

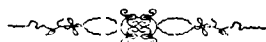
А Р Х И В Ъ

КНЯЗЯ ВОРОНЦОВА.

XI.

АРХИВЪ КНЯЗЯ ВОРОНЦОВА.

КНИГА ОДИНАДЦАТАЯ.



МОСКВА.

ВЪ ГРАЧЕВА И К., У ПРЕЧИСТЕНСКИХЪ ВОР., Д. ШИЛОВОЙ.

1877.

БУМАГИ

ГРАФА СЕМЕНА РОМАНОВИЧА

ВОРОНЦОВА.

ЧАСТЬ ЧЕТВЕРТАЯ.



МОСКВА.

ТИПОГРАФИЯ ГРАЧЕВА И К., У ПРЕЧИСТЕНСКИХЪ ВОР., Д. ШИЛОВОЙ.

1877.

СОДЕРЖАНІЕ

ОДИННАДЦАТОЙ КНИГИ

АРХИВА КНЯЗЯ ВОРОНЦОВА.

Письма графа Н. П. Панина къ графу С. Р. Воронцову.

Царствованіе Павла Петровича.
1797.

1. *Берлинъ*, 22 Августа (2 Сентября) 1797. Стр. 1.
2. *Берлинъ*, 22 Августа (2 Сентября) 1797. Стр. 2.
3. *Берлинъ*, 27 Сентября (8 Октября) 1797. Стр. 2.
4. *Берлинъ*, 31 Октября (11 Ноября) 1797. Павелъ защищаетъ цѣлость Нѣмецкой Имперіи. Стр. 3.
5. *Берлинъ*, 8 (19) Ноября 1797. Кончина Прусскаго короля.—Предполагаемый мирный трактатъ съ Франціею. Стр. 4.
6. *Берлинъ*, 8 (19) Ноября 1797. Новый Прусскій король.—Первые шаги Фридриха Вильгельма III-го.—Альвенслебенъ. — Образъ дѣйствій новаго короля. Стр. 7.
7. *Берлинъ*, 9 (20) Ноября 1797. Тауенцинь. Стр. 11.
8. *Берлинъ*, 18 (27) Ноября 1797. Кальяръ.—Первый приемъ у короля. Стр. 12.

1798.

9. *Берлинъ*, 21 Марта (1 Апрѣля) 1798. Прусская политика.—Мале-дю-Панъ. Стр. 14.
10. *Берлинъ*, 12 (23) Апрѣля 1798. Князь Репнинъ.—Александровская лента. Стр. 16.
11. *Берлинъ*, 8 (19) Іюня 1798. Попытка умирить Германію.—Сіесъ въ Берлинѣ. Стр. 18.
12. *Берлинъ*, 12 (23) Іюня 1798. Отвращеніе къ Сіесу. Стр. 20.
13. *Берлинъ*, 22 Іюня (3 Іюля) 1798. Уличные безпорядки въ Берлинѣ. Стр. 22.

АРХИВЪ КНЯЗЯ ВОРОНЦОВА, кн. 11-я.

14. *Берлинъ*, 22 Іюня (3 Іюля) 1798. Уличные безпорядки въ Берлинѣ. Стр. 23.
 15. *Берлинъ*, 6 (17) Іюля 1798. Неудачи въ примиреніи. Стр. 24.
 16. *Безъ числа и мѣста*. Милордъ Эльгинъ. Стр. 26.
 17. *Берлинъ*, 20 (31) Іюля 1798. Пруссіе министры. — Гаугвицъ.—Переговоры съ Рейсомъ и Гаугвицемъ. Стр. 27.
 18. *Берлинъ*, 5 Августа н. с. 1798. Кобенцель въ Берлинѣ. Стр. 30.
 19. *Берлинъ*, 7 Августа н. с. 1798. Шведскій фрегатъ. Стр. 31.
 20. *Берлинъ*, 31 Іюля (11 Августа) 1798. Упрямство Прусаковъ.—Блестящія надежды. Стр. 32.
 21. *Берлинъ*, 10 (21) Августа 1798. О возобновленіи совѣщаній.—Условія перемирія. Стр. 33.
 22. *Берлинъ*, 12 (23) Августа 1798. Рапортъ Сандоза изъ Парижа. Стр. 36.
 23. 26 Августа (6 Сентября) 1798. Условія къ примиренію.—Вѣсти изъ Египта.—Союзъ съ Портою. Стр. 36.
 24. *Берлинъ*, 13 (24) Сентября 1798. Дружескій уговоръ.—Англійскія субсидіи.—Лукавство Англіи.—Заботы объ Англійскихъ субсидіяхъ.—Сіесъ и Гаугвицъ.—Сношенія Пруссіи съ Франціею.—Возможность войны.—Костюшко. Стр. 40.
 25. *Берлинъ*, 7 (18) Октября 1798. Дипломатическія повѣренія.—Морская побѣда. Стр. 47.
 26. *Берлинъ*, 15 (26) Ноября 1798. Дипломатическая переписка.—Король Пруссій.—Королева Луиза. Стр. 50.
 27. *Берлинъ*, 14 (25) Декабря 1798. Сношенія Пруссіи съ Англіею.—Раштадскій конгрессъ. Стр. 54.
 28. *Берлинъ*, 16 (27) Декабря 1798. Впечатлѣніе письма къ Государю. Стр. 56.
- 1799.**
29. *Берлинъ*, 23 Декабря 1798 (3 Января 1799). Депеши Витворта.—Письмо князи Безбородки. Стр. 57.
 30. *Берлинъ*, 3 (14) Января 1799. Распечатанныя депеши.—Ускореніе сношеній. Стр. 58.
 31. *Берлинъ*, 9 Января н. с. 1799. Трудность въ пересылкѣ депешъ.—Принцесса Луиза Прусская. — Побѣды республиканцевъ. Стр. 60.

32. *Берлинъ*, 23 Января (3 Февраля) 1799. Русское письмо. Стр. 62.
33. *Берлинъ*, 17 (28) Февраля 1799. Курьеръ Далья. Стр. 63.
34. *Берлинъ*, 27 Февраля (10 Марта) 1799. Суворовъ. Стр. 65.
35. *Берлинъ*, 13 (24) Марта 1799. Русское вѣдѣтельство въ дѣла Гамбурга. Стр. 66.
36. *Берлинъ*, 3 Апрѣля ст. ст. 1799. Германскія военныя дѣла. Стр. 68.
37. *Берлинъ*, 19 (30) Апрѣля 1799. Е. И. Нелидова.—Екатерина покровительствуетъ графу Панину.—Служба графа Панина.—Назначеніе въ Берлинъ.—Графъ Ростопчинъ.—Желаніе графа Панина въ Лондонъ.—Долги графа Н. И. Панина. Стр. 69.
38. *Берлинъ*, 2 (13) Мая 1799. Вызовъ графа Воронцова въ Петербургъ. Стр. 77.
39. *Берлинъ*, 23 Мая (3 Юня) 1799. Герцогъ Брауншвейгскій.—Стюрлеръ и Сіесъ.—Суворовъ. Стр. 78.
40. *Безъ мѣста*. 1 (15) Юня 1799. Добрыя отношенія переписывающихся. Стр. 81.
41. *Безъ мѣста*. 5 (16) Юня 1799. Графъ Панинъ ѣдетъ въ Карлсбадъ. — Повелѣніе импер. Павла. Стр. 82.
42. *Безъ мѣста*. 9 (20) Юня 1799. Отъѣздъ изъ Берлина. Стр. 83.
43. *Теплицъ*, 20 (31) Августа 1799. Междоумочное положеніе графа Панина.—Нежеланіе быть въ Петербургѣ.—Частныя подробности.—Неосторожность курьера Далья.—Распоряженіе изъ Петербурга.—Апатія Фридриха Вильгельма III-го.—Желаніе побывать въ Англіи. Стр. 84.
44. *Франкфуртъ на Одеръ*, 28 Августа (8 Сентября) 1799. Назначеніе вице-канцлеромъ. Стр. 91.
45. *С.-Петербургъ*, 4 Октября 1799. Графу Панину посылаются всѣ депеши. Стр. 93.
46. *С.-Петербургъ*, 3 Ноября 1799. Маркизь Галло.—Предупреждаетъ противъ Ростопчина.—Затруднительное положеніе графа Панина.—Образъ дѣйствій графа Ростопчина. Стр. 94.
47. *С.-Петербургъ*, 24 Ноября 1799. Отношенія къ Ростопчину. Стр. 99.

1800.

48. *С.-Петербургъ*, 17 Января 1800. Ханенко. — Новые штаты Коллегіи Иностранныхъ Дѣлъ. Стр. 100.

49. *С.-Петербургъ*, 2 Марта 1800. Переговоры Гаугвица съ Крюднеромъ.—Франція заискиваетъ въ Россіи.—Павелъ поддерживается отъ сношеній съ Франціей. Стр. 102.
50. *С.-Петербургъ*, 2 Марта 1800. Новые штаты. Стр. 105.
51. *С.-Петербургъ*, 28 (?) 1800. Англійскій посланецъ Пофамъ. Стр. 105.
52. *Безъ числа и мѣста*. Положеніе дѣлъ. Стр. 107.
53. *С.-Петербургъ*, 30 Марта 1800. Увеличеніе оклада. Стр. 107.
54. *Безъ числа и мѣста*. Удаленіе Витворта изъ Петербурга.—Гарликъ. Стр. 108.
55. *Безъ и мѣста*. 9 (20) Апрѣля 1800. Увольненіе графа Воронцова отъ службы. — Графъ Ростопчинъ. — Крутость Павла.—Политическая система графа Панина. Стр. 110.
56. *С.-Петербургъ*, 23 Мая 1800. Приверженность графа Панина къ графу Воронцову. Стр. 114.
57. *С.-Петербургъ*, 28 Мая 1800. Высылка изъ Россіи Англійскаго посольства.—Наканунъ войны съ Англіею.—Карлъ Сиверсъ. Стр. 115.
58. *С.-Петербургъ*, 28 Мая 1800. Графъ Воронцовъ остается въ Англіи. Стр. 118.
59. *Безъ числа и мѣста*. Графиня Е. С. Воронцова. Стр. 119.
60. *С.-Петербургъ*, 8 Іюня 1800. Условія для тайной переписки. Стр. 121.
61. *С.-Петербургъ*, 18 Іюля 1800. Письма графа А. Р. Воронцова. Стр. 121.
62. *С.-Петербургъ*, 23 Декабря 1800 (4 Января 1801). Письмо графини Софіи Петровны Паниной. Стр. 122.

Царствованіе Александра Павловича.

1801.

63. *С.-Петербургъ*, 2 Мая 1801. Возобновленіе сношеній съ Англіею. Стр. 122.
64. *С.-Петербургъ*, 2 Мая 1801. Панинъ торопитъ графа Воронцова въ Лондонъ. Стр. 124.
65. *С.-Петербургъ*, 2 Мая 1801. Нельсонъ у Ревеля.—Англійскій флотъ въ Балтійскихъ водахъ.—Твердость Александра Павловича.—Амбарго.—Защита союзниковъ. Стр. 125.

66. *С.-Петербургъ*, 3 Мая 1801. Твердость Александра Павловича. Стр. 131.
67. *Ульянка*, 12 Мая 1801. Письмо графини С. П. Паниной. Стр. 132.
68. *Ульянка*, 11 Июня 1801. Ходатайство о Димсдалъ. Стр. 132.
69. *Ульянка*, 11 Июня 1801. Молодой графъ Воронцовъ въ Петербургъ. Стр. 133.
70. *Ульянка*, 11 Июня 1801. Политическая ошибка графа Палена.—Характеристика Александра. Стр. 133.
71. *Близъ С.-Петербурга*, 6 (18) Июня 1801. Мирный трактатъ съ Англіею. Стр. 136.
72. *Близъ С.-Петербурга*, 19 Июня 1801. Установленіе порядка для дипломатической переписки. Стр. 137.
73. *Изъ деревни*, 7 Июля 1801. Гарантія Египта Портъ. Стр. 138.
74. *Ульянка*, 16 Июля 1801. Шведы и Датчане.—Письмо Розенкранца. Письма графа Панина къ Государю.—Переговоры съ С. Еленсомъ.—Пренія въ Государственномъ Совѣтѣ.—Тревожное положеніе графа Панина.—Государь отклоняетъ гарантію Египта. Стр. 139.
75. *Ульянка*, 17 (29) Июля 1801. Подарокъ Гренжу. Стр. 146.
76. *Ульянка*, 6 (18) Августа 1801. Дѣла съ Даніею. Стр. 146.
77. *Ульянка*, 8 (18) Августа 1801. Титуловка. Стр. 147.
78. *Ульянка*, 11 (23) Августа 1801. Лагарицъ ѣдетъ въ Россію. Стр. 148.
79. *Ульянка*, 27 Августа (8 Сентября) 1801. Жалобы Англіи на вскрытіе депешъ. Стр. 149.
80. *Ульянка*, 27 Августа (8 Сентября) 1801. Стараніе Государя примирить Англію съ Франціею. Стр. 150.
81. *Москва*, 14 Сентября 1801. Вскрытіе писемъ.—Морская Конвенція.—Оправданія графа Панина —Сообщеніе бумагъ.—Присутствіе въ Государственномъ Совѣтѣ.—Члены Государственнаго Совѣта.—Снятіе амбарго.—Желаніе покинуть службу.—Графъ А. Р. Воронцовъ. Стр. 151.
82. *Москва*, 4 (16) Октября 1801. Выходъ изъ службы. Стр. 160.

Письмо И. М. Муравьева-Апостола къ графу С. Р. Воронцову о ссылкѣ графа Н. П. Панина.

Петербургъ, 16 Февраля 1801. Стр. 161.

**Письма графа С. Р. Воронцова къ графу Н. П.
Панину.**

1798.

1. *Безъ мѣста.* 2 (13) Декабря 1798. Томасъ Гренвиль. Стр. 171.

1800.

2. *Безъ мѣста.* 10 (21) Января 1800. Русская эскадра въ Англіи. Стр. 172.
3. *Лондонъ,* 27 Апрѣля (9 Мая) 1800. Сидней-Смитъ. — Разговоръ съ Гренвилемъ. — Англія сближается съ Австріей. Стр. 173.

1801.

4. *Соутгемптонъ,* 6 (18) Мая 1801. Образъ дѣйствій графа Воронцова. — Способъ князя Потемкина населить Крымъ. — Эскадра Макарова. — Служба графа Воронцова при Павлѣ. — Петръ Великій. — Отношенія къ Англіи при Павлѣ. — Исторія съ островомъ Мальтою. — Шведскіе происки. — Желаніе графа Воронцова оставаться въ Англіи. Стр. 176.
5. *Соутгемптонъ,* 6 (18) Мая 1801. Графъ Паленъ. — Первые политическіе шаги Александра Павловича. — Совѣты графа Воронцова графу Панину. — Графъ Ростопчинъ. — Иностранные министры въ Петербургъ. — Штедингъ. Стр. 185.
6. *Лондонъ,* 26 Мая (5 Іюня) 1801. Снятіе амбарго. Стр. 191.
7. *Безъ мѣста.* 28 Мая (9 Іюня) 1801. Русскія силы. — Турція и Швеція. Стр. 192.
8. *Лондонъ,* 14 (26) Іюня 1801. Перемена министерства въ Англіи. — Ирландскіе католики. — Лордъ Кастльрэ. — Ирландскія дѣла. — Питтъ выходитъ въ отставку. — Аддингтонъ. — Новое Англійское министерство. — Характеристика Англійскихъ министровъ. — Что нужно первому министру. — Новые министры. — Остъ-Индская компанія. — Свиданіе съ Аддингтономъ. — Лордъ Гавксбюри. — Отношенія графа Воронцова къ Георгу III-му. Стр. 194.
9. *Безъ мѣста.* 5 (17) Іюля 1801. Разговоръ съ Датскимъ посланникомъ. Стр. 210.

10. *Лондонъ*, 6 (18) Іюля 1801. Похвалы графу Панину.—Предостереженіе. Стр. 213.
11. *Безъ мѣста*, 6 (18) Іюля 1801. Конвенція съ Англіею. Стр. 214.
12. *Безъ мѣста*. 6 (18) Іюля 1801. Графъ Воронцовъ возведенъ въ званіе посланника. Стр. 216.
13. *Безъ мѣста*. 23 Іюля (4 Августа) 1801. Разговоръ съ Георгомъ III-мъ.—Доводы Георга III-го противъ Франціи. Стр. 217.
14. *Лондонъ*, 2 (14) Августа 1801. Вскрытіе писемъ.—Жалобы Англійскаго правительства. Стр. 223.
15. *Лондонъ*, 9 (21) Августа 1801. Симпатическія чернила.—Кутайсовъ.—Морская Конвенція.—Графъ Панинъ одинъ правитъ иностранными дѣлами.—Таинственность въ управленіи дѣлами.—Рескриптъ 5-го Іюля 1801.—Необходимость совѣщаній.—Снятіе амбарго.—Умъ хорошо, а два лучше.—Пристрастіе къ Англіи.—Отзывъ Питта.—Министерскій деспотизмъ. Стр. 226.
16. *Соутгемптонъ*, 13 (25) Сентября 1801. Трактатъ съ Швеціей.—Лагарпъ. Стр. 237.
17. *Лондонъ*, 27 Сентября (9 Октября) 1801. Кутайсовское управленіе.—Задержаніе писемъ. Стр. 239.
18. *Безъ мѣста*, 5 (17) Ноября 1801. Письмо къ Государю о графѣ Панинѣ.—Откровенность графа Воронцова. Стр. 241.
19. *Лондонъ*, 11 Ноября 1801. Последнее письмо къ графу Панину.—Эліотъ.—Дипломатическіе подкупы.—Задержаніе писемъ.—Пріѣздъ курьеровъ.—Морская Конвенція.—Лагарпъ.—Петербургскій Нѣмецъ-купецъ.—Англійскій посолъ въ Петербургъ.—Сообщеніе бумагъ.—Князь Куракинъ.—Рескриптъ 5-го Іюля. Стр. 243.

Рескрипты и высочайшія повелѣнія императора Павла Петровича къ графу Н. П. Панину въ бытность его посланникомъ въ Берлинѣ, 1797—1799.

1. 25 Октября 1797. Выписка изъ рескрипта. Стр. 259.
2. 8 Апрѣля 1798. Копія съ рескрипта. Стр. 259.
3. *С.-Петербургъ*, 13 Іюля 1798. Посольство князя Репнина.—Прусское упрямство. Стр. 260.
4. *С.-Петербургъ*, 14 Іюля 1798. Сношенія съ Пруссіею. Стр. 262.
5. *С.-Петербургъ*, 29 Іюля 1798. Костюшко въ Парижѣ. Стр. 262.

6. *Безъ мѣста*, 30 Августа 1798. Возобновленіе негоціаціи. Стр. 263.
7. *Безъ мѣста*, 2 Октября 1798. Герцогъ Брауншвейгскій.—Дозволеніе переписки съ Тугутомъ. Стр. 264.
8. *Безъ мѣста*. 3 Октября 1798. Сношенія съ Рейсомъ. Стр. 266.
9. *С.-Петербургъ*, 19 Декабря 1798. Война Франціи съ Неаполемъ и Сардиніею.—Привлеченіе Пруссіи къ коалиціи противъ Франціи.—Обѣщаніе помочь Пруссіи.—Усердіе Павла къ общему дѣлу.—Договоръ съ Неаполемъ. Стр. 267.
10. *С.-Петербургъ*, 3 Января 1799. Трактатъ объ Англійскихъ субсидіяхъ. Стр. 273.
11. *С.-Петербургъ*, 11 Января 1799. Баронъ Стюрлеръ. Стр. 273.
12. *С.-Петербургъ*, 16 Января 1799. Наставленіе графу Панину. Стр. 274.
13. *С.-Петербургъ*, 1 Февраля 1799. Опроверженіе слуховъ. Стр. 275.
14. *С.-Петербургъ*, 28 Февраля 1799. Гамбургъ. Стр. 276.
15. *Безъ числа и мѣста*. Гребень. Стр. 277.
16. *Безъ мѣста*. 25 Апрѣля 1799. Отпускъ въ Карлсбадъ. Стр. 278.
СПб. 21 Марта 1799. Указъ Адмиралтействъ. Коллегіи. Стр. 279.
Копія съ рескрипта къ министру въ Гамбургъ Муравьеву, 26 Апрѣля 1799.—Мѣры противъ Гамбурга. Стр. 279.
17. *Павловскъ*, 29 Апрѣля 1799. Наши войска на западной границѣ.—Склоненіе Пруссіи.—Гаугвицъ. Стр. 280.
18. *Павловскъ*, 21 Іюня 1799. Совѣтъ не возвращаться въ Берлинъ. Стр. 282.
19. *Петергофъ*, 25 Іюля 1799. Предложеніе со стороны Пруссіи. Стр. 283.
20. *Безъ мѣста*. Того же числа. Рескриптъ Сиверсу. Стр. 283.
21. *Гатчино*, 20 Ноября 1799. Копія съ рескрипта князю Суворову. Стр. 284.
22. Того же числа. Копія съ записки. Стр. 285.

Два письма князя Безбородки къ графу Панину.

1. 30 Іюля 1798. Русскія вспоможенія. Стр. 286.
2. 12 Декабря 1798. Помощь Неаполю. Стр. 287.

Письма графа С. Р. Воронцова къ разнымъ лицамъ.

1. 1786. Къ неизвѣстному лицу. (Англія и Фридрихъ II-й). Стр. 291.
2. *Лондонъ*, 27 Ноября (8 Декабря) 1791. Къ Д. П. Трошинскому (В. П. Кочубей). Стр. 293.
3. 1792. Въ Португалію къ кавалеру Пинто. (Тайные агенты Питта.—Неискренность Питтовой политики). Стр. 295.
4. *Лондонъ*, 4 (15) Іюня 1793. Къ графу А. А. Безбородкѣ. Стр. 298.
5. *Ричмондъ*, 13 Января н. с. 1797. Къ лорду Гренвилю. (Проектъ улучшенія монетнаго дѣла). Стр. 299.
6. 1797. Къ П. В. Неклюдову. (Рославлевъ.—Совѣтъ отозвать его). Стр. 301.
7. *Ричмондъ*, 11 (22) Августа 1798. Къ барону Николаи.—Слухи о назначеніи графа С. Р. Воронцова воспитателемъ къ великому князю Николаю Павловичу. Стр. 304.
8. *Лондонъ*, 31 Августа (11 Сентября) 1798. Къ П. А. Обрѣзкову. Стр. 308.
9. *Ричмондъ*, 1 (12) Октября 1798. Къ князю А. А. Безбородкѣ.—Рожерсонъ. Стр. 309.
10. *Ричмондъ*, 12 (23) Октября 1798. Къ В. С. Тамарѣ.—Голландія и Порта. Стр. 311.
11. *Ричмондъ*, 5 (16) Ноября 1798. Къ П. В. Лопухину.—К. С. Рындинъ. Стр. 313.
12. *Ричмондъ*, 5 (16) Ноября 1798. Къ Г. Г. Кушелеву.—Нельсонъ и Французскій флотъ въ заливѣ Абукиръ. Стр. 315.
13. *Ричмондъ*, 5 (16) Ноября 1798. Къ К. С. Рындину. Стр. 316.
14. 17 (28) Октября 1799. Къ графу Ѳ. В. Ростопчину.—Иванъ Ивановичъ Смирновъ. Стр. 317.
15. 1798. Нѣсколько словъ о Бонапартѣ. Стр. 318.
16. Къ князю Н. Б. Юсупову.—Оперные пѣвцы. Стр. 321.
17. 1800. Къ графу Ѳ. В. Ростопчину.—Предполагаемая поѣздка сына въ Россію.—Нарышкины. — Французъ-камердинеръ. Стр. 323.
18. 10 (21) Января 1800. Къ графу Ѳ. В. Ростопчину.—Брошюра Саладина. Стр. 327.

19. *Лондонъ*, 13 (24) Апрѣля 1800. Къ графу Ѳ. В. Ростопчину. Жалобы Гренвиля на Россію.—Отказъ въ паспортъ Англійскимъ курьерамъ. Стр. 328.
20. *Лондонъ*, 27 Апрѣля (8 Мая) 1800. Къ графу Ѳ. В. Ростопчину.—Опала графа Семена Романовича Воронцова.—Просьба остаться въ Англіи. Стр. 330.
21. *Лондонъ*, 4 (15) Мая 1800. Къ графу Ѳ. В. Ростопчину.—Сборы къ выѣзду изъ Англіи.—Лизакевичъ. Стр. 332.
22. 15 (26) Іюня 1800. Къ графу Ѳ. В. Ростопчину.—Позволеніе остаться въ Англіи. Стр. 334.
23. 21 Апрѣля 1800. Къ лорду Гренвилю.—Перевозка Русскаго флота. Стр. 335.
24. *Соутгэмптонъ*, 24 Марта (5 Апрѣля) 1801. Къ князю Александру Куракину.—Пишель и Броденъ.—Разсказъ о своей судьбѣ.—Паспортъ на выѣздъ изъ Англіи.—Графъ Воронцовъ просится въ Италію.—Секвестрація имѣній. Стр. 336.
25. 5 (17) Ноября 1801. Къ графу В. П. Кочубею.—Русскій трактатъ съ Франціею.—Предварительная ратификація.—Наша уничиженность.—Нарушеніе государственнаго секрета.—Графъ Морковъ и Талейранъ.—Взаимная выдача возмутителей.—Примѣры изъ исторіи.—Миръ Франціи съ Портою.—Посредничество Россіи.—Общее замиреніе.—Государя обманываютъ. Стр. 342.
26. *Лондонъ*, 27 Ноября 1801. Къ графу А. И. Моркову.—Привлеченіе Порты на сторону Сардиніи. Стр. 354.
27. 1801. Къ графу А. И. Моркову.—Талейранъ. Стр. 355.
28. *Лондонъ*, 17 (29) Января 1802. Къ графу В. П. Кочубею.—Направленіе Русской политики. Стр. 357.
29. 1802. Къ графу В. П. Кочубею.—Развращеніе нравовъ.—Лагарпъ. Стр. 359.
Лондонъ, 19 (31) Іюля 1801. Письмо священника Смирнова къ графу С. Р. Воронцову.—Русскія купеческія суда.—Уставъ купческаго водоходства. Стр. 362.
30. *С.-Петербургъ*, Августа дня 1802. Къ адмиралу Мордвинову.—Русскіе моряки въ Англіи.—Муравьевъ и Подколызинъ.—Смѣна Русскихъ моряковъ.—Грейгъ.—Отказъ вѣдать моряковъ. Стр. 366.
31. *Лондонъ*, 10 Октября н. с. 1804. Къ князю Адаму Чарторыжскому.—Сношенія съ Турціею. Стр. 372.
32. *Соутгэмптонъ*, 31 Января 1807. Къ барону Николаю.—Посольскій домъ въ Лондонѣ.—Алопеусъ. Стр. 374.

Письма графа С. Р. Воронцова къ Н. Н. Новосильцову.

1. *Соутгамптонъ*, 2 Февраля 1801. Французскія дѣла. Стр. 379.
 2. *Соутгамптонъ*, 5 Февраля 1801. Безвыходность положенія. Стр. 380.
 3. *Соутгамптонъ*, 8 Февраля 1801. Осторожность въ письмахъ Стр. 381.
 4. *Соутгамптонъ*, 11 Февраля 1801. Сборы изъ Англіи. Стр. 382.
 5. *Безъ мѣста и числа*. Паспортъ.—Затруднительность выѣзда. Стр. 383.
 6. *Соутгамптонъ*, 27 Февраля 1801. Отзывы объ Англіи. Стр. 385.
 7. *Соутгамптонъ*, 1 Марта 1801. Отзывы объ Англіи. Стр. 386.
 8. *Безъ мѣста и числа*. Дворъ собирается въ Москву. Стр. 387.
 9. *Соутгамптонъ*, 29 Марта н. с. 1801. Оцѣпленіе границъ. Стр. 387.
 10. *Соутгамптонъ*, 10 Апрѣля 1801. Нерѣшительность Паркера. Стр. 388.
 11. *Соутгамптонъ*, 6 (18) Мая 1801. Отъѣздъ Новосильцова въ Россію.—Дворянская грамота.—Ограниченіе зла.—Новое царствованіе.—Графъ Паленъ.—Примѣръ Петра Великаго. Стр. 391.
 12. *Лондонъ*, 25 Іюня н. с. 1801. Письмо Государя. Стр. 394.
- Письмо графа С. Р. Воронцова къ брату его графу А. Р. Воронцову.

Лондонъ, 12 (24) Іюня 1801. Страсть къ трактатамъ.—Письма Безбородки.—Сношенія съ графомъ Панинымъ.—Андреевскій орденъ графу Гаугвицу.—Графъ Панинъ.—Курьеры.—Образъ жизни.—Гражданство въ Соутгамптонѣ. Стр. 396.

13. *Соутгамптонъ*, 30 Августа н. с. 1801. Близость Новосильцова къ Государю.—Священникъ Смирновъ.—Девизонъ. Стр. 404.
14. *Лондонъ*, 8 Октября 1801. Необходимость Совѣта.—Графъ Панинъ.—Трактатъ съ Швеціей.—Вутъ.—Французскіе шпіоны. Стр. 407.

15. *Лондонъ*, 2 (17) Ноября 1801. Отставка графа Панина. Стр. 412.
16. *Лондонъ*, 12 (24) Ноября 1801. Личныя дѣла. Стр. 414.
17. *Лондонъ*, 17 (29) Января 1802. Совѣты сыну. Стр. 415.
18. *Лондонъ*, 14 (26) Февраля 1802. Письмо къ Эмме. Стр. 416.
19. *Лондонъ*, 11 (23) Іюля 1805. Похвалы Новосильцову. Стр. 417.
20. *Лондонъ*, 18 (30) Іюля 1805. Поѣздка Бентама въ Архангельскъ Хитровъ. Стр. 418.
21. *Лондонъ*, 8 (20) Сентября 1805. Поѣздка Государя на войну. — Поѣздка графа Строгонова въ Испанію. Стр. 419.
22. *Лондонъ*, 30 Іюня н. с. 1806. Неаполитанскій король. — Политическіе совѣты. Стр. 421.
23. *Лондонъ*, 1 (13) Марта 1807. Просьба о портретѣ Новосильцова. Стр. 424.
24. *Вильтонъ*, 13 (25) Апрѣля 1808. Милостивый отзывъ Государя. Стр. 425.
25. *Вильтонъ*, 5 (17) Мая 1808. Трудность выѣхать изъ Англіи. Стр. 426.

ПРИЛОЖЕНІЯ.

- I. 1802. *Докладъ государственнаго канцлера графа А. Р. Воронцова императору Александру Павловичу*. Записка въ докладъ. — Жадность Пруссіи. — Ея коварная политика. — Ея заискиваніе и дружба съ Франціею. — Мѣры къ спасенію сѣверной Германіи. — Соглашеніе съ Австріею. Стр. 431.
- II. *Мнѣніе государственнаго канцлера графа А. Р. Воронцова о Генуэзской компаніи*. Стр. 443.
- III. 1803. *Записка графа Кочубея о министерствѣ внутреннихъ дѣлъ*. Стр. 450.
- IV. 1803. *Политическая записка государственнаго канцлера графа А. Р. Воронцова*. Стр. 465.
- V. 1804. *Разсужденія и примѣчанія его же объ обстоятельствахъ Европы, покуда они Россіи касаться могутъ*. Стр. 472.
- VI. 1805. *Observation du chancelier de l'Empire*. Стр. 481.
- VII. *Замѣчанія Людовика XVI-го на книгу Рюльера*. Стр. 489.

*При сей книгѣ снимокъ съ Французскаго почерка графа
С. Р. Воронцова.*

ПЕРЕПИСКА

ГРАФА С. Р. ВОРОНЦОВА

СЪ ГРАФОМЪ Н. П. ПАНИНЫМЪ.

1797—1802.

ПИСЬМА

ГРАФА Н. П. ПАНИНА

къ

ГРАФУ С. Р. ВОРОНЦОВУ.

1.

Рépondu le 22 VII-bre n. 1797.

Monsieur le comte,

Le département des affaires étrangères n'aura probablement pas manqué d'instruire votre excellence que Sa Majesté l'Empereur, ayant jugé à propos de conférer une nouvelle mission à m. de Kolitscheff, a daigné jeter les yeux sur moi pour le remplacer à la cour de Berlin. Rendu à mon poste depuis une dizaine de jours, ce n'est que le $16\frac{1}{27}$ d'Août que j'ai eu l'honneur de remettre une lettre de créance à sa majesté ¹⁾. Je m'empresse, monsieur le comte, de vous en faire part en vous priant de continuer à entretenir avec moi, comme avec mon prédécesseur ²⁾, une correspondance suivie sur les affaires de notre auguste cour. Je ne négligerai rien de mon côté pour tenir votre excellence au courant des différents objets qui peuvent avoir rapport à son ministère, heureux d'avoir à concourir avec elle au bien du service de S. M. Impériale et de pouvoir la convaincre du prix infini que j'attache à sa confiance.

J'ai l'honneur d'être avec une considération respectueuse, monsieur le comte, de votre excellence le très-humble et très-obéissant serviteur le c-te de Panin ³⁾.

Berlin, ce 22 Août (2 Septembre) 1797.

¹⁾ Фридриху Вильгельму II-му, племяннику и наследнику Фридриха Великого, противнику Екатерины. Павелъ былъ къ нему лично расположенъ по масонству, коего Пруссійскій король былъ ревностнымъ послéдователемъ.

²⁾ Съ С. А. Колычовымъ, еще когда онъ находился посланникомъ въ Гагъ, графъ С. Р. Воронцовъ находился въ дѣятельной перепискѣ, продолжавшейся и съ перемѣщеніемъ Колычова въ Берлинъ.

³⁾ Графу Панину въ это время было 26 лѣтъ, а графу Воронцову

2.

Répondu le 22 VII-bre n. s. 1797.

Une simple lettre d'office n'est point l'hommage que je voudrais offrir à votre excellence en faisant le premier pas dans les relations qui vont s'établir entre nous. Je voudrais pouvoir exprimer la profonde estime que je porte à ses vertus, dès l'instant où j'ai été à portée d'en reconnaître l'empreinte dans les affaires confiées à ses soins. Il me serait bien doux de parvenir à vous convaincre de ces sentimens, m-r le comte; mais je dois me rappeler que votre confiance est un prix qui m'attend encore, et je me borne à vous demander, comme une faveur, la permission de recourir quelquefois à vos lumières et de vous réitérer l'hommage des sentimens respectueux avec lesquels etc.

Berlin,
ce 22 Août (2 Septembre) 1797.

3.

Par un courrier qui m'a été expédié de Pétersbourg et qui vient d'arriver dans ce moment, j'ai reçu entre autres le rescript ci-joint à l'adresse de votre excellence, sans qu'on en fasse la moindre mention dans mes dépêches. Pour le sous-

53 года. Несмотря на свою молодость, графъ Панинъ уже состоялъ передъ тѣмъ членомъ Иностранной Коллегіи съ 4 Дек. 1796. Сначала онъ просился въ Швецію, на мѣсто Будберга; но 5 Іюля 1797 года его назначили чрезвычайнымъ посланникомъ въ Берлинъ. Вице-канцлеромъ былъ тогда близкій родственникъ его князь А. Б. Куракинъ, черезъ котораго молодой посланникъ получалъ изъ Россіи самыя свѣжія извѣстія.—Обычныя начала и окончанія писемъ далѣе для краткости опускаются.

traire à la connaissance du gouvernement d'ici, je profite d'une occasion sûre et prompte que m'offre mylord Elgin pour envoyer ce paquet, ainsi que deux autres qui me sont entrés par cette même occasion, à m-r le baron de Grimm, en le priant de les acheminer à Londres par la voie ordinaire de la poste.

Je prie v. e. de m'en accuser en son tems la réception et d'agréer les assurances de la très-haute considération etc.

Berlin, ce 27 Septembre (8 Octobre) 1797.

P. S. Le roi est très-mal depuis deux jours; on n'a plus aucune espérance, et il est plus que probable que je me trouverai bientôt dans le cas d'informer v. e. de la catastrophe à laquelle on s'attend ici.

ut in litteris Panin.

4.

Dépêche du comte Panin *).

Si j'ai différé jusqu'à ce jour d'entrer en correspondance sur les affaires, c'est uniquement par un effet du désir le plus vif de mettre dans mes rapports avec votre excellence le caractère de franchise et de confiance auxquelles elle a tant de droits de ma part. Pour cela il fallait un chiffre sûr, et vous savez, monsieur le comte, qu'on ne peut plus faire aucun usage de celui que nous avons pour correspondre avec nos collègues. Sur mes instances réitérées, on m'a enfin envoyé depuis peu la clef dont je me sers aujourd'hui. En attendant, j'ai dû me borner, malgré moi, à tenir mylord Elgin au courant de tout ce qui concernait la cause commune. N'ignorant pas qu'à Londres on sait apprécier le bonheur de vous posséder et qu'on n'a pas de secret pour votre excellence,

*) Все письмо писано въ цифрахъ.

j'ai crû par ce moyen remplir le double objet de lui faire connaître ma conduite ministérielle et de constater la confiance qui unit les deux cours. Vous avez eu sans doute connaissance, par cette voie, des ordres qui me sont rentrés successivement par des courriers extraordinaires. Ils m'enjoignent de manifester dans les termes les plus péremptoires le vif intérêt que Sa Majesté Impériale ne cesse de prendre à la cause de ses alliés et à l'intégrité de l'Empire Germanique, de contenir les machinations perfides de la cour de Berlin en déclarant que Notre Auguste Maître ne souffrirait aucune entreprise qui tendrait à déchirer la constitution germanique, sans y prendre une part active, de même qu'il remplirait ses engagemens avec l'Autriche dans toute leur étendue au cas que cette puissance vît augmenter le nombre de ses ennemis. Cette déclaration énergique était appuyée par une lettre au roi que j'ai eu l'honneur de lui remettre dans une audience particulière. Pour ne pas manquer la poste, je suis obligé de remettre la suite à l'ordinaire prochaine.

Le roi est toujours dans le plus grand danger, et depuis quelques jours il est beaucoup plus souffrant.

Berlin, ce 31 Octobre (11 Novembre) 1797.

5.

Dépêche du comte Panin, Berlin, le 8 (19) Novembre 1797 *).

Ma dépêche du onze Novembre exigeait une continuation. Mais la scène a changé. Le passé n'a qu'un intérêt relatif. Le présent n'est qu'un faible crépuscule. C'est dans l'avenir que s'absorbent toutes les idées. Je me bornerai donc à mettre sous les yeux de votre excellence ce qui peut jeter quelque lumière sur le nouveau règne et faire préjuger les sentimens du jeune prince qui vient de prendre les rênes de l'état.

1) Все писано въ цифрахъ.

Il est inutile de vous observer, m-r le comte, que je ne pouvais attendre aucun résultat satisfaisant d'une déclaration qui s'adressait à un moribond. Il fallait s'expliquer et remplir des formes. Le dernier objet était sans embarras. Les ministres me menèrent à l'audience, me répondirent au nom du roi, et lui firent signer tout ce qu'ils voulurent. Mais l'explication exigée par l'Empereur pouvait-elle satisfaire sa majesté, si elle énonçait une autre opinion que celle du prince royal? Je m'adressai donc à lui sans balancer, par l'organe d'une personne de confiance. On lui exposa les relations les plus récentes entre les deux cours, les ordres que j'avais reçus, les principes d'équité et de loyauté qui président à toutes les déterminations de Notre Auguste Souverain, enfin les motifs qui m'avaient porté à cette communication. La réponse que je reçus de la part du prince, portait que bien loin de désirer l'abaissement de la maison d'Autriche ou de fomenter quelque projet contre elle, il formait à son égard les mêmes vœux que l'Empereur; que l'intégrité de l'Empire Germanique lui tient fortement à cœur; que non seulement toutes vues d'aggrandissement sont contraires à ses principes, mais qu'il envisage même comme un fardeau les dernières acquisitions; que l'horreur des principes suivis par les républicains français ne lui permettra jamais de prêter l'oreille à leurs propositions ou de favoriser leurs projets; que ce jeune prince, jaloux de se concilier l'amitié et le suffrage de Sa Majesté Impériale, se fera gloire de l'imiter dans son amour de la justice et de la paix, et dans la vertueuse franchise de son grand caractère.

Sur mes instances, on m'autorisa de faire connaître ces heureuses dispositions à Sa Majesté Impériale, en exigeant toutefois que j'adresse ma dépêche en main propre. Elle a été expédiée le deux de ce mois par courrier, et je ne peux point encore avoir de réponse. On saura bientôt si le roi se rappelle les sentimens du prince royal. Je puis ouvrir la véracité de celui qui en était l'interprète. S'il conserve la confiance de son maître, j'aurai les espérances les mieux fondées.

Le crédit futur du comte Haugwitz est encore très-problématique. S'il n'a encore aucun témoignage particulier de bienveillance, on ne peut pas dire non plus qu'il soit mal-traité. L'extrême réserve qu'il met dans ses discours et un air d'abattement sont les seuls indices sur lesquels on hasarde quelques conjectures. Je ne vous en ferai part, m-r le comte, que lorsqu'ils pourront se fonder sur des notions moins douteuses.

Il ne me reste encore à porter à votre connaissance que la marche d'une négociation particulière confiée à mes soins, qui heureusement n'a point eu de suites. Votre excellence doit savoir déjà par mes couvertures confidentielles à mylord Elgin, que j'ai été chargé de pleins-pouvoirs au mois de Juillet pour un traité de paix avec la France. Il est inutile de déduire les puissans motifs qui me déterminèrent à traîner en longueur cette négociation prématurée. Je pris sur moi de déclarer que le but essentiel de notre cour, en condescendant aux vœux du Directoire pour le rétablissement de la bonne intelligence, était manqué aussitôt qu'il déclinait l'intervention de Sa Majesté Impériale dans la pacification générale; qu'ainsi l'état de la question étant changé, mes pouvoirs se bornaient à prendre ad referendum toutes les propositions de Caillard. J'eus le bonheur d'avoir prévenu les ordres de Sa Majesté Impériale, qui me prescrivit bientôt après de suspendre toute relation avec le plénipotentiaire républicain jusqu'à la pacification générale.

En même tems je devais lui faire connaître dans les termes les plus positifs l'invariabilité de notre Auguste Maître dans les principes qui ont dicté les dernières déclarations à la cour de Berlin. A peine avais-je rempli cet office, que je reçus l'ordre de rompre entièrement. Cette résolution fut motivée par une insulte inouïe du gouvernement français: notre consul dans l'île de Zante avait été arrêté au mépris du droit des gens et transféré à Céphalonie. J'ignore s'il a obtenu depuis sa liberté. Vers le même tems on a découvert une conjuration à Vilna, soutenue par Buonaparte. Tous les

coupables sont arrêtés, et on me mande que leur procès se fera publiquement.

Je dois prévenir votre excellence que j'ai aussi la clef de son chiffre incluse et que je compte en faire usage à l'avenir, si ma correspondance ne lui est pas à charge.

6. *)

Votre excellence sera informée déjà de l'événement qui occupe actuellement toute la Prusse et des premières suites qu'il a eues. Je ne m'y arrêterai donc pas. Quelques détails, qui dans les premiers momens d'un nouveau règne ne peuvent qu'intéresser, étant parvenus à ma connaissance, je profite avec empressement de l'occasion que m'offre l'expédition d'un courrier de mylord Elgin, pour vous en faire part, monsieur le comte.

Le roi a été averti trop tard. A peine sorti de la ville, il a rencontré le général Bischofswerder, qui portait la nouvelle de la mort. Le roi lui ordonna de l'annoncer en ville et continua son chemin. Cependant ses ordres s'exécutaient déjà à Potsdam avec la plus grande célérité. Aussitôt que son père eut rendu le dernier soupir, on arrêta m-me de Lichtenau et un chambellan nommé Saintignon, Français de naissance, qui lui était entièrement dévoué. Cet homme avait quitté le service de l'empereur pour passer à celui du feu roi. On le soupçonne d'avoir entretenu une correspondance criminelle avec la cour de Vienne, et il sera, dit-on, transporté à Colberg. Le scellé a été apposé sur le champ au palais et dans le logement de la Lichtenau.

Le roi n'a pas déguisé son mécontentement d'avoir été averti trop tard et a fait, dit-on, un accueil très-froid à ceux

*) Предъидущее было депеша, а это (отъ того же числа)—частное письмо,

qui sont venus à sa rencontre. Après avoir été auprès du corps, il a donné ses ordres de la manière la plus précise et la plus énergique.

M. de Bischofswerder a été décoré de l'ordre de l'Aigle Noir enrichi de diamans, et traité avec beaucoup de bontés; mais on lui a fait sentir que c'était par piété filiale, et qu'il ferait bien de s'éloigner. Le c-te Charles de Bruhl a eu l'Aigle Rouge accompagné des expressions les plus flatteuses de la reconnaissance et de l'estime de son élève. M-rs de Koeckeritz et Jago, aides-de-camp du prince royal, ont été nommés flügel-adjutants du roi avec le grade de colonel. Il y a eu quelqu'autres promotions, mais peu importantes et dont je ne suis pas bien instruit.

Le roi a montré une grande sensibilité en voyant les enfans naturels de son père. Il les a présentés à la reine et leur a promis son appui dans les termes les plus affectueux.

Je sais pour sûr que m-r de Kleist, lieutenant-général d'infanterie et chevalier de l'Aigle Rouge, a été nommé pour annoncer l'avènement du roi à notre auguste cour. Il jouit d'une excellente réputation, tant pour ses connaissances militaires que pour son moral. Le c-te de Tauenzien ira à Londres, et le baron de Reck, directeur des spectacles, à la cour de Vienne.

Non seulement je n'ai pas vu une larme depuis l'avènement, mais l'expression de la joie est sur tous les visages. L'arrestation de la Lichtenau en a, pour ainsi dire, donné la première impulsion. Depuis qu'on a aperçu les sentinelles à sa porte, on y trouve une foule de monde à toutes les heures du jour. J'ai vu des gens de toutes les classes se féliciter dans la rue sur cet acte de régence du nouveau roi. Le peuple en augure qu'il ne se laissera pas gouverner et s'en réjouit. On dit, au reste, que cette femme trop célèbre sera bientôt remise en liberté, et qu'on ne s'est assuré de sa personne que pour connaître jusqu'à quel point elle a abusé de la faiblesse du feu roi.

Après m'être concerté avec mes collègues des cours de Vienne et de Londres, je me suis rendu avant-hier chez les ministres du cabinet pour témoigner, au nom de Sa Majesté Impériale, la part qu'elle prendra à la juste douleur de la famille royale. J'ai ajouté que je n'hésiterai pas un moment à suivre pour le deuil toute la rigueur de l'étiquette observée à la mort de Frédéric II par la majorité du corps diplomatique; que les ministres d'Autriche et d'Angleterre étaient dans les mêmes dispositions, mais que la nouvelle ordonnance nous mettant dans l'embarras, nous attendrions les ordres du roi sur cet objet. Monsieur le comte de Finkenstein me répondit dans les termes les plus honnêtes. En m'assurant que le roi serait très-sensible à cette attention, il m'annonça que sa m. avait confirmé le règlement de son auguste père par respect pour sa dernière volonté. Cette ordonnance est en effet une des dernières pièces qui porte la signature du feu roi; elle limite le deuil à six semaines.

M-r d'Alvensleben ne parut pas moins sensible à ma visite. En parlant du jeune monarque et de sa fidélité à l'alliance entre les deux cours, il ajouta: „Par les dernières ouvertures que m'a faites le p-ce royal, je crois pouvoir vous dire avec assurance que, bien loin de se relâcher, les liens se resserreront encore davantage entre nous“.—„De la part de ma cour, répliquai-je, rien au moins ne sera négligé pour atteindre ce but“. M-r d'Alvensleben me faisant observer que la Russie et la Prusse avaient perdu leurs derniers souverains à peu près le même jour et à la même heure, je lui dis que je me plaisais à reconnaître dans ce rapprochement un décret de la Providence, qui a fixé un seul jour pour confier les destinées des empires aux monarques qui doivent en faire le bonheur. „J'en accepte l'augure“, répliqua le ministre avec émotion.

J'ai été le premier du corps diplomatique qui ait vu les ministres depuis le nouveau règne. Le prince de Reuss et le ministre de Suède, qui leur avaient aussi demandé une conférence, ont été renvoyés au lendemain.

Le roi semble décidé à suivre en tout l'exemple de son grand oncle. Il l'a fait d'abord en donnant la parole pour la première fois à Potsdam, et je viens d'apprendre par une voie sûre que l'expédition des affaires se fait aussi à la manière du Grand Frédéric. Jeudi il a fait prêter le serment à ses conseillers privés du Cabinet. Vendredi matin ils ont travaillé chez lui, et hier de même. Ils arrivent chez lui de bonne heure; il ouvre tout lui-même et donne ses réponses en marge. Les dépêches arrivent aujourd'hui en double; un de ses secrétaires a le chiffre. Les ministres font après le conseil la minute des dépêches, qui ne sont portées à la signature qu'après avoir été soumises à son approbation.

Le ministre de Schoulenbourg vient d'arriver de son propre mouvement. On croit qu'il sera employé.

J'apprends à l'instant que m-me de Lichtenau ne sera point mise en liberté, comme on l'assurait, mais au contraire qu'elle doit être transportée à Brandebourg où elle gardera les arrêts jusqu'à nouvel ordre. On craint de l'exposer aux insultes de la populace en l'amenant ici.

J'ai vu monsieur de Haugwiz ce matin. Il m'a annoncé officiellement la mission du général Kleist; mais il s'est borné à cela, sans faire aucune mention du système adopté par le jeune roi, ni de ses dispositions à notre égard.

Les lettres que votre excellence a bien voulu m'écrire en date du 6 et 18 Octobre v. st. me sont rentrées en leur tems, de même que celle dont mylord Falkestone était porteur. Je m'empresserai de lui rendre tous les services qui dépendront de moi.

P. S. J'ai été infiniment sensible à l'attention obligeante que votre excellence a bien voulu avoir de me faire connaître l'objet de l'expédition du courrier anglais. Mylord Elgin m'a donné des détails très-intéressants sur les dépêches dont il est porteur, et à cette occasion je ne peux m'empêcher de rendre justice à ses procédés pleins de candeur et de confiance à mon égard. Comme je sais que mylord Grenville l'a autorisé à cette conduite, je désirerais infiniment

que ce ministre n'ignorât par combien j'apprécie sa confiance et combien il me serait flatteur de la justifier. Si dans un de vos entretiens avec lui, vous pouviez, monsieur le comte, placer un mot à ce sujet, vous m'obligeriez de la manière la plus sensible.

Je passe à ce qui concerne la demande faite par la cour de Londres de la prestation d'un secours. La résolution qu'on prendra chez nous m'a semblé d'une telle importance, que j'ai hasardé dans une lettre confidentielle au p-ce Bezborodko quelque réflexions à l'appui de la cause de notre allié. Je n'ai point la présomption de croire qu'on y arrête son attention, mais j'ai cru devoir représenter combien cette résolution influera sur le système encore incertain du jeune prince qui vient de prendre la couronne. Votre excellence peut être bien assurée, au reste, que je garderai un secret inviolable sur ces dernières communications entre notre cour et celle de Londres.

Ut in litteris Panin.

Berlin le 8 (19) Novembre 1797.

7.

C'est du meilleur de mon coeur que j'ai félicité le ministre d'Angleterre, en apprenant que m-r le comte de Tauenzien était chargé de porter à Londres la nouvelle de l'avènement. Ayant été à même de le connaître et de traiter avec lui, je ne forme point le moindre doute que la noblesse de son caractère et de ses principes lui concilieront le suffrage du ministère britannique. Il était généralement estimé chez nous, et à ce titre je prends la liberté de le recommander à votre excellence. Elle m'obligera d'une manière très-sensible en permettant à m-r de Tauenzien de cultiver sa connaissance et en lui rendant tous les services qu'il serait dans le cas de lui demander.

Un courrier de mylord Elgin, expédié ce matin, a été chargé de ma part de deux dépêches pour votre excellence, qui, j'espère, lui seront rentrées exactement.

Berlin, ce 9 (20) Novembre 1797.

8.

Le porteur de la présente m'offre une occasion sûre pour donner suite à mes dernières communications. Votre excellence trouvera tout ce que j'ai pu recueillir d'intéressant dans l'extrait ci-joint de mes rapports à la cour; s'ils n'offrent que des documens vagues sur les plans du nouveau roi, au moins y trouverez vous, monsieur le comte, quelque espoir que ce prince sera moins facile à influencer que son prédécesseur.

Un ordre de l'Empereur, qui m'a été adressé par estafette en date du 29 Octobre v. s., me prescrit de renouer la négociation avec Caillard. Pour préalable, je dois demander l'élargissement du vice-consul Zagourinsky, en insinuant qu'aus-sitôt que j'en recevrais l'assurance formelle de la part du gouvernement français, il me serait permis de traiter avec son ministre du rétablissement de la bonne intelligence. En même tems on m'annonce des instructions ultérieures. J'avais la certitude que le Directoire n'a fait jusqu'ici aucune réponse au rapport de Caillard sur l'acte de violence commis dans l'île de Zante, que ce républicain en parle de la manière la plus iudécente, et qu'il pousse l'audace jusqu'à justifier cette infraction inouïe du droit des gens. Dans ma réponse à Sa M. je m'appuie sur ces faits, sur la situation de l'Angleterre et ses dernières propositions, qui peuvent motiver un nouveau plan; enfin j'expose le danger de compromettre la dignité et la gloire de notre Auguste Maître, pour justifier la résolution que j'ai prise de ne rien précipiter, de ne point aller au devant des républicains, d'attendre quelque disposition de leur part à une réparation proportionnée à l'insulte, et de ne par-

ler au Caillard que si il m'en fournit lui-même l'occasion. Je ne me dissimule point que je donne beaucoup au hasard et que cette conduite peut déplaire. Mais j'aime mieux être utile, que de me rendre agréable. L'Empereur lui-même m'a en quelque manière autorisé d'avoir plus d'égard aux circonstances qu'à mes instructions, en approuvant plusieurs démarches dirigées par ce principe. Mes intentions sont pures, mais je peux m'égarer, et dans une position aussi délicate vos conseils éclairés, monsieur le comte, seront pour moi un bienfait inappréciable. Je vous les demande avec instance. Ils pourront arriver trop tard pour la circonstance du moment, mais je suis trop jaloux de votre suffrage, pour ne pas les mettre en exécution à l'avenir.

J'avais demandé, il y a quelque tems, une direction pour le cas où le ministre républicain prétendrait avoir la préséance ou même l'égalité de rang. La réponse est si remarquable que je crois devoir la mettre sous les yeux de votre excellence, elle pourra peut-être un jour lui être utile; si non, au moins elle l'entend mieux que moi.

Le roi a tenu cour aujourd'hui pour la première fois, et il a surpassé l'attente générale par son maintien aisé et l'à-propos de tous ses discours. Il n'a passé personne du corps diplomatique sans lui adresser quelques mots, pas même le républicain, affublé de l'écharpe tricolore. Il me semble qu'il aurait pu mettre quelques nuances dans sa politesse; au moins, s'il a voulu distinguer quelqu'un, celui à qui cet honneur était réservé ne s'en doutera pas. Il porte encore l'uniforme de son régiment, veste noire et culotte blanche, ce qui fait une bigarrure très-comique.

Berlin, ce 18 (27) Novembre 1797.

P. S. Je dois vous prévenir, monsieur le comte, que m. d'Elgin ne sait rien des derniers ordres que j'ai reçus.

9.

Confidentiel et secret.

J'attendais avec impatience une occasion comme celle-ci pour répondre à la communication intéressante dont votre excellence m'a honoré sous la date du 2 (13) Mars, et lui rapporter la suite des dernières ouvertures de la cour de Vienne, dont je lui ai déjà indiqué l'objet. Mais avant d'entrer en matière, je dois me justifier, monsieur le comte, de ne vous avoir pas écrit moi-même, en vous faisant passer par mylord Gower la dépêche du comte de Razoumovsky. Elle m'est rentrée dans un moment où je travaillais à l'expédition d'un courrier pour Pétersbourg, et le paquet dont j'ai chargé m. Gower était déjà fermé. Ces circonstances, dont mon conseiller de légation a eu l'honneur de vous rendre compte par mon ordre, m'auront (je l'espère) obtenu votre indulgence.

Mes relations à S. M. I. № 91, 92 et 95 exposent en détail l'opinion du roi et de ses ministres sur la marche que le cabinet autrichien veut suivre dans cette négociation, et en les méditant votre excellence pourra juger si m-r de Haugwiz a un désir sincère de l'amener à une heureuse issue. Pour moi, accoutumé à voir tous les jours ce ministre changer de masque pour parvenir à ses fins, je n'oserai l'affirmer. Si le gouvernement français pénètre le secret de la négociation, il fera sans doute les plus grands efforts pour la rompre, et une expérience journalière ne prouve que trop combien son influence est prépondérante à cette cour. Tout dépendra, ce me semble, du secret, et un indice assez favorable c'est que jusqu'à ce moment Caillard n'est point instruit de l'affaire. J'en ai des témoignages irrécusables.

L'expédition du courrier de Londres qui m'a remis votre dernière, avait un autre objet que celui que vous supposiez, monsieur le comte, comme vous le verrez par mon dernier

rapport à la cour. Ces instructions adressées au lord Elgin étaient néanmoins peu intéressantes et purement éventuelles. Il n'y a qu'une infraction hostile de la neutralité du Nord de l'Allemagne qui puisse motiver à Berlin des mesures énergiques. Nous n'en sommes pas encore à ce point; mais le cas échéant, il y a tout lieu d'espérer qu'on verrait alors le roi de Prusse sortir de sa léthargie et suivre un système plus conforme à ses intérêts. Ses ministres parlent, il est vrai, avec emphase, de la nécessité d'un concert avec les alliés pour exiger l'évacuation de la rive droite du Rhin par les troupes françaises, et pour écarter la direction des négociations ultérieures qui détermineront le sort de l'Allemagne. Je n'oserais pas dire avec la même assurance que les vœux du ministère soient dirigés vers ce but: j'observerai seulement qu'il est dans les principes du roi, que depuis quelque tems ceux qui l'entourent paraissent animés des sentimens du maître; enfin qu'on parle tout bas de préparatifs et d'armemens. Ces données peuvent paraître décisives dans le lointain, mais de plus près et avec le prisme de l'expérience, elles prennent un autre aspect, et on les trouve encore incomplètes. On se rappelle le passé, on hésite sur le présent, on doute pour l'avenir. C'est l'embarras que j'éprouve, en essayant d'esquisser le tableau de la politique actuelle du cabinet de Berlin. Mais qu'on abandonne le Nord de l'Allemagne, qu'on livre aux Français l'électorat de Hanovre et qu'on ait jeté son dévolu sur ce pays en compensation des provinces démembrées à la rive gauche, c'est ce que je ne crois point et je n'hésite pas d'assurer à votre excellence que le roi est incapable de cette lâche trahison. Plusieurs articles des pièces ci-annexées lui prouveront que mon opinion à cet égard n'est point hasardée.

Je ne saurais mieux répondre à la question que vous me faites, monsieur la comte, sur la manière dont on envisage chez nous la crise actuelle, qu'en vous confiant la lettre que je viens de recevoir hier du prince de Kourakin; mais en le faisant, je prévois avec douleur que cette lecture sera peu

encourageante pour vous, et ce n'est que pour vous obéir. Les réflexions les plus accablantes se présentent en foule. Nous nous entendons, je pense, sans les mettre sur le papier.....

Pour contre-poison je mets d'abord sous vos yeux une lettre de Mallet du Pan, qui devrait être le bréviaire des souverains, et ensuite (comme on donne au spectacle une facétie après un drame bien pathétique), je vous prie de jeter un coup d'oeil sur cet extrait d'une lettre de Paris.

Berlin, ce 21 Mars (1 Avril) 1798.

par m-r Леговой.

P S. Je crois devoir prévenir votre excellence que Sa M. déférant à mes représentations, vient de m'accorder un courrier pour résider à mon poste. Dans tous les cas où il vous plairait de profiter d'une occasion sûre pour Berlin et de me confier vos paquets, je me chargerai avec plaisir de les transmettre à la cour.

10.

Confidentiel.

Les dépêches dont le dernier courrier du chevalier Withworth était chargé pour votre excellence, l'auront instruite suffisamment des vues de notre auguste cour pour arrêter enfin ce torrent qui menace d'inonder toute l'Europe. Appelé à à y concourir, j'ai déjà mis la main à l'oeuvre, et vous verrez, monsieur le comte, par les pièces ci-incluses le résultat de mes premières tentatives. J'abandonne à votre sagesse l'usage qu'il vous plaira d'en faire, et je me bornerai à dire que je ne vois aucun inconvenient de communiquer en secret à mylord Grenville la réponse du ministre prussien aux ouvertures importantes faites par mon organe.

Les conférences officielles dont j'ai l'honneur de vous transmettre les protocoles, furent précédées de plusieurs entre-

tiens avec les ministres, dans lesquels j'ai développé les puis-sans motifs qui invitent le roi à entrer dans notre système, ainsi que les conséquences d'un refus ou d'une réponse déclinatoire. Je regrette infiniment de ne pas pouvoir en mettre les détails sous vos yeux dès aujourd'hui; mais le jeune Vout, porteur de la présente, ne me donne que peu d'instant, et je me trouve dans la nécessité d'attendre une nouvelle occasion pour donner à cet important sujet tout le développement qu'il exige.

La scène qui vient de se passer à Vienne et dans laquelle Bernadote a joué un rôle aussi infâme que Buonaparte dans la métropole du Saint Siège n'est connue ici que depuis deux jours. Elle a fait une vive sensation, mais il est impossible encore de porter un jugement fondé sur l'influence que cet événement pourra avoir sur le système de cette cour. La grande question de la paix ou de la guerre ne peut tarder à se décider, et je n'attends que cela pour réitérer mes représentations; car dans le cas très-vraisemblable de la rupture du congrès, il est tout simple que je considère la réponse qu'on m'a faite comme non avenue et que, sans attendre des instructions ultérieures, j'en demande une nouvelle, conforme aux circonstances.

En attendant, mes dernières lettres de Pétersbourg m'annoncent la nomination du prince Repnin comme premier plénipotentiaire, et on me dit en confidence que je lui serai adjoint. Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que le maréchal est retenu dans son lit par une assez forte indisposition, et son départ est encore incertain, tandis que chaque jour de perdu dans cette affaire est irréparable. Les ministres prussiens le sentent vivement, et ils ont appris avec peine cette détermination de Sa M. qui entraînerait des retards, même si le prince était en bonne santé. Le roi m'avait demandé pour seul plénipotentiaire, et il se flattait qu'on m'expédierait les pleins-pouvoirs par courrier, immédiatement après son invitation. Au reste, la rupture du congrès pourra encore déranger

bien des calculs et exposer le prince Repnin aux désagrémens d'un voyage en pure perte.

J'ai reçu en leur tems les dépêches intéressantes que votre excellence a bien voulu m'adresser sous la date du 23 Mars (3 Avril), et je la supplie d'agréer avec sa bonté ordinaire l'effusion de ma plus vive reconnaissance pour tout ce qu'elles renferment. J'ai été particulièrement ému de l'opinion flatteuse et pleine d'indulgence que vous daignez, monsieur le comte, manifester à l'Empereur sur mon compte. Votre suffrage sera toujours celui dont je m'honorerai le plus; mais j'avoue que c'est avec une grande défiance dans mes faibles moyens que je mesure l'éloignement du but qu'il faut atteindre pour s'en rendre digne. Croyez, mon respectable protecteur, que cet aveu sincère part du fond de mon âme....

Oserais-je me prévaloir d'une bienveillance dont vous me donnez tant de preuves, pour espérer que votre excellence apprendra avec quelque intérêt la distinction dont S. M. I. vient de m'honorer, en me décorant de l'ordre de S-t Alexandre?

Berlin, ce 12 (23) Avril 1798.

11.

Retenu dans mon fauteuil depuis quelques jours par une fièvre qui m'a un peu affaibli, j'avais abandonné la plume, mais l'occasion sûre que m'offre m-r Rogerson m'est trop précieuse pour que je n'essaye pas d'esquisser à votre excellence l'état de la négociation qui se traite à Berlin.

J'ai déjà eu l'honneur de porter à sa connaissance le résultat des deux premières conférences. Peu de tems après, monsieur le prince de Reuss reçut de nouveaux ordres de sa cour par un courrier extraordinaire. La pièce ci-jointe vous en offrira la substance, mais je dois vous observer, monsieur le

comte, que j'ai omis dans cet extrait tout ce qui portait l'empreinte de la méfiance et de l'animosité. Ces sentimens si peu favorables à la conciliation ne sont point déguisés dans les dépêches du baron de Thugut, et d'après une disposition aussi fâcheuse le succès de la négociation devient très-problématique. Cette troisième conférence, dont je joins ici le protocole, n'a pas avancé l'affaire d'un seul pas. Nous avons cependant tenté un dernier effort en combinant les vues des deux cours. L'une, comme vous le voyez, monsieur le comte, voudrait faire précéder l'établissement d'un concert efficace pour mettre des bornes à l'insatiable ambition des républicains. L'autre, guidée par des sentimens moins généreux, voudrait s'assurer auparavant les avantages qu'elle convoite. Il n'y a donc qu'un seul moyen de les concilier, c'est de dire au cabinet de Berlin: engagez-vous à sauver l'Allemagne, et le chef de cet empire vous garantira par le même acte les concessions que vous désirez. Tel a été notre plan en qualité de médiateurs, et dans ce but m-r le maréchal prince Repnin a proposé confidentiellement aux deux parties un acte éventuel à conclure, qui stipulerait les bases d'un concert pour accélérer la pacification germanique, ou pour garantir sa neutralité en cas d'une nouvelle guerre avec l'Autriche, et qui assurerait en même tems les dédommagemens exigés pour la maison d'Orange et celle de Modène, ainsi que quelques autres prétentions de la Prusse, comme la concession du droit de non appellando pour les principautés d'Anspach et de Bareuth et la suppression des procédures relatives aux affaires de Franconie. Ce projet d'acte, présenté par m-r le maréchal aux plénipotentiaires respectifs, a paru leur être agréable; mais il a été pris ad referendum, sans aucune discussion. Les courriers sont partis avant-hier. Voilà où nous en sommes, monsieur le comte. Je suis vivement affecté de ne pouvoir donner à votre excellence des nouvelles plus agréables.

Ce que j'ai dit dans ma précédente au sujet de Sieyès exige encore un mot d'explication. Il a été annoncé ici

comme ambassadeur, et on a répondu assez catégoriquement que la cour de Berlin avait posé en principe de ne point recevoir de ministre du premier ordre; quant à la personne même de Sieyès, les instructions adressées à m-r Sandoz portaient qu'en tâchant de l'éluder, il devait faire connaître le désir du roi que le successeur de Caillard imitât la conduite modérée de ce républicain, dont on a été toujours satisfait. M-r Sandoz n'avait pas encore eu le tems de remplir ces ordres quand il en a accusé la réception, et il annonce que Sieyès était sinon parti, au moins sur le point de se mettre en route. S'il ne reçoit donc pas de nouvelles lettres de créance, on doit s'attendre qu'en arrivant ici il ne pourra point y déployer de caractère public.

Ce que j'ai eu l'honneur de vous mander dernièrement, monsieur le comte, au sujet de la Suède, ne m'a point été confirmé jusqu'ici.

A en juger par les dates, on devrait déjà connaître ici la sensation qu'aura faite au Directoire le refus de l'alliance proposée par Caillard; mais les ministres du roi persistent à dire qu'ils sont encore dans l'ignorance à ce sujet.

Berlin, ce 8 (19) Juin 1798.

12.

Jamais le retard des nouvelles d'Angleterre ne m'a été aussi sensible qu'en ce moment. Il nous manque déjà trois postes, et on n'a que des nouvelles confuses de Buonaparte. Quelques lettres d'Italie assurent qu'il s'est emparé de Malte; mais je ne crois point à la possibilité d'un coup de main contre ces braves chevaliers. D'ailleurs, les nouvelles les plus fraîches de Paris n'en font aucune mention. La conviction où je suis, que le trop heureux brigand, qui ose s'aventurer sur les mers, n'échappera point à la flotte anglaise, redouble en-

core mon impatience d'en recevoir la nouvelle et de m'en réjouir avec vous, m-r le comte.

En attendant, je n'ai pu échapper à l'humiliation de voir l'infâme Sieyès au nombre de ceux qui s'appellent mes collègues. Il y a deux jours qu'il est dans cette ville, mais non point en qualité d'ambassadeur, comme le Directoire le projetait. Votre excellence n'ignore pas, que la cour de Berlin s'y est opposée. Comme les cinq ires ont déferé à ses représentations, en nommant Sieyès envoyé extraordinaire, on doit s'attendre à voir admettre cet homme couvert du sang de son roi, et recevoir des protestations d'amitié par l'organe de celui qui cita le père du roi régnant à la barre de l'Assemblée Nationale.

*) Quelle que soit ma profonde indignation, m-r le comte, d'être témoin d'une pareille ignominie, je me flatte encore que l'excès du mal pourra produire quelque bien. Ce misérable, enhardi par le succès, auquel il avait si peu de droits de s'attendre, en se croyant tout permis, trouvera peut-être un terme aux lâches complaisances de cette cour. Avec l'horreur qu'il m'inspire, il me semble impossible qu'il puisse s'insinuer, comme son prédécesseur. J'ai reçu, par différentes voies, l'avis que Sieyès a été précédé d'une cinquantaine de propagandistes, répandus dans les états prussiens. Le gouvernement en est informé, et quoiqu'il paraisse le révoquer en doute, on peut espérer que cette circonstance déterminera à faire surveiller de près le nouveau ministre républicain. Enfin, il y a plusieurs chances dans les probabilités, qui peuvent conduire sinon à une rupture, au moins à une juste méfiance envers les usurpateurs dont il est le représentant. On sait déjà que le refus de leur alliance leur a donné beaucoup d'humeur, et que, malgré l'opposition du roi de Prusse, ils persisteront à demander la démolition d' Ehrenbreitstein et des forteresses sur la droite du Rhin. Ce n'est que sur des articles moins essentiels, comme celui des dettes par exemple,

*) Отсюда писано цифрами.

qu'on les croit disposés à quelque modification dans leur demande à la charge du corps germanique. La pièce chiffrée ci-incluse contient la reponse de m. Wassilieff à l'avis que je lui avais donné sur le renouvellement d'un traité de subsides entre la France et la Suède.

*) Ma dernière lettre, № 12, a été confiée à m-r Rogerson, qui a quitté cette ville le 9 du courant v. style.

Berlin, ce (12) 23 Juin 1798.

13.

La nuit du 30 Juin au 1 Juillet n. st. a offert dans cette capitale un spectacle dont les amis de l'ordre et de la tranquillité publique redoutent le funeste exemple, quoique l'événement en lui même ne soit pas de nature à justifier ces allarmes. Comme il pourrait être exagéré ou défiguré dans les rapports qui parviendront à votre excellence, je m'empresse de lui en rendre compte.

Parmi les préparatifs qu'on faisait ici pour la prestation des hommages, on voyait construire trois arcs de triomphe sur la grande place du château, et dans les intervalles s'élevaient des estrades en forme de cirque pour placer une partie des spectateurs. Le peuple, observant que tous ceux qui seraient hors de l'enceinte ne jouiraient point du spectacle, murmurait depuis quelques jours, et son mécontentement augmenta lorsqu'il apprit que les places de l'amphithéâtre seraient louées à un prix assez haut. Le roi, qui, dit-on, ignorait cet arrangement, fut informé à son retour des motifs qui excitaient le mécontentement du public. Après avoir examiné l'emplacement lui-même, il manifesta son indignation de ce qu'on voulait, dit-il, le faire voir pour de l'argent, et donna ordre d'abattre tout l'édifice, qui était presque

*) Тутъ прекращаются цифры.

achevé. On avait sans doute droit de s'attendre que cette extrême condescendance d'un monarque pour les vœux de son peuple ferait taire toutes les clameurs et qu'un ciel serein éclairerait l'auguste solennité qui renouvelle le pacte social de la monarchie. Cependant, dans la soirée du 30, plusieurs groupes nombreux se forment sur la place du château; des malveillans répandent le bruit que le roi avait abandonné au peuple le soin de détruire tout l'amphithéâtre, et aussitôt on mit la main à l'oeuvre. La multitude, au nombre de quelques milliers, se jette sur l'édifice, arrache les planches et les emporte. Le commandant, instruit de ce désordre, arrive pour le faire cesser. Il harangue le peuple, mais sans aucun succès. La première garde, beaucoup trop faible, est repoussée; enfin le maréchal de Mollendorff fait avancer un détachement de cavalerie et parvient bientôt à dissiper l'attroupement. On s'est saisi d'une quinzaine de mutins, et vers les deux heures le calme a été entièrement rétabli.

On assure aujourd'hui que la cérémonie aura lieu devant la façade opposée du château, selon l'ancien usage; car le premier arrangement était une innovation à l'ordre suivi sous les règnes précédents. Je ne manquerai pas de rapporter en son tems à v. e., si cette assertion est fondée.

Berlin, ce 22 Juin (3 Juillet) 1798.

14.

Шифровано.

Le tumulte qui a eu lieu dans cette capitale, dans la nuit du 19 au 20 v. s., ne semble point avoir été prémédité. Il est très-vraisemblable qu'on aurait dissipé l'attroupement sans coup férir, si le commandant de la ville eût mis plus de discernement dans ses dispositions. La première troupe qu'il a fait agir, était des artilleurs qui ne portent d'autres armements qu'une épée fort courte; d'ailleurs six hommes et un

caporal ne pouvaient pas en imposer aux mutins, et on les culbuta sans peine. Le reste du corps de garde d'artillerie eut le même sort, et on s'accorde à dire que le général Goetz, commandant de la ville, a été insulté et même frappé par la populace. La présence du maréchal de Mollendorf n'arrêta point l'audace des séditieux, et le premier détachement des gens-d'armes fut accueilli comme l'infanterie par une grêle de pierres. Aussitôt qu'on donna l'ordre de charger, l'attroupement se dissipa en peu de tems; mais les coups de sabres n'ont pas suffi, et il y a eu une cinquantaine de blessés. Les gens d'armes et les housards ont montré beaucoup de bonne volonté; quelques uns ont reçu de légères contusions par les pierres. La nuit suivante le calme n'était pas entièrement rétabli, et malgré les fortes patrouilles qui parcouraient les rues, vers les dix heures du soir le maréchal de Mollendorf, qui se rendait sur la place du château, a été hué par le peuple. Quelques heures avant, des ouvriers qui se promenaient dans le parc et qui étaient pris de vin, ont crié: Vive la liberté et l'égalité! La garde est venue à tems pour s'en saisir. Enfin il y a eu ici du tumulte dans un quartier éloigné de la ville. Ce qu'il y a de plus fâcheux dans ces différentes scènes, c'est qu'on a entendu dans plusieurs groupes des imprécations contre la personne du roi. Quoique le public n'admet aucune influence étrangère dans ces mouvements séditieux, les amis du gouvernement ne peuvent dissimuler leur inquiétude que l'exécrable Sieyès n'y trouve des motifs pour l'exécution des projets révolutionnaires.

Берлинъ, Іюня 22 (Іюля 3) 1798 года.

15.

Berlin, le 6 (17) Juillet 1798.

Шяфровано.

La négociation dans laquelle notre auguste cour est intervenue par sa médiation, prend une tournure qui n'annonce

rien de favorable. Une raideur excessive de part et d'autre, des prétentions sans cesse renaissantes, un aveuglement inconcevable sur les suites désastreuses de cette fatale désunion, tel est le triste spectacle que nous avons sous les yeux.

Votre excellence se rappellera un projet de convention éventuelle proposée de notre part après la troisième conférence et dont j'ai eu l'honneur de lui rapporter les points principaux par ma dépêche. Le ministère prussien, en le commentant dans une espèce de note verbale sous le titre d'observation, a non seulement rejeté ce moyen conciliatoire, mais a affiché de nouvelles prétentions, par exemple: si la cour de Vienne obtient quelques avantages en Italie, le roi de Prusse révoquera sa renonciation à toutes indemnités en Allemagne, le dédommagement des électeurs ecclésiastiques doit être considéré comme une complaisance de la part de la Prusse en retour de celle qu'on demande pour le prince d'Orange. Elle refuse constamment de s'occuper du duc de Modène. Cette déduction me mènerait trop loin. Il suffira de dire que dans notre réplique nous n'avons point dissimulé aux plénipotentiaires prussiens, que si on se décidait à Vienne de lever la négociation, cette détermination ne serait qu'une suite de la marche inverse qu'ils ont suivie. En même tems nous avons demandé au ministère autrichien de faire une prompte réponse, accompagnée de son ultimatum.

On en était là, lorsqu'il est arrivé un courrier au prince de Reuss, avec un long commentaire de sa cour sur ce même projet de convention éventuelle. Les observations de monsieur de Thugut ne sont guère moins éloignées que celles de monsieur de Haugwitz du point qui pourrait rapprocher les deux cours. Bref, il y a tout lieu de craindre que la conciliation ne soit impossible, et on a parfaitement bien jugé à Londres, monsieur le comte, en prévoyant que le mauvais génie de monsieur de Haugwitz prévaudrait sur toutes les raisons de saine politique.

16.

Les expressions me manquent pour témoigner à votre excellence combien je suis sensible à l'intérêt qu'elle daigne prendre à ma santé, aux conseils dont elle m'honore et à l'opinion indulgente qui la porte à croire que mes faibles moyens sont bons à quelque chose. C'est la seule fois que j'ose me permettre d'être d'un avis différent du vôtre, monsieur le comte. Votre candeur et votre loyauté me sont assez connues pour que je me livre sans réserve à la satisfaction d'avoir obtenu votre suffrage; mais je dois à la vérité de vous dire que je ne mérite point cette excessive indulgence. Croyez moi, mon respectable protecteur, le zèle est mon seul mérite, et notre Patrie offre des sujets qui feront bientôt oublier que j'existais dans la carrière. Puisque votre excellence veut bien s'occuper de mon petit individu, je lui dirai que j'ai fait divorce avec la fièvre depuis une quinzaine de jours, et que je suis assez bien actuellement pour pouvoir reprendre mes occupations ordinaires. Elles sont au reste beaucoup moins nombreuses depuis l'arrivée du maréchal, qui, comme vous le savez, est un travailleur infatigable. Je vais incessamment me remettre à l'exercice du cheval, moins par régime, je vous assure, que pour prouver mon respect pour vos conseils.

Nous allons perdre mylord Elgin. Cela me fait une peine infinie; sa société était un besoin pour mon coeur, accoutumé à trouver en lui mêmes sentiments, mêmes opinions, mêmes principes sur les affaires. Il est si estimé par tout le public, et leurs majestés le distinguent si particulièrement, que personne ne pourra le remplacer en entier. Je n'hésite pas à le dire. Si votre excellence peut concourir à le faire retourner bientôt à son poste, elle rendra un véritable service à la cause générale, et par l'amitié que je porte à mylord Elgin, je vous en aurai la plus vive obligation. Il n'est peut-être pas indifférent que les ministres des cours alliées soient

unis par penchant et par identité de principes; sous ce rapport je trouve qu'il y a peu d'égoïsme dans ma prière.

Pouvez-vous m'expliquer comment fait l'amiral Nelson pour ne pas rencontrer Bonaparte? Moi je n'y conçois rien, je l'avoue, et ma patience est épuisée.

Le comte de Cobenzel retourne à Pétersbourg, en prenant sa route par Berlin. Nous l'attendons d'un moment à l'autre. Мнѣ кажется несомнительнымъ, что сіе поспѣшное путешествіе предвѣщаетъ войну и что Вѣнскій дворъ посылаетъ перваго своего министра къ намъ для узнанія въ точности, въ какой мѣрѣ считать можно на содѣйствіе наше. Я имѣю нѣкоторыя причины думать, что К... *) нами доволенъ будетъ.

17.

Berlin, ce 20 (31) Juillet 1798.

Шифровано.

Les apparences sont aujourd'hui plus favorables pour le succès de notre négociation qu'elles ne l'étaient à l'époque de ma dernière dépêche. Le 20 du courant n. st., les ministres prussiens nous ont adressé une note verbale en réponse à celle dont j'ai fait mention. Par cet office, ils semblent avoir particulièrement à coeur de se disculper du reproche de défiance ou de jalousie envers la cour de Vienne. Ils consentent, quoique conditionnellement, d'accorder une indemnité au duc de Modène; ils demandent à reprendre la discussion sur le dédommagement des princes de l'empire, lésés par la cession de la rive gauche; ils s'engagent d'y apporter toutes les facilités possibles. Ils invitent enfin la cour de Vienne de concerter les moyens pour pourvoir à la sûreté future de l'Allemagne, et pour cet effet d'ouvrir la neutralité du Sud, tandis que le roi remplirait la même tâche pour le Nord. Mais, dit monsieur de Haugwitz (car ce mot est toujours dans sa

*) Такъ въ подлинникѣ.

bouche et dans sa plume), mais ne vaudrait-il pas mieux de laisser provisoirement de côté les objets annoncés dans l'article premier de l'acte éventuel, c'est à dire, la renonciation des deux cours à tout dédommagement en Allemagne, et de n'en reprendre la discussion, qu'après que le tems y aura répandu un plus grand jour? Son arrière-pensée en faisant cette singulière proposition était, de gagner du tems pour connaître l'objet et le résultat des négociations de Selz, pour savoir si l'Autriche peut se ménager quelque avantage ou quelque acquisition nouvelle sans reprendre les armes, de pénétrer les vues de la cour de Vienne sur le sort des princes à dédommager, afin de pouvoir dans l'occasion renforcer son parti de ceux que l'Autriche aurait voulu traiter avec moins de bienveillance. Enfin, l'astucieux ministre se ménageait un prétexte pour dépouiller l'Allemagne, si la négociation ne se terminait pas selon ses vœux. Vous sentez, monsieur le comte, qu'on n'a pas été la dupe de ce stratagème, dans une conférence générale tenue le 23 du courant. Nous avons présenté aux ministres prussiens qu'un travail sur les indemnités et sécularisations serait inutile et manquerait de bases, tant que les intérêts des deux principales cours resteraient en litige, et qu'il importe de décider au préalable si elles renoncent ou non à quelque dédommagement. Les débats sur ce point ont été assez longs. Nous avons tenu ferme. Cependant la question restait indécise. Les plénipotentiaires du roi prétendaient que la renonciation de ce prince serait latérale, parce qu'il n'a aucun moyen d'agrandir ses états ailleurs qu'en Allemagne, tandis que l'empereur pouvait s'étendre en Italie et se dédommager par là des sacrifices qu'il apporte à l'empire, on réfutait cet argument par la démonstration très-simple que toute extension de limites de l'Autriche de ce côté serait autant de conquêtes sur la démocratie, auxquelles la Prusse par un intérêt mieux entendu devrait applaudir. Elle-même, ajoutez nous, serait toujours libre d'employer tous les moyens en son pouvoir pour s'étendre dans les pays limitrophes, tels que la Hollande, qui gémit sous le joug des anarchistes. Mon-

sieur le prince de Reuss déclara que sa cour verrait un pareil événement non seulement sans jalousie, mais avec une vive satisfaction. Cet appât rendit monsieur de Haugwitz plus coulant. Il lui échappa de dire: ne serait-il possible de rédiger le premier article de manière à rétablir l'égalité des chances? Je m'empressais de le prendre au mot et je rédigeai sur-le-champ, en présence des plénipotentiaires, un nouveau projet d'article dans les termes suivants: „au reste il ne sera formé de la part de sa majesté l'empereur, ni de la part de sa majesté le roi de Prusse, aucune prétention à la charge de l'Empire Germanique à titre d'indemnités des pertes que leurs dites majestés ont faites pendant la guerre contre la république“.

Monsieur de Haugwitz prêta l'attention la plus suivie à la lecture de cette minute, et après que j'eus expliqué les motifs du changement, il me pria de laisser le papier entre ses mains. J'étais loin de m'attendre qu'il pût produire quelque effet. Jugez, monsieur le comte, de ma surprise et de ma satisfaction, lorsque quelques jours après monsieur le prince Repnin reçut une lettre des ministres, qui annonce que le roi les autorise d'acquiescer au changement proposé dans la dernière conférence, en adoptant ma rédaction du premier article par le contre-projet de la cour de Vienne. Il semble hors de doute qu'il ne rencontrerait aucune opposition de sa part. Dès ce moment, la négociation a une base, et je ne désespère plus de son succès. L'embarras du chiffre ne me permet pas de développer ici les motifs de mon opinion, mais j'y reviendrai par la suite en communiquant à votre excellence le résultat ultérieur de cet heureux rapprochement.

Comme monsieur le prince de Repnin a jugé à propos de différer son rapport à la cour sur les objets que je viens de mettre sous vos yeux, je vous supplie, monsieur le comte, de ne pas en parler encore à mylord Grenville ¹⁾.

¹⁾ Далѣе до конца—безъ цифръ.

Р. В. Извѣстный вашему сіятельству Mallet du Rap, который теперь въ Лондонѣ, желаетъ весьма имѣть къ вамъ доступъ. Я видѣлъ письмо, изъясняющее сіе желаніе. Сколько судить можно по его сочиненіямъ, онъ человѣкъ здравомыслящій, и сужденіе его о дѣлахъ, а паче о революціи, было весьма основательное. Я думаю, что ваше сіятельство могли бы иногда отъ него получать полезныя о замыслахъ Французскихъ свѣдѣнія.

18.

Par ce que j'ai éprouvé moi-même, j'apprécie vivement la satisfaction que ressentira votre excellence en recevant les ordres dont ce courrier est porteur. On peut se glorifier du nom russe en voyant la résolution magnanime que notre Auguste Maître vient de prendre. Je vous en félicite du fond de mon âme, mon respectable collègue.

Tout ce que je pourrais ajouter à cette expédition ne compenserait point la perte d'un tems précieux; je me bornerai donc a présenter ci-jointes à votre excellence les copies des ordres que j'ai reçus par le porteur, et je ne mettrai aucun retard à l'instruire de ce que j'aurai fait en exécution de ces ordres.

M. le comte de Cobenzel, arrivé ici hier matin, doit remettre au roi une lettre autographe de l'empereur, et ensuite nous aurons probablement une conférence générale où le ministre assistera. Il n'y a, je pense, aucun doute que messieurs les Prussiens deviendront beaucoup plus traitables dès qu'ils connaîtront le parti énergique que notre cour vient de prendre, et je compte parler à Haugwitz avant la conférence.

Je me flatte, monsieur le comte, que vous daignerez vous occuper un peu de moi, lorsque vous travaillerez à l'expédition du porteur, et en attendant, je vous supplie d'agréer l'hommage du respectueux et inviolable dévouement avec lequel etc.

Berlin, ce 5 Août n. s. 1798.

P. S. Il s'entend de soi même, monsieur le comte, que les annexes ne sont que pour vous seul.

19.

Шифровано.

Berlin, ce 7 Août n. s. 1798.

Votre excellence aura déjà été sans doute informée de l'arrestation d'une frégate suédoise par les Anglais et des explications qui ont eu lieu à la suite de cet événement entre le consul de Suède et lord Grenville. Le poste que vous occupez, monsieur le comte, vous mettant à portée de suivre la marche de cette affaire, vous devez être également instruit du désir qu'a témoigné le roi de Suède de la terminer à l'amiable et sans aucune publicité. Mais voici quelques avis, monsieur le comte, sur ce même objet, et qui m'ont été communiqués par notre chargé d'affaires à Stockholm. Je transcris littéralement ce qu'il me mande en date du 27 Juillet nouv. style: „J'ignore si telle complaisance eut été compatible avec l'événement, mais il est certain qu'elle aurait „produit un effet salulaire. Le roi aurait d'autant plus senti „l'obligation qu'il aurait eue à l'Angleterre d'avoir ménagé son „pavillon qu'il croit infiniment humilié aux yeux de l'Europe „entière par l'arrestation de la frégate. Les ordres donnés „pour continuer les convois de la manière susmentionnée le „prouvent déjà suffisamment. La nation suédoise étant excessivement vaine, le public même eu aurait su gré au gouvernement anglais, et il aurait acquis des titres à sa reconnaissance. Maintenant il est plus que probable que les „Français vont profiter du mécontentement qui se manifeste „ici contre l'Angleterre. Le consul français Delille travaille „de tout son pouvoir pour échauffer les esprits, et il attend „un bon aide dans Lamarque, qui selon son dire doit arri-

„ver incessamment. Le ministère prétend n'en avoir pas encore „l'annonce officielle, mais il assure que toutefois ce ne sera „pas en qualité d'ambassadeur“.

Quelques importantes que puissent être les observations de monsieur Vassilief, c'est particulièrement la conviction où je suis qu'elles ne sauraient produire de meilleurs effets qu'en passant par l'organe de votre excellence, qui m'a déterminé à les soumettre à sa sagesse.

20.

L'expédition d'un courrier pour Pétersbourg, que je viens de faire à l'instant, ne me laisse que quelques minutes pour informer votre excellence de la malheureuse issue de notre négociation. L'obstination de cette cour dans son prétendu système de neutralité, qui n'est autre chose qu'une paralysie morale, a mis un terme à nos efforts pour l'engager dans une coopération active pour le salut de l'Empire Germanique. Comme les ministres du roi se sont constamment refusés à unir leurs mesures de défense pour le Nord avec celles qui garantiraient la neutralité du reste de l'Allemagne, et qu'ils ont déclaré que même dans le cas d'une reprise d'armes entre la France et le corps germanique, ils resteraient spectateurs oisifs de cette lutte décisive pour le sort de tous les gouvernemens, votre excellence conviendra que la dignité des deux cours impériales ne permettait pas d'insister plus longtems, et qu'il n'y avait plus lieu à discussion sur les objets secondaires, tels que sécularisations, indemnités etc. Notre conférence générale du 29 de ce mois doit donc être la dernière. M-r le maréchal prince Repnin et m-r le comte de Cobenzel prennent aujourd'hui congé du roi et partent incessamment, le premier pour Vienne et l'autre pour Pétersbourg. Dans cet état de choses, monsieur le comte, il est consolant pour nous de pouvoir nous dire que c'est notre auguste cour qui donne l'exemple de la sagesse et de la fer-

meté, et que cette méfiance de ses forces qui a perdu tant d'états est un sentiment inconnu à notre cabinet.

J'imagine qu'après les nouvelles encourageantes que votre excellence a reçues par le dernier courrier, elle sera peu affectée de ce que j'ai l'honneur de lui transmettre aujourd'hui, et c'est d'elle que j'attends avec confiance un antidote contre tout ce que j'ai à souffrir *).

Они дрожатъ отъ страху, предвидя дѣйствіе, какое произведетъ у насъ безстыдное ихъ порабощеніе Французамъ. Весьма желательно усилить сей страхъ, и къ вашему сіятельству въ томъ дополнительное мое донесеніе о сихъ предметахъ отправлено будетъ при первомъ удобномъ случаѣ.

Berlin, le 31 Juillet (11 Août) 1798.

21.

Les efforts de notre Auguste Maître pour le salut de l'ordre social doivent lui concilier la reconnaissance et l'admiration de toute l'Europe. Je suis persuadé que la cour qui a le bonheur de vous posséder, m-r le comte, partagera ces sentimens, et qu'elle s'empressera d'assurer l'effet des dispositions magnanimes de Sa Majesté Impériale, en se prêtant sans délai à la confection du traité qu'on lui propose. Le Conseil de s. m. britannique est trop éclairé, sans doute, pour hésiter dans un moment aussi décisif. Il sentira de même que la prestation d'un secours aussi efficace lui offre la perspective d'une paix solide et glorieuse, qui couronnera les efforts généreux de la nation pour maintenir son indépendance et défendre son gouvernement contre toutes les entreprises des factieux. Si le plan développé dans la dépêche de m-r le chancelier a son

*) Далѣе до конца въ цифрахъ.

exécution, les succès de la nouvelle ligue me semblent certains: il ouvre un vaste champ aux opérations les plus salutaires et aux plus belles espérances. Je m'y livrerai sans contrainte dès que v. e. m'apprendra que le chev. Whitworth est muni des pleins-pouvoirs nécessaires. Rien n'égale mon impatience d'avoir de vos nouvelles.

Il y a deux points à éclaircir, m-r le comte, dans les dépêches que j'ai l'honneur de vous transmettre: 1-o, ce qui concerne le traître et le parjure Kosciusko; 2-o en combien il serait encore possible de renouer la négociation de Berlin.

Pour le premier objet, la copie ci-jointe de mon rapport en cour, № 126, ne laisse à désirer aucune explication ultérieure. Quant au second, je dois observer à votre excellence, qu'après la rupture de nos conférences, m. le comte de Haugwitz a manifesté à m. le prince Repnin l'intention de transiger avec la cour de Vienne sur l'article des indemnités ou dédommagemens quelconques, si elle y consentait, sans exiger cette coopération active de la part de la Prusse, sur laquelle on s'est expliqué ici d'une manière si déshonorante. On n'a pas relevé ce propos, mais j'ai lieu de croire, d'après mes conversations avec m. le comte de Cobenzel, que la cour y prêterait les mains, si la nôtre le croit convenable. Or, comme Sa Majesté Impériale me témoigne le désir de reprendre et terminer la négociation, pourvu qu'elle ne s'écarte pas trop de l'ultimatum autrichien, je crois agir selon ses vues en sondant dès aujourd'hui m. de Haugwitz sur cette dernière proposition énoncée au maréchal. Si je le trouve dans les mêmes sentimens et s'il me paraît de bonne foi, je m'efforcerai de mettre sur le tapis l'article des indemnités, et il sera d'autant plus facile de tomber d'accord que le mode était déjà convenu, c'est-à-dire, que m. le comte de Cobenzel a mis en avant l'idée de borner les dédommagemens des princes lésés, par des dons pécuniaires ou des pensions à terme illimité à la charge des ecclésiastiques, et m-r de Haugwitz a déclaré alors que le roi y consentirait volontiers.

Si mes espérances ne sont pas déçues et au cas qu'on puisse encore passer un acte entre les cours de Vienne et de Berlin sous notre médiation, les stipulations en seraient à peu près les suivantes: 1^o, renonciation réciproque des contractans à toute indemnité aux dépens de l'Empire; 2^o, dédommagement des princes lésés par le moyen indiqué ci-dessus, en s'opposant à toute concession territoriale ou changement de souveraineté dans l'Empire. Le prince d'Orange et le duc de Modène seraient soumis à cette règle invariable. 3^o, intervention de la Prusse auprès du gouvernement français et bons offices pour obtenir la neutralité de l'Empire en cas de rupture avec l'Autriche. 4^o, peut-être la concession du droit de non appellando pour les principautés d'Anspach et Baireuth. Je doute que la cour de Vienne ait la même condescendance pour les affaires de Franconie. Enfin, je proposerais (quoiqu'entre nous je n'aye point d'ordre) d'insérer un article dans l'acte, qui détermine de la manière la plus précise et la plus obligatoire envers les deux cours impériales les termes de la neutralité de la Prusse.

J'ai promis à votre excellence de lui rendre compte de mes démarches en exécution des ordres de l'Empereur sous la date du 13 Juillet, et je m'acquitte aujourd'hui de cet engagement en vous faisant passer, m. le comte, la copie de mon rapport à ce sujet.

Dans quelques heures je ferai partir un courrier pour Vienne avec l'ordre de l'Empereur à m. le prince Repnin, dont une copie se trouve parmi les annexes, et j'instruirai le maréchal du résultat d'une conférence que je vais avoir avec Haugwitz. En attendant que je remplisse le même devoir envers vous, m. le comte, daignez recevoir avec votre indulgence ordinaire l'hommage des sentimens etc.

Berlin, ce 10 (21) Août 1798.

22.

Berlin, ce 12 (23) Août 1798.

Un courrier, arrivé à Sieyès avant-hier au soir, a apporté un rapport du ministre de Prusse, dont voici la substance:

„Je n'ai que quelques minutes pour rapporter à votre majesté qu'après une séance très-orageuse du Directoire, on a expédié aujourd'hui plusieurs courriers en Allemagne et en Italie. Ils sont chargés de notifier la déclaration de guerre contre l'Autriche et portent l'ordre aux armées de commencer les hostilités. Tout me porte à le croire. Il m'est impossible de donner plus d'étendue à ce rapport, et je suis obligé de remettre tous les détails à une autre occasion.“

M. le comte de Haugwitz m'a fait cette communication ce matin, précisément dans les termes dont je me sers en la transmettant à votre excellence. Elle observera peut-être une contradiction entre cette assurance si positive, ils sont chargés etc. et la phrase suivante: tout me porte à le croire etc. Je l'ai fait sentir à m. de Haugwitz, qui en est convenu en ajoutant: m-r Sandos est très-circonspect, mais je vois qu'il a eu des données sûres.

Je me suis empressé de communiquer cet avis important à m-r Garlick, et je profite avec plaisir de la résolution qu'il a prise de le remettre à sa cour par un exprès. V. e. me pardonnera si je me borne à ces lignes, ayant deux expéditions à faire à la fois: l'une à Pétersbourg, l'autre à Vienne; il ne me reste qu'un moment pour lui renouveler l'hommage etc.

23.

Le courrier porteur de la présente m'a remis une lettre de m-r le chancelier, par laquelle s. a. daigne me communiquer

en termes généraux l'objet des ordres qu'on vous adresse, monsieur le comte. Leur extrême importance me détermine de ne pas retenir ce courrier une seule minute de plus que le tems nécessaire pour sa réexpédition. Je l'emploierai à transmettre à votre excellence avec la plus grande concision ce qui me semble le plus digne d'être porté à sa connaissance.

M-r le maréchal prince Repnin m'a renvoyé le premier courrier que j'avais dépêché à Vienne. Il approuve mon idée de reprendre les conférences de Berlin, malgré le peu de succès qu'on puisse en attendre et la méfiance plus forte que jamais du ministère autrichien envers celui auprès duquel je me trouve. Le maréchal croit et m-r de Thugut ne conteste pas non plus, que le masque même de la négociation (si l'on peut parler ainsi) peut produire quelque bien, en persuadant au gouvernement français que les deux cours impériales sont en bonne harmonie avec la Prusse. Le projet d'un article qui restreindrait la neutralité de la Prusse dans les bornes de la justice et de l'impartialité, a obtenu également le suffrage du prince Repnin; mais m-r de Thugut garde le silence sur cet objet, et en général ses dernières instructions au prince Reuss sont vagues et indéterminées.

L'Empereur a eu la bonté de répondre à des rapports que je lui avais faits après la rupture des conférences. Cependant Sa Majesté n'entre dans aucune explication sur cet événement, d'où il résulte que ses ordres antérieurs dont je vous ai donné copie, monsieur le comte, doivent encore servir à ma direction. En combinant toutes ces circonstances, je me suis décidé à une nouvelle tentative pour la conciliation des deux cours. A en juger par un entretien que j'ai eu avant-hier avec m-r le comte de Haugwitz, la reprise de nos conférences pourra avoir lieu sans qu'aucune des parties transigeantes ait l'air d'aller au devant de l'autre. Le prétexte sera la vérification de mon nouveau plein-pouvoir en qualité de médiateur, motivée par l'absence du maréchal, vu que le premier nous était commun à tous deux.

Sieyès a fait de nouveaux efforts pour entraîner cette cour, mais des indices assez sûrs me portent à croire qu'ils ont été infructueux. Il est avéré au moins que Sieyès a été très-mécontent de la réponse qu'il a reçue au nom du roi. Pendant une quinzaine de jours il avait rompu tout commerce avec m-r de Haugwitz et déclamé hautement contre lui. Le dernier ne ménageait pas les termes non plus en parlant des Français. Il y a quelques jours que Sieyès est retourné chez Haugwitz; rien n'annonce cependant qu'ils se soyent accouquinés de nouveau. Le ministre d'état a été même jusqu'à me dire avec l'expression de la joie, qu'il espérait bientôt être délivré du régicide. On croit qu'il se dégoûtera et nous purgera lui-même de sa présence. Je ne saurais encore déterminer jusqu'à quel point cette opinion mérite confiance.

Les nouvelles de Constantinople en date du 10 Août portent que le 28 Juillet Murad-Bey et les Scheiks, à la tête d'une nombreuse armée d'Arabes, ont attaqué, à une journée du Caire, l'armée de Buonaparte, et l'ont entièrement mise en déroute, avec perte de 8000 morts et de 2000 prisonniers; parmi les derniers se trouvent Magalon, consul de France en Egypte, et Ventura, interprète de la flotte de Toulon; on a envoyé l'un et l'autre enchaîné à Constantinople. Dix mille Arabes doivent être restés sur la place. Djezzar-Bacha, célèbre par ce qu'en rapportent les voyages de Volney, s'avancait à grandes journées avec une autre armée d'Arabes pour couper les Français. La nouvelle de la défaite de Buonaparte tire son origine d'un avis qui a été porté par un capitaine d'un bâtiment turc, arrivé de Tarse en Cilicie. Il a rapporté qu'au moment de son départ il était arrivé là-bas deux courriers dépêchés de Damiette à Constantinople, chargés de la nouvelle dont il vient d'être fait mention. On observe que, comme les courriers de Damiette ont pris leur chemin par la terre, le capitaine turc, ayant fait son voyage par mer et étant favorisé par les vents, a pu facilement les devancer. Mais s'il faut suspendre encore son jugement sur la nouvelle qui parle de la défaite effective de Buonaparte, il est hors de doute

cependant que les Français, sur leur route au Caire, ont trouvé Murad-Bey à la tête de 100 m. Arabes et que Djezzar-Bacha s'avance à grands pas, afin de les couper. Ce dernier, outre une cavalerie très-considérable, a avec lui 12 m. Albaniens, les braves du pays.

Cette agréable nouvelle est donnée par m-r de Knobelsdorff. La dépêche a passé par Vienne, d'où mon courrier l'a apportée ici. Il y a malheureusement quelques circonstances qui élèvent encore des doutes sur son authenticité. D'abord, le silence du prince Repnin et du baron de Thugut, tandis que le dernier doit avoir reçu vers le même tems un courrier de l'internonce impérial, annoncé par m-r de Knobelsdorff. Ce qui ranime mes espérances, c'est que le dernier donne pour officielle la marche de Murad-Bey à la tête de 100 m. hommes et celle de Djezzar-Bacha avec une armée non moins considérable.

M-r le chancelier me mande que si la Porte Ottomane peut se passer de nos forces de terre et que la cour de Londres adopte notre plan, toute l'armée de 60 à 70 m. hommes, prête à entrer en Turquie, se portera dès lors au secours de l'empereur des Romains. Il termine sa dépêche par ces mots: Какъ скоро все сіе установится, вы получите наставленіе о сообщеніи самымъ дружескимъ тономъ всего потребнаго Берлинскому двору. D'ici-là je garderai donc le silence le plus absolu, comme je l'ai fait jusqu'ici, et je n'admets d'exception qu'en faveur de mon digne collègue le prince Reuss.

M-r le prince de Bezborodko me mande aussi qu'on communique à votre excellence dans toute leur étendue la négociation avec la Porte Ottomane et les ordres donnés à m-r Tamara. Serait-ce trop me prévaloir de vos bontés pour moi, m-r le comte, que d'attendre quelque communication de votre part sur ces pièces importantes?

Le courrier Neumann n'est pas encore de retour ici, et le tems le plus long que vous m'aviez annoncé s'écoule déjà. Je vous avoue que je ne peux me défendre de quelque in-

quiétude, et que je ne conçois pas que m-r Pitt et mylord Grenville aient pu hésiter, dans les circonstances actuelles, d'accepter les offres avantageuses de notre Auguste Maître.

Berlin, ce 26 Août (6 Sept.) 1798, à deux heure après midi.

Шифровано.

Apostille secrète.

Le prince Repnin me mande de Vienne en date du 29, que la guerre est résolue, mais qu'on attend de l'argent de Londres pour la commencer. Je n'y comprends rien, et je tremble que l'Autriche ne se laisse prévenir par l'ennemi, en perdant l'avantage inappréciable de l'offensive.

24.

Je n'ai jamais considéré, monsieur le comte, ce que vous avez la bonté de me transmettre que comme des gages précieux d'une confiance personnelle, et indépendemment des autres motifs, celui-là seul m'aurait déterminé à ne jamais me dessaisir de vos lettres. C'est un bien dont je suis trop jaloux pour le céder à qui que ce soit. Vous devez donc être bien assuré qu'aucune de vos communications confidentielles ne trouvera place dans les archives, destinées au fatras diplomatique. Si vous voulez en passer acte avec moi, nous rédigerons ainsi le texte du premier article: Il y aura amitié, confiance et discrétion réciproque dans la correspondance des contractans, et personne n'y mettra le nez. Passez-moi cette expression un peu triviale pour un acte aussi solennel.

C'est une chose assez plaisante que j'apprenne de Londres les instructions qui doivent me venir de Pétersbourg, et qui plus est, qui seront probablement révoquées avant que j'en sois en possession. Je parle du rescript adressé à votre excellence sous la date du 13 Juillet, où on vous fait connaître le langage qui me sera prescrit après la confection du plan de coopération entre les deux cours impériales et celle de Londres.

La suite de cette lettre vous fera voir, monsieur le comte, qu'une déclaration de ce genre pourra heureusement n'être plus de saison à cette époque.

En applaudissant du fond de mon âme à la sagesse des observations de mylord Grenville exposées avec tant de clarté dans la dépêche de votre excellence № 120, je n'ai pu cependant me rendre compte à moi-même des motifs par lesquels on fait dépendre notre négociation actuelle des subsides de la fidélité que mettra l'Autriche à remplir ses engagements antérieurs avec le cabinet britannique. Personne ne partage plus sincèrement que moi la juste indignation qu'on doit ressentir en Angleterre de tous les subterfuges honteux et des arguties puériles, par lesquels m-r de Thugut cherche à différer la ratification de l'emprunt négocié par le comte de Stahremberg. J'ai même eu à ce sujet une vive contestation avec le comte Cobenzel, dans laquelle je me suis prévalu de notre ancienne connaissance pour lui manifester mon opinion avec la plus grande franchise. Je conçois parfaitement la liaison de cette affaire désagréable avec les discussions parlementaires. Je conçois aussi que tandis qu'elle n'est pas mise en règle, les ministres peuvent craindre de compromettre leur crédit dans la Chambre des Communes; mais ce que je ne puis expliquer, c'est que la conduite peu loyale du ministre autrichien dans cette occasion soit un obstacle à la demande des subsides destinés pour nos troupes. Comment en effet m-r Pitt, dont la mâle éloquence a triomphé d'objections bien plus spécieuses, pourrait-il être embarrassé de répondre lorsqu'on s'aviserait de lui dire: l'Autriche n'est pas fidèle à ses engagements, donc il ne faut se fier à la Russie? Car, si je ne me trompe, voilà ce qu'on craint de s'entendre dire. Et qu'a de commun la conduite politique de Thugut avec celle de notre Auguste Souverain? N'est-il pas bien facile de repousser une défiance aussi injuste par l'autorité irrécusable des faits? Certes, on n'anticipe pas sur ses engagements quand on n'est pas fermement résolu à les remplir. N'avons-nous pas augmenté nos forces auxiliaires de

plein gré, sans attendre la réquisition de la puissance alliée? Notre flotte, en passant les Dardanelles et se joignant aux forces navales de l'Angleterre dans la Méditerranée, ne prête-t-elle pas un secours aussi efficace à s. m. britannique qu'à la Porte Ottomane? Et ce secours ne pourrait-il pas être mis à juste titre à compte des subsides? Cependant sa m. impériale ne l'exige point et en supporte seul le fardeau. Quand on a de tels titres à faire valoir, il me semble qu'on ne devrait pas être embarrassé d'obtenir le suffrage du Parlement pour des mesures aussi évidemment utiles que celle que nous proposons, et dont le résultat doit être la diversion la plus propice aux intérêts de la Grande Bretagne? En résumant la réponse qu'on vous a donnée, monsieur le comte, je ne puis voir qu'avec douleur que le plan salutaire proposé par notre auguste cour est soumis dans son exécution aux lenteurs et tergiversations malheureusement trop connues de la cour de Vienne: puisque l'acte éventuel ou provisoire que le chevalier Whitworth est autorisé de conclure n'aura son effet que sous le bon plaisir de m-r Thugut. Ne l'avons nous pas vu dans tous le cours de la dernière guerre manquer toujours les occasions les plus décisives, et depuis la paix donner gratuitement à la France la clef des possessions héréditaires de son maître, en laissant révolutionner la Suisse à sa barbe? Ces exemples nombreux me font craindre une récurrence dans la circonstance présente, et c'est particulièrement cette considération sur laquelle j'ose me fonder pour justifier ce que je viens d'avoir l'honneur de soumettre aux lumières de votre excellence.

Il est essentiel qu'elle soit informée d'une circonstance relative à l'affaire de l'emprunt, dont il est fort possible que m-r le comte de Razoumowsky n'ait pas été à même de l'instruire: c'est que m-r le comte de Cobenzel a reçu pendant son séjour à Berlin l'ordre de sa cour de négocier chez nous tous les points en litige avec m-r le chevalier de Whitworth. J'ai vu la dépêche originale qui contenait cette autorisation; elle lui donne des pouvoirs très-étendus pour ter-

miner à l'amiable avec le ministre d'Angleterre la contestation de l'emprunt d'un million 600 m. livres. La cour de Vienne ne se refuse point à ratifier la convention du comte Stahremberg; elle désirerait seulement qu'on voulût s'expliquer au préalable sur les secours pécuniaires que l'Empereur peut espérer du cabinet de St. James. Cette demande est injuste non moins que déplacée, car le crédit est la base de toutes les opérations de finances, et pour le conserver il faut avant tout faire honneur à ses dettes. Il y a tout lieu de croire qu'on raisonnera ainsi à Pétersbourg, et comme m-r de Cobenzel a toujours été docile aux exhortations de notre cabinet, je me flatte que notre entremise sera assez efficace pour lever cette pierre d'achoppement. Le jour même où j'ai reçu vos lettres du 28 et 31 Août, j'ai écrit confidentiellement au vice-chancelier, pour lui représenter dans les termes les plus pressants combien il importe au bien des affaires en général et à la considération politique de la cour de Vienne, qu'elle satisfasse sans retard les justes prétentions de celle où vous résidez. J'ai cité au prince Kourakin les instructions données au c-te de Cobenzel pour cette affaire, en ajoutant qu'elle ne dépendait plus que du bon plaisir de ce dernier. Par ce moyen j'ai cru fournir des armes sûres pour vaincre son obstination, et enfin, je le répète, si notre Auguste Maître prononce dans cette affaire, Cobenzel se rendra, et dès lors notre traité de subsides pourra être définitif et non éventuel, comme on le projetait à Londres. Si par hasard on n'y était pas encore instruit que l'affaire de l'emprunt est transférée à Pétersbourg, votre excellence ne jugerait-elle pas à propos d'interposer sa puissante entremise auprès de mylord Grenville, pour faire expédier le plutôt possible des instructions convenables au chevalier Whitworth.

Mon zèle pour la réussite de la négociation entamée avec la cour de Londres est sans doute le principal motif qui m'a engagé à m'étendre sur ce dernier article; mais de plus j'étais guidé par une considération particulière du plus grand intérêt pour moi comme ministre à Berlin. Je suis persuadé,

j'ai presque une certitude complète que cette cour-ci entrera de bonne foi dans la lice, lorsqu'elle verra une armée russe en Allemagne. Sans cet appui, il y a très-peu d'espoir de ranimer le corps politique en Prusse. Vous voyez donc, monsieur le comte, que c'est de Londres que j'attends l'impulsion, et que c'est vous, bien plus que moi, qui pouvez produire ici un revirement salutaire dans le système, en contribuant par vos sages conseils et votre influence prépondérante à accélérer la confection du traité de subsides, base de l'édifice contre lequel doit échouer enfin le monstre révolutionnaire. Sous ce rapport et dans cette attente, je regrette infiniment que la négociation des subsides ne se traite pas à Londres sous votre direction.

Je m'aperçois un peu tard, monsieur le comte, que j'ai rempli déjà plusieurs pages sans vous avoir encore présenté le tableau des derniers événemens dont j'ai été le témoin. Je vais l'esquisser à grands traits.

Il y a quelques semaines que Sieyès a renouvelé ici tous ses efforts pour faire goûter au roi les anciens projets d'alliance, de concert intime, entre la Prusse et la France, sur les conditions de la paix de l'empire et de mesures hostiles contre l'Autriche. Comme j'ai fait part successivement à m-r Garlick des notions très-authentiques que j'ai eues à cet égard, votre excellence aura sans doute appris par mylord Grenville qu'on a résisté aux séductions perfides des républicains; que le roi a persisté dans son opposition constante à tout établissement des Français sur la rive droite du Rhin; que dans la réponse officielle donnée par Haugwitz, cette détermination a été exprimée d'une manière positive et catégorique; que Sieyès, mécontent de Haugwitz, a tenté des voies détournées par les aides-de-camp du roi, mais sans succès; que le régicide a rompu en visière avec le ministre du cabinet, qu'il cherche même à le culbuter; que celui-ci, blessé d'une conduite aussi indécente, commence à revenir de ses anciennes erreurs et propose les moyens de force, lui qui avait donné tant d'exemples d'une lâche complaisance

pour les anarchistes. Enfin, vous aurez également appris, monsieur le comte, qu'il avait été question dans ces pourparlers des bons offices de la Prusse pour prévenir une rupture entre l'Autriche et la France. On aura peut-être observé à Londres le peu de liaison dans les rapports transmis par m. Garlick sur les circonstances que je viens de retracer. Ce n'est pas sa faute assurément: toutes les notions qu'il avait venaient de moi, et les miennes, quoique d'une excellente source, étaient imparfaites par des lacunes qu'on n'avait pas pu remplir faute de lumières suffisantes. Aujourd'hui, je sais avec certitude que toutes les offres de Sieyès ont été réduites ici à leur juste valeur et repoussées avec énergie. On ne s'est pas borné à cela; le roi a fait déclarer au Directoire par l'organe de son ministre, que s. m. attendait de la part du gouvernement français une explication franche et précise sur les préparatifs hostiles en Allemagne; qu'elle ne saurait voir avec indifférence tout ce qui serait dirigé contre la sûreté de cet empire et plus particulièrement contre le Nord, dont elle soutiendrait toujours la neutralité par tous les moyens que la providence a mis à sa disposition, et que toute tentative pour violer la ligne de démarcation serait repoussée par la force.

Cette déclaration vigoureuse s'est croisée avec un courrier de Paris, porteur de nouvelles propositions, qui ont enfin dessillé les yeux des incrédules sur la perfidie et la scélératesse du Directoire. En effet, il est incompréhensible qu'on osât faire des propositions semblables au roi, si on croyait encore utile de conserver sa neutralité. Les voici en substance: 1) libre passage d'un corps de troupes pour occuper l'électorat d'Hanovre, 2) adhésion de la Prusse aux prétentions que le gouvernement français forme à la charge de l'empire et aux arrangements ultérieurs qu'il jugerait encore de sa convenance; 3) cession de quelques districts de la Hollande au roi de Prusse pour prix de sa complicité; 4) organisation d'une république dite anséatique, dont Hambourg serait la métropole.

Tout cela a été rejeté, et la réponse confirme avec une nouvelle force la déclaration précédente. L'armée du duc de Brunswic va être renforcée; toutes les fournitures et munitions sont portées au triple pour les troupes qui garnissent la ligne de démarcation; m-r de Gneisenau, maréchal-général des logis, part incessamment pour en faire la reconnaissance. Enfin, monsieur le comte, je crois rêver, mais il est certain que le baromètre politique est à la guerre, que Haugwitz est celui qui pousse aux moyens de vigueur, et qu'on n'attend que la réponse à la dernière déclaration pour prendre un parti définitif. Ce terme sera à vue de pays de trois semaines au plus. Si dans l'intervalle je suis autorisé d'annoncer ici officiellement la marche de notre armée, je croirais pouvoir garantir la coopération de la Prusse. Je sens comme vous, monsieur le comte, combien un tel changement doit paraître extraordinaire et peu croyable, tandis que Haugwitz occupe la première place. Cependant il est notoire. Je ne le tiens point de sa bouche, quoique son langage y soit parfaitement conforme. La seule crainte qui me reste, je dois en convenir, c'est que les dictateurs de la France baisseront le ton en rencontrant ici des obstacles qu'ils n'avaient pas prévus, et dès lors il sera difficile d'entretenir les bonnes dispositions actuelles. L'opinion du duc de Brunswic, avec lequel j'ai eu hier une très-longue conférence, est que le roi ne tirera l'épée qu'à son corps défendant; mais que la chose faite, il jettera le fourreau. Je ne peux nommer le duc sans ajouter qu'il a beaucoup gagné en crédit et considération dans ce dernier voyage: Haugwitz même recherche son appui.

La négociation mixte dans laquelle je fais l'office de médiateur, va se renouer ces jours-ci. J'ai eu le bonheur d'amener les choses au point que le roi lui-même l'a demandé, et de prévenir par là les derniers ordres de l'Empereur rentrés hier matin et dont j'ai l'honneur de présenter ci-jointe la copie à votre excellence.

Elle trouvera aussi sous ce couvert un rapport sur Kosciusko qui est assez curieux. Ne croyez-vous pas, monsieur le comte, que le paquet confié à Sieyès contient le présent dont l'empereur a gratifié ce monstre d'ingratitude? J'ai appris depuis que Sieyès a demandé de nouveaux ordres en représentant que je ne voudrais certainement pas recevoir le paquet.

La note annexée à ma dépêche secrète est celle qui sert de réponse à la première réplique du cabinet de Berlin. Il ne faut pas prendre à la lettre ce que le républicain dit des offres de médiation du roi. C'est une interprétation insidieuse et erronée qu'il donne à une phrase où il était dit en termes évasifs, que le roi ne pouvait coopérer à la pacification générale et prévenir une rupture que par ses bons offices.

J'aurais encore bien des choses à dire à votre excellence, mais je ne dois pas oublier que l'équipage du courrier va être prêt, et je me réserve de lui parler une autre fois des motifs que me font bien augurer de la négociation de Berlin.

On ne m'a pas soufflé le mot de l'objet des dépêches expédiées à Londres par le porteur.

Berlin, ce (13) 24 Septembre 1798.

25.

Dans plusieurs entretiens confidentiels que j'ai eus en dernier lieu avec m. le c-te de Haugwitz, il m'a fait des ouvertures d'un tel intérêt pour le gouvernement britannique, que je crois devoir en faire part à votre excellence, pour que mylord Grenville puisse prendre des mesures préalables, au cas où les idées du ministre prussien s'accorderaient avec les siennes. Le papier ci-joint expose l'état de la question et les points sur lesquels je pense qu'il serait utile de donner des ordres à la mission de Berlin. J'en ai fait lecture

à m-r Garlick, en le priant d'y conformer son rapport; mais cette démarche a eu plutôt pour objet de lui donner personnellement un témoignage d'égards, que tout autre motif. Si mylord Grenville désirait encourager m-r de Haugwitz et si vous même, monsieur le comte, jugez convenable que je lui parle dans ce sens, je n'hésiterai pas à le faire; mais je vous avoue qu'il répugnerait à ma délicatesse de traiter la moindre affaire d'une des cours alliées à l'insu de la personne qui la représente ici.

Votre excellence voudra bien observer que c'est Haugwitz, et non le ministre du roi, qui a fait ces ouvertures, d'où il résulte qu'on peut également leur donner suite ou les ensevelir dans l'oubli.

Je puis me tromper, mais je pense qu'il était de bonne foi en parlant de ce projet. Malgré cela, il n'y a guère d'apparence qu'il se décide de le négocier formellement avant que l'empereur des Romains n'ait tiré l'épée et qu'on ne voie des forces imposantes en Allemagne.

Je vous supplie, monsieur le comte, de me faire connaître le jugement que mylord Grenville portera de l'exposé ci-joint, ainsi que votre opinion personnelle.

Secret.

P S. Notre cour n'a aucune connaissance de ce que j'ai l'honneur de vous communiquer par la présente. Je n'en ai pas fait rapport, comme depuis quelque tems j'ai passé sous silence bien des choses dont Haugwitz me parle dans le ton amical et confidentiel. Voici les motifs de cette réserve. S'il est véritablement de bonne foi, il ne se bornera pas à ces premières insinuations et il exposera les mêmes idées dans une correspondance secrète qui m'est connue. Alors, ayant des garanties de sa sincérité, je pourrai rendre compte de ces ouvertures d'une manière à écarter tous les doutes. Si, au contraire, il se donnait un nouveau démenti, j'aurai l'avantage d'avoir prevenu une cause d'aigreur et d'animosité contre la Prusse. Au reste, les véritables intentions de Haugwitz ne peuvent

pas tarder à s'éclaircir. Je me flatte que votre excellence, en se rappelant ces observations, voudra bien engager mylord Grenville à ne pas faire paraître mon nom dans les relations qui pourraient s'établir sur la base que je vous présente aujourd'hui.

Monseigneur le prince héréditaire d'Orange a bien voulu se charger de ce paquet, et je profite des bontés de son altesse pour vous faire passer, monsieur le comte, les pièces les plus intéressantes de mon porte-feuille.

Les dernières lettres de Constantinople annoncent qu'une division de la flotte anglaise, restée dans les parages d'Alexandrie, a brûlé toute la flotille qui se trouvait à l'embouchure du Nil. Il est possible que cette nouvelle ne soit pas encore parvenue à Londres. Les ministres du roi la donnent pour authentique. Ils m'ont aussi confirmé l'insurrection de Malte. Un commissaire est venu en personne faire ce rapport au Directoire, et dit que la garnison s'est renfermée dans la citadelle; il prétend qu'elle a pour six mois de vivres.

Kosciusko a quitté Paris sous le nom de Dufresnoy; les uns disent qu'il va s'embarquer à Hambourg, pour se glisser dans nos nouvelles provinces et y rassembler ses partisans; d'autres assurent qu'il va joindre Passvan-Oglou. Quoiqu'il en puisse être, je profiterai de cette circonstance pour mettre à l'exécution les derniers ordres de Sa M. I. que j'ai eu l'honneur de vous transmettre, en proposant une convention sur les secours mutuels qu'on se prêtera pour arrêter la sédition. Je ne manquerai pas de rendre compte à votre excellence de mes démarches à cet égard.

Je n'ai pas oublié le conseil dont elle m'a honoré relativement à m-r de Kotchoubey et dans une occasion importante où le prince de Bezborodko ne peut guère se dispenser de me répondre de main propre, je l'ai prié d'en charger son neveu s'il manquait de loisir, en ajoutant que je me ferais un honneur d'entrer en relation avec lui.

Berlin, ce 7 (18) Octobre 1798.

26.

Depuis mon expédition du 7 (18) Octobre par monsieur le prince héréditaire d'Orange, je n'ai pas eu occasion de transmettre à votre excellence la suite de mes dépêches, et comme depuis cette époque les relations de notre cour avec celle de Berlin sont devenues à de certains égards plus cordiales et plus intimes, je me flatte qu'il ne vous sera pas désagréable, monsieur le comte, que j'ai retenu ce courrier pendant 24 heures pour avoir le tems de faire transcrire les pièces ci-incluses qu'on n'a pas pu préparer d'avance. Ce qui m'a encore encouragé à le faire, c'est que le rescrit dont le sieur Dahl est chargé pour vous ne me paraît pas bien pressant. M-r le chancelier a eu la bonté de m'en faire tenir une copie, de même que de l'ordre donné à notre ambassadeur près la cour. de Vienne en date du 30 VIII-bre dernier, dont vous recevrez également une copie en ce jour.

Je regrette beaucoup, monsieur le comte, de n'avoir pas pu mettre à profit les heures que mes secrétaires ont employées à transcrire les annexes, parce que j'ai dû passer hier une partie de la soirée à la cour, ce qui m'oblige d'employer en grande hâte les derniers instants à la partie de cette expédition que j'ai réservée à ma mauvaise plume.

La première dépêche du cahier № 1 vous instruira en détail des propositions que l'exécrable Sieyès a faites à m-r le prince de Reuss, par le canal du ministre d'Espagne. Elles ont été rejetées à Vienne, comme vous le verrez par la dernière lettre du comte Razoumowsky dans le cahier № 6. Reste à savoir si l'éloignement de m-r de Thugut de traiter avec le régicide vient d'une salutaire méfiance envers ses vils commettants, ou de l'espoir qu'il fonde sur les négociations déjà entamées à Florence. Je dois soumettre à vos lumières, monsieur le comte, les motifs qui me font craindre que ce ne soit plutôt la dernière cause que toute autre. Lorsque m-r le p-ce de Reuss me confiait les insinuations de

m-r de Musquiz et qu'il me demandait conseil sur la manière dont il devait en rendre compte à sa cour, je lui conseillai de faire sentir combien il serait utile au rapprochement entre Vienne et Berlin que l'empereur, après avoir repoussé avec noblesse les perfides ouvertures de Sieyès, en donnât connaissance à sa maj. prussienne. Il me semblait qu'une telle démarche donnerait ici une idée très-avantageuse de la bonne foi et de la pureté des vues du ministre autrichien, en même tems qu'elle raffermirait m-r de Haugwitz dans la bonne voie et qu'elle démarquerait totalement l'atrocité des républicains. Monsieur le p-ce de Reuss n'a pas osé mettre cette idée en avant de son propre chef, mais il s'est servi de mon nom, et m-r de Thugut n'a pas jugé à propos d'en agir ainsi. Je ne me rappelle pas bien des motifs d'opposition qu'il allègue; ils sont de la plus grande futilité.

La seconde relation à S. M. I., № 154, sert de réponse aux rescripts du 2 et 3 Octobre que j'ai eu l'honneur de transmettre à votre excellence en encre sympathique par mon numéro 32. Je me flatte qu'elle n'aura pas eu de peine à faire paraître l'invisible.

Le rapport du 16 (27) Oct., № 156, se fonde sur la première lettre du comte Razoumowsky, dont la copie est ci-jointe, et aux ordres que mon collègue a reçus en même tems. Par ceux que le chasseur Dahl m'a apportés (№ 5) vous jugerez de l'effet de mes représentations. La lettre du p-ce Bezborodko doit être aussi une réponse à ma relation 157-me. La suivante expose la conduite que j'ai tenue en exécution des ordres du 2 et 3 Octobre, et dont on trouve les résultats dans les № 162 et 164.

L'incluse № 3 a été écrite en conséquence de l'ordre con- signé dans le rescript du 2 Oct. qui porte ces mots: „Не „оставьте употребить стараній вашихъ довести обѣ дер- „жавы къ самымъ разсудительнымъ облегченіямъ; и для „того препоручаемъ вамъ не токмо дѣйствовать тутъ „вашими объясненіями князю Рейсу, но и употреблять

„самую непосредственную переписку съ барономъ Тугутъ-томъ, донося намъ подробно о содержаніи оной.“

J'avoue, monsieur le comte, que c'est une rude corvée pour moi et que je n'attends aucun bon effet de cette correspondance. Notre ambassadeur pourrait être bien plus utile sur les lieux mêmes. Malheureusement, il est d'une insouciance et d'une apathie dont rien n'approche. Votre excellence m'obligera de la manière la plus sensible en me disant avec franchise son opinion sur la dépêche au h-on de Thugut, de même que sur le mémoire confidentiel (№ 4). Je crains beaucoup d'être resté en arrière dans la rédaction de ces deux pièces.

Vous m'avez demandé, monsieur le comte, quelques notions sur la personne du roi de Prusse et de ses alentours. Je vais vous obéir en peu de mots, et je me réserve de revenir sur ce sujet dès que j'en aurai le loisir. Le roi manque absolument de caractère, et son éducation a été si négligée qu'il n'a par lui-même aucune connaissance quelconque des intérêts de sa monarchie. En politique extérieure et intérieure il sera toujours nul; comme militaire, il n'a que la bravoure du soldat et le mérite d'un colonel. La sphère de son intelligence est trop rétrécie pour contenir les vastes combinaisons de la grande tactique, et le seul détail du service absorbe toutes ses facultés. Son travail ordinaire se borne à entendre des rapports et à signer les expéditions courantes, sans en apprécier la valeur. Économe jusqu'à la mesquinerie, il ne forme d'autres vœux que de remplir son trésor, et pour cet effet il supporte avec patience toutes les privations. On remarque dans son intérieur une grande égalité d'humeur et un fond de bonté naturelle, d'ailleurs aucune autre passion que celle de trésoriser. Attaché à la reine, il a donné jusqu'ici l'exemple des bonnes moeurs, mais la complaisance et les petits soins qui entretiennent le bonheur conjugal sont étrangers à son caractère. Il est dur, exigeant envers sa femme, qui supporte ces contrariétés dans les goûts

les plus innocents avec une douceur et une résignation angélique.

Cette princesse est généralement adorée de ses sujets. Elle n'a cependant rien de ce qu'il faut pour jouer un rôle: uniquement occupée à plaire, elle est au comble du bonheur quand le roi lui permet d'étaler ses diamans, d'augmenter ses parures et d'écraser les autres femmes par l'éclat de sa beauté. La reine a une antipathie prononcée contre Haugwitz.

Un certain Kockeritz, colonel et aide-de-camp-général du roi, possède toute sa confiance, et le public l'honore du nom de son ami, parce qu'il ne quitte pas son maître d'un seul pas. C'est un sujet plus que médiocre, sans esprit, sans connaissances, comme sans ambition. Il ne voit que par les yeux de Haugwitz qui s'en sert pour insinuer au roi les choses qu'il ne veut pas dire lui-même.

Zastrow, autre aide-de-camp-général, est un personnage beaucoup plus marquant; il a une ambition démesurée et ne manque pas de moyens pour suivre les traces de Bischofswerder. Au commencement du règne, cet homme protégeait le crédit chancelant de Haugwitz; aujourd'hui je ne les crois plus unis que d'apparence. Ce Zastrow est incontestablement l'ennemi le plus dangereux à la bonne cause, dans cette cour. Depuis l'abominable affaire de Radzivil, Haugwitz semble le ménager en politique. Cependant il est à peu-près sûr que le ministre se maintiendra à son poste.

Je voudrais vous esquisser encore le portrait du comte de Schulenburg, antagoniste et rival du c-te Haugwitz, mais je me réfère (faute de tems) à la dernière relation ci-incluse.

Васильевъ me mande ce qui suit de Stockholm, en date du 13 Novembre n. s.:

„Le nouvel arrangement des frontières des deux Finlandes „va enfin être exécuté. Le g-l Koutouzoff de notre côté et le „g-l de Klingspore de l'autre ont été nommés commissaires „à cet effet. Уже сосѣды другъ на друга косо не смотрять; „сношеніе между ними день отъ дня становится дружес- „нѣе и откровеннѣе; съ нашей стороны предложена здѣсь,

„на случай нужды, сильная помощь въ охраненіи отъ „Французскихъ интригъ и злыхъ умысловъ домашнихъ „враговъ“.

M-r de Budberg a passé il y a peu de jours par Berlin pour se rendre à son poste.

Berlin, ce 15 (26) Nov. 1798 à 3 h. après midi.

27.

Dans l'intimité de confiance à laquelle vous m'avez autorisé, monsieur le comte, je ne saurais vous dissimuler que l'apostille à votre lettre du 13 a été pour moi le sujet de la plus grande surprise; car, avant d'avoir exposé au feu les caractères invisibles, j'avais lu une dépêche de mylord Grenville, apportée par le même courrier, et dans laquelle non seulement ce ministre ne refuse pas des secours pécuniaires à la Prusse, mais il lui donne même des espérances encourageantes. M-r Garlick, invité par le comte de Haugwitz de faire connaître les vues de la cour relativement à la délivrance de la Hollande, a déjà eu deux conférences avec lui; il a fait entendre que s. m. britannique ne voudrait pas prendre part à un engagement isolé, mais qu'elle désirait avec ardeur un concert général entre les puissances; que si la Prusse voulait concourir à un tel concert, par une expédition en Hollande ou de quelqu'autre manière efficace, la cour de Londres serait prête à entrer en discussion sur l'article des subsides, dont on ne saurait toutefois rien dire de positif avant d'avoir posé les bases de l'alliance générale, vu que la nature et l'étendue d'un secours de ce genre seront relatives aux mesures communes et aux circonstances où l'Europe se trouverait alors.

La réponse assez satisfaisante qu'on a faite à m-r Garlick doit être déjà connue de votre excellence, car le rapport de ce chargé d'affaires est expédié depuis plusieurs jours, et

malgré l'embarras où je me trouve de concilier votre dernière lettre avec les instructions de mylord Grenville, je ne doute point qu'il vous aura communiqué les dépêches de Berlin. Il me semble inutile d'entrer dans de plus grands détails aujourd'hui à ce sujet, et je me bornerai à vous prévenir, m-r le comte, que j'ai rendu compte à l'Empereur de ce qui passe entre le comte Haugwitz et m-r Garlick, sans faire aucune mention de l'avis que votre excellence m'a adressé en date du 13 Novembre. Je le mets au nombre des ouvertures purement confidentielles que je ne dois qu'à vos seules bontés pour moi. Mais pour mettre tout l'ensemble sous les yeux de S. M. Impériale, il m'a semblé que je ne pouvais pas garder plus longtems le silence sur l'objet du rapport que j'ai eu l'honneur de vous faire en date du 7/18 Octobre de cette année. J'ai dit que j'avais rendu compte à votre excellence des insinuations du c-te Haugwitz, et que lord Grenville, en étant informé par elle, donna telle instruction à la mission de Berlin. Le premier courrier lui apportera une copie de la dépêche que je viens de résumer, ainsi que d'autres pièces que je tiens toutes prêtes pour cet usage.

En attendant, monsieur le comte, il est de mon devoir de ne pas vous laisser ignorer que le ministère prussien, croyant savoir que celui de Londres voulait envoyer ici un négociateur par commission extraordinaire, m'en a témoigné quelque inquiétude. Ce n'est pas qu'on soit éloigné d'entrer dans des discussions sur une coopération active de la Prusse dans la guerre présente; bien au contraire, on ne demanderait pas mieux que de se concerter à ce sujet, et de savoir quels sont les secours qu'on peut espérer de l'Angleterre; mais avant qu'on sache quel parti prendra la cour de Vienne, et avant qu'on soit en mesure de reprendre les armes, on ne voudrait négocier que dans le plus profond secret, pour ne pas s'exposer à une brusque attaque des Français, ou en d'autres termes, dans la crainte de les avoir sur les bras, lorsqu'on ne serait pas encore assuré de l'appui des secours de Vienne et de Londres. Par ces seules considérations on

préférerait de traiter avec m-r Garlick ou (si mylord Elgin doit être remplacé) avec celui qui aura le poste permanent. Votre excellence jugera s'il ne serait pas utile de ménager les scrupules de cette cour, afin de profiter de ses bonnes dispositions; il me paraît au moins que l'exemple du prince Repnin est un grand motif pour écarter toute démarche qui pourrait effaroucher, et je vous avoue qu'en voyant arriver de Londres un personnage marquant avec une commission temporaire, j'aurais les plus vives appréhensions que le roi ne reculât, en craignant d'inspirer de l'ombrage et d'éventer le secret de la négociation avant qu'elle ne soit conclue.

Dans le courant de la semaine dernière, la mission française a reçu consécutivement 3 courriers de Paris. La partie ostensible de leur dépêches ne se rapporte qu'à la déclaration de guerre contre Naples et Turin et aux premières hostilités; mais il y a tout lieu de croire que les affaires de Rastadt en sont le principal objet.

Berlin, ce 14 (25) Décembre 1798.

82.

Je dois bien des excuses à votre excellence d'avoir différé jusqu'à ce jour de lui restituer les pièces ci-incluses. L'expédition du précédent courrier m'offrait une occasion de remplir ce devoir, mais la hâte extrême que j'ai dû y mettre me l'a fait oublier, quoique les papiers fussent déjà préparés et mis à part pour cet usage. Malheureusement, je ne les ai aperçus à côté de moi que lorsque le courrier était déjà parti. Je vous supplie encore une fois, monsieur le comte, d'agréer mes excuses et mes vifs regrets de cette bévue involontaire. En m'empressant de la réparer aujourd'hui, je vous renouvelle du fond de mon coeur l'expression de ma reconnaissance bien sentie pour cette précieuse communication. Le secret que vous m'avez imposé sur son contenu, a été observé religieuse-

ment, j'en conserverai à jamais le souvenir; mais il n'en reste aucune trace dans mes papiers.

La seule crainte de vous déplaire me ferme la bouche sur le sentiment pénible que j'ai éprouvé, en apprennant que votre lettre à l'Empereur a produit le fatal effet auquel elle était destinée.

Recevez, monsieur le comte, avec votre bonté ordinaire cette faible expression de mon respect et de mon admiration sans bornes.

Berlin, ce 16 (27) Décembre 1798 au mati

en mains propres.

29.

Le contenu des dépêches du chevalier Whitworth est d'une telle importance, que j'ai cru devoir conseiller à m-r Garlick de réexpédier le courrier à l'instant même. Je ne me donne que le tems de transmettre à votre excellence la copie d'une lettre confidentielle du prince, qui m'est rentrée par la même voie, en vous réitérant l'hommage des sentiments respectueux avec lesquels etc.

Berlin, ce 23 Décembre 1798 (3 Janvier 1799).

**Копія съ письма его свѣтлости канцлера къ графу Н. П.
Панину въ Берлинъ, отъ 12-го Декабря 1798.**

Пользуясь курьеромъ, котораго г-нъ Витвортъ отправляетъ въ Лондонъ, для предваренія двора его, что мы надѣемся на сихъ дняхъ съ нимъ совершить запасный субсидный трактатъ, посредствомъ коего можемъ дать его Прусскому величеству 45 тысячъ войска, а ежели онъ рѣ-

шится дѣйствовать къ сторонѣ Голландіи, и прочее, ваше сіятельство получите вскорѣ отсюда съ господ. Цизмеромъ пространныя и рѣшительныя наставленія вообще по дѣламъ настоящимъ; а на сей разъ спѣшу вамъ только сказать, что Его Имп. Вели-во рѣшился дать помощь королю Сициліянскому девятью баталіонами инфантеріи, съ двумя ротами артилеріи и нѣкоторою частію козаковъ, которыхъ король перевозъ на себя приѣмлетъ, кромѣ того, что и флотъ Черноморскій будетъ общимъ операціямъ въ Италіи способствовать. Вамъ теперь предлежитъ трудъ согласить короля Прускаго на мѣры, достоинству его сходныя, съ которыми и самое бытіе его монархіи можетъ быть сопряжено. По отправленіи къ вамъ и въ другія мѣста курьеровъ, поѣду на мѣсяцъ для своихъ дѣлъ въ Москву. Пребывая и прочее.

Подписано: Князь Безбородко.

Remarque: le sieur Zismer, cité dans cette lettre, est mon secrétaire que j'avais envoyé en courrier et qui se trouve encore à Pétersbourg.

30.

En présentant ci-jointes à votre excellence les dépêches de l'Empereur, mon premier devoir est de prévenir votre surprise en les voyant décachetées. C'est moi, monsieur le comte, qui ai eu l'audace de les ouvrir, et j'ai cru par là contribuer au bien des affaires, non moins qu'à l'accomplissement des vœux de notre Auguste Souverain. Jugez moi, voici mes motifs.

Cuxhaven est fermé par les glaces; on ignore si les côtes de l'Ostfrise et du Danemark sont abordables. La voie détournée de la Suède est la seule par laquelle on croit pouvoir débarquer en Angleterre. Si j'ordonne au courrier de la

suivre, il peut rencontrer des obstacles qu'on n'a pas prévus; au moins il sera très-longtems en route. Si je le fais attendre à Cuxhaven, il est impossible de prévoir quand il arrivera à sa destination. Cependant, par les ordres qu'il m'a apportés, il était notoire que ceux qu'on lui a confiés pour votre excellence sont de telle nature que de leur exécution peut dépendre le salut de l'Europe. Voici ce que j'ai fait. Le porteur reçoit deux paquets à votre adresse: celui-ci contenant les originaux et un autre avec les copies littérales des ordres de l'Empereur. Tous les deux pourront vous être remis en même tems; ce serait dans le cas où le courrier serait parvenu à s'embarquer immédiatement à Cuxhaven. Mais il est plus vraisemblable qu'ils vous parviendront à différentes époques, et pour lors la démarche que j'ai faite sera de quelque utilité. Mon instruction au porteur, qu'il a ordre de vous remettre, expliquera le reste de mes arrangements.

Je ne me suis pas permis d'avouer à l'Empereur que j'avais rompu les cachets; j'ai seulement dit à Sa M. que je ferais faire un détour au courrier, s'il le fallait, et que j'adresserais par la voie ordinaire à votre excellence la copie de mes dernières instructions. D'après cela, j'ose me flatter, monsieur le comte, que vous n'avouerez point que vous êtes en possession des ordres de Sa M. avant que ce paquet vous parvienne.

La seule lecture des pièces ci-jointes vous convaincra combien le retard de l'arrivée de m-r Thomas Grenville est préjudiciable aux affaires. Je ne peux concevoir, pourquoi il n'essaie pas de relâcher sur les côtes de l'Ostfrise ou du Danemark.

Les dispositions ici sont excellentes, et j'ai tout lieu de croire que nous obtiendrons enfin une explication satisfaisante et catégorique sur le parti qu'embrassera la cour de Berlin.

M-r Formey, conseiller de légation prussien, qui réside à Francfort, a fait en date du 9 courant un rapport de la teneur suivante:

„Le concours de différentes nouvelles, dont plusieurs portent un caractère d'authenticité et qui annoncent toutes, comme un fait positif, la déclaration de guerre de la république française à l'empereur, ne saurait plus laisser de doute sur la réalité de cet événement. Les lettres de Paris, arrivées ce matin, en font mention, et un exprès venu de Rastadt le confirme également“.

Berlin, ce 3 (14) Janvier 1799.

31.

L'interruption de toute correspondance entre la Grande Bretagne et le continent ayant les suites les plus fâcheuses dans les circonstances actuelles, j'ai conseillé à m-r Garlick de trouver quelque autre débouché pour faire tenir à sa cour les nombreux paquets qui s'accumulent de jour en jour à Cuxhaven. Nous avons d'abord pensé au Danemark; mais l'état des deux Belts et la clôture de la navigation dans le Zund a rendu ce projet impraticable. M-r le comte de Haugwitz se prêtait de fort bonne grâce à fréter un bâtiment prussien dans le port d'Emden; on craint encore que les glaces n'y mettent obstacle, et on va faire une tentative par Norden qui réussira, à ce que j'espère. Le courrier Krepisch, venant de Pétersbourg avec des dépêches pour votre excellence, est au nombre des martyrs de Cuxhaven, qui trouvent très-mauvais que le sort ait relégué dans une isle une des premières puissances de l'Europe. Je viens de lui adresser l'ordre de suivre les courriers anglais qui s'embarqueront dans un port prussien, si toutefois on lui promet une place dans le bâtiment qui doit les transporter. Il est très-fâcheux que m-r le chancelier ne m'ait pas donné connaissance des ordres que vous porte le chasseur Krepisch, car alors j'aurais pu vous les transmettre par cette occasion; mais les seules notions que j'aye sur nos affaires avec le cabinet de Londres

se bornent aux communications contenues dans la lettre ci-jointe de m-r le prince de Bezborodko. J'en ai déjà fait passer une copie à votre excellence par un courrier du chevalier Whitworth, qui doit arriver en même tems que ces lignes. J'envoie ce duplicata, dans la crainte qu'il ne s'obstine de rester à Cuxhaven.

Il est question ici depuis peu de jours de créer du papier monnoye, et voici le plan qui paraît fort sage. Les revenus de l'accise ont produit l'année dernière un excédent de trois millions d'écus, qui proviennent des nouvelles acquisitions en Pologne. Le roi veut mettre chaque année à part cette partie des deniers publics. On fera des assignations de banque pour la somme de 24 ou 25 millions, destinée, en cas de guerre, pour le paiement des fournisseurs et livranciers. La somme susdite servira d'hypothèque, et les billets seront acquittés dans 24 ans par un million chaque année. M-r de Struensee est le seul qui combatte le projet, et on croit qu'il passera incessamment à l'approbation du monarque. Jusqu'à ce que j'en donne la nouvelle à votre excellence, je la supplie de ne la confier qu'à mylord Grenville en secret.

Depuis environ deux mois on disait assez hautement à Berlin que madame la princesse Louise de Prusse, soeur de la reine, était enceinte d'un prince de Solms, officier des gardes du corps. Aujourd'hui la chose a éclaté. La malheureuse princesse en a fait l'aveu au roi, en ajoutant qu'elle était mariée en secret depuis plusieurs mois avec le prince de Solms; mais elle ne veut point nommer ni le prêtre, ni les témoins. Le roi, infiniment sensible à cet outrage, a exilé sa belle soeur à Anspach; mais il a eu en même tems la générosité de lui laisser la moitié de son douaire, c'est à dire une pension de 30 m. écus.

Le fils de la princesse reste à Berlin, mais on lui laisse sa fille encore pendant deux ans, et elle part demain avec son mari pour Anspach, où ils habiteront le château. Sa cour est supprimée, mais toutes les personnes qui la composaient conservent leurs émoluments. Il est inutile de vous dire, mon-

sieur le comte, que cette affaire scandaleuse fait une grande sensation dans la ville. Si vous aviez connu cette princesse, vous ne pourriez lui refuser le plus vif intérêt, et peut-être même quelque indulgence.

Un courrier, arrivé hier au soir à la mission française, répand la nouvelle que les Napolitains ont été complètement battus; que dans une affaire générale, ils ont abandonné 82 pièces de canons et que l'évacuation de Rome a été la suite de ce désastre. Je n'ai pas le tems de vérifier cet avis affligeant, mais je crains beaucoup qu'il ne se confirme.

Pendant que je dictais ces lignes, on m'apporte de la part du c-te Haugwitz les deux pièces ci-incluses, dont l'objet nous était déjà connu depuis plusieurs jours. Votre excellence observera qu'elles sont vidimées par Sieyès, ce qui prouve que le régicide a remis un office en les délivrant, et par l'attention que m-r de Haugwitz met à m'en donner connaissance, ne croyez-vous pas, monsieur le comte, qu'il est disposé d'y répondre convenablement, ou point du tout?

Berlin, ce 9 Janvier 1799 n. st.

32.

Милостивой государь мой

Графъ Семенъ Романовичъ!

Пользуясь отправленіемъ г-на Гарлика въ Куксгавенъ, имѣю честь при семъ препроводить къ вашему сіятельству копію съ послѣдней моей депеши, содержащей картину настоящаго дѣлъ положенія при здѣшнемъ дворѣ и описаніе подвиговъ моихъ въ слѣдствіе высочайшаго Его Императорскаго Величества рескрипта отъ 19 Декабря.

Король еще не рѣшился, и вѣроятно, что до прибытія г-на Гренвиля я не получу никакой отповѣди. Сего утра сообщено мнѣ невѣрное и почти непонятное извѣстіе о

приключившемся съ нимъ несчастіи. Говорятъ объ измѣнѣ, но по сей часъ никто не знаетъ, въ чемъ она состоитъ. Я надѣюсь, что ваше сіятельство удостоите меня подробнымъ о томъ увѣдомленіемъ.

Какъ скоро узнаю рѣшеніе здѣшняго двора, по поводу послѣднихъ нашихъ предложеній, то я поспѣшу донесеніемъ моимъ объ ономъ и, смотря по возможности, можетъ быть, отправлю къ вамъ нарочнаго курьера, дабы ваше сіятельство могли завремянно условиться съ Англійскимъ министерствомъ о дальнѣйшихъ мѣропріятіяхъ, положенію дѣлъ сообразныхъ.

Простите мнѣ, милостивый мой графъ, что я нынѣ сокращаюсь въ сихъ строкахъ. Жена моя третьяго дня разрѣшилась отъ бремени, и я не могу отъ нея на долгое время отлучаться.

Съ почтительною и непоколебимою преданностію пребыть честь имѣю вашего сіятельства покорнѣйшій и послушнѣйшій слуга.

Гр. Н. Панинъ.

Въ Берлинѣ, 23 Генваря (3 Февраля) 1799.

33.

Berlin, le 17 (28) Février 1799.

J'ai déjà eu l'honneur de prévenir votre excellence, que le courrier Dahl m'a remis le paquet dont il était chargé, avec une déchirure à l'enveloppe, qui laissait pleine liberté de lire tout ce qu'il contenait. Il prétendit d'abord que cet accident lui était arrivé par mégarde, en tirant le paquet de la valise, lorsqu'il allait se présenter chez moi, et il persista dans cette déposition jusqu'à son départ. Mais, arrivé à Kustrin, il m'adressa une lettre par laquelle il avouait qu'il croyait avoir été trahi par un émigré, qui se trouvait à bord du même bâtiment que lui, lorsqu'ils s'embarquèrent pour le

continent. Ses soupçons se fondent sur les circonstances suivantes. Dahl souffrait beaucoup du mal de mer; pour se soulager, il détache sa valise avec les dépêches, la met sous son lit et monte sur le tillac. Il n'y avait que deux passagers avec lui, un anglais, et l'émigré en question. Le premier ne le quitta pas, et l'autre disparut dès l'instant où Dahl monta sur le pont. L'absence du Français a duré plus d'une heure, et Dahl soupçonne qu'il a employé ce tems pour ouvrir sa valise et lire votre paquet, après l'avoir décacheté.

La conduite de notre courrier est certainement impardonnable; mais sa lettre est si touchante, ses remords paraissent si sincères, que je n'ai pas pu me décider à le dénoncer au ministère. Son sort est aujourd'hui entre les mains de votre excellence: si elle m'accuse de faiblesse ou d'avoir poussé l'indulgence trop loin, elle peut faire de la présente l'usage que bon lui semblera. Je crois que la punition d'un seul ne serait pas suffisante pour mettre fin à ces désordres, et que, si nous ne ménageons pas le pauvre Dahl, il faudrait faire une représentation à l'Empereur contre le danger de confier les secrets de l'état à des gens de la trempe des feldjaegers. Plusieurs fois déjà j'ai voulu le faire, et s'il arrive encore quelque chose, je me croirais obligé en conscience d'en écrire à l'Empereur sans ménagement.

N'ayant pas pris note de la dernière expédition que j'ai faite à Londres, je ne me rappelle pas bien, si j'ai envoyé à v. e. ma dépêche du 18 (29) Janvier, adressée au prince Bezborodko. Il serait fâcheux qu'elle eût été omise dans ma correspondance avec vous, parce que je m'y réfère dans ma relation № 193; mais je n'ai pas eu le tems d'en tirer copie aujourd'hui. Quelqu'es unes des pièces passées dans la machine ne sont pas trop lisibles; mais si elles vous fatiguent à la lecture, je supplie v. e. de les faire recopier à sa chancellerie, et toutes les fois que j'en aurai le tems, je tâcherai d'éviter cet inconvénient. Ce paquet est scellé avec des oublies et de la cire d'Espagne. Le cachet est avec mon chiffre et l'enve-

loppe de papier bleu clair lissé. L'adresse de ce paquet est de ma main.

34.

Berlin, 27 Février (10 Mars) 1799.

Ce n'est pas ma faute, si votre excellence ne reçoit pas aujourd'hui de ma part toutes les informations qu'exigerait l'importance du moment actuel. J'ai voulu vous envoyer, comme de coutume, les doubles de toute l'expédition que je fais en cour; mais elle ne peut être terminée que demain, et m-r Grenville, croyant nécessaire de ne pas retenir son courrier, me presse de lui envoyer mon paquet. Je me borne donc, bien malgré moi, à vous transmettre à la hâte la copie d'une note du ministère prussien, par laquelle on a décliné nos propositions, ma réplique à cette note et le fragment d'un de mes rapports à l'Empereur, qui n'est pas encore fini. La suite vous parviendra par le courrier que nous expédierons, lorsqu'on aura répondu à mon dernier office, et, en attendant, je me flatte que les dépêches de m-r Grenville suppléeront à ce que je voudrais vous dire.

Savez-vous, m-r le comte, que l'Empereur des Romains a demandé le maréchal Souworow pour lui conférer le commandement en chef de l'armée d'Italie, où notre corps auxiliaire se trouvera? On m'écrit de Pétersbourg que l'Empereur y a consenti, que le maréchal accepte le poste et qu'on l'attendait d'un moment à l'autre.

D'autres lettres particulières à une dame de nos compatriotes, qui se trouve ici, annoncent que Kolitscheff, au lieu d'aller à Vienne, doit avoir l'ambassade de Madrid, à la suite de la démission de Simoline. D'après la même version Razoumowsky conserverait l'ambassade.

35.

Berlin, ce 13 (24) Mars 1799.

La copie ci-jointe des ordres dont l'Empereur vient de m'honorer relativement à la ville de Hambourg, vous exposera, m-r le comte, le vif intérêt que Sa Majesté Impériale daigne prendre au sort de cette ville et sa résolution magnanime de lui prêter assistance contre les entreprises hostiles des vils usurpateurs de la couronne de France.

Ce rescrit expose en même tems les mesures arrêtées dans notre cabinet pour ôter à la malveillance tout prétexte d'attribuer à des vues d'intérêt l'intervention des alliés en faveur de la ville de Hambourg.

On m'ordonne d'entrer en relation directe avec votre excellence sur cette affaire, et je ne saurais mieux lui exposer la manière dont je l'envisage et ce qu'on doit attendre de la cour de Berlin, qu'en mettant sous ses yeux la dépêche que j'ai adressée à m-r de Mouraviëff pour prévenir et déjouer, s'il est possible, les machinations prussiennes. En effet, mes conjectures n'ont pas tardé à se réaliser, car dès le premier entretien que j'ai eu avec m-r le comte de Finkenstein pour lui communiquer le plan de S. M. I. relativement à la protection de Hambourg, ce ministre a dit que le roi s'en était déjà chargé et qu'on pourrait se reposer sur lui de ce soin, comme de tout ce qui concerne la sûreté du Nord de l'Allemagne. Ce propos tendait évidemment à décliner notre intervention dans l'affaire de Hambourg et particulièrement à prévenir le débarquement de nos troupes, qui les effarouche beaucoup. M-r de Haugwitz, chez lequel nous nous sommes rendus d'abord, en a été stupéfait au point qu'il n'a su répondre qu'en balbutiant quelques bêtises. Je crois que le rapport de notre conférence ne sera fait au roi que ce matin, parce que s. m. n'est revenue qu'hier de Potsdam, où elle a fait ses dévotions. De sorte que je n'espère pas de pouvoir

rendre compte à votre excellence de la réponse officielle du ministère avant la fin de la semaine.

Il me semble hors de doute que la cour de Londres recevra avec une vive satisfaction ce nouveau garant de la magnanimité de l'Empereur et de sa persévérance dans le système d'union contre les excès de la horde barbare des démagogues. Je crois aussi que l'opinion de mylord Grenville ne différera pas de celle de son estimable frère, qu'il considérera l'exécution du plan proposé, comme le meilleur moyen d'entraîner la Prusse malgré elle dans la coalition: car si nos troupes paraissent dans l'enceinte de la ligne de démarcation, il est peu vraisemblable que le Directoire ne cherche querelle à la Prusse, à moins que les armées autrichiennes n'aient des succès soutenus et ne tiennent en haleine toutes les forces de l'ennemi sur le Rhin. Un autre avantage essentiel qu'on pourrait recueillir de la formation d'une armée combinée anglo-prusso-dano-russe aux environs de Hambourg, c'est d'avoir sous la main un corps de troupes, tout prêt à faire l'expédition de Hollande au premier signal, sans être pour cet effet dans la dépendance humiliante du cabinet de Potsdam. Si les troubles d'Irlande empêchent de faire un détachement de troupes britanniques en Allemagne (comme notre cour paraît le désirer), je pense qu'on pourrait y suppléer par l'armement d'une flotille qu'on stationnerait aux embouchures de l'Elbe et du Weser, et ce dernier moyen serait, je pense, beaucoup plus utile à la défense des côtes. Je suis persuadé que votre excellence n'aura pas de peine à le faire goûter chez nous.

Mais ce que je considère comme le plus urgent, c'est de prévenir la proposition prussienne de charger le roi seul de la défense de Hambourg; je veux dire qu'il faut le prévenir chez nous, et c'est encore un honneur que je vous réserve, m-r le comte: car rien n'y contribuera avec plus de succès que vos représentations, étayées de celles de mylord Grenville, et moi (comme la mouche de la fable) je bourdonnerai aussi sur le même ton.

36.

Berlin, le 3 Avril v. s. 1799.

Quoique je n'en aie aucune nouvelle directe, je suis fondé à croire que l'Empereur vous a réitéré la demande d'accepter une place dans le ministère. Je n'ose m'en réjouir en songeant à vos dispositions personnelles, et je n'ose m'en affliger, malgré la part vive et sincère que je prends à tout ce qui peut troubler votre repos. Combattu ainsi entre deux sentimens contraires, je me bornerai à dire que votre décision influera beaucoup sur la mienne relativement à la prolongation de mon service. Daignez donc, mon respectable protecteur, me faire connaître vos résolutions le plus tôt possible.

Voici le résumé des nouvelles les plus authentiques sur les opérations militaires en Allemagne.

Jourdan s'était avancé jusqu'à Ostrach, et Férino jusqu'à Schussen, sur le lac de Constance. L'archiduc occupa le 20 les hauteurs de Sautgau et d'Oetlinghausen; les Français avancèrent jusqu'à Hotzka; mais le 21 l'archiduc, ayant concentré ses forces sur les hauteurs d'Ostrach et de Mengen, les attaqua, et le centre de Jourdan fut percé par l'avant-garde du général Nauendorf et tourné par la colonne du prince de Furstemberg. L'archiduc conduisait lui-même la colonne du milieu, l'ennemi fut culbuté, et il se rallia à Pfullendorf. Le 22 l'archiduc l'attaqua en flanc et le tourna avec un succès complet. L'ennemi battit en retraite et fut poursuivi jusque vers Stockach. On a fait des pertes considérables de part et d'autre; mais il semble hors de doute que les Français ont perdu infiniment plus de monde que les Impériaux. L'artillerie de réserve des premiers est tombée au pouvoir des vainqueurs, et Jourdan a dû abandonner la position de Stockach. Ceci est la version prussienne.

37.

Berlin, ce 19 (30) Avril 1799.

Партикулярное.

La lettre pleine de bonté et d'indulgence que vous avez bien voulu m'écrire, m. le comte, en date du 8 Décembre de l'année dernière, ne m'a été remise, comme vous le savez, que deux mois après par m-r Grenville. Les exemples que vous m'y donnez pour me déterminer à la patience et à la résignation, ont produit tout l'effet que vous avez droit d'en attendre. J'ai déjà pris l'engagement envers vous de rester au service tant qu'on ne me témoignera pas une intention manifeste de me chasser. Je vous en ai promis également, m. le comte, de ne pas faire de démarche à ce sujet sans vous en prévenir. Ce n'est pas à mon chef futur, mais c'est à mon protecteur et, si j'ose le dire, à mon ami que j'ai rendu cet hommage de vénération et de reconnaissance. Je ne le crois cependant pas suffisant pour m'acquitter envers vous, et je vous dois encore un exposé fidèle de ma carrière publique et de la manière dont j'envisage ma position dans le service. Des occupations multipliées m'avaient empêché jusqu'ici de le faire, mais je ne veux pas le différer plus longtems, parce que j'aime mieux vous ouvrir mon coeur aujourd'hui que lorsque de nouveaux rapports entre nous pourraient m'imposer une réserve incompatible avec ce genre de correspondance.

Vous n'ignorez peut-être pas, m. le comte, que c'est à mon oncle que je dois ma première éducation *). L'Empereur, alors grand-duc, avait pour lui les sentimens les plus tendres; il daigna me faire participer à sa bienveillance, et, après la mort de mon oncle, lorsque je fis la campagne de Finlande, le grand-duc, qui se trouvait au quartier-général, voulut bien m'admettre dans sa confiance particulière. A son retour dans la capitale, il continua à me traiter de même, et lorsque je

*) Графу Паину не было 13 лѣтъ, когда скончался знаменитый его дядя графъ Никита Ивановичъ.

retournai auprès de mon père, il m'honora d'une correspondance très-suivie qui dura pendant près de deux ans. Une de ces lettres autographes, que je joins ici, vous fera juger de l'extrême indulgence, avec laquelle il me traitait.

En 1791 je vins m'établir à Pétersbourg, pour y faire mon service de gentilhomme de la chambre. Je ne trouvai plus dans la famille impériale l'heureuse union et la concorde dont j'avais eu le bonheur d'être le témoin à mon retour de l'armée. La Nélidoff régnait déjà; la grande-duchesse, aujourd'hui impératrice, était abandonnée, maltraitée, méprisée par tous ceux qui voulaient faire leur cour. Je ne suivis point cet exemple. Ma conduite devait déplaire. Le grand-duc employa d'abord les caresses, ensuite la froideur, puis les menaces pour me mettre dans le nombre des adorateurs de son idole. Les caresses ne me séduisirent pas, les menaces ne purent m'intimider. On se servit alors des discours insidieux et métaphoriques pour me faire comprendre que la bienveillance du prince serait le prix futur d'une obéissance aveugle à ce qu'on exigeait de moi, c'est-à-dire respect pour la Nélidoff, mépris pour la grande-duchesse. Je répondis que je ne comprenais rien au langage mystique, et la colère redoubla. Comme toutes les insinuations me venaient par une voie indirecte et par l'entremise de gens très-méprisables, je demandai une explication au grand-duc. Elle me fut accordée, et elle me perdit entièrement dans son esprit. Il m'est impossible de confier à la plume tout ce qui s'est passé dans cette entrevue, qui eut lieu au mois d'Août 1791; mais il me suffira de vous dire que ma résistance m'attira de la propre bouche de l'Empereur ces mots foudroyants: Le chemin que vous tenez, monsieur, ne peut vous conduire qu'à la fenêtre ou à la porte. Je répondis que je ne m'écarterais pas de celui de l'honneur, et je me retirai du cabinet sans attendre ce signe de tête des princes qui veut dire: allez-vous en.

Feue l'Impératrice Cathérine II, informée des violences qu'on exerçait contre moi, me nomma alors maître des cé-

rémonies pour me mettre hors de la portée de semblables incartades. Le grand-duc s'imagina que j'avais recherché cette place, et ce soupçon augmenta son animosité contre moi, je ne sais trop par quelle raison. N'ayant plus de prétexte de me maltraiter, il fit retomber sur ma soeur tout le poids de sa colère, et à un grand bal à la cour il l'a fait sortir de ses appartemens, sous prétexte qu'elle n'était pas sur la liste, tandis qu'elle avait été invitée en son nom. Cependant feue l'Impératrice, qui m'honorait de sa bienveillance, me nomma successivement grand-maitre des cérémonies, ministre à Naples, puis à la Haye. Chacune de ces promotions irritait le grand-duc par le seul motif qu'il n'était pas consulté. Le prince Repnin, qui arriva sur ces entrefaites à Pétersbourg, chercha à me réhabiliter dans les bonnes grâces du grand-duc; il semblait y avoir réussi; on m'accorda même une audience particulière; mais bientôt après, les anciens ressentimens prévalurent sans que j'en puisse expliquer la cause.

Au commencement de l'année 1795, la Hollande étant envahie et ne pouvant plus songer à cette mission, j'obtins de l'Impératrice la promesse de la première vacance et l'ordre d'être tenu au courant de toutes les affaires étrangères, communications de toutes les archives et de toutes les dépêches. J'employai ainsi mes loisirs très-utilement, lorsque l'Impératrice imagina de m'adjoindre au prince Repnin dans son gouvernement en Lithuanie. Je fis tout ce qui était en mon pouvoir pour éluder cette commission en avouant mon incapacité absolue pour les affaires de l'intérieur, mais vainement: on insista. Alors je demandai à être placé dans les armées. On me nomma général-major et gouverneur de Lithuanie. J'en ai rempli les fonctions pendant plus de 18 mois avec le commandement d'une brigade et une commission extraordinaire pour le règlement des frontières avec la Prusse. Ce service m'ayant valu l'ordre de S-te Anne, je croyais avoir recouvré les bontés du grand-duc, parce qu'il l'accompagna d'une lettre très-gracieuse; mais cette espérance était illusoire: car, à mon retour à Pétersbourg, je fus traité avec la même

rigueur qu'auparavant, peut-être parce que l'Impératrice me combla de bontés.

A la mort de cette grande Souveraine, je me trouvai sous les ordres du prince Repnin, comme général-major de l'armée de Lithuanie; mais j'étais en semestre à la cour. Le nouvel Empereur fit pleuvoir les grâces sur tout le monde, et, continuant à me maltraiter, il me confia un régiment de dragons à Kexholm, en Finlande. J'étais décidé alors de prendre ma démission; mais l'Impératrice et le prince Repnin me retinrent. Celui-ci me proposa de son chef à l'Empereur pour la carrière diplomatique. Le demande fut agréée; on résolut de me nommer membre du Collège des affaires étrangères; mais en laissant écouler huit jours avant de signer l'oukase, on nomma dans l'intervalle m-r Alopeus. Enfin l'oukase parut; c'était une dégradation, puisqu'on m'y donnait le rang de conseiller d'état actuel. Je voulais mettre aux pieds de l'Empereur ma clef de chambellan, incompatible avec ce grade; mais le prince Repnin prévint cette démarche en demandant à l'Empereur, s'il n'avait pas oublié que je portais la clef depuis quatre ans. Alors on transcrivit l'oukase en ces termes: Нашему дѣйствительному камергеру графу Панину повелѣваемъ быть третьимъ членомъ Коллегии Иностранныхъ Дѣлъ, comme si je n'avais jamais porté l'uniforme. Le Collège de guerre n'en fut pas prévenu, et il en résulta une chose fort plaisante, c'est que pendant plus d'un mois je recevais journellement des ordres de ce Collège relatifs à mon régiment.

Mes fonctions de membre du département des affaires étrangères ont duré pendant six mois; j'étais seul chargé de la correspondance étrangère et de celle de l'Empereur avec les têtes couronnées. M-r le prince de Bezborodko me traitait avec beaucoup d'indulgence. L'Empereur lui dit plus d'une fois qu'il était satisfait de mon travail, et cependant sa malveillance se manifestait au point qu'il ne m'a jamais adressé une parole. Dès les premiers jours du règne on me fit des passe-droits, et le nombre s'en est tellement accumulé que

j'ai perdu mon compte depuis longtems. Ce n'est qu'au mois d'Avril que je fus compris dans ce déluge de faveurs qu'on répandit autour du trône, et on m'a cependant assuré que le prince de Bezborodko a eu beaucoup de peine alors de m'obtenir le grade de conseiller privé dans la société des docteurs Rogerson et Beck. Jusque là, je m'étais résigné à tout; mais lorsque m. de Kotshoubey fut nommé membre du département, ma patience se trouva épuisée, et j'avouai franchement à m. le prince de Bezborodko que je n'aurais plus la force de rester au Collège et que je préférerais toute mission dans l'étranger, hors celle de Berlin, à cause de la perversité de cette cour. Le chancelier, paraissant entrer dans mes motifs, daigna observer lui-même qu'une mission du second ordre me ferait reculer et me promit l'ambassade de Suède, si celle d'Autriche n'était pas bientôt vacante. En effet, il était déjà question de m'envoyer à Stockholm, lorsqu'une lettre du jeune roi de Suède ayant irrité l'Empereur, on résolut de n'y tenir qu'un chargé d'affaires. Peu de jours après arriva une dépêche de m. de Kolytscheff, qui excita la mauvaise humeur de Sa Majesté. On décida le rappel de ce ministre et on me nomma à sa place sans me consulter. J'appris cette nouvelle avec le plus grand chagrin, et mes regrets furent bien plus vifs lorsqu'on m'annonça la négociation ignominieuse que je devais poursuivre avec Caillard. Toutes mes représentations furent infructueuses; il fallut obéir. Vous savez le reste, m-r le comte; et je me hâte de terminer ce récit que j'aurais voulu pouvoir abréger, pour ne pas abuser de votre patience.

Ces nombreux dégoûts et cette rancune inextinguible n'ont été compensés que par quelques complimens dans des rescripts et par la décoration de l'ordre de S-t Alexandre, qu'on m'envoya l'année dernière au moment où le prince Repnin partait pour Berlin. Vous connaissez, m. le comte, l'objet de sa mission et ses résultats; mais vous ignorez, peut-être, que le roi de Prusse avait demandé à l'Empereur que je fusse seul chargé de ses pouvoirs pour la médiation

avec la cour de Vienne. On se crut donc obligé de m'adjoindre au maréchal comme second plénipotentiaire, et on dirait que le cordon a été plutôt une marque d'égard pour sa m. prussienne qu'un témoignage de bienveillance pour moi.

Venons enfin à Rostopchin. Cet homme était officier des gardes, puis gentilhomme de la chambre et faisait le métier d'un espèce de bouffon à la cour de feue l'Impératrice. Lorsque cette princesse m'avait déjà destiné à la carrière diplomatique et que j'étais parvenu au grade de général-major, il vivait dans un exil pour avoir dit des injures de cabaret à ses camarades et pour n'avoir pas su les soutenir, pendant que je servais en Pologne. C'est à moi qu'il doit son mariage, ayant négocié pour lui le consentement de m-lle Protassoff (Анна Степановна). Il me jura alors amitié et reconnaissance, et j'ai de forts soupçons qu'il est du nombre de ceux qui entretiennent le ressentiment de l'Empereur contre moi, quoiqu'il affecte en public de m'honorer de son suffrage. Je pourrais me tromper en cela; mais ce qui est notoire à ceux qui l'ont suivi de près, c'est qu'il est très-mauvais fils, intéressé, avare à l'excès, et qu'il n'ambitionne les places que pour s'enrichir. Aussi je vous avoue, m. le comte, que je n'ai jamais pu m'expliquer comment il a su se concilier votre bienveillance, au point que vous lui accordez même de l'élévation d'âme. Un séjour de quelques mois à la cour vous désabusera, j'en suis sûr.

Après avoir ainsi esquissé son portrait, je n'ai pas besoin de dire que rien ne pouvait m'être plus sensible que le passe-droit qu'on m'a fait pour l'amour de lui. Mon premier plan, il est vrai, a été de donner ma démission, dès que la négociation de Berlin serait terminée. Vos sages conseils et quelques rapports qui me sont parvenus sur l'intérieur de notre cour, m'ont fait changer d'avis. J'attendrai donc d'un oeil tranquille de nouveaux soufflets.

Si cependant, m-r le comte, votre protection peut m'en garantir pendant quelque tems, j'oserai, peut-être, vous adresser mes vœux pour un changement de poste. Après avoir lutté

ici pendant deux ans contre des obstacles de toute nature, il est permis, je pense, de désirer une mission moins rebutante. Vous me demanderez où je pourrais être placé. Je vais vous répondre avec la plus grande franchise. Il me paraît également impossible que Razoumoffsky et Kolytscheff se soutiennent longtems: le premier à cause de son indolence et de sa soumission aveugle aux volontés de Thugut; le dernier — à cause de la pénurie de ses moyens et de la réputation de brouillon qu'il s'est faite à cette cour. Je prévois aussi qu'après quelque séjour en Russie, vous changerez d'avis sur la manière de vous remplacer à Londres. Vous verrez que le bien de l'état exige que vous prolongiez votre ministère à Pétersbourg et que dans la crise actuelle un chargé d'affaires ne sera pas suffisant en Angleterre. Je sais que Kotschoubey n'aspire à rien d'autre qu'à cette mission, et qu'il doit m'être préféré; mais comment pourra-t-il se débarrasser de son titre de vice-chaucelier, qui est inamovible? Cet obstacle paraît insurmontable. J'accepterais volontiers une commission intérimale, sans caractère public, pour vous faire place dès que vous obtiendrez la permission de retourner à Londres. Au reste, m. le comte, je vous supplie de ne prendre tout cela que pour un rêve, d'être bien assuré que je ne me permettrai aucun voeu dans le service sans qu'il obtienne votre approbation, et que vous seul désormais serez l'arbitre de mon sort.

Par ma lettre du $\frac{2}{13}$ Novembre № 34 je vous ai offert, m. le comte, d'aller faire les fonctions de votre premier secrétaire au département, si vous le désirez. Mon empressement serait le même aujourd'hui, si les circonstances n'étaient pas changées à plusieurs égards. Rostopchin n'était pas alors placé au dessus de moi, et je n'avais pas à craindre d'être plus ou moins dans la dépendance d'un homme que je ne puis estimer et que, franchement, je ne crois pas fait pour me commander. Кутаѣцовъ n'était pas un seigneur, et la clique des Lapouchins n'infectait pas la cour. Vous aurez dans la personne de Kotschoubey un aide plus utile que moi et, sous

ce dernier rapport, je craindrais être pour vous un meuble embarrassant et inutile. Je vous avouerai donc avec la même ingénuité que, dans l'état actuel des choses, je préfère les missions hors du pays. Si, malgré ces motifs, vous me croyez bon à quelque chose auprès de vous, je me soumettrai encore sans regrets à votre opinion, et vous me trouverez prêt à vous obéir.

M-r Grenville, en me pressant de lui envoyer mon paquet, vous rend un grand service, m. le comte: car cette lettre, déjà si longue, le serait bien davantage si on me laissait le loisir d'y ajouter ce qui me reste encore à vous dire. Je le ferai une autre fois en répondant à vos dernières lettres, dont une partie m'a été remise à Francfort, lorsque je suis allé y faire ma cour à madame la grande duchesse Anne.

Je joins ici les papiers intéressans dont vous avez exigé la restitution, en vous priant d'agréer l'hommage de ma plus vive reconnaissance pour cette nouvelle preuve de vos bontés, qui ne s'effacera jamais de mon coeur. Je suis à tout jamais le plus dévoué de vos serviteurs.

P. S. Encore un trait de l'Empereur que je ne peux confier à une main étrangère *). A la mort de mon oncle il resta une dette de 320 m. r., contractée par une suite des dépenses énormes auxquelles l'obligeait sa place, non moins que par sa bienfaisance. Le grand-duc le savait; il savait aussi que mon père eut beaucoup de peine d'acquitter une partie de cette dette. Il manifesta une vive indignation de ce que l'Impératrice ne s'en était pas chargée et promit solennellement à mon père de payer toutes les dettes de mon oncle, dès qu'il monterait sur le trône. Mon père mourut en 1789 et me laissa encore 180 m. roubles à acquitter des dettes de mon oncle. Cette somme se liquide annuellement à la banque de 20 ans, m'enlève 15 mille roub. de revenus et m'a obligé à faire de nouvelles dettes. Au milieu de ce débordement de richesses, répandues autour du trône, le seul

*) Предъидущее писано рукою посольскаго секретаря Сиверса.

qu'on a oublié est l'héritier d'une famille envers laquelle on avait contracté un engagement formel. Je n'ai rien demandé et ne demanderai jamais rien; mais le dérangement progressif de ma fortune m'obligera en peu d'années de quitter le service.

38.

Berlin, le 2 (13) Mai 1799.

Le courrier étant porteur de la ratification du traité de subsides, m. Grenville ne veut pas le retenir et ne me donne qu'à peine le tems nécessaire pour transmettre à votre excellence les copies des dépêches qu'il m'a apportées. C'est donc dans la plus grande hâte que je trace ces lignes, pendant que mes secrétaires travaillent pour vous, m. le comte.

La lettre du vice-chancelier m'allarme vivement, je ne peux vous le déguiser, et cette inquiétude ne se rapporte qu'à votre personne. Je crains que, lorsque vous vous trouverez le maître de faire le voyage de Pétersbourg ou de rester à Londres, vous ne preniez le dernier parti. Cependant, quand je pèse de sangfroid tous les motifs qui doivent vous déterminer à faire quelque sacrifice en reconnaissance des bontés de l'Empereur, j'ai peine à me persuader que vous puissiez vous donner l'apparence d'y être insensible. Si d'un autre côté vous envisagez l'importance extrême des services que vous rendrez à l'état, à votre Souverain, à la bonne cause et à tous les honnêtes gens par un séjour de quelques mois en Russie, je suis encore plus rassuré et je me dis: il est impossible qu'un homme aussi vertueux, aussi bien-faisant, veuille décourager par son refus tous ceux dont il était, pour ainsi dire, la pierre d'attente. Pour moi, par exemple, en perdant l'espoir de vous avoir pour chef, je perds tout courage, et en prévoyant que je suis à la veille de dépendre d'un Rostopchin, je me vois obli-

gé de vous prévenir que, ce cas échéant, mon seul voeu sera la retraite.

J'en étais là lorsqu'on m'a apporté les paquets de Pétersbourg à votre adresse. En vertu de votre autorisation, j'ai pris la liberté de les ouvrir. Ce que je trouve dans la lettre du Rostopchin ne me permet plus de continuer mes sollicitations. Je vois que tout est perdu, et que nous n'aurons point de ministre des affaires étrangères; il n'y a de termes pour vous peindre ma douleur et mes regrets.

M-r de Kotchoubey semble assuré que l'Empereur vous a répondu par cette même expédition. Cependant il n'y a que des rescrits d'affaires dans tout ce que j'ai sous la main. Je ne me suis point permis d'ouvrir la lettre du vice-chancelier, et je n'aurais pas touché aux paquets de Rostopchin, si je n'avais cru qu'ils contenaient cette réponse de l'Empereur.

Adieu, m-r le comte; plaignez moi, continuez moi vos bontés et dites moi définitivement, ce que vous feriez à ma place.

39.

Le courrier de m-r Grenville devait apporter à votre excellence un rapport détaillé de ma part sur l'état des affaires, encore incertain à cette cour; mais un aide-de-camp de l'Empereur m'a apporté dans la soirée d'hier les dépêches dont j'ai l'honneur de transmettre les copies ci-jointes, et leur contenu m'oblige à faire en toute hâte une expédition à Cassel et l'autre à Brunswic, de sorte que cette circonstance imprévue me dérobe les heures que je voulais vous consacrer.

Le roi est parti le 24 passé n. st., sans donner de réponse aux dernières propositions de notre cour, qui vous sont connues, m-r le comte. Ce prince voulait en conférer avec le duc de Brunswic et prendre son avis. Connaissant l'apathie

imperturbable de l'un et le caractère pusillanime de l'autre, j'appréhendais qu'aucun d'eux ne voudrait proférer la première parole et qu'ils se quitteraient, comme à Berlin, sans s'être entendus sur la moindre chose. De plus, le duc n'était point au courant cette fois de l'état de nos négociations. Pour suppléer autant que possible à ces inconvénients, j'avais déterminé le comte de Haugwitz de se rendre à Minden pour assister à cette entrevue et pour donner de l'éperon au duc. Le roi a prévenu nos désirs, ayant invité lui-même m-r de Haugwitz à faire ce voyage. Dieu sait s'il en résultera quelque chose. Je n'ai donné aucune espérance chez nous, et je ne vous en donne pas non plus. Cependant il est vrai de dire qu'on observe une conversion sensible et très-favorable dans les gens qui influent sur les décisions du jeune monarque, que l'unanimité la plus parfaite se trouve établie pour la première fois dans le ministère. Il conseille hautement une reprise d'armes immédiate. On doit attribuer ce changement en grande partie à la rapidité des progrès des armées combinées, à la jalousie qu'inspire la prospérité de la maison d'Autriche et à un sentiment de honte de rester les bras croisés, quand on va trancher le noeud gordien de la révolution. J'ai expédié le 25 un long rapport sur tout cela à l'Empereur et, m'étant servi de la voie d'un courrier, j'ai tout écrit de ma main sans garder de copie, de sorte que je ne me trouve pas en état de vous rendre littéralement le contenu de cette expédition intéressante; mais au premier moment de loisir j'aurai l'honneur de vous en communiquer les principaux articles. Mes dépêches subséquentes ne méritent guère de vous être présentées, et il me serait impossible aujourd'hui de les faire transcrire.

Ce coquin de Stürler, dont vous avez déjà vu le nom dans ma correspondance, a été arrêté il y a une huitaine de jours et transféré à Spandau, digne récompense de ses machinations et de son goût pour l'intrigue. La veille du départ de Sieyès il avait eu une entrevue nocturne avec ce nouveau directeur: c'est ce qui a principalement décidé à sévir contre lui.

N'admirez-vous pas, m-r le comte, le beau style et la manière de nos faiseurs dans ces derniers rescrits de Sa M. et dans ces lettres au landgrave et au duc? La dernière aurait pu être beaucoup plus utile, si elle m'était arrivée quelques jours plus tôt, parce qu'elle aurait été remise à sa destination avant les conférences de Minden, qui ont, peut-être, déjà tout décidé. Mais voilà comment on fait chez nous! Quand une expédition est pressante, on la donne à un voyageur, et souvent pour des vétilles on envoie des courriers. Dans les petites affaires, comme dans les grandes, chaque jour j'éprouve douloureusement les conséquences de votre refus d'entrer dans le ministère. Vous vous en repentirez, m-r le comte, en voyant tout le mal que vous auriez pu prévenir. Pardonnez moi cette observation et recevez la comme un nouveau garant de mon respect et de mon dévouement sans bornes.

Berlin, ce 23 Mai (3 Juin) 1799.

P. S. Toutes vos lettres jusqu'à celle du 25 Mai me sont rentrées exactement. Je joins ici les dépêches que m-r le maréchal de Souworow a bien voulu m'adresser en dernier lieu. S'il m'honore par la suite de la même faveur, je vous communiquerai également tout ce qu'il m'enverra. Nous avons un nouveau confrère Koutaizoff comte. — Je vous en félicite.

Apostille.

Plusieurs lettres authentiques, arrivées hier, annoncent le passage du Rhin par l'avant-garde de l'archiduc, forte de vingt mille hommes. L'ennemi avait évacué Constance et toute la rive gauche de ce fleuve, et les Autrichiens étaient déjà à une heure de Zurich, après avoir occupé tout le canton de Glaris; ainsi, au moment où votre excellence recevra ces lignes, elle peut regarder la Suisse comme délivrée.

On écrit de Pétersbourg qu'an Te Deum pour la prise de Brescia l'Empereur a fait chanter le многолѣтіе pour le maréchal. Son fils, baigné de larmes, s'étant jeté aux pieds de S. M. Impériale, elle lui dit en le relevant qu'il pouvait demander telle grâce qu'il voulait, et le jeune homme répon-

dit que son seul voeu était de pouvoir rejoindre son père. Le même jour il est parti pour l'armée.

La nouvelle d'une bataille que nous aurions remportée le 13 dans le Piémont, annoncée par la gazette de Hambourg, est malheureusement fausse; car nous avons des nouvelles de Vienne jusqu'au 16, qui n'en disent rien.

Berlin, ce 23 Mai (3 Juin) 1799.

40.

4 (15) Juin 1799.

Le dernier courrier anglais, allant à Pétersbourg, m'a remis la lettre dont votre excellence m'a honoré en date du 4 Juin n. st. avec la copie de sa lettre particulière à l'Empereur et des relations N-os 210, 211 et 212. Cette dernière m'a pénétré de la plus vive reconnaissance par la manière si indulgente et si peu méritée, avec laquelle vous daignez parler à mon sujet. Quand je me demande par quoi j'ai pu obtenir tant de bienveillance de votre part et une opinion si flatteuse du ministère britannique, je vous avoue que je n'y trouve point de réponse satisfaisante; car c'est un bien faible mérite d'avoir la volonté du bien, et de mettre de la droiture dans une liaison fondée sur l'estime et l'amitié, comme celle que j'ai eu le bonheur d'entretenir successivement avec mylord Elgin et m-r Grenville. Je ne peux donc attribuer votre conduite généreuse envers moi qu'aux motifs de me donner quelque encouragement et de me dédommager en quelque sorte de ce que j'ai eu à souffrir par des préventions injustes. Si telle a été votre intention, m. le comte, elle est complètement remplie, car votre suffrage m'honore plus à mes propres yeux que tout ce qui peut flatter l'amour-propre dans la position où le sort m'a placé.

J'attendrai la première expédition de m. Grenville pour vous faire tenir la suite de ma correspondance, mais je m'em-

presse de vous présenter ci-joint une relation fort intéressante du maréchal Souworow, que j'ai reçue ce matin. Elle était accompagnée de ce peu de mots: Богъ всемогущій даровалъ намъ Туринъ 15-го Маія въ 3 часа пополудни..... Готовимся осаждать замокъ. Буду всегда съ совершеннымъ почтениемъ и пр. Cette lettre à la manière de César est du 18 (29) Mai.

M-de Haugwitz est attendu ce soir. S'il rapporte de bonnes nouvelles, je me flatte que peu de jours suffiront pour nous arranger et que rien ne m'empêchera de partir pour Carlsbad dans le courant de la semaine prochaine.

P. S. Alexandrie est à nous, mais pas encore la citadelle.

41.

5 (16) Juin 1799.

Je viens de transcrire à la hâte dans le cabinet de m. Grenville le rescript ci-joint de l'Empereur, par lequel votre excellence verra que je suis à moitié rappelé, sans qu'on me dise ce qu'on fera de moi.

Comme les circonstances ont beaucoup changé depuis le jour où on m'écrivait cela, je compte en faire usage avec circonspection pour intimider un peu les faiseurs prussiens et j'ai déjà parlé dans ce sens au vieux comte de Finkenstein. Si Haugwitz arrive avant jeudi et qu'il rapporte quelque chose de bon, je conviendrai avec lui de tous les points à régler; puis j'irai conduire ma famille à Carlsbad et je reviendrai ici pour conclure. Si le roi n'a pas changé de système, je resterai à Carlsbad, et vers la fin de mon semestre je demanderai la permission de faire un voyage en Russie pour voir mes parens et tâter le terrain. Dans tous les cas croyez, m. le comte, que je ne brusquerai rien et que je ne ferai usage de mon rappel que lorsqu'il n'y aura plus rien à attendre des Prussiens, ce qui est peu probable.

M-r Grenville presse le départ du porteur et avec raison; il ne me reste que le tems de vous dire que j'ai décacheté les incluses en vertu de votre autorisation; mais j'ai respecté, comme je le devais, le paquet intitulé: въ собственныя руки.

De coeur et d'âme votre dévoué Panin.

Copie d'un ordre de Cabinet, qui m'a été apporté par ce courrier, en date du 17 Mai 99.

Monsieur le conseiller privé c. de Panin. J'ai reçu vos dépêches, expédiées par l'assesseur Rounitsch. (Note. Ces dépêches annonçaient le refus du projet d'article secret, dont j'étais convenu avec Haugwitz dans les premiers jours du mois de Mai).

Vous devez déjà avoir reçu la permission d'aller aux eaux pour trois mois, en laissant le conseiller de collège Sievers en qualité de chargé des affaires, ce qui lui vaudra l'augmentation extraordinaire de paie accordée aux employés avec ce titre. Comme il paraît, d'après les renseignemens que vous donnez sur les dispositions du roi de Prusse et de ceux qui influent sur ses idées, que les ordres expédiés par le chasseur Dahl à l'adjudant Krétoff ne produiront aucun effet, vous demanderez à prendre votre congé du roi, et, conformément à votre désir, vous irez aux eaux de Carlsbad, d'où vous continuerez à me faire parvenir ce que vous trouverez d'intéressant sur les affaires. Vous pourrez même dire à Berlin que vous n'y retournerez plus, et vous attendrez à Carlsbad mes ordres ultérieurs au sujet de votre destination. Sur ce etc. (Signé): Paul.

42.

9 (20) Juin 1799.

C'est au milieu de tous les embarras d'un déménagement que je dicte ces lignes pour instruire votre excellence de l'é-

tat des affaires de cette cour au moment où je vais la quitter. Mon dernier rapport à S. M. № 249 lui fera connaître toutes les considérations qui m'ont déterminé de ne pas prolonger plus longtems mon séjour à Berlin, et il ne me reste rien à y ajouter.

Je vous supplie, m-r le comte, de continuer toujours la correspondance que vous avez bien voulu entretenir avec moi et de m'adresser vos dépêches à Berlin, comme par le passé. M-r de Sievers aura soin de me les faire tenir; mais il sera nécessaire de lui indiquer chaque fois, si le paquet à mon adresse peut être confié à la poste ou s'il doit me parvenir par une voie plus sûre. Je laisse un courrier ici pour les expéditions entre Berlin et Carlsbad, et c'est demain que je pars.

Je serais fort curieux de savoir quel jugement portera votre excellence des dernières propositions qui m'ont été faites par les ministres prussiens, et de la manière dont j'y ai répondu. Je dois convenir que ma position était embarrassante et je ne suis pas sûr d'avoir pris le parti le plus convenable.

Je suis abimé de fatigue, ayant travaillé toute la nuit dernière à l'expédition d'un courrier pour Pétersbourg. Cette contrariété se joint à beaucoup d'autres embarras et m'empêche de donner plus d'étendue à cette lettre.

43.

Toeplitz, ce 20 (31) Août 1799.

C'est à l'aimable prévoyance de m-r Grenville que je dois la prompte réception de la lettre dont vous m'avez honoré, m-r le comte, en date du $\frac{7}{18}$ de ce mois. Sans lui, ce précieux témoignage de vos bontés ne me serait parvenu, selon toute apparence, qu'à mon retour en Russie, parce que votre lettre se trouvait sous le couvert de Sievers, qui n'était plus

à Berlin lorsque le courrier arriva. M-r Grenville, sachant que vous m'écrivez à coeur ouvert et sans réserve, a eu le bon esprit de penser que le paquet à Sievers pouvait contenir une lettre pour moi, que cette lettre pouvait renfermer des choses qui nous compromettraient, si elle était lue à Pétersbourg, et en conséquence il a ouvert votre paquet adressé à Sievers, en a tiré votre lettre pour moi, et, après avoir recacheté les deux paquets en présence du courrier russe, il lui a rendu l'un et m'a envoyé l'autre par un des gens de ma maison de Berlin. Il est impossible sans doute d'agir avec plus de sagacité, de prudence et de délicatesse, et je me flatte, m-r le comte, que vous voudrez bien dire un mot de remerciement à m-r Grenville à ce sujet, lorsqu'il reviendra à Londres.

Mon second paquet, en date d'aujourd'hui, contient quelques pièces de ma correspondance avec la cour, qui peuvent satisfaire en partie l'intérêt obligeant que vous daignez prendre à ma destination future. Vous verrez par le rescrit du 25 Juillet que j'ai l'ordre, ou, pour mieux dire, la permission de revenir en Russie, après avoir terminé ma cure ici. Avant d'avoir reçu cette dépêche, j'avais déjà fait plusieurs demandes relatives à ma destination future, comme vous le verrez par mon № 262. Je ne peux pas encore avoir de réponse à cela; mais, en me rappelant, on aurait bien pu me dire ce qu'on veut faire de mon individu. Ces procédés ne sont pas d'usage chez nous, et on aurait tort d'y compter; cependant, j'ai écrit par le courrier Евреиновъ aux comtes de Kotshoubey et Rostopchin pour leur exposer combien l'incertitude où ils me laissent à cet égard est embarrassante, même ruineuse pour moi: car aussi longtems que j'ignore le service auquel je suis appelé, je ne sais que faire de tout ce que je possède à Berlin, et je ne peux m'arrêter à aucun plan raisonnable. En attendant, je vis au jour la journée, laissant la plus grande partie de mes effets dans les mains de mon banquier de Berlin, et faisant néanmoins tous les préparatifs pour le voyage de Pétersbourg. En songeant au

sort qui m'attend, il m'est venu dans l'esprit que si l'expédition de Hollande est couronnée d'un entier succès, on pourrait songer à moi pour travailler de concert avec un ministre britannique au rétablissement de l'ancien ordre de choses dans cette république, et particulièrement dans le cas où m-r Grenville serait chargé d'une semblable commission: parce que la parfaite harmonie et l'union intime qui a toujours régné entre nous, pourrait naturellement conduire à cette idée. Par une suite de la confiance sans bornes que je vous dois, je vous avouerai ingénument, m-r le comte, que je préférerais une mission de ce genre au séjour de Pétersbourg dans les circonstances présentes. Au reste, ce n'est qu'un rêve; je n'ai point fait de démarches et n'en ferai aucune quelconque pour le réaliser.

Le souvenir de ce qui s'est passé à Berlin dans mon dernier voyage, le mauvais succès de mes soins pour entraîner cette cour, le changement subit des dispositions du roi, lorsqu'il était prêt à conclure, la brouillerie qui en a été la suite et que j'avais eu le bonheur de prévenir une fois, l'incertitude du sort qui m'attend, la vie errante à laquelle je me vois condamné à la fleur de mon âge, la persuasion d'être toujours calomnié auprès de mon Maître, l'attente de nouvelles injustices, l'humiliation de dépendre d'un homme que la nature n'a pas placé au dessus de moi,—tout cela me plonge dans le découragement et me fait passer des heures fort tristes. Ajoutez encore, mon respectable ami, que ma femme regrette Berlin avec justice, parce qu'elle y menait une vie tranquille et agréable, parce qu'elle y était aimée, parce qu'elle ne retrouvera ni parens, ni liaisons à Pétersbourg. Daignez-vous arrêter à ces considérations et vous conviendrez, je pense, que ma position actuelle est assez pénible. Quoique jeune encore, on pourrait me permettre d'aspirer à un poste quelconque qui ne m'expose pas à des déplacemens continuels; car ma fortune en souffre beaucoup, et bientôt l'éducation de mon fils me forcera à quitter le service, si on ne veut me fixer nulle part; car il a déjà huit ans et de-

mi, et il est impossible de faire une éducation sur les grands chemins. Pardon, m-r le comte, de vous ennuyer de ces fastidieuses plaintes. Vous avez voulu savoir ce que je fais, ce que je deviendrai, et je n'ai pu me refuser la douce consolation de confier mes peines à un des hommes que je révère le plus, à celui dont les conseils me seront toujours les plus précieux. Mais je m'aperçois un peu tard que je n'ai pas encore tracé ici mon plan de voyage.

Je compte m'arrêter à Toeplitz jusqu'à ce que la santé de ma femme soit entièrement raffermie. Les eaux de Carlsbad lui ont été assez salutaires. La faiblesse et l'enflure des jambes (suites funestes d'un lait répandu) se sont entièrement dissipées; mais, après avoir pris quelques bains ici, tous ces anciens maux ont reparu avec une nouvelle violence, particulièrement des crampes dans la tête. Ces jours derniers elle a encore souffert la martyre; les médecins cependant s'en réjouissaient: ils prétendent que ces symptômes prouvent que les bains agissent avec succès. Après une légère interruption, elle en a repris l'usage, et en effet, depuis deux ou trois jours, elle s'en trouve fort bien. Si cela continue ainsi, on croit que sa cure pourra être terminée avant la mi-septembre; alors nous irons à Dresde, où je m'arrêterai pendant que ma femme fera une course à Berlin pour y arranger nos affaires. A son retour, si j'ai déjà une réponse de l'Empereur, nous partirons pour Vienne. Mon séjour dans cette dernière ville dépendra de la nature des ordres que j'attends. Je ne puis encore rien décider à ce sujet, mais si on fixe un terme prochain à mon retour, je tâcherai d'être rendu à Pétersbourg avant l'hiver, du moins vers le commencement de Novembre.

D'après cette disposition encore incertaine, je vous prie, m-r le comte, de m'adresser vos lettres à Berlin sous le couvert de m-r Garlick, jusqu'à nouvel avis de ma part. Ayez la bonté seulement de lui faire savoir à chaque expédition, si votre paquet peut m'être envoyé par la poste, ou s'il exige une occasion plus sûre.

Il me reste encore, m-r le comte, à vous soumettre quelques observations sur les pièces ici annexées. La première a pour objet d'éclaircir les dispositions du duc de Brunswic. Vous verrez qu'il blâme très-ouvertement la conduite du roi et qu'il semble avoir enfin trouvé un peu d'énergie. Ne trouvez-vous pas que le dernier paragraphe de cette lettre fait honneur au duc?

Le rescrit adressé à Sievers sous la date du 25 Juillet n'est inséré ici que pour le cas où il aurait négligé de vous en faire part.

Ma relation № 256 (C) se rapporte à une nouvelle extravagance du chasseur Dahl. Ayant été expédié de Carlsbad directement à Pétersbourg avec des dépêches importantes, il s'est arrêté à Prague et a donné cours à mon paquet par estafette, de sorte qu'il a été ouvert à la poste autrichienne. On s'en est aperçu chez nous, et m-r de Rostopchin m'en a témoigné son regret dans une lettre que j'ai reçue en même tems que mon rappel. Vous seriez-vous attendu, m-r le comte, à un pareil trait de la part d'un homme que nous avons sauvé de la Sibérie; car si nous avions fait connaître en son tems l'anecdote de votre paquet déchiré, il n'y a aucun doute que Dahl aurait été puni avec la dernière rigueur. J'ai cru avec bonhomie que le souvenir du danger qu'il avait couru dans cette circonstance, le rendrait plus sage et plus sélé que tous ses confrères. J'ai pensé aussi que la reconnaissance envers moi le porterait à être encore plus attentif, lorsqu'il était chargé de mes dépêches. En me voyant si cruellement déçu dans mon attente, je voulais, dans le premier mouvement d'indignation, dénoncer à l'Empereur lui-même toute sa conduite; mais je me suis arrêté en songeant que votre nom aurait paru dans ce rapport, et que notre indulgence envers Dahl pourrait déplaire. Je conviendrai aussi que je n'ai pas pu me résoudre à le perdre entièrement. J'ai donc adressé à l'Empereur, comme vous le voyez, une plainte générale contre les feldjägers et j'ai communiqué seulement à m-r de Rostopchin, dans une lettre particulière, l'his-

toire de votre paquet déchiré et la manière dont Dahl s'est laissé surprendre par un passager à bord du paquebot.

Le rescrit en date de Péterhoff du 7 Juillet a été un mois entier en route, et par conséquent il a été précédé de plusieurs jours par les dépêches du 25 Juillet, dont la copie se trouve dans mon autre paquet d'aujourd'hui en encre invisible. J'ai beau me casser la tête, je ne peux concevoir pourquoi on m'a rappelé déjà à cette époque et d'une manière si brusque. On dirait que cet ordre s'adresse plutôt à un caporal qu'à un ministre. Daignez faire attention, m-r le comte, qu'au moment où ce rescrit fut expédié, l'Empereur ne pouvait avoir aucun motif de mécontentement contre la Prusse, du moins par ma correspondance; car il avait déjà répondu avec assez de modération à mon rapport du 7^e/₁₈ Juin, par lequel je lui exposais l'absurde prétention des Prussiens de faire reprendre par nos troupes Mayence et Ehrenbreitstein. Vous avez pu vous en convaincre par la copie de la dépêche de S. M. I. du 21 Juin; elle est aussi conçue en termes très-flatteurs pour moi. Après mon rapport du 7^e/₁₈ Juin, je suis d'abord parti pour Carlsbad, et de ce dernier endroit je n'ai rien écrit d'intéressant jusqu'à l'expédition du chasseur Dahl, qui est postérieure à cet ordre extraordinaire du 7 Juillet. Il a l'air d'être dirigé personnellement contre moi, si je n'étais pas rassuré par les ordres suivans. Comment expliquerez-vous encore, m-r le comte, l'approbation qu'on donne au voyage que j'ai fait à Berlin de mon chef et après avoir été rappelé; mais, il est vrai, sans le savoir, et comment se fait-il que dans mon second rappel du 25 Juillet on ne se réfère pas au premier? Il me semble que tout cela ne peut s'expliquer que par le désordre qui règne dans la tête de Rostopchin et par son incapacité absolue. Je serais bien aise cependant d'en savoir votre avis, et vous m'obligeriez beaucoup, m-r le comte, en me le communiquant.

Le dernier rescrit ci-joint en date du 22 Juillet sert de réponse à un rapport très-laconique que j'avais adressé à l'Empereur le jour de mon arrivée à Berlin, et par lequel

je me plaignais de n'avoir reçu aucune instruction; c'est pourquoi S. M. I. daigne m'expliquer les motifs de son silence.

J'envoie aujourd'hui en cour la lettre du duc de Brunswick, dont la copie est ci-jointe, en demandant s'il plaira à l'Empereur que je continue à entretenir des relations directes avec ce prince, ce qui pourrait remédier en quelque sorte aux inconvéniens qui résultent du rappel de toute notre mission.

Les observations que vous faites, m-r le comte, sur les dangers auxquels s'expose le roi de Prusse par son isolement, sont frappés au coin de la justice et de la vérité; mais ce jeune monarque est trop ignorant, trop simple, trop assujetti à l'influence des traîtres qui l'entourent, pour qu'il puisse apercevoir l'abîme qu'on creuse sous son trône. Il n'a qu'un goût décidé: celui de mener la vie d'un petit bourgeois qui n'a plus besoin de travailler pour faire sa fortune. Tout ce qui pourrait le tirer de cette apathie morale, l'étonne et l'effraie. Voilà le mot de l'énigme: ne cherchez point ailleurs que dans le personnel du roi la cause de la dégradation du gouvernement prussien.

Je ne trouve pas de termes pour répondre à tout ce que vous daignez me dire pour me consoler de la non-réussite de mes négociations; mais croyez, mon digne et respectable protecteur, que votre suffrage sera toujours le plus flatteur pour moi. Sievers vous a-t-il envoyé les copies de mes relations № 258 et 259? Je le lui avais ordonné en quittant Berlin; c'est pourquoi je ne les joins pas ici, au cas qu'il ait négligé de le faire. Je vous supplie, m-r le comte, de m'en prévenir afin que j'y supplée; car ces deux dépêches contiennent l'historique de mon dernier séjour à Berlin et par là elles sont nécessaires pour l'intelligence de tout ce que j'ai écrit postérieurement.

L'attente du résultat de l'expédition de Hollande me donne les plus vives angoisses. Je vous avoue que je n'ai pas grande confiance dans les troupes anglaises sur terre, et je suis fâ-

ché que les nôtres ne se trouvent pas dans la première division.

Je n'aurai point à me reprocher de terminer cette lettre sans vous offrir l'hommage de ma profonde reconnaissance pour les bontés infinies et la correspondance confidentielle dont v. e. m'a honoré pendant mon ministère. Quelque soit le poste auquel il plaira à l'Empereur de m'appeler, j'ambitionnerai toujours avec la même ardeur de vous avoir pour juge et pour témoin de toute ma conduite, et pour cet effet je vous demande la faveur d'agréer que je continue à vous en rendre compte. Si de nouvelles injustices ou de nouveaux dégoûts me chassent du service, mon premier voeu sera d'obtenir la permission de faire un voyage en Angleterre pour avoir le bonheur de vous connaître personnellement et pour vous exprimer de vive voix le respect, l'admiration et le dévouement dont mon coeur est pénétré pour vous. Ce sera aussi une grande satisfaction pour moi de faire la connaissance de mylord Grenville et de lui témoigner ma gratitude pour la confiance dont il m'a honoré dans les affaires. En attendant, je vous prie d'être mon interprète auprès de ce digne ministre et auprès du roi, si l'occasion s'en présente.

Ma femme se propose de vous écrire elle-même pour vous remercier de l'intérêt que vous avez bien voulu prendre à sa santé, ainsi que de vos bontés pour son mari. Elle ne désire pas moins vivement que moi d'avoir l'honneur de vous connaître; et le projet d'un voyage à Londres lui plaît beaucoup. En attendant, elle vous prie de recevoir ses complimens et ses voeux pour votre bonheur.

44.

Francfort sur l'Oder, ce 28 Août (8 Sept.) 1799.

C'est sur le grand chemin de Pétersbourg que je vous adresse ces lignes, m-r le comte, pour vous informer que je

retourne en Russie avec la plus grande hâte. Le motif de ce voyage précipité doit déjà être connu de votre excellence: il ne m'était guère possible d'être le premier à vous apprendre ma nouvelle destination, du lieu où je me trouvais. C'est à Toeplitz que j'ai reçu l'estafette par laquelle l'Empereur m'ordonne de venir en toute diligence exercer les fonctions de son vice-chancelier. M-r le chev. Whitworth n'aura pas différé probablement d'en rendre compte à sa cour; voilà pourquoi il m'a paru inutile de vous écrire, m-r le comte, avant de quitter les eaux, et dans les derniers jours j'aurais à peine trouvé un moment pour le faire; mais je ne veux pas attendre mon arrivée à Pétersbourg pour vous demander la continuation de votre indulgence dans le nouveau poste auquel je suis appelé, je ne sais comment, ni pourquoi. J'ose me flatter aussi que v. e. daignera poursuivre la correspondance intime et confidentielle dont elle m'honorait à Berlin. Je me ferai un devoir de la tenir au courant des toutes les affaires qui passeront par mes mains, et je ne négligerai rien pour que sous ce rapport du moins vous n'ayez pas lieu de vous apercevoir de l'éloignement de votre digne ami, mon prédécesseur *) dans le ministère. Un courrier qui retourne à Munich auprès du b-on de Buhler et qui vient de se présenter chez moi, m'apprend à ma très-grande satisfaction que m-r le comte de Kotshoubey est encore à Pétersbourg. J'ai vu une lettre où l'on dit qu'il a eu la permission de voyager dans l'étranger. Je voudrais que cela fût vrai et pour vous et pour lui.

Comme j'ignore par quelle voie ces lignes seront expédiées de Berlin, où je les adresse, je ne vous parlerai pas, m-r le comte, de la manière dont j'envisage ma position actuelle et ce qui m'attend en Russie. Mes sentimens vous sont assez connus pour le pressentir et pour que vous préjugiez les sensations que j'éprouve. Une des plus douloureuses est d'avoir perdu (du moins pour quelque tems) l'agréable perspective de pouvoir vous faire ma cour et de cimenter

*) Графа В. П. Кочубея.

dans une connaissance personnelle l'amitié que je vous ai vouée. Daignez la mettre à l'épreuve, et vous ne me trouverez jamais en défaut.

Je pars demain de très-bonne heure pour continuer ma route; dans 16 ou 18 jours j'espère être rendu à Pétersbourg. Adieu, mon digne et respectable protecteur. Je suis de coeur et d'âme tout à vous

Panin.

45.

St. Pétersbourg, ce 4 Octobre 1799.

Il ne sera point dit que je me serve de la forme d'une circulaire pour annoncer à votre excellence, qu'il a plu à l'Empereur de me nommer son vice-chancelier ad interim. Comme m-r le comte de Rostopchin vous l'annonce officiellement, j'aime mieux suivre le mode de notre ancienne correspondance confidentielle et amicale, en vous priant avec instance de la continuer de même, et d'être bien assuré que dans quelque position que je sois placé au service, je m'estimerais heureux de vous avoir pour guide et de suivre vos conseils avec une déférence égale à la profonde vénération que vos vertus m'ont inspirée.

Comme l'éloignement de m-r le comte de Rostopchin, qui se trouve à Gatchina, pourrait être cause que sa circulaire vous parviendra plus tard, je crois devoir vous prévenir, m-r le comte, que l'intention de Sa M. I. est que tous ses ministres dans l'étranger s'adressent à moi dans tout ce qui concerne le service, et que toutes les dépêches et relations en cour viennent sous mon couvert.

P. S. M-r de Sievers, qui est directeur de ma chancellerie, a été nommé conseiller d'état.

46.

Pétersbourg, ce 3 Novembre 1799.

Très-confidentiel et secret.

Les deux dernières lettres dont vous m'avez honoré, m-r le comte, en date du 4 (15) Octobre, me sont exactement parvenues; mais avant d'y répondre, je dois vous entretenir d'un objet qui me pèse sur le coeur. Je serai néanmoins obligé d'être concis et laconique, parce que le ministre d'Angleterre n'attend que mon paquet pour expédier le porteur.

Le marquis de Gallo, étant à Vienne avec une mission importante de sa cour et avec des pleins-pouvoirs fort étendus, qui lui donnaient, pour ainsi dire, carte blanche, fit usage de cette autorisation en se rendant à notre cour. Les uns crurent qu'il y venait jouer le rôle abject d'un agent de Thugut; d'autres, au contraire, prétendirent que le ministre autrichien voyait ce voyage avec jalousie. Quoiqu'il en puisse être, il est certain que Gallo manifesta en chaque occurrence une vive inquiétude des vues ambitieuses de la maison d'Autriche, et qu'il parla toujours en bon Napolitain. Il fut reçu avec beaucoup de bonté à notre cour, et l'Empereur, dans des conversations familières, l'encouragea lui-même de s'expliquer franchement sur les intérêts et les vœux de son maître. Que pouvait désirer le monarque sicilien? L'appui et la protection de notre cour. Comment pouvait-il exciter l'intérêt de S. M. I.? En représentant les dangers de l'Italie et la nécessité d'y maintenir l'équilibre, soit par le rétablissement de l'ancien ordre de choses, soit par une juste compensation dans les lots respectifs, si le status quo devenait impossible. C'est ce que fit Gallo. Interpellé par l'Empereur lui-même, il donna un mémoire sur ce principe. Les acquisitions nouvelles pour le roi des Deux Siciles n'y étaient proposées que d'une manière accessoire et dépendante du plus ou moins d'extension des limites futures de l'Autriche, et

l'auteur du mémoire exprimait de la manière la plus positive le voeu de son maître de s'en tenir au status quo ante bellum, si la chose était praticable. On remercia Gallo en termes très-obligeans, comme vous le verrez, m-r le comte, par la copie ci-jointe de la lettre du c-te Rostopchin; mais on lui dit qu'il fallait remettre cette discussion à la paix générale. Cela n'a pas empêché pourtant l'Empereur de proposer bientôt après un rassemblement de plénipotentiaires dans sa capitale, auquel on a improprement donné le nom de congrès, pour y traiter de l'état politique de l'Europe qui doit être la suite de cette guerre, par conséquent, des indemnités, compensations etc.

Dans le même tems où le c-te Rostopchin répondait si poliment à Gallo au nom de l'Empereur, il vous écrivait en particulier une lettre ironique et remplie de sarcasmes contre le marquis. Elle est du 10 (21) Juillet. Il mêle dans son rabâchage et les czars et Olearius. Vous avez conclu de là, comme tout autre l'aurait fait à votre place, que l'Empereur était choqué des ouvertures du ministre napolitain et, ne voyant en lui que le signataire de la paix de Campo Formio, vous avez été induit à croire qu'il n'avait rompu la glace sur le chapitre des indemnités que pour préparer les voies à la cour de Vienne; qu'on avait conçu des soupçons ici sur la sincérité de celle de Naples, et que pour regagner la confiance de notre Souverain il fallait un désaveu éclatant de la conduite de Gallo. Comment savez-vous cela? me demanderez-vous, m-r le comte. Encore un mot, et vous allez voir que vous avez été trompé et compromis d'une manière révoltante.

Trompé, par la lettre du comte Rostopchin, qui, par ses sarcasmes déplacés, vous a porté à croire que le mémoire de Gallo a fait la plus mauvaise impression à notre cour, ce qui est faux.

Compromis, par l'abus qu'on a fait d'une lettre confidentielle de votre part, écrite le 20 Août à je ne sais qui, mais probablement à Castalcicala. Cette lettre a servi d'instru-

ment pour perdre le pauvre Gallo; elle a été produite au général Acton et au roi, et ce prince a écrit en conséquence la lettre ci-jointe à l'Empereur, qui sur le champ de ministre m'a transformé en bourreau, en m'ordonnant de chasser Gallo d'une manière très-dure. Je joins encore ici mes deux rapports sur cette fâcheuse affaire, par lesquels (si vous m'accordez quelque confiance) vous verrez que Gallo est innocent. Mais pour vous en mieux convaincre, j'aurai l'honneur de mettre sous vos yeux toutes les pièces justificatives, qui ne peuvent pas encore être prêtes aujourd'hui.

Jusqu'à ce jour, m-r le comte, vous n'avez pu me connaître que par ma conduite publique; quoiqu'elle ait été honorée de votre suffrage, je ne peux me flatter que les principes que je professe vous soient parfaitement connus. Je dois donc craindre que la chaleur que j'ai mis dans cette lettre ne vous indispose contre moi, d'autant plus que j'ose exprimer une opinion contraire à la vôtre au sujet de Gallo, contre lequel vous avez de fortes préventions, et au sujet de R., dont je parlerai peut-être encore plus d'une fois avec peu d'estime, tandis qu'il a dérobé la vôtre. Souffrez donc une explication pour me préserver du malheur de perdre votre bienveillance.

Je ne suis ni l'ami, ni l'ennemi de Gallo, parce que je ne le connais point assez pour me livrer à l'un ou l'autre de ces sentimens; mais je plaiderai sa cause avec autant de chaleur qu'un ami, parce qu'il est innocent et opprimé. Vous croyez qu'il est l'instrument de Thugut et qu'il veut être l'interprète de ses vues odieuses; mais quand vous aurez comparé ses mémoires sur les indemnités avec ce que lord Minto a découvert des instructions de Diedrichstein, vous verrez qu'il n'y a pas la moindre analogie dans leurs idées.

Quant à Rostopchin, vous savez déjà ce que j'en pense, et mes rapports actuels avec lui me confirment chaque jour de plus en plus dans l'opinion la plus désavantageuse: car il m'est impossible d'estimer un homme qui, pouvant faire du bien, fait au contraire le plus grand mal à l'état. Par les motifs les plus purs, je vous conjure, m-r le comte, de vous

méfier de cet égoïste, ou du moins de suspendre votre jugement jusqu'à ce que votre digne ami le comte Kotshoubey soit arrivé en Angleterre. Je ne doute plus qu'alors il n'y aura entre nous trois qu'une voix unanime sur le compte de R.

Faudra-t-il encore que je me justifie de la liberté avec laquelle je viens de vous parler de l'affaire de Gallo? Pourriez-vous méconnaître le sentiment qui a conduit ma plume, et ne pas vous convaincre par ma narration que ce qui m'afflige le plus, c'est de voir qu'on a eu la bassesse d'employer votre main pour opprimer un innocent? Je prévois que cela vous affligera; mais j'aime mieux vous affliger que de ne pas vous faire connaître les gens qui abusent de votre confiance. Pouvais-je souffrir que votre correspondant inconnu de Naples continuât à vous compromettre? Le comte Kotshoubey partage mon indignation, et il se propose de vous écrire à ce sujet.

Ma position actuelle à la cour et sous le rapport des affaires, n'offre rien qu'il ne vous soit facile de pressentir; elle est très-désagréable, ne me laisse aucun moyen de faire du bien et rarement celui d'empêcher quelque mal. On abandonne aujourd'hui la cause commune avec la même précipitation qui l'a fait embrasser, sans aucun égard aux engagements qui nous lient aux autres puissances; enfin, si R. reste en place, dans quelques mois la Russie sera la risée de toute l'Europe. Jugez de ce que je dois souffrir. Mon seul vœu est de sortir de cet enfer, soit avec quelque mission, soit avec une permission de voyager; mais je sens qu'il ne m'est pas encore permis de l'articuler.

Les motifs de méfiance et de mécontentement contre la cour de Vienne prescrivent sans doute des mesures de prévoyance, et je vous avoue que j'ai été le premier à conseiller le rapprochement avec la Prusse, à l'effet de poser les bases d'une ligue assez puissante pour arrêter l'ambition immodérée de l'Autriche. Je pense d'ailleurs que la Russie ne peut pas conserver son influence dans les affaires générales de l'Europe, ni terminer cette guerre avec honneur, sans avoir

un allié sur le continent parmi les puissances du premier ordre. Mais ces considérations ne m'aveuglent point sur les suites désastreuses d'une scission entre les deux cours impériales. Quand je suis entré dans le ministère, j'ai trouvé déjà l'Empereur fort aigri contre le cabinet autrichien; il n'était plus tems de conseiller la modération, quand même j'aurais eu voix au chapitre. Cependant j'ai fait tout ce qui a dépendu de moi pour arrêter les témoignages publics d'aigreur et d'animosité. Mes efforts ont été sans succès. Chaque jour j'étais témoin ou organe d'une nouvelle violence. C'est alors que, voyant le mal sans remède, je ne me suis plus occupé que des moyens d'en prévenir les suites, et que j'ai proposé ce plan de confédération, dans lequel la Prusse doit former, pour ainsi dire, la clef de la voûte. La réussite est sans doute fort douteuse, et je me suis servi de cette vérité pour faire entendre que la prudence exigeait d'amuser le tapis à Vienne et d'y tenir toujours un fil de négociation, pendant qu'on traiterait à Berlin et à Londres. Ce conseil n'a pas eu plus de succès que les précédens; car au moment où je dressais l'instruction de Krudener, on expédiait à Vienne à mon insu la lettre foudroyante et injurieuse que vous connaissez, par laquelle R. fait dire à l'Empereur qu'il cesse de faire cause commune avec l'Autriche. Je suis accablé de douleur et en peu de tems je serai hors d'état de travailler. R. ne fait aucun usage de son crédit pour détourner une résolution prise dans le premier mouvement de colère. Il croit l'exécuter à la lettre, et presque toujours il outrepassa la mesure par ignorance de la valeur des termes.

J'accepte volontiers, m^r le comte, la mesure que vous me proposez pour notre correspondance familière dans votre lettre du 4 (15) Octobre, de même que les signes, et pour qu'il n'y ait pas d'erreur, je vous renvoie cette lettre, dont j'ai gardé une copie parce que je crains que vous n'oubliez les signes convenus. Seulement au lieu du citron, qu'on découvre sans peine, permettez moi d'employer mon encre sympathique qui devient bleue, et dont je me suis servi avec

vous plus d'une fois. Le signe pour cette encre sera celui que vous me proposez pour le citron.

Je viens de lire cette lettre à votre ami, qui m'a rassuré sur la crainte qu'elle pourrait vous indisposer contre moi, et je la termine en vous renouvelant l'hommage de mon respectueux et inviolable dévouement.

47.

Pétersbourg, ce 24 Novembre 1799.

Je vous ai annoncé, m-r le comte, que pour l'acquit de ma conscience je ferais une démarche à tout risque contre la neutralité projetée. Je l'ai faite le 18 par la lettre dont la copie est ci-jointe. En l'écrivant je m'attendais à recevoir ma démission en termes durs et ignominieux; cela n'est pas arrivé. Voici l'historique des faits.

Le 18 au soir, le comte R. a reçu ma lettre; jusqu'au 20 il garde un profond silence. Ce jour-là on se décide à ne pas abandonner la cause et on expédie au maréchal Souwrow le rescrit ci-joint. En même tems Rostopchin m'adresse son premier billet, dans lequel il ne dit rien de ce changement; mais il me demande s'il doit encore remettre ma lettre. Quatre heures après je reçois le second billet avec la copie de l'ordre expédié au prince Italique. Le lendemain, 21, je fais la réplique ci-jointe que je vous prie de lire avec quelque attention. Comparez ces différentes pièces, n'oubliez pas les dates, jugez Rostopchin et jugez moi. Si ensuite vous daignez me confier vos conclusions sur sa conduite et la mienne, je vous en aurai une obligation infinie.

Un mal des yeux, qui m'empêche d'écrire beaucoup, ne me permet d'ajouter à ces lignes que mes félicitations sincères de ce que l'Europe pourra encore être sauvée.

Un courrier de Kolytcheff a apporté hier les explications officielles, si longtems attendues de Vienne sur ses vues d'indemnités et de dédommagement. Je n'ai pas encore reçu tous les papiers de Gatchina; mais je sais en gros que Thugut ne demande pas moins que toute la Lombardie, la partie du Piémont détachée du Milanois avec les forteresses, les 3 légations, la Valteline et les bailliages italiens en Suisse. Vous voyez que la modestie excessive n'est pas son défaut. Hier R. forgeait déjà une réponse à Kolytcheff. Je crains beaucoup, m-r le comte, les suites de cette discussion, qui demanderait toute la sagesse d'un ministre consommé.

48.

St. Pétersbourg, ce 17 Janvier v. st. 1800.

J'ai reçu en son tems la lettre particulière par laquelle votre excellence m'a fait part de ses intentions relativement au jeune Sievers, et en cela, comme en toute autre chose, je me ferai un plaisir de vous complaire. Mais permettez moi, m-r le comte, de vous soumettre quelques idées sur la manière de remplacer Sievers auprès de vous.

Nous avons au Collége un conseiller de cour, nommé Hanenko, qui d'après le témoignage de ceux qui le connaissent et nommément de m-r le comte de Kotshoubey, est un garçon de beaucoup de mérite. Il possède également bien le russe, le français, l'anglais et l'allemand; sa conduite a été toujours fort sage, et mon prédécesseur croit qu'il vous serait beaucoup plus utile que Josephowitz. J'en ai parlé au comte Rostopchin, et nous sommes tombés d'accord de vous laisser le choix de l'un ou de l'autre. Ainsi le sort de ces deux employés restera indécis jusqu'à ce que nous ayons reçu votre réponse.

Le nouvel état du Collège des Affaires Etrangères vient enfin de paraître, et il aura son effet du 1-^r de May de l'année courante. Je n'attends qu'une expédition de courrier pour vous en mettre en possession; mais en attendant je m'empresse de porter à votre connaissance ce qui peut vous intéresser le plus.

Nous avons adopté en principe que, sauf les cas extraordinaires, deux employés suffisent aux missions du second ordre; mais comme la vôtre fait une exception à la règle à cause des affaires dont vous êtes surchargé avec d'autres départemens, l'état du Collège vous assigne trois secrétaires, outre le cavalier d'ambassade qui est m-r votre fils et quelques employés surnuméraires, tel que Nicolay, si votre excellence veut le garder. Son traitement annuel sera de 16 m. r. et en sus mille roubles pour les frais de poste. M-r de Lizakewitz aura 2500 r. (traitement des conseillers d'ambassade à Vienne et à Stockholm seulement). Cette augmentation ne le privera point des autres sommes qui lui étaient assignées. Smirnoff vous reste avec mille roubles d'appointement. Hanenko ou Josephovitz seront payés de même.

Notre ambassadeur à Vienne aura 30 m. r.; celui de Suède—25 m. Le ministre à Berlin, accrédité en même tems en Saxe, recevra 15 m. r., de même que m-r de Tamara. Les postes de Lisbonne, Naples, Turin et Copenhague seront de 12 m.; celui de Munich 10 m. Les missions de Florence, de Hambourg, de Francfort sont supprimées. Butzow passera à Dresde comme chargé d'affaires avec 3 m. r.; Wasilieff dans la même qualité à Hambourg avec 4 m. M-r de Koch est nommé ministre-résident à la diète de Ratisbonne à la place de Struve, qui reçoit une pension. Le comte Pouchkin a sa démission absolue. Italinsky, décoré de la clef de chambellan, lui succède.

Alopeus, Mordwinoff et Stackelberg (celui de Francfort) sont renvoyés du service sans aucune gratification; mais le baron d'Asch—avec une pension et le grade de conseiller privé actuel.

Grands croix de S-te Anne: Koch et Laschkareff; de la seconde classe: Butzow, Karpoff, Klupfell et Sievers.

P. S. J'ai bien des choses plus intéressantes à vous dire, mon cher comte, et j'attends avec impatience la nouvelle du dégel de l'Elbe.

Si vous voulez garder Nicolay à une des places de 1000 r-s au lieu de Ханенко ou Юзефовичъ, vous en êtes également le maître.

49.

S-t Pétersbourg, ce 2 Mars 1800.

M-r le baron de Krudener nous a rendu compte en date du 16 (27) Janvier d'une ouverture qui lui a été faite par m-r le comte de Haugwitz dans le but d'opérer un rapprochement entre la Russie et le nouveau gouvernement français. Talleyrand en avait manifesté le désir au ministre de Prusse en l'invitant de solliciter l'entremise du roi, son maître, pour faire parvenir à notre auguste cour le voeu de l'usurpateur du trône des Bourbons.

La réponse du baron de Krudener a été celle qu'on devait attendre d'un ministre sage et éclairé. Il n'a point dissimulé au comte de Haugwitz sa surprise d'une pareille proposition, en lui faisant sentir qu'il ne pouvait nullement avoir des ordres applicables à un objet si inattendu, qu'il n'avait rien à y répondre; „mais, ajouta-t-il, je suis frappé des difficultés qui se présentent à moi au premier coup d'oeil. On „ne peut attendre la tranquillité de la France, et par conséquent celle de l'Europe, que du rétablissement du gouvernement légitime en France; celui qu'on vient d'y établir „n'est nullement consolidé, et selon toutes les probabilités „humaines, le règne de Bonaparte ne durera point; enfin, le „rapprochement proposé paraît peu conciliable avec les engagements qui nous lient avec l'Angleterre et la Porte“. Le comte Haugwitz répliqua qu'aucun souverain n'avait été plus

profondément pénétré d'admiration que le roi pour les intentions magnanimes de S. M. I., tendantes uniquement au rétablissement de l'ordre et de la justice, sans aucune vue d'intérêt, et que le roi avait accompagné ses efforts des vœux les plus ardens pour leur succès; mais que nos alliés ne paraissaient pas avoir partagé sincèrement les intentions de l'Empereur, et que si leurs défections ou leurs fautes ne permettaient pas d'atteindre ce but, il croyait convenable au repos de l'Europe qu'un rapprochement entre la Russie et la France prévînt une paix particulière avec l'Autriche, paix qui se traitait, et qui laisserait à l'ambition de celle-ci une carrière libre, pendant que la Russie et la Grande Bretagne seraient engagées dans la guerre; mais que la Russie, qui n'avait aucune vue directe sur la France, étroitement liée avec la Prusse, dicterait la paix et stipulerait en faveur de ses alliés, de l'Angleterre, de la Hollande, de l'électeur-palatin, du roi de Sardaigne et de la Porte—puissances à l'égard desquelles les deux cours ne sauraient avoir les mêmes intérêts.

Les sophismes de la politique haugwitzienne n'étaient pas faits sans doute pour ébranler les principes de notre Auguste Maître. S. M. Impériale nous ordonna de répondre au baron de Krudener, que bien loin d'applaudir aux vues erronées du ministre prussien sur les prétendus avantages d'une paix partielle, elle ne voulait entendre aucune proposition de l'usurpateur corse, et elle ordonna elle-même à m-r de Krudener de lui rapporter purement et simplement les ouvertures ultérieures du comte de Haugwitz sur cet objet, sans entrer avec lui dans aucune discussion et encore moins avec le ministre de France ou ses agens.

A la suite de cette instruction positive, nous avons reçu de nouveaux rapports de Berlin, par lesquels on voit que Beurnonville ne s'est pas découragé et qu'il a fait usage de plusieurs voies différentes pour atteindre le but qu'il se propose. Il est d'abord revenu à la charge auprès du comte de

Haugwitz, qui lui a dit qu'il n'avait encore aucune réponse d'ici à l'ouverture faite par Talleyrand à m-r Sandoz. Vers le même tems m-r d'Ofaril, ministre d'Espagne, s'est adressé à celui de Dannemark pour lui faire entendre que la France désirant de se rapprocher de la Russie, il le priait d'en parler au baron de Krudener et d'obtenir de ce dernier qu'il écoute Beurnonville; que le gouvernement français désirait de trouver quelque chose qui fût à la bienséance de S. M. l'Empereur, pour le lui offrir, mais que les principes de loyauté et de désintéressement de cet Auguste Monarque étaient si bien constatés chez ses ennemis, que lui (Ofaril) craignait qu'une simple proposition de ce genre ne l'offensât. M-r de Rosenkrantz, ayant rendu cet entretien au baron de Krudener, celui-ci l'a prié de dire que, l'ayant sondé et ayant appris que notre ministre avait ordre de ne recevoir aucune communication des agens français, il avait jugé convenable de ne pas aller plus loin et de ne plus lui parler de cette ouverture. Quant à la dernière insinuation du c-te Haugwitz, m-r de Krudener, fidèle à ses instructions, l'a écouté dans un profond silence.

S. M. Impériale a été pleinement satisfaite de la conduite de son ministre dans cette occasion: elle lui a valu de la part de notre Auguste Maître l'approbation la plus gracieuse.

Par tous les faits que je viens de résumer, votre excellence se convaincra de plus en plus de la conformité parfaite de nos principes avec ceux de la cour où elle réside, et de la persévérance de l'Empereur dans le système d'opposition contre ceux dont le pouvoir éphémère n'est fondé que sur la honteuse apathie de la nation française et sur l'aveuglement de quelques cabinets, qui ne cherchent qu'à étendre leur puissance, tandis que les fondemens en sont ébranlés.

Quant à l'usage qu'il conviendra de faire des communications renfermées dans cette dépêche, le ministère de S. M. Impériale ne saurait mieux remplir ses devoirs qu'en se confiant sans aucune réserve à votre sagesse et à vos lumières,

m-r le comte. Elles vous indiqueront mieux que moi les termes de la communication que le ministère britannique est en droit d'attendre de notre part sur ces tentatives du dictateur français pour élever une scission entre les alliés, et je ne perdrai point de vue que S. M. Impériale ne sera jamais mieux servie, que lorsque ses ministres ne mettent aucune entrave à votre zèle pour son service et à votre dévouement à la cause commune.

50.

S.-t. Pétersbourg, ce 2 Mars 1800.

Si ma mémoire ne me trompe pas, je n'ai envoyé à votre excellence qu'une note abrégée de la réforme qui a eu lieu dans le département des affaires étrangères. Pour compléter cette communication, j'ai l'honneur de lui transmettre ci-joint les nouveaux états, avec les pièces y relatives et différens ukases donnés à cette occasion. Je dois vous observer, m-r le comte, que la formation de votre mission est purement provisionnelle, et, comme je vous l'ai déjà dit, elle dépend de votre bon plaisir. Hanenko ne vous sera donné que si votre excellence approuve la proposition que je lui ai faite. Il dépendra aussi d'elle de garder Smirnoff ou d'en avoir un autre, et pour le jeune Nicolay, si vous en êtes content, comme je le suppose, il restera comme surnuméraire. Sur tous les points j'attends l'expression de vos désirs, qui seront des ordres pour moi.

51.

C.-П.Бургъ, 28 д. (?) 1800.

Toutes les fois que l'occasion s'en est présentée, et que j'ai eu quelque chose à vous transmettre, j'y ai mis le même soin

et la même exactitude que pendant ma mission en Prusse, et si mes lettres n'ont pas eu pour vous le même intérêt, c'est aux circonstances, à la gêne ou je suis, et non au défaut de bonne volonté qu'il faut l'attribuer. De même que si vos instructions et les ordres de la cour n'étaient pas assez précis, je ne mérite pour cela aucun reproche de votre part; car on ne m'en a presque jamais confié la rédaction, et la plupart du tems ce n'est qu'après le départ des courriers que j'ai été informé de l'objet de leur expédition. La main des secrétaires que j'emploie et mon propre style vous sont assez connus, mon cher comte, pour que vous ayez pu vous en convaincre vous même.

Le capitaine Popham, qui est ici depuis une dizaine de jours, n'a encore conféré qu'avec moi, n'ayant pas encore été présenté, et monsieur de Rostopchin n'ayant pas trouvé bon de le recevoir. Il est vrai malheureusement que dans les dispositions actuelles de l'Empereur, il n'y a rien à traiter avec monsieur Popham; aussi je présume que son séjour ici ne sera pas de longue durée.

Je sens mieux que je ne saurais exprimer toutes les peines que doit vous donner un corps de troupes totalement désorganisé, et j'en gémis du fond de mon âme; mais le terme de ces embarras approche, et vous allez en être délivré dans quelques semaines, puisque leur retour est irrévocable.

Sans doute j'ai été parfaitement satisfait de la réponse de mylord Grenville à la lettre insolente de Bonaparte. A Berlin cet aventurier n'a débité que des phrases sur la pacification, et on est fort revenu dans ce pays là sur son compte. A Vienne on se vante d'avoir décliné ses propositions, mais personne n'a vu la correspondance, et celle de notre ambassadeur est toujours fort stérile. Vous verrez au reste par l'instruction donnée au baron de Krudener, dans quels termes nous en sommes avec la cour de Vienne. Cette même instruction vous apprendra ce qui se passe en Suède; il me reste à y ajouter que l'ouverture de la diète a eu lieu sans troubles, et qu'on est très-content des choix que le jeune mo-

narque a faits dans les différens ordres; mais des rapports de mons. de Budberg, rentrés aujourd'hui, annoncent qu'il se forme déjà dans celui de la noblesse un parti d'opposition qui pourrait devenir formidable. J'aurai l'honneur de vous communiquer les rapports subséquens de l'ambassadeur. Le Danemark ne se prononce pas; mais soyons justes: comment le pourrait-il lorsque nous nous retirons et qu'il ne peut plus compter sur notre appui? Notre exemple est bien fait pour décourager les faibles.

52.

Je connais parfaitement, mon respectable ami, tout ce que vous devez souffrir en apprenant chaque jour quelque sottise nouvelle de chez nous et je ne vous déguiserai pas que le mal va en empirant, que la tyrannie et la démence sont à leur comble; mais au nom de tout ce qu'il y a de sacré, je vous conjure de ne pas songer à votre démission. Si vous le faites, que deviendrions-nous après que Whitworth sera rappelé? On ne nommera point de ministres de part ni d'autre, et les deux cours se brouilleront totalement. Vous frémirez des conséquences, j'en suis sûr, et vous ferez encore le sacrifice de votre repos à l'état. Je ne peux pas écrire davantage aux bougies.

53.

St. Pétersbourg, ce 30 Mars 1800.

Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour qu'on ne réduise pas votre chancellerie, m-r le comte; mais je ne peux pas vous donner encore une réponse positive aujourd'hui, parce que m-r le comte de Rostopchin, ayant inoculé un de ses enfans, nous ne nous voyons plus à cause de ma fille cadette,

qui n'a pas eu encore la petite vérole. Cela ne m'empêchera pas néanmoins de me concerter avec mon collègue par l'entremise d'un tiers, et je ne manquerai pas d'instruire votre excellence de l'arrangement qui aura eu lieu à la suite de sa représentation.

Rien de plus généreux que le sacrifice que vous voulez faire de l'augmentation d'appointemens que S. M. I. vous a accordée par le nouvel état; elle est de quatre mille écus, puisque votre traitement est de 16 mille, et on ne touchera pas à cette somme, car le Collège est assez riche pour payer quelques employés surnuméraires.

Les derniers rapports qui me sont parvenus depuis le départ de Neumann, ne m'offrent rien qui soit digne de l'attention de votre excellence, excepté qu'il se manifeste déjà à la diète de Norköping, dans l'ordre équestre, un parti d'opposition, qui pourrait devenir formidable. Le chef de ce parti est un baron de Geer, le plus riche seigneur du royaume.

54.

Confidentielle.

Vous conviendrez avec moi, mon cher comte, qu'après le départ de mylord Whitworth et votre éloignement de Londres, le choix du chargé d'affaires qui résidera ici, n'est rien moins qu'indifférent. D'après tout ce qui me revient du caractère de m-r Casamajor, il ne convient pas à cette place. Mylord Whitworth l'avoue lui-même, et il partage avec moi le désir de voir ici m-r Garlicke, dont les qualités aimables et le caractère conciliant assurent un succès complet dans une mission qui exige autant de mesure que de sagesse. Quels que soient les motifs de mécontentement que le cabinet de Londres pourrait avoir contre nous, je le crois trop

éclairé pour que l'amour du bien public ne l'emporte pas sur toute autre considération. Si la passion nous fait agir quelque fois, ce n'est pas une raison pour qu'un ministre qui s'est fait un système immuable, s'écarte de la ligne qu'il s'est tracée. Je me flatte donc que les derniers événemens n'altéreront en rien les principes de mylord Grenville à l'égard de la Russie, et qu'il secondera mes efforts pour prévenir tout ce qui pourrait éloigner les deux cours. En me livrant à cette confiance, j'ai pensé que le ministère britannique trouverait un avantage réel d'avoir à Pétersbourg un chargé d'affaires avec lequel je puisse traiter confidentiellement, comme je l'ai fait avec mylord Whitworth dans les tems les plus difficiles. Si c'est Casamajor qu'on nous donne, je vous déclare, mon cher comte, qu'il me sera impossible de le faire et que je me renfermerai, malgré moi, dans les relations de pure étiquette. M-r Garlicke est le seul qui pourrait second mes soins pour le maintien de la bonne harmonie. C'est le seul avec lequel je puisse traiter confidentiellement, parce que je le connais et qu'il a toute ma confiance, comme je crois posséder la sienne; d'ailleurs il est sage et prudent; un seul mot de ma part lui fera éviter tout ce qui pourrait toucher une corde sensible et susciter un orage imprévu.

Par tous ces motifs, dont vous apprécierez l'importance extrême, je vous prie, mon cher comte, de demander en mon nom à mylord Grenville qu'il enjoigne à m-r Garlicke de se rendre à Pétersbourg. Le plus tôt sera le mieux, et il serait fort à désirer qu'il trouva encore mylord Whitworth ici. Personne ne contestera que la mission auprès de notre cour ne soit bien plus importante que celle de Berlin, et si le nouveau ministre destiné pour la Prusse n'est pas encore prêt à partir, on pourrait bien trouver quelque secrétaire de légation pour remplacer m-r Garlicke dans l'intervalle.

J'attendrai avec une vive impatience, mon cher comte, le résultat de cette ouverture confidentielle, et pour ne pas perdre de tems, j'adresse aujourd'hui à m-r Garlicke l'invita-

tion la plus pressante de ne pas se refuser à mes vœux, s'il reçoit de sa cour les ordres que je sollicite.

55.

Ce 9 (20 Avril) 1800, par courrier.

„Un violent rhumatisme m'oblige, mon cher comte, de dicter cette lettre à ma femme, ne voulant la confier à aucun secrétaire; mais elle ou moi, c'est la même chose“.

Il m'est impossible d'exprimer l'étonnement, la douleur et l'indignation dont j'ai été saisi en apprenant, il y a deux jours, de m-r le comte de Rostopchin le contenu de la dernière lettre qu'il a eu ordre de vous écrire. Comme j'ignore s'il a eu le tems ou même la bonne volonté d'y joindre une lettre confidentielle, pour vous dire ce qui a précédé cet épanchement de bile, je commencerai par vous en rendre compte; mais je vous préviens, mon respectable ami, que cette narration sort de la bouche du comte Rostopchin.

„Lorsque j'ai porté à l'Empereur, dit-il, la lettre du comte „Woronzow, par laquelle il détaillait les obstacles qui empê-
„chent le retour de nos troupes avant le mois de May Sa
„Majesté non seulement n'en témoigna aucune humeur, mais
„parut même satisfaite, et, comptant sur ses doigts à quelle
„époque ces troupes pourraient être débarquées en Russie,
„elle s'exprima de manière à me faire croire que le résultat
„de ce calcul lui semblait conforme à son attente. En quittant
„l'Empereur, j'étais donc fort tranquille; mais, étant rentré
„chez moi, j'eus à peine le tems d'avaler ma soupe, qu'on
„m'annonça Кутайцовъ. Il me dit qu'il était porteur de
„l'ordre de dresser sur-le-champ une lettre à m-r le comte
„de Woronzow, pour lui déclarer que s'il trouve trop de
„peine à remplir les ordres de Sa Majesté Impériale, il est
„le maître de donner sa démission. Vous savez (poursuivit
„Rostopchin) qu'en pareil cas il faut une obéissance aveugle,

„et qu'une représentation ne servirait qu'à l'aigrir. „Je pris donc la plume, et, ayant adouci les termes autant „que possible, je remis ma lettre à Koutaitzoff pour la sou- „mettre à l'Empereur. Sa Majesté n'en fut pas satisfaite et, „prenant la plume elle-même, elle la refit toute entière dans „des termes bien moins honnêtes“.

A ces mots, je pris la parole pour communiquer à Rostopchin mon opinion, qu'un outrage aussi sensible et aussi révoltant privera sans doute la Patrie de vos services et que vous donnerez votre démission. Rostopchin pense de même, et je lui dois la justice qu'il paraît sentir la perte que nous ferons tous. Il croit que si vous demandez à rester en Angleterre, comme nous le supposons, on ne vous gênera pas sur ce point, et il craint seulement qu'une suite de cette persécution sera d'obliger votre fils à venir faire son service. Quand je lui ai demandé s'il pouvait expliquer pourquoi votre dépêche, d'abord approuvée, a produit, un quart d'heure après, cette explosion, il m'a répondu qu'il ne fallait point chercher d'autre cause que le caractère de l'Empereur, et que ce n'était pas le premier exemple. Si vous me demandez ce que j'en pense, mon cher comte, je vous répondrai avec la franchise que je vous dois, que l'Empereur d'un part et Rostopchin de l'autre sont capables de tout: l'un par emportement, l'autre par abjuration de tout principe. Il faut que vous sachiez tout. Hier on est venu me dire d'assez bonne part que Golowin, l'ami intime de Rostopchin, désire d'entrer dans notre carrière, et qu'il a toujours convoité le poste de Londres. Quoique j'aie toujours eu très-mauvaise opinion de Rostopchin, à Dieu ne plaise que je prétende l'accuser de cette noirceur! Je dirai seulement que si Golowin vous remplace, je ne pourrai me défendre alors d'un violent soupçon.

Quoiqu'il en puisse être et quelle que soit ma profonde consternation en prévoyant votre retraite, je ne me permets plus de vous exhorter à la patience. La mesure est comblée, je le sens, et je n'invoquerai votre zèle pour le bien public que dans le seul cas où l'Empereur vous ferait une répara-

tion complète, ce qui serait de sa part le premier exemple. Au reste, votre retraite produira malheureusement bien d'autres maux que ceux qui résultent de la perte d'un serviteur fidèle; car je prévois que l'Angleterre ne se pressera pas de donner un successeur à Whitworth, et que par ressentiment on ne vous en donnera pas non plus. Je terminerai cette lettre en vous offrant un conseil dicté par le dévouement le plus pur et la reconnaissance la plus vive pour toutes vos bontés. Si vous envoyez votre démission, ne demandez point à rester en Angleterre; dites seulement que vous êtes très-malade et que les médecins s'opposent à votre voyage, que, par conséquent, vous ne pouvez point déterminer l'époque de votre retour en Russie. Par ce moyen vous aurez l'air de fléchir sous la loi de la nécessité, vous gagnerez du tems, et quand on sera adouci, vous pourrez faire une demande sans courir les risques d'un refus.

Si je croyais, mon cher comte, que vous eussiez besoin de consolations, je vous dirai qu'il n'y a personne en Russie, dans toute la rigueur du terme, qui soit à l'abri des vexations et des injustices; que la tyrannie est à son comble et qu'il suffit d'avoir un caractère noble pour donner de l'ombrage et s'exposer à des avanies. Souworow vient d'être maltraité, parce qu'on a trouvé dans un rapport du général Bauer que le généralissime avait eu un général de jour en Italie. Souworow approchait d'ici, lorsqu'il a reçu cette réprimande, et aussitôt il a rebroussé chemin, sous prétexte de maladie. Dans les affaires juridiques, on donne souvent l'ordre aux juges de faire gagner le procès à un tel, sans égard aux loix. En apprenant cela, comment pourriez-vous encore, mon respectable ami, être sensible à ce qui vous concerne?

Cette feuille de papier étant peut-être la dernière que vous recevrez pendant votre mission, je me fais un devoir d'y consigner l'hommage de ma profonde reconnaissance pour les encouragemens flatteurs que j'ai reçus de vous en tant d'occasions, pour la confiance dont vous m'avez honoré dans

les affaires publiques et surtout pour l'amitié dont j'ai reçu de votre part des preuves si touchantes, quoique je n'aie point le bonheur d'être connu de vous personnellement. Celle qui trace ces lignes sous ma dictée pourrait garantir la sincérité des sentimens que j'exprime si mal; elle les partage avec moi, et nos conversations les plus agréables sont celles dont vous êtes l'objet. Ma carrière diplomatique ne sera probablement pas de longue durée; mais si je rentre au service dans des tems plus heureux, ma première ambition sera de vous approcher et de mériter vos bontés en servant sous vos ordres. Je ne connais que vous en Russie, à qui le poste de chancelier puisse convenir, et je ne pourrai exercer mes fonctions actuelles qu'à titre de votre lieutenant. Dans toute autre position, je déclarerai avec franchise que je suis trop jeune pour occuper la seconde place dans le ministère, et je la résignerai quand on voudra.

Recevez encore, m-r le comte, ma profession de ma foi politique. Je proteste solennellement entre vos mains contre notre retraite de la coalition. Je pense que c'était à la Russie à terminer cette guerre par son intervention armée, et qu'en le faisant, nous nous élèverions au plus haut degré de gloire et de puissance. Je professe le système d'union avec l'Angleterre, la Prusse et la Porte Ottomane. Selon mes principes, il faut brider l'ambition de l'Autriche par la politique de Catherine Seconde et enchaîner la Suède par l'union avec la Turquie. La scission des deux cours impériales, le refroidissement avec l'Angleterre, l'indifférence envers la Porte Ottomane, l'abandon des îles ex-vénitiennes et tous les actes relatifs à l'ordre de Malthe sont, à mon avis, très-préjudiciables à l'Empire, et je déclare n'y avoir eu aucune part directe ou indirecte. J'attends de vos bontés, m-r le comte, que, si mon honneur et ma réputation l'exigent, vous certifierez dans son tems que tels étaient mes principes.

„Mon secrétaire féminin me quitte, et moi je souffre tant entre les deux épaules, que je ne peux supporter aucune

des attitudes qu'il faut prendre pour écrire. Adieu, mon respectable ami! Répondez moi en détail et comptez sur mon dévouement inaltérable".

P.

56.

Le courrier Neumann m'a remis les dépêches et la lettre particulière dont votre excellence l'avait chargé pour moi. J'aurais voulu y répondre en détail, mais la hâte que mon collègue met à cette expédition, me donne à peine le tems de vous exprimer combien je suis affecté de la perte irréparable que l'Empire fait par votre retraite, et combien en même tems je me réjouis d'une détermination qui vous assure, monsieur le comte, des jours plus tranquilles. J'ai prévu votre réponse; elle est digne de vous, mais je n'ai pas prévu celle qu'on vous fait aujourd'hui, quoiqu'elle soit conforme à vos vœux.

J'ose me flatter, monsieur le comte, que les rapports qui nous liaient par le service ne sont pas les seuls qui existent entre nous. Je regretterai toute ma vie de n'avoir pas eu l'honneur de servir sous vos ordres, et j'attends de vos bontés pour moi que vous m'en dédommerez en continuant de m'honorer de vos conseils et en me permettant de poursuivre une correspondance chère à mon cœur. Quel que soit le sort que la Providence me réserve, je me ferai toujours une gloire de mériter votre estime et de justifier l'indulgence dont j'ai reçu tant de preuves. Si on m'accorde ma liberté, mon premier vœu sera de vous connaître personnellement et de vous présenter l'hommage des sentimens respectueux avec lesquels etc.

A Pétersbourg, ce 23 May 1800.

57.

St. Pétersbourg, ce 28 May 1800.

Très-secrète.

Mes principes et mes sentimens ne sont pas moins connus de votre excellence que le zèle inaltérable avec lequel je me serais employé au maintien de la bonne intelligence entre notre cour et celle de Londres, si on m'en eût laissé les moyens. Elle sentira donc mieux que je ne saurais exprimer, la profonde douleur dans laquelle me plongent les événemens dont je vais faire le récit.

L'Empereur a entendu avec assez de calme la lecture du mémoire qui contient les représentations du ministère britannique contre le refus des passeports. A la suite de votre rapport préalable à ce sujet, Sa M. Imp-le avait déjà décidé la réponse que je devais donner à ce mémoire. Elle était sans doute peu satisfaisante. Elle portait „que les souverains ne „sont point comptables de leurs actions; que chaque monarque „est le maître dans son empire et que le roi d'Angleterre „pouvait ne pas nommer de successeur à mylord Whitworth, „d'autant plus que notre mission à Londres se trouve égale- „ment vacante par l'ordre adressé à votre excellence de se „rendre aux eaux“. Ainsi, quoiqu'une semblable réponse dût prolonger le refroidissement entre les deux cours, elle ne pouvait point être considérée comme une provocation à une rupture. Mais, par un malheur impossible à prévoir, un accident qui ne mériterait d'ailleurs aucune attention, vient de produire cet effet désastreux. M-r Hailes, en quittant Stockholm, soit par oubli, soit par dessein prémédité, soit par la négligence d'un valet, n'a pas rendu de visite à notre ambassadeur, et celui-ci a eu l'imprudence d'en porter plainte dans une relation en cour. La mine était chargée, et cette étincelle a produit l'explosion la plus terrible. L'Empereur m'a fait donner l'ordre par écrit d'adresser une note à mylord Whitworth, qui était sur son départ, pour lui signifier d'emmener

avec lui toute la mission, en motivant cet acte de violence par le manque d'égards de m-r Hailes envers l'ambassadeur de Russie. C'est en vain que j'ai différé l'exécution de cet ordre pendant près de 24 heures. C'est en vain que j'ai exposé dans une réponse officielle toutes les suites d'une telle détermination, la futilité des motifs et l'irrégularité des formes. Les représentations directes de m-r le comte de Rostopchin n'ont pas eu plus de succès. Il a fallu fléchir sous l'autorité suprême, et le 25 du courant j'ai remis à mylord Whitworth la note dont copie est ci-jointe. En m'acquittant de ce pénible devoir, j'ai dit à ce ministre que s'il pouvait trouver des expressions moins dures ou moins offensantes, j'étais prêt à les adopter et à déchirer la fatale note pour y substituer une autre dans les termes qu'il me dicterait. Il a jugé, comme moi, qu'aucune modification dans le style ne pouvait adoucir la démarche, puisque de quelque manière qu'on s'exprime, il faudra toujours dire que la mission est renvoyée parce que m-r Hailes n'a pas rempli un simple devoir de société ou qu'il a été mal servi par ses gens. Mylord Whitworth a donc gardé la note telle qu'elle était, et il a même applaudi au prétexte si peu plausible dont j'ai fait usage par la supposition gratuite que le ministre d'Angleterre à Stockholm n'a pu agir dans cette circonstance qu'en vertu des ordres de sa cour. J'ai cru par là laisser une porte ouverte aux explications, si le ministère britannique veut désavouer m-r Hailes, en répondant qu'il a agi de son chef, et qu'on ne s'est jamais occupé à Londres des visites qu'il pouvait faire ou ne pas faire. Ne croyez pas cependant, m-r le comte, que je me fie à cette faible ressource. C'est la dernière ancre d'espérance que je jette à tout hasard. Je me repose avec bien plus de raison sur le crédit dont vous jouissez à si juste titre à la cour de Londres, sur les lumières de mylord Grenville et sur cette considération que des millions d'individus deviendraient victimes d'une rupture entre les deux cours, si on croyait devoir à sa dignité d'user de représailles contre nous. Malheureusement encore on en laisse tous les moyens au mi-

nistère britannique, puisque l'Empereur à fermé l'oreille à toutes les représentations que nous lui avons faites sur la nécessité de faire revenir Lizakewitz, afin qu'on ne le chasse pas. Dieu veuille que je me trompe! Mais il me semble que si le cabinet de S-t James fait usage du droit de représailles, la guerre est inévitable. Je ne sens pas moins vivement, combien il sera difficile à votre excellence de prévenir un tel malheur. Quoiqu'il en puisse être, il est toujours d'une haute importance qu'elle soit instruite de ce qui s'est passé avant que le mylord Whitworth n'arrive à Londres. Ce ministre est parti hier matin; il prend la route de la Suède et ne pourra expédier son courrier que de la frontière; par conséquent, le porteur de la présente, qui fera la plus grande diligence, le devancera de plusieurs jours. C'est dans cet intervalle, m-r le comte, que vous déployerez votre zèle pour préserver l'Europe entière des suites désastreuses qu'entraînerait une rupture entre les deux cours. Vous pourrez du moins préparer mylord Grenville à la nouvelle qu'il va recevoir, pressentir ses dispositions, connaître le parti auquel on s'arrêtera et nous en instruire.

Un ministre étranger me disait l'autre jour que l'Empereur donne la plus grande preuve de sa confiance dans la loyauté britannique, en traitant ainsi un gouvernement qui a pour otages entre ses mains 18 m. hommes et 15 vaisseaux de ligne. C'est une idée originale, mais dont vous pourrez peut-être faire usage, soit pour convaincre le ministre qu'on ne songe point ici à en venir aux extrémités, soit pour sauver nos troupes et nos vaisseaux, en flattant l'amour-propre de la nation, lorsque vous ferez entendre au ministre que l'honneur du nom anglais exige de justifier la confiance qu'on a mise dans la loyauté du gouvernement. Quand je cherche à prévoir à quel parti votre excellence s'arrêtera lorsqu'elle pourra prévoir que notre chargé d'affaires sera exposé aux représailles, il me semble, m-r le comte, que vous lui ordonnerez de votre chef de quitter Londres sans attendre l'intimation du gouvernement. Dans une circonstance semblable, je

m'y serais décidé; mais peut-être aurais-je eu tort et je sens très-bien que ce n'est pas à moi à vous donner des conseils. Vous m'avez accoutumé à penser tout haut devant vous, et j'exprime mes opinions sans réserve, en vous priant de vous rappeler qu'elles n'ont pas encore passé au creuset de l'expérience.

M-r le comte de Rostopchin vous a déjà écrit sur ce déplorable événement, et je présume que c'est par la voie ordinaire de la poste, parce qu'il a désiré que je prisse des mesures pour que vous soyez plus tôt instruit que mylord Grenville du départ de toute la mission anglaise.

Dans le cas, m-r le comte, où vous n'auriez point de courrier à expédier, ou bien si vous jugez nécessaire de me répondre par une voie prompte sans me mettre dans l'obligation de montrer votre lettre, je vous prie de vous servir de Charles Sievers. Il aura l'air de revenir ici simplement sur l'ordre du Collège qui le rappelle; mais vous lui prescrirez de faire la plus grande diligence, en le payant comme un courrier.

J'adresse au Ciel les vœux les plus ardents pour que le chagrin que vous donnera cette lettre, n'altère pas votre santé, et que vous conserviez vos forces pour le bien de l'état et la consolation de tous ceux qui lui sont fidèles.

P. S. En y réfléchissant encore, je trouve que dans aucun cas votre réponse ne saurait être expédiée par courrier, et qu'il vaut mieux la confier à Sievers, sans le nommer courrier, pour que son nom n'excite pas la méfiance lorsqu'on le trouvera sur le rapport de la poste à son arrivée ici.

58.

St. Pétersbourg, ce 28 May 1800.

Par les nouvelles que vous nous avez données après avoir reçu l'ordre de vous rendre aux eaux sur le continent, j'ai

lieu de craindre que la lettre que m-r le comte de Rostopchin vous a adressée en dernier lieu ne vous trouve plus en Angleterre. Cette considération me détermine de vous réitérer ici la nouvelle que l'Empereur, en égard à votre demande, a accordé à votre excellence la démission absolue du service avec la permission de porter l'uniforme, et que le lieu de votre séjour dépend uniquement de votre propre choix. S. M. Impériale n'a témoigné aucune répugnance à vous voir fixé en Angleterre. D'après cela je me flatte que vous y retournerez sans délai, après avoir lu mon autre lettre de ce jour, si le porteur vous rencontre sur le continent. Dans cette circonstance vos vœux personnels, vos sollicitudes pour m-lle votre fille, et le bien public, s'accordent si parfaitement que je ne puis former aucun doute sur la résolution que vous prendrez.

La démission de votre excellence exige incontestablement une lettre de rappel qui seule peut mettre un terme à votre mission de Londres. J'ai envoyé à la cour cette lettre de rappel, accompagnée d'un rescrit pour la signature de l'Empereur; mais m-r de Rostopchin me mande en réponse qu'il n'ose pas les présenter, parce qu'il est sûr que Sa M. I. ne voudra pas y apposer sa signature. On pourrait répliquer à cela, mais ce serait autant de paroles perdues.

P. S. Vos enfans sont compris dans la permission de séjourner en Angleterre ou partout ailleurs.

59.

Les lettres que vous m'avez adressées, mon digne et respectable ami, jusqu'au 15 May v. st. inclusivement, me sont parvenues avec exactitude. Elles m'ont profondément affligé par le détail relatif à m-lle votre fille. Une personne qui vous est aussi chère ne peut m'être indifférente. Je l'aime comme si je la connaissais, et sa santé ne m'intéresse pas

moins que celle de mes plus proches parens. D'ailleurs, étant père moi-même, je sais me mettre à votre place, et je sens qu'en recevant l'ordre de quitter l'Angleterre, il vous était impossible d'y laisser m-lle votre fille. La seule chose qui me console en pensant à vous, c'est que la lettre qui vous annonce que votre démission est acceptée, vous trouvera sinon en Angleterre, du moins à Cuxhaven, qu'en la recevant rien ne vous empêchera de choisir le lieu de votre résidence et qu'ainsi la santé de m-lle la comtesse ne souffrira pas des tristes circonstances dans lesquelles vous avez été enveloppé momentanément. Pourvu que le renvoi de la mission britannique n'élève pas de nouveaux obstacles à votre séjour en Angleterre; quelquefois je crains que mylord Grenville ne vous conseille en ami de vous éloigner, afin de vous soustraire à l'insulte de la populace. J'aime à me persuader cependant que la réputation si bien méritée que vous vous êtes faites dans ce pays, sera une sauve-garde suffisante, et que, quoiqu'il arrive, vous pourrez y rester. Dans tous les cas je vous demande avec instance de me donner de vos nouvelles et d'être toujours bien assuré du prix infini que j'attache à la conservation de votre bienveillance.

Puisque vous insistez toujours, mon cher comte, sur la prolongation de mon service actuel et que vous daignez y mettre quelque intérêt, je vous dirai le parti auquel je m'arrête. Si on m'épargne des outrages personnels et directs, je patienterai jusqu'à la fin de l'année courante. Si alors les circonstances deviennent meilleures, je ne mets aucun terme à ma carrière publique; mais si elles empirent ou restent dans le même état, je croirais en avoir assez fait, et au commencement de l'année prochaine je tâcherai d'obtenir ma liberté.

60.

S-t. Pétersbourg, ce 8 Juin 1800.

Désormais je me conformerai à vos désirs en écrivant avec du jus de citron au lieu de cette encre, et la marque sera de placer la date au bas de la lettre avec les deux styles. Par contre, le vieux style seul indiquera qu'il n'y a rien d'invisible.

Vous trouverez sous ce couvert un duplicata de la lettre sur laquelle vous avez passé l'eau forte par mégarde et qu'ensuite vous n'avez pas pu lire. Le projet qu'elle renferme ne peut plus malheureusement avoir d'exécution; mais un jour, quand la bonne intelligence se rétablira, si on préfère d'envoyer un chargé d'affaires et si je suis encore en place, j'aime mieux Garlicke que tout autre. Ici rien n'a changé: l'humeur et la mélancolie du Maître font les progrès les plus rapides, et c'est toujours l'humeur qui décide tout, en administration comme en politique.

61.

St. Pétersbourg, ce 18 Juillet 1800.

Ci-joint vous recevrez, mon cher comte, deux lettres de m-r votre frère qui me sont parvenues presque en même tems. Je vous prie de m'excuser de ce que l'une d'elle est décachetée: sa mauvaise écriture m'a fait commettre une erreur, et j'espère, mon cher comte, que vous connaissez trop ma discrétion pour être persuadé qu'après m'être aperçu, aux premières lignes, de ma méprise, je ne suis pas allé plus loin.

Р. S. Спокойное пребывание вашего сиятельства въ Англіи не подвержено нималѣйшему затрудненію. Я изъяснялся о томъ съ извѣстными вамъ особами и прошу васъ быть удостовѣреннымъ, что данное вамъ позволеніе сохраняется во всей силѣ.

Г. Н. Панинъ.

62.

Pétersbourg, 23 Décembre 1800 (4 Janvier 1801).

Monsieur le comte.

C'est mon mari qui m'a chargée de vous écrire pour vous dire qu'on vient de l'exiler dans une de ses terres, près de Wiasma. Il est déjà parti, et il est dans une campagne qui n'a pas été habitée depuis sept ans, dont les maisons tombent en ruines, n'y trouvant rien de ce qui est nécessaire, pas même de quoi se nourrir, et cela à la veille de m'y voir arriver pour mes couches, privée de tout secours avec de petits enfants. Pardonnez au désordre qui règne dans ma lettre, m-r le comte; si je pouvais être sûre que la santé de mon mari n'en souffrirait pas, j'aurais beaucoup plus de courage, et je ne serais pas effrayée des maux que je puis endurer; mais j'avoue que je le perds entièrement quand je pense que les chagrins qu'il a éprouvés doivent miner sa santé, et sans lui point de bonheur pour moi sur la terre. Recevez etc.

Votre dévouée servante

C. Sophie Panine.

Царствование Александра Павловича.

63.

S-t. Pétersbourg, le 2 May 1801.

La lettre du lord Hawkesbury annonce le dessein du roi son maître d'envoyer incessamment à l'Empereur un ministre chargé de s'entendre avec nous sur les différens objets qui sont à régler pour rétablir l'ancienne harmonie, et cette disposition du roi n'a pu qu'être agréable à Sa Majesté Impériale. Comme il n'est point exprimé, cependant, si cette mis-

sion sera purement temporaire et ad hoc ou bien en permanence, l'Empereur a cru devoir attendre que la cour de Londres se soit prononcée à cet égard, pour déclarer son choix et sa détermination d'après ce qui lui sera plus particulièrement connu des intentions de sa m. britannique.

Dans la vue d'éviter toutefois les retards et d'écarter les obstacles qui pourraient en résulter, Sa Majesté Impériale m'a ordonné d'adresser à votre excellence ses lettres de créance (elles sont jointes à cette expédition) et de lui annoncer qu'elle est autorisée à les remettre à l'instant même qu'elle sera instruite par le ministère britannique du choix et de la nomination du ministre destiné à venir résider ici en permanence. Jusque là, et pour tous les arrangemens préliminaires à cette reprise formelle de nos communications avec le cabinet de S-t James, notre Auguste Maître a pensé que vous seriez suffisamment autorisé à traiter en son nom par la remise de la lettre ci-jointe.

Quant au choix de la personne qui sera envoyée ici, l'Empereur désirerait qu'il fût tombé sur le lord Whitworth. Le long séjour qu'il y a fait lui a mérité cette marque de bienveillance et de prédilection; mais si, à raison de son mariage ou par quelqu'autre circonstance, sa nomination ne pouvait avoir lieu, Sa Majesté Impériale désignerait ou le lord Carysfort, qui réside à Berlin, ou m-r Thomas Grenville, frère de l'ex-ministre des affaires étrangères, dont il lui a été fait le rapport le plus avantageux.

Ce que je suis chargé de vous manifester, m-r le comte, du désir de l'Empereur à cet égard ne peut aucunement être envisagé comme une condition expresse que voudrait mettre Sa Majesté Impériale à cette nomination. C'est purement vous annoncer une préférence donnée à des personnes dont elle a conçu une opinion favorable, sans exclure celles auxquelles cette marque de confiance du roi pourrait être accordée.

Notre Auguste Maître abandonne au degré de considération que vous vous êtes si justement acquise, m-r le comte,

le soin de pouvoir influer sur ce choix, et sans que le désir que témoigne Sa Majesté puisse avoir le caractère d'un ordre exprès, auquel vous dussiez vous conformer strictement.

64.

S-t. Pétersbourg, le 2 May 1801.

La lettre officielle que votre excellence a adressée à m-r le comte de Pahlen en date de Southampton le $\frac{3}{15}$ Avril, m'a été remise en l'absence de ce général, et je n'ai pas manqué de la mettre sous les yeux de l'Empereur. Sa Majesté m'a témoigné un vif regret en apprenant que votre voyage à Londres ne pourrait pas avoir lieu avant huit jours, et que le dérangement de votre santé était la cause de ce retard. Elle a observé aussi avec peine que la première instruction donnée à votre excellence a pu l'induire dans l'erreur que trois ou quatre jours de résidence à Londres suffiraient pour remplir la commission dont elle est chargée; tandis que notre Auguste Maître, prévoyant dès lors le rétablissement de la correspondance ministérielle entre les deux cours, désirait de vous voir fixé dans la capitale et prêt à y reprendre les fonctions que vous avez si longtems exercées à l'avantage de votre Patrie. Il serait pénible à Sa Majesté Impériale d'apprendre que le courrier expédié le 6 Avril, ne vous trouvant plus à Londres, vous exposât, m-r le comte, à la fatigue d'un nouveau déplacement, surtout si cette fatigue pouvait affaiblir une santé dont la conservation est si précieuse pour le bien public; mais nous nous flattons encore que les bonnes dispositions du cabinet de S-t James auront déterminé votre excellence de ne pas hâter son retour à Southampton, à moins que ce ne fût pour y chercher m-elle la comtesse et la ramener à Londres.

65.

Cette expédition était presque entièrement terminée lorsque nous avons reçu par une estafette de Réval la lettre de lord Nelson dont copie est ci-jointe, et en même tems plusieurs rapports qui annoncent que cet amiral est venu inopinément avec une partie de sa flotte mouiller à la rade de Réval. Votre excellence jugera facilement de l'extrême surprise qu'a du produire ici un procédé si étrange et si contraire aux dispositions pacifiques qui nous sont manifestées tant par le ministère britannique que par l'organe du commandant en chef de la flotte, remplacé aujourd'hui par lord Nelson. Quels que soient en effet les prétextes dont il colore sa soudaine apparition sur nos côtes, il est impossible que dans l'état actuel des choses, elle ne soit considérée dans toute l'Europe comme une démonstration hostile à l'effet d'imposer des conditions à notre auguste cour. L'idée seule en serait une injure qui élèverait un obstacle insurmontable à la conciliation, en imposant silence aux vœux de Sa Majesté Impériale pour la paix. Mais elle ne saurait se persuader que la démarche inconsiderée de l'amiral anglais soit conforme aux intentions du roi son maître. La dépêche du lord Hawkesbury nous offre un gage suffisant des intentions de ce monarque, et l'Empereur a trop de confiance dans la loyauté britannique pour se livrer à un soupçon non moins pénible à son coeur qu'injurieux à la gloire du nom anglais. Sa Majesté Impériale rend aussi trop de justice aux lumières du cabinet de S-t James pour croire qu'il puisse attendre le moindre succès d'une manière de négocier inadmissible entre deux grandes puissances telles que la Russie et l'Angleterre. Toutes les considérations se réunissent par conséquent pour rejeter sur la personne seule du nouveau commandant de la flotte anglaise tout ce que sa conduite a d'irrégulier et de contradictoire avec les déclarations de son prédécesseur.

Sa Majesté Impériale ordonne à votre excellence d'en porter une plainte formelle au roi et de déclarer à son ministère qu'elle rend lord Nelson personnellement responsable de tous les retards que son audacieuse expédition sur nos côtes doit apporter au rapprochement désiré de part et d'autre, si elle n'entraîne pas des suites plus malheureuses encore, ce qu'à Dieu ne plaise. Notre Auguste Souverain est fermement résolu de n'ouvrir aucune négociation quelconque tant qu'une force armée sera à la vue de nos ports ou des côtes de l'Empire. Quelle que soit la sincérité de ses dispositions pour le maintien de la paix, l'Empereur est trop jaloux de sa dignité et de l'honneur de la nation soumise à son sceptre, pour qu'aucune considération puisse contrebalancer ce sentiment, et si on s'abuse assez pour croire que l'appareil de la force puisse influencer ses délibérations au gré d'une puissance étrangère, Sa Majesté Impériale ne laissera pas subsister un seul instant une telle erreur. Vous le déclarerez, monsieur le comte, en termes positifs et péremptaires, si on hésitait de donner au lord Nelson sans le moindre délai les ordres qu'exige l'honneur même de sa majesté britannique. Telle est la volonté expresse de notre Auguste Maître.

C'est également par son ordre que j'ai l'honneur de communiquer à votre excellence la copie de la réponse faite à l'amiral anglais, pour être remise au ministère. Elle servira aussi de complément à cette instruction, rédigée, pour ainsi dire, sous la dictée de l'Empereur.

St. Pétersbourg, ce 2 de May 1801.

Copie du rescrit à M-r le comte de Woronzow à Londres.

St Pétersbourg, en date du 2 May 1801.

M-r le général d'infanterie, comte de Woronzow. Les instructions que je vous ai adressées le 6 du mois dernier, vous ont déjà fait connaître mes intentions au sujet de l'arrangement de nos différends avec l'Angleterre et de ceux qui

subsistent encore entre cette puissance et celles du Nord. Mais je crois ces premières directions susceptibles aujourd'hui de plus de développement, et pour vous mettre à même de suivre les négociations confiées à vos soins, j'ai jugé nécessaire de vous instruire de l'état actuel des choses, et des démarches qui ont été faites de part et d'autre dans ces vues de conciliation.

Les mêmes motifs qui m'ont déterminé, dès les premiers jours de mon avènement au trône, à porter à l'Angleterre les premières paroles de paix, ont dicté l'ordre à mon ministre près la cour de Dannemark de faire connaître au commandant des forces de s. m. britannique les dispositions où j'étais de donner les mains à tous les moyens de rapprochement qui seraient compatibles avec ma dignité et les intérêts de mes alliés, en requérant l'amiral Parker de suspendre toute hostilité ultérieure jusqu'à nouvel ordre de sa cour. Quelque promptitude qu'on ait mise à l'expédition du courrier, il ne pouvait arriver assez à tems pour arrêter le commencement des hostilités, et je fus pénétré de douleur en apprenant les nouvelles successives du passage du Sund et de l'attaque meurtrière des lignes de défense de Copenhague, sans que toute ma sollicitude ait pu prévenir ce malheur et l'effusion du sang.

La flotte anglaise n'était déjà plus à la vue de Copenhague, lorsque ce ordre y arriva; elle avait même quitté les côtes de Dannemark et s'était portée sur celles de Suède. Le gouvernement danois mit à la disposition de mon ministre une frégate qui porta en toute célérité à l'amiral Parker cet office amical, et elle le trouva stationné devant Carlsrone. Le premier effet de ces ouvertures fut de voir la flotte anglaise abandonner cette position et quitter même ces parages pour se reporter vers les côtes de Dannemark, à la hauteur de Kiøgebay, où elle est encore en station. Il s'engagea immédiatement une correspondance entre ce commandant et mon ministère. Un capitaine de haut bord avec le rang de colonel, m-r Freemantle, fut chargé par cet amiral de venir ici trans-

mettre sa réponse. La copie de cette dépêche, annexée à la présente, vous fera connaître l'objet de sa mission. Après trois jours de séjour ici, cet officier a été réexpédié avec la réponse de mon ministère, mais avant son départ encore je reçus la réponse ci-jointe de lord Hawkesbury, apportée par un courrier du cabinet de Londres. Je dois encore vous ajouter que j'ai envoyé mon contre-amiral Tchitchagoff au commandant Anglais, et que je l'ai chargé de connaître plus particulièrement les intentions de cet officier général sur la durée de l'armistice et la nature des ordres qui le retiennent encore dans la Baltique, tandis que son gouvernement paraît sentir que toute démonstration hostile, bien loin d'accélérer la conciliation, ne peut produire auprès de moi qu'un effet contraire.

A juger, tant par la réponse du cabinet de St. James que par la lettre de sir Parker, des dispositions de s. m. britannique, il me paraît qu'elles sont aussi favorables que les miennes pour un système de rapprochement, et que nous sommes d'accord sur un point essentiel, celui de reprendre et de consolider même des liaisons également utiles et désirables; mais tandis que cet office du ministère britannique n'offre que des assurances franches et illimitées, je remarque dans la lettre de son amiral qu'il semble vouloir assujettir tout arrangement si non expressément à de certaines conditions, au moins qu'il voudrait le faire dépendre de l'acceptation des différentes propositions de son gouvernement. Je m'attacherais plus encore à cette différence, si je ne présumais que ces instructions ont été données à l'amiral avant des événemens qu'il était impossible de prévoir, et avant qu'on eût connaissance de mes dispositions.

Aujourd'hui que je les ai manifestées, et que pour donner une nouvelle preuve de leur sincérité, ne consultant que mon amour pour la justice, j'ai de mon propre mouvement été au devant de l'Angleterre en mettant immédiatement en liberté ses matelots et en levant le séquestre des propriétés

anglaises, c'est annoncer suffisamment qu'autant par déférence pour cette puissance que par conviction de l'utilité de ce rapprochement, je concourrai volontiers à tout ce qui pourra l'effectuer. Je me suis satisfait moi-même en exprimant ainsi mon vœu pour les voies de la conciliation. Tout ce qu'on pourrait vouloir exiger au delà en ce moment, blesserait ma dignité et répugnerait à mon caractère. La franchise et la loyauté ont une marche aussi simple que facile; c'est un concours de procédés officiels qui en établit l'opinion et en assure la solidité, et lorsque j'en ai donné le premier exemple, je dois attendre en retour autant de confiance que d'empressement.

En jugeant de la facilité apportée de ma part pour éloigner les premiers obstacles à toute négociation, on s'était peut-être attendu que je me porterais de même à lever l'embargo mis sur les navires anglais. Je reconnais la justice de cette mesure, et mon désir de rattacher les liens qui ont si heureusement uni nos deux monarchies, me fera éprouver une nouvelle satisfaction lorsque je pourrai m'y livrer. Ce dégagement de toute entrave ne se fera attendre qu'autant de tems qu'il m'en faudra pour juger des facilités que voudra apporter le cabinet de S-t James à concourir au but salutaire de notre commune sollicitude. Il en a plus d'un moyen en sa puissance.

Notre intention réciproque étant de voir des vues hostiles faire place à celles de la conciliation et de ne plus laisser à des armemens formidables l'appareil de la menace et de la terreur, lorsqu'il ne s'agit plus que de paix et de tranquillité, la présence de la flotte anglaise dans la Baltique n'y peut plus être nécessaire. Le premier avis qui me parviendrait que la flotte anglaise a repassé le Sund, serait le signal le moins équivoque de la paix, et il serait suivi immédiatement de la levée de l'embargo sur les navires britanniques.

Si par quelques contrariétés, auxquelles les expéditions en mer sont plus particulièrement assujetties, cette mesure ne

pouvait avoir lieu aussitôt qu'on pourrait le désirer, il est un autre moyen également dans les mains du gouvernement anglais de pouvoir compter sur une prompte justice de ma part, c'est de s'engager à lever l'embargo mis sur les bâtimens russes, danois et suédois, en même tems que cette mesure sera effectuée dans les ports de mon empire à l'égard des vaisseaux britanniques. L'un ou l'autre de ces moyens aplanira sans restriction tout obstacle qui s'opposerait encore au succès des négociations ultérieures. Elles commenceraient sous les auspices favorables d'un échange mutuel de bons procédés et auraient déjà donné une preuve de la bienveillance mutuelle des gouvernemens respectifs en faveur de leurs sujets.

Je dois autant aux principes que je me suis faits d'un respect inviolable pour mes engagements qu'à mon amour pour la justice et à mes propres sentimens, de ne pas perdre de vue les intérêts de mes alliés, et si l'état des choses, non moins que la nature de mes différends avec s. m. britannique, exigent une négociation directe entre nous, sans concours étranger, je ne m'en crois pas moins obligé de revendiquer pour mes alliés tous les avantages compatibles avec les intérêts de la Grande Bretagne, et sous ce rapport je ne puis que vous recommander de faire aller de front tout ce qui devra concourir à un but d'utilité commune.

Je crois vous avoir suffisamment manifesté mes intentions: elles se réunissent dans un désir sincère et nullement équivoque de reprendre les anciens errements des liaisons qui ont subsisté si longtems entre mon empire et la Grande Bretagne et qui ont fait le bonheur des deux monarchies. Des effets sont déjà venus à l'appui de ce que je vous témoigne ici de ma bonne volonté et en sont une preuve irréfragable. Je me plais dans cette idée d'une réunion prochaine et j'ai la conviction de son utilité réciproque. Mais quoiqu'il puisse m'en coûter de devoir renoncer à l'espérance que j'ai pu en concevoir en provoquant le rétablissement de l'ancienne in-

timité, mon choix ne serait pas douteux, si on voulait l'assujettir à des conditions. Je crois en avoir fait assez pour laisser entrevoir ce qu'on peut encore attendre de moi. J'ai ce sentiment de ma conscience, et si on voulait me méconnaître, ce que je dois à ma dignité réglerait ma conduite, et j'obéirais à ce qu'elle me commande impérieusement, de ne pas souffrir qu'elle puisse être compromise. C'est à votre expérience, mais surtout à votre patriotisme, que j'en confie le soin, et sans inquiétude sur votre vigilante attention à la faire respecter.

Je finis en vous assurant, m-r le comte de Woronzow, de ma parfaite estime.

L'original est signé: Alexandre.

(conforme à l'original):

Le c-te de Panine.

S-t. Pétersbourg, ce 2 de May 1801.

66.

S-t. Pétersbourg, ce 3 de May 1801.

J'ai expédié la nuit passée à votre excellence, par la voie de terre, un courrier extraordinaire chargé de dépêches d'une si haute importance, que j'ai pris la résolution de vous en envoyer, m-r le comte, les duplicata et la copie du rescrit que vous a adressé Sa Majesté Impériale, dans l'espoir que l'officier qui en est porteur, s'il est favorisé par le vent, pourrait arriver quelques jours plus tôt que le courrier.

Le bâtiment sur lequel cet officier se rend en Angleterre, restera à la disposition de votre excellence, et elle pourra en profiter, soit pour nous faire parvenir des dépêches, pour lesquelles elles jugerait cette mesure nécessaire, soit pour le renvoyer quand cela vous conviendra.

67.

Oulianka *), 12 May 1801.

Monsieur le comte,

J'ai été bien sensible à la manière flatteuse et polie dont vous me recommandez m-r votre fils. Mon empressement à faire sa connaissance a été très-grand, et je l'ai bien invité à nous regarder comme des parens et à venir nous voir le plus souvent possible. Quoique je ne l'aie vu encore qu'une fois, je ne puis que vous faire compliment, m-r le comte, sur l'éducation qu'il a reçue. La manière aisée dont m-r votre fils s'énonce en russe, fait l'étonnement de tout le monde et la honte de nos jeunes gens, qui par élégance et bon ton ne savent pas un mot de leur langue et en général ne brillent pas par leur mérite. Leur société serait même fort dangereuse; mais vous n'avez pas à craindre cela pour m-r votre fils, qui a l'air trop sage pour se détourner du sentier que vous lui avez tracé. Recevez mes remerciemens encore une fois pour la confiance que vous me témoignez, m-r le comte. Je tâcherai de la mériter, en cherchant à être utile à m-r votre fils. J'ai l'honneur d'être, avec les sentimens les plus distingués, m-r le comte, votre dévouée servante

C. Sophie Panine.

68.

Партикулярное.

Милостивый государь мой графъ Семень Романовичъ
Я имѣлъ честь доложить Государю Императору о заступленіи вашего сіятельства въ пользу барона Димздаля, сына покойнаго доктора того имени; но за разными недосугами не могъ я еще получить резолюціи Его Импе-

*) Дача по Петергофской дорогѣ.

раторскаго Величества относительно продолженія ему пен-
сiи. Я увѣренъ, что оная согласна будетъ съ его желані-
емъ и не упущу сообщить вамъ, милостивый государь
мой, волю Его Величества, пребывая впрочемъ съ совер-
шеннымъ почтеніемъ вашего сіятельства всепокорнымъ
слугою

Г. Н. Панинъ.

Ульянка, Іюня 11-го 1801.

69.

Particulière.

Oulianka, ce 11 Juin v. s. 1801.

M-r votre fils m'a remis exactement la lettre obligeante dont votre excellence a bien voulu le charger pour moi, et j'ai été enchanté de faire la connaissance d'un jeune homme dont la modestie et les manières nobles donnent une opinion si avantageuse. Je vous le dis, m-r le comte, avec toute la sincérité dont je fais profession: quand même le respect que je vous porte ne m'imposerait pas le devoir de faire tout ce qui dépendra de moi pour être utile à m-r votre fils, je me sentirais entraîné vers lui par le sentiment qu'inspirent des qualités si rares aujourd'hui parmi les jeunes gens de son âge. Ma femme se fera également un plaisir de justifier votre confiance, et nous l'avons déjà prié de regarder notre maison comme la sienne. Nous ne négligerons rien pour qu'il puisse y trouver quelque agrément; du moins aura-t-elle le mérite à ses yeux d'appartenir à des personnes qui vous honorent de coeur et d'âme.

70.

Oulianka, dans la nuit du 11 Juin 1801.

Particulière et secrète.

La lettre pleine de bonté que l'Empereur vous adresse, m-r le comte, et que vous trouverez incluse dans ma lettre

confidentielle de ce jour, est une meilleure réponse que tout ce que je pourrais vous dire de sa justice, de sa grandeur d'âme et de son amour pour la vérité. Ne pouvant pas m'entretenir avec vous aussi longtems que je le voudrais, je passerai donc sous silence cette partie de votre lettre, par laquelle vous justifiez une sincérité qui, bien loin d'être un tort, vous donne un nouveau mérite auprès de notre Maître.

Le faux pas de notre cabinet dans ses premières relations sous ce règne avec celui de S-t James, ne doit pas être attribué à un manque de confiance envers moi, puisque je n'étais pas encore ici lorsque les premières ouvertures ont été faites par le comte de Pahlen, qui n'entend pas plus à nos affaires que moi au métier de cordonnier. Quand on m'a remis le portefeuille, la sottise dont vous vous plaignez, mon cher comte, était faite: il fallait revenir sur ses pas, et la dignité de l'Empereur m'imposait la loi de le faire avec de grands ménagemens. Cette marche lente et mesurée vous a induit à croire qu'on agissait ici contre mon système; mais la suite et surtout la conclusion de l'affaire doit vous avoir tiré d'erreur.

Je ne sais si ma présence ici à l'époque de l'avènement au trône de l'Empereur eût été utile à cet excellent prince; mais ce qui est certain, c'est que je me serais opposé, au péril de mes jours, aux atrocités commises par une horde de bandits noyés dans le vice. Je me serais également opposé de toutes mes forces à la précipitation ridicule avec laquelle on a pris les premières déterminations politiques, et la confiance dont m'honore Sa Majesté aurait pu m'assurer en cela quelque succès. Mais si vous saviez dans quel état vraiment déplorable se trouvait alors le jeune Monarque, vous le jugeriez très-excusable de n'avoir pas pu discerner dans cette agitation les bons et les mauvais conseils. Il a d'ailleurs un jugement droit, les intentions les plus magnanimes, une patience angélique et une grande ardeur pour le travail. La seule chose (entre nous) dont je puisse me plaindre et qui me fait souvent gémir, c'est son obstination à suivre des faux

principes et des sophismes très-dangereux qu'il doit aux préceptes perfides de La Harpe. Si ce scélérat vient ici, comme je le crains, et s'il est écouté, vous apprendrez bientôt, mon cher comte, que j'ai renoncé à tout service quelconque.

Ce que j'ai dit plus haut de la belle politique de Pahlen, vous prouve assez que vous ne vous êtes point trompé en croyant que j'étais au désespoir de ses sottises, et tout ce que je vous adresse aujourd'hui par ce courrier, prouve suffisamment que votre pénétration n'a pas été non plus en défaut lorsque vous pressentiez que je travaillais à dissoudre les liens de la confédération impolitique du Nord. Dites moi sincèrement, je vous en conjure, si vous êtes satisfait de la marche suivie dans cette affaire et de sa conclusion. C'est pour vous soumettre toute ma conduite que je vous adresse tous les protocoles avec les pièces qui s'y rapportent. Voici encore la note par laquelle nous avons invité la Suède à l'accession; m-r de Loewendahl en a reçu une semblable à quelques mots près.

Je ne crois pas en conscience avoir mérité d'être mis sur la même ligne avec Rostopchin, et si vous connaissiez mieux cet homme, je suis sûr, m-r le comte, que vous m'auriez épargné cette comparaison. Assurément je pourrais différer d'opinion politique avec vous et ne pas cesser pour cela de vous chérir et de vous honorer. Je crois même pouvoir vous en citer une preuve. Dans votre dernière relation vous réfutez un rescrit rédigé par moi, et vous avez parfaitement raison: car je vois que j'étais dans l'erreur. Pendant que je lisais votre dépêche à S. M. I., elle a paru en suspens; je me suis empressé de lui dire que vos objections étaient fondées et que j'avais mal vu la chose. Si vos raisons ne m'eussent pas semblé bonnes, j'aurais soutenu les miennes avec une égale franchise devant notre Maître; cela m'est arrivé même à l'égard de m-r votre frère. J'ai été en opposition avec lui dans le Conseil d'Etat, et s'il me rend justice, il vous aura dit, mon cher comte, que mes procédés à son égard portent l'empreinte d'une haute considération et d'un grand empres-

sement à mériter sa confiance. Ne croyez donc plus, je vous prie, que je puisse confondre les opinions avec les sentimens du coeur.

71.

Reçue par un courrier anglais, le 29 Juin (11 Juillet) 1801.

Le traité qui rétablit la paix entre l'empire de Russie et la Grande Bretagne, a été signé hier $5\frac{1}{7}$ du courant. Je m'empresse d'en transmettre l'agréable nouvelle à votre excellence, et je profite du courrier de lord S-t Helens pour vous faire tenir la copie de notre convention, avec ses articles séparés et secrets.

Cet acte va être communiqué confidentiellement aux cours de Stockholm et de Copenhague par une déclaration, qui les invitera à y accéder, et il semble que l'une et l'autre ne peuvent recevoir qu'avec reconnaissance les stipulations que notre Auguste Maître a arrêtées en leur faveur. Sa Majesté Impériale vous défère, m-r le comte, le caractère d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à la cour de Londres. Le rescrit par lequel l'Empereur vous invite à accepter ce titre honorable, est déjà signé, de même que la lettre de créance, et un courrier, dont je hâte l'expédition autant que possible, vous les apportera peut-être en même tems que la présente. Il sera chargé également de toutes les pièces relatives à la négociation qui vient de se terminer si heureusement.

Sa Majesté Impériale désire que vous mettiez tous vos soins, m-r le comte, à faire accélérer l'expédition des ratifications du roi, et nous avons tout lieu de croire que cette tâche vous sera facile à remplir.

A ma campagne près de S-t Pétersbourg, ce 6 (18) Juin 1801.

72.

Circulaire.

S. M. I., désirant d'établir un meilleur ordre dans la correspondance ministérielle, a jugé à propos de prescrire à son ministère les dispositions suivantes:

1-o. Ses ambassadeurs, ministres et autres agents publics sépareront dorénavant dans leurs dépêches les objets qui n'ont pas de rapports directs entre eux.

2-o. Les réponses aux ordres immédiats de l'Empereur munis de sa signature, et tous les rapports politiques, seront rédigés en forme de relation au nom de S. M. I. avec une enveloppe à mon adresse. On aura particulièrement soin de s'y exprimer avec clarté et précision, et de ne pas y hasarder des conjectures qui ne seraient fondées que sur des notions vagues et incertaines. Le jugement personnel du ministre et ses observations peuvent cependant y trouver place. Ces relations en cour seront numérotées.

3-o. Les doutes du ministre, les combinaisons qu'il peut former sur les affaires générales, les demandes d'instructions feront le sujet de sa correspondance officielle avec moi. Quand le contenu de la dépêche, soit en clair, soit en chiffre, sera d'une grande importance et exigera le secret, on aura soin de mettre sur l'adresse: en mains propres.

4-o. Toutes les lettres à l'Empereur, aux princes et princesses du sang impérial, ne pourront jamais être jointes comme annexes à une dépêche, mais seront accompagnées d'une lettre indicative à mon adresse.

5-o. Toute affaire et demande particulière, de même que celles qui sont du ressort du Collège, seront adressées à mons. le vice-chancelier par une dépêche, et chaque objet séparément. Au haut de la feuille à gauche on mettra l'étiquette: affaire particulière, affaire de succession ou d'héritage, affaire de commerce etc. Il en sera de même des affaires de finances du Collège, dans lesquelles entreront les comptes extraordinaires etc.

6-o. On laissera toujours entre les lignes chiffrées l'espace nécessaire pour le déchiffrement, et pour toutes les dépêches on se servira du format de la présente.

J'ai l'honneur d'être etc.

Signé: C-te Panine.

A ma campagne près St. Petersbourg, ce 19 Juin 1801.

73.

A ma campagne, ce 7 Juillet 1801.

Ce courrier se rend par Berlin à Vienne et il porte l'ordre au baron de Krudener d'expédier un des feldjägers qui se trouvent auprès de lui, avec les dépêches pour votre excellence. La présente expédition me donne, par conséquent, un triple travail et me laisse bien peu de loisir pour m'entretenir avec vous, m-r le comte. Je vais néanmoins reprendre vos dernières dépêches et vous faire connaître les intentions de Sa Majesté Impériale sur les objets pour lesquels vous pourriez attendre une décision ou un éclaircissement.

Notre Auguste Maître a été très-satisfait des explications amicales et confidentielles du secrétaire d'état à la suite de la remise de vos lettres de créance, et Sa M., très-sensible à la confiance avec laquelle s. m. britannique lui a participé ses négociations avec le gouvernement français, désire que votre excellence exprime à ce monarque tout le prix qu'elle attache à la conservation de ce sentiment, en l'assurant de la plus parfaite réciprocité de sa part. Pour ce qui concerne la garantie des possessions de la Porte Ottomane, et nommément de l'Égypte, contre toute puissance européenne, quoique Sa Majesté Impériale reconnaisse toute l'utilité d'une semblable mesure et l'importance des motifs allégués par le cabinet de Londres, elle désirerait de connaître au préalable les intentions du roi à l'égard du renouvellement de notre traité d'alliance, dont mylord S-t Helens a parlé il

y a quelque tems, et comme cet ambassadeur nous a remis une note relative à la garantie projetée, je me réfère à la réponse qui va lui être remise et dont je ferai tenir la copie à votre excellence sous peu de jours.

Les observations qu'elle me fait sur la puissance réelle et la puissance relative de la Russie, s'accordent parfaitement avec la manière de penser de l'Empereur, comme vous le verrez, m-r le comte, par les instructions générales que S. M. vous donne aujourd'hui.

Le comte de Mocenigo ne tardera pas à recevoir pleine et entière justice. Ses souffrances non méritées attirent l'attention bienveillante de Sa M. Impériale dès les premiers jours de son règne, et il a été résolu qu'il aurait le premier poste convenable au ministre.

La permission que vous aviez, m-r le comte, de vous absenter de Londres pendant les mois d'Août et de Septembre, a été confirmée, et c'est par ordre exprès de l'Empereur que j'ai l'honneur de vous transmettre cette autorisation. Votre excellence peut donc en faire usage sans demander de nouveaux ordres, toutes les fois qu'elle jugera son absence compatible avec le bien du service.

74.

Помѣта графа Воронцова: en encre sympathique.

C'est au patriote éclairé que je m'adresse aujourd'hui, c'est son appui que je réclame avec assurance, pour combattre les intrigues des malveillans et les cabales des étrangers jaloux de voir que nos affaires prennent une tournure, qui ne leur permettraient pas d'exercer l'influence désastreuse qu'ils avaient chez nous sous le règne d'un homme entièrement aliéné. Vous ne serez pas surpris d'apprendre, mon cher comte, que les Suédois et les Danois sont furieux de ce que notre dernière convention leur ôte les moyens de faire une spé-

culation de commerce des maux de l'humanité. Vous vous attendiez sans doute à leurs clameurs, mais vous ne pouviez pas vous attendre qu'un Prince qui se distingue par l'amour de la justice et de la vérité, qui semblait apprécier tout le mal qu'ont produit les fautes de son prédécesseur, pût être accessible au regret d'avoir mis de certaines bornes à la concupiscence de ses voisins. Cela n'est cependant que trop vrai. Depuis quelque tems je commençais à m'apercevoir que l'Empereur (morigéné par je ne sais qui) craint qu'il n'avait pas assez soutenu cette cause des neutres, qui lui est totalement étrangère. J'avais déjà plusieurs fois combattu cette prévention, mais une lettre interceptée de Rosenkrantz me déterminait à soumettre par écrit à S. M. I. les considérations par lesquelles je croyais pouvoir la convaincre qu'elle devait, au contraire, s'applaudir de la manière dont les affaires du Nord sont terminées. Je vous communique, mon cher c-te, l'extrait de cette lettre de Rosenkrantz et celle que j'ai adressée à l'Empereur, pour que vous puissiez être mon juge. Je m'en rapporte à vos lumières et à votre équité, et je me sou mets d'avance à votre décision. Si vous croyez que le traité conclu le 5 de Juin soit préjudiciable à notre Patrie, si vous blâmez la marche de cette négociation, je vous prie moi-même d'écrire à l'Empereur que sa confiance est mal placée et qu'il doit remettre en des mains plus habiles le porte-feuille des affaires étrangères. Si, au contraire, vous jugez cette transaction utile aux intérêts de la Russie et aussi favorable qu'elle pouvait l'être à ses alliés, alors j'attends de votre patriotisme que vous représenterez avec force à notre Maître tout le mal qui résulte de cette fluctuation des principes: car il est bon à dire que, prévoyant toutes les intrigues étrangères et domestiques auxquelles je me trouve en butte, je me suis prémuni d'un ordre signé de l'Empereur chaque fois qu'il s'agissait d'accepter quelque proposition de l'ambassadeur britannique, de même que pour la conclusion.

Oulianka, du 16 Juillet v. s. 1801.

Extrait d'une lettre interceptée de m-r de Rosenkrantz au duc de Serra Capriola, en date de Copenhague, du 4 Juillet 1801.

„J'ai vu que l'on est ici plus que surpris du résultat des „négociations de lord S-t Helens et surtout de la promptitude avec laquelle elles ont été achevées. On eût préféré un „abandon simple et total de la Convention Maritime et de ses „principes, ce qui eût remis les choses sur le pied où elles „furent, il y a un an, avant l'affaire de notre frégate. J'ai „vu une lettre de l'amiral au seul ministre étranger avec „qui il peut être en relation ici. Il y dit que lord S-t Helens ne peut pas assez se louer de la partialité „qu'il a rencontrée“.

Copie de ma lettre à l'Empereur en réponse à cette inculpation.

Sire! V. M. I. a eu plus d'une occasion de juger avec quelle indifférence j'accueillais les clameurs de quelques uns des ministres sur la dernière convention conclue avec la cour de Londres. En effet, la conviction de ne vous avoir rien proposé, Sire, dans cette affaire, qui ne fût motivé par les vrais intérêts de l'état, la certitude d'avoir obtenu pour les alliés tout ce que l'ambassadeur britannique avait le pouvoir d'accorder; le suffrage de mes collègues dans le ministère, celui du comte Alexandre de Woronzow, les conséquences heureuses de ce prompt arrangement, tout semblait mettre hors d'atteinte ma profonde sécurité. La lecture seule de cette lettre de Rosenkrantz où V. M. a fait une marque au crayon, a pu me faire croire que j'étais dans l'erreur, et je me trouve en quelque manière obligé à une justification. Daignez donc, Sire, m'entendre et me juger, si je suis assez malheureux pour que ma conduite publique et privée ne soit pas une réponse suffisante à l'inculpation contenue dans cette lettre. Lord S-t Helens a écrit, dit-on, qu'il ne peut assez se louer de la partialité qu'il a rencontrée. Cette injure en forme d'éloge ne peut se rapporter qu'à moi, puisque j'ai seul traité avec lui. Pour juger donc si l'ambassadeur a pu con-

cevoir une semblable opinion, il faut se rappeler les propositions qu'il a faites et leur dernier résultat.

Lord S-t Helens a présenté d'abord un projet de conventions en 5 articles, par lesquels il exigeait le droit de visite et n'accordait la restitution des conquêtes faites sur le Dannemark et la Suède que dans des termes vagues, et la levée de l'embargo qu'après l'accession de ces deux puissances. Dans son projet, aucun des principes de la neutralité n'était seulement cité. Dans la convention telle qu'elle a été conclue, ces principes ont été reconnus, à l'exception de celui qui interdit la visite des vaisseaux convoyés et qui ne se trouvait point dans l'ancienne Convention Maritime. Toutes les marchandises appartenantes aux sujets neutres ou transportées pour leur compte, sont déclarées libres à bord des vaisseaux neutres, et il leur est défendu seulement de transporter la propriété ennemie, encore avec des restrictions qui annulent presque la défense. Le droit de visite est réciproque, et il est convenu qu'elle n'aura jamais lieu si les papiers des neutres sont en règle. Les sentences sur les prises sont assujetties à des principes de justice qui préviennent tout abus. Les conquêtes doivent être restituées dans l'état où elles étaient, l'embargo levé et la flotte retirée immédiatement. Enfin, ce projet en 5 articles dont aucun ne fixait les droits de la neutralité, étendu en 12 articles, fait aujourd'hui la base du code maritime, rend la tranquillité au Nord et facilite la pacification générale. Je conviens sans peine que ce n'est pas ce que voulaient les Danois et les Suédois. Ils eussent préféré sans doute de continuer à s'enrichir par la guerre et à augmenter leur marine marchande par un commerce frauduleux. Les Suédois, ennemis nés de Votre empire, trouvaient sans doute leur compte à prolonger l'interruption du commerce de la Russie; mais, Sire, votre ministre ne pouvait et ne devait pas chercher à leur complaire en cela. Si c'est être partial que de favoriser les intérêts qui se confondent avec ceux de ma Patrie; si c'est être partial que de restreindre les ressources d'un voisin connu

par sa constante malveillance; si c'est être partial que d'accorder plutôt un avantage au commerce anglais qu'au commerce suédois, lorsque l'alternative est inévitable; si c'est être partial, enfin, que de précipiter un arrangement nécessité par les plus grands intérêts: je me reconnais pour tel, Sire, et je m'en fais honneur.

Malgré les soins que j'ai mis à lui en dérober la connaissance, il est possible que mylord S-t Helens se soit aperçu que j'attachais un plus grand prix au prompt rétablissement de la paix avec l'Angleterre, qu'à la conservation d'un droit illusoire (puisque'on ne peut pas le soutenir), et que cette opinion ait été rapportée de sa part à l'amiral anglais, de sorte que celui-ci, qui n'entend rien aux intérêts politiques, l'aura interprété comme il l'a fait dans la lettre que cite Rosenkrantz. Je comprends donc qu'un marin, qui ne sait peut-être pas écrire, croit me témoigner de l'estime en disant que je suis partial envers son pays, mais je ne pourrais jamais comprendre que lord S-t Helens y ait donné lieu.

Si je. suis partial pour les Anglais, Sire, alors le Conseil de V. M. I. ne contient pas une seule tête capable de juger les hommes et les choses: car dans ce Conseil, lorsque j'ai combattu trois heures de suite l'opinion d'une grande majorité qui exigeait la levée de l'embargo, on m'a fait entendre que j'étais prévenu en faveur des Suédois et des Danois. Les membres les plus distingués de ce Conseil se sont opposés à mon avis, et j'ai osé le soutenir, quoiqu'il fût contraire au vôtre, Sire! Ma lettre à l'amiral Nelson serait seule une réfutation suffisante de ce reproche de partialité, et cette lettre a aussi donné lieu à des débats dans le Conseil.

V. M. est trop équitable pour ne pas me pardonner la chaleur de mes expressions. Mon honneur était attaqué, et j'ai dû le défendre.

Le travail dont je m'occupe maintenant lui fournira bientôt un moyen assuré de connaître mes opinions politiques dans toute leur étendue. Si le système que j'aurai l'honneur de lui soumettre, comme ma profession de foi, l'autorise à croire

que je suis dévoué à d'autres intérêts qu'aux siens, V. M. doit me retirer une confiance dont je serais indigne; mais si, au contraire, je réussis à lui dévoiler un coeur plein de zèle pour sa gloire et pour le bien de son service, alors je serai en droit de la supplier qu'elle me juge sur mes actions seules et qu'elle me mette hors des atteintes de l'intrigue. Je dis de l'intrigue, Sire; parce que je n'ignore point celles qui se dirigent contre moi. Jusqu'à ce jour néanmoins je les ai méprisées, et c'est le meilleur témoignage de ma confiance dans vos vertus.

Il ne me reste qu'une observation à ajouter. Aucun des étrangers n'ignore que les lettres sont ouvertes à la poste. Il suffit qu'ils sachent que V. M. prête attention aux jugemens des cours étrangères sur la conduite de son cabinet, pour que cette correspondance diplomatique devienne un instrument d'intrigue, et pourquoi l'ignorerait-ils, puisque ces dépêches interceptées passent par tant de mains et puisqu'Engel est à portée de savoir les diverses impressions que la lecture de ces dépêches produit dans l'esprit de Votre Majesté? Je suis etc.

L'Empereur m'a répondu hier verbalement à cette lettre et quoiqu'il m'ait rassuré dans les termes les plus gracieux sur la crainte qu'il ne condamnât ma négociation avec le lord St Helens, j'ai eu le chagrin de voir que S. M. ne connaissait point les intrigans qui abusent de la bonté de son coeur et de son inexpérience dans les affaires. Chaque jour je me confirme d'avantage dans l'opinion que ce jeune Prince tient fortement aux préjugés qui lui ont été inspirés dès son enfance par ce scélérat de La Harpe, et s'il ne les abandonne, s'il se refuse à l'évidence du danger qui menace tous les trônes, il n'y aura aucune possibilité d'établir un système tel que la Russie doit l'avoir. Je vais soumettre à l'Empereur un travail qu'il m'a demandé sur cet important objet, et les résolutions qu'il prendra en conséquence décideront la mienne. S'il continue à vouloir ménager tout le monde en politique,

à se tenir toujours en réserve et à ne pas faire une distinction entre ses alliés naturels et les ennemis de son empire, je ne veux point partager la honte d'une conduite aussi faible, et quelques mois après le couronnement je quitterai le service pour aller voyager et vous faire une visite à Londres.

Rien ne contribuait cependant avec plus de succès à éclairer notre jeune Maître, que vos représentations, mon cher comte, et je pense que si vous lui communiquiez vos idées sur l'ensemble, sans vous renfermer dans les bornes de votre mission, les sages conseils qu'il puiserait dans votre correspondance pourraient détruire ses malheureux préjugés. Ici il n'y a malheureusement personne en qui je puisse avoir cette confiance et qui ait les connaissances et la fermeté nécessaires pour me seconder avec succès. Ne rejetez point, je vous en conjure, des vœux dictés par mon respect pour votre caractère et par mon entier dévouement à la chose publique. — Vous trouverez entre les lignes de l'apostille le malheureux effet des préventions dont je gémis.

Apostille.

Vous avez pu vous apercevoir, monsieur le comte, que j'étais gêné en vous écrivant le 7 de ce mois au sujet de la garantie de l'Egypte demandée par la cour de Londres et à laquelle nous avons pour le moins autant d'intérêt que l'Angleterre. Car un établissement des Français en Egypte peut être préjudiciable au commerce de cette puissance, tandis qu'il menace notre sûreté en compromettant celle de nos voisins. Malheureusement l'Empereur ne pense pas de même, et j'ai vu le moment où il aurait consenti de plein gré à ce que les Français conservassent cette colonie. J'ai différé de répondre par écrit à mylord St. Helens, qui avait donné une note à ce sujet, dans l'espoir que je parviendrais à le tirer d'erreur; mais hier, lorsque j'ai eu l'honneur de soumettre à S. M. un projet de note en réponse à celle de l'ambassadeur, elle n'a pas trouvé bon de l'approuver, et malgré les représentations très-énergiques que je me suis permis de lui faire,

elle m'a enjoint de décliner formellement la garantie, en alléguant pour motif de ce refus que les traités d'alliance de la Russie et de la Grande Bretagne avec la Porte renferment déjà cette stipulation. Je ne sais pas si j'aurai le tems de remettre cet office avant le départ du courrier anglais qui vous porte cette lettre. Si l'ambassadeur le retient un seul jour, vous en aurez la copie.

Voilà une occasion pour vous, mon cher comte, de faire les représentations que je sollicite sans qu'il paraisse que nous nous soyons concertés ensemble. Je me flatte que vous ne la laisserez pas échapper.

Monsieur de Morkow part cette nuit pour sa destination. Budberg a demandé son rappel et sera probablement remplacé par Kolytcheff. Je suis etc.

75.

Ульянка, Іюля 17 (29) дня 1801.

Милостивый государь мой, графъ Семень Романовичъ!

По высочайшему повелѣнію отправляется съ симъ курьеромъ подарокъ къ г-ну Гренжу, которой покорно прошу ваше сіятельство доставить сему молодому человѣку, при слѣдующемъ здѣсь письмѣ.

Подъ симъ же конвертомъ отправляю особый пакетъ, надписанный моею рукою на имя ваше. По распечатаніи онаго не забудьте, милостивый мой графъ, прежнее условіе наше.

Г. Н. Панинъ.

76.

Je profiterai, m-r le comte, de l'expédition de la Latone, que lord St Helens compte renvoyer incessamment, pour vous écrire en particulier, n'en ayant pas le tems aujourd'hui,

et je me borne à vous réitérer qu'un arrangement partiel avec le Dannemark pourra faire une fâcheuse impression sur l'esprit de l'Empereur. J'avoue même que je ne trouverais pas de raisons valables pour justifier un semblable arrangement.

Je suis de coeur et d'âme, m-r le comte, votre très-dé-
voué serviteur Panin.

Oulianka, ce 6 (18) Août 1801.

77.

A ma campagne, ce 6 (18) Août 1801.

Lord Hawkesbury, ayant eu l'attention de m'adresser une lettre relative au départ du lord St Helens, qu'il croyait très-prochain, je l'informe dans ma réponse du changement de résolution auquel l'ambassadeur s'est déterminé. Elle est jointe ici à cachet volant, pour que votre excellence puisse en prendre lecture.

Si mylord St. Helens avait encore une rechute de sa maladie, et qu'il fût alors dans le cas de faire usage de ses lettres de rappel, Sa Majesté Impériale agréerait avec plaisir le choix de m-r Thomas Grenville ou de lord Carysfort pour le remplacer, et je ne doute point que m-r Garlicke méritera toute la confiance du ministère en prenant dans l'intervalle les fonctions de ministre du roi.

Apostille.

Vous serez peut-être surpris, monsieur le comte, de l'omission du titre d'excellence dans ma réponse à lord Hawkesbury. Ce titre lui appartient sans aucun doute; mais je n'y ai pas moins de droits que lui, et comme il n'a pas jugé à propos de s'en servir en m'écrivant, le ministre de l'Empereur ne pouvait pas accorder une distinction qu'on n'observe pas à son égard. En mon particulier, je n'attache au-

cun prix à l'étiquette; mais dans une correspondance d'office il s'agit de ma place et non de mon individu.

Votre excellence voudra bien, au reste, considérer cette explication comme non avenue, si le secrétaire d'état ne paraît pas faire attention à l'omission du titre dans le corps de la lettre.

Ut in litteris Panin.

Се 6 (18) Août 1801.

78.

Ульянка, 11 (23) Августа 1801.

Почтеннѣйшій графъ Семень Романовичъ!

Внутреннее дѣль положеніе у насъ не перемѣняется и часть отъ часу болѣе утверждаетъ меня въ томъ заключеніи, которое я вамъ сообщилъ письмомъ моимъ отъ 16-го минувшаго мѣсяца. Швейцарецъ извѣстный вамъ ѣдетъ сюда и, не взирая на сильныя представленія матери и на мои, пашпортъ отправленъ къ нему на встрѣчу. Изъ Парижа и Берлина увѣдомляютъ меня, что онъ имѣетъ тайныя порученія отъ Корсиканца. Повѣрьте мнѣ, милостивый мой графъ, что сей человекъ будетъ управлять своимъ воспитанникомъ и не допустить къ нему вѣрныхъ сыновъ Отечества. Всѣ благомыслящіе со мною въ томъ согласны. Я совершенно увѣренъ, что нельзя мнѣ будетъ остаться на семъ мѣстѣ. Чрезъ нѣсколько дней узнаю положительнѣе, чего ожидать должно.

Къ крайнему удивленію моему удостовѣрился я, что графъ А. Романовичъ внушаетъ, что Россіи не надлежитъ имѣть никакихъ союзовъ; слѣдовательно, что намъ въ дѣлахъ Европейскихъ не должно имѣть вліянія. Pardonnez moi ma franchise, mon cher comte; mais je vous avoue que je ne me serais jamais attendu à une telle opinion de la part de quelqu'un à qui j'attribuais de grandes lumières, et je vous le confie pour vous exprimer mon regret aussi vif que

sincère de ne pas pouvoir me concerter avec A. P., comme je l'ai ardemment désiré. Du reste, c'est le seul; car les autres n'ont point d'idées ou n'ont que des idées d'emprunt.

Je réponds maintenant à vos dernières questions. Duroc est venu ici comme complimenteur, sans caractère public et sans pouvoirs; cependant il a reçu des instructions par deux courriers consécutifs. Markow résidera à Paris sans caractère public; но онъ имѣтъ полномочіе для извѣстнаго вамъ дѣла. On est également mécontent de K. *) là bas et ici. Le pauvre homme est au dessous d'une grande mission.

Je vous prie de me dire ce que vous pensez de la correspondance ci-jointe. De coeur et d'âme tout à vous P.

79.

Particulière.

Je ne me dissimule pas, monsieur le comte, tout ce qui se passera dans votre âme à la lecture de ma lettre officielle de ce jour, et je puis vous assurer qu'il n'a pas tenu à moi de vous autoriser à une réponse plus satisfaisante; malheureusement vos dépêches ont été l'objet de mon dernier travail avant le départ; je n'ai pas eu la ressource de pouvoir revenir à la charge, et l'Empereur a exigé absolument que la réponse fut expédiée par le courrier de lord S-t Helens.

Je pars demain matin, et c'est de Moscou que vous recevrez les explications relatives à la plainte de lord Hawkesbury. En attendant vous pouvez dire en assurance à ce ministre que jamais ses paquets n'ont été retenus au delà du tems nécessaire pour que l'Empereur fût informé avant tout autre de l'arrivée des courriers: usage qu'on a constamment suivi chez nous et dont personne ne s'est jamais plaint.

Oulianka, le 27 Août (8 Septembre) 1801.

*) Говорится вѣроятно про С. А. Колычева.

80.

(Reçu à Southampton, le 1-^r Octobre 1801 n. st., par un courrier anglais).

Les dépêches que votre excellence m'a adressées en date du $\frac{2}{14}$ courant, par un courrier anglais, m'ont été remises dans les derniers instants de mon séjour ici. L'Empereur en a pris cependant connaissance, et Sa Majesté Impériale n'a pas voulu différer jusqu'à son arrivée à Moscou de vous donner la résolution que vous lui demandez à l'égard de l'important objet dont le roi vous a entretenu à Weymouth.

Notre Auguste Maître est très-sensible à tout ce que ce prince vous a dit relativement à sa personne. Sa Majesté Impériale s'efforcera de le convaincre dans chaque occasion de la réciprocité de ses sentiments, et elle apprécie dans toute leur étendue les avantages de cette confiance réciproque. Toute vue préjudiciable aux intérêts de la Grande Bretagne est loin de son esprit; le bien de l'humanité a été son seul motif en se montrant disposé d'intervenir par ses bons offices dans la pacification de la Porte Ottomane; mais l'époque n'en est point déterminée, et Sa Majesté Impériale éprouverait une satisfaction particulière, si sa médiation pouvait en même tems opérer le rétablissement de la paix entre la Grande Bretagne et la France.

C'est dans ce sens que vous êtes autorisé, monsieur le c-te, de répondre au ministère anglais. Mon prochain départ ne me permet pas de donner à cette dépêche les développements dont elle est susceptible, mais dès que j'aurai atteint le but de mon voyage, je m'empresserai de communiquer à votre excellence toutes les notions qui peuvent lui être utiles.

Oulianka, ce 27 Août (8 Septembre) 1801.

81.

Particulière et confidentielle.

Moscou, ce 14 Septembre 1801.

Monsieur le comte!

La lettre particulière que vous avez bien voulu m'écrire en date du $\frac{1}{21}$ dernier m'a été remise à ma campagne près de Pétersbourg, au moment où je montais en voiture pour me rendre ici.

Quoique très-affligé de voir que de faux rapports ou des apparences trompeuses vous aient fait porter un jugement défavorable de ma conduite publique, je n'en suis pas moins sensible à la confiance flatteuse que vous me témoignez, en me jugeant digne d'entendre des avis que bien des hommes prendraient pour des reproches très-durs. Si je n'ai pas mérité l'opinion qu'il n'entre aucune vue personnelle dans ma manière d'agir, je me flatte du moins que ma plume ne se refusera pas à vous dépeindre la droiture et la franchise avec laquelle je vais répondre aux principaux articles de votre lettre.

En écrivant en chiffres ou en encre sympathique par des courriers anglais, j'ai suivi une précaution généralement observée toutes les fois qu'on se sert d'une voie étrangère. Il aurait fallu résider à Londres pour savoir que les lettres expédiées par courrier n'y sont point assujetties à la perustration, et j'étais loin de m'en douter. Cet usage d'ouvrir les lettres est, sans contredit, contraire à la morale et à la bonne foi; comme il est cependant répandu par toute l'Europe, on se voit obligé de le suivre par représailles. Tout le monde le sait, et c'est la première fois que j'entends une plainte à cet égard. Les lettres et dépêches adressées à lord Whitworth, de même qu'à tous ses prédécesseurs, ont été ouvertes par quequelles voies qu'elles arrivassent, et jamais cela n'a occasionné le moindre désagrément, ni une explication quelconque. Sachant cela de science certaine, je ne puis

vous dissimuler, mons. le c-te, que les mots dépravé, infâme, opprobre etc. etc. me semblent peu convenables dans cette circonstance, et que je n'ai pu les lire qu'avec une extrême surprise. En effet, comment concilier cette délicatesse du cabinet de Londres avec des faits dont on ne peut récuser l'authenticité; par exemple, monsieur Elliot, ministre d'Angleterre, a enlevé de vive force et en brisant une serrure les papiers du ministre d'Amérique à Berlin. On me dira peut-être que ce n'est point par ordre de sa cour; mais elle n'ignora point le fait, et m-r Elliot est employé jusqu'à ce moment; il n'est donc point désavoué. Il est encore connu que peu de cabinets emploient d'aussi grosses sommes que celui de Londres en dépenses secrètes, c'est à dire à des corruptions. Or, personne ne me soutiendra sans doute qu'il soit plus honnête d'acheter un commis dans un bureau ou de forcer le secrétaire d'un ministre, que d'ouvrir sa dépêche. A quoi servent donc les chiffres, si ce n'est à se prémunir contre ces accidents? Ce qui vient de m'arriver avec lord S-t Helens ne prouve pas non plus que les ministres britanniques se piquent d'une grande bonne foi. Le jour même où j'ai reçu votre première lettre à ce sujet, l'ambassadeur vint chez moi assez agité, pour me dire que lord Hawkesbury prétendait à tort qu'une de ses dépêches n'était point parvenue à lui, lord S-t Helens, et qu'il s'empressait de s'en expliquer avec moi, dans la crainte qu'on ne m'eût écrit la même chose. Quand je lui ai répondu qu'on ne m'écrivait rien de Londres d'une dépêche égarée, mais qu'on se plaignait de ce que l'ambassadeur les recevait trop tard, il joua la surprise, et lorsque je lui dis: „Il faut croire cependant, mylord, que vous avez écrit quelque chose qui a donné lieu à cette opinion“, il nia absolument le fait, sans songer qu'il me suffirait pour le confondre de lui montrer la lettre que vous a écrite le secrétaire d'état. J'ai avoué au reste que les dépêches adressées aux ministres étrangers sous mon enveloppe étaient retenues chez moi le tems nécessaire pour que l'Empereur fût instruit le premier de l'arrivée du cour-

rier, et lord S-t Helens a reconnu qu'aucun des membres du corps diplomatique ne pouvait s'en plaindre. Vous voyez donc, m-r le comte, que lord Hawkesbury a fait tout ce tapage très-inutilement. Les dernières dépêches de ce ministre apportées par votre courrier à l'ambassadeur, n'ont point été ouvertes, et je les ai fait remettre à l'instant même; mais elles étaient si mal cachetées que lord S-t Helens croira encore qu'elles ont été perlustrées. Assurément ce n'est pas notre faute si on ne sait pas appliquer un cachet dans le bureau à Londres. Observez encore, m-r le c-te, qu'un ministre étranger ne peut savoir que par des moyens illicites le moment où nos courriers arrivent chez moi et qu'ainsi, en se plaignant d'un retard dans la remise de leurs dépêches, ils avouent tacitement qu'ils m'espionnent et qu'ils ont des canaux secrets, ce qui est une très-grande gaucherie.

J'ai beau relire et méditer tout ce que je vous ai écrit depuis mon retour au ministère; je n'y trouve rien qui aît pu vous inspirer l'opinion que je voulais soutenir la Convention Maritime. C'est Pahlen qui la voulut, et la dépêche très-impolitique qu'il vous adressa avant mon arrivée auprès du nouveau Souverain, m'a suscité les plus grands embarras. Il fallait revenir d'une fausse démarche en sauvant la dignité de l'Empereur; il fallait par la même raison ne pas abandonner les alliés; il fallait se rapprocher de la cour de Londres et rétablir l'ancienne bonne harmonie, sans avoir l'air d'y être contraint par les forces navales qui menaçaient nos ports; enfin, il fallait obtenir quelques modifications dans les demandes de l'Angleterre pour ne pas sacrifier entièrement les neutres. Voilà ce que j'ai tâché de faire; voilà ce que j'ai cru vous avoir expliqué dans ma correspondance, tant officielle que particulière. Dans toute cette conduite il n'y a rien qui annonce le désir de conserver les principes de la neutralité armée. Ma façon de penser sur cette transaction très-inutile à la Russie a toujours été conforme à la vôtre, et ce n'est que par un malentendu que vous avez pu croire le contraire.

Koutaïssoff se mêlait de tout, il est vrai; mais il a eu bien moins de part que Rostopchin à toutes les sottises du règne passé, du moins en politique. Quant au tems où nous vivons, quoique je dirige seul le département des affaires étrangères, il serait injuste de ne comprendre que moi seul sous la dénomination du ministère, ou du cabinet. Quelquefois l'Empereur daigne avoir égard à mes représentations, mais souvent aussi il se décide d'après ses propres opinions, ou les préjugés que La Harpe lui inspira dans son enfance. Par exemple, dans les négociations de Paris, beaucoup de déterminations ont été prises contre mon gré.

Le rescript de Sa Majesté Impériale en date du 6 Avril a été rédigé par moi, de même que la presque totalité des pièces sorties de notre cabinet depuis le moi de Mars. Après avoir reçu votre réponse, j'ai vu que quelques uns des argumens dont vous deviez faire usage à cette époque n'étaient pas applicables à la circonstance, et j'en suis convenu devant notre Maître et devant vous, m-r le comte, comme je conviendrai sans peine de toutes mes erreurs. Mais je ne saurais convenir que les instructions sorties de ma plume aient eu pour objet de forcer l'Angleterre à reconnaître les principes de la Convention Maritime, puisque je n'ai jamais eu cette intention absurde.

L'Empereur vous a écrit dans une lettre particulière dont je suis le rédacteur, que la convention du 5/17 Juin a été motivée en partie par vos représentations. En effet, j'ai fait valoir ces représentations, quoique quelques unes fussent dirigées contre mon propre travail; mais cela ne veut point dire que Sa Majesté ait abandonné tout à coup les principes de son ministère: puisque ces principes étaient toujours conformes aux vôtres dans ce qui concerne l'utilité et la nécessité d'un rapprochement avec l'Angleterre.

Ce n'est point par négligence, m-r le c-te, encore moins par méfiance ou de dessein prémédité, que vous n'avez pas été instruit en détail des ordres donnés aux autres cours et nommément en Prusse, en Suède et en Dannemark. Rappelez-

vous dans quel état le défunt Empereur a laissé toutes les affaires; rappelez-vous que nous étions brouillés avec les premières puissances de l'Europe, qu'une flotte ennemie menaçait nos côtes, qu'il fallait avant tout courir au plus pressé, que je suis seul dans le ministère, que je suis obligé de faire tout moi-même et que l'inexpérience et la jeunesse de notre Maître m'entravent à chaque pas, et dès lors, je m'en flatte, vous ne trouverez pas extraordinaire que je n'aie pas eu le loisir de vous donner tous les renseignements que vous receviez dans des tems calmes et sous un règne affermi.

Le cabinet de S-t James nous a communiqué ses négociations avec la France; c'était une grande marque de confiance, j'en conviens. Nous aurions du la payer de réciprocité, j'en conviens aussi; mais quand l'Empereur ne le juge pas de même et que mes représentations à cet égard ne sont point agréées, pouvez-vous avec justice m'en faire un crime?

Je n'ignore point que le bien du service exige que les ministres de Sa Majesté Impériale auprès des cours étrangères soient au courant des conférences que nous tenons avec les ministres des dites cours, et quoiqu'il soit très-vrai que m-r votre frère ait déjà occupé des places importantes avant ma naissance, depuis 7 ans que je me suis voué à la carrière diplomatique j'ai eu le loisir de l'apprendre, et j'ai montré plus de bonne volonté que tous mes prédécesseurs, en vous communiquant, in extenso et pièce par pièce, toutes mes conférences et la négociation entière avec lord S-t Helens. Si je ne l'ai pas fait depuis, c'est que je n'ai plus eu de conférence réglée avec cet ambassadeur, excepté pour ce qui concerne l'Egypte, et vous en êtes informé. Ma chancellerie ne peut pas être négligente en cela, car elle ne fait rien autrement que par mes ordres et n'expédie en dehors que ce qui sort presque entier de ma plume.

Je n'ai jamais fait la proposition à mylord S-t Helens d'une paix séparée entre la Porte et le gouvernement français sous la médiation de l'Empereur; car certes ce n'était point une proposition à faire. Mais prévoyant que cette mé-

diation effaroucherait la cour de Londres, j'en ai parlé confidentiellement à l'ambassadeur, dans l'espoir que sa réponse me fournirait des armes pour combattre avec plus de succès cette opération impolitique auprès de l'Empereur. Si Sa Majesté a persévéré dans son opinion, je n'en suis pas responsable. Vous n'en avez pas été instruit alors, parce que c'était une insinuation et non une ouverture officielle.

Vous n'avez pas compris, dites vous, mons-r le c-te, le rescript du 5 Juillet; les deux tiers vous en semblent intelligibles, et le motif vous en est même inconnu. Cela m'afflige sensiblement; mais pour vous l'expliquer il faudrait que je connusse les articles que vous trouvez obscurs, et il m'est d'autant plus difficile de les deviner que les mêmes instructions, données à Paris et à Berlin, n'ont exigé jusqu'à ce jour aucun nouveau commentaire. Nous sommes en correspondance d'affaires depuis 4 ans, et c'est la première fois que mon style vous est intelligible. C'est vraiment une fatalité bien malheureuse, et je vous supplie de m'apprendre comment je dois faire pour n'y être plus exposé à l'avenir.

Je passe maintenant à l'article de ma propre responsabilité, et c'est avec une profonde sensibilité que je reconnais dans le conseil que vous voulez bien m'offrir un nouveau témoignage de votre amitié; mais, monsieur le comte, quel que soit le respect que je porte à vos lumières, il m'est impossible de suivre ce conseil. En vous l'avouant avec franchise, je contracte l'obligation de vous faire connaître mes motifs, et je vais la remplir.

1-o. Je ne suis pas membre du Conseil; j'y ai pris séance extraordinairement 5 à 6 fois, par déférence aux vœux de l'Empereur, et j'ose dire par dévouement: car ma naissance et mon grade ne me permettent pas de paraître comme un intrus dans une assemblée où à la rigueur je ne dois point avoir de voix délibérative. Comment voulez-vous cependant que les affaires politiques se traitent en absence du seul ministre qui a le secret du ministère?

2-o. En passant en revue tous les membres du Conseil, on n'y trouve que m-r votre frère qui ait des connaissances en politique. Les autres sont des gens ou ineptes dans cette partie, comme le maréchal Solticow, le c-te Zawadowsky, le pr. Lopouchine, le général Lamb, m-r Troschinsky etc.; ou des jeunes gens étourdis et indiscrets, comme les Zoubow, ou des ignorants bouffis d'orgueil et objets de la risée, comme le vice-chancelier.

3-o. La première fois que j'ai porté une affaire au Conseil, c'était la déclaration projetée pour l'amiral Parker, que je venais de rédiger dans le cabinet de l'Empereur et dont Sa Majesté avait seul connaissance. Au sortir du Conseil, je travaillai encore environ une heure et demie avec l'Empereur; le Conseil s'était séparé, et quand je rentrai chez moi, le secrétaire auquel je commis le soin de mettre cette déclaration au net, en avait déjà appris le contenu en ville. Que direz-vous après cela de la discrétion de messieurs les membres du Conseil, et croyez-vous qu'il puisse garder mes secrets, quand je vous apprendrai encore que Valérien Zoubow, qui est du nombre, s'enivre très-souvent?

4-o. J'ai proposé plusieurs fois à l'Empereur de discuter les affaires politiques dans un comité, en le formant soit des membres les plus éclairés de ce Conseil, soit de toutes autres personnes qu'il jugera dignes de sa confiance. Quoique Sa Majesté parût reconnaître l'avantage d'une semblable mesure, elle n'a jamais été mise en exécution.

Assurément on peut se tromper à tout âge et surtout à 31 ans. Une preuve certaine que je ne me méconnaissais point cette vérité, c'est la proposition même que je viens de rapporter; c'est la prière que j'ai faite souvent à l'Empereur de consulter des hommes plus expérimentés; c'est la déférence que j'ai eue pour m-r votre frère, consulté à ma demande sur la convention du 5/17 Juin. Voilà des faits. Pour me condamner, il faut rapporter aussi des faits qui détruisent la force de ces assertions.

Oui, m-r le c-te, j'ai été contre la levée de l'embargo à l'époque où cette mesure m'a paru trop précipitée; j'ai voté contre la majorité du Conseil, nommément contre votre frère et contre l'Empereur lui-même; mais Sa Majesté a suivi mon opinion, soutenue par quelques membres, et non celle de la majorité. Bien loin de m'en repentir, m-r le c-te, je persévère dans mon erreur (si c'en est une), et je m'en fais honneur. Je ne me dissimulais point que notre commerce pouvait souffrir de la prolongation de ce funeste embargo, et ce que vous me dites à ce sujet n'est pas nouveau pour moi; mais je préférais subir cette perte à l'humiliation et au déshonneur dont nous nous serions couverts si la levée de l'embargo avait paru un effet de la crainte ou une condition imposée par une force ennemie. Il était aisé de prévoir que l'amiral Nelson s'éloignerait de nos parages après la lettre très-ferme qu'on lui adressa à Réval, et ce moment me parut infiniment plus favorable pour la levée de l'embargo. C'est celui que j'ai choisi, et la différence n'a été que de peu de jours. Il m'est donc impossible de convenir que le conseil que j'ai donné ait été préjudiciable à la gloire de l'état, et on ne l'a pas payé trop cher par le sacrifice de quelques millions.

Je ne crois pas, m-r le c-te, que votre sévère critique ait eu pour objet de me dégoûter du service en m'effrayant, et je ne l'attribue qu'à l'intérêt dont vous m'honorez. Ma devise favorite est: fais ce que doit, advienne que pourra; mais comme vos opinions semblent ne me laisser d'autre alternative que d'être sous la direction du Conseil ou de donner ma démission, je suis bien aise de pouvoir vous rassurer, en vous confiant que depuis quelque tems déjà le dernier parti me semble le plus sage, et que je ne tarderai guère à le prendre. Mes motifs vous sont déjà connus. Je m'assure chaque jour davantage qu'en Russie on ne peut pas être ministre à trente ans, et que dans tous les âges l'Empereur ne trouvera pas un homme droit et désintéressé qui se charge de son ministère, s'il n'abjure pas ses funestes

préjugés et particulièrement les principes subversifs que La Harpe lui a inspiré sur les gouvernements populaires.

Ma conduite vous prouvera mieux que mes paroles, m-r le comte, si une lettre comme celle que vous venez de m'écrire peut me porter à agir contre vos intérêts, et je ne désespère point de parvenir à me faire connaître de vous tel que je suis. Si vous pesez ma réponse de sang-froid, vous ne me refuserez pas, j'espère, la continuation de votre amitié: le prix que j'y attache doit être du moins un titre à vos yeux. Ceux que je possède à votre estime sont renfermés dans ma conscience.

J'ignore, mons-r le comte, qui a eu la bonté de me dépeindre auprès de vous sous des traits avantageux; mais j'attends de votre justice, et dussé-je y perdre beaucoup, je préfère que vous me jugiez sur mes actions seules.

Il ne me reste plus qu'à vous renouveler l'assurance bien sincère de ma haute considération et de mon inviolable attachement.

Panin.

P. S. J'attends de votre loyauté et de votre délicatesse, mons-r le comte, que les explications que je viens de vous donner ne seront connues de personne, et que vous ne m'exposerez pas à la haine de ceux sur lesquels je vous confie ma façon de penser avec tant d'abandon.

Je me flatte encore d'apprendre par votre réponse que cette lettre à été livrée aux flammes après que vous lui aurez accordé toute l'attention que je réclame de votre justice.

Rien, ce me semble, ne saurait mieux vous convaincre du prix que j'attache à votre suffrage que la confiance avec laquelle je me livre à vous tout entier.

M-r votre frère a voulu avoir connaissance de tout ce qui passe par mes mains et me l'a fait entendre plus d'une fois. L'Empereur n'a pas trouvé bon de m'y autoriser, et c'est moi qui en souffre: car il ne m'est pas difficile de pénétrer

que votre lettre est une suite de celles que vous avez reçues de Pétersbourg. Or, j'en appelle à votre justice: dois-je être la victime d'un amour-propre blessé?

2-d P. S., du 4 Octobre:

Je me suis expliqué amicalement avec lord S-t Helens au sujet des lettres qu'on croyait retenues à Londres, et je dois maintenant justifier cet ambassadeur, comme vous en jugerez par la pièce ci-incluse.

82.

Moscou, ce 4 (16) Octobre 1801.

La nouvelle que j'ai à vous annoncer aujourd'hui, satisfait l'un des vœux énoncés dans votre lettre du 9 Août. J'ai demandé et obtenu un semestre de trois ans, et quoique notre bon Maître ne s'attendît pas à cette démarche, S. M. I. a eu la grandeur d'âme de ne point me retirer sa bienveillance.

Je remets actuellement le porte-feuille au comte de Kotschoubey.

Le tems vous convaincra, m-r le comte, que je n'ai été en butte aux traits de l'envie et à la haine des courtisans que pour n'avoir pas voulu me mêler de leurs intrigues. Il vous apprendra encore qu'on vous a fait des rapports très-faux et très-exagérés.

Dans le cas où l'Empereur n'aurait point d'ordres à me donner avant le printems, je compte faire un voyage au dehors, et dans le courant de la belle saison j'espère être à portée de vous faire mieux connaître le caractère et les sentimens de celui qui sera toujours avec une haute considération, de votre excellence le très-humble et très-obéissant serviteur

Panin.

Je passe l'hiver à Pétersbourg, où je vais me rendre incessamment.

Письмо И. М. Муравьева-Апостола къ графу С. Р. Воронцову о ссылкѣ графа Н. П. Панина.

St. Pétersbourg. Ce 16 Février 1801.

Monsieur le comte!

M-r le c-te de Panin, exilé sur ses terres, au moment de quitter Pétersbourg, m'a chargé de la commission d'instruire votre excellence de toutes les circonstances qui ont amené et consommé sa disgrâce. Profitant de cette occasion sûre, je m'acquitte de ce devoir douloureux, mais flatteur en même tems: puisque c'est mon ami le plus intime qui me l'impose envers l'homme que je respecte le plus.

Votre excellence sait aussi bien et mieux que moi, que m-r de Panin, fidèle aux principes de l'honneur et de la saine politique, a déplu dès son entrée dans le ministère, en voulant faire adopter un système à un cabinet qui n'en avait pas et qui depuis deux ans ne s'est distingué que par la versatilité et l'inconstance de ses plans.

Ses premières démarches le montrèrent tel qu'il est, incapable de plier et de se maintenir, en même tems qu'il lui était impossible de rester longtems dans le ministère. Aussi se résigna-t-il à son sort dès le commencement de l'année dernière et ne songea plus qu'à conserver sa réputation. Les dégoûts qu'il a essayés pendant les dix derniers mois qu'il est resté dans les affaires, sont innombrables. Toujours mal vu à la cour, quelquefois réprimandé de la manière la plus dure, travaillant sans relâche pour ravir l'occasion de faire du bien et le plus souvent pour atténuer le mal, tel était son pénible état jusqu'au mois d'Octobre dernier, époque à laquelle la politique, ayant changé tout d'un coup de face,

a apporté dans son revirement inattendu la crise à la situation du c-te de Panin. Il s'y attendait, et les moins clairvoyants pouvaient le calculer d'avance; mais ce qui ne pouvait pas être prévu, ce sont les circonstances dures et cruelles qui ont accompagné sa disgrâce. On aurait dit qu'on a voulu lui faire boire jusqu'à la lie le calice de la douleur. Je remonte plus haut. Votre excellence connaît la première note que notre ministère a remise au corps diplomatique ici à l'occasion du dernier embargo. Elle se rappellera aussi qu'elle n'a été signée que par le c-te de Rostopchin. Voici comment cela est arrivé. Huit jours avant que l'orage ait éclaté, il était déjà question de cette note et d'y parler de la mauvaise foi des Anglais qui ont manqué à une convention solennelle conclue en 1798. Le c-te de Panin protesta contre cette mesure en disant qu'il ne consentirait jamais à compromettre le nom de son Maître au point de lui faire dire un mensonge, puisque la convention citée n'a jamais existé. On laissa tomber cette démarche, et la note telle qu'elle est insérée dans tous les journaux fut envoyée de Gatchino déjà signée par le c-te de Rostopchin, avec ordre au c-te Panin de la remettre à tous les ministres étrangers. Celui-ci, heureux de pouvoir soustraire son nom à un acte si contraire à toutes les formes reçues par les nations qui reconnaissent le droit des gens, remit la note sans y apposer sa signature. On lui en demanda la raison le lendemain; il éluda la question par une subtilité. L'usage, répondit-il, étant que le moins ancien signe le premier, dès que j'ai vu la note déjà signée par m-r Rostopchin, j'ai cru que mon nom n'y était plus nécessaire. Cette défaite produisit un calme de quelques jours; mais ce calme était trompeur, et il fut bientôt suivi de l'orage qui éclata sur la tête du c-te de Panin. Peu de tems avant son renvoi, une seconde note, absolument de la même teneur que la première, lui fut envoyée de Gatchino avec ordre de la part de l'Empereur lui-même de la signer et de la remettre ainsi au corps diplomatique. Il n'y avait plus à récriminer; il fallait obéir; ce qu'il fit aussi; mais

encore avec une restriction: car il demanda et il obtint de changer l'exorde de la malheureuse note en y insérant qu'elle était donnée par ordre exprès de l'Empereur. J'ai fait tout ce qu'il a dépendu de moi pour l'empêcher de faire cette dernière démarche; mais mes efforts ont été inutiles, et j'ai prévu dès lors et prédit tout ce qui est arrivé.

A la rentrée de la cour en ville, qui eut lieu le 1-er Novembre, le c-te de Panin a cherché, mais vainement, à s'expliquer avec son collègue: ce dernier éludait ses visites. Enfin, le jour même de son renvoi, il parvint à s'introduire chez le c-te de Rostopchin. Au bout de 2 heures de conférence sur les affaires d'état les plus importantes, la conversation tombant sur le renvoi du chevalier de Balbo, ministre de Sardaigne, le comte demanda quelles pouvaient être les raisons du mécontentement de l'Empereur contre lui. Le c-te de Rostopchin satisfait à cette demande, et ensuite, comme si c'était par réminiscence, il lui dit: „Mais savez vous, m-r le comte, que l'Empereur est aussi très-mécontent de vous?“ — „Je ne sais pas, dit m. de Panin, en quoi j'ai pu encourir la disgrâce de mon Maître, mais si vous croyez que ma démission lui soit agréable, je suis prêt à vous la donner.“ — „Cela n'est pas nécessaire, répliqua m-r de Rostopchin, car la voilà déjà toute prête“; et effectivement il tira de sa poche l'ordre que l'Empereur avait signé dès les 7 heures du matin, par lequel le c-te de Panin était renvoyé du ministère et placé au Sénat.

Il était deux heures après midi; c'était Jeudi, le jour du dîner diplomatique chez le vice-chancelier. Le c-te de Panin fit l'observation à son collègue que les ministres étrangers étant invités à dîner chez lui de la veille, il les exposerait à dîner par coeur, s'il leur fermait sa maison au moment où ils viendraient se rendre à son invitation; qu'en conséquence il le priait de porter à la connaissance de l'Empereur qu'il se croyait obligé de donner le dîner comme si de rien n'était et de ne remettre la note par laquelle il signifierait sa retraite du ministère qu'après le repas. Le c-te de Rostopchin l'assura qu'il n'y avait rien que de plausible dans sa con-

duite. Votre excellence verra tout à l'heure qu'on lui en a fait un crime.

Le c-te de Panin s'est conduit dans cette circonstance avec une dignité et une mesure qui lui arracha le suffrage et l'admiration de toute la ville. Sans morgue, mais aussi sans la moindre altération, il remplit les dernières formalités de son emploi, et regretté de tout le monde, il ne semblait regretter que de ne pouvoir plus servir sa Patrie dans une carrière pour laquelle il s'était formé dès son enfance. Dès qu'il a pu aller au Sénat, il s'y rendit et y fit son devoir, comme s'il n'avait eu d'autre but dans sa vie que de devenir sénateur.

Cette fermeté, au lieu de le faire apprécier ce qu'il vaut, n'a fait qu'aigrir d'avantage l'esprit de l'Empereur. M-r le général de Pahlen, dont les liaisons avec le c-te de Panin n'étaient pas ignorées du Souverain, étant entré un matin dans le cabinet de l'Empereur, la première question que lui fit Sa Majesté fut s'il avait vu Panin et s'il était gai?—„J'ai vu Panin, dit le gouverneur militaire; mais je ne l'ai pas trouvé gai. Votre Majesté peut être persuadée que celui qui a eu le malheur d'encourir sa disgrâce n'est pas d'humeur à se réjouir“. „C'est un Romain, dit l'Empereur; je le connais: ma faveur ou ma défaveur ne font pas grande impression sur lui. Il n'a pas manqué de donner à dîner le jour même de son renvoi“. Puis, en reprenant la parole: „Je sais, dit-il, qu'il ne manque pas de talents; mais il a trois défauts capitaux: il est pédant, systématique et méthodique“. Le comte Pahlen répliqua qu'il n'entendait rien à la politique; qu'étant soldat, son métier était de savoir se battre; mais qu'il avait entendu que la méthode et le système n'étaient pas toujours inutiles dans les affaires“. L'Empereur l'interrompit pour lui demander si le c-te de Panin était toujours intentionné de donner son bal“. (Il était question d'un bal d'étiquette que le vice-chancelier devait donner par ordre de la cour). „Je ne sais pas, dit Pahlen, mais il me semble que Panin n'a envie ni de danser lui-même, ni de voir danser

chez lui⁴. „Cela lui est égal, s'écria l'Empereur. C'est un Romain!“

Quelques jours après, à peu près les mêmes questions furent répétées à Pahlen, et l'Empereur ajouta par manière d'avis que le c-te de Panin ferait bien de demander à aller siéger dans le Sénat de Moscou. Le c-te de Pahlen, prévenu par m-r de Panin en cas qu'une pareille proposition soit faite, répondit sans hésiter qu'il s'estimerait plus heureux encore s'il pouvait obtenir sa démission. „Tout-à-l'heure“, dit le Monarque. „Mais, interrompit le gouverneur militaire, lui serait-il permis de s'arrêter ici pendant trois ou quatre mois pour attendre les couches de sa femme, qui est presque au terme?“ — „Il n'y a pas le mot à dire à cela, dit l'Empereur, pas le mot à dire“. Et aussitôt l'ukase est donné dans ces propres termes: „Сенаторъ графъ Панинъ отъ службы отставляется“.

Cependant, quoiqu'il n'y avait pas le mot à dire, il ne se passe pas trois jours, qu'il est ordonné au c-te de Panin par la police de quitter Pétersbourg sur le champ, et on lui assigne pour lieu de son exil Douguino, terre que la défunte Impératrice avait donnée à son oncle à la fin de l'éducation de l'Empereur d'aujourd'hui.

Cet homme, si fier et si courageux, qui se roidissait contre le malheur et que la persécution ne pouvait pas parvenir à faire fléchir, tant qu'elle n'était dirigée que contre lui seul, allait succomber sous le poids de la douleur, lorsqu'il était question de voir des enfants chéris et une femme idolâtrée condamnés à subir avec lui toutes les rigueurs de l'exil, dans une terre où il n'y a qu'un château délabré et nulle ressource en cas de maladie ou d'autres accidens. Il ne tint pas à cette épreuve, et malgré sa répugnance à demander une grâce lorsqu'il savait mériter des récompenses, il écrivit au moment de son départ une lettre à la princesse de Gagarin, par laquelle il la suppliait de mettre sous les yeux de l'Empereur la situation affreuse où il se trouvait, étant obligé d'aller avec ses enfans malades et sa femme enceinte de 7 mois

vivre dans une terre où, n'ayant presque pas d'abri, il les verrait exposés à toutes les rigueurs de la saison et serait peut-être par là la cause de la mort de tout ce qu'il a de plus cher au monde; qu'il suppliait Sa Majesté de lui accorder pour tout soulagement à ses maux d'aller se fixer à Moscou ou même dans ses environs, en cas que le premier parût être trop doux pour lui.

Cette lettre fut quelque tems sans effet. L'Empereur ne voulait pas entendre parler du c-te de Panin. A la fin, la persévérance de la princesse, ses supplications, ses larmes, arrachèrent la permission au c-te Panin d'aller vivre dans les environs de l'ancienne capitale. Cette nouvelle fut reçue par la digne épouse du comte comme la faveur la plus signalée; elle s'empressa de la donner à son mari et alla bientôt le rejoindre elle-même à Pétrowsky, village du c-te Rasoumowsky, à 4 verstes de Moscou.

Les y voilà donc établis, et il y avait toutes les probabilités à croire qu'on les y laisserait tranquilles, mais point du tout: la persécution contre les malheureuses victimes n'était point encore épuisée.

Il faut que vous sachiez, m-r le comte, qu'au moment du départ de m-r de Panin d'ici, l'Empereur avait donné ordre lui-même que toutes les lettres fussent interceptées et que les personnes avec lesquelles il correspondrait lui soient dénoncées. Dans cet état de choses, il est bien naturel de prévoir que le c-te de Panin s'est abstenu d'écrire à qui que ce soit; mais comment pouvait-il s'imaginer qu'on lui ferait un crime de correspondre avec sa socur? Et c'est cependant une lettre à cette dernière qui l'a perdu et qui a fait recommencer la persécution avec une nouvelle fureur. J'ai vu cette fatale lettre; le comte y parle à sa soeur de sa tante la c-sse douairière de Tchernicheff et de ses bienfaits envers lui. Eh bien, on l'a interprété cette phrase, et comment? Je vous le donne en mille, m-r le comte, à deviner. La tante, dans ce nouveau dictionnaire, a été traduite, Empereur, et bienfait—persécution. Aussitôt la version faite,

un ordre a été expédié au c-te Soltikoff d'éloigner le comte de Panin avec sa famille des environs de Moscou; mais de le tenir dans le gouvernement de cette ville, afin qu'il soit toujours sous la surveillance du maréchal.

Le voilà donc proscrit, errant, ne sachant pas ce qu'il va devenir et n'étant pas sûr de passer deux nuits dans le même endroit. Cet état serait suffisant pour accabler un homme seul et qui ne tient à personne; mais avec des enfans et une femme qui est sur le point d'accoucher et dont les couches ont toujours été difficiles et dangereuses! Cette situation est affreuse, et j'avoue à votre excellence que je ne sais pas comment il la supportera. Je tremble pour ses jours et je n'ai pas eu de ses nouvelles depuis le dernier orage.

Ayant parcouru la pénible carrière que l'amitié m'a imposée, je dois supplier votre excellence de me pardonner la négligence du style de la présente et le décousu de la narration. Accablé moi-même par la perte du seul homme qui m'attachait au service, j'ai en quelque façon perdu la faculté de sentir. Comment aurais-je pu conserver celle de m'exprimer!

Jouissez, m-r le comte, au sein de votre aimable famille du seul bonheur qui est fait pour une âme telle que la vôtre. Jouissez en longtems et surtout toujours loin de ces climats orageux. Ce sont les vœux que forme celui qui vous a toujours été dévoué et qui ne cessera jamais d'être avec la considération la plus respectueuse et l'attachement le plus inviolable,

Monsieur le comte, de votre excellence,

le très-humble et très-obéissant serviteur Mouravieff.

ПИСЬМА

ГРАФА С. Р. ВОРОНЦОВА

КЪ ГРАФУ Н. П. ПАНИНУ.

Печатаются частію съ сохранившихсяъ черновыхъ подлинниковъ, частію съ современныхъ списковъ. Первое письмо писано въ Берлинъ, остальные въ Петербургъ.

1.

(Envoyé par m-r T. Grenville) Ce 2 (13) Décembre 1798.

L'empereur m'a ordonné de demander ici le consentement du roi de la grande Bretagne pour donner au chevalier Whitworth la grande croix de Malthe, ce qui a souverainement déplu ici, tant parce qu'on ne veut pas habituer les employés dans les cours étrangères à rechercher des décorations et des distinctions des souverains auprès desquels ils résident, que parce que notre cour avait manqué d'égards pour celle de Londres dans une occasion à peu près pareille. L'empereur ayant demandé le consentement du roi pour pouvoir donner l'ordre de S-t Alexandre à l'amiral lord Duncan, quand le roi demanda à S. M. I. un pareil consentement pour pouvoir donner l'ordre du Bain au vice-amiral Chanykoff, il fut refusé tout net. Vous verrez pourtant, m-r le comte, par la réponse de cette cour, qui n'est que dilatoire, avec quel égard d'amitié et de délicatesse elle a été faite.

Celle-ci vous sera remise par m-r Grenville que mylord Grenville, son frère, m-a prié de recommander très-instamment à votre excellence. Il va coopérer avec vous ensemble à engager la cour de Berlin à faire ce que son propre intérêt et celui de l'Europe entière exige d'elle impérieusement. Les intérêts de la Russie et de l'Angleterre sont les mêmes. Vous connaissez à fond la cour auprès de laquelle vous résidez au grand avantage de la Russie et de la bonne cause. Je connais m-r Thomas Grenville plusieurs années avant d'avoir connu son frère, et je l'ai toujours trouvé un homme de beaucoup d'esprit, rempli de connaissances, d'un caractère

honnête et d'une grande douceur et modestie. Ces deux dernières qualités le rendent timide et, à qui ne le connaît pas, le fait paraître méfiant; mais il ne l'est pas, et c'est, en un mot, un homme respectable sous tous les points sous lesquels on veut l'envisager attentivement. Je suis persuadé, m-r le comte, que plus vous le connaîtrez plus vous l'aimerez et vous l'estimerez davantage. C'est pourquoi je vous supplie d'avoir en lui une confiance entière. Il est très-fâcheux pour ce pays-ci qu'un homme de ses talens et de son caractère refuse de s'engager dans la carrière politique. Il a refusé la place d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Berlin, et ce n'est qu'avec beaucoup de difficultés et de peines que mylord Grenville a pu le persuader d'accepter au moins cette commission particulière et passagère.

2.

10 (21) Janvier 1800.

Les postes qui nous manquent de Hambourg, nous laissent dans une obscurité parfaite sur tout ce qui se fait à Pétersbourg, Berlin et Vienne. V. ex-ce peut se représenter facilement l'anxiété dans laquelle je suis par l'ignorance des résultats qui ont du suivre la lettre de l'Empereur à l'empereur des Romains. La crise est trop forte pour la maladie politique qui menace l'existence de l'Europe, pour ne pas être impatient de savoir qu'est ce qui sera déterminé pour la sauver.

Mon espérance pour en être instruit repose toutefois sur vous, m-r le comte. Votre bonté pour moi m'est un sûr garant qu'à l'arrivée des malles je recevrai de vous toutes les informations qui me sont nécessaires. Je ne parlerai pas à v. e. des affaires de ce pays, tant intérieures que relatives à la France, parce qu'elle verra tout cela dans mes trois dépêches de ce soir à l'Empereur. Je la supplie de vouloir

bien m'informer, outre ce qui regarde Vienne et Berlin, de ce qui se fait aussi en Turquie, en Suède et en Dannemark.

Il me paraît que cette dernière cour, toujours pusillanime, fausse par faiblesse et gouvernée par la faction jacobine, à la tête de laquelle se trouve m-e Schimmelmann, qui gouverne son mari, tandis que le prince royal, d'un génie très-rétréci, se trouve être gouverné par des aides-de-camp, parvenus de la plus basse classe et vendus à Granel, nous trompe et ménage la France; car après avoir rappelé Dreyer de Paris, elle n'a pas rompu pour cela avec cette prétendue république, puisqu'elle y laisse un chargé d'affaires.

Par les papiers de Paris nous voyons (s'il faut les croire) qu'il y a eu trois insurrections en Suède, à Gothenbourg, à Upsala et dans la résidence même; mais nous ne savons rien ni de leurs objets, ni de leur détails, ni de l'esprit actuel de la nation suédoise en général.

Le corps de troupes que, pour mon malheur, on a mis sous mes ordres, me surcharge tellement d'affaires, d'embarras et d'écritures, que je n'en puis plus, et c'est à cela uniquement que je vous supplie d'attribuer, m-r le comte, que cette lettre n'est pas écrite de ma main, qui était si fatiguée qu'elle n'était pas en état de tenir la plume: c'est pourquoi je la dicte à un autre, qui l'écrit.

3.

Londres, du 27 Avril (9 May) 1800.

J'ai communiqué hier à mylord Grenville les deux lettres que v. e. m'a fait l'honneur de m'adresser par le sous-lieutenant des chasseurs Neuman, arrivé ici depuis cinq jours: l'une desquelles contenait des annexes sur l'étrange capitulation que cet extravagant Sidney-Smith a fait faire au vizir, et l'autre—qui traite des difficultés survenues au sujet des comptes pour les subsides. Toutes ces communications étant

très-volumineuses, et mylord Grenville étant pressé d'aller à la Chambre Haute, me pria de les lui laisser et qu'il me reverrait le lendemain (aujourd'hui). Ce matin il m'envoya le papier ci-joint que j'ai l'honneur de transmettre à v. e., et, en me l'envoyant, il m'a prié de passer chez lui.

Il m'a dit que personne ne pouvait être plus blâmable que ce fou de Sidney-Smith, qu'il a été hautement désapprouvé, et à cette occasion il m'a lu l'ordre qu'il a écrit aux lords de l'amirauté, par ordre du roi, le 28 Mars, où il leur est enjoint de témoigner à l'amiral qui commande en chef dans la Méditerranée, d'exprimer au capitaine chevalier Smith l'extrême désapprobation du roi d'avoir osé négocier ou se mêler des négociations, pour lesquelles il n'avait autorisation ou pouvoirs quelconques, d'avoir pu compromettre son souverain envers ses alliés. Il m'a ajouté que Smith est rappelé de sa station, où il était commodore, et aura l'humiliation de servir comme simple capitaine dans une flotte où plusieurs de ses camarades sont plus anciens que lui, et où il sera souvent sous leurs ordres; que quoique sa conduite est très-répréhensible, le vizir n'en est pas moins coupable à son tour: car le commodore anglais n'avait aucune force ou moyen de le contraindre ou de l'intimider à faire cette convention qu'il a signé seul; car Smith n'y a pas mis son nom et ne le pouvait pas; qu'après la prise d'El-Arish, où le découragement et l'insubordination des troupes françaises étaient si visibles, il aurait pu, en traînant la guerre en longueur, sans écouter les folles représentations de Smith, détruire l'armée de Kléber; mais c'est qu'il était pressé d'éloigner les Français de l'Egypte pour jouir des richesses du pays et de ne pas donner le tems aux beys de se reconnaître et de s'unir entre eux pour reprendre leur autorité passée. C'est pourquoi il souscrivit à tout, et pour se disculper vis-à-vis de la Porte et de la Russie, il jeta tout le blâme sur le commodore anglais, qui certainement avait fait des démarches extravagantes, mais auxquelles le visir ne devait pas se conformer. Que quant à l'idée de détruire les Français en violation

d'une capitulation accordée librement, c'est une perfidie qui ne peut venir que dans une tête turque, que cela doit répugner à l'âme élevée de Sa Maj. l'Empereur, et que le roi, son fidèle allié, a la même horreur pour une perfidie pareille. Que pour ce qui regarde la Sicile, le royaume de Naples et les isles jadis vénitiennes, les flottes anglaise et russe sont plus que suffisantes pour les protéger. Qu'enfin, pour me prouver plus complètement que l'extravagance de Smith n'a jamais été autorisée d'ici, il fera faire un extrait de tous les ordres qui ont été donnés à mylord Elgin, qu'il me donnera après son retour de la campagne où il va pour quelques jours, et que je pourrai l'envoyer à Pétersbourg.

Nous sommes venus après à parler des malentendus survenus sur le sujet du paiement des subsides, au sujet desquels il m'a répondu aussi par l'écrit ci-joint; il n'a fait que répéter la même chose, en me disant qu'aussitôt qu'il reviendra en ville, qu'il quitte aujourd'hui, il tâchera de voir mons. Pitt, sans lequel il ne peut rien faire en matière d'argent, qui est du ressort de la trésorerie.

Il aurait fallu que je fusse bien sot et un fat des plus impertinens, si je ne vous faisais observer, mons. le comte, que ce que mylord Grenville dit dans son écrit „qu'il sera charmé de traiter cette affaire avec moi de préférence“, n'est qu'un pur compliment, et que si nous n'étions pas même liés d'amitié, il n'aurait pas pu se servir d'autres termes sans manquer à cette politesse qui doit régner entre des personnes bien nées.

Je supplie v. e. de croire que monsieur le conseiller d'état actuel Lizakewitz traitera cette affaire aussi bien et mieux que moi, et que ma présence ici pour suivre et discuter cette affaire est tout-à-fait inutile.

Je puis aussi assurer positivement que qui que ce soit, qui sera envoyé ici pour me remplacer, trouvera toutes les facilités possibles; car toute personne employée par S. M. Impériale sera traitée avec estime, égard et confiance, puisque le roi et le ministère restent toujours inébranlables dans

le système de l'étroite union entre la Russie et la Grande Bretagne. Le rapprochement actuel entre ce pays et l'Autriche est une mesure forcée par les circonstances. L'Angleterre, ayant refusé solennellement deux fois de suite de traiter avec l'usurpateur Bonaparte, et ayant déclaré qu'elle ne négociera jamais qu'avec le concours de ses alliés, elle se trouve obligée d'aider la cour de Vienne, tant pour faire voir à la nation qu'elle a des alliés qui la soutiennent, que pour donner des moyens à celui qui fait une diversion si puissante en faveur de ce pays contre l'ennemi commun de tous les trônes. Cela n'est pas un garant certain de la fidélité du baron de Thugut; mais il y a des circonstances impérieuses qui obligent à se servir de tous les moyens, et à risquer bien des choses.

J'ai l'honneur d'être, etc.

4.

De Southampton, le 6 (18) May 1801. Par le chasseur Berens.

Le chasseur Berens m'a joint à Winchester le 8 de ce mois n. st., le lendemain de mon départ de Londres, et m'a remis l'ordre de l'Empereur, signé de S. M. elle-même du $\frac{5}{17}$ Avril, ainsi que la lettre officielle et secrète de v. e du $\frac{6}{18}$ de la même date avec les incluses A. B. C. D. E. F. G. H. I, pour lesquelles je rends mes très-humbles remerciemens, parce-qu'elles sont aussi curieuses qu'importantes pour comprendre la raison de tout ce qui s'est fait chez nous dans les derniers tems du règne de feu l'Empereur.

Mon rapport à S. M. I-le répond suffisamment à l'ordre qu'elle m'a donné et à la lettre de v. e., qui n'est qu'une explication plus claire de ce même ordre, ainsi je me réfère à ce rapport.

Je crains que S. M. le trouve trop long et peut-être trop hardi; mais il m'est impossible d'agir et de servir autrement

que j'ai agi dans ma vie privée et servi dans le service public, depuis que je suis dans le monde et dans le service. Je préférerai toujours la bonne foi, la franchise et le zèle le plus pur envers mes Souverains et ma Patrie à toutes autres considérations personnelles à moi, au désir de me rendre agréable et à tirer parti pour ma propre fortune des circonstances du moment et du torrent, où les sentimens de ma cour portaient les affaires vers un but qui n'était pas celui du vrai bien du pays; j'ai toujours préféré de dire la vérité, au moins ce que je croyais être telle, sans me soucier si elle pouvait être agréable ou non.

Toutes les cours du monde abondent en complaisants et en flatteurs, et s'il ne se trouvait de tems à autre des gens assez fermes pour dire des vérités à leur péril et dépens, jamais les souverains ne sauraient le vrai état des affaires qu'ils entreprennent; et quand même les représentations de ces gens courageux ne seraient pas bien fondées, comme elles servent toujours à réexaminer l'affaire, le bien qui en résulte de cela est que les réexamens rendent l'affaire même plus solidement établie; et si la représentation est juste, elle empêche le mal qu'on voulait faire.

C'est ainsi que j'ai non seulement fait souvent des représentations contraires à ce qui m'a été ordonné, mais que j'ai même désobéi formellement à des ordres que j'ai reçus. Je l'ai fait envers la feue Impératrice, quand j'étais ministre à Venise, et quand je lui ai expliqué que je ne lui ai pas obéi pour ne pas compromettre son honneur et sa gloire, elle a eu l'élévation d'âme de m'en remercier. J'ai fait vis-à-vis d'elle la même chose à Londres et je vais rapporter ce dernier fait à v. e., uniquement parce que la même chose s'est faite chez nous dans le dernier tems de feu l'Empereur, à ce que j'apprends par les gazettes, espérant que la probité et l'élévation d'âme qui vous caractérisent, mons-r le comte, vous engageront à vous y opposer. Le voici. Le pr. Potemkin, désordonné dans tous ses désirs, honteux d'avoir chassé de la Crimée les paisibles cultivateurs tartares, voulut à toute

force repeupler cette presqu'isle de quels qu'habitants que ce soit, eussent-ils été même dangereux, n'importe, et ayant appris par les gazettes qu'on ne savait que faire ici de quelques milliers de malfaiteurs qui n'avaient pas assez fait de crimes pour être pendus, mais qui étaient tellement scélérats qu'il était dangereux de les garder dans la société (car l'établissement de Botany-Bay n'existait pas alors), il surprit de l'Impératrice un ordre à moi pour demander au gouvernement britannique, pour que tous ces malfaiteurs me fussent remis pour être transportés en Crimée. Le comte Bezborodko, en me communiquant cet ordre de l'Impératrice, m'autorisait au nom de S. M. I-le de prendre ces scélérats, de fréter des vaisseaux et d'employer pour ces frais tout l'argent que je crois nécessaire et de tirer des lettres de change sur la cour, qui les acquitterait ponctuellement, et d'envoyer les vaisseaux chargés de cette mauvaise engeance, à Riga, où le gouverneur comte Brown avait déjà ordre de les recevoir et de les expédier de là par terre en Crimée.

Surpris et honteux pour ma Souveraine et ma Patrie d'un projet aussi déshonorant que nuisible, j'ai écrit au comte Bezborodko que la confiance de l'Impératrice a été surprise dans cette affaire, et que jusqu'à ce que je reçoive une nouvelle confirmation du même ordre après que S. M. I-le aura lu mes représentations contre, je ne ferai rien de ce qui vient de m'être ordonné. En attendant, je la suppliais de considérer qu'ayant publié dans toutes les gazettes de l'Europe qu'elle invite les agriculteurs, les vignerons, les artisans de tous les métiers et les négociants de toute nation et religion à venir s'établir en Crimée, où on leur donnerait des terres et toute assistance et des avances possibles; que tous ces gens ci-dessus mentionnés et si utiles auraient honte d'aller là où des scélérats coupables de tous les crimes possibles étaient également reçus; que non seulement ces étrangers paisibles, mais même les Russes et le peu de Tartares qui étaient restés en Crimée, ne se trouveraient plus en sûreté, ayant au milieu d'eux une tourbe de filous et de vo-

leurs, contre lesquels il leur faudrait être continuellement en garde et demander la protection de troupes pour n'être pas opprimés; que d'ailleurs ces malfaiteurs, accoutumés de vivre de vols et de rapines, étaient tout-à-fait impropres à la culture d'un pays qu'on voulait défricher et faire valoir; et enfin, que dirait le monde quand on verrait que l'exil et la punition de tous les scélérats de l'Europe était le transport en Russie sous le règne de la Grande Catherine?

Cette désobéissance et ces représentations de ma part firent un tel effet sur l'Imp-ee, que malgré la prodigieuse influence et pouvoir du p. Potemkin, non seulement elle approuva ma conduite, renonça au projet dont elle vit la honte et l'absurdité, mais même me fit remercier pour ma conduite. Il est vrai que le p. Potemkin ne me le pardonna jamais; mais, comme je le savais d'avance, je ne m'en souciai guère, ayant pour principe de servir en zélé serviteur de mon Souverain et de ma Patrie, sans songer à ma fortune particulière.

Je vous ai fait mention de cet épisode, mons-r le comte, parce que j'ai vu, il y a quelques mois, dans les papiers publics que pareille chose a été faite chez nous, et que le feu Empereur a consenti à recevoir tous les malfaiteurs de la Prusse. Je me confie dans votre zèle et probité, que vous empêcherez l'exécution d'une chose aussi honteuse que nuisible à l'état, et que dans cette affaire vous ferez les mêmes représentations à l'Empereur actuellement régnant que j'avais faites à l'Impératrice sa grand'mère.

J'ai aussi désobéi formellement à l'Empereur défunt, quand il m'ordonna, six mois après son avènement au trône, de renvoyer au printemps l'escadre de l'amiral Makaroff. Je l'ai retenue deux à trois semaines au delà du terme prescrit et je l'ai envoyée au Texel joindre l'amiral Duncan, qui n'avait que deux vaisseaux à cause de la révolte de la flotte anglaise, et qui ne pouvait être joint que dans deux ou trois semaines par des vaisseaux qui devaient lui venir de Plymouth. Sans cette mesure que j'ai prise sur moi, la flotte hollandaise, forte de 13 à 14 vaisseaux, serait sortie et au-

rait fait un mal infini à ce pays, et par conséquent à la bonne cause. Je savais que, quoique j'agissais par les principes les plus purs, je m'exposais au ressentiment d'un Souverain qui ne souffrait pas de désobéissance. Je me suis dévoué à tout ce qui pourrait m'arriver; mais, contre mon attente, l'Empereur approuva ma conduite.

J'ai été dans le cas plusieurs fois depuis à lui faire des représentations très-fortes, et vous pouvez vous souvenir, mons-r le comte, qu'en m'écrivant d'ami à ami, vous m'avez fait l'honneur de me prier de ne pas me dégoûter du service, de persévérer et de ne pas le quitter, et que j'ai eu l'honneur de vous répondre que je patienterai tant que je puis; mais que je suis dégoûté à l'excès, et que mes représentations me feront chasser, ce qui me soulagera: car je suis excédé d'un service où les affaires vont si de travers, et que, si personne n'ose dire ou écrire la vérité, je me charge de cet office. C'est dans le tems que je vous écrivais de cette manière, que je fis ma dépêche à feu l'Emper-r sur la violation du droit des gens dans le refus fait à donner des passeports aux courriers du ministre britannique à Pétersbourg. Vous la connaissez, m-r le comte, et je vous laisse à juger à vous-même, si quelqu'un de mes confrères d'alors a osé faire pareille chose. Aussi ce que je prévoyais et ce qui ne m'avait pas retenu, m'est arrivé trois mois après, quand je reçus du comte Rostopchin, par ordre de l'Empereur, la phrase suivante: „Puisque vous ne cessez de faire des représentations contraires à la volonté de l'Emp-r, et puisque l'exécution de ses volontés vous est à charge, S. M. I-le vous fait dire qu'il ne vous est pas défendu de demander votre retraite“. Je n'attendais que cette intimation et j'ai demandé ma retraite, charmé de sortir d'un vaisseau où, n'étant qu'un simple matelot, et voyant l'impéritie des pilotes et des officiers qui le gouvernaient et qui le menaient au naufrage, je ne voulais pas passer pour un de ceux qui aidaient à le faire périr.

Telle est ma manière de penser. Je puis ne pas servir, mais je ne puis pas servir sans zèle, ni me taire quand je

crois qu'on fait des choses contraires au bien de l'état. Je vous supplie, mons-r le comte, de me faire l'amitié de dire à l'Empereur, en cas que S. M. l-le trouve que j'ai été trop hardi d'oser lui faire des représentations: que Pierre I, ce vrai fondateur de la gloire et de la puissance de Russie, jusqu'à la dernière année de sa vie, c'est-à-dire, après l'expérience, la gloire et les succès d'un règne à jamais mémorable de près de 40 ans, écrivait continuellement aux sénateurs, aux gouverneurs des provinces, à ses ministres et à ses généraux pour leur reprocher de ce qu'ils lui obéissaient en aveugles, sans lui faire des représentations; il leur disait: „Puis-je savoir tout, puis-je voir d'ici où je suis, là où vous êtes? La chose sur laquelle je vous ai écrit, je ne peux pas la connaître aussi bien que vous, qui êtes sur les lieux et qui n'êtes occupé que de cela, tandis que je suis occupé de mille autres affaires que je ne puis pas savoir à fond; pourquoi donc ne me faites-vous pas des représentations, si je me suis trompé, ce qui est probable? C'est votre devoir de me représenter quand je me trompe; mais, au lieu de cela, vous m'écrivez seulement: j'ai reçu vos ordres et je les ai exécutés“. Ces lettres de ce grand homme, de ce souverain unique dans l'histoire, se trouvent consignées dans la précieuse collection faite par Golikow, et comme je crois que tout souverain qui aime le bien de son pays doit penser de même, je ne me fais aucun scrupule de le servir comme Pierre le Grand désirait de l'être.

Voilà une bien longue préface à ce que je vais dire. Je vois, par tout ce que j'ai reçu de chez nous, qu'on regarde l'Angleterre comme celle qui a provoqué les hostilités, et qu'on pense chez nous que l'agression a commencé de son côté. Permettez donc que je puisse présenter à v. e. les faits comme ils se sont suivis.

Tandis qu'on ne soupçonnait rien ici du changement arrivé dans les sentimens de l'Empereur envers ce pays, commença la violation du droit des gens par le refus des passeports aux courriers anglais. Peu de tems après, il naquit une prin-

cesse au grand-duc Alexandre, actuellement notre Empereur; les lettres de notification d'usage sur un tel événement furent envoyées à toutes les cours, excepté à la cour d'Angleterre, ce qui fut d'autant plus observé que ces notifications entre les souverains de l'Europe se font même au souverain avec lequel on est en guerre. Quelque tems après, le roi d'Angleterre fut sur le point d'être tué par un scélérat qui lui tira un fusil à balle au spectacle public. Tous les souverains de l'Europe lui écrivirent pour se réjouir avec lui d'avoir échappé à ce danger; les plus indifférens d'entre eux ordonnèrent à leurs ministres résidant à Londres de témoigner à sa m. en leur nom, combien ils ont été charmés de ce que la Providence divine l'a sauvé de l'attentat de ce scélérat. On se souvient que quand Louis XV, roi de France, fut blessé par Damien, le roi d'Angleterre George II, quoique alors en guerre avec la France, écrivit une lettre pleine d'amitié à Louis XV pour le féliciter d'avoir échappé à la mort que lui préparait l'assassin. Malgré tous ces exemples, l'Emp-r défunt et Bonaparte furent les seuls qui ne firent faire aucun compliment, ni par lettre, ni verbalement par leurs employés, au roi d'Angleterre. Bientôt après arriva l'histoire du convoi danois, qui n'était qu'une répétition de ce qui s'est passé, il y a deux ans, avec un convoi suédois, au sujet duquel notre cour ne prit aucun parti, ainsi que la prudence et les vrais intérêts de la Russie le demandaient. Mais le système était tout d'un coup changé chez nous, et dès qu'une escadre anglaise alla à Copenhague pour faire déclarer le Danemark, vent-il ou ne veut-il pas se désister du droit des convois et empêcher la visite des vaisseaux qui allaient en France, la Russie, qui dans ce tems était également l'alliée des deux puissances en contestation, et qui jusqu'à ce moment avait toujours hautement désapprouvé le commerce avec la France, arrêta tous les vaisseaux anglais dans les ports russes, en violation d'un traité formel où il est dit: „Qu'en cas même de rupture entre les deux pays, on permettra aux sujets réciproquement de se

retirer avec leurs effets“. Non content de cela, l'Empereur excitait le Danemark publiquement à ne pas s'accommoder avec l'Angleterre, et ordonna en grande hâte l'armement de nos escadres de Cronstadt et de Rével. Un peu avant, dans ce tems, ou peu de tems après, on chassa de chez nous le chargé d'affaires d'Angleterre, le consul et tout ce qui appartenait à la mission de la cour de Londres. Enfin, voyant toutes ces hostilités non provoquées de notre cour, et ayant des avis qu'il y avait des pourparlers secrets par le moyen de la Suède et d'autres agents secrets entre feu l'Emp-r et Bonaparte, on jugea ici à propos de ne pas livrer Malthe à un souverain ouvertement hostile à ce pays, de crainte qu'il n'y donnât accès aux Français, qui en avaient besoin pour leurs communications avec l'Egypte, d'autant plus que ce souverain, n'ayant fourni ni troupes, ni vaisseaux, ni argent pour les sièges et les blocus des forteresses que les Français y possédaient, on arbora le pavillon anglais sur les forteresses de cette isle, après qu'on s'en est rendu les maîtres. Cette affaire, suite naturelle de tout ce que l'Empereur a fait contre ce pays, le porta aux violences les plus inouïes contre les Anglais et leurs propriétés en Russie, en contravention aux traités les plus solennels et en violant le droit des gens d'une manière si inouïe, qu'à moins que de fouiller dans les histoires de Perse et de Maroc, on ne trouvera nulle part de faits semblables.

La Suède, qui avait préparé toutes ces intrigues et qui les arrangeait d'une manière que ce qu'elle voulait faire, elle le faisait proposer par nous-mêmes (tant elle était bien servie par ceux qui avaient la confiance de l'Emp-r) eut enfin la satisfaction de renouveler son ancien projet de neutralité armée sous le nom de Convention Maritime—convention qui fait accroître sa navigation marchande, sa richesse et qui augmente la pépinière de ses matelots, convention hostile contre l'Angleterre et très-dommageable aux vrais intérêts de la Russie.

Je sais de science certaine qu'elle a reçu de l'argent de la France en secret; on m'assure qu'elle a eu aussi des subsides de chez nous, quoique cela ne paraît pas dans les pièces que v. e. m'a envoyées; et je sais qu'ayant aigri l'Empereur contre l'Angleterre au delà de toute mesure, le roi de Suède, dans un entretien avec l'Emp-r, lui proposa que si on lui donnait la Norvège, il pourrait de là avec ses troupes et les nôtres faire une invasion en Ecosse, et l'Emp-r, sans considérer qu'à moins de venir en ballons, l'Angleterre, grâce à ses flottes, ne peut être envahie par personne, était prêt à y consentir. Tout cela a été su ici, ce qui, joint à la Convention Maritime, ainsi que les vols et les pillages de la propriété anglaise et l'emprisonnement des équipages des vaisseaux, enflamma contre nous la nation en général. Je vous supplie donc, mons-r le comte, de me dire comment on peut regarder ce pays-ci comme celui qui a commencé les hostilités.

Je vois avec douleur que, nonobstant le désir sincère qu'on a ici d'être bien avec nous, ce qui serait profitable réciproquement aux deux pays, nous allons être plus brouillés que jamais par la raison qu'on veut se tenir chez nous aux principes de la Convention Maritime, qu'ici on ne pourra jamais admettre. Désespéré d'une chose aussi dommageable, il ne me reste qu'à vous supplier de m'obtenir la dernière faveur que j'ai à solliciter. Ruiné tout-à-fait dans ma santé acclimaté à ce pays, et ayant des médecins qui connaissent ma constitution pour m'avoir traité depuis 16 ans, et ayant surtout une fille d'une constitution très-faible et malade, qui ne vit que par des bains de mer qu'elle ne peut avoir que dans ce pays,—ce serait nous condamner à la mort que de nous forcer à aller vivre autre part. Dans toutes les nations policées on permet aux personnes malades de vivre même dans le pays ennemi, si la santé de ces personnes l'exige: il y a ici des Espagnols et entre autres un chev-r Mendoza, capitaine de haut bord, qui vit ici depuis plus de quatre ans avec la permission de sa cour et jouissant de ses appoin-

temens, des revenus de ses commanderies et des revenus de son propre bien. Il vit tranquillement à Londres. Je vous supplie de m'obtenir la même faveur, avec la différence que je m'engage de ne pas vivre à Londres, mais de rester ici à Southampton, à 80 milles de la capitale, et si l'on juge que c'est encore trop proche de la capitale, je m'engage à aller m'établir plus loin dans le sud-ouest de cette isle. C'est la plus grande faveur que je puisse recevoir, et il me sera bien doux de la devoir à votre intercession, mons-r le comte. Je vous ai déjà de grandes obligations; mais celle-ci sera un bienfait qui me rendra heureux, ainsi que ma pauvre fille.

Je suis etc.

5. (отъ того же числа).

De Southampton, le 6 (18) May 1801. Par le chasseur Berens.

Employé ou hors des affaires, dans ma vie publique ou privée, j'ai été constamment sincère, abhorrant la duplicité et l'adulation. Je me suis souvent mal trouvé de cette manière d'agir; mais je ne me suis repenti jamais, parce que, agissant par un principe honnête, ma conscience ne m'a jamais rien reproché. Aussi au milieu des persécutions que j'ai essuyées, il m'est resté toujours trois consolations que mes persécuteurs n'avaient pas certainement: c'étaient des amis si estimables, deux enfans si chéris et qui méritent de l'être, et une conscience si pure que je ne voudrais troquer contre aucune autre du monde. Si je suis franc envers tout le monde, à plus forte raison je le suis envers mes amis, et comme j'aime à me flatter que vous êtes mon ami, mon cher comte, je vais vous dire tout ce que j'ai sur l'âme par rapport aux affaires. Je vois avec douleur que vous ne jouissiez pas de tout le crédit que vous méritez d'avoir, et que je souhaite

que vous ayez, et que ce qui se fait chez nous n'est pas du tout votre ouvrage et ne peut être aucunement dans vos principes. Vous connaissez trop les vrais intérêts de votre Patrie, vous lui êtes trop attaché pour avoir eu la moindre part à l'impulsion étrange qu'on a donnée à nos affaires politiques et extérieures.

Il est malheureux pour la Russie que vous ayez été absent lors de l'avènement au trône de l'Empereur Alexandre; car outre que le mode de cet avènement aurait été tout autre dans la manière et les circonstances qui l'ont accompagné, vous auriez empêché la précipitation aussi inouïe qu'injustifiable avec laquelle, sans assembler des personnes capables à bien conseiller, sans attendre leur arrivée, sans examiner tout ce qui s'est fait depuis 20 ans, sans rien lire des papiers absolument nécessaires, sans peser le pour et le contre, on a pris une détermination fixe de suivre un plan dont on est honteux de revenir, tandis qu'il est tout-à-fait dommageable, ruineux et également honteux de le suivre. Je ne conçois pas la hardiesse inouïe du général comte Pahlen; je ne comprends pas l'excessive confiance qu'il a eue dans ses propres lumières pour avoir eu la hardiesse, ne connaissant que les affaires militaires, d'induire le jeune Empereur à prendre un parti sur des intérêts majeurs et que S. M. I-le savait tout aussi peu que le général lui-même. L'Empereur était trop jeune à la mort de Catherine II, sa grand'mère, pour avoir pu être initié dans les affaires politiques et les vrais intérêts de son pays, et pendant près de cinq ans de règne de son père, il n'a été occupé soir et matin que de parade et de détails de son régiment et de l'inspection des troupes. C'est donc à ce prince, tout neuf dans les affaires, que le général a conseillé de prendre un parti précipité, de voir des ministres étrangers, de leur donner des assurances positives et d'écrire à ses propres ministres dans les cours étrangères la répétition de ces mêmes assurances sur les intérêts majeurs, non examinés et discutés. C'est un militaire, qui ne sait rien des affaires politiques, qui les propose à un jeune

souverain qui les sait encore moins. Comment doit-on appeler cette conduite?

Par les papiers que vous avez eu l'amitié de me communiquer, je vois:

1-o. Que la Russie doit équiper et entretenir quinze vaisseaux de ligne et cinq frégates, tandis que le Danemark n'a à fournir que huit vaisseaux de ligne et deux frégates.

2-o. Que la Suède ne fournira que sept vaisseaux de ligne et trois frégates.

3-o. Que ces vaisseaux seront distribués dans différentes parties pour convoier les bâtimens marchands.

4-o. Que, si une des puissances belligérantes saisit un des vaisseaux neutres, les autres doivent faire des représailles.

5-o. Que la Prusse, pour avoir accédé à cette Convention Maritime, obtient de S. M. I-le la réciprocité, que la navigation marchande prussienne sera protégée et convoyée.

6-o. Que, par la convention secrète avec la Suède, S. M. I-le s'engage à ne pas lever l'embargo sur les vaisseaux et les propriétés anglaises, avant que la Suède ait reçu de l'Angleterre la satisfaction et les dédommagemens qui lui sont dus principalement pour les deux convois que cette puissance lui a enlevés.

Connaissant votre jugement et votre zèle pour le bien de l'état, je me représente votre indignation quand vous avez lu ces transactions étranges et si contraires aux vrais intérêts de la Russie. La Suède et le Danemark ont près de 5000 vaisseaux marchands; la première a une colonie aux Indes Occidentales, la seconde en a aux deux Indes; leur navigation s'étend sur toutes les mers du globe, leur gain est immense, et ils ont des démêlés continuels avec les vaisseaux armés de l'Espagne, de la France et surtout de l'Angleterre. Nous n'avons ni colonies, ni navigation marchande à protéger, et nous nous engageons à tout jamais à entretenir 15 vaisseaux et 5 frégates et à nous brouiller continuellement avec les puissances belligérantes pour l'avantage de ces deux puissances. Nous perdons notre amitié avec notre allié naturel,

notre commerce pour accroître celui du Danemark et de la Suède, pour augmenter le nombre de leurs matelots, pour que la Suède surtout devienne plus riche et plus en état d'équiper sa flotte contre nous toutes les fois que nous nous trouverons dans quelque grand embarras. Nous protégeons par nos vaisseaux de guerre les 1000 ou 1200 vaisseaux marchands de la Prusse dans toutes les mers du monde, tandis que nous n'avons pas de navigation marchande et que, si nous en avons, la Prusse ne peut pas nous rendre la pareille, n'ayant pas un brig armé; aussi, je ne conçois pas comment le mot de réciprocité a pu être inséré dans notre traité avec elle.

Enfin, nous nous engageons à ne pas lever l'embargo, qui n'a été occasionné que pour Malthe, jusqu'à ce que l'Angleterre ait satisfait la Suède sur l'affaire du convoi,—affaire arrivée il y a deux ans et sur laquelle notre cour a reçu d'ici des explications qui l'ont satisfaite alors. Que dirait Pierre le Grand, s'il revenait au monde, quand on lui aurait montré ce qu'on a fait faire à un de ses successeurs, et ce qu'on fait soutenir par le fils de ce successeur! Je ne conçois pas comment un Russe quelconque a pu prêter la main à des telles transactions, et comment le gén. Pahlen a précipité l'Empereur à les soutenir.

Je suis persuadé que vous en êtes au désespoir, mon cher comte, que vous tâchez et espérez de faire revenir peu à peu le Souverain de ces engagements si contraires à sa gloire et au bien-être de la Patrie, et en attendant, lié d'amitié avec le général plus confiant qu'habile politique, vous tâchez, par l'intérêt que vous prenez pour lui, de pallier son imprudence; car c'est cela sans doute qui vous a engagé à m'écrire d'ami à ami que: „quoique dans la cause des neutres nous sommes les moins intéressés, elle nous est devenue commune par les engagements contractés, et que S. M. I-le a voulu payer un tribut de vénération à la mémoire de son auguste père, en faisant connaître que les engagements contractés par le dernier monarque conservent toute leur force“.

Je suis sûr que vous travaillez sans cesse à présent à rompre tous ces engagemens aussi honteux que nuisibles à la Russie, je n'en doute pas; mais je vous conjure de vous presser. Je suis intimement persuadé, connaissant vos lumières, votre probité et votre attachement à la Patrie, que vous employerez tous les moyens possibles pour remédier que la Russie ne soit la victime des intrigues des cours étrangères, parmi lesquelles il y en a une qui est son ennemie naturelle. Mais pressez-vous, mon cher comte, pour l'amour de Dieu.

Je crois que je ne puis vous témoigner plus de confiance dans votre caractère qu'en vous écrivant de la manière que je fais, et si, contre toute attente, il y a quelque différence dans nos principes politiques, que l'amitié personnelle ne sera pas rompue pour cela entre nous, et que vous n'imiterez pas le comte Rostopchin, qui, parce que nous différons dans nos opinions politiques, a cessé de m'écrire dès les premiers jours d'Octobre de l'année passée. Quant à moi, quoique je désapprouve sa politique étrangère, que je la regarde comme une vraie calamité pour mon pays, je sais distinguer le ministre de l'ami, et je n'oublierai jamais les services qu'il m'a rendus auparavant, ceux qu'il a rendus à plusieurs personnes à ma recommandation, et surtout je n'oublierai jamais que c'est à lui que je dois la conservation de ma fille: car, sans lui, j'aurais été obligé de quitter ce pays au mois de Juin passé, et si ma fille avait eu sur le continent la maladie mortelle qu'elle a essuyée aux mois de Novembre et Décembre passés, elle serait morte. Aussi je reste éternellement reconnaissant de ce bienfait, et si jamais je puis rendre quelque service personnel au comte de Rost., je le ferai avec un plaisir extrême. De même, si vous confondez en moi l'homme public et l'ami et que, mécontent du premier, vous cessiez d'être son ami, j'en serai mortifié plus pour vous que pour moi: car pour moi, je ne changerai jamais, et je me souviendrai toujours avec reconnaissance de toutes les marques d'amitié, de confiance et d'intérêt que vous m'avez témoignées.

Le comte Kotshoubey m'avait écrit plusieurs fois de Dresde que si jamais il y a de son vivant un changement de règne et qu'il retourne dans sa Patrie, il est résolu de ne plus se mêler des affaires étrangères; mais que, si on voudra l'employer, il n'acceptera que des places qui regardent les affaires internes de l'état, pour lesquelles il a plus de goût et qu'il regarde comme aussi importantes que les étrangères, d'après quoi je suis sûr qu'il n'acceptera pas la mission qu'on lui destinait de venir m'aider et d'aller après relever Kolytchew, et puisqu'il ne viendra pas, comme j'en suis persuadé, et que c'est le seul (étant mon ami) que je voudrais voir, je vous avoue que tout autre aide qui me sera envoyé, sera le vrai ministre: car je me retirerai tout-à-fait. A moins que d'être ami intime, les aides ne valent rien. Je me souviens des histoires entre le p. Galitzin et Marcow à la Haye; entre le p. Bariatinsky et le même Marcow à Paris, et en dernier lieu, entre le feu p. Galitzin et c. Razoumovsky à Vienne. Au reste, je suis persuadé, de la manière dont les affaires ont commencé leur train, que, ne pouvant travailler contre mes principes et dans un sens que j'envisage comme très-nuisible à l'état, je serai forcé de quitter avant qu'on me chasse; car je serai chassé, il n'y a pas de doute. Notre cour, depuis quelques années, est la seule au monde où les ministres étrangers ont un accès et une familiarité incompatibles avec la dignité de la cour et le bien des affaires: ils sont de toutes les parties privées du Souverain, ils lui parlent familièrement et même tête-à-tête, ils sont fauillés avec les favoris et les alentours; aussi intriguent-ils à outrance. Je ne vous citerai qu'un trait: souvenez-vous, mon cher comte, que vous m'écriviez, comme un exemple de la violence de Paul Premier, qui força Steding, à ce que celui-ci vous a dit en prétendue confidence, à signer un papier sans y être autorisé. Eh bien, sachez que Steding avait intrigué et arrangé cette convention par Koutaitzow et le comte Rostopchin, et qu'il est venu chez vous faire cette confidence uniquement par crainte que, l'apprenant après d'autre

part, vous ne lui sachiez mauvais gré de vous avoir caché cette affaire. Cette convention avait son but, et le roi de Suède en a tiré bon parti; car, obligé d'assembler une diète, et craignant une forte opposition à son pouvoir usurpé, avant l'ouverture la convention secrète fût montrée exprès, comme en confidence, à plusieurs pour que les chefs de l'opposition l'apprennent, ce qui arriva; ils furent consternés et, craignant l'arrivée de troupes russes qui les extermineraient et rendraient le roi plus despote qu'il n'était déjà, ils restèrent tranquilles, et le roi fit ce qu'il a voulu. Or, Steding et le ministre de Prusse, qui songent toujours au Hanovre, ont un intérêt à brouiller notre pays avec ce pays-ci, et pour empêcher mes représentations, il faut qu'ils me perdent. Le ministre qui arrivera de Vienne, travaillera aussi à ma perte par ordre de sa cour, qui sait tous les efforts que j'ai faits pour ouvrir les yeux à l'Empereur défunt sur les perfidies autrichiennes. Ainsi, tous ces messieurs seront d'accord et réussiront à me chasser; mais je leur épargnerai cette peine, et je me retirerai de moi-même.

6.

Londres, ce 26 May (5 Juin) 1801.

Il est bien heureux cette fois-ci que je n'étais pas à Londres quand le chasseur m'a apporté le rescrit de l'Empereur du 3 Mai, car j'aurais été obligé de le lire au secrétaire d'état, qui aurait vu que l'embargo ne se relevait chez nous qu'à condition que la flotte anglaise quittât tout-à-fait la Baltique, ou bien qu'à condition que tous les vaisseaux danois et suédois, arrêtés dans les ports britanniques, seraient relâchés; c'est qu'on n'aurait pas consenti ici, et 24 heures après j'aurais été témoin de la réception de la nouvelle que l'embargo est levé. Vous pouvez bien croire, mon cher comte, que je n'ai plus montré ce rescrit à mylord Hawkesbury, et quand il m'en a

parlé que je lui ai promis de le montrer, je lui répondis que c'était une distraction de ma part de le lui avoir promis; car il est écrit en russe que, s'il veut, je le ferai traduire pour lui, mais qu'il ne contient rien de plus que ce qui était dans votre lettre que je lui ai communiquée.

Il est fort heureux que dans cette lettre les deux conditions pour la levée de l'embargo ne se trouvent pas, ainsi l'Empereur n'est nullement compromis.

7.

Du 28 May (9 Juin) 1801.

J'ai eu l'honneur de vous informer du 24 May (5 Juin) par mon estafette expédiée ce jour, de la réception des dépêches de v. e. du 2 (14) de May, et de leurs duplicatas envoyés par mer. Ce que j'ai eu l'honneur de vous écrire par cette estafette, a dû vous prouver, mons-r le comte, que tout ce que l'Empereur avait désiré avait été effectué longtemps avant que les ordres de S. M. I. me soient parvenus, et que je n'avais plus besoin, ni je ne devais pas même faire aucun usage du rescrit que j'avais reçu.

Il ne me reste donc qu'à vous entretenir, mons. le comte, sur l'objet du rapport que je fais à S. M. Impériale.

V. e. verra la sollicitude du gouv-t britannique d'empêcher toute invasion de la part des Français sur le territoire ottoman. Le gouvernement du pays où je me trouve peut avoir des raisons fondées en politique de s'opposer à tout agrandissement de la puissance déjà énormément colossale de la France, et qui lui donne le moyen de maîtriser l'Europe. Mais quant à nous, nous avons d'autres motifs encore plus majeurs pour coïncider avec le système de la cour de Londres sur ce point.

V. e. est trop éclairée pour ne pas savoir que tout pays a deux espèces de force et de puissance: l'une est réelle et

dépendante de sa population, de sa position locale, de sa richesse, du caractère de la nation et de l'énergie de la constitution de ses états; l'autre est relative et dépend de la faiblesse de ses voisins. Celle-ci est vraiment relative, et la première est positive et réelle.

La Russie avait et a encore une force et une puissance, dérivées d'une partie des sources ci-dessus mentionnées. Quant à celles qui sont relatives, on en a perdu quelques unes, d'autres lui restent encore. La faiblesse de la Turquie, de la défunte Pologne et de la Suède augmentait notre puissance réelle et nous mettait à l'abri d'intervenir dans plusieurs guerres, dont le continent de l'Europe était secoué; mais depuis le partage de la Pologne nous avons, en étendant notre territoire, diminué de beaucoup notre puissance relative. Au lieu d'un voisin très-faible, nous nous sommes approchés de la Prusse et de l'Autriche qui, ennemies entre elles, nous forceront, malgré nous, à entrer dans leurs querelles, tandis qu'étant séparés d'elles par la Pologne, nous avions moins de contact avec ces deux puissances, qui nous faisaient assidûment leur cour sans avoir contre nous cette jalousie secrète qu'on a naturellement contre tout voisin puissant.

Ce côté de notre puissance relative étant perdu, il est de notre intérêt de ne pas perdre la même sécurité du côté de nos deux autres voisins, et de les maintenir constamment dans un état de faiblesse sans diminution de leurs territoires; du moins c'est le cas par rapport à la Turquie: car il n'y a pas de meilleur voisin que le Turc, et cela est si vrai que, depuis la paix du Pruth, où ils ont été très-modérés envers nous, les autres guerres subséquentes ont été toujours provoquées par la Russie. Celle que leur fit l'impératrice Anne, fut commencée par la Russie; les deux dernières, quoiqu'en apparence déclarées par la Porte Ottomane, ont été provoquées par nous, et voisin pour voisin, la Russie ne peut pas en avoir de meilleur que les Turcs dans l'état de faiblesse et d'avilissement où ils se trouvent.

La Russie est déjà trop vaste pour chercher à s'agrandir, et une extension plus grande ne ferait qu'accélérer sa chute. Les Turcs, sentant la dégradation de leur position et la force prépondérante de la Russie, seront toujours à ses pieds. C'est comme une province tout-à-fait dépendante de notre empire; mais si on souffre jamais que la France ou l'Autriche s'empare d'une partie des ses possessions, la Porte Ottomane ou sera anéantie par les pertes qu'elle aura souffertes de ces puissances, ou sera plus dans leur dépendance que dans la nôtre; et comme c'est nous qui en partie l'avons excitée à la guerre et que nous lui avons garanti ses possessions, la politique et l'honneur se joignent ensemble à la maintenir dans ce qu'elle possède. Je ne doute pas, en conséquence de ces raisonnemens, qui ont du se présenter à vous, mons. le comte, beaucoup mieux que je ne les décris ici, que vous avez du vous décider avant la réception de cette lettre de représenter à l'Empereur l'importance de soutenir les Turcs dans leur état actuel contre la France ou quelque autre puissance que ce soit, qui voudrait les affaiblir.

Pour ce qui est de la Suède, ce n'est ni le tems, ni le lieu d'en parler; je dirai seulement qu'au lieu de la tenir dans son état de médiocrité, il paraît que, depuis la guerre perfide que le roi de Suede nous a faite, profitant d'un embarras momentané où nous nous sommes trouvés, on a pris à tâche d'affermir l'autorité royale et d'enrichir ce pays de toutes les manières.

8.

Londres, le 14 (26) Juin 1801.

Vous avez désiré d'avoir des renseignemens sur la cause du changement du ministère, arrivé ici depuis quelques mois et sur le caractère des membres qui composent l'administration présente. Je me fais un devoir de vous les détailler;

mais c'est une chose qui me compromettrait et m'ôterait tout moyen d'être utile au service de notre Souverain, si les détails que je vais vous donner pouvaient être connus à Pétersbourg par d'autres que par Sa Majesté Impériale et vous, monsieur le comte; parce que la chose devenant plus publique, pourrait parvenir jusqu'ici par différentes voies et surtout par Berlin, d'où, je ne sais pourquoi, on a ici toujours des nouvelles de Pétersbourg qu'on n'aurait pas pu avoir autrement, le ministère britannique actuel le saurait et me saurait mauvais gré de la franchise avec laquelle je parle sur son sujet. C'est pourquoi je supplie votre excellence de ne montrer cette dépêche qu'à l'Empereur et de ne pas la mettre dans les archives; aussi je n'y mets pas de numéro, comme aux autres qui font suite de ma correspondance officielle.

J'étais hors des affaires, vivant dans une parfaite retraite à 80 milles d'ici, quand j'ai reçu, quelques jours avant la rentrée du Parlement, des lettres de mes amis, lord Grenville et lord Spencer, par lesquelles ils m'informaient qu'ils vont quitter leurs places. Le secrétaire d'état monsieur Dundas m'écrivit de même. Dans la lettre de mylord Grenville il y avait le sens de cette phrase: „Une mesure que nous avons jugée nécessaire au bien de l'état, que nous avons promis de produire, et qu'il était convenable de proposer au Parlement par les serviteurs du roi au nom de s. m. pour conserver par là l'essence d'un gouvernement monarchique et ne pas permettre qu'elle fût introduite dans les deux chambres par la partie aristocratique ou populaire, ne nous fut pas permise, en conséquence de quoi m-r Pitt, lord Spencer, m-r Dundas, lord Cambden, m-r Windham et moi, nous avons pris le parti de résigner nos emplois. D'après votre façon de penser, qui m'est connue, je ne doute pas que vous n'approuviez notre conduite. Mais quoique retirés de l'administration, nous soutiendrons nos successeurs, qui sont tous de nos amis, avec lesquels nous avons combattu ensemble pour la bonne cause“.

J'ai su dans le même tems par les papiers publics et par des personnes de ma connaissance qui venaient de Londres à Southampton, que l'objet du différend entre le roi et mes amis, ci-dessus mentionnés, provenait des avantages qu'ils avaient promis d'accorder aux catholiques d'Irlande en récompense des services qu'ils ont rendus en soutenant l'union des deux royaumes, et que la conscience du roi répugnait à cette mesure, parce qu'il croyait que c'était contraire au serment prêté par lui à son couronnement. Dans le même tems sa majesté tomba malade sans espoir de guérison, et quoique les ministres que j'ai cités avaient déclaré aux deux chambres du Parlement qu'ils allaient tous quitter leurs emplois, et que m-r Addington avait déclaré à la Chambre des Communes qu'il quittait sa place d'orateur parce que s. m. l'avait désigné à une place dans son ministère, m-r Pitt retenait pourtant la sienne, fit le plan des finances pour l'année courante et gouverna le pays ad interim. Cela paraît singulier; mais c'était nécessaire, et votre excellence en verra la raison par ce qui suit.

Quand je fus arrivé ici pour quinze jours, vers la fin d'Avril, je vis tout ce qu'il y a de gens dans tous les partis, qui pouvaient me donner quelques éclaircissemens sur cette affaire. J'ai vu des amis intimes du roi et des amis du ministère actuel; tous me dirent, à quelques variantes près, que m-r Pitt, sans avoir demandé le consentement du roi et à son insu, avait promis aux catholiques d'Irlande de leur accorder tous les droits et privilèges dont jouissent ceux de l'église anglicane, avec le droit, par conséquent, d'être membres du Parlement et posséder les charges et les places dans le gouvernement. Les amis du ministère qui venait de quitter m'assuraient le contraire, en disant que les promesses faites aux catholiques étaient telles que me disaient les amis du roi, c'est-à-dire, séance au Parlement et capacité de posséder tous les emplois d'autorité et de confiance; mais qu'elles ont été discutées et approuvées par le roi. Cette diversité d'informations tenait en suspens l'opinion que je

devais me former sur ce sujet, jusqu'à ce que lord Grenville, étant venu en ville, je passai avec lui deux ou trois heures à causer sur cette affaire, et voici ce que j'ai appris de lui.

Quand la première proposition d'union des deux royaumes fut rejetée par le Parlement d'Irlande, lord Castlereagh, qui était secrétaire d'état dans l'autre royaume et qui avait le soin des affaires de la Chambre des Communes de ce pays-là, vint ici et démontra que si on n'a pas des moyens de gagner les principaux chefs parmi les catholiques d'Irlande, cette mesure d'union, plus nécessaire que jamais, ne réussira pas; et il proposa un plan de leur donner des assurances, qu'on tâchera de leur procurer certains avantages, sans les spécifier, et le même lord Castlereagh croyait que sans les admettre dans les emplois de confiance (parce que cela est contraire aux plusieurs actes du Parlement et exciterait aussi la jalousie de cette église), sur 100 membres qui viendraient d'Irlande dans la Chambre des Communes des deux pays unis, il n'y aurait jamais 20 qui fussent catholiques: puisque la grande richesse des propriétés est entre les mains des protestants de ce pays-là, propriétés qui donnent titre et influence aux élections parlementaires, et qu'en admettant même que tous les cent membres fussent catholiques, ce qui ne peut jamais arriver, cela ne ferait que moins que la 6-me partie de la totalité de la Chambre des Communes réunies; ainsi ils n'auraient jamais ni majorité, ni influence sur les délibérations du Parlement. M-r Pitt et ses amis dans le cabinet, dont les noms sont marqués plus haut, approuvèrent, et il présenta un plan au roi vers la fin de l'été passé, en le portant lui-même à Weymouth où était sa majesté. Tous les membres du cabinet y allèrent. Le chancelier d'alors, lord Loughborough, présenta un plan contraire, après l'avoir communiqué à m-r Pitt, dont il combattait l'opinion. Le roi combattit aussi le plan de mylord Castlereagh, qui était aussi supporté par le marquis de Cornwallis, alors vice-roi en Irlande, et m-r Pitt, ainsi que les autres ministres que j'ai nommés, insistèrent sur l'indispensable nécessité d'autoriser

le vice-roi et mylord Castlereagh de donner des assurances aux chefs catholiques, „que s'ils veulent aider à l'union „des deux royaumes, on fera pour eux tout ce qui sera possible et qu'on tâchera de leur procurer certains avantages dont ils sont privés par les lois existantes“. S. m., après avoir tenu chez elle 5 à 6 jours le contenu de ces promesses, que m-r Pitt lui avait laissé par écrit, le lui rendit. Le premier ministre lui demanda s'il peut autoriser lord Castlereagh de le porter en Irlande et d'autoriser le vice-roi à agir avec lui de concert pour acheminer cette grande affaire; le roi le lui permit. La chose fut faite, et l'union fut achevée.

Au retour de la cour de Weymouth à Windsor, d'où le roi vient toutes les semaines à Londres, et à l'époque approchante de l'assemblée du Parlement de l'union, il fut débattu dans un conseil en présence du roi, qu'il était nécessaire en toute justice et en reconnaissance envers les chefs des catholiques irlandais de procurer à ceux de leur religion certains avantages pour tenir parole en même tems de ce qui leur fut promis. Sa majesté se trouva plus opposée que jamais à cette mesure, et on a lieu de croire que sa conscience fut alarmée dans ces entrefaites par les évêques anglicans, mais surtout par le primat, archevêque de Canterbury, et particulièrement par l'évêque de Londres, prélat d'un profond savoir et d'une piété exemplaire. Ils lui représentèrent qu'il fausserait son serment de couronnement, et ce prince, qui est rempli de piété et d'une fermeté inébranlable dans ses principes, se récria dans ce conseil contre ce que lui proposait son ministère. M-r Pitt et ses amis représentèrent au roi que cette mesure sera nécessairement introduite par d'autres dans le Parlement, si même les serviteurs officiels de s. m. ne l'introduisaient pas en son nom, et que la chose introduite, ces mêmes serviteurs seront obligés de soutenir cette proposition, à moins qu'ils ne voulussent manquer aux promesses qu'ils ont faites et se déshonorer par ce manque de foi, chose qu'ils ne feront jamais; que la même mesure est né-

cessaire, et étant ainsi, il convient aux principes monarchiques qu'ils ont constamment suivis et qu'il importe de soutenir, que toute grande mesure soit mise en avant par la couronne elle-même, et non par les deux autres branches subordonnées de la constitution anglaise. La chose alla aux voix: pour la mesure étaient m-r Pitt, lord Cambden, garde du sceau privé, lord Spencer, premier lord de l'amirauté, lord Grenville, m-r Dundas et m-r Windham; contre la mesure étaient le chancelier, lord Chatham, frère de m-r Pitt, le duc de Portland, lord Westmoreland, membre du cabinet et ami de m-r Pitt, et lord Liverpool, président du conseil de commerce et père de mylord Hawkesbury. Ainsi m-r Pitt et ceux qui étaient de son opinion, avaient la majorité. Ils étaient six contre cinq; mais le roi rejeta la proposition. Le premier ministre lui représenta les conséquences funestes de la résolution de s. m.; il ajouta qu'on n'avait rien promis spécialement aux catholiques, qu'on ne les a assurés que de leur procurer quelques avantages dont ils étaient privés par les lois existantes, qu'il n'était pas même nécessaire de s'en occuper tout de suite; mais que, soit à la fin de la session présente du Parlement, soit au commencement de la prochaine, il est indispensable et juste de s'en occuper. Mais le roi, aigri contre m-r Pitt, se refusa à tout. C'est là que lui et ceux qui étaient de son avis, prirent la résolution de résigner leurs emplois, et c'est alors que quelques uns d'eux me l'annoncèrent par leurs lettres. Ils donnèrent leurs démissions; le roi ne voulut pas accepter celle de m-r Pitt, il lui écrivit une lettre sur cela; mais, en même tems, son zèle pour la religion de son serment et son aigreur contre son premier ministre, le porta à le blâmer tout haut et à mal parler de lui avec tous ceux avec lesquels il se rencontrait. M-r Pitt, qui d'un autre côté était prié par le roi même et par ceux qui étaient attachés à s. m., de ne pas persister dans la résolution de résigner, écrivit au roi qu'il ne résignera pas, si s. m. cesse de parler contre lui comme elle le fait, ce qui ne produit que des scènes qui ne conviennent pas et qui ôtent toute l'éner-

gie à une administration où le souverain et son premier ministre sont visiblement mal ensemble, et il garda sa place; mais, par malheur, le roi continuant à mal parler de lui, il lui envoya sa démission, que s. m. ne fut plus en état d'accepter, parce qu'elle tomba justement malade dans ce même moment d'une fièvre très-violente avec transport au cerveau, qui dura plusieurs semaines. M-r Pitt ne voulait plus se mêler d'affaires, parce qu'il avait envoyé sa démission; ses amis ayant envoyé plus tôt que lui les leurs, qui avaient été acceptées, il ne voulait pas seul prendre sur lui la responsabilité de l'administration dans un tems aussi critique; mais il fut prié par tout le monde de ne pas abandonner la conduite du vaisseau de l'état dans cet état d'orage, et il eut la fermeté de reprendre le gouvernement, quoique légalement il ne se regardait plus comme ministre. Il faut ajouter que quand m-r Pitt parla au roi pour la première fois de sa démission, ce prince fit chercher l'orateur de la Chambre des Communes, m-r Addington, eut avec lui un entretien tête-à-tête et le pria d'accepter la place de premier lord de la trésorerie et de chancelier de l'échiquier, c'est-à-dire, de premier ministre. M-r Addington lui répondit qu'étant ami de m-r Pitt et lui devant sa fortune, sa place et la confiance dont s. m. l'honore, il ne peut rien répondre sans avoir pris l'avis de son ami et de son protecteur. Il alla chez m-r Pitt, qui l'encouragea à accepter l'offre du roi, en l'assurant qu'il le soutiendrait; mais comme il fallait du tems pour qu'il résignât sa place d'orateur et qu'un autre fût nommé pour l'occuper, et que le roi se ravisa et voulut retenir son ancien ministre, qui finalement envoya sa démission, comme je l'ai dit plus haut, et que cela arriva quand le roi tomba malade: ni cette démission, ni la nomination de son successeur ne put se faire. En attendant m-r Pitt agissait, et, du consentement du successeur désigné, on arrangea aussi moins mal que possible les places vides par les démissions des autres. La seule qui fut bien remplie fut du premier lord de l'amirauté: ce fut le célèbre amiral lord St. Vincent qui remplaça lord Spencer,

qui a conduit ce département avec un zèle, une activité et une intelligence dont jusqu'à ce tems il n'y avait pas eu d'exemple. Lord Hawkesbury, fils de lord Liverpool, succéda à mylord Grenville; lord Lewisham succéda à m-r Dundas dans la direction des affaires des Indes Orientales; lord Hobart, fils de mylord Buckingham, succéda au même m-r Dundas dans sa place de ministre de la guerre; lord Westmoreland fut fait garde du sceau privé à la place de mylord Cambden, et m-r York, frère de mylord Hardwicke, vice-roi actuel d'Irlande, fut fait secrétaire de la guerre, à la place de m-r Windham; mais c'est m-r Pitt qui gouvernait l'état, et dès que le roi eut une petite relâche à sa maladie, il insista sur sa démission, qu'il obtint, et m-r Addington entra dans sa place. Le chancelier lord Loughborough, qui n'aurait pas conservé la sienne si l'ancien ministère fût resté, fut renvoyé aussi par le nouveau pour faire place au lord Eldon, qui était chef-justicier de la cour de plaidoyer commun. On donna à l'ex-chancelier une pension de 4000 livres sterling, le titre de comte de Rosslyn et la reversion d'une pairie à son neveu, car il n'a pas d'enfans. Il est nécessaire à présent, pour l'honneur des ministres qui ont quitté, de dire qu'ils ont soutenu et défendu leur politique de tout le poids de leurs grands talens et de la grande considération dont ils jouissent à bien juste titre dans le pays, et que si les nouveaux avaient voulu continuer, comme ils avaient fait au commencement, de consulter en tout et suivre les avis de leurs prédécesseurs, cette administration aurait eu plus d'énergie, plus de suite et aurait acquis plus d'estime et de considération qu'elle n'en a; et il est bien fâcheux pour l'Angleterre que cette liaison s'affaiblit de jour en jour progressivement, et il est à prévoir que dans la session prochaine du Parlement, quand lord Castlereagh, engagé par honneur, proposera la question des catholiques que m-r Pitt est obligé de soutenir, ainsi que m-r Addington de combattre, l'aigreur ne pourra pas éviter d'éclater entre eux; ce qui, ôtant à l'administration présente le soutien de la précédente, la livrera

aux attaques de l'opposition, à laquelle pourtant m-r Pitt ne s'unira pas. Mais m-r Addington et son parti ne seront pas moins attaqués par deux partis: celui de l'opposition, dans lequel il y a des grands talens sans considération publique, et par celui de l'ancien ministère, où se trouvent les talens les plus éminens, accompagnés d'une considération et d'une confiance universelles. Si le roi n'était pas si aigri contre m-r Pitt, et s'il n'était pas si ferme, même obstiné dans ses principes, il serait forcé alors de reprendre l'ancien ministère; mais telle qu'est sa majesté, ce n'est que dans la plus grande crise qu'elle sera forcée de le faire, et, malheureusement, toute crise est toujours dangereuse, surtout en tems de guerre avec un ennemi formidable, actif, et qui n'a ni foi ni loi.

Après vous avoir fait ce récit, monsieur le comte, il faut venir aux portraits du nouveau ministère. Sur la totalité ils ne sont pas fort beaux. M-r Addington, fils d'un célèbre médecin, qui était ami et confident intime de feu mylord Chatham, père de m-r Pitt, a été par là-même compagnon de jeunesse et d'études avec celui-ci, qui le fit entrer dans le Parlement. C'est un homme qui a une fortune indépendante, beaucoup de probité, de talens parlementaires, c'est-à-dire qu'il parle avec facilité et peut répliquer ex abrupto sans être embarrassé. Il a celui particulièrement des formes et des usages des procédures de la Chambre des Communes; et quand m-r Pitt le fit élire, il y a 12 ans, orateur de la chambre, dont le devoir est de maintenir l'ordre et de contenir la véhémence de deux partis qui se combattent toujours, amis et ennemis de l'administration, tous reconnurent que c'était l'homme le plus digne pour cette place, et qu'excepté un certain m-r Onslowe, qui y a exercé ce devoir il y a plus de 30 ans, pendant plus de 20 ans de suite, sous le règne de George II, il y a plus de deux siècles qu'il n'y a pas eu un orateur d'un si grand mérite. „Mais, tel brille au second rang, „qui s'éclipse au premier“ et, certainement, ce vers de Voltaire peut s'appliquer à lui; car on a beau être bon homme

de loi, bon parleur et excellent orateur de la Chambre des Communes, tout cela est loin encore des qualités absolument nécessaires pour être premier ministre de la Grande Bretagne; car c'est lui seul qui répond à la nation pour toute l'administration du pays,—pays le plus fertile en grands talens, et où la totalité de la nation s'occupe continuellement de ses intérêts et scrute avec la plus exacte minutie la conduite du gouvernement, qu'elle attaque avec une liberté inconnue autre part, par des discours et des brochures sur la moindre petite faute qu'il peut faire. Il faut pour le premier ministre, outre le don de la parole, accompagné d'une présence d'esprit toujours éveillée, avoir une patience imperturbable, avoir aussi une connaissance profonde de la constitution et des loix du pays, savoir la conduite qu'il faut tenir pour la police interne, connaître bien les intérêts du commerce, savoir bien tout ce qui a rapport à la navigation et aux intérêts des immenses colonies que l'Angleterre possède dans les deux Indes, être bien au fait de la politique étrangère et être profondément instruit des affaires des finances, qui sont d'une complication inouïe dans ce pays et que m-r Pitt a eu le rare talent de simplifier autant qu'il lui était possible, même au delà de l'expectation de tout le monde: car personne n'aurait pu imaginer ce qu'il a conçu et arrangé dans cette branche si importante de l'administration. Il faut avoir aussi le désintéressement le plus héroïque dans les tems dépravés où nous avons le malheur de vivre. Or, excepté ce dernier point, où m-r Addington ne le cède pas à son prédécesseur, dans toutes les autres parties qui doivent composer un premier ministre de la Grande Bretagne, m-r Pitt les possédait en perfection, particulièrement dans les dernières années, où l'expérience a renforcé les talens sublimes dont la nature l'a doué, quand, au contraire, dans aucune des autres dites parties, m-r Addington ne peut lui être comparé, mais lui est tout-à-fait inférieur, et il y en a quelques unes dans lesquelles il est tout-à-fait ignorant. Aussi on aperçoit déjà des faiblesses, des précipitations dans le cours des affaires, depuis ce

peu de tems qu'il est à la tête de l'administration. N'ayant pas l'habitude de gouverner le pays, on a observé des défauts de concert entre lui et les autres membres du ministère actuel dans quelques discussions publiques des deux chambres; et avec infiniment moins de talens et d'expérience que m-r Pitt, il a le malheur d'avoir des collègues qui, excepté lord S-t Vincent, ne valent en rien ceux qu'avaient m-r Pitt et qui l'ont accompagné dans sa retraite. On doit regretter que m-r Addington, qui est un homme d'un caractère respectable, ait été porté par les circonstances à une place si au-dessus de ses moyens.

John Scott, lord Eldon, grand chancelier actuel, est allé par le chemin de la loi, comme tous ses prédécesseurs, a été avocat très-distingué, procureur général du roi, chef-justicier du plaidoyer commun, qui est le second tribunal suprême de l'Angleterre, et vient d'être promu à la place qu'il occupe uniquement par ce qu'on était mécontent de son prédécesseur, lord Loughborough, à cause du peu d'attention qu'il mettait aux devoirs judiciaires de sa place, qui est la première et la plus importante dans le département de la loi. Il est très-savant dans cette partie et la fera très-bien, à ce qu'on espère, et n'embarrassera pas le ministère dans le cabinet en se mêlant trop des affaires politiques qui s'y traitent, qu'il ignore, et heureusement il reconnaît cette ignorance.

Lord S-t Vincent a été déjà dépeint plus haut comme un homme capable au suprême degré de remplacer lord Spencer dans la place de premier lord de l'amirauté.

Lord Hawkesbury ne peut pas se vanter d'avoir dignement remplacé son prédécesseur, lord Grenville, dans la charge de secrétaire d'état pour les affaires étrangères. C'est un homme qui a 32 à 34 ans, qui a parfaitement bien fait ses études, qui a voyagé, qui a été beaucoup occupé par son père pour apprendre les affaires internes du pays, qui a été élevé pour la carrière parlementaire, où il siège 10 à 12 ans à la Chambre des Communes, dans laquelle il a souvent parlé d'une manière qui lui a acquis de la considération. C'est un par-

faitement honnête homme, mais tout-à-fait neuf dans les affaires politiques, dans lesquelles il ne se trouve que parce qu'il était un de ceux qui étaient du parti qui allait avec m-r Pitt, et contre qui celui-ci n'avait rien à redire, parce que son père lord Liverpool lui doit toute sa fortune, ses places, son entrée dans la pairie, dans laquelle, à peine créé baron, il avança rapidement au grade de vicomte et de comte par la faveur spéciale du roi. Comme il n'y avait personne à proposer pour remplacer lord Grenville, on fut obligé de le prendre. Mais on s'aperçoit tous les jours de plus en plus, combien cette place a perdu d'éclat et de dignité depuis qu'il l'a reçue des mains de mylord Grenville.

M-r Pelham, fils de lord Pelham, a eu la place de m-r Dundas, comme secrétaire du département de la guerre, et on croit qu'il passera à la secrétairie d'état pour les affaires internes, occupée actuellement par le duc de Portland, si celui-ci remplace lord Chatham, qui était président du conseil et va être fait grand maître d'artillerie,—emploi que le marquis de Cornwallis résigna ces jours-ci en retournant d'Irlande. M-r Pelham est un honnête homme, qui est depuis longtemps en Parlement et qui a été, il y a quelques années, secrétaire d'état en Irlande; et quoiqu'il n'est pas sans talents, il est bien loin d'être un digne successeur de m-r Dundas dans l'emploi auquel il vient de lui succéder.

Mylord Lewisham, fils du comte de Dartmouth, a succédé à m-r Dundas dans la direction des affaires des Indes Orientales. Il est, précisément comme m-r Addington et lord Hawkesbury, fort au-dessous de leurs prédécesseurs respectifs: car tout ce qu'on peut dire de lui, que c'est un honnête homme, qui ne manque pas d'esprit; mais il n'a ni le génie transcendant de m-r Dundas, ni aucune information des affaires si compliquées, comme le sont celles des possessions britanniques aux Indes Orientales, lesquelles depuis plus d'un demi-siècle ayant été mal dirigées par la Compagnie des Indes, qui n'est qu'une société de marchands, ont été tellement embrouillées qu'après avoir été plusieurs fois en danger de

perdre tout ce qui avait été acquis dans ces régions éloignées, auraient fini ou par une banqueroute ou par l'expulsion des forces britanniques dans cette partie du monde. Lorsque m-r Pitt, en entrant dans le ministère et portant ses vues sur toutes les branches de l'administration, comprit l'importance des possessions orientales, il vit le mal qui les minait et y porta le remède le plus efficace, en confiant le soin de cet établissement à son ami m-r Henry Dundas, l'homme le plus capable d'entreprendre les choses les plus difficiles et de les exécuter avec une patience contre les obstacles et une activité dans l'exécution de ses projets, qui aient jamais existé. Cet homme, après avoir mûrement examiné l'ignorance, les vues rétrécies, l'égoïsme et les abus de pouvoir de la direction de la Compagnie des Indes, concerta avec m-r Pitt un acte du Parlement, qui fut proposé et emporté d'emblée dès la première année du ministère de m-r Pitt, par lequel il fut établi un conseil de contrôle qui devait inspecter le conseil de la Compagnie des Indes et qui indirectement lui ôtait l'influence dans les affaires politiques de l'Orient, et influençait la partie financière de l'administration territoriale des pays immenses qu'elle possédait. Tous les membres de ce conseil de contrôle étaient nommés par la Couronne, et m-r Dundas en fut fait président. Il y a plus de 16 ans que cet arrangement a été fait, et depuis ce tems la Compagnie s'est délivrée d'une grande partie de ses dettes, ayant été en même tems en état de donner annuellement des secours pécuniaires au gouvernement britannique. Les habitants de ces contrées, dont le nombre passe plus de 20 millions, ont été mieux gouvernés et sont devenus le peuple le plus fortuné de toute l'Asie, et s'attachent de plus en plus à la G. Bretagne, les possessions de laquelle se trouvent dans une sécurité qu'on n'avait jamais espéré d'atteindre; en un mot, le génie de m-r Dundas a fait que ce pays-ci se trouve avoir des ressources permanentes d'un côté d'où il n'a eu que des embarras.

Telles furent les opérations du prédécesseur de mylord Lewisham, qui n'en sait pas plus sur ces affaires que moi sur

ce qui passe au Japon, et on ne sait comment il pourra se tirer d'affaire, à moins que m-r William Dundas, neveu du prédécesseur de mylord Lewisham et qui se trouve membre dans le conseil de contrôle, ne l'aide de ses lumières, de sa pratique et de la connaissance qu'il a des grandes vues de son oncle.

Quant à m-r York, qui a succédé à m-r Windham comme secrétaire de la guerre, mais qui n'a pas d'entrée dans le conseil du cabinet, comme l'a eue son prédécesseur, il y a peu à dire sur son compte, outre qu'il n'a aucune connaissance de ces affaires, ayant été avocat. Il se trouve encore, parce qu'il n'est pas du cabinet, sous la dépendance de m-r Pelham, ministre d'état de la guerre, et du duc d'York, commandant-général des troupes britanniques; qu'il ait donc beaucoup ou peu de talens, cela ne fera rien pour les affaires publiques.

Tel est l'état des ministres actuels, dont les portraits sont peints ni en beau, ni en mal, mais avec la plus pure vérité. Je n'ai aucune raison de me plaindre personnellement d'eux; au contraire, ils sont allés au devant de moi pour me témoigner toutes les attentions. Le voyage précédent et momentané que j'ai fait à Londres, m'a mis à portée de connaître personnellement m-r Addington, que je ne connaissais que de vue pendant qu'il était orateur de la Chambre des Communes. Dès qu'il sut mon arrivée en ville, il m'écrivit un billet très-obligeant pour me prier de passer chez lui le jour et l'heure qu'il me sera commode, et que je fixerai. J'allai chez lui; il me reçut avec la plus grande cordialité et la manière la plus affectueuse, et me dit qu'ayant appris de ses amis, m-r Pitt et lord Grenville, la confiance qu'ils avaient en moi, il me pria d'être persuadé qu'il aura en moi la même confiance qu'eux, et qu'il espérait que quand je le connaîtrais davantage, j'aurais pour lui la même confiance que j'avais dans ses deux amis qu'il venait de me nommer. A la suite de cette première entrevue, j'ai trouvé que c'est un homme d'un caractère ouvert, mais tout-à-fait neuf dans les affaires.

Pour ce qui est de lord Hawkesbury, je l'ai connu dès sa jeunesse, quand il était encore à l'université et qu'il venait pendant les vacances dans la maison de son père, que j'ai toujours beaucoup fréquentée. Depuis, je l'ai beaucoup vu quand il entra dans le monde et dans le Parlement, et particulièrement dans la maison de la défunte comtesse de Bristol, qui était mon amie intime longtems avant que je sois venu en Angleterre, m'étant lié d'amitié avec elle en Italie. Lord Hawkesbury était amoureux de sa fille, que je connaissais quand elle était un enfant encore, et il la rechercha en mariage. Sa mère me consulta sur ce point, et je fus parmi ceux qui lui conseillèrent de lui donner son consentement, et depuis qu'il s'est marié, lui et sa femme m'ont toujours regardé comme un ami de la maison. Depuis qu'il a succédé à mylord Grenville, il me témoigne la même amitié et attention que ci-devant; mais n'ayant ni les grands talens ni l'expérience de son prédécesseur, ignorant tout-à-fait les affaires politiques et la manière dont il faut les traiter, il se méfie de lui-même, et ne sait ce qu'il peut dire ou ce qu'il doit cacher, avec qui il doit être ouvert ou réservé, de sorte que le peu que j'ai pu tirer de lui, et même ce qu'il m'a dit à mon arrivée ici sur la Convention Maritime (parce qu'il croyait que cette affaire ne doit être traitée que par lord S-t Helens à Pétersbourg) il ne me le communiqua que par ordre de son père, auquel, comme à un ancien ami, j'ai fait savoir qu'accoutumé à la manière confiante de mylord Grenville, je ne m'accoutumerai jamais à la réserve de son fils. Je dois pourtant rendre justice à lord Hawkesbury que ce n'est pas par méfiance pour moi qu'il en agissait ainsi; c'est parce qu'il se méfie de lui-même et ne sait rien de ce qu'il faut faire dans l'emploi qu'il occupe. Comme il est impossible que j'aille continuellement à la campagne du père, qui demeure dans la province de Surrey, pour qu'il oblige le fils à être toujours confiant avec moi, c'est par le roi même que je compte l'obliger à cette confiance permanente.

Je dois vous dire, monsieur le comte, que sa majesté, à l'audience que j'ai eue d'elle en présence de lord Hawkesbury, me demanda si j'étais content de ce ministre? Je lui répondis que je l'étais, parce que je ne crois pas qu'il eût été convenable de dire que non, dès mon premier début; mais le roi me fit l'honneur de me dire dans cette même audience que ne sachant pas que je devrais venir à Londres, et comptant, en allant à Weymouth, s'arrêter 8 à 9 jours proche de Lindhurst à la campagne de m-r Rose, dans le voisinage de Southampton, il avait dit qu'il irait exprès dans cette ville pour me voir, et qu'il était résolu de le faire. A l'audience de la reine, sa majesté me fit l'honneur de me dire qu'elle espérait de voir ma fille quand elle serait dans le voisinage de Southampton; et, comme en même tems les princesses, filles de leurs majestés, ont beaucoup de bonté pour ma fille et la faisaient venir souvent chez elles, soit à Londres, soit à Windsor, je compte d'aller à Southampton pendant que la famille royale sera à la campagne de m-r Rose, et j'aurai l'honneur de leur faire ma cour, soit à cette campagne, soit à Southampton. J'aurai là occasion de causer avec le roi qui me demandera certainement encore si je suis content de lord Hawkesbury, et je suis résolu de dire qu'oui. Mais s'il n'a pas pour moi la même confiance dont m'honorait mylord Grenville, cela est tout naturel, parce qu'il n'y a que depuis peu que nous traitons d'affaires ensemble. Et comme sa majesté m'a toujours témoigné beaucoup de bonté et de confiance, et qu'elle désire que tout le monde aime ce nouveau ministère plus que le précédent, je suis sûr qu'elle ordonnera à lord Hawkesbury d'avoir en moi toute confiance.

Votre excellence ne doit pas s'étonner, après ce que je viens de dire, si tous les membres du corps diplomatique ici sont mécontents du secrétaire d'état. Il ne leur répond rien ou leur répond par des phrases insignifiantes, de sorte que ceux qui ont eu des conférences avec lui, n'en sont pas plus avancés qu'ils ne l'étaient avant de l'avoir vu.

9.

Du 5 (17) Juillet 1801.

Ce n'est qu'après le départ du courrier anglais, le 2 (14) du courant, que je me suis aperçu d'une faute que j'ai commise dans ma dépêche, N° 11; car en relisant le brouillon de ce que j'avais dicté, la citation soulignée de la première section du III-e article de la convention, signée à Pétersbourg le 5 (17) du mois passé, n'était pas exacte. En la dictant, je me suis trop fié, avec une imprudence injustifiable, à ma mémoire, c'est à dire je me suis reposé sur un appui bien faible. Ayant lu et relu plusieurs fois cet article dans la matinée, et croyant avoir retenu les mots aussi bien que le sens, j'ai cru inutile d'aller dans mon bureau où j'avais enfermé le traité, je dictai de confiance dans cette maudite mémoire qui m'a déserté depuis longtems et, au lieu de dicter: „Que les vaisseaux de la puissance neutre pourront naviguer librement aux ports et sur les côtes des nations en guerre“, v. e. aura été sûrement étonnée de voir les mots suivans, qui ne se trouvent pas dans le traité: „Que les vaisseaux de la puissance neutre pourront naviguer librement même sur les côtes des nations en guerre“. Aussi l'omission aux ports et le mot ajouté même rendent cet article dénué de sens. En avouant cette imprudente présomption de prétendre à la mémoire quand elle n'existe plus chez moi, je demande pardon de cette étourderie; je vous prie, m-r le c-te, de vouloir bien faire rectifier dans ma dépêche cette erreur, que j'ai rectifiée ici à présent dans le brouillon.

Le lendemain du départ du courrier, le c-te de Bernsdorff est venu chez moi. J'ai cru devoir lui communiquer en confiance la convention, tant parce que v. e. m'avait informé qu'elle allait la communiquer à l'envoyé de Danemark à Pétersbourg, que parce que lord Hawkesbury la lui aurait communiquée 24 heures après. Il l'a lue avec la plus grande

attention, et quand il parvint à l'article où on convient du droit de visiter les vaisseaux neutres, même sous convoi, il me dit: „Je n'aurais pas crû qu'on aurait passé ce point chez vous“ Je lui répondis que je suis surpris de ce qu'il vient de me dire; car il ne peut pas ignorer que nous n'avons pas de marine marchande et nous ne pouvons pas être dans le cas d'envoyer des convois; que d'ailleurs ce n'est pas céder un droit, mais convenir d'un droit réciproque, et que si nous sommes en guerre avec la Suède ou quelque'autre puissance qui a des côtes maritimes, nos vaisseaux de la marine i-le visiteront les vaisseaux anglais qui vont dans les ports de l'ennemi pour lui porter les choses dont il a besoin pour continuer la guerre; et ils les visiteront nonobstant le convoi sous la protection duquel ils naviguent. Il avoua que ce que je lui disais était fondé. Je lui demandai si mylord Hawkesbury lui a montré la convention? Il me répondit que non; mais qu'il lui avait dit verbalement son contenu, et lui a même parlé sur l'interprétation qu'on désire ici de la première section du III-e article, en ajoutant que cette interprétation ferait du tort aux neutres en les privant de l'avantage d'aller d'un port d'une puissance en guerre dans un autre port de la même puissance. Je lui répondis qu'il doit savoir que longtems avant que le Danemark et la Suède ont eu une marine marchande, et avant qu'elles aient rivalisé et supplanté la Hollande dans le commerce de cabotage, la France, éclairée par le grand Colbert, pour priver l'Angleterre et la Hollande de cette source des richesses, prohiba le cabotage dans ses ports et le long de ses côtes à toutes les nations étrangères: système qu'elle a suivi constamment dans toutes les époques où elle était en paix, et ce n'est qu'en tems de guerre, quand les escadres anglaises, aussi nombreuses qu'actives et hardies, empêchaient les vaisseaux français de sortir d'un port pour aller dans un autre, qu'elle permit aux nations neutres de faire ce cabotage; ce n'était pas par complaisance pour ces nations, mais pour son propre avantage et par pure nécessité qu'elle leur accordait ce droit, et cela

uniquement pendant la durée de la guerre; après quoi ce commerce leur était rigoureusement défendu. Que la guerre n'est pas un état naturel, mais un état forcé et violent; que quand l'ennemi vous fait tout le mal qu'il peut, vous êtes forcés à lui faire le plus grand mal possible pour le forcer à demander la paix; et que c'est en agissant ainsi que les guerres deviennent plus courtes, sans quoi les prétendus philanthropes, en suivant des maximes contraires, rendraient les guerres interminables. Supposons des provinces comme la Bretagne, la Provence et le Dauphiné, qui manquent ordinairement de grains et qui les tirent, la première de la Normandie et de la Flandre, et l'autre (quand elle ne pourrait pas les recevoir de l'Italie) chercherait à les avoir par la navigation des mêmes Normandie et Flandre, et, ne pouvant par ses propres vaisseaux, ni par ceux des neutres s'approvisionner, cette détresse serait quelquefois suffisante pour obliger le gouvern-^t français à chercher la paix. Que d'ailleurs, il n'est pas prohibé aux neutres d'aller dans les ports ennemis vendre leurs denrées qui ne sont pas réputées contrebande, et y acheter tout ce qui leur convient pour eux-mêmes, mais non revendre ce qu'ils ont acheté dans un autre port du même pays; et pourquoi les nations neutres auraient-elles le droit d'exiger au delà de ce qui leur est permis en pleine paix? Le comte de Bernsdorff resta convaincu de la justice de cette interprétation.

Pour ce qui est du commerce avec les colonies ennemies, il avoua, sans la moindre objection, que l'arrangement fait entre la G-de Bretagne et les Etats-Unis de l'Amérique est raisonnable, et qu'il n'y a rien à y objecter avec fondement.

Il est revenu me voir le lendemain et me dit qu'il a reçu ordre de retourner à Copenhague, en m'avouant que son beau-frère, qui, dans son absence, fait ses fonctions, est un homme si timide qu'il ne veut plus s'en mêler depuis qu'il a su qu'il fallait qu'il donnât des instructions pour terminer cette affaire, soit ici, soit à Copenhague; qu'en conséquence de cela, il compte de quitter ce pays dans peu de

jours, et qu'il conviendra avant son départ avec lord Hawkesbury, si c'est dans ce pays ou dans le sien que la négociation doit se traiter.

Je joins ici la gazette de la cour sur les nouvelles qu'on vient de recevoir par la voie de Constantinople, sur les nouveaux avantages obtenus sur l'ennemi en Egypte.

10.

Londres, le 6 (18) Juillet 1801.

Je vous rends mille grâces, mon cher comte, pour la lettre confidentielle et secrète du 11 Juin que monsieur Wassiliew m'a apportée hier. Rien n'est plus conforme aux sentiments d'honnête homme éclairé que ceux que vous professez dans les affaires d'état, dans lesquelles on doit faire une abnégation absolue de tout amour-propre et avantage personnel pour ne chercher que le bien de la Patrie, convenir quand on s'est trompé (et qui est-ce qui ne se trompe pas?), différer d'opinion quand on voit la sienne bien fondée et utile au service du souverain, sans en estimer moins ceux qui sont estimables et qui ont pourtant une opinion différente sur quelque point du service du souverain. Cette manière franche et noble est digne de vous; je me flatte que les membres du Conseil de l'Empereur sont dans cette disposition d'âme, au moins parmi ceux qui sont dans le Conseil ou qui méritent d'y être. Je connais, vous, mon cher comte, le comte de Zawadowskoy, mon frère, le comte de Koutshoubey, monsieur Wassiliew, qui pensent de cette manière, et j'ose espérer que s'il y en avait, qui ne pensassent pas de même, ils finiront par suivre l'exemple que leur donnent les autres.

Le vertueux Empereur que nous avons le bonheur de servir, doit nous inspirer à tous le zèle le plus pur. Vous me parlez de La Harpe comme d'un homme dangereux s'il arrive à quelque influence. Je ne le crains pas, tant que l'Empereur,

qui aime la vérité, est entouré par des ministres aussi honnêtes que ceux qu'il a actuellement. A propos de La Harpe, qui ne peut être que dans le sens révolutionnaire de la France et de la Suisse, je ne sais rien de ce que fait le citoyen Duroc, ni nos rapports avec la France, dans quel grade est-il chez nous, et dans quel grade ira le comte de Markow faire son pendant à Paris? A-t-on été content chez nous de Kolytchew? Il me revient que le premier consul est très-mécontent de lui.

L'amitié qui m'attache à vous, mon cher comte, m'oblige de vous avertir que le prétendu chevalier de Bray, ci-devant ministre de Bavière ici, et qui par Paris est allé résider à Berlin, s'est vanté ici à tout le monde, et à moi-même, qu'il était très-lié avec vous quand il était à Pétersbourg, que c'est un aventurier, fils d'un marchand de drap à Rouen, un intrigant qui par ses menées a obtenu la croix de Malthe, qu'on appelle croix de grâce, qu'il a un frère dans le bureau de m-r de Talleyrand à Paris, et qu'il n'est dans le fond qu'un espion de la France et, comme le ministre de Bavière chez nous est son ami intime, il est bon de s'en méfier. Mes hommages à madame la comtesse, à laquelle je présente ma reconnaissance pour la lettre obligeante avec laquelle elle m'a répondu à celle que lui a présentée mon fils de ma part. Tout à vous de coeur et d'âme.

11.

Du 6 (18) Juillet 1801.

Monsieur Wassiliew, arrivé hier, m'a remis les lettres que v. e. m'a envoyées par lui, et dans lesquelles était inclus le duplicata de la convention signée le 5 (17) Juin à Pétersbourg, ainsi que le protocole des conférences qui ont précédé la convention. En renouvelant mes félicitations sur l'ou-

vrage très-utile que vous avez commencé et achevé, m-r le c-te, j'ai vu avec une satisfaction extrême, en lisant le protocole, l'habileté et la franchise également respectables des deux négociateurs. Je me réjouis en bon Russe et en zélé serviteur de notre vertueux Souverain, en voyant que les intérêts de la Russie ne sont plus confondus avec ceux de la Suède et du Danemark, et qu'une vraie politique russe va s'établir, sans nous mêler des intérêts commerciaux et des spéculations de contrebande que ces petites puissances ne cessent de faire, et pour lesquels elles étaient parvenues à force d'intrigues à nous mettre en frais à sacrifier notre propre commerce et le bien-être de la Russie, en se brouillant avec nos vrais amis. C'est un vrai bienfait que la prudence de S. M. I. a procuré à son pays; il est aussi heureux que glorieux à vous, m-r le c-te, d'avoir été le principal instrument que l'Emp-r avait choisi dans sa sagesse pour terminer cette affaire de la manière dont elle a été terminée. Je m'en réjouis par la part que je prends à tout ce qui regarde votre excellence.

Ayant vu hier mylord Hawkesbury, j'ai appris que les ratifications seront expédiées aujourd'hui. Je lui ai parlé alors et je l'ai répété encore aujourd'hui, combien il était nécessaire qu'on s'occupât immédiatement d'autoriser lord S-t Helens à pouvoir faire un article exprès en vertu du VI-e de la convention, par rapport aux tribunaux pour les prises. Il m'a répondu qu'il sent aussi bien que tout le ministère, la nécessité indispensable de régler ces tribunaux sur un autre pied; mais que c'est une affaire si importante et dans laquelle il faut consulter les gens de loix, et qui ne peut se faire aussi vite qu'on l'aurait désiré, mais qu'on s'occupera immédiatement de cet important ouvrage.

Je profite de l'expédition de ce courrier pour envoyer mes dépêches, en suppliant v. e. de vouloir bien présenter à l'Empereur l'incluse.

12.

Du 6 (18) Juillet 1801.

M-r Wassiliew m'a apporté le rescrit de l'Emp-r au sujet du grade d'ambassadeur que S. M. I. vient de me conférer, ainsi que la lettre de créance dont j'ai remis la copie au mylord Hawkesbury, qui l'enverra au roi. Je ne puis prévoir encore si mon audience aura lieu après le retour de s. m. de Weymouth, qui ne sera qu'au mois de Novembre, ou si le roi voudra que j'aille lui présenter cette lettre de créance dans l'endroit où s. m. se trouve actuellement; mais comme ce dernier cas n'a pas eu d'exemple, il est donc plus que probable que ce sera après son retour.

V. e., avec son amitié ordinaire pour moi, me dit dans une lettre que le traitement en fait d'appointemens n'a pas été déterminé, parce qu'elle désirait de savoir mon opinion sur ce que je crois convenable pour un ambassadeur dans le pays où je me trouve. En vous remerciant avec la plus vive reconnaissance, m-r le c-te, pour cette attention amicale, je vous supplie de me dispenser de donner mon avis à ce sujet, et je la supplie encore plus d'être bien persuadée qu'aucun objet pécuniaire et d'intérêt n'occupera jamais mon attention, quand je sers un Souverain aussi magnanime et qui a tant fait pour moi, et qui, outre la bonté avec laquelle il m'a tiré des embarras où je m'étais trouvé, vient de me témoigner les marques les plus signalées de la précieuse confiance dont il m'honore. Sa lettre, en réponse à ma représentation du 6 (18) May, me la témoigne de la manière la plus flatteuse et la plus consolante.

Je servirai pour le bonheur de le servir sans me soucier d'aucun grade, ni de quelque appointement que ce soit.

13.

Du 23 Juillet (4 Août) 1801.

Quand, avec votre amitié ordinaire pour moi, vous m'avez écrit qu'on n'avait pas fixé mes appointemens d'ambassadeur, parce que vous désiriez de savoir de moi-même ce que je croyais être convenable de fixer, je vous ai supplié, monsieur le comte, d'être persuadé qu'aucune vue d'intérêt ne peut entrer dans mon âme, quand il est question de servir, et encore plus quand j'ai le bonheur de servir un Souverain qui fait notre commun bonheur; que quelques appointemens qu'on me donne, je serai très-satisfait: je vous réitère de nouveau ces sentiments. Mais il y a un autre point qui m'intéresse davantage, et qui est le seul qui me rend très-précieux le caractère plus élevé dans la diplomatie, dont je viens d'être revêtu: c'est le droit et l'indispensable usage d'avoir du Souverain-même son portrait. Tous les ambassadeurs de toutes les cours reçoivent les portraits de leurs souverains, qui restent après, leurs missions finies, à eux et à leurs familles, comme monumens d'avoir représenté ces souverains en qualité d'ambassadeurs. Ce droit est trop précieux pour moi et me rend infiniment trop flatteuse la dignité dont S. M. I. a daigné de me revêtir, pour que je puisse m'en désister. Je vous conjure donc, monsieur le comte, de vouloir bien représenter ceci à S. M. l'empereur et, en me mettant à ses pieds, de vouloir bien le supplier en mon nom pour qu'il m'accorde la grâce de me donner son portrait, ainsi que de S. M. I., son auguste épouse.

Telles grandes que soient déjà les obligations que je vous ai, monsieur le comte, pour toutes les marques d'amitié et de confiance dont vous m'honorez depuis plus de 4 ans, celle que je vous aurai en obtenant par vos soins les portraits de Leurs Majestés Impériales, sera la plus chère et la plus sensible à mon coeur.

Lord Hawkesbury m'ayant informé avant hier qu'il ne pourra pas partir d'ici pour Weymouth avant après demain, Jeudi, j'ai aussi différé mon départ jusqu'à ce jour. En partant, je chargerai le rév-d m-r Smirnow de vous informer, monsieur le comte, de tout ce qui pourra arriver d'intéressant pendant mon absence.

Précis de l'entretien dont sa majesté le roi de la Grande Bretagne a honoré le c-te de Woronzow, le jour qu'il lui a présenté la lettre de créance comme ambassadeur. A Weymouth, le 27 Juillet (8 Août) 1801.

Sa majesté lui demanda dans quels termes on lui avait écrit de Pétersbourg au sujet de la médiation de la Russie pour moyenner une paix entre l'Empire Ottoman et le consul Bonaparte? Le c-te Woronzow répondit que deux jours avant son départ de Londres, lord Hawkesbury, qui est ici présent, lui a communiqué que lord S-t Helens l'informe que le comte Panin lui a dit, que feu l'empereur Paul Premier, ayant proposé à Bonaparte de travailler à le réconcilier avec la Porte, le premier consul vient d'accepter cette médiation, et que l'Empereur croit que la Grande Bretagne n'a aucune raison de trouver mauvais que cette paix se fasse, parce qu'elle ne peut pas être contraire aux intérêts britanniques. Que lord S-t Helens lui représenta que cette paix ne pourra jamais être envisagée dans son pays que comme très-dommageable aux intérêts britanniques. Que la Porte elle-même en serait la victime, et qu'après avoir détaillé les raisons de ce qu'il venait de dire au comte Panin, il le pria de représenter à l'Empereur ce qu'il venait d'entendre, et il a ajouté qu'à son grand regret il a vu que le ministre russe n'était pas persuadé de la solidité des raisons qu'il lui avait alléguées. C'est tout ce que le c-te Woronzow avait appris de lord Hawkesbury, n'ayant rien reçu à ce sujet de Pétersbourg.

Le roi en témoigna sa surprise et lui dit: „Puisqu on ne vous a rien écrit de chez vous sur ce chapitre et que mon

ambassadeur ne rapporte pas au long les objections qu'il a présentées au comte Panin, je m'en vais vous les déduire", et sa majesté continua dans ces termes: „La première chose qui se „jette aux yeux est que c'est l'Empereur défunt dans le tems „de sa plus grande haine contre ce pays qui fit cette proposition à Bonaparte, sachant que la paix entre ce consul et „la Porte serait très-dommageable et très-hostile à la Grande „Bretagne. Malgré cela Bonaparte ne répondit rien, parce qu'il „voulait décidément avoir l'Egypte, qu'il espérait alors pouvoir conserver. Mais à présent qu'il commence à perdre cette „espérance, il accepte, après plusieurs mois de silence, cette „proposition de la Russie: proposition qu'il avait méprisée au „point de ne pas y répondre; et c'est l'Empereur actuellement „régnant qui, ami de la Grande Bretagne, lui fait savoir par „son ministre qu'il va travailler au même ouvrage que l'Empereur son père voulait effectuer par haine. Que ce premier „aperçu l'étonne autant qu'il l'afflige, et si tel est le sentiment de l'Empereur par rapport à ce pays-ci, ce qui lui „paraît impossible, au moins il ne paraît pas croyable qu'il „voulût sacrifier aussi la Turquie: car quelle sûreté aurait-elle par cette paix contre les machinations de la France, „pour laquelle il n'y a rien de sacré? C'est au milieu de la „paix la plus profonde qu'elle a travaillé pendant quatre ans „à corrompre et révolutionner les esprits en Suisse. Pendant „ce tems elle n'a cessé de prodiguer aux différens cantons „les attentions les plus marquantes, ainsi que les assurances „verbales et par écrit de la plus sincère amitié. Après quoi, „ayant suffisamment endormi les gouvernans et corrompu une „partie des gouvernés, elle attaqua la Suisse à main armée, „renversa le gouvernement de tous les cantons et assujettit le „pays à sa propre domination; de manière qu'après avoir épuisé le pays par un pillage inouï, elle en a fait une province „française sous le titre apparent de République Helvétique, „précisément comme l'est la Cisalpine, où le ministre de Bonaparte est le suprême dictateur. Que si on dit que ce n'est „pas ce dernier qui révolutionna la Suisse, dont la révolution

„fut préparée et consommée par le Directoire, on peut répondre avec vérité, qu'outre que Bonaparte, commandant alors en Italie, y a eu grand' part, s'il était dans des principes de justice, pourquoi à présent qu'il a plus d'autorité que n'a jamais eu ni Louis XIV, ni Charlemagne, n'a-t-il pas rendu à la Suisse sa liberté et sa constitution antiques? Il a traversé l'année passée ce malheureux pays, quand il allait en Italie avec son armée, il y a vu la misère de la Suisse; il a entendu les gémissemens des habitans; il a connu leur désespoir d'avoir perdu leurs anciens gouvernemens. Rien ne l'a touché, et ce malheureux pays reste sous l'oppression et dans la dépendance absolue de la France, avec l'appellation vraiment dérisoire de prétendue république. Que si l'exemple de la Suisse ne suffit pas, il faut voir la paix faite avec le roi de Naples, malgré la médiation de la Russie: y a-t-il quelque chose au monde qui puisse se comparer aux violences commises dans cette paix? Quant à la paix plus ancienne faite avec le roi de Sardaigne, tout le monde sait la manière scandaleuse avec laquelle elle fut violée, et l'infortuné roi de Sardaigne se trouve dépouillé de ses états malgré l'intervention de la Russie en sa faveur.

„Qu'il est nécessaire à présent de considérer qu'est ce qui arriverait à la Turquie de faire sa paix avec la France en se séparant de la Grande Bretagne. La France, maîtresse de la patrie orientale de l'Adriatique, pourrait faire de nouveau le commerce lucratif du Levant en se servant de petits bâtimens tant à elle qu'aux sujets turcs de la côte opposée, et qui par leur grand nombre et vu le trajet si court, échapperaient toujours aux vaisseaux anglais qui seraient là pour empêcher cette communication, et ce commerce, tout à l'avantage de la France, qui le ferait avec l'Epire, l'Albanie et la Morée, lui donnerait de nouvelles ressources pour continuer la guerre avec ce pays. En attendant, elle profiterait de cette liberté d'avoir des consuls, des vice-consuls et autres agens dans tous les états du grand seigneur, qui ne seraient occupés qu'à faire ce qu'a fait Barthélemy et ses agens en

„Suisse. Tous ces agens français travailleraient sans relâche
„à révolutionner les esprits des Grecs, dont le caractère léger
„est propre beaucoup plus que celui des Suisses à prendre
„ces impressions françaises, et dans moins de trois ans la
„Turquie Européenne présenterait des scènes bien plus hor-
„ribles encore que celles qui ont déshonoré l'espèce humaine
„en France dans les premières années de son exécrable ré-
„volution. La preuve de l'intention du gouvernement français,
„sous quelque appellation qu'il soit, du Directoire ou du Con-
„sulat, pour bouleverser la Turquie, c'est qu'avant l'injuste
„invasion de l'Egypte et tandis qu'elle était en pleine paix
„avec la Porte, elle avait déjà, comme elle a encore à pré-
„sent, des intelligences secrètes et suivies avec Passavan-
„Oglou.

Sa majesté ajouta: „Qu'elle laissait à S. M. l'Empereur à
„juger dans sa justice et sa sagesse s'il est juste et s'il est
„de l'intérêt de son empire, de mettre la Turquie sa voisine
„en combustion. Que cette révolution commencée en Epire,
„Macédoine, Bosnie, Bulgarie, passerait en Valachie et Mol-
„davie et se trouverait sur les frontières de l'empire russe.
„Cette révolution ne pourra être accompagnée et suivie que
„par des massacres et des torrens de sang qui feront gémir
„le coeur vertueux de l'Empereur, qui se repentira d'avoir
„été la cause innocente de ces désastres horribles. Mais avant
„qu'elles arrivent, la Porte se trouvera dans des embarras
„avec ce pays-ci, embarras qui amèneront une guerre inévi-
„table par la raison que tous les ports turcs seront à la
„disposition des corsaires et armateurs français, qui seront
„armés et équipés par des Grecs, et si on a vu pendant quatre
„ans que tous les ports de la Norvège ont été ainsi à la
„bienséance des corsaires français qui s'armaient là, qui com-
„plétaient leurs équipages et y ramenaient les prises qu'ils
„faisaient et où des consuls français les déclaraient de bonne
„prise, si de telles choses se faisaient dans un gouv-t réglé
„comme celui de Danemark, qui a eu pourtant la faiblesse
„que des consuls étrangers lui enlèvent le droit sacré, et

„qui n'appartient qu'au souverain du lieu, de l'administration
„de la justice: que peut-on attendre des primats grecs dans
„les isles de l'Archipel où il n'y a pas de Turcs et dans
„les port habités par ces derniers, des mousselimes, des agas
„ou des cadis, qui tous, ainsi que les primats grecs, peuvent
„se vendre et être achetés pour 100 sequins, et qui même
„seraient intéressés dans les armemens des corsaires qui n'au-
„raient de français que le pavillon? Ceci ne manquera pas
„d'arriver, et les commandants des vaisseaux, frégates et
„autres petits bâtimens britanniques, seront forcés de détruire
„ces corsaires dans les ports mêmes de l'empire Ottoman, ce
„qui, après avoir amené des discussions aussi fâcheuses qu'inu-
„tiles, serait suivi d'une guerre inévitable entre les deux
„pays—ce qui exposerait celui-ci à de nouvelles dépenses et la
„Turquie à l'accélération de sa ruine; car la France, sous pré-
„texte de conserver à la Porte des pays que celle-ci craindrait
„pouvoir être insultés par des escadres anglaises, introduirait
„là des garnisons françaises qu'on ne délogerait plus et qui
„en même tems serviraient de foyer pour révolutionner les
„habitans. Ainsi, si S. M. l'Empereur veut conserver les Turcs,
„qui ne sont nullement dangereux pour lui, et qu'il serait
„cruel d'exposer aux malheurs inévitables qui les attendent,
„bien loin de leur conseiller une paix séparée avec la France,
„il devrait leur prêcher de ne pas se séparer de la Gr. Bre-
„tagne, qui, quoique abandonnée par tous ses alliés progres-
„sivement, n'en a jamais abandonné aucun et ne fera pas de
„paix sans inclure la Porte“.

Sa majesté a observé encore „qu'au fort de la haine de
„feu l'Empereur Paul I contre ce pays, il ne s'est rapproché
„de la France que dans la vue de se servir de cette occasion
„autant pour sauver le roi de Sardaigne et de Naples que
„pour nuire à l'Angleterre. Que l'Empereur Alexandre I est
„trop juste et trop éclairé sur les intérêts politiques de l'Eu-
„rope en général, ainsi que sur les intérêts de son propre
„pays, pour vouloir nuire à l'Angleterre. Qu'il reste donc à
„voir si le rapprochement de la Russie avec la France pourra

„procurer à cette première la gloire d'avoir rétabli sur leurs trônes d'une manière stable et indépendante le roi de Sardaigne et celui de Naples, dont la moitié des états est occupée par des troupes françaises“.

En disant ceci au c-te W., le roi ajouta ce qui suit: „Je vous prie d'écrire à l'Empereur ce que je viens de vous dire, et dites en même tems que si je ne me trompe pas, je crois que l'amitié entre nos deux pays est la plus naturelle de toutes. C'était mon sentiment de tout tems, et je le crois encore. Ce sentiment est gravé encore plus fortement dans mon âme depuis que la Russie a le bonheur d'être gouvernée par le Souverain le plus vertueux qu'elle ait jamais eu. Que quant à lui, il sent un penchant d'amitié et de confiance pour ce vertueux Souverain, qu'il n'a jamais eu pour aucun autre, et que si l'Empereur ne le payait pas de sentiment réciproque, s'il pouvait ne pas sentir que l'amitié pour lui et pour son pays de la part du roi d'Angleterre est plus sincère que celle de Bonaparte et des Français, il espère que l'Empereur restera au moins également indifférent, et ne voudra pas servir les intérêts de la France ou plutôt de Bonaparte aux dépens du roi de la G-e Bretagne et des intérêts des ses royaumes, ce qui arriverait si la Porte Ottomane faisait sa paix séparée avec la France.

14.

Londres, ce 2 (14) Août 1801.

Il m'est bien désagréable d'être forcé de vous entretenir d'un sujet qui me fait beaucoup de peine. Lord Hawkesbury s'est plaint amèrement à moi que les lettres qu'il a envoyées à lord S-t Helens par mon courrier, étaient non seulement retenues pendant 24 heures avant que de lui être remises, mais qu'elles étaient même visiblement décachetées; que c'est une chose à laquelle on est d'autant plus sensible ici que

c'est tout-à-fait contraire aux mœurs et usages de ce pays, où on fait une différence absolue entre les lettres arrivées par la poste et celles qui sont confiées à la bonne foi d'un ministre public; que c'est un manque de délicatesse et un abus de confiance qui ne serait jamais souffert ici, et qu'il n'y a aucun ministère anglais, quelque dépravé qu'il puisse être, qui oserait violer cette confiance en retenant des lettres pour les ouvrir, quand elles sont remises en confiance à un ministre anglais dans les cours étrangères, pour être envoyées par un courrier anglais. Je lui ai répondu, quand il m'en a parlé, que je suis sûr, connaissant votre probité, monsieur le comte, et l'horreur qu'a l'Empereur pour tous ces misérables moyens d'une politique méfiante et remplie d'astuce, que vous ne l'adopteriez jamais dans votre manière d'agir; qu'il est plus que probable que le retard de la remise de ses paquets à lord S-t Helens ne provenait que de la négligence des employés dans votre chancellerie; que, quant à ce que ces paquets adressés à lord S-t Helens paraissent par leurs cachets avoir été ouverts, il est probable que ces paquets aient été froissés dans leur route, et les cachets endommagés par là; que certainement les paquets qui vont par la poste sont ouverts dans tous les pays par où ils passent, et que pourtant rarement on peut s'apercevoir que le cachet a été levé, parce que dans tous les pays où on les ouvre, on les remet et on les arrange si bien dans les malles à lettres qu'elles continuent leur chemin sans être froissées, et le cachet reste intact et ne conserve aucune apparence d'avoir été ouvert; mais que les courriers, en mettant les lettres dont ils sont les porteurs dans des portefeuilles ou de petites malles, elles y sont si peu comprimées qu'elles jouent et se froissent d'une manière à gâter le cachet, ce qui leur donne l'air d'avoir été ouvertes. Lord Hawkesbury me répondait toujours qu'il est bien singulier que les courriers russes aient cette maladresse; car cela n'arrive qu'à eux et jamais aux autres, et que les lettres que je reçois par les courriers anglais conservent leurs cachets intacts; qu'il est encore

singulier que votre chancellerie, monsieur le comte, soit si négligente à envoyer les paquets adressés à lord S-t Helens, à l'instant même de l'arrivée de mes courriers; qu'il me prend à témoin si jamais j'ai reçu des paquets adressés à moi, par des courriers anglais, avec des cachets endommagés, et si je les ai jamais reçus une minute plus tard que le tems qu'il fallait pour aller du bureau dans ma maison; car qu'il soit au bureau, ou qu'en son absence un des deux secrétaires d'état se trouve là, lui ou eux ont toujours soin de m'envoyer les paquets qui me sont adressés, par le même courrier qui est arrivé, et que, si je suis à la campagne, ces mêmes lettres me sont envoyées tout de suite par un courrier exprès dans l'endroit où je me trouve; et si je suis en ville, et que lui, lord Hawkesbury se trouve à la campagne, je reçois mes lettres beaucoup plus tôt qu'il ne reçoit les siennes, quoiqu'arrivées par un courrier anglais. Il m'a parlé encore, sur le même ton à Weymouth, et m'a dit qu'ayant fait rapport au roi sur ce sujet, il m'adresserait une lettre officielle, comme secrétaire d'état à l'ambassadeur, pour se plaindre de cet abus de confiance qu'on exerce chez nous. Je l'ai prié de n'en rien faire; mais il insista, et moi, de mon côté, j'ai insisté à le détourner de cette démarche, et enfin, encore hier, que je l'ai vu à son bureau, où il me parlait sur le même sujet et sur le même ton, il a consenti enfin de m'écrire une lettre particulière d'ami à ami, par laquelle, en se plaignant, il s'exprime d'une manière que je puisse vous envoyer cette lettre, et dans laquelle il croit que c'est à votre insu, monsieur le comte, que ces procédés se font par les employés dans votre chancellerie, comme je le crois aussi, et comme, tout en se plaignant, il a cru lui-même: car je dois lui rendre la justice qu'il n'a jamais, comme de raison, soupçonné que vous fussiez capable, monsieur le comte, de faire des choses si contraires à la bonne foi, et il a toujours supposé que ce sont les employés de votre chancellerie qui, sans aucune malice, mais par pure habitude des errements des derniers mois du règne passé, ont continué le même train. Je joins

ici la copie de la lettre particulière de lord Hawkesbury, persuadé que vous mettrez ordre afin que des choses pareilles, si contraires au caractère et à la volonté de notre vertueux Souverain et si contraires aux sentimens de votre âme élevée, ne puissent plus avoir lieu sous votre ministère.

15.

Particulière. Londres, 9 (21) Août 1801.

Mon cher comte,

Ayant mal aux yeux, je me sers d'une autre main que la mienne; mais c'est comme si j'écrivais moi-même, car la personne à laquelle je dicte est le fils du b-n Nicolay, lié avec moi d'amitié la plus intime depuis 39 ans. J'aime le fils comme s'il était le mien, et connaissant son caractère, je me fie autant à lui qu'à mon fils, qui est à Pétersbourg.

Le courrier de mylord S-t Helens m'a remis le 4 (16) Août la lettre confidentielle du 16 Juillet v. st. que vous m'avez écrite, mon cher comte, en encre sympathique. Avant que de répondre à son contenu, je dois vous avertir qu'il est tout à fait inutile de vous donner la peine de m'écrire en chiffres ou avec une encre sympathique, quand c'est par des courriers anglais que vous m'adressez vos lettres: car, quelque dépravé que puisse jamais être un secrétaire d'état en Angleterre, jamais il n'osera se permettre d'ouvrir un paquet adressé à un ministre étranger et apporté par un courrier anglais. Cet acte, regardé ici comme le plus infâme, le perdrait pour la vie et le rendrait l'opprobre de la nation, dont les mœurs sont telles que l'ouverture d'une lettre remise en toute confiance est regardée avec la même horreur que si ce secrétaire d'état avait volé un dépôt confié à sa garde. Mais je vous ai déjà assez écrit à ce sujet, quand je vous ai communiqué la lettre que m'a écrite lord Hawkes-

bury pour se plaindre de ce qu'on retient et de ce qu'on ouvre dans votre chancellerie les paquets qu'il envoie à lord S-t Helens par mes courriers. C'est en conséquence de ce principe qu'une lettre, même arrivée par la poste à un ministre étranger, mais sous l'adresse du secrétaire d'état, ne sera jamais ouverte, et quand je vous ai prié officiellement, mon cher c-te, dans une de mes précédentes, de m'adresser vos lettres et les dépêches sous l'enveloppe du secrétaire d'état, outre que je vous avais dit que ces lettres me seront plus tôt remises, j'avais aussi en vue la certitude qu'elles ne seraient pas ouvertes ici.

Je vois avec douleur que vous êtes très-inquiet d'une certaine lettre de m-r de Rosenkrantz au duc de Serra-Capriola, dans laquelle il y en a une autre citée de l'amiral anglais à un ministre étranger, par laquelle il est dit que lord S-t Helens a trouvé beaucoup de partialité. Outre que j'ai su d'un autre pays que de chez nous que dans cette lettre, au lieu de partialité, il était dit facilité, mais que ce soit l'un ou l'autre de ces mots, je ne vois pas pourquoi les Suédois et les Danois vous endossent à vous ce sentiment et comment l'Empereur peut-il croire que vous fusiez partial pour l'Angleterre, tandis que dans votre conduite vous étiez décidément pour soutenir la Convention Maritime: parce que vous ne l'aviez pas envisagée comme elle était, c'est à dire comme faite pour le malheur de la Russie dans les derniers temps de feu l'Empereur par la prédilection que Koutaïtzow avait pour la France et pour la Suède, ainsi que pour la Prusse qui jouait le même jeu. Il convenait à la première de nous brouiller avec l'Angleterre, à la seconde de nous isoler et d'abîmer notre commerce et nos finances et à la troisième de garder contre tout droit l'électorat de Hanovre qu'elle voulait occuper, mais voulait avoir l'air d'être forcée par nous à cette démarche infâme. Koutaïtzow était le seul ministre dirigeant toute chose, plaçait et déplaçait les autres ministres à son gré. Aussi, quand dans mes dépêches je parle du ministère ou des ministres de ce temps-là, je

n'entends toujours dans ce sens que le seul Koutaïtzow, comme à présent, quoique je voye dans les rescrits de l'Empereur mon ministère, mon cabinet, il n'y a que vous seul que je comprends sous cette dénomination collective quant aux affaires politiques: puisque le vice-chancelier prince Kourakin, par votre propre circulaire du 19 Juin, n'a d'autres affaires que celles des comptes et des réclamations des particuliers et que je sais que dans les affaires purement politiques et secrètes vous travaillez seul avec l'Empereur; que c'est vous, mon cher comte, qui rédigez les ordres que S. M. signe et que c'est vous aussi qui, quand elle ne les signe pas, les faites savoir par son ordre. Vous m'avez avoué vous-même que le rescrit signé par l'Empereur, auquel je n'ai pas obéi à mes risques et dépens et contre lequel j'ai écrit directement à l'Empereur lui-même, a été rédigé par vous. Tous les ordres que je recevais avant le dit rescrit et toutes les lettres officielles et particulières à moi étaient constamment dans le sens à forcer l'Angleterre à reconnaître les principes de cette Convention Maritime qu'il lui était impossible de reconnaître; et comme vous dites vous-même à présent qu'en présence de l'Empereur vous avez été contre la majorité du Conseil, dans laquelle se trouvait mon frère et qui proposait de lever l'embargo, comment serait-il possible que l'Empereur puisse croire que vous fussiez partial pour le pays où je me trouve? Comment les Danois et les Suédois peuvent-ils vous accuser que vous avez été la cause de la convention faite entre vous et lord S-t Helens, tandis que l'Empereur lui-même m'a fait l'honneur de m'écrire que cette affaire a été terminée à la suite de mes représentations et conformément à leur contenu? Jugez après cela s'il m'est possible d'écrire, quoi que ce soit, à S. M. I. sur ce que vous m'écrivez.

Quant à la garantie des possessions turques (comme effectivement cette garantie est très-utile à la Russie et qu'elle se trouve littéralement prononcée dans notre traité avec la Porte, si la réponse que vous rédigez à présent à la note de l'am-

bassadeur d'Angleterre fait mention de ces circonstances), il me semble qu'il n'est pas absolument nécessaire de faire une nouvelle garantie spéciale. Comme je ne suis informé de rien et que je ne me suis jamais trouvé dans un dénûment si absolu de toute information (car non seulement je ne sais rien de ce qu'on écrit de chez nous en Suède, en Danemark, en Prusse, j'ignore aussi le contenu des instructions données au c-te Markow, je vois seulement que celui-ci est chargé de communiquer à Paris la situation dans laquelle se trouve la Russie avec l'Angleterre, avec laquelle on assure Bonaparte qu'on n'a pris aucun engagement, et quoique la Cour de Londres ait communiqué en toute confiance à la nôtre, et seulement à elle, l'état de la négociation entre elle et la France, ce qui aurait dû lui attirer une confiance réciproque de la nôtre en lui communiquant l'objet de l'envoi de m-r Markow, car je ne puis croire qu'il ait été expédié seulement pour amuser le tapis, comme vous vous exprimez dans le rescrit signé par l'Empereur du 5 Juillet de Péterhof)—je ne puis asseoir mon jugement sur la politique de notre cour et par là-même je ne puis écrire à l'Empereur sur des choses que j'ignore. Je ne sais pas avec quelle proposition Duroc a été chez nous et encore moins ce qu'on lui a répondu. Il est possible que S. M. l'Empereur n'ait pas assez de confiance en moi pour vouloir que je sois informé de l'ensemble des affaires, et qu'il s'en est expliqué avec vous dans ce sens. C'est à quoi je dois attribuer le défaut de l'information dans lequel je me trouve; car, connaissant votre amitié pour moi et la confiance que vous m'avez témoignée ci-devant, je suis persuadé que vous ne m'auriez pas montré cette méfiance. Le comte Ostermann, le prince Bezborodko, le comte Kotshoubey, vous-même, mon cher comte, et le comte Rostoptshin (jusqu'au commencement de l'année passée) me communiquaient tout. Vous avez eu sans doute quelques ordres de l'Empereur pour agir autrement. Mais il y a un point sur lequel je ne puis ne pas vous faire une observation: c'est que le bien du service exige absolument que vous

m'informiez très-exactement de ce que vous traitez avec l'ambassadeur d'Angleterre, que vous m'envoyiez le protocole de vos conférences avec lui et les copies des notes qu'il vous envoie et qu'il reçoit de vous. C'est la marche indispensable et qui a été suivie de tous les ministres qui ont dirigé notre département politique. Et comme il est arrivé pendant quelque temps, par la négligence ou paresse des employés du comte Ostermann, qui m'a constamment honoré de la confiance la plus flatteuse, qu'on ne m'envoyait pas les protocoles des conférences que le vice-chancelier avait avec le chev. Whitworth, et qu'ayant écrit plusieurs fois au vice-chancelier sur ce sujet, mais sans succès, je me suis adressé à la feue Impératrice, qui ordonna que pareille chose n'arrivât plus et que les protocoles arriérés me fussent aussi envoyés, ce qui fut fait, — j'attribuai la non-réception des protocoles et des notes ci-dessus mentionnées à la même négligence de vos employés, d'autant plus qu'excepté un Français, les autres, à ce que j'apprends, sont les mêmes qui étaient dans la chancellerie du comte Ostermann. Non seulement je ne sais rien de ce que vous traitez avec lord S-t Helens, mais vous ne m'avez pas même informé de la proposition que vous lui avez faite (et que je n'ai apprise que par lord Hawkesbury et par le roi-même) d'une paix séparée entre la Porte Ottom. et Bonaparte sous la médiation de l'Empereur, qui certainement n'est pas une preuve de votre partialité en faveur de l'Angleterre, et que même à présent, dans cette lettre confidentielle à laquelle je réponds, même en me parlant de l'Egypte et de la Turquie, vous ne m'en dites pas un mot au sujet de cette paix séparée.

J'ai cru, en recevant le rescrit du 5 Juillet, trouver dans son contenu des lumières sur l'ensemble de notre politique, puisque vous me dites dans votre lettre du 7 Juillet que ce sont des instructions générales que l'Empereur me donne; mais je vous avoue, à mon grand regret, que non seulement je n'ai pas compris les motifs de ce rescrit, mais qu'il y a plus que les $\frac{2}{3}$ de cette pièce que je ne comprends pas du

tout. Cela peut venir autant de mon incapacité que des connaissances particulières et préalables qui me manquent sur les affaires que vous traitez, mon cher comte, avec les ministres des cours étrangères, et des rapports que l'Empereur reçoit de ses employés au-dehors. D'après cet état d'obscurité où je me trouve, vous sentez bien qu'il serait aussi absurde qu'impardonnable de ma part d'oser écrire à l'Empereur sur des choses dont je suis si mal informé.

Il m'est pénible de voir que vous soyez inquiet, que vous craigniez la responsabilité et les intrigues que vous croyez qui se forment contre vous, et que, pour vous prémunir contre la responsabilité, vous avez soin d'obtenir toujours un ordre par écrit de la part de l'Empereur pour les choses que vous traitez. Sur cela, permettez moi de vous dire mon sentiment sur cet objet avec la franchise que vous me connaissez. Agissant avec droiture, comme je suis sûr que vous le faites, vous n'avez rien à craindre des intrigues sous le règne d'un Souverain aussi éclairé que vertueux. Mais, quant à la responsabilité, il n'y a qu'un moyen de s'en garantir, surtout à votre âge et depuis le peu de temps que vous êtes dans les affaires: c'est de prier l'Empereur de permettre qu'il se fasse chez nous ce qui se fait partout ailleurs sans en excepter aucun pays du monde, c'est-à-dire que toutes les affaires politiques soient traitées dans le Conseil, que toutes les dépêches qui viennent du dehors y soient lues, et que toutes les résolutions à prendre, ainsi que les projets de réponse de l'Empereur et les ordres qu'il nous envoie, soient débattus dans ce Conseil. Alors vous n'aurez plus cette responsabilité que vous redoutez et que vous avez bien raison de redouter sans doute, vu que les ordres que vous obtenez par écrit de l'Empereur ne vous garantissent pas vis-à-vis de lui, puisqu'il vous les donne d'après votre propre représentation et en travaillant avec vous tête-à-tête. Et qui peut vous garantir que vous ne vous trompiez, et en vous trompant, que vous ne trompiez l'Empereur malgré vous-même? Quel est l'homme, quelque génie

supérieur qu'il ait, quelque profonde connaissance et quelque longue expérience qu'il ait, qui puisse être à l'abri d'une erreur? Et cette erreur peut être dommageable à l'état. Je m'en vais vous en citer un trait qui regarde vous-même. Vous me dites que vous avez été contre la levée de l'embargo, mais qu'une majorité dans le Conseil ayant été contre vous, l'Empereur, approuvant l'opinion de cette majorité, ordonna la levée de l'embargo. C'est le seul cas où je vois qu'une affaire de cette nature a été traitée au Conseil. Et c'est bien heureux, car si l'Empereur ne l'avait traitée qu'avec vous tête-à-tête et qu'il eût décidé d'après votre opinion, il aurait été trompé sur le vrai intérêt de son Empire, parce que vous le trompiez de bonne foi, étant trompé vous-même. Et savez vous, mon cher comte, de quoi il s'agissait? Il ne s'agissait pas moins que de l'exportation annuelle de $\frac{4}{5}$ de nos productions et de nos manufactures, car c'est la proportion de ce que nous achètent les Anglais comparativement aux autres nations: car le temps de la navigation aurait été passé, si jusqu'à présent que nous sommes à la fin d'Août et que le Danemark n'a pas encore accédé, il fallait attendre le consentement des deux cours du Nord pour pouvoir faire notre commerce. Et savez vous que cela faisait perdre 20 à 24 millions de roubles que les Anglais nous livrent pour nos produits et nos manufactures? Et savez vous que, si l'embargo eût été levé au commencement d'Avril, au lieu de l'avoir été à la fin de May, les vaisseaux anglais auraient fait un voyage de plus, et par ce voyage manqué il restera un tiers de nos produits et manufactures non vendus, et vous avez par là un reproche à vous faire d'avoir privé nos agriculteurs et nos fabricants, et par conséquent l'état, des gains qu'ils auraient du faire et qu'ils auraient faits immanquablement?

L'Empereur n'est-il pas en droit de vous reprocher de l'avoir mal conseillé, parce que vous vous êtes trompé vous-même? Et voilà la responsabilité que vous craignez et de laquelle vous n'êtes pas à l'abri, quelque ordre par écrit que vous

puissiez obtenir de l'Empereur pour répondre aux ministres étrangers ou pour écrire aux ministres russes dans les cours étrangères. A votre place, dès en entrant dans les affaires, j'aurais supplié l'Empereur pour que toutes les affaires politiques d'un si vaste Empire, affaires toujours intimement liées avec les affaires internes, soient traitées dans le Conseil. Je me contenterais d'être le rapporteur et le rédacteur de ce que la sagesse du Souverain éclairé par son Conseil m'aurait ordonné d'écrire ou de communiquer aux ministres étrangers et aux ministres russes au dehors. J'aurais dit aussi mon opinion comme les autres membres du Conseil; mais je ne me serais pas obstiné à soumettre les autres à ma propre opinion, et j'aurais eu ma conscience nette. J'aurais fait ainsi, parce que d'après notre ancien proverbe, умъ хорошо, а два лучше, et parce que la discussion amène plus de lumières, fait envisager la chose sous différentes faces et points de vue, et surtout parce qu'il se trouve dans le Conseil de notre vertueux Souverain, qui ne cherche que le bien de l'état, des personnes de mérite, qui ont été employées dans les affaires étrangères et internes et ont été honorées de la plus grande confiance de l'Impératrice Catherine avant que vous êtes né, et sont d'un caractère aussi élevé qu'il sont instruits des intérêts de la Russie et attachés personnellement à notre vertueux Souverain. J'aurais insisté que tout fût porté au Conseil, ou bien j'aurais donné ma démission; car jamais je n'aurais pris sur moi le responsabilité toute entière que vous semblez redouter et de laquelle vous ne pouvez pas vous garantir par les ordres par écrit que vous obtenez de l'Empereur.

Un autre que moi n'aurait pas osé vous écrire de la manière dont je le fais à présent, par la crainte que, si vous êtes ambitieux et vain, vous ne deveniez mon ennemi. Mais je connais trop votre caractère honnête et votre zèle pour l'état, pour n'être pas persuadé que vous me saurez gré pour les conseils que je vous donne, après que vous m'en avez donné l'occasion par votre lettre confidentielle, et vous avouerez sans

doute que je ne puis pas vous prouver davantage l'opinion que j'ai de la pureté de vos intentions et de l'élévation de votre âme qu'en vous écrivant avec cette franchise et cette abondance de coeur que mon amitié pour vous et mon zèle pour le bien de l'état m'inspirent. Mais je dois aussi vous dire avec la même franchise que, si même j'avais des preuves que vous êtes ambitieux d'avoir les affaires dans vos mains seulement et que les conseils que je vous donne, en choquant vos idées, vous font tourner contre moi, cela ne m'aurait pas empêché de vous écrire sur le même ton que je le fais à présent: car, si j'ai osé objecter aux ordres signés par l'Empereur, si j'ai pris sur moi de ne pas les exécuter, si j'ai eu la hardiesse d'écrire directement à l'Empereur contre les ordres qu'il m'a donnés, vous pouvez croire après cela s'il y a un particulier dans le monde auquel je n'oserais pas écrire contre le mal qu'il fait involontairement à l'état.

Je vous connais pour un homme d'honneur et je suis sûr que vous serez content de ma franchise. Il ne me reste qu'à vous rassurer sur les intrigues de ceux qui vous accusent de partialité pour l'Angleterre. Vous pouvez hardiment, pour vous disculper, leur montrer ma représentation à l'Empereur du 18 May, de Southampton; et si c'est être partial pour ce pays-ci que de ne pas vouloir sacrifier les intérêts de la Russie à ceux de la Suède, du Danemark, de la Prusse et de la France, je prends volontiers et avec gloire sur moi le crime de cette partialité dont le soupçon seul vous donne, à ce que nous me dites, des ennemis intrigans, qui, à ce que vous croyez, cherchent à vous nuire dans l'esprit de l'Empereur. Plus ces ennemis vous inquiètent, plus vous devez, suivant mon faible jugement, supplier l'Empereur pour que les affaires politiques soient discutées dans le Conseil. Elles y seront mieux débattues et éclaircies. Vous y puiserez des lumières que la grande expérience et les grands talens de quelques uns des conseillers pourront vous fournir. L'Empereur, ainsi que vous-même, sera plus au fait et mieux éclairé sur l'affaire mise en délibération. Vous serez débarrassé de

la responsabilité, et votre conscience n'aura rien à vous reprocher. Le nombre des membres du Conseil ne peut pas être un obstacle à ce que je vous suggère, parce qu'il est naturel de croire que ces membres sont des personnes discrètes et incapables de divulguer les secrets de l'état. Dans tous les pays du monde les affaires vont de cette manière. Il m'est arrivé cent fois non seulement avec mylord Grenville, mais même avec m-r Pitt, qui était premier ministre, quand je le pressais de prendre une résolution, de recevoir pour réponse: „Je vous ai dit mon opinion, et, si cela dépendait de „moi, elle vous aurait servi pour réponse. Mais je ne com- „pose pas tout le cabinet du roi: mon opinion individuelle „ne décide pas la chose. Il faut avoir l'opinion de mes col- „lègues dans le cabinet, et quand l'affaire sera discutée et „approuvée par le roi, à la suite de cette discussion, vous „aurez une réponse catégorique d'après laquelle vous pour- „rez hardiment informer votre cour“. En vous faisant les portraits des membres du ministère actuel dans ce pays, je vous prie de ne pas croire, mon cher comte, qu'en vous priant alors de ne montrer ma lettre qu'à l'Empereur, j'avais en vue de la cacher aux membres du Conseil. Je n'ai jamais eu cette intention et je ne pouvais pas l'avoir, sachant que vous ne portez jamais au Conseil les affaires et que vous les traitez tête-à-tête avec l'Empereur. La précaution que je prenais n'était que contre l'indiscrétion de votre propre chancellerie.

Voilà, mon cher comte, ce que mon amitié pour vous et mon zèle pour l'Empereur et l'état m'inspirent de vous écrire. Ayant le bonheur d'avoir le Souverain vertueux que le Tout-Puissant, dans la plénitude de Sa bonté pour la Russie, qu'Il daigne enfin favoriser, vient de nous accorder, nous devons tous faire abnégation absolue de tout amour-propre, de toute vanité, de toute ambition personnelle, et n'avoir d'autre vanité que de concourir avec tous nos moyens et forces à le servir comme il mérite de l'être. Il serait vraiment affreux à ceux de nous qui le servons, de n'être occupés que de notre

propre vanité personnelle, de vouloir jouer individuellement un rôle marquant dans le public aux dépens du bien de l'état, si intimement lié avec la vraie gloire de notre adorable Souverain, de ne vouloir faire qu'à notre propre guise, de ne pas vouloir s'éclairer, mais empêcher même que le Souverain • ne s'éclaire, en évitant les discussions indispensablement nécessaires.

Il n'y a aucune raison au monde qui puisse justifier de vouloir éviter cette discussion. Si je propose une affaire à l'Empereur et qu'elle est mise devant le Conseil, est-elle mise en délibération, je la vois moi-même tournée et retournée de tous côtés; j'apprends à ce sujet des choses que j'ignorais, qui ne me seraient jamais entrées en tête, je gagne des lumières que je n'avais pas; et quand elle est approuvée, je me réjouis d'avoir proposé une chose utile, et ma conscience est tranquille. Est-elle rejetée, je vois les raisons pourquoi elle l'est, je reste convaincu que je me suis trompé, et elle me garantit de faire des fautes pareilles en pareil cas, j'acquiers des lumières que je n'avais pas, et je remercie le Ciel de n'avoir pas induit le Souverain en erreur. Le seul moyen pour que le Souverain ne soit pas trompé volontairement ou involontairement par les chefs des départemens et pour qu'il acquière l'expérience des affaires et des hommes, est de traiter toutes les affaires en plein Conseil, sans quoi il sera toujours trompé volontairement ou involontairement, traitant tête-à-tête avec les chefs des départemens, qui deviendront des despotes, et le despotisme ministériel est mille fois pire que celui du Souverain seul. Et par dessus tout, il n'y aura plus d'ensemble dans l'administration de l'état.

Grand travailleur comme vous êtes, mon cher comte, absorbé dans le courant de votre travail journalier, vous n'avez pas eu le temps de faire les réflexions que je vous présente dans mon loisir. Je suis sûr, connaissant votre zèle pour la Patrie, je suis persuadé que vous serez convaincu que le conseil que je vous donne vous fera plaisir, et que vous

demanderez avec instance à S. M. I. de permettre que tout ce qui regarde les affaires dont vous êtes chargé seul, soit porté et discuté au Conseil; et par là vous aurez le mérite de proposer une chose qui, plus tôt ou plus tard, ne peut pas manquer d'être faite: car le bien de l'état l'exige impérieusement.

16.

Southampton, ce 13 (25) Septembre 1801.

Je vous remercie, mon cher comte, pour votre lettre du 11 (23) Août que m'a remise le courrier de lord S-t Helens, et pour la communication de la lettre du roi de Suède, et de la réponse que l'Empereur lui a faite.

Celle-ci est parfaite; quant à celle du roi je la trouve d'une impudence incroyable. Il aurait pu être bien content de tout le mal qu'il nous a fait en nous privant de notre commerce l'automne passé et le printems et la moitié de l'été de cette année-ci, et surtout il devrait se regarder comme très-heureux d'avoir réussi à faire ratifier chez nous le traité de commerce que l'adroit Steding a escamoté à la pauvre Russie. Je n'ai pas encore reçu ce traité officiellement, quoiqu'il y a un mois que je l'ai lu dans les gazettes étrangères d'après ce qui en a été publié à Stockholm. S'il est tel que je l'ai lu imprimé, c'est le traité le plus dommageable à la Russie et le plus honteux qu'elle ait jamais conclu. C'est une tache ineffaçable, où l'oubli des intérêts de la Russie et l'ignorance des principes de commerce et d'administration sont aussi palpables qu'injustifiables. Il ne nous manquerait que de payer encore quelques millions de roubles ou de céder Nyslot à la Suède pour l'indemniser des peines qu'elle s'est données pour nous tromper, nous ruiner et nous déshonorer. Quant à ce que vous dites de mon frère, qui croit que la Russie n'a pas besoin de faire de nouvelles alliances, je vous

avoue que je ne puis le blâmer: car par le peu que j'ai pu comprendre du rescrit du 5 Juillet, je vois que vous pensiez que toute la politique de la Russie doit être dirigée vers l'objet des indemnités qui doivent se faire en Allemagne et à maintenir un équilibre entre l'Autriche et la Prusse. Il n'est donc pas nécessaire de faire de nouvelles alliances; car nous en avons déjà avec ces deux pays, par lesquelles nous sommes obligés de défendre celui des deux qui serait attaqué par l'autre; et quant aux indemnités, c'est la France seule qui les règle sans s'embarrasser de la Russie, qui ne peut pas l'empêcher de faire ce qu'elle veut. La Russie, en se mêlant de ces affaires, ne pourra jouer qu'un rôle très-secondaire, ce qui ne convient nullement à sa dignité.

Pour ce qui est de ce m-r de La Harpe que je ne connais pas et sur le sujet duquel vous me parlez souvent comme d'un homme très-dangereux, je vous répète ce que je vous ai déjà dit dans mes précédentes, que je ne le crains pas, quand même il serait encore plus dangereux que vous ne le dites. Ma confiance pour cette sécurité repose entièrement sur l'Empereur, qui a de l'esprit, du jugement, des connaissances et qui est vertueux. La seule chose qui lui manquait, était l'expérience des hommes et des affaires; mais j'ai la consolation d'apprendre par mon frère et nos amis, qui ont le bonheur de l'approcher, qu'il acquiert, de jour en jour, avec un progrès aussi visible que rapide, cette expérience qui lui manquait. Tous me disent qu'il a un tact admirable à discerner le vrai du faux, le juste de l'injuste; ainsi je ne crains aucun étranger qui viendrait pour l'induire en erreur, et je ne craindrai pas même les Russes, plus dangereux que les étrangers, parce que notre adorable Souverain saura distinguer les bons conseils des mauvais qu'on pourrait lui donner. Prions Dieu, mon cher comte, que le Ciel nous conserve ce cher et vertueux Prince qui fait le bonheur de tant de millions d'hommes qui composent son vaste empire.

17.

Londres, le 27 Sept-re (9 Oct-re) 1801.

J'ai reçu dans son tems par un courrier exprès à Southampton, que mylord Hawkesbury m'a envoyé, le paquet que vous avez remis pour moi au courrier de mylord St Helens, et où il y avait votre lettre officielle et une autre particulière du 27 Août (8 VII-re). Sans les préliminaires de la paix qui viennent d'être signés, j'aurais représenté à l'Emp-r sur la première, et j'aurais attendu sa réponse avant que de communiquer ici la réponse, que vous me dites que S. M. I. m'a autorisé de donner en conséquence de ce que le roi m'a dit à Weymouth; mais comme les préliminaires me donnent la liberté de ne communiquer aucune réponse, parce qu'il n'y a plus de nécessité, j'aime mieux ne rien dire que de dire quelque chose qui pourrait choquer: car je ne croirai jamais que l'Emp-r ait de l'intérêt ou la volonté de choquer un souverain ami, qui a pour lui une amitié, une estime et une confiance sans bornes. Je me borne donc à vous répondre, m-r le comte, sur la seconde, que vous commencez par cette phrase: Je ne me dissimule point, m-r le comte, tout ce qui se passera dans votre âme à la lecture de ma lettre officielle de ce jour. Je ne comprends pas du tout ce que vous entendez par là, et je puis vous assurer sur mon honneur que je n'ai rien senti en la lisant; elle n'a pas même excité mon étonnement, parce que c'est la suite naturelle de la manière de traiter les affaires qui s'est introduite chez nous (où le Souverain ne les traite qu'en tête-à-tête, et n'entend pas les opinions des membres de son Conseil, comme cela se fait partout), et sur laquelle je vous ai écrit avec tant de franchise dans ma lettre particulière du 9 (21) Août, sur laquelle j'attends votre réponse avec la plus vive impatience, persuadé que votre patriotisme vous fera sentir le mal qui a déjà résulté de cette manière, et combien l'état en souffrirait encore plus, si cette manière

de traiter les affaires pouvait continuer; car vous devez vous souvenir que, depuis le peu de tems que je suis rentré dans cette carrière, sans prévoir les embarras qui m'attendaient, j'ai déjà reçu trois rescris dont vous étiez le rédacteur et qui étaient inexécutables, que je n'ai pas exécutés et dont l'inexécution a été approuvée par l'Empeeur et que j'ai eu autant de vos dépêches officielles avec lesquelles j'ai été obligé d'agir de même.

Quant à la seconde partie de votre lettre particulière, où vous me dites: Je pars demain matin, et c'est de Moscou que vous recevrez les explications relatives à la plainte de lord Hawkesbury. En attendant, vous pouvez dire avec assurance à ce ministre que jamais ses paquets n'ont été retenus au delà du tems nécessaire pour que l'Em-r soit informé avant tout autre de l'arrivée des courriers, usage qu'on a constamment suivi chez nous, et dont personne ne s'est jamais plaint, je puis vous assurer, m-r le comte, que je ne ferai pas cette réponse à lord Hawkesbury, parce qu'elle est inexacte, et parce qu'outre qu'elle est singulière, elle pourrait donner des interprétations injustes et déshonorantes pour notre vertueux Souverain; et je n'attribue ce passage de votre lettre qu'à la grande hâte dans laquelle vous me l'avez écrite la veille de votre départ, et au milieu des embarras des préparatifs pour un long voyage.

Elle est inexacte, parce que l'usage que vous citez n'a jamais été suivi des tems du comte Ostermann, du prince Bezborodko et du comte Kotshoubey; que cet usage a pu s'introduire pendant la malheureuse époque où Koutaïtzow composait à lui seul le ministère et le cabinet de l'empire de Russie, et où les plus grandes violations de tout droit public et particulier étaient en pratique, et où il était inutile de s'en plaindre; c'est dans ces malheureux tems au sujet desquels vous m'écriviez en vous exprimant comme d'un gouvernement barbare, tyrannique et maniaque. Je ne vois pas non plus, ni personne ne comprendra la raison, pourquoi les

lettres doivent être retenues pour que l'Emp-r soit informé avant tout autre de l'arrivée des courriers. Est-ce que la remise des lettres empêchera l'Emp-r d'être informé de cette arrivée? Ou faut-il attendre le retour de celui que vous envoyez à S. M. I. pour l'informer de cette arrivée? Ce retard ne pourrait-il pas être interprété, qu'on attend l'ordre de S. M. I., s'il faut envoyer ou non le paquet pour lord S-t Helens, ce qui est tout-à-fait contraire au caractère et aux principes de notre vertueux Souverain, qui abhorre toute cette misérable politique astucieuse et méfiante qui viole la confiance? D'ailleurs, je ne veux pas que par représailles on retienne mes paquets ici, sous prétexte qu'il faut au préalable informer le roi de l'arrivée du courrier; et comme ce prince vit 6 mois à Windsor, qui est à 34 werstes de Londres, et deux mois à Weymouth qui est à 240 werstes, où en serais-je pour la réception de mes paquets? D'ailleurs, on sait que par les rapports aux barrières, l'Emp-r est informé de tous ceux qui arrivent dans la résidence. Après tout ce que je viens de vous dire, m-r le comte, j'aime mieux ne rien répondre que de porter une réponse que vous avez été obligé de faire à la hâte, et dont il ne me convient pas d'être le porteur en aucune manière.

18.

Londres, ce 5 (17) IX-bre 1801.

Pressé par l'expédition d'un courrier, je me réserve à un tems plus calme et à plus de loisir à vous répondre à la lettre du 14 VII-bre que je viens de recevoir par un courrier anglais expédié de Moscou le 6 VIII-bre, quoiqu'il y ait eu un autre courrier anglais parti de Moscou quinze jours plus

tôt. Je me borne à présent, m-r le c-te, à vous dire que celle, que j'ai eu l'honneur de vous écrire du 9 (21) Août, était d'une telle nature qu'elle exigeait une réponse immédiate, qui pouvait être très-courte et être envoyée par la poste. Il fallait me répondre: j'ai reçu votre lettre, je suis convaincu de l'utilité de votre conseil, et je saisirai la première occasion pour le mettre en pratique, ou bien me dire: vos raisons ne me persuadent pas, et je me tiens à la méthode que j'ai suivie jusqu'à présent.

C'est le 3 VIII-bre que j'ai eu la certitude ici par d'autres lettres que je reçus en réponse à celles que j'avais écrites le 9 (21) Août, que vous aviez reçu ma lettre. Depuis le 3 jusqu'au 10 il est arrivé deux autres postes, qui également ne m'ont rien apporté de vous. J'ai vu alors à quoi je devais m'en tenir, et, comme ce que je vous avais écrit était pour le bien de l'état, qui est en toute chose l'unique but de mon service et le vœu le plus cher de mon cœur, que je suis d'un caractère très-obstiné dans mes principes, desquels aucune considération humaine ne pourra jamais me faire écarter; en conséquence de quoi, j'ai écrit directement à l'Em-r le 10 VIII-bre pour lui faire voir tout le mal qui résulte de ce que les affaires politiques ne se traitent pas dans le Conseil, mais sont traitées en tête-à-tête entre lui et vous; et je lui ai envoyé la copie de la lettre, ci-dessus citée, que je vous ai écrite. Je l'ai envoyée sous le couvert du c-te Lieven, pour être présentée à S. M. I-le; je vais vous copier un passage très exact et mot pour mot de ma lettre à l'Empereur:

„Si je n'envoie pas cette lettre par le c-te Panin, ce n'est que pour qu'elle parvienne plus tôt à V. M. I-le, et non pour la lui cacher: il n'est pas dans mon caractère de craindre de dire la vérité, et encore moins de blâmer quelqu'un à son insu. Aussi je prie, je supplie, je conjure très-humblement et avec

instance V. M. I-le de lui communiquer cette lettre, ainsi que l'incluse, afin qu'il vérifie si cette dernière n'est pas une exacte copie de celle que j'ai écrite le 9 (21) Août, et afin qu'il puisse dire, si dans celle-ci même que j'écris à V. M. I-le, il y a quelque inexactitude de ma part sur ce que je dis à son sujet.

Vous voyez, m-r le c-te, que si nous sommes dans des sentimens tout-à-fait opposés sur la manière dont les affaires doivent être traitées, et que si ceux que je vous ai exprimés vous ont déplu, vous ne pourrez ne pas avouer que je mets beaucoup de franchise dans mes procédés, que je ne suis ni dissimulé, ni hypocrite; et, quand j'approuve ou désapprouve les hommes et les choses, que je dis franchement mon opinion.

J'ai l'honneur d'être avec l'estime et la considération qui vous sont dues.

19.

Londres, le 11 Novembre 1801.

Monsieur le comte.

J'ai reçu par un courrier anglais votre lettre datée du 14 Septembre, quoique expédiée le 6 Octobre, et quoique avant cette date il y avait un autre courrier anglais parti de Moscou, cette lettre étant très-étendue, vous ne trouverez pas mauvais, j'espère, que la réponse soit aussi longue. Il n'est pas possible de répondre laconiquement, quand il faut répli-

quer à tant de différens objets contenus dans votre lettre, monsieur le comte, et quand je dois répondre par des explications détaillées aux questions que vous me faites. Je vais donc procéder par l'ordre que j'ai trouvé dans ce que vous m'avez écrit, et vous satisfaire sur tous les points, l'un après l'autre, d'une manière correspondante à votre écrit.

Vous commencez, m-r le comte, par me dire que vous avez reçu ce que je vous ai écrit du 21 Août avant votre départ pour Moscou, étant à votre campagne aux environs de S-t Pétersbourg; je le savais le 3 Novembre n. s. par les réponses que j'ai reçues des personnes auxquelles j'avais écrit par le même courrier.

Vous me dites que, quoique très-affligé de voir que des faux rapports ou des apparences trompeuses m'aient fait porter un jugement défavorable de votre conduite publique, vous n'en êtes pas moins sensible à la confiance flatteuse que je vous ai témoignée en vous jugeant digne d'entendre des avis que bien des hommes prendraient pour des reproches très-durs; et que si vous n'avez pas mérité l'opinion qu'il n'entre aucune vue personnelle dans votre manière d'agir, vous vous flattez du moins que votre plume ne se refusera pas à me dépeindre la droiture et la franchise avec lesquelles vous allez répondre aux principaux articles de ma lettre. Sur ce paragraphe, je puis vous assurer que je n'ai eu aucun rapport vrai ou faux sur ce qui vous regarde, et qu'il n'est pas question d'apparences trompeuses qui aient pu m'engager à porter un jugement défavorable de votre conduite publique. C'est votre conduite même, dont j'avais la preuve, qui m'engagea à vous écrire, et je vous ai cité une partie de ce que je sentais de dommageable à l'état par la manière dont vous conduisiez les affaires. Je vous l'ai dit franchement, comme c'est dans mon caractère, et je supposais que le mal que vous faisiez, vous le faisiez sans vous en apercevoir, et qu'il suffisait de vous l'indiquer pour que vous rectifiez votre conduite; et

si je vous ai dit des vérités qui ont, à ce que je vois, blessé votre amour-propre, je ne pouvais pas vous témoigner une plus grande confiance qu'en vous disant librement ce qu'il y avait de répréhensible dans votre conduite. Tel était l'espoir que j'avais dans votre élévation d'âme. Je vous prie de vous souvenir que dans la lettre à laquelle je vous répondais, vous me disiez à peu près: „j'attends votre jugement, et si vous croyez que je n'agis pas comme il faut, je prierai l'Empereur de confier ses affaires en des mains plus dignes que les miennes“. Or, je ne vous proposais pas dans ma réponse de donner votre démission; mais je vous conseillais de demander que les affaires aillent chez nous, comme elles vont partout ailleurs.

Vous me dites, monsieur le comte, qu'il fallait avoir résidé à Londres pour savoir que les lettres envoyées par les courriers Anglais, ne sont pas ouvertes, et vous m'assurez savoir de science certaine que cet usage a été constamment observé chez nous d'ouvrir les lettres adressées à lord Whitworth, quand elles arrivaient par mes courriers, et vous êtes scandalisé de trouver que je traite comme une chose dépravée, infâme, que le paquet adressé à lord St Helens, porté par mon courrier, lui a été porté avec un cachet visiblement ouvert; et, croyant appuyer votre assertion, vous sautez 20 ans en arrière sur la violence commise par un fou comme Elliot, vis-à-vis d'un Américain, à Berlin, et que cet extravagant est encore employé, comme s'il y avait quelque analogie entre les deux faits, et parce que cet extravagant Elliot (qui avait des parens ici très-puissans sur l'esprit du feu mylord North, l'homme le plus aimable, doué des plus grands talens, mais le plus faible de caractère que j'aie jamais connu) continua à être employé, quoiqu' il fût désavoué et réprimandé,—s'en suit-il de là que tous les ministres d'Angleterre ont des ordres secrets d'aller dans toutes les auberges des villes où ils résident, pour ouvrir de force les bureaux où sont les papiers des personnes qui leur sont suspectes? Au-

tant on pourrait dire de notre cour qu'elle ordonne à tous ses employés de voler l'argent des particuliers, parce qu'un coquin de Southow, qui était auprès de m-r Mordwinow à Gènes, avait volé un libraire, et que ce libraire s'était plaint en Russie. Ce Southow, sans aucune punition, fut envoyé auprès de moi à Venise, d'où je l'ai renvoyé tout de suite; mais, comme il était parent de m-r Alopeus, il fut placé à la mission de Berlin avec un avancement de grade.

Vous me citez aussi les grosses sommes, à ce que vous prétendez, que la cour de Londres employe en dépenses secrètes, et vous ajoutez (d'après votre propre idée): „c'est-à-dire à des corruptions; or, personne ne me soutiendra, sans doute, qu'il soit plus honnête d'acheter un commis dans un bureau ou de forcer le secrétaire d'un ministre, que d'ouvrir sa dépêche“.

Je vois avec douleur, monsieur le comte, que vous tenez très-fort à cette ouverture des lettres qui ne vont pas par la poste, mais remises en confiance à un ministre d'une puissance amie et alliée pour être expédiées par son courrier; et, quoiqu'il n'y ait aucune similitude entre des dépenses secrètes et l'ouverture des lettres remises en toute confiance, je ne vois pas pourquoi vous vous figurez que ces dépenses secrètes sont destinées à acheter des commis dans les cours étrangères. Certes, ce n'est pas par là que pèche la cour où je suis. J'ai vu bien des commis achetés chez nous; plusieurs ont échappé, quelques uns ont été punis, comme Waltz; mais ce n'était jamais la cour de Londres qui les a corrompus. Il est vrai que la seule cour, où vous avez résidé, est précisément celle qui a constamment employé ces moyens et les employe encore, et je crois que c'est parce que vous avez demeuré à Berlin que vous jugez de tous les autres cabinets par celui-là. Sachez, monsieur le comte, que les dépenses secrètes du cabinet de S-t James sont très-fortes en tems de guerre, par la raison qu'il faut avoir des es-

pions dans tous les ports de mer, soit ennemis, soit neutres, pour savoir tous les armemens militaires et les équipemens des corsaires qui s'y font, et c'est là où va toute cette dépense; mais, en tems de paix, la somme extraordinaire ne va jamais à plus qu'entre 15 à 18 mille sterl., dont les $\frac{3}{4}$ sont en dépenses des courriers, et le reste à payer quelques correspondants que le gouvernement entretient dans les endroits où il n'a pas des ministres. Vous finissez cet article en me disant: „à qui donc servent les chiffres, si ce n'est à se prémunir contre ces accidens“? Ils servent, monsieur le comte, pour être employés quand on écrit par la poste ou par des courriers appartenant à des puissances dont on se méfie, et dont le ministère est reconnu pour n'être pas délicat sur l'honneur et abusant de la confiance qu'on lui témoigne; parce que, comme je vous l'ai répété deux fois, jamais, dans aucun cas, aucun ministre anglais ou secrétaire d'état de la même nation, tel dépravé, infâme qu'il soit—pardonnez moi ces termes que vous n'aimez pas—n'oserait jamais se permettre d'ouvrir une lettre qui lui a été confiée, ou qui a été envoyée sous son adresse. On ouvre partout les paquets envoyés par la poste; c'est convenu, mais il est malhonnête de traiter ainsi les lettres remises en confiance à un courrier. M-me de Sévigné a très-bien dit que, dans les choses même les plus malhonnêtes, il y a une certaine honnêteté à garder.

Je suis mortifié d'apprendre de vous, monsieur le comte, que l'usage d'ouvrir les lettres envoyées par les courriers russes, a été suivi par tous vos prédécesseurs, et, malgré cette assurance, je ne puis m'empêcher d'en douter, et j'aime mieux croire que quelqu'un de votre chancellerie vous en a imposé, que de croire à ce fait qui me paraît si malhonnête. En tout cas, comme on ne s'en est jamais plaint depuis 16 ans que je suis ici, il faut convenir que votre chancellerie a été singulièrement maladroite; car ce n'est que sous votre court ministère que l'envoyé britannique s'est aperçu que les lettres qu'on envoyait par mes courriers, étaient visiblement ouvertes.

Quant à la raison que vous donnez de ce qu'on retient les lettres jusqu'à ce que l'Empereur soit informé de l'arrivée du courrier, comme ce n'est qu'une répétition de ce que vous m'avez écrit, croyant que je suis homme à me charger d'une si singulière réponse, et que je vous ai déjà répondu que je ne le ferais pas, il est inutile d'en parler davantage.

Vous me dites, monsieur le comte, au sujet du retard de la remise des paquets: „observez encore qu'un ministre étranger ne peut savoir que par des moyens illicites le moment où nos courriers arrivent chez moi; et qu'ainsi, en se plaignant d'un retard dans la remise de leur dépêches, ils avouent tacitement qu'ils m'espionnent et qu'ils ont des canaux secrets, ce qui est une très-grande gaucherie“. Il faudrait que lord S-t Helens fût aussi nigaud qu'il ne l'est pas, pour dépenser un liard pour vous espionner, quand il vous arrivait des courriers: car l'arrivée d'un courrier n'est et ne doit jamais être un secret; il suffit que ce qu'il a apporté soit tenu bien secret, quand la nature du cas l'exige; mais son arrivée ne peut être cachée, car ce même courrier apporte des lettres indifférentes à plusieurs particuliers et apporte aussi des paquets aux différentes personnes du corps diplomatique, et les uns et les autres racontent qu'ils ont reçu des lettres ce même jour, à telle et telle heure. Pétersbourg est une petite ville où tout ce qui s'appelle bonne société et gens comme il faut se voyent tous les jours; par conséquent, une demi-heure après l'arrivée du courrier, toute la ville en est informée. Il est vrai que, parmi les particuliers russes, il y en avait qui recevaient les lettres plus tôt que d'autres, parce qu'il y en avait quelques uns qui les recevaient plus tard, parce que, malgré qu'ils étaient Russes et en dépit de l'ordre formel de l'Empereur, on avait l'indignité de les ouvrir. Il est vrai que les particuliers, ainsi que celui qui écrivait les lettres, ont méprisé cette pratique scandaleuse et ont dédaigné de s'en plaindre à l'Empereur. Vous avez donc grand tort, monsieur le comte, d'accuser

lord S-t Helens d'avoir dépensé de l'argent pour espionner l'arrivée des courriers qui vous étaient adressés. La différence de nos opinions sur l'ouverture des lettres provient de la différence de nos principes, et du malheur que vous avez eu de faire votre apprentissage diplomatique en Prusse auprès du comte Haugwitz, tandis que j'ai fait le mien en Angleterre.

Vous me dites que vous avez beau relire tout ce que vous m'avez écrit pendant votre ministère, vous ne trouvez pas que vous ayez soutenu la Convention Maritime. J'ai relu, monsieur le comte, cette même correspondance, et je ne vois autre chose que le soutien de cette maudite convention. Il est vrai que vous écriviez peu vous-même; mais tous les ordres de l'Empereur, qui n'étaient que votre ouvrage, ne respiraient que les principes de cette convention, et, dans le peu de lettres confidentielles que vous m'écriviez, vous étiez dans ce sens; et, ne pouvant plus trouver d'argument, vous n'avez pas dédaigné de vous servir de celui-ci: „Sa Majesté Impériale est obligée de soutenir ces principes à cause des engagements pris par son père, quoique la cause des neutres soit tout-à-fait étrangère à la Russie, et que c'est un hommage qu'elle rendait à la mémoire de son auguste père“. Cet état des choses a duré jusqu'à l'arrivée de ma représentation à l'Empereur du $\frac{1}{8}$ May, que je lui fis de Southampton, qui changea la conduite de notre cour vis-à-vis de la Grande Bretagne et qui détermina l'Empereur, éclairé sur les vrais intérêts de son empire, à finir cette querelle, comme il m'a fait l'honneur de me le marquer par une lettre signée de sa main, écrite par vous, mais dictée par le Souverain, parce que son contenu et la tournure des phrases ne ressemblent en rien à tout ce que j'ai reçu avant et après, quoiqu'écrit également par vous, monsieur le comte.

Vous dites, „qu'il est injuste de ne comprendre que vous seul sous la dénomination du ministère ou du ca-

binet, et que quelquefois l'Empereur daigne avoir égard à vos représentations, mais que souvent aussi il se décide d'après ses propres opinions“, ou les préjugés que La Harpe lui inspira, et que dans les négociations de Paris beaucoup de déterminations ont été prises contre votre gré. Je suis trop franc, monsieur le comte, pour ne pas vous dire que je reste inébranlable dans mon opinion que dans les affaires politiques vous étiez vous seul le ministère et le cabinet; car je vous l'ai suffisamment démontré par ma lettre du 21 Août, et, si jamais l'Empereur s'est décidé d'après ses propres opinions, certainement il s'est bien décidé: car il a le jugement sain et dénué de tout préjugé, n'ayant jamais été au dehors et n'ayant aucune prédilection, ni de point d'honneur de famille, qui puisse l'attacher aux intérêts d'une telle ou telle autre cour. Quant à ce La Harpe que je ne connais pas, et dont vous ne cessez de me parler, je vous avoue que je ne puis concevoir qu'il puisse influencer notre vertueux Souverain, et, s'il y avait dans les négociations de Paris des déterminations prises contre votre gré, si elles n'étaient pas dommageables à l'état ou honteuses à la réputation de l'Empereur, il était juste que vous vous y soumettiez: car vous êtes le sujet de l'Empereur, et c'est à vous à lui obéir, et non à lui à suivre en tout votre volonté. Mais si ces déterminations étaient fatales à l'état et honteuses au Souverain, c'était le cas, monsieur le comte, de prendre votre démission: vous auriez gagné l'estime et le respect du public, et vous vous auriez fait une réputation aussi éclatante que bien méritée, et c'est alors que vous auriez mis évidemment en pratique et à notre grand bonheur votre devise favorite, à ce que vous dites: fais ce que dois, advienne que pourra. L'honneur vous engageait à le faire, et non la demander, parce que l'Empereur a ordonné que les ministres étrangers confèrent avec le vice-chancelier comme c'est de règle, et où vous auriez pu intervenir, et parce qu'il avait ordonné que ce même vice-chancelier, votre supérieur et votre parent, assistât au travail que vous faisiez avec Sa Majesté Impériale. Votre retraite alors aurait été

noble, approuvée de tout le monde, sans qu'on puisse vous reprocher d'avoir quitté le service par vanité et par un amour-propre injustifiables: car vous vous êtes refusé aux égards que vous deviez à votre ancien, à votre supérieur, à votre parent, au petit fils de celui qui a fait connaître votre famille et qui l'a mise sur le chemin de faire la fortune qu'elle a faite. Dans les mêmes circonstances, le prince (alors comte) Besborodko n'a jamais manqué d'égards envers le comte Ostermann sous le règne de l'Impératrice défunte. Et quel homme que c'était que ce prince Besborodko! Et qui est ce qui pourrait n'être pas flatté de suivre l'exemple de ce grand homme d'état?

Ce n'est point par négligence, encore moins par méfiance ou dessein prémédité, à ce que vous me dites, que vous ne m'avez pas instruit des affaires; mais c'était parce qu'elles étaient trop embrouillées au commencement de ce règne, et que je ne dois pas trouver extraordinaire que vous n'avez pas eu tout le loisir de me donner tous les renseignemens que je recevais dans des tems calmes et sous un règne affermi. Permettez moi de vous observer à ce sujet que l'Empereur est très-bien affermi sur son trône pour le bonheur de la Russie; que le désordre des affaires n'a pu durer que cinq à six semaines, et qu'il est visible que vous aviez du tems de reste, quand vous vouliez écrire sur ce qui vous intéressait personnellement ou ce qui pouvait faire plaisir à quelqu'un de votre chancellerie. C'est dans cette dernière classe que je mets la singulière dépêche officielle (comme si c'était par ordre de l'Empereur) que vous m'écriviez, de faire des représentations au ministère britannique au nom de l'Empereur de Russie pour une affaire entre un marchand allemand étranger, vivant à Pétersbourg, et un autre marchand anglais à Londres pour un démêlé qu'ils avaient au sujet de 30 à 40 pipes de vin de Madeire. Je suis sûr que cet Allemand avait des amis dans votre chancellerie, et que par un excès de bonté pour vos employés vous avez cru pouvoir prendre sur

vous de m'écrire sur cette affaire, ce qui m'a prouvé que vous ne connaissiez pas la constitution anglaise, quoique j'aie cru toujours que celui qui ambitionne d'être homme d'état, doit connaître les constitutions des principales puissances de l'Europe, et l'Angleterre n'est pas dans la classe des pays de Hesse-Cassel ou de Saxe-Cobourg.

Quand il s'agissait de vos propres vues, vous aviez alors tout le loisir pour m'écrire, par exemple, quand vous me marquiez que l'Empereur désire que ce soit ou m. Thomas Grenville ou lord Carysford qui fût envoyé chez nous. Je savais bien que l'Empereur n'y a jamais songé, ne les ayant connus ni l'un ni l'autre; il n'avait jamais vu le premier, et, quand l'autre quitta la Russie, où il avait été comme voyageur, l'Empereur était alors un enfant de 10 à 11 ans. Le vrai de la chose est que vous avez connu le premier, et que le second était agréable à Berlin, ce qui est un grand mérite vis-à-vis de vous, monsieur le comte, par la prédilection que vous avez pour le comte Haugwitz, qui a reçu l'ordre de S-t André comme un témoignage de votre estime pour lui et de votre influence en Russie dès le premier pas de votre ministère. Vous aviez aussi tout le tems nécessaire pour m'écrire des lettres très-longues et confidentielles, où vous ne me parliez que d'intrigues et de cabales de cour, dont je ne me suis jamais soucié et que j'ai toujours souverainement méprisées, et dans lesquelles vous reveniez sans cesse sur ce La Harpe que je ne connais pas, et que vous me dépeignez comme un scélérat. Il valait beaucoup mieux m'écrire sur ce que vous traitiez avec l'ambassadeur britannique, comme c'était de votre devoir indispensable. Vous croyez vous excuser que vous n'aviez pas de conférence avec les ministres étrangers, et que ce que vous aviez dit à mylord S-t Helens au sujet de l'étrange paix entre la Porte et la France n'était qu'une insinuation; mais tout ce qu'on parle avec un ministre étranger en conférences réglées ou

dans une rencontre fortuite, dès que c'est sur les affaires, on est obligé d'en avertir son propre ministre au dehors. La distinction d'une communication ou d'une insinuation est tout-à-fait neuve, et je n'ai jamais ni lu, ni entendu qu'on doit cacher à son propre ministre les insinuations qu'on fait à un ministre étranger. C'est peut-être la méthode du comte de Haugwitz, mais ce n'est pas le meilleur modèle à suivre en politique.

Sachez, monsieur le comte, que c'est d'une obligation stricte et indispensable d'informer le ministre de sa cour de tout ce qu'on traite, parle et communique avec l'envoyé de la cour où le premier réside, parce que c'est le seul moyen de s'assurer si ledit envoyé rapporte fidèlement ce qu'on lui communique ou si ce qu'il communique à son tour est vraiment par ordre de son souverain. Sachez aussi qu'il faut de toute nécessité procurer par tous les moyens possibles la plus grande estime et confiance à son propre ministre de la part de la cour et du ministère auprès desquels il est, pour que dans le cas où il a à faire des représentations et des instances pour l'intérêt de sa cour, on ait tous les égards possibles pour ses démarches; et quels égards et quelle estime pourrait-on avoir pour lui dans la cour où il réside, quand on voit que la sienne propre n'a aucune confiance en lui, et lui cache même les affaires qu'elle traite? On ne peut agir avec un ministre de la manière dont vous vous êtes permis vis-à-vis de moi, que dans les deux cas suivans, et nommément celui où ce ministre est reconnu publiquement pour un idiot, ou bien celui où on soupçonne sa fidélité; et, dans l'un ou l'autre cas, il faut de toute nécessité le rappeler en le remplaçant par un autre, afin de ne pas compromettre le bien du service. Non seulement vous m'avez caché les affaires que vous traitiez avec lord S-t Helens, et que je n'apprenais que par le secrétaire d'état ou par le roi lui-même; mais vous avez poussé la chose jusqu'à me cacher

l'envoi des présents à m. Addington et à lord Hawkesbury. Je ne l'ai appris que par hasard et un mois après que la chose fut faite, quoique c'était à moi que vous étiez obligé d'envoyer ces présents pour que je les remette au nom de l'Empereur. Aussi, j'ai écrit à ce sujet au prince Kourakin, en lui disant que ce n'est pas pour me plaindre de vous, monsieur le comte, vu que j'en écrivais à l'Empereur lui-même, mais uniquement qu'il ait la charité, comme votre supérieur et votre parent, de vous obliger à ne pas faire avec mes confrères ce que vous vous permettiez envers moi; car je prenais sur moi-même de ne plus souffrir que vous renversiez l'ordre et les usages établis, et que vous puissiez vous permettre à manquer envers moi des égards qui me sont dus, et auxquels le comte Ostermann, le prince Bezborodko, lui, prince Kourakin et le comte Kotshoubey n'ont jamais manqué. Je puis vous assurer que si vous rentrez dans les affaires, si vous devenez même grand-chancelier, je ne souffrirai pas que vous me manquiez en quoi que ce soit dans ce qui regarde les affaires, et dans les égards qui me sont dus.

Venons à présent au fameux rescrit du 5 Juillet, au sujet duquel vous vous étonnez que je le trouve inintelligible, et dont je ne vois pas le motif.

Je ne vois pas le motif certainement: car, l'ayant lu et relu plus de vingt fois, je n'y trouve que des faits historiques, sur ce qui s'est passé il y a deux ou trois ans et que tout le monde connaît; des déclamations de rhéteur en style empoulé, indigne d'un souverain qui ne doit parler qu'avec simplicité, clarté et précision, seul style convenable dans toutes les affaires, et, surtout, quand c'est le souverain qui parle. Et ce qu'il y a de singulier, c'est qu'au milieu de ce style ampoulé il y a des expressions très-basses et qu'un souverain devrait ignorer: comme celle d'amuser le tapis ou comme celle où l'Empereur me dit, dans vos rapports en cour — expression basse et surannée, employée autrefois

par des diplomates français, et qui n'est plus employée que par quelques petits commis subalternes; mais jamais, dans aucun cas, aucun souverain ne l'a employée. L'Empereur avait dû me dire: dans les rapports que vous me ferez, et non que vous ferez en cour. Au reste, ce n'est qu'ignorance de la convenance des styles qu'il est pourtant nécessaire d'observer suivant les personnes qu'on fait parler. Venons aux contradictions et obscurités impénétrables. Il est dit que „l'Autriche sent dans toute son étendue la nécessité de se rapprocher de la Russie, de se tenir à elle et d'en faire la médiatrice ou son égide contre le torrent dévastateur de la révolution; que ce principe est généralement reconnu à Vienne par la cour, le ministère, sans en excepter m-r Thugut lui-même; mais ce principe, excellent en théorie, pourra devenir nul en pratique, et, par conséquent, d'aucun avantage pour le bien général, aussitôt que son application sera vicieuse, ce qui est à craindre, tant que la bonne volonté du souverain et le zèle de ses sujets les plus dévoués à la bonne cause seront entravés par les intrigues de la cour, les cabales du ministère, les haines et les passions des personnes influentes de cette monarchie. L'ex-ministre fait mouvoir Colloredo et par lui influencer les délibérations du cabinet“ etc. etc. Vous voyez que, par le commencement de ce long paragraphe, la cour, la ville de Vienne et même Thugut sont convertis, et veulent être bien avec la Russie, et, à la fin du paragraphe, l'impératrice, l'archiduc Charles, Colloredo et ce même Thugut intriguent et influencent le cabinet en sens contraire; mais le centre de ce paragraphe, qui devrait unir ces contradictions inconcevables, n'est qu'un amas de mots, dans lesquels j'ai le malheur de ne trouver aucun sens.

Il est dit dans ce même rescrit que la Prusse était prête à s'unir avec les deux cours impériales, quand elle changea tout à coup. Or, il est connu que la Prusse n'a jamais été dans cette intention, qu'elle a été constamment et est en-

core attachée à la France, que Haugwitz et le duc de Brinswick se sont joués de la Russie et de la Grande Bretagne par des négociations pour gagner du tems.

(Неизвестно, послано ли было это письмо, напечатанное здесь съ черноваго подлинника и, очевидно, недоконченное).

РЕСКРИПТЫ И ВЫСОЧАЙШИЯ ПОВЕЛѢНІЯ
ИМПЕРАТОРА ПАВЛА ПЕТРОВИЧА
КЪ ГРАФУ Н. П. ПАНИНУ

Въ бытность его посланникомъ въ Берлинѣ.

1797—1799.

Печатается съ современныхъ списковъ, которые графъ Панинъ переслалъ изъ Берлина въ Лондонъ графу Воронцову.

1.

Выписка изъ высочайшаго рескрипта отъ 25 Октября 1797 года.

Относительно пребыванія вашего въ одномъ мѣстѣ съ аккредитованнымъ отъ нынѣшняго во Франціи правленія Кальяромъ, предписываемъ вамъ, на случай, буде бы онъ, по свойственной Французамъ заносчивости, вздумалъ захватывать у васъ предсѣданіе, то вы предъявите министерству его величества короля Прусскаго, что вы имѣете точное приказаніе наше сложить съ себя качество нашего чрезвычайнаго посланника и полномочнаго министра; да и въ самомъ дѣлѣ, удаляясь отъ всякаго сообщенія и бытности вмѣстѣ съ помянутымъ Кальяромъ, вамъ должно будетъ остаться просто вояжеромъ.

2.

Копія съ высочайшаго Его Императорскаго Величества рескрипта къ тайному совѣтнику графу Панину отъ 8-го Апрѣля 1798 года.

Господинъ тайный совѣтникъ графъ Панинъ. Рескриптомъ нашимъ отъ 24-го Марта предъувѣдомлены вы, что мы не отреклися принять участіе въ соглашеніи императора Римскаго и короля Прусскаго на дружественное распоряженіе взаимныхъ дѣлъ ихъ. Въ слѣдствіе того отправили мы съ письмомъ нашимъ къ его величеству королю

Прусскому нашего генерала-фельдмаршала князя Репнина съ полною мочію на имя его и ваше и съ наставленіями касательно сея негоціаці, которыя онъ сообщитъ вамъ во всемъ пространствѣ. Равномѣрно предъявитъ онъ вамъ и другія таковыяже данные акты на случай заключенія съ союзниками нашими императоромъ Римскимъ и королями Прусскимъ и Великобританскимъ общей связи въ оборону государствъ нашихъ противу всякихъ непріязненныхъ на насъ покушеній, такъ и по пограничнымъ и торговымъ дѣламъ, по коимъ доброе сосѣдство и обоюдная польза требуютъ разныхъ постановленій. Отъ усердія вашего ожидаемъ, что вы трудами и стараніями вашими не оставите способствовать наилучшему исполненію всего отъ насъ порученнаго. Пребываемъ вамъ благосклонны.

Павелъ.

3.

Господинъ тайный совѣтникъ графъ Панинъ. Реляціи генерала-фельдмаршала князя Репнина и вашу о безуспѣшномъ окончаніи извѣстной негоціаці въ Берлинѣ мы получили со всѣми приложеніями. Излишнимъ считаемъ входить въ разсужденія о нездравой политикѣ Берлинскаго кабинета, имѣвъ опыты, что никакія представленія или убѣжденія, основанныя на необходимой нуждѣ спасти толь многія державы отъ разрушенія, нынѣшнимъ во Франціи правленіемъ пріуготовляемаго, и пресѣчь ихъ дѣйствія вредныя и толь удачно и скоростижно производимыя, не могутъ имѣть мѣста тамъ, гдѣ господствуетъ пристрастіе къ тому правленію, и гдѣ, по закоренѣлой къ Вѣнскому двору зависти, всякой вредъ и ущербъ его пріемлется за величайшую выгоду, хотя то сопряжено съ крайнею для самой Прусской монархіи опасностію и легко преддверіемъ собственной ея пагубы быть можетъ. А

по сему повелѣваемъ вамъ всякое дальнее настояніе на составленіе общей связи противу Французовъ отложить въ сторону, до тѣхъ поръ, покуда король познаетъ существенно свою пользу, и кабинетъ его будетъ управляемъ людьми благонамѣреннѣйшими нынѣшняго министерства. Между тѣмъ не можемъ мы оставаться равнодушны, когда вновь, по случаю упорства со стороны Французовъ въ точномъ исполненіи мирнаго договора, возгорается война на твердой землѣ, и когда сіе безпокойное правленіе простираетъ успѣхи свои не только на завоеваніе оставшей Италіи, но и далѣе въ Средиземное море, имѣя конечно вредные свои замыслы на распространеніе власти и развратныхъ своихъ правилъ. Союзныя наши обязательства съ Англіею были причиною, что мы отправили на помощь ея положенную эскадру. Таковыя же точно съ императоромъ Римскимъ рѣшили насъ отдѣлить и ему вспомогательный корпусъ войскъ нашихъ сухопутныхъ. По доброй вѣрѣ, съ каковою обыкли мы исполнять договоры, тоже самое мы учинилибъ не обинуясь и въ пользу короля Прусскаго, естли бы непріятель его атаковалъ, или бы принудить хотѣлъ, вопреки точныхъ постановленій, сдѣлать жертвы предосудительныя его безопасности или достоинству. Въ таковомъ точно смыслѣ вы не оставьте изъясниться съ министерствомъ короля Прусскаго, внушая имъ при удобныхъ случаяхъ, что при всемъ отдаленіи короля отъ соучастія въ общемъ дѣлѣ всѣхъ государей и областей благоустроенныхъ, имѣя съ нимъ одни интересы въ разсужденіи владѣній отъ бывшей Польской республики присоединенныхъ, мы ожидаемъ отъ дружбы его величества и точности его въ наблюденіи трактатовъ, что противъ всякихъ непріязненныхъ со стороны Французовъ покушеній къ нарушенію спокойствія въ сихъ областяхъ на уничтоженіе оныхъ приняты будутъ съ нами совмѣстныя мѣры, сохраняя потребное для сего сношеніе между пограничными начальниками и въ потребномъ случаѣ другъ другу подавая руку помощи. Мы ожидаемъ

отъ васъ извѣстія, въ какой силѣ станетъ отвѣтствовать Прусское министерство, чтобъ по тому распоряжать впредь наше съ симъ дворомъ сообщеніе и наши дальнѣйшія мѣры. Пребываемъ вамъ благосклонны.

Павелъ.

Въ Петербургѣ
Іюля 13-го 1798 года

4.

Господинъ тайный совѣтникъ графъ Панинъ. Хотя мы, при недлучшемъ расположеніи въ пользу общихъ дѣлъ со стороны Берлинскаго двора, ожидаемъ, что записка генераломъ-фельдмаршаломъ княземъ Репнинымъ и вами министерству Прусскому врученная останется безъ отвѣта; но буде бы паче чаянія рѣшилось оное дать вамъ отвѣдъ въ изразеніяхъ непристойныхъ, употребля тутъ противу насъ и союзника нашего какія либо угрозы или тому подобное, въ такомъ случаѣ вы не оставите внушить, что, въ ожиданіи нашихъ повелѣній, не можете входить ни въ какія по дѣламъ дальнѣйшія сношенія, опасаясь, что по толь явномъ оказательствѣ предпочтенія къ общему всѣхъ порядочныхъ державъ непріятелю и малаго уваженія ко связи съ нами могутъ послѣдовать приказанія наши къ вамъ сложить министерскій вашъ характеръ; а между тѣмъ донести намъ, дабы мы могли снабдить васъ повелѣніями нашими сообразными положенію дѣлъ. Пребываемъ вамъ благосклонны.

Павелъ.

Въ Петербургѣ.
Іюля 14-го 1798 года.

5.

Господинъ тайный совѣтникъ графъ Панинъ. Въ дополненіе къ прежнимъ нашимъ повелѣніямъ мы находимъ нужнымъ предписать вамъ, чтобъ и въ случаѣ буде бы

генералъ-фельдмаршалъ князь Репнинъ отправился въ Вѣну, а со стороны Берлинскаго двора оказалась бы по-датливость на окончаніе негоціаціи подъ нашимъ посредствомъ производимой, сходственно съ ультиматомъ отъ Вѣнскаго двора присланнымъ и вами предлагаемымъ, вы приложили стараніе тѣмъ воспользоваться и дѣло сіе привести къ окончанію, а симъ образомъ и отвратить по возможности причину къ ссорѣ и взаимной недовѣрчивости между обѣими сторонами.

По случаю бытности Костюшки въ Парижѣ вы не оставьте настоять у Прусскаго министерства, чтобъ приняты были мѣры противу всякихъ со стороны его и подобныхъ ему вредныхъ умысловъ, и чтобъ въ случаѣ появленія его въ областяхъ Прусскихъ онъ, какъ нарушитель присяги своей, намъ учиненной и непріятель монархій нашихъ, равный интересъ по присоединенію бывшихъ Польскихъ провинцій имѣющихъ, былъ пойманъ и удержанъ, въ чемъ и Французское правленіе не можетъ нарекать королю Прусскому, чтобъ онъ преступилъ нейтралитетъ поступкомъ, котораго добрая вѣра въ разсужденіи союзника и сохраненіе цѣлости собственной державы отъ него требуютъ. Впрочемъ имѣйте прилежное наблюденіе и не упустите развѣдывать о всѣхъ шагахъ и дѣйствіяхъ помянутаго Костюшки. Пребываемъ и пр.

Въ Петергофѣ.

Іюля 29-го 1798 года.

6.

Копія съ рескрипта отъ 30 Августа 1798.

Господинъ тайный совѣтникъ графъ Панинъ. Римско-императорскій королевскій посолъ графъ Кобенцль, по прибытіи его къ двору нашему, изъяснился съ министерствомъ нашимъ, что какъ сходственно съ данными вамъ въ рескриптѣ отъ 21-го Іюля предписаніями продолжавшая-

ся между Вѣнскимъ и Берлинскимъ дворами подѣ нашимъ посредничествомъ негоціація, не смотря на малый успѣхъ ея, не разорвана: то и въ возобновленіи ея не только не настоитъ неудобности, но паче и нужно было бы для пользы общихъ дѣлъ привести ее къ окончанію. Въ слѣдствіе того, доставляются отъ него къ князю Рейсу наставленія, въ копіяхъ для свѣдѣнія вашего прилагаемыя, содержація тѣ требованія, кои императоръ союзникъ нашъ, вступая паки въ войну съ Французами для обезпеченія своего и предохраненія цѣлости Германской имперіи, необходимыми почитаетъ и которыя насъ, по дѣятельному нашему въ томъ участію, не меньше интересуютъ. Вы не оставите по соглашенію съ княземъ Рейсомъ употребить вновь ваши старанія довести короля Прусскаго къ распоряженію сего дѣла и къ обнадеженію, что обязательства имъ пріемлемыя въ точности, не одними словами, исполняемы будутъ. Еслили король Прусскій, и не входя въ коалицію, пожелаетъ, въ разсужденіи безопасности пріобрѣтенныхъ нами отъ Польши владѣній, сдѣлать постановленіе обще съ нами и императоромъ Римскимъ, или же и между двумя нами ограниченное, вы можете, силою полной мочи отъ насъ данной, оное заключить въ терминахъ ясныхъ и благопристойныхъ. Дальнѣйшими же по общимъ дѣламъ наставленіями предполагаемъ васъ снабдить, по полученіи отвѣтовъ отъ Лондонскаго и другихъ дворовъ, а тогда и поставимъ васъ еще въ вѣщшую удобность подробнѣе и рѣшительнѣе объясниться съ тамошнимъ кабинетомъ.

30 Августа 1798.

7.

Господинъ тайный совѣтникъ графъ Панинъ. Увѣдомленія ваши, съ послѣднимъ куріеромъ доставленныя, обѣ оказывающихся нынѣ лучшихъ расположеніяхъ Берлинскаго двора служатъ къ особливому нашему удовольствію.

Мы видимъ тутъ ваше усердіе и бдѣніе на пользу службы нашей, достойныя нашего благоволенія и признанія, и совершенно увѣрены, что вы ничего не упустите чѣмъ только можно утвердить болѣе сей дворъ въ выгоду и необходимости согласнаго съ нами и союзниками нашими поведенія, обезпечивая графа Гаугвица противу всѣхъ тѣхъ подозрѣній, которыя встрѣтятся могутъ на ослабленіе или же совершенную перемѣну изъясняемыхъ вами лучшихъ въ немъ на сіе время намѣреній. Что принадлежитъ до герцога Брауншвейгскаго, мы одобряемъ ваше съ нимъ сближеніе, какъ сходственное для пользы общаго дѣла, позволяя вамъ учинить отъ имени нашего привѣтствіе, доказующее наше къ нему доброхотство и справедливость, которую мы отдаемъ его похвальному образу мыслей и его превосходнымъ дарованіямъ. Вы можете въ довѣренности вашей сообщить ему наши предположенія по настоящимъ дѣламъ для сохраненія всѣхъ благоустроенныхъ державъ, поощряя честію его споспѣшествовать имъ и стараться, чтобъ и король Прусской, признавъ надобность оныхъ и своего въ нихъ соучастія, принялъ оное дѣятельнымъ и искреннимъ образомъ. Для лучшаго же ободренія кабинета тамошняго, не оставьте внушить увѣрительно какъ герцогу, такъ и графу Гаугвицу, что коль скоро его Прусское величество приступитъ чистосердечно къ такому мѣрамъ, и въ слѣдствіе того былъ бы отъ Французовъ атакованнымъ или инако оскорбленнымъ въ достоинствѣ его и вызваннымъ на дѣйствія вооруженною рукою, мы готовы будемъ безъ потерянія времени обратить въ слѣдъ войска наши, составленныя въ дивизіи Лифляндской и Литовской, въ числѣ 34,000 инфантеріи и 13,000 кавалеріи, о чемъ при настояннй случая и не уедемимъ снести съ его величествомъ. Но прежде всего полезно и нужно, чтобъ соглашенія Берлинскаго двора съ Вѣнскимъ достигли своего окончанія. По примѣчаніямъ вашимъ на артикулы проекта конвенціи, отъ посла графа Кобенцля Австрійскому министру князю Рейсу доставленнаго, мы по-

лагаемъ, что относительно перваго вы убѣдите Прусское министерство расположить оной такимъ образомъ, чтобъ дѣлаемое нынѣ условіе не имѣть съ обѣихъ сторонъ никакихъ притязаній въ ущербъ Германской имперіи, соблюдало силу свою на все продолженіе войны предстоящей и разныхъ случаевъ съ нею сопряженныхъ или отъ нея проистекающихъ. По второму, объ удовлетвореніяхъ, стараясь согласить оба двора, мы бы желали, чтобъ и при самомъ нынѣ сокращеніи въ границахъ Германской имперіи, колико удобно менѣе въ ней было перемѣвъ, а особливо испроверженій, чтобъ всемѣрно конституція ея удержана была, и чтобъ перенесеніемъ голосовъ захваченныхъ непріателемъ областей на другіе, сохранилося по возможности то самое противовѣсіе, которое между двумя главными и большею частію въ соперничествѣ пребывающими Нѣмецкими дворами до сего существовало. А что до третьяго касается, то мы надѣемся, что вы сами, находя крайнюю трудность, чтобъ Берлинской дворъ, полагая предметъ обороны своей столь обширную линію, пожертвовалъ ими императору Римскому, не оставите употребить стараній вашихъ довести объ державы къ самымъ разсудительнымъ облегченіямъ во взаимныхъ ихъ тутъ желаніяхъ. И для того препоручаемъ вамъ не токмо дѣйствовать тутъ вашими объясненіями князю Рейсу, но и употреблять самую непосредственную переписку съ барономъ Тугутомъ, донося намъ подробно о содержаніи оной.

2 Октября 1798.

8.

Господинъ тайный совѣтникъ графъ Панинъ. Между другими наставленіями, которыя посолъ графъ Кобенцль преподаетъ князю Рейсу, упоминаетъ онъ, ссылаясь на прежнія свои замѣчанія, что сколько съ одной стороны императоръ интересованъ противу всякаго приобрѣтенія въ

Германіи, столько онъ не намѣренъ противурѣчить выгодамъ, кои король Пруссій могъ бы получить вступая въ коалицію на счетъ непріятели или республики Голландской; а какъ возстановленіе прежней формы правленія въ сей послѣдней можетъ быть болѣе всего поострить Берлинской дворъ вступить въ общее дѣло, перемѣна же таковая и для насъ и союзниковъ нашихъ, а наипаче для Англіи, выгодна, для того и желаемъ, чтобы вы старались, обще съ княземъ Рейсомъ и чрезъ ваши собственные способы, довести симъ короля Прусскаго до скорѣйшей рѣшимости. Мы въ прочемъ удостовѣрены, что вы подвиги ваши располагать станете съ крайнею осторожностію, отвращая какія либо непріятности или подозрѣнія.

3 Октября 1798.

9.

Божіею милостію мы, Павелъ Первый, императоръ и самодержецъ Всероссійскій и прочая, и прочая, и прочая.

Нашему тайному совѣтнику, чрезвычайному посланнику и полномочному министру графу Панину.

Вступленіе короля Сицилійскаго съ войсками въ область Римскую и въ Тоскану и послѣдовавшее со стороны правленія Французскаго объявленіе войны ему и королю Сардинскому, суть такіа происшествія, которыя должны неминуемо рѣшить Вѣнскій дворъ на разрывъ съ Французами и огонь военный распространить на твердой землѣ. А потому и болѣе необходимо становится узнать прямые и точные намѣренія короля Прусскаго, какъ при самомъ сего началѣ, такъ и въ продолженіи. Естьли уваженіе собственнаго покоя и безопасность на будущія времена и существенныхъ интересовъ Прусской монархіи превозможетъ въ кабинетѣ тамошнемъ надъ слабостію

не одинъ разъ онымъ оказанною, то должны бы мы были ласкать себя надеждою, что король Пруссій теперь же рѣшится воспріять дѣятельное участіе въ войнѣ предстоящей, когда, обращая оружіе свое къ сторонѣ Голландіи, встрѣтитъ онъ удобства въ самомъ расположеніи духовъ тамошнихъ и меньше значущее сопротивленіе со стороны непріятеля, озабоченнаго сверхъ дѣйствій на разныхъ пунктахъ волненіемъ, въ Нидерландахъ происшедшимъ. Польза собственная для него проистекающая изъ таковой рѣшимости есть весьма ощутительна. Исторгнуть Голландію изъ порабощенія Французскаго, возстановить въ ней правленіе штатгалтера со всѣми тѣми переменами, которыя благомыслящими признаны будутъ нужными для приданія сей республикѣ прочной и дѣятельной силы, распространить ея владѣнія присоединеніемъ къ ней Австрійскихъ бывшихъ Нидерландовъ, а сверхъ того учинить и собственно для Прусской монархіи новыя пріобрѣтенія на счетъ общаго непріятеля, достаточны кажутся убѣдить его Прусское величество ко вступленію въ коалицію съ нами и прочими въ настоящей войнѣ участвующими, не говоря уже о томъ, что безопасность всѣхъ престоловъ, въ томъ числѣ и Прусскаго, и отдаленіе всякихъ безпокойствъ и безтолковыхъ частныхъ выгодъ, требовали бы его содѣйствія. Полагая, что представленіями вашими на самой истинѣ и пользѣ Прусской монархіи основанными, при помощи герцога Брауншвейгскаго и другихъ добронамѣренныхъ людей, достигнете успѣха въ томъ, чтобъ его величество король Пруссій несумнительнымъ образомъ согласился составить общее съ нами дѣло, мы, въ вѣщее тому способствованіе, представляемъ вамъ слѣдующія наставленія.

Никто упрекать не можетъ короля Прусскаго, чтобъ онъ не имѣлъ причины выйти изъ весьма невыгоднаго нейтральнаго положенія, когда настоящее во Франціи правленіе, заключивъ съ нимъ миръ, присвоивъ себѣ его области за Рейномъ лежащія и сдѣлавъ условія о соблю-

деніи нейтральной линіи въ обезпеченіе сѣверной части Германіи, столь мало оказываетъ доброй вѣры въ сохраненіи своихъ обязательствъ, употребивъ разные, хотя и индиректные, способы къ притѣсненію или безпокойству мѣстъ, даже за нейтральною линіею лежащихъ, и когда оное на Растатскомъ конгрессѣ являетъ гласно свои виды и намѣренія, на ущербъ и вредъ Германской имперіи клонящіяся. Съ другой же стороны, поработеніе Голландіи и лишеніе князя Оранскаго (столь близкаго его родственника) всего состоянія, не могутъ не требовать всѣхъ тѣхъ подвиговъ, каковыя только удобны быть могутъ къ справедливому его удовлетворенію. Свѣтъ безпристрастный признаетъ конечно, что послѣ всѣхъ дѣяній, которыми Французское правленіе обнажило пагубныя свои правила и намѣренія, даже и послѣ мирныхъ договоровъ въ Баденѣ и Кампо-Форміо заключенныхъ, не остается инаго средства для всѣхъ государей, какъ совокупными силами ихъ положить предѣлъ подобнымъ злымъ умысламъ и дѣяніямъ.

Никакая опасность посторонняя не предлежитъ для короля Прусскаго принять участіе въ общемъ дѣлѣ. Коалиція нынѣ составляется въ бѣльшихъ силахъ, нежели прежде и въ вящей между ними связи. Соперничество между Вѣнскимъ и Берлинскимъ дворами, къ сожалѣнію ни въ какомъ случаѣ не prestaющее, отнюдь не можетъ причинять какой либо-вредъ интересамъ его Прусскаго величества, которыя мы, въ качествѣ вѣрнаго союзника, съ полною доброю вѣрою предостерегать не преминемъ, и особливо когда однажды можетъ окончена быть производимая между ними негоціация, а тѣмъ и отнять поводъ къ недоразумѣніямъ. Благорасположеніе двора Лондонскаго къ Берлинскому встрѣчаемъ мы, къ удовольствію нашему, во всѣхъ перваго съ нами дружескихъ и откровенныхъ сношеніяхъ, и мы нимало не сумнѣваемся, что король Пруссій въ соглашеніяхъ и переговорахъ его съ королемъ Великобританскимъ найдетъ всѣ удобства и

пособія, каковыя только союзнымъ и общее дѣло составляющимъ дворамъ приличествуютъ.

Но вящимъ побужденіемъ для Берлинскаго двора и вящимъ доказательствомъ нашей искренности служить долженствуетъ намѣреніе наше, въ случаѣ рѣшимости его обратиться къ сторонѣ Голландіи и къ отнятію у непріятеля захваченныхъ имъ Нидерландовъ и части Нѣмецкой земли, поддержать его нашею помощію. Оная состоятъ будетъ въ сорокъ пяти тысячахъ человѣкъ инфантеріи и кавалеріи съ потребнымъ количествомъ артиллеріи. Корпусъ сей, по увѣдомленіи о предположеніяхъ его Прусскаго величества и по дальнѣйшемъ съ нимъ о всемъ что нужно соглашеніи, тотчасъ выступить изъ границъ нашихъ и туда обратится, куда по взаимному положенію для пользы общаго дѣла нужно окажется. Со стороны короля Прусскаго не требуемъ мы никакихъ издержекъ, исключая, что буде, по вступленіи во владѣныя непріателемъ земли, послѣдуетъ распоряженіе о продовольствіи войскъ и доставленіи прочаго для нихъ потребнаго, то и наши войска имѣли бы въ томъ участіе.

Выгоды, которыя для короля Прусскаго могутъ быть слѣдствіемъ вступленія его въ коалицію, означены вкратцѣ выше сего. Вѣнской дворъ уже и прежде отозвался, что, сверхъ возстановленія штатгалтера, не будетъ онъ прекословить тѣмъ приобрѣтеніямъ, кои его Прусское величество учинить на счетъ непріятеля. Король Великобританскій раздѣляетъ съ нами таковое же дружеское въ пользу союзника нашего расположеніе; но дѣломъ вашего усердія и искусства узнать навѣрное, въ чемъ точно дворъ Берлинскій полагать можетъ таковыя для себя приобрѣтенія; а при томъ образомъ скромнымъ и осторожнымъ отворать, естли бы виды его клонились на присвоеніе захваченныхъ непріателемъ духовныхъ курфиршествъ или тому подобныхъ знатнѣйшихъ владѣній, которыя, испровергая знатную часть конституціи Германской, могли бы родить новыя ссоры и хлопоты.

Естьли усмотрите безсумнительную податливость короля Прусскаго на предложенія прямо къ его пользѣ и славѣ служація, въ то время можете вызваться, что вы отъ насъ уполномочены заключить конвенцію или актъ на произведеніе въ дѣйство всего условленнаго, какъ то и снабдены вы отъ насъ полною мочью на подобный случай, въ запасъ вамъ доставленною. Согласаяся о всемъ что нужно на основаніи сего рескрипта и прежде къ вамъ отправленныхъ, не оставьте однакожъ взять на донесеніе намъ и внесите проектъ на апробацію нашу. Естьли встрѣтимъ мы оный сходственными съ настоящимъ положеніемъ дѣлъ и выгоднымъ для коалиціи, мы возвратимъ оный съ запасной ратификаціею для выигранія времени, или же, смотря по содержанію того акта, сообщимъ наши примѣчанія и мысли.

Министръ нашъ графъ Воронцовъ извѣстилъ насъ въ свое время, что Лондонской дворъ намѣренъ отправить своего министра въ Берлинъ съ наставленіями въ такомъ же почти существѣ, дабы могъ совокупно дѣйствовать на рѣшеніе тамошняго кабинета войти въ общее дѣло. Тѣсный союзъ между нами и королемъ Великобританскимъ, общее наше стремленіе довести войну настоящую усиленными способами до окончанія образомъ для всѣхъ государствъ выгоднымъ, и одинакіе интересы относительно Германіи, не полагають въ семъ пунктѣ никакихъ предѣловъ откровенности; почему и не оставьте какъ его представленія поддерживать, такъ и для надлежащаго вамъ дѣла пособіемъ его пользоваться по лучшему вашему усмотрѣнію.

Что касается до негоціаціи между Вѣнскимъ и Берлинскими дворами продолжающейся, мы предпочтительно желаемъ, чтобъ она къ концу приведена была; но ежели бы и подвергалась она медлѣнію, вы не упустите стараться, чтобъ прекращены или по крайней мѣрѣ уменьшены были взаимныя недовѣренность и зависть, успокоивая всякій разъ Берлинской дворъ, что, не взирая на союзъ нашъ

съ Вѣнскимъ, не подадимся мы ни на какія постановленія интересамъ его прямо противныя, почитая и свои собственныя въ сохраненіи его могущества.

А дабы поставить васъ въ полную связь нашего положенія съ союзными и другими дворами на настоящее время, за нужно признали мы увѣдомить васъ, что сверхъ помощи, которую мы въ Сѣверномъ морѣ и въ Архепелагѣ морскими силами нашими, а на сухомъ пути корпусомъ чрезъ Галицію и Моравію отправленнымъ, союзникамъ нашимъ доставляемъ, заключили мы на сихъ дняхъ съ королемъ Обѣихъ Сицилій союзный договоръ, давъ ему корпусъ войскъ нашихъ, въ девяти баталіонахъ пѣхоты съ потребною артилеріею и нѣкоторымъ количествомъ казачковъ состоящей, кромѣ трехъ баталіоновъ гренадеръ и трехъ сотъ артилеристовъ, въ Мальту моремъ отправляемыхъ. И хотя мы не сомнѣваемся, что императоръ Римской, по союзу своему съ королемъ Неаполитанскимъ, подкрѣпитъ его своими силами; но тѣмъ не меньше поручили мы послу нашему графу Разумовскому настоять въ самыхъ убѣдительнѣйшихъ выраженіяхъ, дабы его Римско-императорское королевское величество скорѣе на дѣлѣ оказалъ свою рѣшимость подъятіемъ оружія противу непріятеля, нарушившаго съ нимъ миръ поработченіемъ папскихъ областей и другихъ земель. Съ королемъ Англійскимъ заключенъ у насъ также трактатъ субсидный, который вы сохранить имѣете въ единственномъ вашемъ знаніи, отнюдь никому не сообщая.

Мы почитаемъ излишнимъ дальнія въ подробностяхъ наставленія, бывъ увѣрены, что вы, и по знанію дѣла и по свѣдѣнію мѣстному, сами ничего не оставите безъ примѣчаній и употребленія что можетъ только споспѣшествовать въ дѣлѣ вамъ порученномъ и служить какъ къ обращенію двора тамошняго на путь прямой, такъ и къ сохраненію его въ добрыхъ правилахъ.

Данъ въ С. П.-Бургѣ, Декабря 19-го дня 1798-го года.

10.

M-r le conseiller privé comte de Panin. J'ai reçu vos dépêches expédiées par estafette. Vous devez déjà avoir reçu les nouvelles instructions envoyées par exprès, touchant la coalition et le traité de subsides conclu avec l'Angleterre. Vous deviez entrer tout de suite en négociation avec le ministère prussien et en exiger une réponse catégorique sur son intention d'entrer en coalition et de conclure une alliance pour agir ouvertement et tout de suite contre la France. Je trouve nécessaire de vous prescrire qu'en cas d'éloignement, de délai ou de tout ce qui pourra vous faire croire que le roi de Prusse n'est pas intentionné de jouer un rôle actif dans cette guerre, vous exigiez une réponse définitive, et si elle vous confirme dans votre jugement, vous déclarerez que vous allez à Carlsbad, où vous aurez à vous rendre et rester pendant le séjour que m-me la grande duchesse Anne doit y faire pour cause de santé. Vous continuerez de là à surveiller les démarches de la cour de Berlin et m'en rendrez compte. A la première instance de Pichegru pour obtenir de vous un passeport, vous le lui délivrerez, et j'ai déjà donné mes ordres à la frontière de le laisser passer à Mitau. Vous ne ferez aucune démarche relative à l'arrestation du c-te de Stackelberg à Turin, en vous contentant de celles que vous avez déjà faites auprès du ministère prussien. Sur cela je prie Dieu, m-r le comte de Panin, qu'Il vous ait en Sa sainte et digne garde.

Paul.

S-t Pétersbourg, ce 3 Janvier 1799.

11.

Господинъ тайный совѣтникъ графъ Панинъ *). Когда къ вамъ явится съ письмомъ отъ Растопчина Швейцарецъ

*) Въ дальнѣйшихъ рескриптахъ эти начѣла, равно какъ и обычныя окончанія, опускаются для краткости. П. Б.

баронъ Стирлеръ, то вы употребите его для развѣдыванія что происходитъ въ Берлинѣ. Онъ имѣетъ большія связи, а-особливо свѣдуещъ о дѣянiяхъ Сіеза и вообще Поляковъ дурномыслящихъ. Павелъ.

Въ С. П-Бургѣ. Генваря 11 дня 1799 года.

12.

Изъ прилагаемыхъ при семъ, для собственнаго свѣдѣнія и руководства вашего, послѣднихъ сообщеній Римско-императорскаго посла графа Кобенця министерству нашему усмотрите вы между прочимъ о желаніи Вѣнскаго двора, дабы склонили мы Берлинскій предписать министру своему въ Регенсбургѣ противуставать всему тому, что, въ противность предположеній обоихъ императорскихъ дворовъ касательно войскъ нашихъ, затѣваемо быть можетъ. По извѣстному желанію нашему поспѣшествовать всему тому, что къ общей пользѣ и на вредъ враговъ всѣхъ благоустроенныхъ державъ служить можетъ, возобновляя сугубо настояніе Вѣнскому двору, чтобъ вышелъ изъ недѣятельнаго своего положенія, обѣщали мы удовлетворить его требованію, и потому поручаемъ вамъ изъясняться о семъ съ министерствомъ его вел-ва короля Прусскаго, убѣждая оное о содѣйствіи въ Регенсбургѣ, общимъ видамъ сообразномъ, и о преклоненіи къ тому князей и земель Германскихъ, въ нѣкоторой зависимости отъ Пруссіи состоящихъ. Генералъ Гребень, коему министерство наше сдѣлало согласныя съ симъ внушенія, отозвался, что онъ увѣренъ о приступленіи двора его на требованіе наше, чего и мы ожидаемъ, полагаясь на обнадеживанія, вамъ съ нѣкотораго времени чинимыя. Впрочемъ желательно было бы, чтобъ министру Прусскому на сеймѣ Регенсбургскомъ предписано также было сноситься откровенно и въ иныхъ случаяхъ, гдѣ до взаимныхъ интересовъ касаться можетъ, соображать поступки съ тайнымъ совѣтникомъ барономъ Бюлеромъ, къ коему съ симъ же

курьеромъ посылаемъ мы повелѣніе въ Регенсбургъ, подѣ какимъ либо предлогомъ, отправиться.

Мы нетерпѣливо ожидаемъ обстоятельныхъ отъ васъ донесеній касательно послѣднихъ вамъ посланныхъ повелѣній, возобновляя о желаніи нашемъ знать неумедлительно о прямыхъ намѣреніяхъ Берлинскаго двора.

Павелъ.

С. П.-Бургъ. Генваря 16 дня 1799.

13.

До свѣдѣнія нашего дошло, что агенты Французскіе въ Растадѣ и другихъ мѣстахъ разсѣваютъ съ приверженными къ нимъ разными имперскими владѣніями, отступающими по собственнымъ видамъ отъ правилъ, по коимъ для пользы общественной надлежало бы имъ руководствоваться, будто не приѣмлемъ уже мы того участія въ благосостояніи имперіи Германской, о которомъ досель всѣмъ гласно было. Чтобъ не допустить распространеніе и утвержденіе таковыхъ ложныхъ слуховъ, признали мы за благо предписать вамъ и всѣмъ нашимъ министрамъ въ Нѣмецкой землѣ опровергать всѣ подобныя разглашенія, утверждать вездѣ о непремѣнности благорасположеній нашихъ къ имперіи Германской и о употребленіи всѣхъ со стороны нашей стараній въ пользу общаго дѣла, отвлекая, по колику отъ васъ зависѣть можетъ, все что какими либо соображеніями Французовъ съ предавшимися имъ областями ко вреду онаго служить можетъ. Мы надѣемся, что вы по сему случаю найдете приличное содѣйствіе въ министрахъ императора Римскаго и короля Прусскаго, равно какъ и въ другихъ акредитованныхъ отъ благомыслящихъ державъ.

Павелъ.

С. П.-Бургъ. Февраля 1-го дня 1799 года.

14.

Положеніе настоящее города Гамбурга долженствуетъ обращать на себя вниманіе наше и прочихъ союзныхъ намъ державъ въ сугубомъ видѣ: во первыхъ, потому что Франгузы не отнынѣ основали тамъ свое гнѣздо, изъ котораго весьма много вреда и безпокойства причинять могутъ распространеніемъ разврата ихъ; во вторыхъ, по извѣстіямъ къ намъ доходящимъ, что они, предвидя неизбѣжную на твердой землѣ войну, готовятся употребить всѣ зависящіе отъ нихъ способы: прорваться ли чрезъ такъ называемую нейтральную линію, или инако войти въ Гамбургъ и тамъ утвердиться, какъ для снисканія себѣ новыхъ средствъ къ продолженію войны, такъ и для удобнѣйшаго распространенія пагубныхъ ихъ замысловъ. Слабость правленія тамошняго, при поврежденіи многихъ умовъ, наипаче въ людяхъ малое или почти никакое состояніе не имѣющихъ, не сильна обнадежить насъ противу таковаго опаснаго положенія; а потому и считаемъ мы, что принятіе мѣръ со стороны нашей и королей Великобританскаго, Прусскаго и Датскаго есть необходимо, и что пунктъ сей долженъ быть одинъ изъ существенныхъ вашей и Аглинскаго уполномоченнаго г. Гренвилля негоціацій съ министерствомъ Прусскимъ. Кавалеръ Витвортъ, по сдѣланному ему во исполненіе воли нашей сообщенію, ощущая пользу и необходимость таковыхъ мѣръ, пишетъ къ помянутому Гренвиллю, съ которымъ и не оставьте войти въ надлежащія объясненія, такъ какъ и снестися съ генераломъ графомъ Воронцовымъ, тѣмъ болѣе, что при нерѣшимости Берлинскаго двора вступить въ содѣйствіе съ нами и Лондонскимъ дворами, трудно полагаться на чистосердечную оборону нейтральной линіи и ожидать безпечности для города Гамбурга противу Французскихъ покушеній.

Если по дѣлаемымъ со стороны вашей осторожно внушеніямъ и объясненіямъ усмотрите въ Берлинскомъ ка-

бинетъ наклонность къ принятію мѣръ противу подобныхъ Французскихъ покушеній, въ такомъ случаѣ не оставьте имъ сказать, что, не имѣя впрочемъ никакихъ видовъ и намѣреній ни противу независимости города Гамбурга, ниже противу его торговли, въ которой мы еще заинтересованы по разнымъ денежнымъ нашимъ операціямъ, а единственно въ видѣ прекращенія злу далѣе распространиться, мы почитаемъ самымъ лучшимъ средствомъ, чтобъ городъ сей занять и огражденъ былъ войсками союзниковъ; что, приглашая къ тому короля Прусскаго, назначаемъ мы и съ нашей стороны пять баталіоновъ инфантеріи, независимо отъ прочей помощи, опредѣленной нами для участвующихъ въ войнѣ предстоящей державъ, которыя подъ покровительствомъ флота нашего въ свое время туда водою и перевезены будутъ; что такового-же распоряженія ожидаемъ и отъ короля Великобританскаго, а сверхъ того не упустимъ поощрять къ тому же и короля Датскаго; и что, занявъ Гамбургъ общими нашими войсками, при сохраненіи его правленія и торговли, мы тѣмъ докажемъ безкорыстіе всѣхъ насъ въ разсужденіи будущаго его жребія, огранича подвиги наши въ исключеніи Французовъ отъ всякаго тутъ сообщенія, истребленія вреднаго гнѣзда ими заведеннаго и сохраненіи спокойствія въ томъ краѣ. Мы будемъ ожидать донесеній вашихъ объ успѣхѣ переговоровъ по сей матеріи.

Павелъ.

С. П.Бургъ. Февраля 28 дня 1799 года.

15.

Le général Groeben a communiqué à mon ministère la dépêche de s. m. le roi de Prusse dont copie est ci-jointe, pour servir de réponse à la demande que j'ai faite à la cour de Berlin, qu'elle s'explique définitivement sur le parti qu'elle suivra dans les circonstances présentes, afin de pouvoir me régler en conséquence pour les mesures que j'avais à com-

biner avec les puissances qui voulaient partager mes efforts pour la bonne cause. Quelque fâché que j'aie été de voir que s. m. pr. ait jugé ne pas pouvoir y prendre part, j'ai cependant éprouvé une certaine satisfaction que ce prince se soit clairement expliqué sur ses intentions et ait donné un démenti formel aux bruits qui s'étaient répandus, comme s'il voulait donner une plus grande étendue à la ligne de démarcation actuellement subsistante. J'ai en conséquence fait témoigner au général de Groeben que j'aimais à m'en tenir au sens littéral de la réponse qu'il a faite à mon ministère au nom de sa cour; que d'après cela je ne pouvais envisager que comme une violation de la neutralité annoncée toute démarche qui montrerait de la prédilection pour les Français, que dans ce cas mes intérêts réunis à ceux de mes alliés me mettraient dans l'obligation d'agir comme on agirait vis-à-vis de ceux qui prendraient part à la cause des Français contre la bonne.

Telle a été ma réponse au ministre de s. m. pr. à ma cour. Je vous la communique pour en faire part et prie sur ce Dieu, monsieur le conseiller privé comte de Panin, qu'Il vous ait en Sa sainte et digne garde. Paul.

(Ajouté de la propre main de S. M. I):

Vous communiquerez ceci au ministère prussien. P.

16.

По желанію вашему всемилостивѣйше позволяемъ вамъ отлучиться отъ поста вашего въ Карлсбадъ на три мѣсяца, препоруча исправленіе дѣлъ въ отсутствіи вашемъ коллежскому совѣтнику Сиверсу; что же касается до мѣры принятой нами въ разсужденіи города Гамбурга, то не было о томъ вамъ дано знать потому, что въ семъ не предвидѣлось нужды; причины же на то насъ побудившія усмотрите вы изъ копіи указа по сему случаю данаго, у сего препровождаемой.

25-го Апрѣля 1799.

Указъ нашей адмиралтействъ-коллегіи.

Находя съ нѣкотораго времени наклонность Гамбургскаго правленія къ правиламъ анархическимъ и приверженность къ правленію Французскихъ похитителей власти, повелѣваемъ находящіеся въ портахъ нашихъ всѣ торговые корабли принадлежащіе Гамбургскимъ жителямъ арестовать и сколько таковыхъ въ которомъ портѣ окажется намъ донести.

С.-Петербургъ, Марта 21-го 1799 года.

Копія съ высочайшаго Его Императорскаго Величества рескрипта къ министру въ Гамбургѣ Муравьеву отъ 26 Апрѣля 1799 года.

Господинъ дѣйствительный камергеръ Муравьевъ. Въ слѣдствіе полученнаго отъ васъ сегодня донесенія о дѣйствіи кое произвело надъ Сенатомъ и жителями города Гамбурга извѣстіе о наложеніи секвестра на торговые ихъ суда въ портахъ имперіи нашей находящіеся, предписываемъ вамъ объявить Сенату Гамбургскому, что мѣры нами принятыя противъ города Гамбурга были слѣдствіемъ и къ прекращенію тѣхъ, кои принимались и происходили ежедневно изъ сего города противъ спокойствія цѣлыхъ земель, и что городъ Гамбургъ изъ торговаго города превратился въ гнѣздо злыхъ намѣреній и убѣжище со всего свѣта бродягъ, убѣгающихъ правосудія и готовыхъ на все изъ куска хлѣба. А по симъ причинамъ, благоволеніе и покровительство наше городу Гамбургу не прежде возвращено быть можетъ какъ по истребленіи клуба Филантропическимъ Обществомъ называемаго, и по выдачѣ Англическому министру, а лучше естли и его правленію, арестованныхъ бунтовщиковъ въ Ирландіи, въ числѣ коихъ и Наперъ-Тенди. Мы же съ удовольствіемъ видѣли изъ донесенія вашего объ отъѣздѣ Французскаго въ Гамбургѣ посланнаго Марагона. Пребываемъ вамъ благосклонны.

Павелъ.

17.

Copie d'un rescript de S. M. l'Empereur en date de Pawlovsk du 29 Avril 1799, reçu hier 9/20 May, par courrier.

Monsieur le conseiller privé comte de Panin. Nous avons reçu ce matin vos dépêches du ¹⁶/₂₇ et ¹⁷/₂₈ de ce mois, et je fais expédier sur le champ un de mes chasseurs pour vous faire parvenir au plus vite les instructions et les renseignemens nécessaires dans une circonstance où un malentendu pourrait produire des effets absolument contraires à nos intentions.

Vous demanderez tout de suite une heure au comte de Haugwitz, et vous lui expliquerez ce qui suit.

Les rassemblemens de nos troupes en Lithuanie et les armemens des flottes n'ont jamais eu d'autre but, que celui de prévenir toute entreprise soit directe contre nous, soit tendante à mettre des entraves dans les opérations combinées des puissances liguées contre le gouvernement usurpateur de la France. Ainsi toutes les démonstrations et préparatifs de notre part, regardés comme hostiles en Prusse, n'étaient rien autre chose que des mesures purement de précaution, prises dans l'attente de la réponse définitive de la cour de Berlin; mais aussitôt qu'elle nous a été communiquée, nous avons été tranquilles sur les intentions de s. m. prussienne, et toutes nos démarches ont été motivées depuis par la confiance accordée à sa parole royale. Et que loin de vouloir devenir agresseurs, nous avons tiré de l'armée de Lithuanie trois régimens d'infanterie qui ont ordre de se rendre ici. L'escadre de l'amiral Krouse avait pour rendez-vous non le port de Dantzig, mais la hauteur de la ville, et on doit déjà savoir à présent à Berlin que sa destination est d'être en station à Bornholm, d'établir de là une croisière et d'intercepter tout ce qui pourra être expédié de Hambourg et d'autres ports de la Baltique pour la France.

Quand s. m. pr. voudra entrer en coalition et changer son système défensif en offensif, alors elle sera pleinement con-

vaincue de la sincérité de nos intentions, dont vous lui ferez part. Car cette même armée que l'on croit à Berlin destinée à agir contre la Prusse, se joindra à ses armées et ira partout où l'on voudra faire la guerre aux Français. Si le roi accepte ou se prête à cette offre de notre part, vous pourrez entrer en discussion avec son ministère, et nous en communiquer le résultat. Nous désirons bien vivement que s. m. pr. joigne ses forces à celles qui ont entrepris la tâche pénible et glorieuse de vaincre et d'exterminer le fléau destructeur. Mais toutefois si nos tentatives ne réussissent pas, nous aimerons déjà mieux savoir le roi occupé à la défense du nord de l'Allemagne, et au maintien de la déclaration aux trois cours alliées, que de lui voir donner lieu par son irrésolution à faire naître des soupçons sur ses propres intentions, et à jeter par son inactivité du louche sur les actions des autres.

Vous ferez communication de ce rescript au s-r Grenville en lui disant que le chev-r Whitworth sera également instruit de son contenu, mais que cette démarche sera cachée à l'ambassadeur de Vienne, vu la méfiance qui règne entre sa cour et celle de Berlin, lesquelles au lieu de s'entendre et de se rapprocher, s'éloignent réciproquement, et travaillent chacune de son côté à écarter les autres du concert commun. Vous témoignerez au s-r Grenville le désir que nous avons qu'il donne tout de suite connaissance à la cour des communications que vous lui ferez, dont vous pourrez instruire le comte de Woronzow afin de le mettre au courant et en état d'agir à Londres dans le même sens que vous agirez à Berlin.

Nous avons déjà fait passer nos ordres au chambellan de Mourawiew, notre ministre auprès de l'évêque de Lubeck. Leur copie ci-jointe pourra vous servir dans les réponses que vous serez dans le cas de faire aux réclamations de la cour de Berlin, en faisant entendre que le roi de Prusse, en qualité de protecteur de cette ville, peut l'engager facilement à consentir aux demandes que nous lui faisons pour le bien de la cause commune.

En cas que m-r Tauenzien se refuse d'accepter la mission de Pétersbourg, et qu'on veuille y envoyer le s-r Jacoby, si le choix ne peut être meilleur, il faudra le laisser au ministère prussien.

Vous devez déjà avoir reçu ce qui vous a été ordonné au sujet de la gazette que l'on prétend avoir été imprimée à Baireuth.

A la suite de toutes ces explications, vous direz de notre part au comte de Haugwitz combien sa conduite présente a lieu de nous plaire et de lui concilier notre affection, que nous espérons que la manière louable et prudente d'envisager l'état actuel des affaires influera sur la façon de penser de son maître et le fera déférer davantage aux avis d'un ministre aussi sage, qui veut en même tems le bonheur de son pays et la gloire de le faire contribuer à l'affermissement du repos de l'Europe entière.

Nous confions l'exécution de ces ordres à votre zèle et à votre prudence, qui ne se sont jamais manifestés davantage que dans le cours de toutes ces négociations. C'est pourquoi nous espérons que vous redoublez encore d'activité pour obtenir le succès dans une entreprise où vous avez tant d'obstacles à surmonter.

18.

J'ai reçu votre rapport du 7/8 Juin. Si vos négociations n'ont pas eu un succès plus conforme à mes intentions, ce n'est ni faute de talent, ni de zèle de votre part. Il n'y avait rien à faire, et rien de bon à attendre de Berlin; ainsi votre départ de cette ville est très à sa place, et vous ne devez y revenir de Carlsbad que d'après une simple et pure proposition du roi de Prusse d'entrer en guerre contre la France. N'admettez aucune discussion et déclarez que c'est par mon ordre exprès. Au sujet de cette idée originale de me faire reconquérir Ehrenbreitstein et Mayence, ce n'est pas à moi,

qui fais tout pour la bonne cause, que le roi de Prusse, qui ne fait rien pour elle, peut faire de pareilles propositions.

(Ajouté de la propre main de S. M. l'Empereur):

Cette dernière phrase doit vous servir comme une réponse à faire là où vous êtes.

Pawlowsk, le 21 Juin 1799.

19.

Господинъ тайный совѣтникъ графъ Панинъ. Донесеніе ваше отъ 13 и 14 чиселъ я получилъ. Случившееся съ вами меня отнюдь не удивило, и вещи остаются совершенно въ прежнемъ ихъ положеніи. Мы будемъ дѣйствовать силою оружія, а его Прусское величество можетъ смотрѣть на все происходящее въ Европѣ, и увѣрять себя часъ отъ часу болѣе, что вездѣ и во всемъ я безъ него могу обойтись. Приѣздомъ вашимъ я отнюдь васъ не обвиняю, а нахожу весьма пристойнымъ отъѣздъ вашъ изъ Берлина. Теперь вы можете продолжать лѣченіе ваше у водъ и по окончаніи онаго возвратитесь сюда, миссія ваша бывъ совершенно кончена. Пребываю вамъ благосклонный Павелъ.

Петергофъ. Іюля 25-го дня 1799.

Рескриптъ Сиверсу.

Господинъ коллежскій совѣтникъ Сиверсъ. Послѣ происшедшаго съ графомъ Панинымъ и министерствомъ его Прусскаго величества, нахожу я нужнымъ, чтобъ миссія Берлинская бывъ уничтожена возвратилась сюда, что вы и исполните, взявъ съ собою весь архивъ. Священнику же Данковскому прикажите ѣхать въ Дрезденъ и ожидать тамъ повелѣнія отправиться въ Ростокъ, гдѣ онъ будетъ находиться при любезнѣйшей дочери нашей великой княжнѣ Еленѣ Павловнѣ, будущей наслѣдной принцессѣ Мекленбургъ-Шверинской.

Петергофъ. Іюля 25 дня 1799.

Копія съ рескрипта князю Суворову.

Князь Александръ Васильевичъ. Оставляя на произволь судьбы домъ Австрійскій, я не могъ отказать въ тоже самое время вниманію положенію, въ коемъ найдется Европа по совершенномъ отступленіи моемъ отъ коалиціи возвращеніемъ въ Россію всѣхъ войскъ моихъ противъ Франціи на войну употребленныхъ. Смущеніе, кое произвело письмо мое Римскому императору въ немъ самомъ и въ первомъ его министрѣ и замедленіе какъ въ отвѣтѣ на оное, равномѣрно и на требованіе о сообщеніи мнѣ видовъ двора Вѣнскаго на счетъ предполагаемыхъ имъ себѣ удовлетвореній, все сіе означаетъ страхъ Вѣнскаго двора быть оставлену и предану превосходнымъ силамъ общаго непріятели. По сему я и ожидаю, что онъ прибѣгнетъ опять ко мнѣ съ просьбою о восстановленіи прежняго союза и принятіи совокупно мѣръ къ дѣйствию соединенными силами противъ Французовъ, и для сего сообщаю вамъ чрезъ сіе всѣ мои виды и намѣренія.

1) Полагая походъ вашъ къ возвращенію съ войсками вамъ ввѣренными изъ позиціи вашей на Лехѣ и Иллерѣ невозможнымъ до Марта мѣсяца, займитесь до сего времени обмундированіемъ войскъ и доставленіемъ ко мнѣ всѣхъ мѣръ принимаемыхъ въ слѣдствіе повелѣній вамъ уже данныхъ о возвращеніи вашемъ съ арміею въ предѣлы Россійской имперіи.

2) Между тѣмъ временемъ уклоняйтесь отъ всякаго сношенія съ начальниками Австрійскихъ войскъ и ничего ни соединенно съ ними, ни особливо не предпринимайте.

3) Назначеніе какъ ваше такъ и всей линіи позади васъ по границѣ расположенной и составленной изъ армій генераловъ: маркиза Дотишана, Голенищева-Кутузова и графа Гудовича, состоитъ въ томъ, чтобы положить во время, если бы до сего дошло, преграды успѣхамъ Французскаго оружія, и сохранить Германскую имперію и Италію отъ неизбѣжной гибели; съ другой стороны удержать и Вѣнской дворъ въ намѣреніяхъ его присвоить себѣ половину Италіи; и наконецъ, если бы обстоятельства были таковы, что Французы, шедъ на Вѣну, угрожали низверженіемъ Римскаго императора, тогда идти намъ помогать и спасать его.

4) Естьли покорность, податливость и удовлетвореніе со стороны Римскаго императора воспослѣдуютъ, тогда я могу приступить опять къ принятію новыхъ мѣръ противъ врага престоловъ; но буду дѣйствовать независимо отъ другихъ, а самъ собою и буду требовать какъ отъ двора Вѣнскаго такъ и отъ Лондонскаго, чтобъ они слѣдовали моимъ планамъ.

5) Войска бывшія въ Голландской экспедиціи, въ числѣ 14 т., зимуютъ на островахъ Жерзей и Гернзей и имѣютъ назначеніе одинаковое съ арміею вашею, то есть возвратиться въ Россію, естьли обстоятельства не перемѣнятся; или оттуда соединенно съ эскадрою вице-адмирала Макарова предпринять высадку на берега Французскіе; для сего и отправьте въ Англію генерала отъ кавалеріи графа Біомениля, естьли вы въ немъ не имѣете нужды.

Обо всемъ семъ пишу предварительно и принимаю всѣ сіи мѣры заранѣе, дабы употребить всевозможно послѣдніе способы къ спасенію Европы, остающейся безъ защитника и преданной волѣ и прихотямъ хищныхъ, корыстолюбивыхъ и непросвѣщенныхъ министровъ государей, возстановить тишину могущихъ. По сему еще желаю знать мысли и предположенія ваши, кои прошу васъ мнѣ сообщать, пребывая вамъ благосклонный Павелъ.

Гатчино, Ноября 20 дня 1799 года.

Копія съ записки къ графу Панину.

Государь императоръ соизволилъ указать, чтобъ ваше сіятельство сообщили по довѣренности Шведскому послу и министрамъ Неаполитанскому и Датскому, что, видя опасность коей подвержены Италія и Германія, Его Импер. Величество оставляетъ свою армію подъ командою генералиссимуса до весны тамъ, гдѣ она находится теперь; и естьли Вѣнской дворъ удовлетворитъ его требованіямъ, то Государь, естьли обстоятельства того востребуютъ, можетъ приступить къ войнѣ, но дѣйствуя уже независимо и требуя, чтобъ и другія державы дѣйствовали по его плану.

Графъ Растопчинъ.

Гатчино, 20 Ноября 1799.

Два письма князя Безбородки къ графу Панину.

1.

Отъ 30-го Іюли 1798-го года.

На другой день послѣ подписанія указовъ отъ 28-го Іюля къ князю Николаю Васильевичу и къ вашему сіятельству, князь Александръ Борисовичъ сообщилъ мнѣ по дружбѣ и довѣренности ваше къ нему письмо. Содержаніе его тѣмъ мнѣ было пріятнѣе, что подаетъ большую надежду къ успѣху негоціаціи извѣстной. Я не сдѣлалъ никакого офиціальнаго изъ того употребленія, а воспользовавшись тогда же дошедшимъ увѣдомленіемъ объ отъѣздѣ графа Кобенця чрезъ Берлинъ, испросилъ у Его Императорскаго Величества дополнительный указъ отъ 29 тогоже мѣсяца, изъ котораго изволите видѣть желаніе его видѣть дѣло сіе оконченнымъ; да и подлинно оно необходимо, чтобъ намъ имѣть больше развязанныя руки, когда уже рѣшились мы при новомъ разрывѣ явиться на сцену сперва стороною помощною, а потомъ, смотря по нуждѣ и возможности, и одною изъ главно-дѣйствующихъ. Эскадра наша, въ Англію отправленная, усилена еще 5-ю кораблями, такъ что она въ 15 линейныхъ корабляхъ и 4 фрегатахъ состоитъ. По мѣрѣ чего и Лондонской дворъ положилъ умножить свою морскую силу въ Средиземномъ морѣ. Корпусъ въ шестнадцать тысячъ пѣхоты и 2000 казаковъ при довольно сильной артилеріи, подъ командою генерала Розенберга, пойдетъ при первомъ извѣстіи въ Галицію и далѣе къ Рейну на содѣйствіе Австрійской арміи. Кромѣ арміи на границахъ

Литовскихъ и Курляндскихъ, для наблюденія на мѣсто пребыванія вашего, естли только Польша останется спокойна, соберутся уповательно войска, чтобъ съ Розенбергскимъ корпусомъ составить армію въ шестидесяти тысячахъ, и ежели дадутъ намъ со стороны Англіи субсидіи по примѣру 1796 года, то мы и всѣми сими силами поведемъ дѣйствіе. Турки, весьма бывъ испуганы замыслами Французскими, заговорили о нашей помощи и о союзѣ съ приступленіемъ къ тому Англіи и Пруссіи. Мы имъ предложили готовость морской помощи, требуя нѣкоихъ предварительныхъ удостовѣреній въ пропускѣ на сей разъ нашего флота чрезъ Дарданеллы въ Средиземное море и безпрепятственномъ его возвращеніи въ Черное. Естли о томъ соглашеніе будетъ, то вице-адмиралъ Ушаковъ имѣетъ запасное приказаніе идти съ 14 кораблями для обороны Турецкихъ владѣній или, паче сказать, для дѣйствій противъ Французовъ. Когда же сей флотъ будетъ въ Архипелагѣ, тогда присутствіе его и Аглинскаго, по крайней мѣрѣ въ 20 корабляхъ состоящаго, рѣшить нашу тамъ поверхность, а по крайней мѣрѣ предпріятія Бонапарте учинить тщетными. Вотъ что нашелъ я достойнымъ свѣдѣнія вашего; впрочемъ мы увѣрены, что ваше сіятельство, зная интересы наши и соображая, сколь нужно быть намъ спокойными со стороны Пруссіи, наилучше для пользы дѣлъ нашихъ изворотитесь. Я не пишу къ князю Николаю Васильевичу, полагая болѣе, что онъ уже выѣхалъ въ Вѣну, и что скоро буду имѣть честь его здѣсь видѣть. Останусь на всегда и пр.

2.

Пользуюсь курьеромъ, котораго г. Витвортъ отправляетъ въ Лондонъ для предваренія двора его, что мы надѣемся на сихъ дняхъ съ нимъ совершить запасный субсидный

трактатъ, посредствомъ коего можно дать его Прусскому величеству 45,000 войска, ежели онъ рѣшится дѣйствовать къ сторонѣ Голландіи и прочее. Ваше сіятельство получите вскорѣ отсюда съ г-мъ Цизмеромъ пространныя и рѣшительныя наставленія вообще по дѣламъ настоящимъ; а на сей разъ спѣшу вамъ только сказать, что Его Императорское Величество рѣшился дать помощь королю Сицилійскому 9 баталіонами инфантеріи, съ двумя ротами артилеріи и нѣкоторой частію казаковъ, которыхъ король перевозъ на себя пріемлетъ; кромѣ того что и флотъ Черноморскій будетъ общими операціями въ Италиі способствовать. Вамъ теперь предлежитъ трудъ согласить короля Прусскаго на мѣры достоинству его сходныя, съ которымъ самое бытіе его монархіи можетъ быть сопряжено. По отправленіи къ вамъ и въ другія мѣста курьеровъ поѣду на мѣсяцъ для своихъ дѣлъ въ Москву. Пробывая и пр.

12 Декабря 1798 г.

П И С Ь М А

ГРАФА С. Р. ВОРОНЦОВА

КЪ РАЗНЫМЪ ЛИЦАМЪ.

Къ неизвѣстному лицу.
(1786).

En examinant bien l'archive de mon prédécesseur *), j'ai tout lieu de regretter que l'habile homme que vous comptez voir, mon cher comte, ait quitté le ministère. Etant persuadé qu'il entendait mieux que personne les affaires politiques et les vrais intérêts de sa Patrie, je vous supplie de lui communiquer pour sa propre et unique information tout ce qui s'est passé entre moi et les ministres actuels de la Grande Bretagne, mais à condition de n'en faire aucun usage; car il est très-inutile de relever des fautes irréparables. J'en souffre dans mon particulier, ayant été toujours dans le système que la Russie et l'Angleterre devaient être unies ensemble. Je dois pourtant faire cette observation, que dans l'éloignement, peut-être même dans l'inimitié ouverte où ces deux pays vont se trouver, ce ne sera pas la Russie qui en souffrira. Pour preuve de ce que j'avance, on doit considérer que depuis près de 30 ans, c'est à dire depuis le mois de Janvier 1756, que notre alliance a été rompue, on sait que la Russie a augmenté sa population, a plus que doublé son revenu et son commerce avec toutes les nations; a fait des acquisitions considérables et a augmenté ses forces d'une manière à ne craindre aucune puissance et à être en état de bien servir celle qui est ou sera son alliée. Je ne sais ce que l'Angleterre a gagné depuis ce temps; je répondrai seulement à ceux qui, pour prouver l'utilité des liaisons avec le roi de Prusse, s'appuient des succès de l'Angleterre pendant son alliance avec lui, que ce n'est pas à cause de cette union qu'elle fit une guerre si heureuse; qu'elle aurait même été plus avantageuse pour elle et avec bien moins de dépenses, si au lieu de faire le

*) Симолинъ.

traité de Westminster, qui jeta quatre mois après l'Autriche entre les bras de la France, elle serait restée alors dans son intimité naturelle avec les deux cours impériales: puisque, malgré les cent mille hommes qu'elle a entretenus à ses frais pendant toute la guerre sous les ordres du prince Ferdinand et les 700 mille livres sterling qu'elle payait annuellement à son très-cher allié, elle n'était pas en état de le soutenir et d'empêcher sa ruine totale. Il était abîmé, devenait simple électeur et perdait la Prusse et la Silésie pour toujours, si l'Impératrice Elisabeth eût vécu 6 mois de plus: car c'est l'Empereur Pierre III qui ressuscita le trop heureux Frédéric. Je ne puis m'empêcher d'observer deux choses encore: c'est l'ingratitude complète avec laquelle ce roi, prétendu philosophe, a payé sa prodigue alliée, et le peu de moyens qu'il a de l'aider si elle est de nouveau engagée dans une guerre. N'est-ce pas lui qui a continuellement suscité des ennemis dans toutes les cours de l'Europe à cette même Angleterre qui avait épuisé ses trésors pour lui? Il poussa son animosité jusqu'à menacer son neveu, le margrave de Baireuth, afin de l'empêcher de donner ses troupes pour la guerre de l'Amérique. Est-ce le roi de Prusse qui lui fournira les munitions navales ou qui sera en état de les ôter aux ennemis de la Grande Bretagne? En a-t-il les moyens? Peut-on comparer cette alliance si stérile avec celle des deux cours impériales et le Danemark, qui les suivra toujours? On ne cesse de me dire avec aussi peu de raison que de bonne foi que l'Angleterre n'y entre pour rien de ce que fait le roi en Allemagne; mais comme le roi et l'électeur ne font qu'une même personne et que, sans être provoqué, il se lie contre les deux cours impériales en sa qualité allemande, comment ces cours voudront-elles se lier avec lui en sa qualité anglaise? D'ailleurs, on sait déjà qu'il n'a pas tenu à lui, qu'il ne le fût plus intimement à l'heure qu'il est, même comme roi, avec celui de Prusse, qui a décliné la chose, ne voulant pas mécontenter la France à laquelle sous main il sacrifie l'Angleterre....

Къ Д. П. Трощинскому.

Лондонъ, Ноября 27 (Декабря 8) 1791.

Государь мой Дмитрій Прокофьевичъ!

Я недавно получилъ письмо отъ графа Мочениго, который пишетъ ко мнѣ, что вслѣдствіе моей рекомендаціи вы оказываете ему великую благосклонность и въ дѣлахъ ему дѣлаете великое вспомошествованіе. Я не могу довольно возблагодарить вамъ за такой знакъ вашей ко мнѣ дружбы и усугубляю мою просьбу о вспомошествованіи сему бѣдному и достойному старыку и о представительствованіи за него, гдѣ потребуетъ нужда. Я съ симъ почтеннымъ человѣкомъ давно уже нахожусь въ связи и, гдѣ токмо могу, желаю ему усердствовать.

Позвольте мнѣ еще прибѣгнуть къ вашему препохвальному расположенію помогать ближнимъ. Вы помните, я надѣюсь, государь мой, что я писалъ къ гр. Александру Андреевичу о флота капитанѣ и кавалерѣ Екенѣ, пріобща выписку о его скудости; а въ письмѣ изъяснилъ, что я ожидалъ, что бѣ сдѣлано было сему достойному офицеру, и сіе какъ изъ правосудія и человѣколюбія, такъ и для пользы и чести службы нашей. Я сіе письмо писалъ къ гр. Александру Андреевичу съ тѣмъ, чтобъ все сіе представилъ Государынѣ; но не получилъ я отвѣта, чему и не удивляюсь, ибо ему было тогда довольно хлопотъ, приготавлиаясь на внезапную посылку въ Яссы.

Черезъ сіе васъ прошу сдѣлать мнѣ одолженіе, увѣдомя меня по почтѣ, представилъ ли гр. Александръ Андреевичъ Государынѣ мое письмо, гдѣ оное теперь находитъ

ся, у васъ, или онъ отдалъ кому другому изъ секретарей Государыни, и если оное не затеряно и не было представлено, то посовѣтовать съ братомъ моимъ, нельзя ли оное представить и можно ли сіе сдѣлать, не списываясь съ гр. Александромъ Андреевичемъ для непотери времени; а коли нельзя, то покорно прошу къ нему о томъ написать, а я съ своей стороны не премину его о семъ прямо въ Яссы увѣдомить.

Я безпокою васъ сею просьбою въ надеждѣ вашего ко мнѣ благопріятства и вѣдая, какъ вы любите помогать тѣмъ, кои такъ достойны, какъ вышеозначенный капитанъ Екенъ.

Другъ нашъ Викторъ Павловичъ теперь въ Парижѣ и понимаетъ все, что тамъ видитъ, весьма здраво. Что дѣлается во Франціи будетъ служить поученіемъ народамъ, любящимъ перемѣны. Французы, желая быть счастливѣе, пуще прежняго сдѣлались несчастными.

**Въ Португалію, къ кавалеру Пинто.
(1792)**

Si j'ai tardé si longtemps à répondre, mon cher chevalier, à la lettre que m'a remise de votre part, il y a plusieurs mois, monsieur d'Anadia, c'est que je comptais le faire par une occasion qui a été pendant quelques mois toujours prochaine et très-sûre, d'un ami à moi qui comptait faire un voyage en Espagne et en Portugal et qui voulait commencer par Lisbonne, voulant aller par le paquebot de Falmouth. C'était monsieur de Kotchoubey, gentilhomme de la chambre de l'Impératrice et neveu du comte Bezborodko. Je prends le chevalier de Freire à témoin que mon ami était résolu d'aller en Portugal; il l'avait dit aussi au roi d'Angleterre et au moment qu'il croyait être prêt à partir, il fut rappelé en Russie. J'aime mieux vous écrire moins fréquemment, mais avec plus de sûreté et de liberté par des occasions sûres, que d'écrire souvent par la voie méfiante de la poste. A peine l'ami par lequel je comptais vous écrire fut obligé de retourner en Russie, monsieur d'Anadia arriva et me remit une autre lettre de votre part. Tant de bonté me pénètre de reconnaissance; il m'est bien flatteur et doux de voir que malgré vos occupations multipliées vous vous souvenez de moi d'une manière si obligeante. J'ose vous assurer, mon cher chevalier, que je le mérite par l'attachement et la vénération profonde que je conserverai pour vous tant que je respire. Je prends encore monsieur de Freire à témoin, et il pourra vous le confirmer, que je l'ai prié de m'avertir quand il y aura une occasion sûre pour Lisbonne, et que par distraction il oublia de me le faire savoir, il y a de cela deux semaines. J'ai cette occasion actuellement par le départ pour Lisbonne de monsieur Joly, qui a été trois ans mon secrétaire particulier, et depuis que j'ai connu son excellent caractère et sa probité, il est depuis deux ans gouverneur de

mon fils. C'est sa santé qui l'oblige d'aller passer l'hiver dans le climat plus doux que vous habitez, et je prends la liberté de le recommander à vos bontés. C'est un homme très-vertueux et de beaucoup de jugement.

Quoique vous devez être bien informé de ce qui se fait en Angleterre, je ne puis m'empêcher de vous dire la manière dont j'envisage la conduite de ce pays par rapport aux affaires de France.

Monsieur Pitt, dont le plus grand talent est la dissimulation et l'hypocrisie, a joué jusqu'à présent, mais sous main, un rôle très-actif dans la malheureuse désorganisation de la France. Dès le commencement de la révolution il avait des agents secrets à Paris, qui se lièrent intimement avec Mirabeau, le vicomte de Noailles et trois ou quatre autres chefs populaires qui n'avaient pas de liaison entre eux, mais tous étaient avec les émissaires de monsieur Pitt, et qui s'accrochaient à des nouveaux membres de l'Assemblée Nationale à mesure qu'ils paraissaient sur l'horizon de la popularité. Après cela il envoya d'autres agents, comme Clarkson et Oswald, qui poussèrent leur zèle jusqu'à se faire inscrire dans le club des Jacobins et furent ceux qui poussèrent tous les décrets absurdes par rapport aux gens de couleur et aux Nègres des colonies. La désolation de S-t Domingue, la plus florissante des isles que possèdent les Européens aux Indes Occidentales, en fut la suite, et nous verrons probablement toutes les colonies de France se détacher pour toujours de leur métropole. Il envoya aussi Elliot négocier avec les chefs populaires à Paris, et en dernier lieu, quand l'évêque d'Autun vint ici au commencement de l'année avec une commission secrète pour savoir si l'Angleterre ne s'opposera pas à l'invasion de la Flandre, monsieur Pitt l'a vu fréquemment en particulier et lui a donné l'assurance la plus positive qu'on ne s'embarrassera ici nullement de la Flandre et du Brabant, pourvu que la Hollande ne soit pas inquiétée par la France. Dix jours après que l'évêque rapporta cette réponse à Paris, la guerre fut déclarée à la maison d'Autriche, et

Biron et Dillon marchèrent en Flandre, tandis que monsieur Pitt oubliait que la reine Anne avait solennellement garanti les Pays-Bas à la cour de Vienne. Quelque temps après, la Hollande eut peur que les patriotes réfugiés en France et qui s'assembloient en corps ne fissent quelque tentative de rentrer dans les Provinces Unies; monsieur Pitt envoya en diligence mylord Elgin à Paris pour répéter formellement, mais en secret, à ceux qui avaient l'autorité, que l'Angleterre ferait décidément la guerre à la France si on inquiétait la Hollande, ce qui tout de suite a fait contenir les patriotes hollandais. Toutes ces menées se faisaient toujours à l'insu de mylord Gowe.

Monsieur Pitt, craignant que la coalition de la Prusse avec l'Autriche ne dissipât les troubles et ne remît l'ordre en France, a fait son possible pour empêcher cette union; jusqu'à présent il n'a pas réussi, mais il a paralysé tant qu'il a pu la cour de Turin et il jouit de l'inaction indécente de l'Espagne, où, à ce qu'on prétend, le duc d'Alcudia est vendu aux Jacobins. Monsieur Pitt sert son pays sans doute, mais pourquoi cette hypocrisie, pourquoi affecter dans ses discours une compassion pour la France, pour la famille royale, pourquoi affecter dans toutes les occasions une horreur pour les Jacobins avec qui ses agents entretiennent des liaisons si intimes? Un premier ministre de la Grande Bretagne doit agir plus franchement. Il aurait été plus honorable de faire la guerre à la France, de démolir Cherbourg, détruire sa marine et lui enlever ses colonies, que de fomentier sous le masque de l'hypocrisie les troubles et les massacres abominables qui s'y commettent à la honte de l'humanité.

Къ графу А. А. Безбородкѣ.

Лондонъ, отъ 4 (15) Іюня 1793.

Приложенные два меморіала покорно прошу ваше сіятельство потрудиться прочесть со вниманіемъ, и если въ оныхъ найдете, между многими нелѣпостями, что ни есть нѣсколько полезнаго, то вы одолжите меня несказанно, когда прочтете ихъ Государынѣ. Вы можете мнѣ сказать, зачѣмъ я вмѣшиваюсь не въ свое дѣло и что, будучи посланникомъ въ Англіи, мнѣ токмо что Аглицкими дѣлами и заниматься должно; но я вамъ заранѣе отвѣчаю, что 10 лѣтъ только что я изъ Россіи выѣхалъ посланникомъ, а уже 49 лѣтъ какъ родился и живу Русскимъ въ свѣтѣ, и что привязанъ будучи къ Государынѣ и къ моему Отечеству, всегда объ ономъ и объ ней помышляю, неусыпно стараясь быть имъ полезнымъ. А еслибъ я былъ въ Россіи въ отставкѣ и безъ всякой должности, то бы и тогда еще пришелъ къ вамъ съ просьбою о подачѣ сихъ двухъ бумагъ Государынѣ, и тогда токмо бы отсталъ отъ сей просьбы, когда бы вы мнѣ сказали, что онѣ наполнены совершеннымъ вздоромъ и не содержатъ въ себѣ ниже малѣйшей тѣни пользы: ибо я болѣе на ваше, нежели на мое собственное разсужденіе полагаюсь. Но еслибъ ваше сіятельство мнѣ сказали, что при многомъ вздорѣ и разныхъ нелѣпостяхъ, кои мнѣ сдѣлаютъ стыдъ конечной, есть однакожъ нѣчто полезнаго въ сихъ бумагахъ: то я бы васъ просилъ, такъ какъ и теперь прошу, на подобной случай прочесть Государынѣ приложенные здѣсь два меморіала.

Я нимало не зараженъ тщеславіемъ; пусть надо мною смѣются, лишь бы изъ моего посмѣянія вышло какое ни есть добро моему Отечеству: сіе было бы и будетъ мнѣ всегда служить наградою и утѣшеніемъ.

Живите здорово и весело, и не преставайте любить челоѣка, который васъ искренно любить.

Къ лорду Гренвилю.

Richmond, le 13 Janvier n. s. 1797.

Mylord,

Feue l'Impératrice, sur les plaintes réitérées qui lui ont été faites au sujet de la mauvaise fabrication de nos monnaies, lesquelles souvent, quoique du même prix, n'étaient pas du même poids, avant sa mort, engagea le fameux m-r Boulton de Birmingham à prendre sur lui le soin de faire un plan pour une nouvelle maison de monnaie à Pétersbourg et de la fournir des machines nécessaires à cet établissement, comme pompe à feu, des presses, rouleaux, coupleurs, laminoirs et toute autre espèce de machines appartenantes à un établissement d'un hôtel de monnaie pour frapper des pièces d'or, d'argent et de cuivre, et de l'engager aussi à envoyer deux ou trois de ses ouvriers pour le tems nécessaire seulement à la construction du bâtiment, à l'établissement des machines et à l'explication de leur emploi, après quoi ils retourneront en Angleterre.

L'Impératrice m'indiqua nommément m-r Boulton, parce qu'elle a une des superbes médailles travaillées dans les ateliers de cet homme, si justement renommé dans le monde pour ses talents et ses connaissances sublimes en chimie, physique et mécanique, et parce qu'elle savait qu'un peu avant la révolution française le roi de France avait ordonné à son ministre des finances d'établir un hôtel de monnaie d'après le plan et avec les machines du même m-r Boulton, ce qui fut convenu et ne manqua que par les troubles qui survinrent dans ce malheureux pays.

L'Impératrice était donc fondée à croire qu'on ne lui refuserait pas ici ce qu'on avait accordé à la France, et m'ordonna de m'adresser au ministre britannique, en cas que son intervention fût nécessaire.

L'Empereur, mon souverain, aussi empressé que l'a été feu l'Impératrice, sa mère, au rétablissement de nos monnaies dans un meilleur ordre qu'elles ne l'étaient ci-devant, désire voir cette affaire terminée.

J'en ai parlé à m-r Boulton, qui consent à cet établissement, mais demande l'agrément du gouvernement de son pays; c'est pourquoi je m'adresse à votre excellence afin qu'elle obtienne cet agrément de sa majesté le roi.

Je suis persuadé que l'amitié de sa majesté pour l'Empereur son allié, et l'utilité que retirera l'Angleterre elle-même de cette opération, obtiendront cet agrément si nécessaire.

S'il y a une nation au monde intéressée autant que la nation russe elle-même à l'amélioration de nos monnaies, c'est sans contredit l'anglaise; car la Russie fait plus de commerce avec elle seule qu'avec toutes les autres nations ensemble, et votre excellence sait combien il est essentiel dans tout commerce que les signes représentatifs de tous les échanges soient justes, fixes et invariables.

Depuis plus d'onze ans que je suis ici, je n'ai cessé d'entendre des plaintes des négociants anglais qui trafiquent avec la Russie, sur l'inexactitude de nos monnaies, ce qui embarrasse l'échange, et il n'y a pas deux ans qu'on a fait ici à la Tour l'essai sur 10 roubles de la même année, et il s'est trouvé qu'ils différaient tous entre eux et quant au poids et quant au titre.

Toutes ces considérations me persuadent que le roi de la Grande Bretagne accordera à m-r Boulton la permission de faire à Pétersbourg l'établissement qu'on désire chez nous avoir, et dont j'ai expliqué les détails au commencement de cette lettre. Je supplie votre excellence de les exposer à sa majesté et de me croire avec respect et la plus haute considération etc.

Къ П. В. Неклюдову.
(1797)

Милостивый государь мой, Петръ Васильевичъ!

Съ крайнимъ удовольствіемъ я имѣлъ честь получить письмо, коимъ вы снабдили ко мнѣ господина Рославлева. Я ему одолженъ тѣмъ, что доставилъ мнѣ случай удосто- вѣриться, что вы и милостивая моя государыня Елисавета Ивановна, коихъ я искренно почитаю, сохраняете меня въ вашей памяти. Съ моей стороны я никогда не забуду пріятные часы, кои мы вмѣстѣ провожали у васъ, у покойнаго князя ¹⁾, у друга нашего Василя Николаевича ²⁾ и въ моемъ маломъ семействѣ. Такія воспоминаванія всегда пріятны. Что жъ касается до молодого человѣка, коего по истинѣ весьма напрасно сюды прислали и коего опека вамъ въ его имѣніи, а мнѣ въ его поведеніи налагается: то я увѣренъ, что естли вы не имѣете лучшихъ средствъ для его экономіи, то онъ будетъ совсѣмъ пропащій человѣкъ на свѣтѣ, какъ я ни желаю ему быть полезнымъ. Богъ не сотворилъ его воздержнымъ со стороны хозяйства и, кажется, что вы то вѣдали, когда не ему, а Аглицкому курьеру поручили его надорожныя деньги. И сего-то молодца, котораго, въ Россіи и въ военной службѣ находящагося, можно бы было воздержать строго- стию военной дисциплины и непрерывнымъ упражненіемъ службы, послали сюды, въ землю самовольную и гдѣ молодые люди живутъ въ роскоши и развращеніяхъ всякаго рода и до всякой крайности. Могу-ли я при слабомъ мо-

¹⁾ Вѣроятно Вяземскаго, при которомъ служилъ Неклюдовъ и который умеръ 7 Января 1793.

²⁾ Зиновьева.

емъ здоровѣ, при многодѣліи для службы моего Государя, и при попеченіи, которое я долженъ имѣть о воспитаніи моихъ дѣтей, имѣть время быть дядькою и бѣгать за человекомъ 19-ти лѣтъ, любящимъ веселиться, и сіе въ городѣ, гдѣ изъ 900 тысячъ обывателей треть токмо что роскошью и развратною жизнію упражняются и гдѣ дороговизна во всемъ превосходитъ всякое возможное воображеніе? А со всѣмъ тѣмъ думаютъ у насъ, требуютъ отъ меня, чтобы я воздержалъ и укрощалъ его слабымъ политическимъ моимъ надъ нимъ начальствомъ. Мнѣ сіе выполнить никакъ не можно.

Я не знаю, что еще опредѣлено жалованія; но еслили ему дадутъ 600 ефимковъ, то надо, чтобъ вы ему прибавили еще по крайней мѣрѣ 400, то есть 80 фунтовъ стерлинговъ, то есть 168 или 170 Голландскихъ червонцовъ, гдѣ бы онъ ни жилъ въ провинціи; а въ Лондонѣ и сего не будетъ достаточно: ибо и безъ мотовства, къ чему я примѣчаю въ немъ склонность, но безъ крайней экономіи и можно сказать скупости, менѣ сего жить не можно. Ему на дорогу дали менѣ чѣмъ обыкновеннымъ курьерамъ, коимъ дается 250 червонныхъ, и онъ пріѣхалъ безъ полушки, да еще съ небольшимъ долгомъ предъ Аглицкимъ курьеромъ; пріѣхалъ въ одной курткѣ, въ сапогахъ съ двумя рубашками и столькожъ чулковъ, платковъ и галстуковъ; слѣдовательно надо было все сіе ему купить и сдѣлать два фрака и сертукъ. Я на сіе издержалъ уже 32 ф. с.; да надо будетъ еще издержать около 20 ф. на отправленіе и помѣщеніе его въ Шкотландіи, куды пошлю его для ученія языка и чтобъ удалить отъ Лондона, гдѣ онъ пропадетъ и промотается несумнѣнно. На будущей почтѣ я вышлю на васъ вексель въ ссй суммѣ, которую я досталъ отъ конторы господъ Пишеля и Блондена на содержаніе господина Рославлева. Совѣтую вамъ прислать кредитивъ, ибо избѣгнете потерю комиссіи и когда вексели отсель высылаются, то еще сверхъ комиссіи вы по-

теряете проценты за три мѣсяца, что есть обыкновенный срокъ векселей.

Покорно прошу и заклиная васъ, Петръ Васильевичъ, изъ жалости ко мнѣ, по вашей ко мнѣ дружбѣ, избавить меня отъ невозможнаго моего надзиранія надъ симъ молодымъ человѣкомъ и изъ жалости къ нему возвратить его въ Россію: ибо онъ по истинѣ пропадетъ здѣсь въ Англіи. Вѣрьте человѣку, который, какъ я, живучи 12 лѣтъ въ сей землѣ, долженъ её знать лутче нежели у насъ о ней имѣютъ понятіе.

Къ барону Николаи.

Richmond, 11 (22) Août 1798.

Mon cher baron,

Un bruit sourd est parvenu jusqu'à moi sur une chose qui ne me paraît pas probable, mais m'inquiète beaucoup, malgré toute son improbabilité, parce que j'ai vu souvent s'accomplir les choses les plus invraisemblables.

On dit qu'on a l'idée de me faire revenir dans 3 ou 4 ans, pour me faire gouverneur du grand-duc Nicolas.

Il serait bien malheureux pour moi, si on me destinait pour un pareil emploi, vu que je me trouverais dans la nécessité absolue de m'en excuser, ne me sentant nullement propre pour une place de cette importance. Je vais vous expliquer, mon ancien ami, ma façon de penser sur ce sujet, et les principes qui me dirigent.

Le gouverneur d'un prince, s'il a les talents éminents qu'exige sa place, et dont je suis tout-à-fait dépourvu, doit aussi avoir une force physique et corporelle que je n'ai jamais eue, et que j'ai encore moins à présent, devenu vieux et encore plus infirme.

Ce gouverneur doit songer d'abord à fortifier la constitution physique de son élève, parce que très-souvent la faiblesse du corps produit celle de l'âme et rétrécit l'esprit. Les enfans sont comme les oiseaux: ils doivent être, le plus qu'il est possible, à l'air, quelque tems qu'il fasse; être beaucoup en mouvement, marcher, courir, sauter: tout cela renforce et dégage toutes les facultés du corps. Le gouverneur ne doit pas quitter un instant son élève: il doit coucher dans la même chambre, se réveiller avant lui, assister à son réveil, à sa toilette, à ses prières, à son déjeuner, à ses études, à ses promenades, à son dîner, à ses amusements, à son souper et à son coucher, afin de voir et entendre tout ce qui se fait et se dit en présence du jeune prince, tant de la part des domestiques qui servent, que de différents maîtres qui viennent pour l'enseigner et d'autres personnes quelconques qui viennent le voir, et cela parce que les en-

fans prennent involontairement les bonnes ou mauvaises habitudes, les bons ou mauvais principes, autant, et souvent plus, par ce qu'ils voyent faire et entendent dire aux autres, que par ce qu'on leur fait faire ou par les paroles qu'on leur adresse directement.

Tout gouverneur d'un jeune prince qui ne se dévoue tout-à-fait à ce genre de vie, est un ignorant en fait d'éducation, ou un homme dénué de tout principe d'honneur, si, sachant ses devoirs, il ne les remplit pas par négligence ou par impossibilité physique de la santé, et reste pourtant dans sa place en se reposant sur des sous-gouverneurs, et ne désire que d'avoir la faveur, le crédit et les grandes récompenses qui, suivant l'usage de toutes les cours, l'attendent quand l'éducation est prétendue achevée, qu'elle soit bonne ou mauvaise, n'importe. Or, sans parler de ma faible capacité intellectuelle, qui est positive, ma santé est telle que si j'avais les talents éminents du duc de Montausier, à qui Louis XIV confia l'éducation du grand dauphin, et si au jugement et à l'élévation d'âme de ce duc je joignais aussi la prodigieuse érudition et l'aménité de caractère du fameux archevêque de Cambray qui fut le précepteur du duc de Bourgogne, l'état pitoyable de ma santé me rendrait absolument incapable d'un tel emploi. Né avec une constitution peu robuste, j'ai essuyé, entre 18 et 24 ans, deux attaques à la poitrine dont la seconde était telle que notre commun ami, le docteur Haledy, a été 14 mois à me traiter: ce n'est qu'à force de soins, de diète très-rigide, de lait de chèvre et d'eau de Seltzer qu'il m'a tiré d'affaire. Malgré cela ma poitrine est restée faible depuis ce tems. Pendant les 5 campagnes que j'ai faites en Turquie, j'ai eu deux fièvres malignes et putrides, dont les suites ont achevé d'abîmer ma faible constitution, et, pour comble de maux, depuis 4 ans la goutte est venue me tourmenter sans se fixer aux pieds ou aux mains; elle me visite, dans les tems froids et humides, dans les parties internes: tantôt dans l'estomac, tantôt dans la poitrine, au point que j'ai été déjà deux fois menacé d'a-

voir l'hydropisie dans cette dernière, ayant été toujours très-frileux, désagrément dont mon fils a eu le malheur aussi d'hériter. Je le suis devenu encore plus par la faiblesse de mon corps. Les hivers de ce pays, quoique plus doux que nos automnes, me sont toujours fatals, et je suis forcé à ne pas sortir de ma chambre autrement que pour affaire pressante et tout enveloppé de flanelle, ce qui dure 4 à 5 semaines tous les ans. Je ne vis, en un mot, qu'à force de soins et de régime. Jugez si je suis en état d'occuper et d'exercer les fonctions d'un gouverneur auprès d'un jeune prince.

Il y a encore une circonstance majeure à laquelle aucun souverain n'a jamais songé, excepté Louis XIV. Ce grand roi, qu'inutilement les prétendus philosophes de nos jours tâchent de rabaisser dans l'opinion de la postérité, a très-sagement jugé que l'âge du gouverneur doit être mûr, mais pas avancé, afin que la grande disparité d'âge entre lui et l'élève ne soit pas un obstacle à l'amitié et à la confiance qui doit régner entre eux. Quand le jeune prince entre dans le monde, moment périlleux et décisif, il est assailli par toutes les séductions des plaisirs, par toutes les flatteries des courtisans, les agaceries des femmes et leurs complots pour s'emparer du jeune homme, et pour tourner sa faveur à leur profit aux dépens de la perte de ses mœurs; c'est alors que le ci-devant gouverneur, s'il est resté l'ami et le confident de l'élève, et s'il est d'âge à l'accompagner, peut lui être plus utile que dans l'enfance. Un homme passé 60 ans n'est plus capable de supporter les veilles et les courses d'un jeune homme de 20 à 25 ans, qu'il doit au moins suivre de près de tems en tems.

Ce Louis XIV, que j'ai cité, a eu non seulement égard à la grande vertu, mais aussi à l'âge de ceux qu'il choisissait pour leur confier l'éducation de son fils et de son petit-fils. Le duc de Montausier, gouverneur du premier dauphin, et le duc de Beauvilliers, gouverneur du duc de Bourgogne, n'avaient pas 40 ans quand on leur remit leurs élèves qui en avaient 7; ainsi, à la majorité des derniers, les premiers pouvaient

vivre avec eux dans la même société, et nous voyons par l'histoire de ce tems quelle amitié et quelle confiance ces deux princes ont conservées pour leurs vertueux gouverneurs.

Une autre raison à ne pas choisir ces derniers d'un âge avancé, est qu'ils courent la chance de ne pas achever l'éducation, qui est toujours gâtée quand elle est commencée par un homme et achevée par un autre. C'est ce qui arriva au prince de Galles actuel: le duc de Montague, qui remplaça mylord Holderness, en changeant le système de son prédécesseur, abîma le caractère du prince d'une façon irréparable.

Il n'est pas possible, mon cher baron, qu'on ne trouve chez nous, parmi les Russes, un homme capable de remplir ce poste: nous ne sommes pas des Finnois, des Danois ou des Bavaois. La nation qui de nos jours a produit des talents aussi éminents dans l'art de la guerre, dans la politique et les affaires d'état, dans les sciences, dans les arts, qui a produit les Roumanzow, Bezborodko, Lomonossow, Roumowskoy et Bagénow, n'est pas une nation stupide, et il n'est pas besoin d'aller chercher à 400 lieues un vieillard infirme pour lui donner une place qu'il est incapable de remplir, et qui ne doit être occupée que par un homme de 30 à 40 ans et d'une santé robuste. On n'a qu'à se donner un peu de peine, et on trouvera l'homme qu'il faut. Les Italiens disent: chi cerca trova. C'est le plus vrai de tous les proverbes quand il s'agit d'un souverain d'un grand pays, qui cherche un homme capable.

Je crois qu'on n'a jamais songé à moi, et je crois que le bruit qui est parvenu jusqu'à moi n'est nullement fondé; mais comme j'ai vu arriver les choses les plus improbables, je vous écris cette lettre si prolixie pour que vous puissiez en faire l'usage convenable, en cas qu'il fût question de moi pour la place en question.

Pardonnez-moi, mon ancien ami, la fatigue que vous aura causé la lecture de cette longue épître. Rappelez-moi au souvenir de madame la baronne, et croyez, je vous prie, à l'estime, à la considération et à l'attachement avec lesquels je suis etc.

къ П. А. Обрѣзкову.

Лондонъ, Августа 31 (Сентября 11) 1798.

Милостивый государь мой Петръ Алексѣевичъ!

Съ прибывшею почтою я имѣлъ честь получить письмо ваше отъ 26-го Іюля, коимъ извѣщать меня изволите, что Его Имп-му Вел-ву угодно было предоставить на мое разсужденіе сдѣлать извѣстному Клери, бывшему камердинеромъ покойнаго короля Французскаго Людовика XVI, какой-нибудь подарокъ отъ имени Государя Императора въ знакъ высочайшаго его благоволенія къ сему толико вѣрностію своею отличавшемуся человѣку. Сія довѣренность всемилостивѣйшаго моего Государя весьма для меня лестна, и я, конечно, немедленно выполнилъ бы высочайшую Императорскую волю, если бы упомянутой Клери былъ нынѣ въ Англіи; но сей человѣкъ около двухъ мѣсяцевъ предъ симъ, сколько мнѣ извѣстно, отправился въ Митаву къ нынѣшнему своему королю Людовику XVIII, куда изъ Россіи гораздо способнѣе будетъ доставить деньги или другой какой подарокъ, нежели отсюда. Въ бытность сего вѣрнаго человѣка въ сей землѣ, великой канцлеръ, дюкъ Портландъ, лордъ Гренвиль и другіе министры и знатное дворянство отличили его особливимъ вниманіемъ, приглашали его къ обѣдамъ не токмо въ городѣ, но и въ загородныхъ домахъ. Его величество король велѣлъ лорду Гренвилю представить его себѣ во дворцѣ, гдѣ предъ всею публикою король съ нимъ долго изволилъ разговаривать, и потомъ въ другое время король, будучи въ Виндзорѣ, гдѣ его величество обыкновенно по воскреснымъ днямъ и послѣ полудня со всею своею фамиліею между окружающими ихъ вѣрноподданными на терасѣ гулять изволилъ, тутъ опять его в-во, увидя Клери, предъ всѣмъ народомъ и весьма милостиво разговаривать съ нимъ изволилъ. Подарокъ, который отъ короля былъ сдѣланъ Клери за его поднесеніе книги, состоялъ въ 250 гинеяхъ.

Къ князю А. А. Безбородкѣ.

Ричмондъ, 1 (12) Октября 1798.

Милостивый государь князь Александръ Андреевичъ!

Я по истинѣ не знаю, какъ мнѣ можно изъяснить вашей свѣтлости все, что я чувствую благодарности за вашу ко мнѣ дружбу и милость. То что по предстательству вашему Государь изволилъ сдѣлать для моего сына есть такъ велико, что подобнаго примѣра у насъ еще не бывало. П. А. Обрѣзковъ, увѣдомляя меня и сообщая мнѣ копію съ указа о пожалованіи сына моего въ камергеры и о оставленіи его при дѣлахъ мнѣ порученныхъ, пишетъ мнѣ, что сіе было сдѣлано по докладу вашей свѣтлости и что онъ по приказанію вашему и отъ имени вашего представилъ Государю.

Я къ вамъ прибѣгнулъ съ моею просьбою; вы, получая ее, немедленно объ оной представили, старались и доставили мнѣ и сыну моему такую отличную и небывалую милость, что ожиданіе о полученіи оной никогда бы мнѣ и въ голову не могло войти.

Всякой разъ, что пишу къ вашей свѣтлости, имѣю всегда новую причину благодарить васъ за ваши ко мнѣ благодѣянія: не получаю изъ Россіи извѣстія, не получаю при томъ новые знаки вашей ко мнѣ милости. Я оную заслуживаю токмо одною искреннею моею къ вамъ привязанностію и благодарностію. Тѣ, кои, какъ вы, преисполнены талантами, добродѣтелью и благодѣятельнымъ духомъ, должны быть окружены благодарными сердцами, чувствующими полученные благодѣянія. Изъ всѣхъ тѣхъ, кои наполнены сими къ вамъ чувствами, наипаче всѣхъ въ моемъ сердцѣ впечатлѣны преглубоко преданность и благодарность за ваши ко мнѣ благодѣянія и непрестанные

знаки вашего о пользѣ моей попеченія. Я вамъ обязанъ, когда удостоиваюсь Высочайшихъ благоволеній по дѣламъ, кои здѣсь исправляю; ибо исправляю ихъ по вашимъ начертаніямъ и руководству; а вы еще представляете мое служеніе аки достойное вниманія и благоволенія Государя, приписывая мнѣ похвалу, которая принадлежитъ вамъ самимъ непосредственно и по сущей справедливости.

Съ истиннымъ сокрушеніемъ слышу, что вы нездоровы. Еслибъ отъ меня зависѣло, то я бы выгналъ немедленно отсель общаго друга нашего Рожерсона и отправилъ бы его въ Петербургъ курьеромъ, для пользованія вашей свѣтлости. Онъ преискусенъ въ своемъ званіи, знаетъ ваши болѣзни и ваше сложеніе и привязанъ къ вамъ чистосердечно; но онъ, проживъ нѣсколько времени у сына своего (который также есть весьма искусной и почтенной медикъ, исправляя должность армейскаго доктора и имѣя уже на своемъ попеченіи главной армейской и флотской госпиталь въ Плимутѣ), поѣхалъ потомъ въ Скотландію для свиданія съ своими сродниками, откуда около Генваря мѣсяца возвратится въ Лондонъ, гдѣ его всѣ любятъ и почитаютъ; а около Мая мѣсяца онъ намѣренъ былъ приуготовляться къ возвращенію въ Россію. Между тѣмъ я прошу Бога, дабы Онъ сохранилъ и подкрѣпилъ ваше здоровье и симъ сохранилъ бы Государю министра, коего онъ и государство никѣмъ замѣнить не могутъ, коего совѣты, всегда драгоцѣнные, въ нынѣшнихъ трудныхъ и опасныхъ обстоятельствахъ свѣта превосходятъ всякую возможную оцѣнку.

Нѣтъ мнѣ нужды просить васъ о продолженіи вашей ко мнѣ милости. Вы оную на самомъ дѣлѣ и самымъ дѣятельнымъ образомъ, непрерывнымъ образомъ такъ мнѣ доказываете. Вѣрьте о вѣчной моей къ вамъ преданности, съ которою пребуду и проч.

Къ В. С. Тамарѣ.

Ричмондъ, 12 (23) Октября 1798.

Милостивый государь мой Василий Степановичъ!

Письмо вашего превосходительства отъ 23 Августа (3 Сентября) съ приложеніемъ въ ономъ хати-шерифа султана о низложеніи верховнаго визиря и муфтія, я имѣлъ удовольствіе получить, и приношу вамъ за оное мою благодарность, равно какъ и за сообщеніе мнѣ вѣстей о истребленіи адмираломъ Нельсономъ Французской эскадры на рейдѣ Абукиръ. Вслѣдствіе сей славной побѣды, только отличившей храбрость и искусство сего адмирала, онъ получилъ наслѣдное достоинство лорда подъ титуломъ *baron Nelson du Nil*; ему дали позволеніе возвратиться въ Англію, куда его какъ король, такъ и вся нація съ нетерпѣніемъ ожидаютъ для воздаянія ему лично тѣхъ почестей и той признательности, кои онъ столь достойно заслужилъ.

Ваше превосходительство, по стеченію нынѣшнихъ обстоятельствъ, безъ сомнѣнія должны быть чрезмѣрно заняты и не можете конечно столь часто обо всемъ увѣдомлять изъ Константинополя, сколько я могу то дѣлать изъ Лондона, будучи менѣе вашего обремененъ дѣлами; но я однакожъ осмѣливаюсь просить васъ, стараго моего друга, буде самому вамъ недосугъ, то приказать кому изъ канцеляріи вашей увѣдомлять меня записками обо всемъ достойномъ свѣдѣніи, а особливо нынѣ касательно операцій паши, который командуетъ войсками въ Сиріи, противу Бонапарте идущими; также, когда будутъ какія-либо перемѣны въ министерствѣ Дивана, какъ то и теперь случилось, увѣдомлять меня какъ о характерахъ новыхъ министровъ, такъ и о всемъ до сего касающемся подробно. Извѣстной вамъ *sir Sidney Smith*, коего здѣшнее правленіе намѣревалось давно отправить къ Туркамъ и послѣ отложило было планъ, нынѣ получилъ опять приказъ плыть къ Царюграду, на Тигръ корабль о 80-ти пушкахъ, куда и имѣетъ онъ въ скорости отправиться; также полковникъ Келлеръ, иску-

ный артиллеристъ и бывший, также какъ и Сидней, съ нимъ въ Турціи. Въ разсужденіи Голландскаго посланника въ Константинополѣ вы со мною, безъ сомнѣнія, согласитесь, что онъ конечно ничто другое есть какъ шпионъ Французскаго министра; ибо Голландія, сдѣлавшись нынѣ провинціею Франціи, безъ сомнѣнія, одинакіе съ нею будетъ и должна наблюдать интересы. Мнѣ кажется, что по малости нынѣ коммерціи и другихъ сношеній между Голландіею и Портою, несравненно бы было выгоднѣе сей послѣдней сбыть его съ рукъ. Порта ничего не потеряетъ, выславъ всю Голландскую миссію и прервавъ всякое сношеніе съ Голландіею. Нашъ и союзные съ нами дворы также выиграютъ, уменьша число тѣхъ, кои въ пользу Французскую не престають интриговать въ Цареградѣ. Тоже могло бы быть сдѣлано и съ Голландскою миссіею; а что касается до Мураджія, то, будучи подданной Турецкой, Порта имѣетъ право требовать отъ Швеціи, дабы присланъ былъ другой посланникъ на мѣсто сего Алепскаго Армянина.

Третьяго дни получили здѣсь пріятное извѣстіе отъ капитана *sir John Warren*, который, нагнавъ одинъ Французской о 80-ти пушкахъ корабль *Noche* съ восемью фрегатами, съ кутеромъ и бригомъ, везущими войска и множество военныхъ припасовъ для высадки въ Ирландіи, близъ сѣверозападныхъ береговъ Ирландіи атаковалъ ихъ, имѣя у себя подъ командою 3 линейныхъ корабля и 4 фрегата, и, по жестокомъ съ обѣихъ сторонъ сраженіи, Французской корабль *Noche* съ 4-мя большими фрегатами были взяты, а послѣдніе ушли, но будучи такъ сильно повреждены и разбиты, что по случившейся на слѣдующую послѣ сраженія ночь сильной бурѣ, полагаютъ, что они должны потонуть, не доѣхавъ до Французскихъ портовъ, или перехвачены и взяты Англійскими небольшими эскадрами, коихъ теперь около Ирландскихъ береговъ много крейсируетъ.

Къ П. В. Лопухину.

Ричмондъ, отъ 5 (16) Ноября 1798 г.

Милостивый государь мой Петръ Васильевичъ!

Лаская себя надеждою, что ваше превосходительство содержите меня въ вашей памяти, осмѣливаюсь утруждать васъ сею просьбою, которая хотя и не до меня собственно касается, но до человѣка почтеннѣйшаго и предостойнаго, коего зная лично четырнадцать лѣтъ и находя въ немъ все что дѣлаетъ добродѣтельнаго и почтеннаго человѣка, имѣю къ нему со дня на день болѣе привязанности и интересуюсь во всемъ томъ чего достоинства его заслуживаютъ: именно нашего при здѣшней миссіи священника Якова Ивановича Смирнова. Изъ копіи при семъ приложенной письма его къ его сіятельству бывшему генераль-прокурору князю Алексѣю Борисовичу Куракину ваше превосходительство усмотрѣть изволите, что при восшествіи на престолъ Государь Императоръ удостоилъ его орденомъ Св. Анны, къ которому присоединено и командорство; что съ тѣхъ поръ и по сей день съ данныхъ ему по статуту крестьянъ не получилъ онъ никакого дохода, ниже малѣйшаго о томъ свѣдѣнія. Никто не можетъ лучше вашего превосходительства знать порядка сихъ дѣлъ и никто болѣе вашего, я увѣренъ, не расположенъ дѣлать добра; и сіе то и побудило меня просить васъ покорнѣйше вступить въ его справедливую просьбу и подать ему руку помощи, приказавъ слѣдующіе ему съ пожалованныхъ крестьянъ доходы переводить ему сюда порядкомъ, по сему учрежденнымъ, чѣмъ и священникъ

Смирновъ премного обязанъ будетъ вашему превосходительству, и я почту таковую къ нему милость за особое ваше ко мнѣ благорасположеніе.

Другъ мой Кирила Степановичъ Рындинъ извѣстилъ меня что ваше превосходительство желали имѣть хрустальныя пуговицы. По вышедшей модѣ, таковыхъ въ готовности найти нельзя, и для того надобно было нарочно заказывать, что я и сдѣлалъ уже, но по скоропостижному отъѣзду сего куріера онѣ не кончены; но коль скоро сдѣланы будутъ, то не премину при первомъ случаѣ доставить онѣя, адресовавъ или къ Виктору Павловичу Кочубею, или прямо къ вашему превосходительству.

Позвольте мнѣ рекомендовать въ милость вашего превосходительства стараго моего друга и армейскаго товарища Кирилу Степановича Рындина и вѣрить въ совершенное почтеніе, съ коимъ навсегда пребуду и пр.

Къ Г. Г. Кушелеву.

Ричмондъ, 5 (16) Ноября 1798.

Милостивый государь мой Григорій Григорьевичъ!

Пользуясь отъѣздомъ нынѣ Англійскаго куріера, честь имѣю препроводить при семъ къ вашему превосходительству печатную роспись здѣшняго флота, которая въ военное время каждой мѣсяцъ, а въ мирное каждые три мѣсяца здѣсь печатается, и въ началѣ коего усмотрѣть изволите планъ славной баталіи адмирала Нелсона и Французскаго флота въ заливѣ Aboukirъ съ нѣкоторыми на другой онаго сторонѣ объясненіями. Но какъ планъ сей слишкомъ малъ, то препровождаю при семъ другой особъ, въ гораздо большемъ масштабѣ, гдѣ лучше можно видѣть какъ положеніе обѣихъ флотовъ во время сраженія, такъ и порядокъ атаки. Прилагая также и планъ положенія обоихъ портовъ Александріи, остаюсь съ истиннымъ и совершеннымъ почтеніемъ и пр.

Къ К. С. Рындину.

Ричмондъ, 5 (16) Ноября 1798.

За скоропостижнымъ отправленіемъ сего куріера, не успѣваю своеручно отвѣчать вамъ, мой милой другъ Кирилло Степановичъ, чтобъ поблагодарить васъ за письмо ваше отъ 19 Сентября, которое я имѣлъ удовольствіе получить. Пуговицы заказаны, но не готовы; коль скоро поспѣютъ, то и будутъ доставлены при первомъ случаѣ. Чтò же касается до пары лошадей мною для васъ отправленныхъ, то я прошу принять оныя отъ меня какъ слабѣйшій знакъ благодарности моей и признательности за тѣ попеченія, усердіе и дружескія старанія, которыя не престаеете выказывать мнѣ съ такимъ усердіемъ въ моихъ къ вамъ доукахъ и порученіяхъ. Явѣрю искреннему желанію вашему видѣть меня въ Россіи, но не могу увѣрить васъ въ моемъ туда возвращеніи, не зная того подлинно и самъ. Со времени, когда угодно было Государю туда меня приглашать, я отвѣчалъ Его Величеству, описывая ему крайнюю слабость моего здоровья и жестокость нашего климата, могущаго мнѣ весьма повредить, впрочемъ предавая себя совершенно въ его волю. Вы, будучи на мѣстѣ, посредствомъ моихъ пріятелей, Виктора Павловича и графа Петра Васильевича, безъ сомнѣнія скорѣе моего узнаете, а можетъ быть уже и узнали мою участь. Впрочемъ, поручая себя въ продолженіе вашей дружбы, остаюсь съ истиннымъ къ вамъ почтеніемъ и преданностію.

Къ графу Ѳ. В. Растопчину.

17 (28) Октября 1799.

Je vous avais écrit une longue lettre au sujet de mon fils, et, ayant fait un brouillon indéchiffrable, comme cela m'arrive toutes les fois que j'écris vite, vous ne l'auriez pas pu lire et je n'avais pas le tems de le copier d'une manière plus lisible. J'ai prié Иванъ Ивановичъ Смирновъ de le mettre au net, et c'est ainsi que je vous l'envoie, mon bon ami. Celui qui a copié le brouillon est un homme de mérite, de conduite excellente, et en qui j'ai grande confiance. Mon frère le connaît et l'estime. Je voudrais qu'il puisse accompagner Michel, j'en serais plus tranquille. Иванъ Ивановичъ me fait l'amitié d'y consentir, mais il n'y a que vous qui pouvez m'aider dans ce projet. Il demandera un congé d'une année pour voir ses parents et arranger ses affaires. Il n'a pas vu les premiers depuis plus de 14 ans, et si vous consentiez à le lui faire obtenir avec ses appointements, je m'adresserai alors à vous avec sa prière officiellement. J'attendrai votre réponse, après quoi j'écirai pour la permission de l'un et de l'autre, c'est-à-dire de Smirnow et de Michel, mais je ne les demanderai pas ensemble. Celle pour mon fils à l'Empereur directement, et celle de Smirnow au Collège ou à vous comme le principal ministre de ce département. Je vous conjure de me répondre sur ce sujet pour que je sois assuré d'une affaire qui me tient fort à coeur. Adieu, mon bon ami, je vous embrasse. Je vous prie de ne parler à personne sur l'idée que j'ai d'envoyer mon fils en Russie.

SUR L'EXPÉDITION DE BUONAPARTE ET SUR LE CARACTÈRE DE CET HOMME.

On assure d'autorité, que trois projets ont été offerts à Buonaparte, entre lesquels il devait choisir: de conquérir l'Angleterre, de révolutionner la Pologne, ou d'envahir l'Égypte en débarquant à Salonique ou en Macédoine, d'où, marchant vers Viddin pour se joindre avec Passavan-Oglou et après l'avoir aidé à conquérir la Servie, la Bosnie et la Bulgarie, il devait recevoir à son tour des secours de ce rebelle, et passant le Danube, passer par la Valachie et la Moldavie, entrer en Podolie où sur son approche différentes parties de la Pologne et particulièrement la Lithuanie se seraient mises en insurrection. Il a demandé du tems pour réfléchir et pour examiner les moyens de succès dans ces trois entreprises. On l'a vu prendre sur lui à cause de cela le commandement de l'armée d'Angleterre, inspecter les troupes sur la côte et visiter les ports. Ayant vu que les moyens n'étaient pas égaux aux difficultés, il abandonna le projet où il n'avait rien à gagner, mais au contraire tout à perdre, même cette réputation factice qu'il n'a obtenue que par ses intrigues, ses trahisons et la corruption que le Directoire a mise dans les conseils et les cabinets de ses ennemis, après quoi les vaincus, par amour-propre et pour diminuer leur propre honte, n'ont cessé de le représenter comme un génie supérieur.

Des préparatifs furent faits pour l'expédition de Pologne. Des négociations ont été commencées pour détacher la légion polonaise du service des Cisalpins. On établit des clubs de propagandistes en Lithuanie. A Paris il y avait un comité polonais, aussi bien que d'Irlandais unis. Kosciusko, ambitieux, sans talents et gouverné par son parent, le petit poète Nemtzevitz, Jacobin enragé, fut rappelé de l'Amérique. Buonaparte était déjà presque engagé dans cette entreprise, et par les conférences qu'il a eues avec les insurgés polonais en Italie, il se flattait de révolutionner la Pologne.

L'invasion de l'Égypte, d'après les relations de Savary, de Volney et d'autres agents français répandus depuis quelque tems dans ce pays, paraissait plus aisée et plus certaine,

avait en même tems quelque chose de plus attrayant par l'or et les richesses immenses de toute espèce que ce pays possède et par l'éclat extraordinaire que cette expédition bizarre donnait à l'entreprise, était ce qu'il y avait de plus encourageant pour une âme aussi avide de richesses que de renommée.

Il prit donc sa résolution pour l'Egypte. Ce pays une fois subjugué, le Directoire jugea qu'on ne pouvait pas y établir un gouvernement républicain, si contraire au génie et aux coutumes des Orientaux. L'ambition de Bonaparte fut réveillée par l'idée d'un trône établi, au commencement, sous la protection de la France. Mais comme il était nécessaire de vaincre les préjugés des Arabes (qui forment la principale partie de la population) contre les Francs, ennemis du Prophète, il déclara qu'il suivait la religion de Mahomet, ce qui était le moyen le plus capable de s'accommoder aux préjugés des habitants.

Pour achever le portrait de cet aventurier Corse, on doit ajouter qu'au tems de Robespierre il était un des grands massacreurs du Midi, que c'est l'homme qui de sang-froid a plus que tout autre égorgé de malheureux habitants de la Provence; qu'après la chute du monstre dont il était l'agent, il se cacha pendant quelque tems, après quoi, arrivé à Paris, il ne trouva que Tallien et Fréron qui osèrent le protéger, particulièrement le second, qui l'avait connu et employé dans les massacres du Midi. Dans ce tems, le général Devins ayant battu Kellermann sur les confins du territoire de Gènes, Buonaparte présenta des plans et s'offrit de servir; mais, malgré toutes les bassesses qu'il faisait et les intrigues de ses protecteurs qui travaillaient en sa faveur, le public avait tellement horreur de son caractère, que ceux qui avaient le pouvoir en mains et qui avaient besoin de se rendre populaires, furent obligés de repousser ses plans et ses offres. Mais quand ces mêmes gouvernements, après avoir fait la dernière constitution, voulurent la violer dès sa naissance en restant dans les deux conseils sans être réélus par le peuple, et virent qu'ils ne pourraient y réussir qu'à main armée, ils char-

gèrent Barras de l'exécution de ce plan. Celui-ci offrit aux généraux et autres militaires de prendre le commandement des troupes qui devaient tirer sur les sections de Paris, et aucun d'eux ne voulait l'accepter. Buonaparte s'est offert et fut accueilli. Il fit tirer à cartouche sur les bourgeois de Paris, en massacra plus de 3000 et mérita la protection de Barras, qui, ayant vu la férocité et la bassesse de cet homme, le regarda comme un instrument utile pour ses intérêts. Vers la même époque ce directeur, entretenant la veuve Beauharnais et craignant que sa maîtresse ne fût grosse, ordonna à Buonaparte de l'épouser, de laisser sa femme à Paris et d'aller tout de suite à l'armée d'Italie, dont il lui avait fait donner le commandement.

Le Corse se soumit aux volontés de son protecteur et n'envisagea que la gloire et les richesses qu'il allait acquérir, car il est encore plus avare qu'ambitieux et fourbe. Barras, qui le connaissait parfaitement pour un homme vil, faux, intéressé, brave, mais sans talents militaires, lui donna Berruyer pour diriger les plans militaires et lui donna la clef de toutes les intrigues que le Directoire entretenait dans les conseils et dans les armées de l'ennemi contre lequel il allait agir. C'est ainsi qu'il a si facilement détruit quatre armées autrichiennes, qui ont constamment agi sur les mêmes plans qui les ont fait battre, c'est à dire d'être toujours éparpillées et, quoique toujours supérieures en nombre, elles se sont trouvées inférieures, parce que, n'étant jamais réunies, Buonaparte avec toute son armée battait un corps après l'autre.

Voilà tout le secret de ses succès. C'est aussi la trahison ou le découragement de tant de défaites qui fit qu'on lui accorda les préliminaires de Léoben, quand il n'avait plus lui-même aucune ressource et qu'il devait périr ou mettre bas les armes 15 jours plus tard. Il n'y a que ceux qui se sont vendus à la France, ou ceux qui ont été battus par lui, ou ceux qui ne le connaissent pas, qui lui accordent des talents militaires et un génie supérieur: car il n'a rien de tout cela.

Къ князю Н. Б. Юсупову.

Monsieur le prince!

J'ai reçu la lettre que v. e. a bien voulu m'écrire avec l'incluse d'un certain Astarita (qui, à ce que vous me faites l'honneur de me dire, est l'entrepreneur du théâtre à Pétersbourg) pour un certain Morelli, chanteur du théâtre de Londres, et vous désirez que je fasse venir chez moi ce dernier, ainsi qu'un autre chanteur nommé Viganoni, afin de les persuader de remplir, en se rendant à Pétersbourg, les engagements qu'ils ont pris avec cet Astarita. J'aurais été très-empressé de vous complaire, monsieur le prince, si je pouvais faire ce que vous désirez de moi; mais je suis très-mortifié de ne pouvoir vous servir à souhait à cette occasion. J'aime beaucoup la musique et je fréquente l'opéra toutes les fois que je demeure en ville; j'ai assez de santé pour pouvoir y aller; mais j'ai toujours détesté la fréquentation d'acteurs, chanteurs et danseurs, ne les aimant à voir et entendre qu'au théâtre. C'est pourquoi, étant à Venise, quand feu monsieur Elaguine, et après, monsieur Strékalow, qui au nom de la cour dirigeaient nos spectacles et avec lesquels j'ai été toujours très-lié, me prièrent de me mêler d'affaires pareilles à celle sur laquelle vous me faites l'honneur de m'écrire à présent, je leur ai répondu qu'ayant pour principe constant de ne me mêler d'aucune affaire théâtrale, pour lesquelles j'ai une aversion insurmontable, je les priaïis de m'en dispenser, et ils ont eu l'amitié de ne pas le trouver mauvais. J'enverrai la lettre à Morelli à Londres et je lui ferai dire qu'il n'a qu'à répondre directement à Astarita par la poste qui part deux fois par semaine pour la Russie; mais je ne puis faire venir chez moi ni ce chanteur, ni l'autre nommé Viganoni: car s'ils veulent aller en Russie, ils iront d'eux-mêmes, et s'ils ne veulent pas, ni moi, ni person-

ne au monde ne peut les faire sortir de ce pays. Les loix anglaises sont telles que personne ne peut être forcé de sortir d'ici malgré lui. Si les deux chanteurs-bouffons ont dans leur engagement par écrit stipulé un dédit en argent pour être payé par la partie qui y manquera, Astarita doit envoyer ici ce contract et des pleins-pouvoirs à quelque négociant d'ici pour poursuivre par la loi les infracteurs et recevoir les dommages stipulés; mais ni moi, ni personne attaché à la mission, nous ne pouvons nous charger de cette poursuite, parce que ne pouvant être nous-mêmes poursuivis par aucun individu et aucun tribunal, dont en vertu du droit des gens nous ne reconnaissons pas la compétence, nous ne pouvons pas non plus plaider nous-mêmes, ni même par procureur, devant aucun tribunal, sans compromettre la dignité de nos souverains, si bien que s'il arrive que quelqu'un de notre corps diplomatique soit insulté ou reçoive quelque dommage, il adresse sa plainte par un mémoire au secrétaire d'état, qui charge le procureur-général ou l'avocat-général de poursuivre le coupable au nom du roi.

Je ne puis donc me mêler de l'affaire qu'a Astarita avec les deux bouffons. Ils ne feraient que se moquer de moi si je me compromettais en les invitant de venir chez moi pour les persuader à remplir leur engagement avec l'entrepreneur du théâtre de Pétersbourg: car s'ils n'en ont pas l'envie, ils savent que je n'ai aucun moyen de les forcer.

Je me flatte, monsieur le prince, que vous serez persuadé que je ne puis m'ingérer dans cette négociation théâtrale et que vous recevrez les éclaircissements que je vous donne avec la même indulgence avec laquelle les ont reçus en pareil cas messieurs Elaguine et Strékalow.

Je suis avec la considération la plus distinguée, etc.

Къ графу Ѳ. В. Ростопчину

(1800).

Votre amitié pour moi, celle que j'ai pour vous, m'ont accoutumé à vous regarder comme un parent auquel je dois faire part de tout ce qui est relatif à ma famille. Mon fils aura 18 ans le $19/30$ May de l'année prochaine. Il est nécessaire pour son bonheur futur qu'il connaisse sa Patrie, d'où il est sorti à 20 mois. Il est nécessaire qu'il connaisse ses parents et surtout qu'il ait le bonheur de connaître mon frère, à qui je dois tout, qui me sert de père, qui a pris soin de mon bien, sans quoi je l'aurais tout-à-fait perdu pendant mes campagnes à la guerre, mes voyages et pendant les 17 ans que dure mon absence actuelle. Cet excellent frère aime mes enfants comme s'ils étaient à lui, il est sans cesse occupé d'eux, il est plus vieux et aussi infirme que moi. Je ne puis donc différer plus longtemps à donner à mon frère et à mon fils la consolation de se voir; c'est pourquoi je suis résolu, après avoir eu votre réponse, mon bon ami, d'écrire à l'Empereur pour le supplier qu'il m'accorde la permission de pouvoir envoyer mon fils en Russie et de s'absenter d'ici pour 12 ou 14 mois.

Voici le plan de son voyage, si S. M. I. m'accorde cette permission. Michel partira d'ici à la fin de May ou au commencement de Juin vieux style; il ira par Hambourg, Berlin, Varsovie, Smolensk, Moscou, tout droit à la terre de son oncle, proche de Wolodimir, il y restera là 3 mois avec un oncle qui vaut bien un père et qui le mettra au fait de tout ce qui regarde les biens qu'il doit posséder un jour, ou plutôt dans peu de temps: car ma santé se détériore de

plus en plus. Après cela il viendra à Pétersbourg, où je désire qu'il reste 4 à 5 mois, en vous priant d'obtenir qu'il ne fasse pas le service de chambellan, mais qu'il travaille dans le bureau des affaires étrangères comme un commis ou secrétaire, car je ne veux pas en faire un courtisan oisif. Je l'ai habitué à l'étude et au travail; rien ne me ferait tant de peine que s'il se déshabituaît de ce genre de vie, plus utile pour lui-même, et s'il a quelques talents, ils pourront se développer et le rendre propre à servir son Souverain. L'oisiveté et la dissipation sont les deux principales choses qui gâtent les jeunes gens et les rendent aussi inutiles au service que méprisables dans le monde. Après les 4 à 5 mois de séjour dans la résidence, il retournera à Moscou revoir son oncle, qui dans ce temps là sera dans cette ville; il verra cette ville et ancienne métropole de sa Patrie; il y verra les antiquités russes, connaîtra les parents qu'il a, et après 2 mois de séjour il retournera ici sans repasser à Pétersbourg; il ira de Novogrod tout droit à Riga, Koenigsberg, Varsovie, Breslau, Dresde, Leipzig, Brunswic et Hambourg. Pendant son séjour à Pétersbourg, je voudrais qu'il allât pour 8 jours en Carélie, pour la terre que j'ai reçue de la bonté de l'Empereur.

En réfléchissant en moi-même où ce garçon pourra demeurer à Pétersbourg, j'ai vu deux réclamations qu'on pourra faire pour l'avoir chez soi suivant nos moeurs et l'hospitalité russe. La première par le comte Zawadowskoy, mon ami constant depuis 1768, qui, avant sa faveur, pendant sa faveur et après, m'a témoigné toujours l'amitié la plus tendre, et qui après qu'il a quitté la cour a demeuré chez moi et chez mon frère plus de trois ans. J'aurais été charmé que mon fils demeurât chez lui, si mon ami n'était pas marié, par malheur, avec une femme tout à fait dissolue dans ses moeurs. Mon fils n'est pas un joli garçon, mais il est jeune, et la jeunesse a de grands attraits pour une femme débauchée. Elle peut le séduire, et la force du tempérament dans un garçon de 20 ans peut l'égarer dans un moment où les sens ont plus de force que les raisonnements et les principes. Je serais donc incon-

solable si mon fils eût violé malgré lui les droits sacrés de l'hospitalité et qu'il l'eût fait contre l'ancien ami de son père.

La seconde réclamation peut être faite par ma belle-soeur Марія Алексѣевна *), qui voudrait peut-être avoir son neveu, le fils de sa soeur favorite et qu'elle a toujours regardée comme sa mère. J'aime et j'estime infiniment Марія Алексѣевна, je l'aime comme si elle était ma soeur. Elle a toujours été parfaite dans sa conduite: bonne fille, bonne soeur, bonne femme et bonne mère. Son mari est un très-bon homme, mais mon fils logeant chez elle serait trop souvent dans la maison de Левъ Александровичъ, et c'est ce que je ne voudrais pas: cette maison a l'air et le ton d'une taverne. Un homme de 30 ans y peut aller sans danger; mais un garçon de 20 ans se trouvant dans une compagnie si mêlée et si mauvaise, que non seulement il y perd son temps, mais court aussi le risque de s'y gâter, j'aurais voulu vous prier, vous, et si cela vous est impossible, j'aurais voulu prier Кирилло Степановичъ Рынди́нъ, de prendre Michel. Mais cela ferait crier Петръ Васильевичъ et Марія Алексѣевна sur cette préférence de confiance de ma part. Dans cette perplexité il s'est présenté heureusement pour moi un expédient tout naturel. Mon plus ancien ami se trouve être le baron de Nicolay; notre amitié date depuis 37 ans, ayant demeuré ensemble deux ans à Vienne, et depuis ce temps nous avons été toujours très-amis. C'est un homme doux, philosophe en pratique, éloigné de toute intrigue, et dont le fils est auprès de moi; il me l'a confié, et vice-versa je veux lui confier le mien, qui trouvera encore un avantage dans son hôte, c'est qu'étant président de l'Académie des Sciences, il peut lui indiquer de bons maîtres pour continuer ses études mathématiques, dans lesquelles il est assez avancé et que je ne voudrais pas qu'il interrompît ou négligeât. C'est donc le plan que je me suis fait pour le logement de mon fils, et j'écris ce soir à mon ancien ami pour lui dire que, comptant sur

*) Нарышкина, супруга Александра Львовича, урож. Сенявина. П. Б.

notre ancienne amitié, je le prie de loger mon fils chez lui s'il vient à Pétersbourg l'année prochaine, comme je crois devoir l'envoyer en Russie.

Je me flatte que ce garçon trouvera en vous un protecteur et un bon conseiller, et que l'amitié que vous avez pour le père vous engagera à prendre sous votre protection le fils, jeune homme tout-à-fait neuf et ignorant le monde en général, ainsi que le pays où il va et sur les usages duquel il n'a aucune idée. La moindre inadvertance peut le perdre, s'il n'est pas averti et prévenu à temps. J'attendrai votre réponse pour écrire à l'Empereur pour lui demander la permission d'envoyer mon fils pour 8 à 9 mois, ce qui avec l'allée et le retour fera 12 à 14 mois. Je dois aussi demander la permission de pouvoir donner un passeport à un domestique français qui accompagnera mon fils. Ce domestique est un homme âgé, le meilleur des hommes; il y a 12 ans qu'il est dans ma maison et auprès de lui. Il est né à Versailles, a servi à la cour de Louis XV, après la mort duquel le trop célèbre ministre des finances Turgot, encyclopédiste et économiste, fit des réformes dans la maison du roi, et cet homme fut parmi les congédiés. Il faisait alors un petit commerce pour pouvoir subsister; ce même commerce le fit venir en Angleterre depuis 16 ans; mais plein de bonne foi et de simplicité, il fut dupé par ses propres compatriotes et perdit le peu de bien qu'il avait. Il me fut recommandé par des personnes honnêtes. Je le pris comme valet de chambre, et, l'ayant bien connu, je le mis auprès de mon fils, auquel il est attaché. C'est un homme religieux, détestant la révolution française et d'une telle probité, que je lui confierais des trésors sans en être inquiet du tout. J'ose répondre de lui en toute occasion et je me flatte que S. M. I. me permettra de l'envoyer avec mon fils.

Къ нему же.

10 (21) Генваря 1800.

Monsieur le comte!

A peu près dans le même tems qu'arriva ici la lettre que Buonaparte a eu la témérité d'écrire au roi, il parut ici une brochure française imprimée à Londres et avouée par un certain Genevois nommé Saladin, écrite avec les vues les plus perfides pour persuader qu'il est sûr et nécessaire de faire la paix avec la France, représentant le gouvernement actuel de ce pays-là comme très-ferme, durable, impossible d'être vaincu et désirant la paix, sans laquelle l'Angleterre sera ruinée. Il blâme tous les alliés et blâme l'Angleterre de se fier à eux; exalte l'Espagne, la Prusse et semble avoir aussi quelque admiration pour Thugut. Ce Saladin est incapable d'avoir fait cet ouvrage, par la médiocrité de ses talents, et il est visible que l'on le lui a envoyé de Paris tout fait, pour le faire imprimer à Londres, et on en fait déjà une traduction en anglais. Le ministère en est outré et aurait fait sortir Saladin du pays, mais il est naturalisé Anglais. On a voulu voir s'il n'y avait pas moyen de le poursuivre par devant les tribunaux, mais d'après une consultation des plus célèbres jurisconsultes, on a trouvé que l'ouvrage est fait avec tant d'astuce et de précaution qu'il ne donne pas prise ni comme libelliste ni comme coupable de félonie. Il ne reste donc au gouvernement qu'à trouver de bonnes plumes pour le réfuter par des brochures écrites ex-professo et dans différents journaux anglais qui se publient ici.

Il y a à Londres un honnête ecclésiastique français que je connais depuis cinq ans, nommé l'abbé Tabareau, qui par zèle pour la bonne cause s'est chargé volontairement et sans se faire connaître au gouvernement, de réfuter Saladin dans un journal anglais intitulé l'Anti-Jacobin, et comme avant que de le mettre en anglais il l'a composé en français, il me l'a communiqué, et je l'ai prié de me donner copie de son ma-

nuscript; je l'envoie à v. e., persuadé qu'elle le lira avec plaisir. L'auteur de cette réfutation est un homme de moeurs très-honnêtes, savant et très-zélé pour la bonne cause, et comme il n'est pas fort à son aise, il mériterait quelque petite gratification.

Къ нему же.

Londres, 13 (24) Avril 1800.

Il y a deux jours que mylord Grenville m'ayant prié de passer chez lui, m'a dit ce qui suit, et que j'ai couché par écrit aussitôt que je revins chez moi, pour ne pas oublier les mots dont il s'est servi.

„Il y a 15 jours que je voulois vous parler, et nommé-
„ment la dernière entrevue que nous eûmes ensemble; mais
„je m'en abstins pourtant, espérant que je recevrais de nou-
„velles explications plus satisfaisantes sur ce qui se fait
„actuellement en Russie. Ne les ayant pas eues, je ne puis
„vous cacher plus longtems combien sa majesté le roi est
„étonné et affligé d'une violation du droit des gens qui s'est
„faite et qui continue envers son ministre à Pétersbourg;
„que mylord Whitworth ayant à expédier un courrier, on lui
„refusa le passeport; qu'il l'a demandé de nouveau et que le
„refus fut encore répété, et qu'il lui a été notifié que c'était
„parce que S. M. l'Empereur, étant mécontent de sa condui-
„te, avait déjà demandé son rappel. Certainement chaque
„souverain a le droit de demander le rappel d'un ministre
„contre lequel il a quelque grief, mais le refus d'un passe-
„port à un courrier n'a jamais eu lieu dans aucun pays du
„monde, depuis tant de siècles que le droit des gens est uni-
„versellement reconnu. Les cours ne pourraient plus entre-
„tenir des ministres entre elles, si ces ministres étaient pri-
„vés du droit d'envoyer des courriers à leurs souverains.
„Voyez dans Wickfart, Grotius, Wolf, Vatel, et tous ceux qui
„ont écrit sur le droit public et le droit des gens, si un tel

„refus n'est pas une violation de ces principes. Non seule-
„ment on respecte cette prérogative des ministres qui rési-
„dent à une cour, mais on respecte même les courriers ex-
„pédiés par des ministres qui résident en d'autres pays, pourvu
„que ces ministres appartiennent à des cours amies. La preu-
„ve de cela est que dans la guerre de Sept Ans vous étiez les
„alliés de la France avec laquelle nous étions en guerre, et nous
„l'étions de la Prusse, votre ennemie d'alors; pourtant comme
„nous n'étions pas brouillés ensemble et qu'il y avait un en-
„voyé britannique à Pétersbourg et un envoyé russe à Lon-
„dres, les courriers russes allaient et venaient entre les deux
„résidences et passaient à travers les armées prussiennes,
„parce qu'ils étaient munis des passeports de l'envoyé britan-
„nique en Russie et que le roi de Prusse respectait ce droit
„des gens universellement reconnu. Le dernier ministre de
„France ici, malgré sa mauvaise conduite, malgré les hor-
„ribles machinations de son infâme république, malgré que
„nous étions déjà résolus de le renvoyer, n'a jamais été
„empêché d'expédier des courriers jusqu'au dernier moment
„qu'il quitta Douvres pour repasser en France. Lord Malmes-
„bury, dans ses deux négociations à Paris et à Lille, malgré
„qu'il n'y avait ni trêve ni suspension d'armes, ne fut ja-
„mais empêché d'envoyer ses courriers, même celui qu'il
„expédia pour nous annoncer qu'il avait reçu l'ordre de quit-
„ter le territoire français. Qu'auriez-vous dit vous-même si
„je vous empêchais d'expédier des courriers à votre Souve-
„rain? N'auriez-vous pas présenté des mémoires et des pro-
„testations? N'auriez-vous pas invité tout le corps diploma-
„tique, résidant ici, à se joindre à vous pour protester contre
„cette violation du droit des gens?“

Je lui répondis que je n'avais aucune nouvelle de ce qu'il venait de me dire; que toutefois j'étais persuadé que Sa M. I. avait des raisons majeures pour faire ce qu'elle a fait, et que je dois m'attendre à avoir des informations sur cette affaire, que je crois en attendant que ce sera sans doute la faute de mylord Whitworth, contre lequel Sa M. I. a des

griefs au point que j'ai déjà eu ordre de demander son rappel. Mylord Grenville me répliqua qu'il était déjà rappelé, mais que tant qu'un ministre fait ses fonctions, il ne peut pas être privé d'un droit qui lui appartient par son caractère public; que c'est une chose sans exemple et que le chargé d'affaires Casamajor a ordre d'en porter des plaintes.

Къ нему же.

Londres, le 27 Avril (8 May) 1800,
par le chasseur Neumann.

Monsieur le comte!

J'ai reçu hier par estafette la lettre de v. e. du 4 (15) Avril, par laquelle elle me marque que S. M. l'Empereur, mécontent de ma conduite, me permet de demander à me retirer du service. Je ne sais pas en quoi j'ai pu manquer. Ignorant la cause de ce mécontentement, il ne m'est pas possible de me justifier; il ne me convient pas même d'y songer: car si j'ai eu le malheur de déplaire à un Souverain aussi juste et mon bienfaiteur, je dois me regarder certainement comme un homme qui n'a pas répondu à l'attente que S. M. I-le avait de lui. Mais je suis intimement persuadé que ma faute, quelle qu'elle soit, a été involontaire et provenait de mon incapacité, qui ne fait qu'augmenter progressivement par l'accélération visible du dépérissement de ma santé. Je profite de l'expédition de ce courrier pour obéir à la volonté de mon Souverain en lui adressant ma requête pour être congédié. Je la joins ici sous l'adresse à S. M. I. en vous suppliant, monsieur le comte, de vouloir bien la lui présenter, et je crois aussi de mon devoir de joindre la copie pour l'information de v. e. afin qu'elle puisse voir dans quels termes je l'ai écrite.

Elle verra aussi la grâce que je supplie S. M. I-le de m'accorder. C'est ma vie et celle de ma fille que je plaide;

car il est certain que de nous faire quitter ce pays c'est nous condamner à la mort. Je suis vieux et infirme, elle est faible, et nous avons ici les moyens curatifs les seuls qui nous conviennent. Avec mon incapacité et les infirmités continuelles auxquelles je suis exposé, la retraite du service est pour moi un soulagement, parce que je n'aurai pas à me reprocher de mal servir un Souverain qui m'a comblé de ses bontés, et je vivrai dans un climat encore plus doux que celui de Londres et de ses environs. Nous irons dans les provinces de Sud-Ouest, où il fait beaucoup moins froid que sur les bords de la Tamise; et mon ami et mon médecin le chevalier Farquhar continuera à nous soigner par ses prescriptions. Mais je ne pourrais qu'être malheureux tant que S. M., notre auguste Maître, ne me rende ses bontés, que je n'ai pu perdre que sans le savoir et malgré moi. C'est à l'amitié que v. e. m'a toujours témoignée, c'est à la conviction dans laquelle je suis de votre empressement à me faire du bien, que je confie le soin de plaider ma cause auprès de notre magnanime Souverain.

Je suis vraiment hors d'état de servir, vu l'état délabré de ma santé; je me retire persuadé que je suis plus nuisible qu'utile; mais je serai inconsolable si l'Empereur, en me donnant mon congé, ne me rendait pas ses bonnes grâces, et si je restais dans la disgrâce de mon auguste Maître, mon bienfaiteur, et pour le père duquel j'ai exposé ma vie avec un plaisir extrême, dans la circonstance la plus malheureuse et critique où s'est trouvé jamais mon pays.

Dès que j'aurai reçu mes lettres de récréance, je les présenterai, après quoi j'irai tout de suite à ma campagne à Richmond, où malheureusement j'avais pris une maison pour des années. Je ne resterai là que jusqu'à l'automne, pour arranger mes affaires domestiques et prendre des arrangemens avec mes créanciers; après quoi, vers l'automne et avant les froids, je m'acheminerais avec ma petite famille vers le Sud-Ouest pour chercher une habitation commode. Mais comme, dans quinze ans que je suis ici, je n'ai pas eu assez d'esprit

et de mémoire pour apprendre la langue, et que les arrangements d'un nouvel établissement sont trop fatigants et au dessus de mes forces, j'aurai grand besoin de mon fils, et je ne profiterai de la permission que j'avais demandée pour envoyer mon fils pour 9 ou 10 mois en Russie, en cas que S. M. I. me l'accorde, que l'année prochaine. C'est ce que je supplie v. e. de vouloir bien représenter à Sa Majesté Impériale.

Je ne puis vous exprimer combien je suis touché de l'extrême bonté et délicatesse avec laquelle l'Empereur a daigné me traiter, quoiqu'il ait reconnu mon incapacité. Bien d'autres souverains m'auraient traité comme un homme incapable qu'on renvoie sèchement, d'autant plus que sur les 40 ans et plus que j'ai servi, il n'y a pas quatre ans que je sers Sa Majesté. Je suis etc.

Къ нему же.

Londres, 4 (15) May 1800.

Monsieur le comte!

Votre excellence verra par mon rapport à l'Empereur que j'ai présenté aujourd'hui monsieur de Lizakewitch en qualité de chargé d'affaires, d'après l'ordre que j'ai reçu avant-hier, par estafette, de Sa Majesté Impériale.

Malade, et ayant ma fille encore plus malade et qui se trouve aux bains de la mer, seul remède qui soutient sa faible existence et qu'elle est obligée de prendre pendant deux mois du printemps et deux mois de l'automne, je ferai tout mon possible pour arranger mes affaires domestiques et avec mes créanciers, afin de pouvoir partir dans cinq semaines d'ici pour aller sur le continent. Je supplie votre excellence, en cas qu'elle veuille m'écrire, d'adresser ses lettres pour moi à Cuxhaven, car je ne serai plus dans ce pays pour les recevoir.

Je crois indispensable de représenter à votre excellence que mons-r le conseiller d'état actuel de Lizakewitch, devenu chargé d'affaires et obligé de tenir carrosse et deux domesti-

ques de plus, et faire plus de frais en garde-robe, vu la cherté horrible de ce pays, cherté qui ne fait que s'accroître et que j'ai éprouvée à mes dépens, ne peut se tirer des dettes qu'il sera obligé de contracter. Je sais qu'on accorde aux chargés d'affaires une certaine somme en sus de leurs appointements, et que cette somme est arbitraire et pas dans la juste proportion de la cherté des différents pays; car on vit à Vienne et à Berlin pour la moitié de ce qu'il faut pour vivre à Londres.

Je sais qu'on leur accorde le même argent pour les frais de la poste, mais cet argent ne lui suffira pas: car les mille roubles que le nouvel état du Collège a alloué pour cet effet pour la mission de Londres, étaient déjà établis trois ans avant mon arrivée, c'est à dire depuis 18 ans, pendant lesquels les droits sur les lettres comme sur toute chose ont doublé ici, et en même tems la correspondance a plus que triplé, vu que tous les départements se sont mis en possession d'accabler le ministre, qui est ici de toutes leurs commissions, et c'est moi qui ai été honoré de cette confiance. L'amirauté, mons-r le comte de Kouchelew, la Trésorerie, le Cabinet et tout plein d'autres Collèges me tenaient dans des écritures et des correspondances beaucoup plus volumineuses que celle que j'ai avec la cour sur les affaires pour lesquelles j'étais ici. Monsieur de Simolin n'avait aucune de ces peines et de ces dépenses et avait les mêmes mille roubles. J'avais écrit au prince Bezborodko et au prince Kourakin pour leur représenter que je payais de ma poche plus de 25 livres sterling par mois; ils me répondaient toujours qu'on aura égard à cela dans le nouvel état du Collège qui va se faire; il a paru, cet état, et mes représentations furent oubliées. Comme j'ai du bien à moi, ce n'était pas pour moi de très-grande conséquence; mais mons-r de Lizakewitch, qui n'a rien à lui, peut être ruiné. Je réclame donc pour lui la justice de votre excellence et je ne doute nullement qu'en exposant ce fait à Sa Majesté Impériale, elle n'ordonne de mettre l'article de la poste à Londres à sa juste valeur.

Къ нему же.

Отъ 15 (26) Іюня 1800.

Приношу вашему сіятельству мою наичувствительную благодарность за сообщеніе мнѣ, по волѣ Государя, милостиваго рѣшенія Его Императорскаго Величества на мою всепокорную просьбу.

Я не нахожу выраженіевъ изъяснить все то, что я чувствую въ сердцѣ по случаю милости моего Государя, благодѣтеля и спасителя. Онъ даровалъ жизнь бѣдной моей дочери, которая бы погибла, если бы принуждена была оставить сію землю, гдѣ имѣетъ единственный способъ исцѣленія, который поддерживаетъ преслабое ея здоровье и безъ котораго ей жить не можно.

Ваше сіятельство, имѣя дѣтей, можете себѣ представить, съ какимъ восхищеніемъ я получилъ рѣшеніе Государя, ибо по несчастному и больному состоянію моей дочери сіе рѣшеніе соотвѣтствовало смыслу: дочь твоя избавляется отъ неизбѣжной смерти. Ты при дряхлости не увидишь ея похороны. Дѣти твои не раздѣляются отъ тебя при кончинѣ твоей жизни; ты окончишь оную въ ихъ объятіяхъ, и они отдадутъ тебѣ послѣдній долгъ, закрывъ глаза твои при твоёмъ издыханіи.

Какъ возможно мнѣ изъяснить все, что я чувствую благодарности за такую великую милость Его Императорскаго Величества?

Живучи и служа такъ долго, сталъ дряхлъ, и у порога смерти я получаю утѣшеніе, превосходящее всякое награжденіе. Послѣдніе мои дни протекутъ спокойно и употреблены будутъ на молитвы къ Вседержителю вселенной о здравіи моего Государя и благодѣтеля. Да утѣшитъ его Богъ такъ, какъ онъ меня теперь утѣшилъ!

Къ лорду Гренвилю.

Ce 21 Avril 1800.

Mylord!

Quand le capitaine chevalier Popham fut envoyé, l'année passée, à Pétersbourg pour arranger l'expédition de la Hollande, vous savez, mylord, qu'en envoyant d'ici des bâtimens de transport à Réval, on a vu qu'il n'y en avait pas assez, en conséquence de quoi il fut autorisé de louer des vaisseaux en Suède, en Danemark et dans tous les ports de la Baltique, et que n'en ayant pas trouvé, il exprima son embarras à l'Empereur et que Sa M. I., guidée toujours par le zèle ardent pour la bonne cause qu'elle n'a cessé de déployer depuis son avènement au thrône, ordonna qu'on équipât au plus vite une escadre de vaisseaux et frégates armées en flûtes pour contenir un plus grand nombre de troupes à transporter; que dans la précipitation indispensable de cet équipement plusieurs de ces vaisseaux n'ont pas eu le tems d'être radoubés, ainsi que cela était nécessaire, mais qu'enfin l'expédition se fit par ce moyen.

J'ai eu l'honneur de vous prévenir que l'Empereur, ne croyant plus ses troupes nécessaires dans ce pays, m'a ordonné de les renvoyer dans les ports russes. Je m'adresse donc à vous, mylord, pour vous prier pour que les mesures nécessaires soient prises à tems, afin que des vaisseaux à transporter environ 6500 hommes soient prêts pour le 1-er de Juin au plus tard, et que quelque tems avant même cette époque il y ait déjà plusieurs de ces bâtimens pour aller chercher nos troupes aux isles où elles sont afin de les transporter à Portsmouth sur l'escadre de notre contre-amiral m-r Breyer, qui sera la première qui partira, et qui, composée de gros vaisseaux, ne peut s'approcher de Guernsey et Jersey, qui n'ont des ports que pour des petits bâtimens. Je me flatte, mylord, que vous voudrez bien accélérer cet arrangement et que vous aurez la bonté de m'informer des mesures qui seront prises à cet égard.

Къ князю Александру Куракину.

Southampton, 24 Mars (5 Avril) 1801.

Mon prince.

Il m'est parvenu avant-hier en même tems la nouvelle que votre excellence est de nouveau dans le département des affaires étrangères, et que S. M. l'Empereur a ordonné, par le canal de m-r le procureur-général, le 18 Février, qu'en conséquence du non-paiement par les banquiers de Londres, Pieschell et Brogden, de la somme de 499 livres 14 sh. et 5 p. appartenante au trésor, il soit confisqué pour l'équivalent du bien du général comte de Woronzow, et que le reste de ses biens soient séquestrés à cause de son séjour en Angleterre.

Autant que la première de ces nouvelles m'a été agréable à cause de l'attachement que vous me connaissez depuis si longtems pour votre personne, autant l'autre m'afflige et me mortifie.

Je crois de mon devoir d'expliquer à votre excellence les deux circonstances dont il est fait mention dans l'édit ci-dessus mentionné, et qui paraissent en être les causes principales, en vous suppliant de les présenter à S. M. I. dont la justice est connue et qui, voyant mon innocence, me rendra ses bontés que j'ai eu le malheur de perdre.

En 1785, quand je suis arrivé ici, le défunt prince Wiasemskoy, qui était alors procureur-général et trésorier de l'Empire, m'a prescrit de m'adresser pour toutes les affaires pécuniaires de la couronne à Alexandre Sutherland, marchand de Londres et frère du baron Sutherland qui était alors banquier de la cour chez nous. Trois ou quatre ans après, le même prince Wiasemskoy me fit savoir qu'il était lui-même, ainsi que le banquier de la cour, mécontent du comptoir d'Alexandre Sutherland, et que je devais retirer de chez lui toutes les affaires pécuniaires de la couronne et les remettre au comptoir de Pieschell et Brogden, et que ce soit avec ceux-ci que j'aie toujours affaire, ce que je fis. Non seule-

ment je ne connaissais pas Pieschell et Brogden, mais je n'avais jamais entendu parler d'eux avant cela; je ne les ai donc pas recommandés, et je n'eus jamais d'affaires particulières avec eux, faisant toujours mes propres affaires, comme je le fais encore à présent, avec le comptoir de Thomson et Bonard.

Il y a 11 mois, quand je reçus l'ordre de remettre toutes les affaires au conseiller d'état actuel Lizakewitch, et l'ayant fait, je ne me suis plus mêlé de rien, et quand après j'eus mon congé avec la permission de vivre où je veux (à cause du mauvais état de ma santé et de la constitution faible et malade de ma pauvre fille), je me suis établi au mois d'Août de l'année passée dans ce petit port de mer, à 80 milles de Londres, parce que le climat en est plus chaud et plus sain que dans cette capitale, et que ma fille profite ici des bains de mer qui seuls soutiennent sa faible constitution.

Au mois de Janvier, j'appris par hasard la honteuse conduite de Pieschell et Brogden, qui, sous prétexte qu'une partie de leur capital était arrêtée en Russie, ont refusé de donner l'argent pour l'entretien de nos officiers et étudiants, et ont retenu par là de la manière la plus infâme environ 500 l. appartenants à la couronne qui leur restait. Comment suis-je donc coupable de leur infamie? Dans le même tems que ces marchands se sont conduits si mal, messieurs Thomson et Bonard, mes amis et avec lesquels je fais toutes mes affaires, ont offert à l'aumônier m-r Smirnoff de lui donner de l'argent pour les besoins de la couronne, quoiqu'ils avaient plus perdu que Pieschell et Brogden par l'embargo. Je prie votre excellence d'observer que Pieschell et Brogden ont un capital arrêté en Russie par le dernier embargo, lequel capital aurait dû être retenu. Ils sont coupables et ne sont pas punis, et moi qui ne les connaissais pas et qui n'ai eu affaire avec eux que parce que j'en avais reçu l'ordre, je dois payer pour eux? Ceci me prouve que l'Empereur ignore ces circonstances, et je prie votre excellence de vouloir bien les lui présenter.

Pour ce qui regarde mon séjour ici, je suis obligé de vous faire une longue explication sur ce sujet.

Ayant perdu tout-à-fait la santé et avant d'arriver à une profonde vieillesse, je suis parvenu à la perte absolue de mes forces physiques. J'ai, pour surcroît de malheur, une fille très-malade, tellement qu'elle n'existe que par les bains de mer qui sont les seuls soutiens de sa vie. C'est pourquoi, en me retirant, je demandais la liberté de vivre dans ce pays, dans un climat modéré et près de la mer où ma fille puisse jouir des bains. Je reçus là-dessus la permission de S. M. l'Empereur.

Ayant servi plus de 45 ans avec application et fidélité, je ne me suis occupé que du service et non de mes propres affaires, et comme la cherté à Londres augmentait tous les ans, je fus obligé de faire des dettes. Il y a cinq ans de cela, que mon frère paya pour moi 40.000 roubles, ayant vendu pour cela sa maison de St. Pétersbourg; mais depuis ce tems, le séjour de cinq années que firent ici nos escadres me força à faire de nouvelles dettes, tellement qu'après avoir eu mon congé, je n'aurais pas pu quitter Londres à cause de mes créanciers (quoique, pour payer une partie de mes dettes, je vendis tous mes effets, jusqu'au dernier diamant de feu ma femme), si monsieur Thomson et Bonard, avec qui j'ai depuis bien longtems et encore quand j'étais en Russie une liaison d'amitié, ne m'avaient secouru: connaissant mon bien, ils ont pris mes dettes sur eux et me donnent une somme modérée pour vivre, et je leur ai promis de mon côté de leur payer une certaine somme tous les ans de mes revenus pour m'acquitter de ce que je leur dois. J'ai tellement borné mes dépenses, que j'ai vécu dans ce petit, endroit comme un bourgeois et sans avoir d'équipage.

Je comptais profiter ici de la permission que j'ai reçue de l'Empereur de „vivre où je veux“, tant que la guerre ne commence, d'autant plus que ni les officiers de notre ma-

rine n'avaient pas été rappelés, ni il n'y avait pas eu aucun ordre publié par S. M. I. pour que tous les Russes quittent l'Angleterre, et quand mon frère et mes amis m'ont écrit, me conseillant de quitter l'Angleterre, j'ai écrit au comte de Rostopchin que je quitterai ce pays au commencement de May, n'étant pas capable de risquer la vie de ma pauvre fille dans une longue navigation et dans la saison quand il y a souvent des tempêtes auxquelles elle n'aurait pas pu survivre, et que je le priais de faire en sorte que je puisse passer par Douvres à Calais et aller librement à Pymont. J'ai écrit ici au commencement de Février et j'espère que la lettre est arrivée à St. Pétersbourg 15 jours après l'édit du 19 du même mois, ce qui prouvera mon innocence. Après cela, sans attendre sa réponse et ayant appris par les gazettes que m-r de Kolytchew était déjà arrivé à Paris, je lui ai écrit il y a de cela 12 jours, le priant de me procurer du gouvernement français un passeport pour que je puisse débarquer à Calais et aller par la France à Pymont. J'attends ce passeport avec impatience et dès que je l'aurai reçu, je partirai immédiatement pour Douvres, et comme j'ai appris qu'on faisait ici des difficultés pour laisser partir les Russes, je me suis adressé au ministre du roi de Naples ici (comme envoyé d'une cour alliée avec la Russie), afin qu'il informe le secrétaire d'état pour les affaires étrangères, de mon intention, et que je ne doute nullement que puisqu'on a donné des passeports à Hanenko, Gérebzow, et Nicolay (qui du tems que j'étais ministre se trouvaient auprès de moi), on ne pouvait le refuser à moi, qui étais le plus ancien de cette ci-devant mission, sans violer le droit des gens de la manière la plus criante; que S. M. I. n'avait arrêté personne de la mission anglaise à St. Pétersbourg et qu'ainsi le gouvernement d'ici, en me refusant le passeport, n'aurait pas même pour se justifier l'excuse des représailles. Ces argumens ont eu l'effet désiré, et le susdit ministre m'a écrit que le passeport pour sortir de ce pays me sera accordé. Ainsi, dès que je recevrai le passeport de Paris pour

lequel j'ai déjà écrit à m-r de Kolytchew et envoyé la lettre par le canal de m-r Otto (commissaire français à Londres), je partirai avec le secours de l'argent que me donnent encore cette fois-ci mes amis messieurs Thomson et Bonard, sans lesquels je ne pourrais ni vivre ni partir.

Excusez, mon prince, la longueur de cette lettre, mais j'ai été obligé, pour mon honneur et pour me justifier auprès de mon Souverain, de vous expliquer avec détails toute mon innocence aussi bien dans l'infâme affaire de Pieschell et Brogden, qui ne sont pas punis, tandis que je souffre pour leur infamie, que pour ce qui regarde mon séjour ici, que je voulais déjà finir en quittant ce pays avant que mes biens n'ont été séquestrés. Je ne suis pas si affligé de la pauvreté à laquelle je suis à présent réduit avec mes enfans, étant endetté et ayant perdu mes revenus, que de voir que l'Empereur me regarde comme un traître.

Ayant servi plus de 45 ans et ayant vécu dans les affaires et comme particulier en homme d'honneur, est-il possible que je veuille, sur le déclin de mes jours, aux portes de la mort, finir ma vie comme un homme sans honneur et trahir un Souverain qui m'a comblé de marques de ses bonté et confiance, et qui seul a été mon bienfaiteur parmi tous les souverains que j'ai servi si longtems?

Voilà ce qui m'afflige et me mortifie, et ce qui me force de prier votre excellence de mettre tout le soin que vous dictera votre bonté naturelle et l'amitié que vous m'avez toujours témoigné pour me justifier auprès de mon Souverain et bienfaiteur.

Je connais sa justice et sa bonté, et me reposant sur elle j'espère qu'il me rendra ses bontés et ne laissera pas un ancien et fidèle sujet dans le besoin et l'affliction sur la perte de ses bontés.

J'irai tout droit de Calais à Pyrmont, et comme l'hiver en Allemagne est assez rude pour me tuer ainsi que ma

pauvre fille, je vous supplie de m'obtenir la permission d'aller à la fin d'Août en Italie, où, vivant dans un climat modéré et près de la mer, je pourrai encore avoir l'espérance de conserver ma malheureuse fille.

Je prie votre ex. de me faire l'amitié de me répondre à cette lettre et m'adresser la vôtre à Pyrmont poste restante.

П Р И Л О Ж Е Н І Е.

Высочайшій указъ.

Его Императорское Величество высочайше указать соизволилъ: за недоплаченные Лондонскими банкерами Пишелемъ и Броденомъ казнѣ принадлежащія деньги 499 фунтовъ стерлинговъ, 14 шиллинговъ и 5 пенсовъ, конфисковать на такую сумму имѣнія генерала графа Воронцова; прочее же его имѣніе, за пребываніе его въ Англіи, взять въ казенный секвестръ.

На подлинномъ подписано:
генералъ-прокуроръ Оболяниновъ.

Михайловскій замокъ.
Февраля 19 дня
1801 года.

Указъ этотъ вошелъ въ Полное Собраніе Законовъ за № 19, 756-мъ. II. Б.

Къ графу В. П. Кочубею.

Par de Wassiliew.

Londres, ce 5 (17) IX-bre 1801.

Quand, dans ma représentation du 10 VIII-bre dernier n. st. adressée à l'Empereur par le canal du comte Lieven et expédiée par un courrier, je disais à S. M. I. que cet écrit devait être le dernier dans ce genre, je ne pouvais pas prévoir, ni personne n'aurait pu deviner que tout le mal qui se fait déjà serait effacé par un autre plus grand encore. Mais en ayant maintenant la malheureuse certitude que cet état de choses vient de s'effectuer par le traité conclu à Paris entre la Russie et la France, où la gloire de l'Empereur et les intérêts de la Russie ont été tout-à fait compromis de la manière la plus scandaleuse, j'allais écrire à l'Empereur en dépit de ma promesse, quand j'ai reçu l'agréable nouvelle que le comte Panin, auteur de tout ce mal, avait quitté le timon des affaires étrangères qu'il gouvernait au détriment de l'Empire, et n'ayant plus le soupçon très-fondé que mes dépêches ne seront pas lues, mais que dorénavant tout ce que j'écris sera porté à la connaissance de Sa Majesté,—je vous écris officiellement cette lettre, monsieur le comte, persuadé que vous la soumettrez, comme c'est de votre devoir, à la connaissance de notre vertueux Souverain. J'adresse toujours tous mes rapports au Souverain lui-même, mais cette fois-ci je m'écarte de cette règle pour tenir ma parole et ne pas l'incommoder par mes continuelles représentations. Si je lui écrivais directement cette nouvelle et très-longue représentation, il aurait peut-être voulu la lire étant déjà ennuyé par quelque autre travail, ce qui n'aurait fait qu'augmenter son ennui; mais en m'adressant à votre excellence, je me fie à son bon jugement et à son attachement à l'Empereur, qu'elle ne lui communiquera son contenu ou ne lui lira cette lettre en entier que dans un moment où S. M. I. serait en loisir ou très-peu occupée par les affaires qui l'intéressent davantage.

Le comte Marcow, auquel j'avais envoyé par un courrier anglais la copie de mon rapport à l'Empereur N 25, sur ce qui regarde le roi de Sardaigne, m'envoya par l'assesseur Baykow, qu'il m'expédia en courrier, la copie du traité qu'il a conclu et que j'avais déjà vu dans les gazettes; mais il y a ajouté les articles secrets et les copies de ce qu'il a écrit à l'Empereur et au comte Panin par Oubril, qu'il avait expédié le 1/13 VIII-bre de Paris. C'est cette communication qui allait me forcer de faire une nouvelle représentation à notre vertueux Souverain et que je crois à présent pouvoir vous adresser, monsieur le comte, avec la prière de la soumettre à S. M. I., quand vous trouverez un tems convenable pour cet effet.

Il m'est absolument impossible de me taire, et de quelque manière qu'on puisse prendre mes représentations actuelles, je ne puis ne pas les faire, sans passer dans ma propre conscience pour un traître, qui, en cachant la trahison qu'il voit se rend participant de cette perfidie. J'aime mille fois mieux être renvoyé du service comme un importun que d'avoir à me reprocher un silence aussi criminel.

Il y a cinq choses à observer dans ce traité de Paris, qui ne ressemble à aucun autre qui existe dans l'Histoire: 1) le mode employé pour le ratifier d'avance, 2) une trahison qui a accompagné cette ratification, 3) un article du traité même, 4) un article de la convention secrète qui a accompagné ce traité, et 5) le dernier article de cette même convention secrète. Je vais les examiner pas à pas, l'une après l'autre.

I. Le mode employé pour le ratifier d'avance. On a beau feuilleter dans Rymer, Lamberti, Ronsetti et tous ceux qui ont ramassé les traités conclus; on a beau chercher dans tous les auteurs qui ont écrit ex professo sur les négociations et sur l'histoire diplomatique de toutes les transactions passées entre les différents pays: on ne trouvera aucun exemple de ratification envoyée d'avance; car une telle chose prouverait une crainte si pusillanime que, quelque faible et dénué de toutes ressources dans le plus grand danger que se fût trouvé

un souverain ou état vis-à-vis du plus puissant, du plus implacable de ses ennemis, il n'aurait jamais poussé son avilissement jusqu'à envoyer d'avance la ratification d'un traité qui n'est pas conclu, et qui par là se serait lié les mains à tout ce qu'on aurait stipulé pour lui. Pierre le Grand, dans l'année 1711, quand il se crut perdu avec toute son armée sur la rive du Pruth en Moldavie, envoya Schafirow dans le camp du grand-vizir pour demander la paix, en offrant de faire les plus grands sacrifices hors celui de livrer le prince Cantemir. Il cédait Azow, la navigation sur cette mer, renonçait à tout jamais à son projet favori de tenir là une flotte qu'il avait déjà construite à grands frais; mais il ne donna pas les ratifications d'avance. Il se réserva ce droit incontestable qu'a tout souverain d'approuver ou désapprouver ce que son délégué a pu stipuler pour lui. Mettant à part la conduite de ce grand Souverain, de cet homme sublime, qui fera l'éternelle admiration des siècles, passons à des souverains, à des pays plus faibles et à des faits arrivés trop récemment pour être révoqués en doute. Quand le défunt pape, trahi et abandonné par la maison d'Autriche, se vit enlever trois provinces par les Français, quand Buonaparte, à la tête de son armée, marchait vers Rome, Pie VI, dénué de toute ressource, sans aucun espoir de secours, envoya un plénipotentiaire au devant du général français pour conclure une paix quelconque. Elle fut faite à Tolentino; mais, tout en faisant cette paix aussi malheureuse qu'indispensable, ce pauvre et vieux prêtre ne se dégrada pas et n'envoya pas les ratifications d'avance, mais se réserva le droit de l'approuver ou non. Elle fut discutée dans le Sacré Collège, approuvée, et ce n'est qu'alors qu'on expédia la ratification qui fut échangée à Tolentino, l'endroit même où la paix avait été conclue. Dans l'année où nous sommes, quand les armées françaises menaçaient d'entrer de nouveau dans le royaume de Naples, le général Acton, renommé pour sa pusillanimité, envoya Micheron à Florence avec les pleins-pouvoirs du prince royal pour faire la paix; mais il n'envoya pas la ra-

tification d'avance. Le traité de paix fut conclu, envoyé à Naples où il fut discuté en plein conseil, fut approuvé, et le prince royal, qui avait les pouvoirs du roi son père, envoya la ratification.

Après tout ce qui vient d'être dit, on doit ajouter que si Buonaparte avait été plus brave et surtout plus heureux que Charles XII, qu'il fût entré en Russie, qu'il eût gagné dix batailles, eût occupé Moscou, Нижній Новгородъ, et se fût emparé de tout le pays entre le Niémen en Lithuanie jusqu'aux bords du Wolga, et que l'Empereur eût été contraint de se retirer à Kasan avec les débris de ses forces, il n'y a pas de doute qu'on aurait dû conseiller à S. M. I. d'envoyer un plénipotentiaire dans le camp de l'ennemi victorieux; mais en même tems, malgré la rigueur des circonstances, tout ministre qui lui aurait conseillé d'envoyer la ratification d'avance, aurait dû être regardé comme un traître: parce que cette seule démarche aurait été suffisante pour prouver à l'ennemi l'état d'avilissement, dans lequel on se trouvait, et aurait dû l'encourager à être plus dur dans les conditions qu'il voulait accorder ou à ne plus tenir celles qu'il avait déjà accordées, et toute négociation future ne pourrait être qu'au détriment de celui qui s'était si fort humilié.

Ce qu'il y a de plus désolant dans ce qui s'est fait à Paris à ce sujet, c'est qu'on ne peut pas cacher notre humiliation au monde qui la voit, qui s'en étonne et ne comprend pas pourquoi on s'est tant humilié: car le c-te Marcow était arrivé à Paris depuis moins de trois semaines avant la conclusion de la paix, qui a été ratifiée en même tems; ainsi on ne pouvait pas antidater ce traité, parce qu'à moins que d'aller en ballon aucun courrier au monde ne pourrait aller de Paris à Pétersbourg et y revenir avant trois semaines. Ainsi, tout le public a été dans le secret de notre honte. Le c-te Panin, qui l'a préparée et arrangée, n'a pas compris qu'outre l'indécence de lier les mains à son Souverain sur une transaction qui se fait à 500 lieues de lui, il y a une

autre considération pour laquelle on met toujours un terme convenable pour la ratification, et qui est celle qu'on gagne du tems, dans l'intervalle duquel les affaires peuvent changer: il peut survenir des circonstances qui prouvent au Souverain contractant que le traité en entier ou un de ses articles lui est dommageable, et il lui reste encore le droit de ne pas ratifier.

II. Une trahison qui a accompagné cette ratification. Le c-te Marcow, en m'envoyant la copie des articles secrets, me communiqua aussi les copies des trois numéros de ses dépêches à l'Empereur et les deux numéros au c-te Panin qu'il avait expédiés par Oubril, le 1 (13) Octobre. Par sa première dépêche à l'Empereur, j'ai vu avec autant de surprise que d'indignation que Talleyrand a été informé et lui a dit même qu'il sait ce qu'on lui a ordonné de signer et qu'il a reçu la ratification d'avance pour les articles qu'il lui était ordonné de conclure et dont il connaissait le contenu. A-t-on jamais vu une trahison plus forte? C'était lier et livrer le c-te Marcow à la merci de Talleyrand. Pour cette fois le c-te Panin ne peut pas dire que les affaires ne doivent pas être discutées dans le Conseil, parce qu'elles ne peuvent pas être secrètes: il travaillait seul, tête-à-tête avec l'Empereur, et ne communiquait rien au p-ce Kourakin; il travaillait seul dans son cabinet, et Talleyrand connaît le contenu des dépêches qui étaient envoyées au c-te Marcow à Paris par courrier, et il le savait dans le même moment que ce comte les recevait. C'est ainsi que dès l'avènement au trône de l'Empereur, dès les premiers jours de May, je savais ici que le baron Jacobi, ministre de Prusse, était informé, en même tems que moi, des ordres qui m'arrivaient par courrier de Pétersbourg. J'écrivis au c-te Panin à ce sujet; je ne reçus aucune réponse. Le baron Jacobi devint plus prudent, mais je savais de source qu'il était informé toujours de tout ce qui m'était écrit. Est-ce donc par la cour de Berlin, qui sait tout ce qui se fait de plus secret en politique chez nous, que Talleyrand a été informé, ou est-ce le

ministre des relations extérieures qui a été lui-même si bien servi en Russie? Mais, de quelque manière que ce soit, la trahison est affreuse et mérite une recherche des plus sévères. Je suis affligé de ce que le c-te Marcow, qui a tant de talents et qui paraît avoir été indigné, d'après ce qu'il m'écrit, de voir à quel point on compromettait sa négociation, en le livrant, pour ainsi dire, au pouvoir de Talleyrand, ait manqué de fermeté et que son énergie, qui m'est connue, l'ait abandonné dans ce moment, quoiqu'il soit excusable sans doute par la dépendance où il était du c-te Panin, en qui d'ailleurs il ne pouvait avoir aucune confiance. Je vous avoue, m-r le comte, qu'à sa place j'aurais répondu à m-r Talleyrand, qui disait savoir l'arrivée des ratifications d'avance:— „Oui, je les ai reçues, mais non-seulement je n'en ferai aucun usage, mais j'enverrai même dès ce soir un courrier l'Empereur pour l'avertir qu'il est trahi, et en tout cas je ne me permettrai jamais de lier mon Souverain par une transaction que je fais à 500 lieues de lui“. Et j'aurais tenu ferme, en faisant, malgré la faiblesse du ministère qui m'envoyait des ordres de ne traiter des intérêts du roi de Sardaigne qu'autant qu'il est possible, intervenir un article dans le traité même et non dans la convention secrète, où les intérêts de ce souverain infortuné auraient été mieux soignés qu'il ne l'ont été par le c-te Panin: car Buonaparte, voyant que le traité n'avancait pas et étant pressé d'être reconnu par l'Empereur de Russie comme une puissance légale, y aurait consenti, vu que le Corse a plus besoin que jamais de la paix et qu'il est surtout impatient de ne plus passer pour un usurpateur, c'est pourquoi il lui était nécessaire d'être reconnu par l'Empereur de Russie. Il n'y a pas de doute qu'il aurait cédé, à moins qu'il n'eût été si assuré de l'influence qu'il avait en Russie par le moyen de la cour de Berlin et qu'il ne m'eût fait rappeler, comme il l'a fait avec m-r de Kolytchew. En tout cas, le délai n'était aucunement préjudiciable à la Russie, qui peut dans tous les cas et en tout tems se moquer du ressentiment de la France.

III. Un article du traité même. C'est le troisième article du traité, dans lequel il est dit: „Les deux parties contractantes, voulant, autant qu'il est en leur pouvoir, contribuer à la tranquillité des gouvernements respectifs, se promettent mutuellement de ne pas souffrir qu'aucun de leurs sujets se permette d'entretenir une correspondance quelconque, soit directe soit indirecte, avec les ennemis intérieurs du gouvernement actuel des deux états, d'y propager des principes contraires à leurs constitutions respectives, ou d'y fomenter des troubles, et par suite de ce concert tout sujet de l'une des deux puissances qui, en séjournant dans les états de l'autre, attenterait à sa sûreté, sera de suite éloigné du dit pays et transporté hors des frontières, sans pouvoir en aucun cas se réclamer de la protection de son gouvernement“. Cet article singulier *) a étonné tout le monde, quand le traité fut imprimé à Paris et réimprimé ici dans les 20 papiers de nouvelles qui paraissent tous les jours. On se demandait: est-ce que l'Empereur de Russie est le seul souverain dans l'univers qui ignore le droit incontestable dont il jouit, ainsi que toutes les puissances du monde, de renvoyer, exiler, punir de mort même, tout homme, son sujet ou étranger, qui trouble son gouvernement ou prêche des principes subversifs de l'ordre établi dans le pays? A-t-il besoin de la permission d'un gouvernement étranger pour user de ce droit, qui est inhérent dans sa personne, et quand même il serait un usurpateur, comme l'est Buonaparte, l'un et l'autre ont le droit, tant qu'ils gouvernent et possèdent leurs forces, de punir tout homme qui veut renverser leur gouvernement. Plusieurs personnes m'ont fait ces questions; j'ai esquivé d'y répondre en me sauvant par des généralités et par des phrases à la française, où il y a beaucoup de mots sans aucun sens déterminé: car je prie v. exc. de me dire ce que je pouvais répondre avec une ombre de raison. Elle sait sans doute mieux que moi que de tout tems

*) Было прибавлено и зачеркнуто: écrit en mauvais français.

tous les états, grands ou petits, puissants ou faibles, ont eu ce droit indisputable et l'ont toujours exercé suivant le plus ou le moins d'énergie qu'ils avaient, sans s'embarrasser si l'étranger boute-feu appartenait à une puissance formidable, et que la petite république de Venise, plus jalouse qu'aucune autre du maintien de son gouvernement, a non seulement renvoyé, mais a même noyé et pendu plusieurs Français sous le règne de l'intolérant et despotique Louis XIV. Elle sait aussi que ce droit des souverains s'étend non seulement sur les étrangers domiciliés ou voyageurs, mais même sur ceux qui sont dans tout autre cas sous la protection spéciale du droit des gens, et qu'on a souvent arrêté et chassé hors du pays des ministres et des ambassadeurs étrangers; que dans la minorité de Louis XV, le duc d'Orléans, régent de France, fit arrêter l'ambassadeur d'Espagne, fit visiter tous ses papiers, après quoi il le fit conduire sous bonne escorte jusqu'à la frontière d'Espagne, et personne en Europe ne blâma la conduite du régent, parce qu'il prouva que cet ambassadeur tramait des révoltes pour faire révolter ce pays. Sans aller chercher d'autres exemples en pays étrangers, dont j'aurais pu citer un très-grand nombre, je vous en citerai un arrivé chez nous. Le marquis de Botta, ambassadeur de la cour de Vienne en Russie sous le règne de l'Impératrice Elisabeth, étant entré dans des intrigues avec des gens qui projetaient le rétablissement de l'Empereur Ivan, fut chassé hors de la Russie et conduit de force hors de la frontière. L'Impératrice Elisabeth, non contente de cet acte de vigueur universellement approuvé, demanda satisfaction à la cour de Vienne et exigea la punition de cet ambassadeur, et la cour de Vienne non-seulement ne se plaignit pas de la manière dont on avait traité son ambassadeur, mais elle enferma le marquis de Botta dans le château de Gratz. J'ai connu, longtems après, ce même ambassadeur, quand il était gouverneur de la Toscane pour l'Empereur François I-er en 1763. Je savais toute son histoire, et il en parlait non pour se plaindre du traitement qu'il avait essuyé, mais

se plaignant de ce qu'il avait été calomnié auprès de l'Impératrice Elisabeth. Vous voyez donc, m-r le comte, que par ce traité on fait reconnaître à l'Empereur Alexandre I-er qu'il n'a pas le droit même de renvoyer hors de la Russie un Français qui tenterait de mettre le feu aux coins de son Empire, sans la permission d'un Corse qui a usurpé la puissance souveraine en France. Il faut donc que par analogie ce même Empereur ait perdu son droit sur tout étranger qui prêcherait la révolte chez nous, et il faut, sans perdre de tems, se presser de faire des traités avec toutes les autres puissances pour obtenir d'elles la permission de chasser ceux de leurs sujets qui voudront bouleverser la Russie; ou bien il faudra avouer que Buonaparte est le souverain des souverains et que ce n'est que vis à-vis de lui qu'on est forcé d'avoir cet égard respectueux. La réciprocité qui est mise dans ce traité n'est que pour sauver en apparence la faiblesse impardonnable de cette transaction; car tout le monde sait que nos bons Russes n'iront ni en France ni nulle part au monde pour prêcher la révolte.

IV. Un article secret de la convention secrète qui accompagne le traité. Il est dit dans cet article, qui est le troisième dans cette convention secrète, „que le Premier Consul de la République Française s'engage à ouvrir dès à présent une négociation à Constantinople pour le rétablissement de la paix définitive avec la Sublime Porte Ottomane sous la médiation de l'Empereur de toutes les Russies“. Rien ne me prouve davantage que Sa Majesté n'a pas vu le précis de la conversation que j'ai eue avec le roi de la Grande Bretagne, ou plutôt du long discours qu'il m'a tenu à Weymouth et dont j'ai fait un ample rapport à S. M. I. Je suis certain que le c-te Panin ne lui a pas lu mon rapport, dans lequel le roi prouvait victorieusement que cette paix entre la France et la Turquie sous la médiation de la Russie, que le c-te Panin proposait au nom de l'Empereur à mylord St. Helens, était également dommageable à la Turquie et à la Grande Bretagne et n'était avantageuse qu'à Buonaparte seul,

et qu'elle était même très-dangereuse pour la Russie. Si S. M. I. avait lu mon rapport sur cette affaire, ou voudrait bien le lire encore, elle serait étonnée de trouver ce troisième article de cette convention secrète, par lequel il est visible par sa propre construction que ce n'est pas Buonaparte qui l'a inséré, mais que c'est la Russie qui l'oblige à prendre cet engagement, quoique cette paix séparée de la Turquie avec la France soit dommageable à la Porte, à la Russie et à l'Angleterre, qui s'engageait à ne pas faire de paix séparée de la Porte, mais de l'inclure dans le traité qu'elle ferait, comme effectivement elle en a tenu la parole. Après cette observation, que doit-on penser de la réserve avec laquelle le c-te Panin m'écrivait au nom de l'Empereur „que l'époque de cette paix séparée n'était pas déterminée“, et surtout que dois-je penser du rescrit signé par l'Empereur lui-même du 5 VIII-bre, c. à d. plus d'un mois après que l'ordre fut envoyé au c-te Marcow d'insérer l'article que je commente? Car dans ce rescrit S. M. I. ne parle que vaguement de cette médiation entre la France et la Porte, „qu'elle croyait par là donner au cabinet de St. James le témoignage le plus amical de confiance, en ne lui laissant rien ignorer des vues et dispositions du gouvernement français“. Où est la bonne foi, m-r le comte, d'un grand Souverain dans cette manière d'agir? Quelle est la cour qui pourra se fier à l'Empereur de Russie? Telle est l'influence d'un ministre astucieux qui prend pour habileté et politique cette manière perfide et entortillée de traiter les affaires! L'Empereur est innocent de tout ce mal qui rejaillit sur sa personne, et ceux qui ont le bonheur de connaître ses principes vertueux gémissent de le voir si indignement compromis; mais, quant au gros du public, quand ces articles secrets seront connus, et la France aura soin de les communiquer partout, il attribuera à l'Empereur lui-même tout ce que son ministre a ourdi au nom de son auguste Souverain.

V. Le dernier article de cette même convention secrète. Il est dit dans ce onzième et dernier article de

cette étrange convention: „Aussitôt après la signature du traité de paix et des présents articles secrets, les deux parties contractantes s'occuperont de consolider la paix générale sur les bases susmentionnées, de rétablir un juste équilibre dans les différentes parties du monde et d'assurer la liberté des mers, se promettant d'agir de concert dans toutes les mesures de conciliation ou de vigueur, convenues entre elles pour le bien de l'humanité, le repos général et l'indépendance des gouvernements“. Voilà de bien grands mots! L'équilibre dans les différentes parties du monde! Le repos général et l'indépendance des mers! Et tout cela, en englobant l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique, n'est que pour introduire au milieu de cette période si pompeuse le vrai but du ministre qui a envoyé ces articles tous préparés au c-te Marcow, c. à d. „d'assurer la liberté des mers, se promettant d'agir de concert dans toutes les mesures de conciliation ou de vigueur convenues entre elles“, c. à d. en d'autres termes, mais dans le sens du renouvellement futur et prochain de la Neutralité Armée et de la Convention Maritime, ces deux transactions dont les suites funestes ont été suffisamment démontrées, et il n'est pas possible de se refuser à l'évidence que leur soutien ferait la ruine de la Russie, pour enrichir la Suède, le Danemark et la Prusse, surtout la première, l'ennemi constant et naturel de la Russie, et la suite de cela serait de brouiller à tout jamais la Russie avec la Grande Bretagne, ce que doit toujours désirer la France ainsi que la Suède. Il n'y a pas moyen de sortir de ce dilemme: ou l'Empereur de Russie a fait mal d'imiter la conduite de Pierre le Grand, de l'Impératrice Elisabeth et de la défunte Impératrice Catherine, sa grand'mère, en renonçant, comme a fait cette dernière, aux principes de cette Neutralité Armée, ou il fait mal à présent de s'engager de nouveau dans une obligation avec la France, qui le conduirait aux mêmes mesures qu'il avait abandonnées, pour le bien de son Empire, il n'y a pas plus de quatre mois.

Quand on considère cette singulière marche des affaires et qu'on voit à quel point le plus vertueux des Souverains a été si scandaleusement compromis et trahi, le coeur doit saigner à tout bon Russe qui est attaché à son Souverain et à son pays. Quant à moi, j'en suis inconsolable, et je prie Dieu qu'Il fasse revenir l'Empereur sur toutes ces transactions honteuses où on a employé son auguste nom à son insu, au détriment de sa gloire et du bien de l'état, et qu'il fasse annuler, s'il est possible, jusqu'aux traces de ces transactions honteuses autant que dommageables.

J'ai l'honneur d'être etc.

Къ графу А. И. Моркову.

(Русскому посланнику во Франціи)

Londres, ce 27 IX-bre 1801.

Le courrier de lord Cornwallis m'a remis avant-hier au soir la lettre de v. exc. du 6/18 du courant, relative à l'excellent expédient qu'elle a trouvé pour faire intervenir la Porte Ottomane dans les intérêts du roi de Sardaigne, dont la restauration dans ses états diminuera de beaucoup l'alarmante influence et pouvoir qu'a la France sur toute la partie méridionale de l'Italie, d'où elle peut toujours à volonté inquiéter les possessions de la Turquie. Je viens [de voir dans ce moment lord Hawkesbury, auquel j'ai donné copie de la dite lettre de v. exc. Il l'a trouvée parfaitement bien calculée pour l'objet pour lequel elle a été faite, et il m'a assuré qu'il écrira à ce sujet à mylord Elgin. Je ne puis à cette occasion ne pas vous faire observer, m-r le c-te, combien il serait nécessaire que vous communiquiez cette idée si sagement suggérée par vous, à notre cour, afin qu'elle donne les ordres à m-r Tamara pour agir de concert avec mylord Elgin dans cette affaire, sans quoi je suis persuadé, d'après le système connu du c-te Panin, que notre envoyé à la Porte a reçu des ordres tout-à-fait contraires à l'objet qui nous occupe, et qu'il sera dans le cas de traverser même les démarches de l'ambassadeur britannique.

Къ нему же.

(1801).

Cher monsieur le comte!

J'ai été surpris en lisant la lettre que monsieur Talleyrand vous a écrite du 21 de je ne sais quel Prairial, que je ne comprends pas, qu'on a été surpris à Paris de ce que je n'ai pas réclamé contre les assertions du gouvernement anglais, qui, suivant monsieur Talleyrand, continue à soutenir que l'Empereur n'avait point offert sa médiation. Je ne comprends pas d'où il a pu tirer ce déni, qui n'existe pas; car la lettre confidentielle de mylord Hawkesbury du 28 May, que je vous ai communiquée, mon cher comte, et que vous avez fait voir à monsieur Talleyrand, commence précisément par l'information que me donne le secrétaire d'état d'avoir mis sous les yeux du roi le rescrit de l'Empereur du 22 Avril. Or, c'est le rescrit par lequel S. M. I. offre aux deux pays prêts à entrer en guerre ses bons offices et sa médiation. Je ne pouvais donc réclamer contre des choses qui n'existent pas.

Si le gouvernement français a pour agréable de se former des chimères, je ne serai jamais son Bellérophon pour les combattre. Vous sentez bien que je n'ai fait aucun usage de cette singulière lettre de ce ministre des relations extérieures; car j'aurais manqué le but de repacifier les deux pays en guerre. On n'a jamais vu que pour adoucir l'aigreur d'un gouvernement avec lequel on désire de se raccommo-der, on écrivît des lettres remplies d'injures et d'expressions très-offensantes contre lui. Ce n'est pas ainsi qu'agissaient et écrivaient les d'Ossat, les d'Avaux, les d'Estrades et encore

moins les Mazarin et les Torcy. Même les Choiseul et les Vergennes avaient une dialectique et une convenance de style, dont monsieur Talleyrand est bien éloigné; aussi il est certain que ses dépêches diplomatiques ne seront jamais mises dans les collections qu'on fera un jour pour compléter celles qu'écrivaient dans leur tems les ministres que je viens de citer, et qui serviront toujours de modèle pour ceux qui courent la carrière diplomatique.

Si j'étais assez fou et méchant que de désirer la prolongation de la guerre, je n'aurais eu qu'à montrer au ministère britannique cette étrange lettre que monsieur Talleyrand vous a adressée, et on l'aurait envoyé promener avec ses offres pacifiques exprimées dans des termes si injurieux.

Mais je désire le rétablissement de la paix beaucoup plus sincèrement que lui, parce que je la crois nécessaire à l'Europe. Je la crois même très-utile à la Russie, qui nonobstant qu'elle est le pays du monde qui peut faire la guerre avec moins d'inconvéniens qu'aucun autre, a pourtant aussi besoin de se conserver en paix; et je ne vois pas qu'elle puisse rester tranquille si cette guerre continue, vu que dès son commencement elle a paru menacer toute l'Europe par l'envahissement des pays qui n'ont aucun rapport avec la querelle survenue entre la Grande Bretagne et la France, au sujet d'une petite isle située entre la Sicile et l'Afrique.

Къ графу В. П. Кочубею.

Par un courrier anglais.

Londres, ce 17 (29) Janvier 1802.

Vous verrez, mon cher comte, par mon rapport à l'Empereur, combien on est ici affligé et tracassé par la conduite que tient notre ministre en Turquie. On est ici aussi surpris que mortifié de voir cette espèce d'animosité aussi impolitique qu'injustifiable de la Russie contre la Grande Bretagne, et que les ministres russes sont devenus les agens de Buonaparte. Une conduite pareille des employés de la Suède ou de l'Espagne n'étonnerait personne, parce que tout le monde sait que la Suède a été et sera toujours attachée et dévouée à la France, monarchique ou républicaine, n'importe, et que l'Espagne est tellement subjuguée par la France qu'elle n'a plus aucune volonté à elle et n'agit que par les ordres du Premier Consul; mais que l'Empire de Russie, qui ne peut et ne doit être influencé que par sa propre dignité et les vrais intérêts du pays, s'abaisse à jouer ce rôle secondaire et si dégradant pour elle, c'est une chose où je ne vois aucune raison qui ne m'afflige et ne m'humilie comme Russe. J'attendrai avec impatience la réponse que vous me ferez, mon bon ami, à celle lettre confidentielle et non officielle que je vous écris à présent, pour voir s'il est encore permis à un homme qui sent toute la dignité de son pays, de le servir sans honte.

Je vous envoie ici la copie d'un mémoire que le c-te Fronte a présenté à mylord Hawkesbury au sujet des intérêts du roi son souverain, en vous avouant en même tems que je n'ai rien à espérer pour les intérêts de ce malheureux

souverain. Ils ont été honteusement abandonnés par le c-te Panin dans les transactions faites à Paris. La mollesse ou plutôt la faiblesse pusillanime avec laquelle on a abandonné ces intérêts, après avoir pris ce ton de dignité avec lequel on avait débuté par les deux notes présentées par m-r de Kolytchew, ont donné à Buonaparte la vraie mesure de notre fermeté et conséquence.

Je vous envoie aussi en confiance la traduction d'une lettre que le prince Castalcicala a reçue du général Acton sur les affaires de Malthe. C'est plus pour satisfaire votre curiosité que je vous fais cette communication, que dans l'espoir que notre cour s'en mêlera; car je vois qu'on ne veut se mêler de rien, excepté des choses par lesquelles on puisse prouver au monde que nous sommes tout-à-fait dévoués à la France. Ce n'est pas que je crois que nous soyons attachés à la France, mais c'est qu'il me paraît visible que le génie mal-faisant du c. Panin continue à exercer la première impulsion qu'il a donnée à notre cabinet, et qui était toute dirigée à servir les intérêts prussiens, qui exigeaient que par son moyen nous fissions tout ce qui pouvait plaire à Buonaparte, nous isoler et nous brouiller avec la Grande Bretagne.

Je vous communique aussi en confiance les réponses données par une personne venue fraîchement de Paris à Francfort et qui est très-au fait de l'intérieur du ministère dirigeant les affaires de France, à des questions que lui fit m-r de St. Marsan, ministre du roi de Sardaigne. Cette personne est très-intimement liée avec ce ministre.

Къ нему же.

(1802).

Je vous suis bien reconnaissant, mon cher comte, pour la lettre du 6 Avril que j'ai reçue par le courrier de lord St.-Helens. Ce que l'Empereur vous a dit pour me détromper sur le compte des princes Lapouchin et Gagarin et ce qu'il vous a dit sur m-r de la Harpe, me prouve la bonté avec laquelle notre vertueux Souverain désire que je ne sois pas induit en erreur, me pénètre de la plus profonde reconnaissance et m'attacherait encore plus à mon Souverain, s'il était possible que cet attachement puisse être augmenté. Si Sa Majesté Impériale avait vu la lettre que j'ai reçue, comme elle a vu ma réponse, elle aurait vu ce qui a donné lieu à certaines expressions de ma lettre au comte Panin. M'ayant parlé vaguement sur de grandes réformes qui vont être faites par l'Empereur, il finit par dire qu'il craint l'arrivée de la Harpe, qu'il me dépeignait comme un homme dangereux. En lui répondant sur le premier point, je lui disais que, connaissant les vues bienfaisantes de notre Souverain, je suis persuadé que ces réformes si nécessaires après ce qui s'est passé pendant quatre ans chez nous, feront le bonheur de la Russie et la délivreront au futur des maux qu'elle a soufferts et qui ont été sur le point de la détruire; mais que le vrai moyen pour rendre permanent ce bonheur de notre Patrie est d'arrêter la dépravation des moeurs, qu'il faut même régénérer: car une nation corrompue ne pourra jamais sentir et encore moins conserver une bonne constitution et exécuter des bonnes loix; que les meilleures loix et les différentes constitutions les mieux calculées et adaptées pour les

pays pour lesquels elles sont faites, ont fini par crouler à cause de la dépravation des mœurs. (Vous savez, mon cher comte, que les loix de Minos, de Lycurge, de Solon, de Numa, périrent quand les mœurs et l'esprit public furent corrompus chez les nations pour lesquelles elles étaient faites). Je lui disais que l'ouvrage des nouvelles loix et la correction dans quelque partie de la constitution est un ouvrage qui demande beaucoup de réflexion, de tems et de patience, et il sera nul, si la nation est corrompue. Je lui disais aussi qu'heureusement le remède à ce mal est facile et dépend uniquement du Souverain, dans un pays gouverné comme le nôtre, et qu'il ne faut ni châtiment ni contrainte, moyens toujours insuffisants et qu'on élude avec facilité. Il faut que le Souverain ne soit entouré que de gens vertueux, que son conseil, son ministère, sa cour, ses alentours en tout genre ne soient composés que de personnes vertueuses, que dans sa manière d'agir et de parler tout le monde puisse voir le cas qu'il fait de la vertu, qu'il soit froid et réservé avec les personnes vicieuses, quand il est obligé de les rencontrer; que le palais qu'il habite soit un sanctuaire où, sans aucune défense, le vice ne puisse approcher qu'en tremblant et humilié par la préférence hautement donnée à la vertu; que la cour se règle d'abord sur l'opinion du Souverain, la résidence sur la conduite de la cour et tout le pays se règle sur la conduite de la résidence; que la dépravation de nos mœurs date depuis près de 40 ans; que dans les 20 années du règne de l'Impératrice Elisabeth il n'y a pas eu trois séparations entre mari et femme, le luxe était inconnu et les malversations et les rapines étaient secrètes et n'étaient pas affichées avec cette impudence scandaleuse comme nous l'avons vu après; que les séparations entre mari et femme sont devenues communes et journalières; que nous avons vu le prince Potemkin faire un harem de sa propre famille dans le palais impérial dont il occupait une partie; que nous avons vu, après, un père prostituer sa fille et un autre père permettre que son fils épouse cette fille. Je ne pouvais croire ceci, mon cher comte, parce que

ces pères vivaient à Pétersbourg et que, jugeant par moi-même, je ne pouvais pas concevoir comment ces pères, si ce qui se faisait était contraire à leur volonté, ont pu ne pas fuir d'une cour et d'une ville où ils étaient obligés de voir journellement l'opprobre de leurs malheureux enfants.

Pour ce qui est de m-r de la Harpe que je ne connais pas et que le c-te Panin me représentait comme très-dangereux, je ne lui ai répondu que ce qui suit: „Quant à la Harpe, je ne le crains pas, tant que l'Empereur sera entouré par des personnes vertueuses“.

Письмо священника Смирнова къ графу С. Р. Воронцову.

Лондонъ, Іюля 19 (31) 1801.

Сіятельнѣйшій графъ, милостивый государь!

Свѣдавъ съ крайнимъ удовольствіемъ, что дружба и доброе согласіе паки возстановлены между Россією и Англією и что въ слѣдствіе заключенной недавно въ С. П.-бургѣ конвенціи, торговля опять приведена въ прежнее свое теченіе и заключаая, что министры Его Императорскаго Величества, объемля прозорливостію своею всѣ источники общественнаго благоденствія, не оставятъ обратить взоръ и попеченіе свое на учрежденія касающіяся до усовершенствованія мореходства, я принялъ смѣлость представить вашему сіятельству нѣкоторыя примѣчанія, кои хотя прямо и не споспѣшествуютъ къ умноженію торговли, но естли будутъ признаны достойными вниманія и введены въ употребленіе, то не сомнѣваюсь ни малѣйше, что оныя отвратятъ много раздоровъ и несогласій случающихся на купеческихъ корабляхъ, послужатъ между шкиперомъ и матросами ко взаимной довѣренности и къ лучшему уразумѣнію одинъ другаго и умалятъ гораздо число тѣхъ причинъ, кои часто понуждаютъ матросовъ бѣжать съ кораблей и оставлять оныя въ безпорядкѣ, а иногда и въ опасности.

Я слышу, что упомянутою конвенцією постановлено, дабы на купеческихъ Россійскихъ корабляхъ необходимо былъ Русской шкиперъ и половина экипажу состояла бы изъ Россійскихъ подданныхъ; но какъ у насъ весьма мало мореходовъ столько искусныхъ, чтобы взять на себя и отправлять самимъ дѣломъ должность шкипера или корабельщика, то отъ сего и выходитъ, что почти на всякомъ Русскомъ купеческомъ кораблѣ одинъ кто нибудь, не много развѣ искуснѣе простаго матроса, несетъ названіе токмо шкипера

на суднѣ, потому единственно, что всѣ корабельныя бумаги написаны на его имя, настоящую же должность корабельщика исправляетъ какой-нибудь нантой Англичанинъ, Голландецъ, Нѣмецъ, либо другой иностранецъ, которой ни уставовъ нашихъ не разумѣетъ, ни знанія языка не имѣетъ столько, чтобы порядочно объясниться съ своимъ экипажемъ. Таковой недостатокъ въ знаніи языка подаетъ поводъ ко многимъ злоупотребленіямъ. Иные наемные корабельщики не наблюдаютъ надлежащаго порядку и поступаютъ противъ морскаго устава единственно по незнанію; а въ иныхъ случаяхъ я могъ подозрѣвать, что безпорядки и злоупотребленія происходили со стороны корабельщика единственно токмо подъ предлогомъ такового невѣжества, коимъ пользуясь иные поступаютъ съ матросами слишкомъ сурово, бьютъ ихъ, сажаютъ въ тюрьмы, когда стоятъ въ пристаняхъ, не добавляютъ провизіи, когда въ морѣ, и когда мнѣ ни случалось быть при разбирательствѣ такового дѣла, и шкиперъ изобличенъ въ безпорядкѣ, то всегда главнѣйшее извиненіе представляемо было тѣмъ, что: я вашихъ Русскихъ законовъ и языка и не знаю и не разумѣю.

Вашему сіятельству извѣстно, что во всякомъ случаѣ, когда бывають на корабляхъ несогласія между матросами и шкиперомъ, то почти всегда разбирательство оныхъ ко мнѣ приходитъ, по той причинѣ наипаче, поелику тѣ, кому бы по должности слѣдовало сіе разобрать, ни сами не разумѣють Русскаго языка, ни переводчика способнаго къ тому не имѣють. И такъ, имѣвъ очень довольно практики въ сихъ дѣлахъ и примѣтивъ источники, откуда таковыя раздоры происходятъ, я за долгъ почитаю представить вашему сіятельству что для предупрежденія несогласій на купеческихъ нашихъ корабляхъ необходимо нужно.

1) Чтобы уставъ купеческаго водоходства, изданной при покойной императрицѣ въ 1781 году, былъ переведенъ и напечатанъ кромѣ Русскаго на Нѣмецкомъ, Голландскомъ и Англинскомъ языкахъ, и чтобы экземпляръ онаго былъ на каждомъ купеческомъ кораблѣ; за неимѣніе же на кораблѣ устава, корабельщику положить наказаніе штрафомъ по малѣйшей мѣрѣ 100 рублей. Теперь, хотя и предписано имѣть на корабляхъ сей уставъ, поелику за неимѣніе онаго не по-

ложено никакого наказанія, то по сей причинѣ почти никакой корабельщикъ онаго не имѣетъ. А чтобы казна не была въ убыткѣ за напечатаніе, то хозяевы корабля либо корабельщикъ должны оныя покупать за извѣстную сумму.

2) Въ пополненіе устава нужно, чтобы наказанія, коимъ подвергается экипажъ за непослушаніе и разные безпорядки, были бы означены въ самомъ уставѣ, а не такъ какъ теперь, что токмо сказано, чтобы наказать по закону; ибо сіи законы, кои внутри Россіи извѣстны городничимъ, исправникамъ и другимъ чиновникамъ, не могутъ быть извѣстны агентамъ, консуламъ и вицеконсуламъ, находящимся внѣ Россіи и по большей части Русскаго языка не разумѣющимъ.

3) Необходимо нужно предписать уставомъ и вносить въ договоръ, чтобы корабельщики, или хозяева корабля, или ихъ корреспонденты, по приплытіи судна въ портъ, кормили матросовъ, какъ и для военныхъ нашихъ кораблей уложено, по крайней мѣрѣ три дни въ недѣлю свѣжимъ мясомъ, овощью или зеленью; а буде есть законная причина, чтобы того не исполнять, то корабельщикъ долженъ представить оную письменно Россійскому послу, министру или консулу, находящемуся въ томъ мѣстѣ, гдѣ корабль находится, прося его на то конфирмаціи и не прежде полученія оной лишить экипажъ свѣжихъ припасовъ въ портѣ. Мнѣ неоднократно случалось слышать жалобы матросовъ, что они обмануты хозяевами, кои когда ихъ нанимали, то обѣщали, когда доплывутъ къ порту, давать имъ свѣжіе припасы, въ коихъ, по прибытіи въ портъ, корабельщики имъ отказываютъ, сказывая, что того нѣтъ въ договорѣ. Отъ сего почти всегда начинаются несогласія, споры, побѣги съ кораблей, угрозы корабельщикамъ отъ матросовъ, непослушаніе, драки, засада матросовъ въ тюрьму и подобныя раздоры, каковыхъ мнѣ случалось видѣть очень немало. А чтобы сколько можно оныхъ избѣжать, то

4) Необходимо нужно, чтобы договоры дѣлаемые съ матросами также были, сверхъ Русскаго, напечатаны на Нѣмецкомъ, Голландскомъ, Англинскомъ и на другихъ языкахъ со внесеніемъ всѣхъ нужныхъ статей, такъ чтобы никто оныхъ по своимъ прихотямъ перемѣнить не могъ и

чтобы писаніемъ внести въ оныя токмо одни имена матросовъ. Тогда ни матросы не будутъ имѣть причины жаловаться, что ихъ обманываютъ, ни корабельщики не станутъ извиняться невѣжествомъ того, что обѣщано при наймѣ матросовъ. За печатанные договоры также можно брать известную сумму, отъ чего казнѣ, хотя небольшой, будетъ доходъ.

5) Весьма полезно бы было, если бы въ концѣ того же морскаго устава было напечатано сокращенно все то что касается до должности матросовъ, до одобренія ихъ за доброе и до наказанія за ослушаніе и другіе безпорядки, и чтобы корабельщику предписано было сіе читать предъ своимъ экипажемъ однажды каждую недѣлю, примѣрно въ воскресный день, какъ то дѣлается на Англическихъ военныхъ корабляхъ; ибо мнѣ случалось видѣть, что иные матросы бывають столь безтолковы, что вовсе не понимаютъ своего званія и поступаютъ единственно по невѣжеству противу уставу и противъ своей должности, которая если бы имъ болѣе была объяснена, то я увѣренъ, что многіе изъ нихъ были бы гораздо послушнѣе и порядочнѣе въ исправленіи оной.

Честъ имѣю быть съ глубочайшимъ почтеніемъ и совершенною преданностью вашего сіятельства, милостиваго государя, всенижайшій слуга священникъ Яковъ Смирновъ.

Къ адмиралу Мордвинову.

С.-Петербургъ, Августа дня 1802.

Когда, еще до начала прошедшей Турецкой и Шведской войны, покойная Государыня Императрица изволила писать ко мнѣ съ нарочнымъ курьеромъ, приказывая стараться уговорить Аглицкихъ морскихъ флагмановъ и офицеровъ въ нашу службу и отправить ихъ немедленно въ Россію, обѣщая имъ повышенія въ чинахъ и разныя другія выгоды, Ея И. В-о изъявляла мнѣ въ своемъ повелѣніи крайнее нетерпѣніе имѣть сихъ флагмановъ и офицеровъ, признавая великій недостатокъ, который флотъ нашъ имѣетъ въ людяхъ знающихъ вышереченнаго званія.

Никто изъ флагмановъ Аглицкаго флота не согласился на мои предложенія, а и офицерамъ, желающимъ вступить въ нашу службу, Аглицкое правленіе, коего негодование на насъ за правила вооруженнаго нейтралитета тогда еще не простыло, не дозволило къ намъ отправиться. Однакожъ мнѣ удалось тогда подговорить нѣкоторое число оныхъ, кои оставили совсѣмъ службу своего отечества; въ числѣ сихъ были Тревенинъ, Маршалъ, Тизигеръ и Кроунъ, изъ коихъ послѣдній отлично служить понынѣ въ рангѣ контръ-адмирала; а достоинства прочихъ довольно извѣстны въ Россійскомъ флотѣ.

Я въ то же время представлялъ Государынѣ, что нужно-бы было, для избѣжанія впередъ подобныхъ зависимостей отъ Англіи, воспользоваться первымъ удобнымъ случаемъ, когда оба двора прійдутъ нави въ доброе согласіе, истребовать у Лондонскаго разъ навсегда дозволеніе, чтобъ нѣкоторое число нашихъ молодыхъ офицеровъ могли служить на Аглицкихъ корабляхъ волонтерами, предлагая при томъ Ея И В-у, не угодно-ли будетъ ей приказать выбрать 12 человекъ изъ молодыхъ и добро-

порядочныхъ лейтенантовъ во флотъ и прислать ихъ, когда сіе сближеніе дворовъ совершится, дабы они 4 года служили безпрерывно на Аглицкихъ корабляхъ въ морѣ, послѣ чего прислать толикое-же число такихъ-же офицеровъ и на тоже время для перемѣны первымъ, и продолжать сіе навсегда, такъ что въ теченіе всякихъ 20 лѣтъ у насъ было-бы 60 человекъ достойныхъ командовать кораблями. Государыня изволила одобрить мое представленіе, но отуда Аглицкаго двора къ Россіи мѣшала исполненію сего проэкта.

Шесть лѣтъ спустя, когда прежняя дружба между Россією и Англією возстановилась, я немедленно испросилъ у Аглицкаго правленія таковое дозволеніе и увѣдомилъ объ этомъ Государыню, которая прислать изволила 12 пѣшихъ офицеровъ, кои по прибытіи были тотъ часъ помѣщены на корабли, въ разныхъ моряхъ служащіе. Всѣ сіи офицеры отличили себя прилежаніемъ къ практикѣ и теоріи, равномерно и благороднымъ своимъ поведеніемъ. Опредѣленіе ихъ на разные корабли, перемѣщеніе ихъ потомъ на другіе, когда первые возвращались въ порты, доставленіе имъ жалованья, хотя они находились въ разныхъ отдаленныхъ моряхъ, какъ-то въ Средиземномъ, въ Восточной и Западной Индіяхъ, было попеченіе достойнаго нашего священника, который по всѣмъ симъ дѣламъ былъ уполномоченъ мною имѣть сношеніе съ Аглицкимъ Адмиралтействомъ. Сей же священникъ имѣлъ всегда попеченіе о подмастерьяхъ нашихъ, кои для обученія кораблестроенія посылались отсель въ Англію; я его употреблялъ и употребляю съ вѣдома и одобренія какъ покойной Императрицы, покойнаго Государя Павла I, такъ и нынѣ счастливо царствующаго надъ нами Государя, кои, признавая его таланты и усердіе, давали ему знаки драгоцѣнной ихъ къ нему милости.

Вторая перемѣна 12-ти нашихъ офицеровъ равномерно удалась oprичъ двухъ, а именно: Муравьева и Подколызина, кои неблагопристойнымъ и ослушнымъ своимъ по-

веденіемъ принуждаютъ меня и вышереченнаго нашего священника отступиться отъ всякаго соучастія въ дѣлахъ и службѣ нашихъ морскихъ офицеровъ въ Англіи. За тѣмъ, увѣдомляя ваше превосходительство, что я буду просить Его И. В-во, дабы онъ меня уволилъ отъ сего смотрѣнія, я надѣюсь, что вы, дабы посылаемые туда офицеры не вдались во всякія своевольства, будучи ободрены явнымъ непослушаніемъ Муравьева и Подколызина, предложите Государственной Адмиралтейской Коллегіи послать въ Англію комиссара или подъ какимъ нибудь другимъ названіемъ во флотъ служащую особу, которая бы за оными имѣла смотрѣніе и имѣла бы отношенія прежде мною и священникомъ нашимъ продолжаемыя съ Аглицкимъ Адмиралтействомъ.

Чтобъ объяснить лучше вашему превосходительству мое справедливое неудовольствіе и невозможность продолжать то, что я донинѣ дѣлалъ, я скажу вамъ, что, намѣрняясь ѣхать въ отпускъ въ мое Отечество, я просилъ о семъ Государя, представляя при томъ, что на время моей изъ Англіи отлучки, я оставляю повѣренными въ дѣлахъ политическихъ барона Николаи, а смотрѣніе за офицерами, за учениками для кораблестроенія, для переписки съ разными нашими департаментами, какъ-то: съ Кабинетомъ, съ Адмиралтействомъ, съ казначействомъ въ Россіи; а въ Англіи всѣ отношенія съ тамошнимъ Адмиралтействомъ—священнику нашему Смирнову, коего служба и усердіе довольно извѣстны Его Императорскому Величеству. Государь изволилъ одобрить мое представленіе и приказалъ мнѣ по оному исполнить.

Надобно знать, что когда я паки вступилъ въ политическое мое тамъ служеніе послѣ восшествія на престолъ Его Императорскаго Величества, то я нашелъ семь или восемь нашихъ морскихъ офицеровъ, живущихъ въ Лондонѣ за тѣмъ, что по происшедшей ссорѣ между покойнымъ Государемъ и королемъ Великобританскимъ, сіи офицеры сосланы были съ Аглицкихъ кораблей; но какъ друж-

ба паки возобновилась между обѣими землями, я, созвавъ ихъ, приказалъ немедленно возвратиться имъ на корабли. Тутъ господа Муравьевъ и Подкользинъ вызвались, что они писали въ Петербургъ о возвращеніи ихъ въ Отечество и что они хотятъ остаться въ Лондонѣ, ожидая немедленнаго отвѣту; а какъ я настоялъ, чтобъ они ѣхали куды я имъ приказываю, то Муравьевъ сказалъ мнѣ, что офицеръ, который служилъ три года на морѣ, не имѣетъ уже чему болѣе учиться. Я ему отвѣчалъ, что хотя я увѣренъ, что чѣмъ долѣе офицеръ бываетъ въ морѣ, тѣмъ болѣе приобрѣтаетъ знанія въ своемъ искусствѣ; но, не будучи морской человѣкъ, я не могу основательно опровергать его утвердительное предложеніе и затѣмъ желаю, чтобъ онъ мнѣ подалъ сіе письменно, дабы я могъ донести ко двору, а между тѣмъ до полученія отвѣта требую неотмѣнно, чтобы всѣ ѣхали по кораблямъ. Отпустя такимъ образомъ сихъ офицеровъ, господинъ Муравьевъ воротился ко мнѣ, прося, чтобъ я не писалъ о томъ, что онъ не одумавшись мнѣ сказалъ, что я и сдѣлалъ, надѣясь, что онъ будетъ впередъ послушнѣе и не будетъ самопроизвольно жить въ городѣ, въ противность волѣ Государя, который приказалъ, чтобъ всѣ наши въ Англіи офицеры были на корабляхъ до прибытія тѣхъ, кои придутъ къ нимъ на смѣну.

При отъѣздѣ моемъ изъ Англіи, предвидя, что можетъ случиться, что нѣкоторые изъ офицеровъ паки оставятъ корабли и придутъ въ Лондонъ, я оставилъ священнику нашему письменное повелѣніе, въ коемъ, изобразя волю Его Императорскаго Величества, предписалъ, дабы онъ во время моего отсутствія имѣлъ полное надзираніе за всѣми нашими морскими офицерами и мастеровыми для кораблестроенія находящимися въ Англіи и не терпѣлъ бы, чтобы кто изъ нихъ жилъ праздно въ Лондонѣ; а кто останется за болѣзнію, тотъ бы требовалъ аттестатовъ отъ врачей, кои его лечатъ. Такъ и случилось, что тѣ же Муравьевъ и Подкользинъ оставили корабли и когда

священникъ нашъ предлагалъ имъ письменно возвратиться на суда, отказали то дѣлать: одинъ сказываясь больнымъ, а другой ссылаясь на какія-то фамилныя его дѣла въ Россіи, и когда онъ паки имъ писалъ, уговаривая ихъ къ исполненію ихъ должности и предлагая тому, который сказался больнымъ, доставить ему свидѣтельство одного изъ двухъ докторовъ, мнѣ и всей Англіи извѣстныхъ (такъ какъ я ему то предписалъ) то получилъ отъ нихъ самыя грубые отвѣты, чему свидѣтельствууетъ вся переписка, коей копіи здѣсь прилагаются.

Я не могу при семъ случаѣ не примѣтить вашему превосходительству, что одинъ изъ сихъ слушниковъ упирается на то, что лейтенантъ Грейгъ оставался тогда въ Лондонѣ, хотя онъ зналъ, что сей достойный и несчастной въ службѣ офицеръ уже шесть мѣсяцовъ передъ тѣмъ послалъ прошеніе въ отставку и, ожидавъ ежедневно получить оную, не имѣлъ нужды ѣхать ни паки на корабль, ни въ Россію. Къ сему надо прибавить, что г. Грейгъ вдвое болѣе былъ въ морѣ, чѣмъ Муравьевъ и Подколызинъ; что, служа въ эскадрѣ лорда Нельсона и подъ командою славнаго капитана кавалера Трубриджа, былъ на разныхъ сраженіяхъ, отличился при взятіи острововъ Искіи и Прочиды и при овладѣніи Капуи и Гаэты, былъ неоднократно рекомендованъ своими начальниками и получилъ токмо шпагу Анненскаго ордена безъ всякаго въ чинѣ повышенія, тогда когда Муравьевъ и Подколызинъ получили по два (пріѣхавши лейтенантами, они теперь уже капитаны 2-го ранга) и когда первый пошелъ побочнымъ образомъ въ морскую службу, не будучи къ оной воспитанъ, ибо взятъ во флотъ изъ Горнаго корпуса. Еще же надобно и то замѣтить, что отказались оба ѣхать на корабли, спѣша возвратиться въ Россію, остались однакожъ въ Лондонѣ долѣ всѣхъ и пріѣхали сюда послѣдніе. Я долженъ думать, что они дали свои наставленія новопріѣзжимъ имъ на смѣну нашимъ офицерамъ, съ коими ни священникъ нашъ, ни я сладить не будемъ въ состояніи, и

какъ вышереченные два офицера ослушались не священника и не меня, а самага Государя, который намъ поручилъ за ними смотрѣніе, то я и долженъ думать, что сіе произошло отъ того, что мы оба не въ морскихъ мундирахъ ходимъ. И затѣмъ я прошу ваше превосходительство доложить Государю и испросить у него дозволеніе послать отъ Адмиралтейской Коллегіи комиссара въ Англію, который бы исправлялъ тамъ всѣ дѣла нашего Адмиралтейства, поелику мнѣ уже въ оныя никакъ вмѣшиваться невозможно и неприлично. При семъ я долженъ сообщить вамъ и то, что я буду самъ просить Государя, дабы онъ меня отъ всѣхъ дѣлъ, касающихся до нашего флоту, избавить изволилъ, а при томъ же случаѣ представлю Его Императорскому Величеству какъ копію сего письма, которое имѣю честь къ вамъ писать, такъ и странную переписку, которая была между Я. И. Смирновымъ и господами Муравьевымъ и Подколызынымъ.

Къ князю Адаму Чарторыжскому.

Londres, le 10 Octobre n. 1804.

Je ne puis, mon cher prince, ne pas vous avouer que la dépêche que vous m'avez envoyée et qui roule sur l'alliance, que la Porte désire renouveler avec nous et que nous tâchons d'éloigner autant que possible, m'embarrasse extrêmement. Obligé de la lire à m-r Pitt et à mylord Harrowby, je les ai vus surpris; car je vous avoue en ami, qu'elle donne en quelque façon prise à être interprétée comme s'il y avait une arrière-pensée cachée de vouloir s'agrandir aux dépens de l'Empire Ottoman, qui croule et qui tombera s'il n'est soutenu par la Russie et la Grande Bretagne. Ils hésitèrent à s'expliquer; puis ils m'ont demandé si je ne crois pas qu'on a chez nous quelques idées de prendre des indemnités sur les Turcs. Intérieurement très-embarrassé de répondre, car le sens de votre dépêche me donnait aussi quelque soupçon de pareilles idées, je répondis pourtant, que ce que je leur lisais ne me donnait aucune pensée de ce qu'ils croyaient y voir; que dans cette communication de ma cour je ne vois qu'une grandissime confiance dans la cour de Londres, à laquelle la mienne présente ses raisons pour différer le renouvellement d'une alliance qui peut devenir à charge; qu'on prévoit toute sorte de difficultés, qu'on expose à la cour de Londres différentes combinaisons, l'une plus difficile que l'autre, mais toutes possibles, et sur lesquelles on désire chez nous avoir des conseils d'une cour amie, réputée par sa sagesse et dans laquelle on a la confiance la plus illimitée. Ils me répondirent que le sujet est trop grave et trop compliqué pour pouvoir y répondre, d'autant plus que le contenu de cette dépêche ne leur paraît pas assez développé,

et qu'à moins que d'avoir une idée plus précise des vraies intentions de l'Empereur, ils ne se permettront pas de les interpréter; que, quant à eux, ils ne porteront des troupes dans le territoire ottoman que quand il faut ou chasser les Français ou les prévenir, s'il y a des indices certains que les Français y veulent débarquer; mais que c'est toujours dans l'intention de restituer à la Porte les pays qu'on aurait occupés uniquement pour les défendre pour elle; qu'on n'a pas assez de troupes à Malthe et à Gibraltar pour faire de ces expéditions; mais que quand on les aura, comme on l'espère dans peu, ce ne sera que pour aider les Turcs à chasser les Français, pas autrement.

Lord Harrowby me parla encore hier seul sur ce sujet, et avait l'air peiné de ce qu'on peut interpréter, comme si l'on avait chez nous quelques idées de s'indemniser, aux dépens des Turcs. Je l'ai assuré que je ne vois pas du tout cette idée.

Je vous conjure, mon cher prince, de me dire quelque chose de plus clair sur ce sujet; je vous conjure de me faire cette amitié pour mon unique usage et ma tranquillité. Je vous avoue, que je serais au désespoir si on avait chez nous des projets d'agrandissement; nous sommes déjà trop horriblement étendus pour que le pays puisse être bien gouverné. Nous avons avec les Turcs une frontière naturelle, par la mer et le Dniestre; conservons-la, et conservons pour voisins ces pauvres Turcs, qui sont meilleurs voisins que les Suédois, les Prussiens et les Autrichiens.

Къ барону Николаи.

Southampton, ce 31 Janvier 1807.

Vous savez, mon cher baron, que quand j'ai fait les instances les plus fortes auprès de l'Empereur, en 1804, pour avoir mes lettres de récréance afin de quitter mon poste d'ambassadeur qui par l'affaiblissement de ma santé, me devenait plus pesant que jamais, et que, quand Sa Majesté Impériale me les envoya, il les accompagna d'une lettre particulière par laquelle, en me disant que quoi qu'il n'ait pas pu me refuser ma demande, je lui ferais plaisir de ne pas m'en prévaloir, et il alla jusqu'à me faire l'honneur de me prier de ne pas présenter les lettres de récréance et de continuer à être son ambassadeur auprès du roi de la Grande Bretagne. Je me soumis à la volonté de mon Souverain, mais avec l'intention de ne rester qu'une année. Aussi, avant la fin de l'année 1805, je priai de nouveau l'Empereur de permettre que je puisse présenter ma lettre de récréance que je gardais depuis longtems en poche, et comme plusieurs mois s'étaient écoulés sans qu'on me répondit, je renouvelai à plusieurs reprises ma demande, ce qui me procura enfin la permission que je désirais avec tant d'ardeur. En même tems, j'ai demandé la permission d'habiter la maison qui appartient à la cour, jusqu'à l'arrivée du futur ambassadeur, afin d'avoir le tems d'en louer une autre où je puisse être commodément pendant le tems que ma santé m'obligera à rester dans ce pays. Vous savez aussi que l'Empereur autorisa le prince Czartorisky de m'écrire que Sa Majesté Impériale me permet avec plaisir de demeurer dans la maison jusqu'à l'arrivée du

futur ambassadeur qui serait nommé pour me remplacer, et comme personne n'était nommé encore et que je supposais que celui qui le serait ne viendrait pas avant l'été prochain (puisqu'ayant quitté Londres au commencement de X-bre passé, personne n'était désigné encore), je ne me suis pas occupé à me procurer une maison convenable. Mais puisque monsieur d'Alopeus est nommé comme ministre et va arriver pour remplacer le comte Strogonow et qu'il y vient avec son épouse, je ne trouve pas qu'il me soit convenable qu'il soit dans le cas de payer son logement dans une auberge ou dans une maison particulière, tandis que j'occupe celle qui appartient à ma cour, que je ne sers plus ici comme ambassadeur. C'est pourquoi je vous prie de me faire l'amitié de lui communiquer de ma part que je viendrai à Londres vers la fin de Février, c'est à dire dans 4 semaines, qu'il me faudra un mois pour trouver une maison et y transporter mes effets, que la maison en Harley-Street lui sera remise avec tous les meubles y appartenans d'après l'inventaire de monsieur Simolin quand il l'a vendu à la cour; mais que j'espère qu'il voudra me faire l'amitié de consentir que je lui bonifie ce qu'il dépensera pour son logement depuis son arrivée jusqu'au 1-er Avril. C'est est de toute justice, et il ne pourrait pas me désobliger plus sensiblement qu'en se refusant à cette demande. Je suis bien plus riche que lui, et ce serait honteux pour moi de vivre aux dépens d'une personne qui a moins de bien que moi. S'il se refuse à ce que je le prie de m'accorder, il me mettra dans nn embarras extrême, car je suis résolu dans ce cas de faire louer un magasin pour y transporter mes effets et ma cave avant mon retour à Londres, et à mon arrivée d'aller demeurer dans une auberge, jusqu'à ce que j'aie trouvé une maison. L'arrangement que je propose nous conviendra à tous les deux; car j'aurai le tems de trouver une maison convenable pour les 4 ou 5 mois que je compte rester encore en Angleterre, et lui aura tout le loisir de chercher sans presse ni hâte dans les ventes publiques, où on achète tout à beaucoup meilleur marché

les meubles qui lui seront nécessaires dans une maison qui en a si peu; car je suis résolu de ne vendre aucun des miens et de les embarquer pour la Russie où je dois aussi meubler ma maison. Il pourra aussi avoir le loisir de bien examiner et choisir les papiers pour les tapisseries des chambres. Je les ai changés trois fois, et si ma santé m'avait permis de continuer mon ambassade, j'aurais changé l'été prochain tous les papiers qui commencent à être sales.

Je vous prie, mon cher baron, de lui montrer cette lettre en ajoutant que je compte trop sur l'amitié qu'il m'a toujours témoignée pour croire qu'il veuille refuser ma prière et me mettre gratuitement dans un embarras extrême en m'obligeant de faire ce que je suis résolu d'exécuter, en cas qu'il me refuse que je l'indemnise des frais qu'il aura pour son quartier pour moi pendant les deux mois que j'occuperai la maison en Harley-Street.

ПИСЬМА

ГРАФА С. Р. ВОРОНЦОВА

къ

Н. Н. НОВОСИЛЬЦОВУ.

Первыя изъ этихъ писемъ писаны изъ Соутгемптона (въ то время приморскаго рыбацкаго мѣстечка, нынѣ многонаселеннаго города, гдѣ жилъ графъ Воронцовъ, находясь въ опалѣ у императора Павла) въ Лондонъ, гдѣ находился простымъ путешественникомъ молодой Николай Николаевичъ Новосильцовъ (впослѣдствіи предсѣдатель Государственнаго Совѣта). Многія письма писаны двояко: то что можно было довѣрить обыкновенному способу пересылки писано чернилами, между строкъ же — по секрету, лимономъ, который въ нѣкоторыхъ мѣстахъ совсѣмъ выцвѣлъ и не поддается нынѣ прочтенію. П. Б.

1.

J'ai reçu, pendant que j'étais à la campagne de lord Palmerstone, votre lettre du 30 passé, mon cher Николай Николаевичъ. Je n'ai pas pu vous répondre plus tôt, car ce n'est qu'hier que nous sommes revenus ici. Nous avons passé là 4 jours bien agréables. La campagne est charmante, et le maître et la maîtresse de la maison sont on ne peut pas plus aimables et plus honnêtes.

Le révérend m'avait communiqué ce qu'il avait reçu de Hambourg au sujet du très-singulier article de la gazette allemande de Pétersbourg. Je le crois donc authentique, et voilà tout; car, quant aux inductions qu'on fait ici et sûrement partout ailleurs, on s'imagine qu'un acte de démence si publique devrait naturellement être suivi d'un arrangement fait immédiatement pour empêcher la ruine d'un pays. Ce raisonnement, qui est juste, n'est pas applicable au pays où cela est fait. L'Europe, étonnée de cette folie, ignore qu'il se fait là tous les jours des actes plus extravagants et mêlés de cruautés, et qui demanderaient les plus prompts remèdes, parce que ce malheureux pays descend progressivement vers l'abîme de sa ruine totale. Mais cela ne fait rien sur la nation et sur ceux qui sont parmi elle les plus intéressés à la sauver. Il semble qu'une stupeur et une lâcheté imbécile a saisi tous les esprits. Aussi est-elle perdue, cette misérable nation, après avoir été déshonorée avant que d'être abîmée.

Le renvoi de m. Caraman est une suite naturelle de la prépondérance qu'ont prise chez nous les Suédois et les Français. Je m'attends que l'infortuné Louis XVIII sera aussi chassé du triste asile qu'on lui avait accordé avec tant d'emphase.

Southampton, le 2 Février 1801.

2.

Southampton, le 5 Février (1801).

Je viens de recevoir votre lettre d'hier, mon cher Николай Николаевичъ, par laquelle je vois que vous croyez que je n'ai pas reçue votre lettre du 31. Je suis sûr de l'avoir reçue, quoique je ne la possède plus, par l'habitude que j'ai prise de ne plus conserver mes correspondances, et si je ne vous l'ai pas accusée, ça m'arrive souvent qu'en répondant à ce qu'on m'écrit, je ne cite pas, par pure distraction, la date de celle à laquelle je réponds.

Vous me dites qu'il ne faut pas juger à la rigueur une certaine personne très-intéressante pour nous, et que la contrainte dans laquelle elle a été, comprimé son caractère; que d'ailleurs il ne faut pas perdre l'espérance, qui outre qu'elle est bien douce, soutient notre patience et prolonge notre énergie dans nos malheurs. Cela est vrai jusqu'à un certain point; c'est à dire quand j'ai des données raisonnables pour attendre un changement, d'autant plus que ce changement est aussi indispensable que naturel et très-aisé. Mais quand, malgré cette nécessité et cette facilité, ce changement n'arrive pas, il faut qu'il y ait quelque vice radical que nous ne voyons pas et qui s'y oppose.

Quant à la contrainte qui opprime un certain caractère, je vous dirai, mon bon ami, que la force ou la faiblesse des âmes doit être comparée à certaine substance physique. Il y a des corps mous qui n'ont pas l'élasticité et qui, une fois comprimés, ne se relèvent plus. Tel est le papier, la cire, le plomb, l'étain etc. etc.; mais l'ivoire et l'acier peuvent être pliés jusqu'à un certain degré, après lequel ils se brisent ou se relèvent avec plus de vélocité qu'on n'a employé à les plier et se relèvent plus haut qu'ils n'étaient auparavant. Et quant à l'élasticité de l'air et encore plus de la vapeur, vous savez mieux que moi avec quelle force elles brisent tout ce qui a osé les comprimer jusqu'à un certain point. Or, ce point n'est que trop arrivé pour notre malheur; car il nous a fait voir

de la cire et de l'étain. Ainsi tout est perdu. J'ai beau chercher des consolations dans l'avenir; je ne sais où les trouver. C'est comme si nous étions, vous et moi, sur un vaisseau dont le capitaine et tout l'équipage sont d'une nation dont nous n'entendons pas la langue. J'ai le mal de mer et ne puis sortir de mon lit. Vous venez de m'annoncer que la tempête est violente et le vaisseau périrait, parce que le capitaine est devenu fou, battant l'équipage, qui est de plus de 30 personnes qui n'osent s'opposer à ses extravagances, parce qu'il a déjà jeté un matelot dans la mer et a tué un autre. Je crois donc que le vaisseau périra; mais vous dites qu'il y a encore espérance d'être sauvés, parce que le second en commandement est un jeune homme raisonnable et doux en qui l'équipage a confiance. Je vous conjure de retourner sur le tillac et de représenter au jeune homme et aux matelots qu'ils doivent sauver le vaisseau, dont une partie, ainsi que la cargaison, appartient au jeune homme, qu'ils sont 30 contre un et qu'il est ridicule de craindre d'être tué par ce fou de capitaine, tandis que dans peu tous et lui-même seront noyés par ce fou. Vous me répondez que, ne sachant pas la langue, vous ne pouvez pas leur parler, que vous irez en haut pour voir ce qui s'y passe. Vous revenez à moi pour m'annoncer que le péril augmente, parce que le fou est toujours au gouvernail, mais que vous espérez toujours. Adieu! Vous êtes plus heureux que moi, mon ami: car je n'ai plus d'espérance.

3.

Чернилами.

Je vois à présent, après bien des réflexions et un peu de mémoire qui m'est revenue, que je n'ai pas reçue la lettre que vous m'avez écrite du 31. Michel n'a pas reçue pareillement celle que vous lui avez écrite de la même date. La poste est ici d'une exactitude très-scrupuleuse; ainsi ça ne peut

être que la négligence ou l'infidélité de celui que vous avez chargé de remettre les lettres au bureau ou à la clochette, et comme c'est une chose qu'on peut trouver, je vous supplie de demander à la personne que vous aviez chargée de remettre ces lettres, car elle doit prouver à quel bureau ou à quel homme à clochette elle les a remises.

Pourriez-vous me dire combien il y a de postes du continent et combien il y a en tout de vaisseaux suédois et danois arrêtés ici?

Southampton, le 8 Février 1801.

Лимономъ.

Je vous supplie, mon cher Николай Николаевичъ, de vous donner la peine de remettre vous-même à l'homme à la clochette les lettres que vous m'envoyez, pour peu qu'elles contiennent quelque chose qui ne doit pas être reçue par l'autre; car le coquin qui est ici l'espion de la police de Pétersbourg peut bien corrompre un domestique, qui lui livrera toutes les lettres qu'il est chargé de porter à moi. Je vous conjure aussi de prendre des renseignemens et de vous informer de ces deux lettres 31 passé.

4.

Чернилами.

Certainement vous avez raison de dire, mon cher Николай Николаевичъ, que vous êtes plus heureux que moi, puisque vous conservez encore l'espérance. C'est un grand soulagement, que j'ai perdu à mon grand regret. Mais ne l'a pas qui veut, cela ne dépend pas de nous. Aussi, si vos espérances se réalisent, ma satisfaction sera plus grande que la vôtre. Adieu, mon ami; portez-vous bien et donnez moi de vos nouvelles. Toute notre petite société vous fait ses amitiés.

Southampton, 11 Février 1801.

ЛИМОНОМЪ.

Si le rév. S. ne vous a rien dit ou même s'il vous a communiqué, ne faites pas semblant de le savoir de moi: le c-te Rostopchin lui a écrit secrètement de m'avertir que je dois quitter ce pays avec le printemps, sans quoi je serai exposé à des désagréments incalculables. Je comprends que c'est la confiscation de mes biens et la proclamation que je suis un traître. (Je dois) donc me soumettre et me préparer à partir; car je ne doute plus qu'on ne donne les passeports aux trois premiers. Le nouveau ministère n'osera prendre aucune mesure vigoureuse. Je cache encore ceci à ma pauvre fille, ménageant sa sensibilité et son peu de santé. Adieu.

Было свернуто, пакетомъ и надписано:

M-r Novossilzow, Covent-Garden.

5.

ЧЕРНИЛАМИ.

Je suis bien fâché, mon bon ami, de savoir que vous êtes enrhumé, et je vous prie de vous soigner: car vous n'avez pas une poitrine bien robuste. Nous avons depuis deux jours assez de neige, c'est-à-dire à peu-près une demi-ligne d'épaisseur, et un peu de froid, et cela ressemble au tems qu'on a chez nous vers la fin d'Octobre; mais je crois qu'il fait bien plus froid à Londres. Mes enfans, m-lle Jardine et m-r J. Smirnoff vous font leurs amitiés. Soyez persuadé de la mienne et que je vous suis attaché de coeur et d'âme.

ЛИМОНОМЪ.

J'ai fait répondre par le rév. S. au comte Rostopchin que j'obéirai, mais que je demande la permission de rester ici jusqu'au mois de May et de pouvoir passer par Calais; car ni moi ni ma fille nous ne sommes pas en état de supporter la mer dans la mauvaise saison, et ma fille, dans aucun tems, ne serait pas en état de faire une aussi longue navigation

comme celle d'ici à Hambourg. Cette réponse partira Mardi prochain de Londres. Si on avait ici, comme il le fallait, une réponse au révérend S. qui avait demandé les trois passeports par une déclaration verbale, comme on dit, mais remise par écrit avec le titre: que tant que l'Empereur retient les vaisseaux, leurs équipages et leurs propriétés des sujets du roi, qui sont au nombre de plus de 2000 individus et qu'on les retient si injustement contre le sens littéral d'un traité formel et contre les droits des gens violés par là d'une manière inouïe, on ne permettra pas qu'aucun sujet russe puisse sortir d'ici. Qu'on a tardé tant qu'on a pu pour faire cette juste représaille, parce qu'on espérait qu'on se ravisera chez nous et qu'on laisserait partir les sujets britanniques, en relâchant les vaisseaux, restituant les propriétés injustement saisies et en indemnisant les individus qui ont souffert des dommages par la saisie illégale de leurs biens; mais que, voyant que la même violence continue, on est résolu ici de retenir tous les sujets russes qui se trouvent dans les domaines du roi. Que si on a donné un passeport au..... *), c'est parce qu'on s'est trompé ne le croyant pas sujet russe et le supposant étranger comme son prédécesseur le comte Rechtern, et croyant qu'ayant quitté le service de l'Empereur, il n'était plus, ainsi que l'autre, sujet de Russie. Que si on avait su qu'il était domicilié et né en Russie, jamais on ne lui aurait donné le passeport. Que dès l'instant qu'on relâchera les Anglais et les vaisseaux qui leur appartiennent, on relâchera les sujets russes, les vaisseaux de la même nation qui sont arrêtés et ceux qui pourront être encore pris dans la Méditerranée. C'est le seul expédient qui reste à prendre, quoique un peu tard, pour nous arranger. Je ne crois pas néanmoins que lord Hawkesbury soit capable d'importer cette mesure dans le Cabinet, puisque lord Grenville, qui voulait le faire, comme je le sais positivement, a trouvé de l'opposition parmi ses confrères.

*) Нельзя разобрать. П. Б.

Si les passeports sont donnés, il n'y a plus rien à faire, et si on les refuse sans donner au rév. S. par écrit la note verbale que j'ai citée, on s'en prendra chez nous à tous tant que nous sommes, particulièrement à moi, et on me confisquera mes biens. Et comme je ne veux pas vivre de charité comme ces émigrés, je suis résolu de quitter ce pays. Ce n'est que dans le cas où on adoptera strictement la mesure que j'indique, que nous pourrons rester ici en sûreté et sans être molestés de chez nous.

Je vous prie de communiquer au rév. S. ce que vous savez du traitement qu'on a fait chez nous au roi de Suède. Cela le tranquillisera, car je crois qu'il se repent d'avoir osé écrire contre les Suédois et leurs intrigues ici.

6.

Чернилами.

Je vois par votre lettre d'hier, mon cher Николай Николаевичъ, que malgré que la ville est toute pleine de rhume et d'influenza, le vôtre est passé, ce qui nous fait à tous beaucoup de plaisir, et ce plaisir est augmenté par l'idée de vous voir bientôt ici. Nous n'avons ici ni influenza ni rhume, et je me suis promené ce matin par un tems si doux que je trouvais avoir trop chaud avec un surtout de flanelle que j'avais sur le corps. Ma fille vous remercie infiniment de vos bonnes intentions pour lui procurer quelques beaux morceaux du nouvel opéra; mais comme nous n'en aurons pas le tems, il suffit que vous puissiez nous dire, quand vous serez ici, quels sont ceux qui méritent d'être copiés. Alors nous pourrons nous adresser au copiste de l'opéra pour qu'il nous les envoie.

Southampton, 27 Février 1801.

Лимономъ.

La conduite de ce gouvernement est très-sage, de ne pas se presser de faire la réponse et de se presser au contraire d'envoyer son escadre pour châtier la Suède et le Danemark,

qui ne s'y attendaient pas, persuadés que le changement du ministère et surtout la maladie du roi empêchent ce pays de prendre aucune mesure vigoureuse. Cela me prouve que ce que le Morning Chronicle dit que m-r Pitt a déclaré qu'il ne résignera pas sa place que quand le roi sera rétabli, est vrai: car il n'y a que ce ministre qui peut persévérer dans ces mesures énergiques et sages, et c'est un grand bonheur. Je vous avoue que je serais malheureux si ces gueux de Suédois ne sont pas bien punis. Adieu.

7.

Southampton, le 1 Mars 1801.

Je désire que vous nous apportiez la confirmation de la bonne nouvelle que nous venons de recevoir dans ce moment, que le roi va beaucoup mieux. Que Dieu conserve les jours précieux de ce bon et vertueux prince pour le bonheur de cette brave et respectable nation et même pour le bonheur de l'Europe: car, tant que ce pays n'est pas révolutionné, les semences précieuses de bon ordre et de bonnes mœurs se conserveront ici et pourront en tems et lieu être transportées, semées et fructifiées dans les pays qui les ont perdues dans cette désorganisation momentanée de l'Europe. Un seul exemplaire des Institutes de Justinien s'est conservé à Amalfi, et, retrouvé après plusieurs siècles de barbarie, fut suffisant pour répandre la bonne jurisprudence dans toute l'Europe, et ce n'est que depuis cette époque que la propriété individuelle a été assurée. La désorganisation de l'Europe n'est pas encore complète, et là où elle est la plus marquante, elle n'a pas eu le tems encore de prendre racine; ainsi, tant que ce pays conserve le prototype d'un gouvernement parfait, je ne désespère pas du bonheur de l'Europe; mais si, par malheur, ce pays était révolutionné (ce qui arriverait, si le roi venait à mourir), l'Europe est perdue sans ressource.—Avez-vous vu Vioménil? Il est à Londres, et j'ai reçu une lettre de lui.

8.

Чернилами.

Mon frère m'écrit du 28 Janvier v. s., de sa campagne, que la cour viendra au mois de May prochain à Moscou et qu'on a déjà demandé à plusieurs propriétaires des maisons dans Нѣмецкая Слобода les plans de leurs maisons, qu'il a été du nombre et qu'il a donné le plan de la sienne. Il ignore si c'est pour les louer ou pour les acheter que la cour a demandé ces plans. Il ajoute que si c'est pour acheter, il vendra la sienne; mais que si c'est pour louer, il la prêtera sans recevoir de loyer. J'espère que vous vous portez bien etc.

Лимономъ.

Il me semble que notre brave..... veut s'éloigner du voisinage de Cronstadt avant la fin d'Avril, espérant que les Anglais n'arriveront pas avant. Cela est digne de lui. Je ne suis pas fâché de son voyage à Moscou, où il y a plus de vrais Russes qu'à Pétersbourg, et j'espère qu'ils feront justice de ce Il est très-important que vous sachiez ce qu'est devenue votre lettre et si elle n'est pas allée sur le continent. Adressez-vous à Whitworth, qui parlera aux directeurs de la poste, ou à lord Hawkesbury, pour tirer au clair ce qui en est advenu. Si Woot veut être franc avec vous, il pourra vous dire combien notre cour a voulu emprunter en Hollande, ce que je serais curieux de savoir.

9.

Southampton, le 29 Mars 1801 (n. s.)

Je suis résolu de partir, et je suis très-sûr qu'on ne me retiendra pas ici. Ce serait me précipiter dans un gouffre de malheur et de persécution de chez nous, que de m'empêcher de partir après l'avoir permis à Nicolay et Gérébtzow, et je

suis persuadé que le gouvernement anglais ne voudra pas être la cause de mon malheur. Mon ami d'Allemagne m'écrit que sur toute notre frontière il y a un cordon de troupes et des gens préposés pour ouvrir toutes les lettres que la poste ou les voyageurs portent en Russie, et on trempe toutes les lettres dans du vinaigre, sous prétexte d'une maladie contagieuse qui n'existe nulle part au dehors de notre pays. Le singulier est que cette prétendue maladie ne communique sa contagion que par le papier, mais non par les étoffes et les hardes, qu'on ne met pas dans le vinaigre.

10.

Southampton, le 10 Avril 1801.

Je vous remercie, mon cher Николай Николаевичъ, pour votre lettre d'hier qui m'exprime vos sentimens pour moi. Ils me sont précieux, parce que je vous suis bien attaché.

Je vous prie de féliciter de ma part lord Whitworth sur son mariage et de lui dire que je lui souhaite toutes sortes de prospérités.

Vous m'étonnez en me disant que sa femme lui apporte près de 8 mille l. s. Je sais qu'elle avait à peu-près 3 mille de rente à elle; mais le duc de Dorset était fort loin d'être riche. Je ne conçois donc pas d'où elle a pu avoir un douaire aussi considérable.

Qu'est-ce que c'est donc que cette flotte de H. Parker qui est éternellement à convoyer sans oser passer outre? Cela est inconcevable.

Quel est votre plan, mon bon ami? Où irez-vous après avoir débarqué à Calais? Quant à moi, c'est toujours Pyrmont où je compte me rendre.

Адресъ:

M-r Novossiltzow
Harrison's Hôtel
Covent-Garden
London.

11.

Чернилами.

Par la dernière lettre que j'ai eue de Michel, de Yarmouth, du 10, il me marquait que vous mettriez à la voile le même jour à 4 heures après midi. J'ai su après que vous êtes parti à 8 heures du même jour. Si les vents que nous avons eus ici étaient aussi dans les parages que vous traversiez, vous avez dû arriver hier, le 16, à Elseneur. Je suppose que vous avez été aujourd'hui à Copenhague, où vous avez vus nos bons amis Lyzakewitch et Nicolay, et je suis persuadé que vous avez disputé avec le premier sur la politique; car je vois qu'il a tout-à-fait changé de sentiment sur ce sujet, à force d'entendre parler ceux avec qui il vit maintenant. Je l'ai vu par une lettre qu'il m'a écrite, par une autre qu'il a écrite au comte Wedel, et par une troisième qu'il a adressée à Michel, et qui est venue ici après votre départ. Katinka a dit fort bien que c'est le dernier livre qu'il a lu: car, en effet, il était toujours persuadé sur quoi que ce soit par le livre qu'il achevait de lire, quelque contradictoire qu'il fût avec l'avant-dernier qu'il avait également prôné et exhalté sur tout autre. J'espère que vous l'aurez trouvé gai et bien portant. J'espère qu'il est heureux, car dans le fond c'est le meilleur homme du monde.

J'ai vu dans les gazettes russes que m'a apportées Nazarewskoy, l'oukaze qui abolit la Тайная Канцелярія. Il est bien fait, et dans des principes qui font honneur au coeur du Souverain, mais je suis affligé de ce qu'on s'est pressé de renouveler purement et simplement l'édit de la feue Impératrice sur les privilèges de notre prétendue noblesse. On ne devrait jamais faire un nouvel édit, ni renouveler un ancien, sans le bien examiner en plein conseil, sans le bien

scruter, article par article, et sans bien peser la valeur de chaque mot. Si l'on avait agi ainsi avec cet édit de la feue Impératrice, on ne l'aurait pas renouvelé purement et simplement, mais on aurait ôté un article que le feu prince Wiazemskoy y a fourré par bêtise, et que l'Impératrice n'a pas observé, ou bien n'en a pas senti la contradiction du principe même de l'édit qui était fait pour exalter les droits et les privilèges de la noblesse, tandis que l'article que je vais citer, anéantit tout-à-fait l'existence même de la noblesse, qui en effet n'existe plus en Russie. Cet article dit que: dans les assemblées des gentilhommes pour les affaires de leurs provinces et pour l'élection des juges, ceux qui n'ont pas rang d'officiers, ne peuvent ni intervenir ni donner leur voix. Les descendants de Пожарской, Рамадановской и Шереметевъ, qui ont sauvé l'état, délivré la Russie du joug des Polonais et ont mis la famille des Романовъ sur le trône; les descendants de ces grands hommes, eussent-ils la moitié des biens de la province où la noblesse s'assemble, ils sont exclus: parce qu'il peut arriver qu'étant nés valétudinaires ou ayant des difformités corporelles, ils n'ont pas pu entrer dans le service, quoiqu'ils aient une tête bien organisée et qu'ils auraient pu être très-utiles dans les délibérations sur les affaires de la province et sur l'élection des juges, tandis que des mauvais sujets parmi leurs domestiques, donnés en recrues et parvenus au rang d'officier, ou bien quelque подъячій parvenu au rang d'assesseur et ayant acheté à force de coquinerie quelques arpents de terre dans la même province, siègent dans l'assemblée et donneront leurs voix pour l'élection des juges. Il est incontestable que plus un homme a de propriété dans un pays, plus il est intéressé à son bonheur et au bon ordre qui doit y régner, et qu'un homme riche et d'une illustre naissance doit, par l'éducation qu'il a reçue, avoir plus d'élévation d'âme, plus de lumières, qu'un parvenu ignorant, sans mœurs, et sujet à la corruption. Ce trop fameux édit, au lieu d'étendre les privilèges de la noblesse, a anéanti même son existence comme

ordre dans l'état: au lieu de nobles et plébéiens, il n'y a plus que plébéiens et officiers. Or, comme c'est la noblesse qui, par ses possessions et par les lumières que son éducation lui procure, est l'ordre intermédiaire entre le Souverain et le peuple; que c'est elle qui aide à contenir ce dernier et qu'elle est l'appui naturel du trône, il fallait augmenter dans le peuple le profond respect pour la noblesse, et cet édit le détruit tout-à-fait. C'est en abolissant et en avilissant la noblesse que les Girondistes et les Jacobins ont renversé la monarchie en France. Il est donc urgent pour le bien de l'état de réparer le mal que cet édit peut produire. On peut le reproduire pendant les solennités du couronnement, en ôtant cette odieuse clause et en disant qu'elle s'est glissée par qui-pro-quo contre l'intention de l'Impératrice, sans qu'elle s'en soit aperçue, et que la même chose est arrivée à sa republication au commencement du règne présent. Il est plus important qu'on ne le croit de réparer cette faute. Je vous conjure donc, mon bon ami, d'en parler sans cesse à tous ceux qui, ayant du crédit et du pouvoir, ont à coeur le bien public. C'est moins la cause de la noblesse que celle de la monarchie: car, amortir la noblesse, c'est saper les fondemens du trône.

Tout-à-vous. Je vous embrasse.

Southampton, 6 (18) May 1801.

ЛИМОНЪ.

Comme nous sommes loin de nos châteaux en Espagne, de ce Sénat éclairé et vertueux pour l'administration de la justice, avec droit et obligation de faire des remontrances contre les abus dommageables aux particuliers ou à l'état! Combien, sommes-nous loin de ce Conseil composé de 7 à 9 personnes des plus habiles, des plus éclairées et des plus probes dans tout l'Empire, où toutes les affaires majeures, internes et externes, seraient débattues en présence du Souverain et discutées profondément et avec liberté avant que de les mettre en exécution, pour empêcher que le Sou-

verain ne soit induit en erreur, ne prenne de fausses mesures qui ruinent l'état et lui font perdre l'estime et la confiance de son peuple, et pour empêcher l'abus du despotisme des chefs des départements, qui, s'ils travaillent tête-à-tête avec le Souverain, peuvent lui proposer et faire adopter des mesures conformes à leurs intérêts particuliers, mais nuisibles à l'état, et le Souverain, sans aucune discussion et sans entendre les avis contraires à la chose proposée, l'adopte, la croyant bonne, sans se douter que sa confiance a été trompée par un gueux comme G.... ou un imbécile ignorant et présomptueux comme K..... dont vous connaissez tout le poids et la mesure par sa belle correspondance avec moi! Comme nous sommes loin aussi de cette cour que nous arrangions dans nos souhaits chimériques, de cette cour si scrupuleuse sur la décence et les bonnes moeurs, que le soupçon seul de manquer de moeurs serait suffisant pour une exclusion irrévocable pour approcher de cette cour qui devait régénérer la Russie! Comme nous étions ridicules d'espérer de telles choses et de nous entretenir de ces belles chimères dans nos promenades sur les bords de ce beau golfe!

Le Souverain est entre leurs mains. Il ne peut avoir ni volonté ni sûreté à s'opposer à ce que veut cette terrible cabale. Il doit voir sans cesse sur le visage de ceux qui l'entourent et l'obsèdent l'intérieur de leurs pensées....

Ils ont fait donner l'inspection, c'est à dire le commandement des troupes du Midi, ce qui fait le $\frac{2}{3}$ de l'armée, à Constantin, pour l'opposer au besoin à son frère. Ils veulent dominer l'aîné par la crainte d'une révolte du cadet. En un mot, je crois l'état en danger....

Le comte Kotshoubey et Rogerson désirent que mon frère vienne à Pétersbourg. Jamais il ne le fera. Que ferait-il au milieu des Zoubow, des Gagarin et des Lapouchin, tandis que le grand-vizir Pahlen gouverne tout à sa guise? On fait signer à l'Empereur un ordre pour moi dans lequel il m'or-

donne de menacer ce pays de ne pas faire de traité de commerce avec lui et d'en faire avec la France, de fermer tous les ports de la Baltique et de l'Allemagne au commerce anglais et d'envahir le Hanovre, si on ne reconnaît pas la Convention Maritime. Le comte Panin, qui, dans la dépendance de Pahlen, est obligé, à ce que je vois, de suivre la première impulsion que ce Livonien suédo-prussien a donnée dès les premiers jours à nos affaires politiques, m'écrit que „quoique dans la cause des neutres nous sommes les moins intéressés, elle nous est devenue commune par les engagements contractés, et que S. M. I. a voulu payer un tribut de vénération à la mémoire de son auguste père, en faisant connaître que les engagements contractés par le dernier monarque conservent toute leur force“. Que dites-vous de cette logique, mon bon ami? Je ne comprends pas encore si c'est un persiflage contre l'Empereur actuel, ou s'il me prend pour un imbécile. Je vous supplie de raconter ceci à notre ami Rogerson; car je crois, par sa lettre, qu'il est enthousiasmé de notre nouveau ministère, qui le régale de belles phrases tandis qu'il ignore ce qu'on m'écrit.—Je vois que le comte Panin, ayant trouvé la ligne tracée par Pahlen qui, dès les premières 24 heures, jeta la Russie hors de ses vrais intérêts, en lui faisant adopter un système prussien et suédois, qui sert en même tems Buonaparte, n'ose plus s'écarter des vues du grand-vizir livonien, son protecteur, et c'est pour ça qu'il m'écrit de cette façon. Je vous prie aussi de lui dire que toutes les fois qu'il y aura dans mes lettres à lui un mot ou deux en anglais, soit au commencement soit au milieu, soit à la fin de mes lettres, il doit les présenter au feu de charbon, et il sortira une écriture rouge, parce que j'aurai écrit avec du citron, soit entre les lignes, soit sur la partie vide qui reste à la fin de la lettre, et que je le prie d'en user de même avec moi, et avec le même signe, afin que je sache si je dois exposer sa lettre au feu.

J'ai écrit une lettre excessivement longue à l'Empereur, mais pleine de vérités. Il m'est impossible de servir autre-

ment qu'avec zèle et de cacher des vérités utiles au Souverain et à l'état. Si l'Empereur trouve que je suis trop hardi d'oser lui donner des avis, il serait à souhaiter qu'on lui fit souvenir que Pierre le Grand, jusqu'à la fin de sa vie, malgré l'expérience et la gloire d'un règne brillant de près de 40 ans, reprochait à ses ministres, à ses généraux et aux gouverneurs des provinces qu'ils ne lui donnaient pas des avis. Il leur écrivait: „Je ne puis tout voir et tout savoir. Vous êtes sur les lieux et vous connaissez mieux que moi l'affaire sur laquelle je vous écris; pourquoi donc ne me faites vous pas vos observations et ne m'avertissez pas quand je me trompe, au lieu de m'écrire: j'ai reçu votre ordre et je l'ai exécuté“. Voilà comment pensait ce grand homme. Aussi, c'est pour ça qu'il a fait tant de choses grandes, utiles et sublimes.

12.

Чернилами.

Je sais que vous êtes arrivé à Pétersbourg, et cela seulement parce qu'il nous est venu un courrier de lord St. Helens, expédié le 19 (31) May; car je n'ai pas reçu une seule ligne de personne. Je crois que cela est arrivé parce qu'on voulait peut-être m'envoyer un courrier de chez nous, et qu'on a cru qu'un homme parti 24 heures après arrivera aussi 24 heures après le premier qui a été expédié; mais on oublie qu'il y a un trajet de mer à passer et que dans les 24 heures les vents peuvent changer, et empêcher le paquebot de sortir de Kuxhaven, ce qui est arrivé précisément; car il nous manque deux malles, et nous pourrions rester encore longtemps sans en avoir. Aussi je suis fâché contre Michel de ne m'avoir pas écrit une ligne; car je suis inquiet sur son compte,

ne sachant pas s'il se porte bien et s'il ne lui est pas arrivé quelque accident. Je vous prie, mon bon ami, de le gronder pour cette inattention ou étourderie. Vous vous souvenez, mon bon ami, combien j'ai été surpris du ton de m-r le général Pahlen, quand, se servant du nom de l'Empereur, il me commandait comme il s'est habitué à commander aux officiers de son régiment. Vous vous souvenez aussi que j'ai fait observer, dans une lettre confidentielle au comte Panin, combien je suis surpris qu'on fasse parler l'Empereur avec un ton si despotique, tandis que je sais que S. M. I. abhorre ce ton et ces formes. Le comte Panin a montré ma lettre à l'Empereur, et ça m'a valu une lettre de ce vertueux Prince, dans laquelle il explique les principes magnanimes sur lesquels il veut régner. Cette lettre a fait sur moi un effet prodigieux. J'oublie mon dégoût pour les affaires, mes infirmités; je ne connais plus d'autre bonheur que de servir un tel Souverain. Lafontaine a eu raison de dire: „mieux fait douceur que violence“. Michel vous montrera cette belle lettre de notre aimable et vertueux Empereur: je lui ai envoyé une copie. Vous savez combien il est bon Russe. Je m'imagine le plaisir qu'il aura de la lire.

Londres, le 25 Juin n. s. 1801.

Лимономъ.

J'attends avec impatience de vos nouvelles, et, s'il y a espérance que les meurtriers du père soient expulsés des conseils et même de la présence du fils, et quand je dis les meurtriers, j'entends aussi celui qui n'a pas employé ses mains, mais qui les dirigeait par sa tête et qui a tout conduit dans cette horrible nuit, dont l'exemple peut avoir des suites et devenir fatal à la Russie, qui est devenue une seconde Perse. J'espère aussi que les G.... et les L.... ne siégeront plus au Conseil, ni n'auront plus d'emplois. Les sentimens magnanimes et les vertus de l'Empereur me donnent certitude de cette espérance que j'ai, qu'aucune personne vicieuse

n'osera l'approcher et que les emplois ne seront distribués qu'à des gens qui uniront l'intégrité à l'intelligence. Il se peut que dès des premiers moments de son règne, il ne s'est pas cru le maître d'agir par ses propres principes, et cela explique pourquoi il y a des meurtriers et de gens perdus de mœurs dans son conseil et autour de sa personne. Les nouvelles que j'attends de vous m'éclairciront bien des faits que, dans l'éloignement où je me trouve, je ne puis comprendre.

**Письмо графа С. Р. Воронцова къ брату его графу
А. Р. Воронцову *).**

Londres, le 12 (21) Juillet 1801.

Je vous écris celle-ci par l'occasion du capitaine de la frégate la Latone qui avait conduit lord St. Helens, m-r de Novossiltzow et Michel. Cette frégate, à peine revenue de Cronstadt, reparat de nouveau pour conduire le marquis de Riza chez vous. Vous me demanderez sans doute, pourquoi ce Portugais va-t-il en Russie? Il va comme ambassadeur pour réclamer les secours promis par un traité d'alliance, conclu, je crois, l'année passée. Vous me demanderez sans doute, pourquoi cette alliance a été faite? C'est ce que je ne puis vous dire, ne comprenant pas du tout l'objet et ignorant les stipulations. Je sais seulement que depuis quelque temps on a chez nous la rage de faire des alliances, des traités de commerce, et, au défaut de grands ouvrages, des petites conventions, comme celle qui fut faite vers les derniers temps du malheureux Louis XVI, dont l'objet était les visites de cérémonie entre les ambassadeurs et les ministres du second ordre de Russie et de France, par la crainte que ces étiquettes ne puissent brouiller les cours, tandis qu'entre les cours de Londres et de Paris il n'y a eu

*) Вновь отыскано между письмами къ Новосильцову и помѣщается
здѣсь по связи содержанія. И. Б.

jamais de pareille convention, et quoique ces deux pays se font souvent la guerre, aucune n'a été originée pour des étiquettes. Le traité avec le Portugal est tout-à-fait absurde: la distance des lieux, la disproportion des forces des deux pays, et le peu de rapport qu'il y a entre leurs intérêts respectifs, rendent cette alliance aussi ridicule qu'elle doit nous être à charge.

Vous pouvez bien croire que je n'écris rien à ce sujet au comte Panin, et depuis que vous m'avez averti sur son caractère, ma correspondance avec lui sera très-circonspecte: je ne lui écrirai que des dépêches numérotées et ostensibles, et s'il m'écrit des lettres confidentielles, je lui répondrai avec des phrases, et mesurant bien les mots de ces phrases.

Vous désirez, mon ami, être instruit des affaires que je traite. Je n'en ai aucune à présent, mais je ne manquerai pas de vous envoyer les copies de mes dépêches pour peu qu'elles soient sur des affaires tant soit peu importantes. Je vous prie, de votre côté, de m'informer de ce que vous pouvez savoir sur nos rapports avec les autres cours; car jamais je n'ai été plus à l'obscur sur les affaires, que je le suis à présent. Le prince Bezborodko, malgré l'accablement d'affaires sous lequel il gémissait, n'a jamais manqué de m'écrire par courriers des lettres très-étendues, de sa propre main: elles étaient de 6, 8 et jamais moins de 4 pages, dans lesquelles il m'informait de toutes les affaires entre les autres cours et la nôtre. Je conserve plus de cent lettres très-intéressantes de cet homme si respectable, comme un monument précieux pour l'histoire et comme un gage flatteur de l'amitié dont il m'honorait. Notre cher Викторъ Павловичъ a agi avec moi de même, et le comte Panin a fait la même chose, quand il était vice-chancelier. Mais, depuis sa rentrée dans les affaires, il m'a écrit des lettres pleines d'amitié, mais jamais sur la politique, excepté pour soutenir les prin-

cipes de la neutralité, qu'il a été forcé d'abandonner et d'avouer qu'il avait tort, et ce n'est que dans sa toute dernière lettre et pour ménager son amour-propre du côté du crédit sur l'Empereur, en me faisant entendre que, convaincu de mes raisons, il les a appuyées auprès de l'Empereur, pour me faire croire que s'il n'avait pas été persuadé, je n'aurais pas reçu l'assentiment de l'Empereur. Depuis son retour de Moscou ¹⁾ il ne m'a pas dit un mot sur aucune affaire qui regarde nos affaires avec les autres cabinets de l'Europe. Il m'a envoyé la convention, le protocole de cette convention, la copie de sa note au ministre de Suède, mais pas celle à celui de Danemark, ni à celui de Prusse. Ce n'est que par Krudner que j'ai eu la copie de la lettre que l'Empereur a écrite de sa main au roi de Prusse et qui semble être écrite par le défunt comte Panin ²⁾. Je ne vois pas l'objet de cette lettre, si non pour prouver à la Prusse que nous rechercherons avec anxiété sa précieuse amitié. Comme le cabinet de Berlin a affecté de dire et de répéter que c'est malgré lui et pour ne pas se brouiller décidément avec la Russie, qu'il a été obligé d'envahir l'électorat de Hanovre, il ne fallait pas écrire au roi de Prusse, ou lui écrire que comme cette invasion a été faite par pure complaisance pour la Russie, afin d'amener l'Angleterre à la satisfaction, et comme cette satisfaction a eu lieu et que tout a été arrangé à l'amiable, l'Empereur espère que sa m. prussienne évacuera immédiatement l'électorat, qu'il l'invite à le faire et qu'en le faisant il le mettra en situation de pouvoir lui témoigner toute l'étendue de l'amitié qu'il a pour lui. Comment l'Empereur peut-il donner sa main à une spoliation aussi scandaleuse, comment pourra-t-il se regarder comme innocent de cette usurpation faite sous le masque hypocrite de condescendance pour la Russie? Cette condescendance de la

¹⁾ Т. е. немедленно по воцаревін новаго Государя, еще въ Марѣ 1801 года. П. Б.

²⁾ Т. е. графомъ Никитою Ивановичемъ, приверженцемъ нашего союза съ Пруссіею. П. Б.

Prusse devrait être plus facile pour une restitution que la justice exige, que pour une usurpation injustifiable.

Rien au monde ne me prouve davantage à quel point il est Prussien et qu'ayant été d'une chaleur extrême contre la République Française, même jusqu'à l'exagération d'un émigré français, il s'est tourné contre l'Angleterre, parce que la Prusse, aussi bien que la Suède, sont tout à fait dévouées à la France. Il tient tellement à la première, qu'à peine arrivé à Pétersbourg il fit donner l'ordre de St. André au comte Haugwitz, parce que le souverain de ce dernier ne le juge pas digne d'avoir celui de l'Aigle Noir. N'est-ce pas avilir le premier ordre de l'Empire? Il est vrai qu'il est déjà bien avili: on ne peut pas voyager en Saxe et en Pologne sans en rencontrer. L'ordre du St. Esprit était composé de 200 chevaliers, et, excepté 4 ou 5 grands d'Espagne qui avaient la Toison d'Or, et le prince de Palestrina à Rome, aucun autre étranger ne l'a eu. Quand à celui de la Jarretière, on ne l'a jamais donné à aucun particulier étranger. On ne l'a pas donné au prince Charles de Meklembourg, frère de la reine, qui désirait l'avoir; on l'a refusé au roi de Suède défunt, et le duc de Wurtemberg, quoique marié avec la fille aînée du roi, ayant demandé le lendemain de la noce l'ordre de la Jarretière à la première vacance qui aurait lieu, ne put l'obtenir, parce que le premier ruban qui vaquerait était déjà destiné à lord Howe, et ce prince ne l'a eu qu'à la seconde vacance, qui a eu lieu 18 mois après. Ce prince avait déjà l'ordre de Russie. Pourquoi préférerait-il celui de la Jarretière, qui est respecté, à celui de St. André? Parce que celui-ci, à force d'être distribué de tout côté, est presque avili ou ne jouit pas au moins de la considération qu'il devrait avoir. Savez-vous que le prince Potemkin a voulu l'avoir; que Harris, quand il était chez vous, avait écrit ici pour qu'on le lui donne? Le roi, non-seulement n'y a pas consenti, mais en a été très-choqué, et a ordonné qu'on fit un bon savonage à Harris.

On m'assure qu'il y a eu je ne sais quelle convention faite depuis peu avec la Suède. J'ignore son contenu et je suis sûr que le comte Panin ne m'en informera pas. Il ne m'a pas même répondu à une question que je lui ai faite, c'est à dire s'il est vrai que dans nos engagements secrets avec la Suède il y en avait un, par lequel nous donnions de l'argent à cette puissance.

Si le comte Panin dit que je parle mal de Paul 1-er, il est non seulement faux, mais il est calomniateur: car je défie lui et qui que ce soit au monde de produire autre chose que je n'accuse ce malheureux souverain de rien de ce qu'il a fait, mais Koutaïssow; parce que je suis persuadé.....

Je suis réellement de cette opinion, et je le crois tout aussi peu coupable qu'un enfant qui se ferait du mal et aux autres, si on lui donnait un rasoir, qu'il n'a jamais vu et dont il ignore l'usage. J'ai des lettres du c-te Panin... Mais je suis incapable d'abuser d'une correspondance privée et amicale; je l'abandonne à sa duplicité, ambition et intrigues, me contentant de me tenir en mesure envers lui et ne lui faisant pas voir que je le connais; mais je ne lui conseille pas de me chicaner officiellement, de ministre à ministre. J'espère pourtant qu'il est trop prudent et dissimulé pour entrer en guerre ouverte avec un homme qui ne souffre pas qu'on lui marche sur le pied. Je vous avoue que je le croyais plus instruit sur les loix et les formes des autres pays; car il vient de m'adresser une dépêche officielle par laquelle il me dit que l'Empereur veut que je m'adresse à cette cour-ci pour faire terminer une affaire entre un marchand étranger établi chez nous et je ne sais quel comptoir de Londres. Il n'est pas dit подданный, mais поселившийся. Toute l'affaire roule sur une lettre de change protestée et 50 pipes de vin de Madère. Comment peut-il ignorer que la justice est tellement indépendante ici, que la cour n'y peut influencer en aucune

manière; qu'un ministre qui oserait recommander quelque procès aux juges serait réprimandé et courrait risque d'être poursuivi par les lois, et qu'on me rirait au nez si je venais, après 16 ans de séjour, leur recommander de se mêler avec les juges et les tribunaux pour leur recommander quelque affaire. Le marchand établi chez nous est un Allemand et sûrement ami de Sievers; il veut s'épargner la peine et la dépense de charger quelqu'un de sa procuration pour entamer et suivre son procès devant les tribunaux de ce pays, et il trouve plus commode que j'aille au nom de l'Empereur parler de ces pipes de vin de Madère et de la lettre de change qui tient à coeur à un Allemand.

Je vous prie, mon ami, de m'écrire par les courriers anglais; car j'ai la certitude que vos paquets ne sont pas ouverts ici. Je puis vous assurer sur mon honneur que c'est ainsi. On sait à la minute près l'arrivée des courriers à Yarmouth et à Londres, et ils viennent dans l'instant même de leur arrivée ici me porter eux-mêmes les paquets, et quand je n'y suis pas, au révérend Smirnow, qui me les remet. Quant aux courriers qui partent d'ici, ils sont toujours expédiés du bureau avant que de moi, et sont obligés d'attendre mes dépêches, que je n'envoie, par Jean Smirnow et autrefois par Nicolai, qu'au moment où le courrier va se mettre en chaise pour arriver justement au temps du départ du paquebot de Yarmouth.

Les informations les plus intéressantes que vous pouvez me donner, mon bon ami, sont celles de l'intérieur: car c'est là que le mal est bien profond. Vos mémoires que vous m'avez communiqués sont parfaits. Avec un Souverain vertueux comme celui que nous avons, je prie Dieu qu'il nous accorde deux choses: l'une que vous puissiez rester au service et l'autre que la Russie puisse jouir d'une longue paix. Il n'y a que votre santé qui peut vous forcer à quitter les affaires, car je connais votre attachement à la Patrie et je vois combien vous êtes attaché à notre bon Souverain. Or, votre santé sera améliorée si vous prenez la ferme résolution de renon-

cer à tout dîner quelconque hors de chez vous et que vous renoncez à donner des dîners vous-même, et que vous vous affranchissez de tous les devoirs pénibles et minutieux de la cour et de la société. Ce sont nos énormes dîners qui tuent les hommes et qui ont expédié le prince Bezborodko. Ce sont les devoirs minutieux de la cour et de la société qui nous privent de la promenade et du repos nécessaire à la santé. A votre place j'aurais dit à l'Empereur: je viendrai au Conseil, je me rendrai chez V. M. I. toutes les fois qu'elle m'ordonnera d'y venir pour affaire; je travaillerai à toutes les affaires qu'elle voudra bien me confier; mais je la supplie de m'exempter de tout autre devoir de la cour et de la ville. Après cela, je ne serais plus allé dîner dehors nulle part; je dînerais sur trois plats sains et conformes à mon estomac. Je n'irais voir personne que mes parents et amis intimes, et cela seulement quand ils sont malades. Je ne recevrais chez moi que mes parents et mes amis les plus chers et ceux qui viennent pour traiter avec vous des affaires que l'Empereur vous a confiées. J'irais passer toutes les semaines 2 ou 3 jours à la campagne, et pendant la bonne saison je demeurerais toujours à Mourino, d'où je n'irais que pour aller chez l'Empereur, ou au Conseil, ou au Sénat, s'il y a là quelque affaire importante. Ce mouvement en carrosse serait même profitable à la santé. Le reste du temps aurait été partagé entre les affaires, la lecture, la promenade et la conversation avec des amis instruits. Dieu veuille que vous preniez cette résolution: elle conserverait votre santé et vous continueriez à être utile à notre Patrie et à notre excellent Empereur.

Il me reste à vous parler d'une bagatelle qu'on pourrait, par malveillance, envenimer chez nous contre moi. Quand le roi a été à Southampton, il me dit que cette ville est bien située et que j'ai raison de l'aimer. Je lui répondis qu'il y a une autre raison qui me la fait aimer encore plus, c'est que les habitans ont beaucoup de mœurs et sont sincèrement attachés à la constitution du pays et à leurs bons souverains, et que c'est la ville la plus loyale de tous les roya-

mes de la domination de sa m. Le colonel Haywood, vieillard respectable, maire de la ville, et qui ainsi que sa femme nous a témoigné à moi et à mes enfans beaucoup d'amitié, n'était pas loin, et a entendu ce que je disais au roi, après le départ duquel il l'a raconté aux aldermans, et il est venu avec eux pour me prier d'accepter la bourgeoisie honoraire de la ville. Je leur répondis que, quelque flatté que je sois de l'honneur qu'ils me font, je ne puis l'accepter, parce que je ne puis prêter de serment qu'à mon Souverain, l'Empereur de Russie. Ils me répondirent qu'il n'est question d'aucun serment, parce que je n'acquiers aucun droit ni privilège, que je ne serai qu'un bourgeois honoraire, comme plusieurs étrangers illustres et même des princes étrangers l'ont été et le sont encore, et ils me montrèrent deux grands livres, dans l'un desquels était le registre, année par année et jour par jour, des noms de ceux qui ont été reçus bourgeois, et dans l'autre, aux mêmes dates, les signatures de ceux qui ont prêté serment. Mais quand cela venait aux noms des étrangers et des princes étrangers, au lieu de signature le secrétaire de la ville mettait: „pas de signature, parce qu'il n'y avait pas de serment à cause de la qualité d'étranger et que ce n'est qu'une bourgeoisie honoraire“. J'ai vu ainsi les noms de plusieurs étrangers, entre autres le duc de Wurtemberg, le comte de Zeplin et quantité d'autres, tandis que les fils du roi ont prêté serment et signé leurs noms. C'est précisément comme le grade de docteur honoraire dans les universités de Cambridge et d'Oxford, où le docteur honoraire ne prête pas de serment et n'est obligé ni à faire des dissertations ni de discours de réception. C'est ainsi que vous avez été reçu à Oxford, et vous ne jouissez pas du droit d'élection pour le membre que l'université envoie au Parlement.—J'ai répondu que si c'est ainsi, j'accepterai la bourgeoisie honoraire. A mon retour dans la ville, je viens de recevoir une lettre du colonel Haywood qui me prie de permettre que mon nom soit mis dans mon absence parmi les bourgeois honoraires, parce que le temps de sa mairie va finir, et qu'il serait fâché que cela

fût fait sous un autre maire. Je lui répondrai demain qu'il n'a qu'à m'inscrire comme bourgeois honoraire.

Je vous fais ce détail minutieux parce que si je le fais au comte Panin, il tournera ça en ridicule et dira que je remplis mes dépêches de niaiseries et de futilités personnelles à moi, et si je ne lui écris pas et qu'il le verra peut-être par les gazettes, il m'en fera un crime et dira sous main que c'est une trahison de ma part. Je vous prie donc, quand vous aurez l'occasion, de le raconter discursivement à l'Empereur.

Je vous envoie une feuille française où il est question de vous et du comte Panin. Je dois vous dire que le Spectateur du Nord est sous l'influence prussienne et que le comte Panin, étant à Berlin, a aussi mis de ses articles dans ce journal, et que les papiers français ne prennent rien autre de politique que ce que le gouvernement leur permet.

13.

Southampton, le 30 Août 1801 n. s.

Mon frère m'a bien réjoui en m'annonçant que vous êtes chambellan et attaché à la personne de l'Empereur. Je vous en fais mes complimens, mon cher Николай Николаевичъ, beaucoup plus sur ce que vous êtes auprès de S. M. I. que de la clef, qui sans cela ne vaudrait rien. C'est un vrai bonheur que d'être auprès d'un Souverain vertueux qui ne s'occupe que de faire le bien de son pays. Il est aussi heureux pour lui d'être entouré par des personnes éclairées et honnêtes. J'apprends que le comte Kotshoubey est aussi auprès de lui. Tchitshagow y est déjà depuis quelque tems. Voilà donc trois personnes qui sont telles qu'il faut pour être auprès de notre adorable Empereur.

Je ne sais si vous êtes content de mon frère, mais il est infiniment satisfait de vous et est enchanté d'avoir fait votre connaissance.

Comme la lettre que j'inclus ici ne regarde en rien la politique, mais ne contient que le détail des services de notre cher révérend que je recommande à la bonté de S. M. I., je n'ai pas besoin de l'envoyer au comte Panin, qui a pris l'habitude d'ouvrir les lettres et qui, d'après des raisons très-fortes que j'ai de le soupçonner, ne les remet que quand il veut. Je vous prie de me faire l'amitié non-seulement de la présenter à S. M. I. en lui disant que je vous ai informé qu'elle ne contient aucun objet politique, mais une lettre de recommandation pour une personne qui ne dépend que du Synode, et je vous conjure de dire à l'Empereur ce que vous avez vu des soins que ce bon révérend se donne pour servir tout plein de nos départemens, qui tous, excepté celui où préside monsieur Wassiliow, qui lui témoigne toujours sa reconnaissance, le négligent, malgré qu'ils le font travailler comme un damné.

Imaginez-vous que ce cher Kouchelew vient de m'écrire pour me recommander le révérend, au lieu de le recommander à l'Empereur! Je compte lui répondre la semaine prochaine pour lui dire que je suis étonné qu'il s'est donné la peine de me recommander un homme que j'emploie dans les affaires depuis 16 ans et qu'il n'a jamais vu; que c'est à l'Empereur qu'il aurait dû recommander ce digne homme et représenter à S. M. I. les services importants qu'il n'a cessé de rendre à notre marine.

J'apprends par les gazettes qu'on a défendu chez nous de vendre les hommes. J'espère que c'est vrai et que les choses commencent à prendre cette heureuse tournure qui a été l'objet de nos entretiens ici aux bords de ce beau golfe.

On me dit aussi que les jeux de hasard sont prohibés. Voilà encore une excellente chose. J'espère qu'on réprimera aussi le luxe, sans réglemens ni loix pénales, mais par l'e-

xemple du Souverain et par son mépris pour ceux qui font des dépenses extraordinaires.

On me dit aussi que le Sénat va être mis sur le pied que nous avons toujours désiré et qu'il sera un frein aux abus de la justice et aux abus du despotisme. J'espère que le Conseil sera mis sur le pied qu'il convient, c. à d. qu'on y traitera de toutes les affaires internes et externes et que les chefs des départemens ne traiteront pas leurs affaires dans des tête-à-tête avec le Souverain, qui ne reçoit par là les informations qu'à travers leur ignorance, leur mauvaise foi ou leurs passions, ce qui finit par rendre despotes ces chefs des départemens: oligarchie abominable, parce que le despotisme ministériel est mille fois pire que celui du Souverain seul.

Comme je vous écris celle-ci par un jeune gentilhomme anglais, m-r Davison, qui part au plus vite pour aller voir le couronnement à Moscou, je vous prie de le recevoir avec bonté. Je ne le connais pas, mais c'est un de mes amis, qui est aussi le sien, qui m'a prié de lui donner des lettres de recommandation.

Quand il y aura des occasions de courrier anglais, faites moi l'amitié de me régaler de la collection de tous les édits publiés depuis ce bien-heureux règne. Je désire les avoir, autant que je craignais de voir ceux qu'on publiait sous le règne passé depuis la mort du prince Bezborodko.

Continuez vos bontés pour Michel. Ce pauvre enfant meurt d'impatience d'endosser l'uniforme. Je désire que son attente soit accomplie, car je ne veux pas le gêner sur un point aussi essentiel que la carrière du service, qu'on doit toujours embrasser d'après la vocation qu'on a, et surtout quand cette vocation est si décidée et irrésistible comme chez lui.

Portez-vous bien, car, pour être heureux, vous l'êtes sans doute. Nous le sommes tous. Et comment ne pas l'être quand la Patrie est si heureuse!

14.

Londres, le 8 VIII-bre 1801.

Je vous remercie, mon bon ami, pour votre lettre du 28 Août. Elle m'est parvenue en toute sûreté, parce que vous l'avez envoyée par un courrier anglais: car vous savez que par nos courriers il est désagréable d'écrire; puisque, en dépit des ordres du Souverain bienfaisant qui nous gouverne, il y a un certain ministre qui est si curieux de lire la correspondance des autres, même celle de deux frères qui s'écrivent sur les affaires de leur famille, qu'il se permet de les ouvrir. Je lui passe cette curiosité indécente, parce que ce n'est qu'un désagrément qu'il donne à quelques particuliers isolés comme mes amis et moi; mais je ne puis lui pardonner l'arrogance et la présomption qu'il a de gouverner à lui seul une des plus importantes branches de l'administration d'un si vaste empire comme la Russie,—celle du département des affaires étrangères. Cette branche est si intimement liée avec toutes les autres et les influe toutes, que la moindre faute qu'elle commet se ressent tout de suite ou au bout de quelque tems dans les autres branches: car c'est le département des affaires étrangères qui fait les traités d'alliance, qui peuvent entamer des guerres ou faire de fausses connexions, qui peuvent nous isoler en nous séparant de nos amis naturels et en nous livrant à la perfidie des ennemis invétérés de notre pays; fait des traités de commerce qui peuvent nous miner peu-à-peu, nous appauvrir, et enrichir nos ennemis à nos dépens. Voilà ce que ce département peut faire, si celui qui le dirige n'est pas tenu en bride par le Conseil du Souverain. Mais cette bride n'existe pas quand l'ambition et la présomption de ce ministre ne veut pas souffrir que les affaires politiques soient débattues dans le Conseil en présence du Souverain. Il les traite seul avec lui tête-à-tête, ce qui ne se fait nulle part au monde; car dans tous les pays les affaires politiques sont

discutées dans le Conseil. Le ministre qui a ce département et qui tâche d'empêcher cette discussion, avoue intérieurement qu'il est si supérieur en lumières naturelles, en connaissance des affaires et en expérience, comparativement aux autres conseillers du Souverain, que c'est peine et tems perdus que de raisonner avec de tels idiots; ou bien il est obligé de convenir en lui-même qu'il leur est si inférieur en savoir, jugement et expérience, qu'il n'ose pas s'exposer à une discussion avec eux, et pour ne pas se compromettre et faire voir au Souverain toute son incapacité, il fait tout son possible à ne traiter les affaires qu'en tête-à-tête avec son Maître, qui ne peut alors juger, faute de comparaison, de l'incapacité de son ministre, et se trouve, sans le savoir et malgré lui, dans la nécessité de suivre ses conseils. C'est ce qui se fait chez nous au grand dommage de l'Empereur et de l'état.

Si ces mêmes affaires eussent été exposées au jugement du Conseil, dont les membres seraient obligés de donner leurs avis en présence du Souverain, ça amènerait une discussion qui éclaircirait l'affaire. S. M. I. les aurait vues sous différents aspects en entendant le pour et le contre, aurait eu par devant elle une plus grande masse de raisons et de lumières, et à quelque avis qu'elle se serait conformé, cet avis aurait été réellement le sien propre: car c'est après avoir entendu le pour et le contre, c'est par conviction, par connaissance de cause et par un choix libre et délibéré qu'il aurait pris sa résolution et aurait manifesté sa volonté, au lieu que s'étant habitué à n'écouter qu'un seul homme et un seul avis, il est de toute nécessité influencé par lui.

La plus grande preuve de cette malheureuse influence est que ce même ministre m'écrivait dans une lettre que je possède, qui est du 11 du mois de Juin, dans laquelle se trouve ce qui suit, en parlant de ma représentation du 18 May à l'Empereur: „Pendant que je lisais votre dépêche à S. M. I., elle a paru en suspens; je me suis empressé de lui dire que vos observations étaient fondées“. Là finit sa phrase, et par

modestie il n'a pas voulu dire davantage. Mais comme par la suite l'Empereur a approuvé ma représentation, il est clair que S. M. I. cessa d'hésiter après que son ministre s'est empressé de lui dire que mes observations étaient fondées. Si ces objections avaient consisté dans des hypothèses de mon imagination, je ne serais nullement étonné de cette hésitation; mais c'étaient des faits connus de toute la Russie et de l'Europe entière, la conduite qu'ont tenue Pierre le Grand, Elisabeth et Catherine Seconde, que je citais, et l'Empereur a pu hésiter s'il devait suivre l'exemple de ces illustres Souverains ou se tenir à l'opinion du c-te Panin: car c'est contre les avis et la politique de ce ministre que je faisais ma représentation. C'est lui qui s'obstinait à ne pas lever le honteux embargo; c'est lui qui voulait sacrifier les intérêts de la Russie à ceux de la Suède et voulait forcer l'Angleterre à une convention absurde, ruineuse pour nous et ruineuse pour la puissance navale britannique, à la ruine de laquelle jamais la nation anglaise n'aurait consenti: elle aurait fait la guerre, coûte que coûte, et se serait exposée à tous les dangers possibles plutôt qu'admettre un droit incompatible avec son existence navale. Le comte Panin l'a fait par ignorance, parce qu'il ne connaît pas la Russie ni géographiquement ni statistiquement, et sur mon honneur il ne connaît pas plus l'Europe et nos voisins, qu'il ne connaît son propre pays. J'en ai la preuve continuelle. Dans le traité de commerce avec la Suède, qu'il persuada l'Empereur de ratifier et dans laquelle la Russie est sacrifiée à la Suède pour 12 ans consécutifs, il a fait voir qu'il n'a non-seulement aucune idée des principes de commerce et d'administration, ainsi que de la politique, mais même il ignore les productions des deux pays. Je ne vous citerai qu'un exemple. Il est accordé un rabais considérable de droits de douane à l'importation du sel suédois. Il est le seul homme de l'Europe qui, obligé par sa place à savoir à fond la statistique de son propre pays et des puissances voisines, les ignore absolument: il ne sait pas que la Suède n'a pas de sel et

qu'elle est obligée de l'acheter de l'Angleterre à Liverpool, du Portugal à St. Ubes, de l'Espagne à Iviça et de la Sicile à Trapani. Pour être exact, il aurait dû faire coucher cet article de la manière suivante: „Et comme l'Empereur de Russie n'a rien plus à coeur que de voir augmenter la prospérité, la puissance, la richesse, le commerce et la navigation marchande, qui sert de pépinière à la marine militaire de la Suède, l'amie naturelle et constante de la Russie, qui en a reçu les preuves les plus touchantes et si souvent répétées, S. M. I. ordonne pour l'encouragement de cette navigation suédoise, le rabais des droits sur le sel qui sera porté en Russie par les vaisseaux suédois, afin qu'ils puissent l'acheter partout où ils le peuvent et nonobstant que ce n'est pas un produit de leur pays, ils puissent pourtant par ce rabais le vendre aux Russes: car la volonté de S. M. I. est d'enrichir la Suède, augmenter sa navigation et par là ses flottes militaires“.

Au reste, ce traité est si honteux et si dommageable que je n'attends que la réception authentique et officielle de Pétersbourg pour l'éplucher article par article et pour en faire une représentation très-étendue à l'Empereur directement, pourvu que S. M. I. lise elle-même nos dépêches. Mais vous avez vu, mon ami, par la lettre que je vous ai citée du c-te Panin, que c'est lui qui lit à l'Empereur les dépêches, et j'ai à présent tout lieu de croire qu'il ne les lit pas en entier ou les dénature. Il a dû le faire ainsi en lisant le précis d'une longue conversation très-intéressante que le roi a eue avec moi à Weymouth: car, si S. M. I. l'avait lue elle-même, elle n'aurait jamais fait faire la réponse qu'il m'était ordonné de communiquer à ce prince. Je ne l'ai pas fait, et j'en écris à l'Empereur à ce sujet dans une lettre qui n'ira pas par le c-te Panin, mais que je prie Sa Majesté de lui faire voir. Je représente en même tems les inconvéniens, les dangers même, de ne pas faire discuter les affaires politiques dans le Conseil et de ne se remettre qu'à l'opinion d'un seul homme. Il y a une seule chose que j'ai oublié de mention-

ner: c'est de supplier S. M. I. de vouloir bien lire elle-même nos dépêches. Ça ne prend pas plus de tems que de les entendre lire, et on est sûr de lire tout ce qui est écrit.

Après vous avoir vexé par ce long griffonnage, dans lequel ma prolixité ordinaire m'a entraîné sur l'argument de la violation du secret des lettres des particuliers que le c-te Panin se permet, ce qui me fit entrer sur tout plein de choses qu'il ne cesse de se permettre, je dois revenir au sujet par lequel je voulais commencer ma lettre. Je me réjouis, mon cher Николай Николаевичъ, sur l'emploi honorable et très-important qui vient de vous être confié. Il est honorable, par la confiance que met notre bon Souverain dans votre probité et vos lumières; il est important parce que ces mêmes lumières et votre excellent jugement vous feront distinguer les plans utiles de ceux qui sont dangereux. Plût au Ciel que vous eussiez eu il y a trois ans cet emploi, jamais ce misérable Woot n'aurait pu produire ce plan fatal qui, en désorganisant nos finances, démoralisait nos mœurs déjà si horriblement corrompues. Il n'aurait pas trouvé en vous cette foi implicite qu'il a trouvée dans le prince Alexis Kourakin, qui, traitant tête-à-tête avec l'Empereur, appuya ce plan malheureux et déshonorant d'un misérable courtier hollandais. Dieu veuille que nos départemens secondent votre zèle éclairé! En attendant je vous plains, mon ami, de tout l'ennui que vous aurez à essuyer en lisant toutes les pièces qui vous seront présentées journellement: car pour un projet sensé et utile vous en aurez vingt d'extravagants à parcourir. Je me souviens qu'en parlant un jour avec le feu prince Bezborodko sur sa prodigieuse mémoire, je lui enviais ce don que la nature lui avait accordé; il me répondit que j'avais tort et que je serais bien fâché si je pouvais l'acquérir: car, ajouta-t-il: „je suis dans le cas de lire continuellement des mémoires d'un ennui et d'une absurdité inconcevables, et ils me restent à perpétuité dans la tête, d'où je ne puis les déloger, quelques efforts que je fasse pour m'en débarrasser“. Ce sera votre cas si vous avez une

bonne mémoire, qui dans ce cas seul est vraiment un malheur. J'espère que vous me ferez part des choses utiles qui seront proposées et agréées. Quel champ vaste et sublime pour l'âme élevée et bienfaisante de notre adorable Souverain! Le pays qu'il gouverne est si étendu, si rempli de ressources; il y a tant de choses à corriger, à remettre en ordre, tant d'autres à créer pour le bonheur public! Que Dieu nous le conserve, et que par notre zèle à le bien servir nous puissions prouver au monde que nous sommes dignes d'avoir un tel Souverain!

On vient de me dire qu'une certaine m-me de Cochouard et un certain abbé Bellegarde se trouvent en Russie et ont été accueillis à la cour. On ne saurait assez être sur ses gardes dans ces réceptions à la cour; car cette femme, quoique de bonne famille, est une gueuse dans toute l'étendue du terme, et par dessus le marché une intrigante, ainsi que son abbé, et qu'elle et lui ont été reconnus ici pour être les espions de la France; c'est pourquoi ils furent chassés d'ici par ordre du gouvernement, nonobstant la protection du comte Staremborg qui les protégeait.

15.

Londres, le 5 (17) IX-bre 1801.

Je me réjouis bien sincèrement pour l'Empereur et pour l'Empire de la retraite du comte Panin. Il était vraiment dangereux pour l'un et pour l'autre. C'est un malheur seulement qu'il ne s'est pas retiré avant toutes ces infamies qu'il a fait faire à Paris par le comte Markow, qui, malgré lui, a été forcé d'obéir aux ordres précis qui lui étaient donnés et dans l'exécution desquels il a été lâchement trahi et livré à Talleyrand par le comte Panin. Je n'ai jamais vu un homme plus hypocrite et plus obstiné à faire le mal dès qu'il a entrepris de le faire, et son ministère a horriblement

compromis l'honneur de son Souverain. Son successeur est le plus digne que S. M. I. pouvait choisir, et quoique le comte Kotshoubey déteste cette carrière et se trouve désolé d'être choisi pour remplacer le comte Panin, il doit faire le sacrifice de ses goûts au bien de l'état et à l'attachement qu'il a pour l'Empereur. Il craint aussi pour sa santé, et il a raison s'il s'obstine à mener la même vie qu'on mène chez nous. Mais s'il veut servir l'état, lui être utile et conserver sa santé, il n'a qu'à prendre la résolution ferme de renoncer à tous les dîners chez lui et chez les autres et se mettre sur le pied à vivre à l'anglaise, sans s'embarrasser du qu'en dirait-on, déjeuner à 9 heures, prendre une tasse de chocolat et manger un oeuf à une heure et dîner à cinq. Par là il se donne une matinée de 8 heures pendant lesquelles il pourra travailler 4 heures, donner 2 heures à la promenade, qui lui est absolument nécessaire, avoir encore 2 heures pour aller travailler chez l'Empereur ou parler avec les ministres étrangers, après quoi il dînera frugalement chez soi et aura toute la soirée libre pour la société. Ce qui tue, c'est le travail après avoir mangé. D'ailleurs, en renonçant aux dîners, il s'épargnera de l'ennui et des indigestions, le premier desquels tue l'âme et les secondes le corps. Je lui écris pour lui proposer cette méthode de vivre, et je vous invite, mon cher Николай Николаевичъ, de vous joindre à moi et d'appuyer mon conseil auprès de lui.

Connaissant votre discrétion, je vous envoie en original une lettre impertinente que j'ai reçue d'Emme. Je vous prie de la garder soigneusement sans la montrer à qui que ce soit jusqu'à mon arrivée; car je pourrais la perdre ici au milieu d'un tas de papiers qui couvrent mes bureaux et qui remplissent mes portefeuilles. Je veux, avec cette lettre à la main, demander raison à ce gueux et je l'obligerai à me la donner comme il convient. Je vous envoie ma réponse à cet homme. Lisez-la, cachez-la avec une oublie et remettez la lui sans faire semblant de savoir son contenu, et je vous prie de n'en rien dire à qui que ce soit.

16.

Londres, le 12 (24) IX-bre 1801.

Je voulais vous écrire une très-longue lettre en expédiant le jeune Wassiliew le 15 (17) du courant; mais outre que je ne me portais pas bien, ayant encore un reste du rhumatisme qui me tourmentait depuis 8 jours, j'avais tant à écrire officiellement sur des sujets si graves, le temps et la tranquillité d'âme me manqua au point qu'au lieu de 8 ou 10 pages dont je comptais vous régaler, mon cher Николай Николаевичъ, vous n'en avez reçu que 4. C'est de quoi vous devez sans doute remercier la Providence, qui vous a délivré de l'ennui de la lecture d'une lettre bien prolixе. Ne vous en réjouissez pas pourtant, mon bon ami; car à la première occasion sûre je ne vous ferai pas grâce. Je ne vous ai écrit, autant que je m'en souviens, que d'une affaire à moi particulière; mais ce que je comptais vous écrire et ce que je ferai encore regarde notre pays. Celle-ci vous trouvera déjà tout tranquille à Pétersbourg, vous reposant des fêtes continuelles au milieu desquelles vous vous êtes trouvé pendant six semaines de séjour à Moscou. Tout ça vous aurait amusé, si vous aviez dix ans de moins et si vous n'aviez pas d'affaires majeures et plus utiles à l'état, que vous aimez, et qui vous sont confiées par un Souverain vertueux auquel vous êtes attaché et qui fait le bonheur de notre Patrie.

Michel ne se possède pas de joie d'être officier. Je partage son contentement et je suis pénétré de reconnaissance pour la bonté de l'Empereur, qui a tant fait pour lui en le faisant d'emblée lieutenant aux gardes. Je vois par la lettre de ce cher lieutenant qu'il sent comme il doit tout le prix de cette extrême bonté de S. M. I.; car sa lettre est pleine d'exclamations de la joie la plus vive.

Dites moi, je vous prie, qu'est devenu Deriabine? Est-il employé et l'est-il dans la partie qui lui est propre et où il peut être d'une très-grande utilité?

Je vous demande en grâce de prêcher Michel pour qu'il continue ses études des mathématiques qu'il aimait autrefois et qu'il y joigne un cours de physique expérimentale. Je connais la juste déférence qu'il a pour vos conseils, c'est pourquoi je vous prie de le prêcher sur ce sujet.

J'attends de vous et de notre ami commun, avec lequel vous avez logé ensemble à Moscou, la nouvelle de la sensation qu'aura produit ce qu'Oubril a apporté chez vous de Paris et quelle sera la contenance de l'auteur de cet ouvrage.

17.

Londres, le 17 (29) Janvier 1802.

Ayant affaire à des projecteurs et projets, vous devez en être accablé; car la race des premiers est la plus nombreuse de toutes et ces individus sont les plus obstinés. La première heure dont vous pourrez disposer et que vous voudrez bien me sacrifier, je vous prie, mon bon ami, de me faire le plaisir de me dire si parmi les milliers de projets dont on vous régale journellement il y en a que vous jugez être utiles au pays, et si ceux qui doivent concourir à les mettre en exécution vous aident bien cordialement. Marquez moi aussi, je vous prie, la manière dont vous vivez: car il faut faire vie qui dure et ne pas travailler jusqu'à nuire à votre santé. Souvenez vous de notre ancien proverbe: не скоро да споро. Dînez-vous à l'anglaise pour avoir une plus longue matinée et pour n'avoir plus d'ouvrage après le repas? car rien au monde n'est plus malsain que de travailler tandis qu'on a l'estomac plein: ça intercepte la digestion. Dans quelle société vivez-vous? J'espère que vous cultivez toujours la chimie et la physique. J'espère que la musique, qui est un délassement si agréable et si innocent, n'est pas bannie de vos moments de loisir.

Michel vous dira que Duleau a fait banqueroute. Votre connaissance Silverheim est arrivé ici depuis 2 ou 3 semaines

en qualité de chargé des affaires. Il ne m'a pas laissé de carte. Vous pourrez bien croire que je n'en ferai pas mention à ma cour et que je n'imiterai pas le cérémonieux Budberg qui fit une longue dépêche, de ce que Hells ne lui a pas laissé de carte, nonobstant qu'il était en règle: car il quittait Stockholm par congé, et par conséquent sans prendre d'audience du roi de Suède. Je suis même bien aise que cet intrigant m'a mis si bien à mon aise envers lui par son manque d'attention; car je ne le recevrai jamais chez moi, et j'aurais été fâché qu'on l'obligeât de Stockholm à me faire une visite.

18.

Londres, le 14 (26) Février 1802.

Je ne puis ne pas vous remercier pour l'amitié avec laquelle vous êtes entré en discussion sur le sujet de la lettre que je vous ai envoyée en vous priant de la remettre à Emme. Les objections très-fondées que vous me faites là-dessus m'ont complètement convaincu que vous avez vu la chose avec bien plus de jugement que je ne l'ai fait. Je me rends à vos sages conseils et je vous prie de ne plus remettre la dite lettre. Vous avez bien raison de dire que ce serait faire trop d'honneur à un homme aussi méprisable. Plus je vous connais, mon bon ami, plus je vois, plus je suis convaincu que c'est un grand bonheur que d'avoir pour ami un homme qui commande l'estime et la déférence par la délicatesse des ses sentimens et l'excellence de son jugement. Je vois avec une satisfaction extrême que mon frère partage mes sentimens pour vous, car votre société entre pour beaucoup dans les agrémens qu'il a dans son séjour à Pétersbourg. Je vois que vous êtes content de lui et je puis vous assurer qu'il l'est également de vous.

Je suis charmé de ce qui a été fait pour Дерябинъ. Je suis sûr que vous y avez contribué principalement et même

uniquement à ça, car je sais qu'on est jaloux de lui dans le département auquel il appartient; je suis persuadé qu'il justifiera la protection que vous lui avez accordée et que les revenus de l'état y gagneront.

Je n'ai pas le coeur de vous parler sur ce que vous me dites о гнусной, безчеловѣчной и противной христіанскому закону продажѣ людей. Cette infamie me désole. Je me réserve de vous parler plus au long par une meilleure occasion sur ce chapitre qui déshonore notre Patrie.

19.

Londres, le 11 (23) Juillet 1805.

Je ne fais que lire et relire, et toujours avec un nouveau plaisir, ce que vous m'avez communiqué par courrier expédié le 10 de ce mois n. s. de Berlin, mon cher Николай Николаевичъ. Vous vous êtes conduit comme à votre ordinaire, d'une manière digne de vous et de la grandeur d'un employé public et confidentiel d'un Empereur de Russie. Votre note au ministère prussien est admirable, en conséquence de laquelle la résolution de retourner à Pétersbourg est on ne peut pas mieux prise. Comme vous avez communiqué à monsieur Jackson votre note au baron Hardenberg et l'étrange pièce que ce baron vous avait remise après l'avoir reçue de La Forest, qui ont été toutes les deux communiquées par le ministre britannique à Berlin à mylord Mulgrave, je n'avais pas besoin d'en donner copie au secrétaire d'état; mais je lui ai donné en commun avec monsieur Pitt, pour être communiqués au roi, des copies de votre lettre officielle et même de la particulière que vous m'avez écrite, cette dernière étant également faite pour être montrée. On a été enchanté ici de votre conduite et on a trouvé qu'elle répond parfaitement à l'opinion qu'on a eue ici de votre jugement et élévation d'âme. Je sais que le roi en a été très-satisfait et qu'il pense sur ce sujet comme monsieur Pitt et lord Mulgrave. La note de La Forest est telle qu'on dirait

que c'est les ennemis du Corse qui ont conduit sa plume dans cette pièce où il fait voir, sans s'en apercevoir, à l'Europe et à la France, que c'est son ambition, ses usurpations et son ton d'insolence insupportable qui sont la cause de la continuation de cette guerre. J'admire la clarté jointe au laconisme de votre rapport à l'Emperenr. Vous vous êtes tiré enfin avec beaucoup de gloire d'une des plus scabreuses commissions qu'un ministre ait jamais eues sur ses bras. Vous vous êtes, en même temps que vous avez maintenu la dignité de votre Souverain, évité pour vous-même des scènes bien désagréables.

20.

Londres, le 18 (30) Juillet 1805.

Je profite pour vous écrire, mon cher Николай Николаевичъ, du départ du brigadier général Bentham, qui va à Pétersbourg, par rapport à une chose dont le commencement a passé par vous et qui a été terminée par lord Howe. Il va pour mettre en exécution cet arrangement et par conséquent ne s'arrêtera pas longtemps à Pétersbourg, mais ira à Archangel pour établir un chantier. C'est une belle occasion pour nous de profiter pour notre amirauté de cet endroit, en imitant la manière dont on établit un chantier, la manière de ménager le bois, imiter les instruments et les machines, la science, l'ordre et la prestesse dans la bâtisse; en un mot tout est gain pour nous si on sait et si on veut en profiter. On tient ici 3 ou 4 jeunes gens pour apprendre la construction navale, mais ce n'est que la partie qui regarde le bois du vaisseau, qu'ils apprennent, au lieu qu'à présent on peut achever les constructions d'un vaisseau. D'autres apprendront à calfeutrer mieux, à faire de meilleurs câbles, et en leur fournissant des ouvriers qu'ils payeront, on aura des excellents ouvriers qui nous resteront, sans que la couronne ait payé un sol pour leur apprentissage.

Je sais que vous n'éliez pas trop bien avec Bentham, mais je dois dire qu'il n'entre pour rien dans tout ce qui regarde

la législation. C'est son frère qui est un homme de loi et qui a été consulté par le trop fameux Хитровъ, par le moyen d'Erskine, qui les lia ensemble; car ce Хитровъ se mêlait de tout: il traitait de politique avec Fox et Erskine, et avec ce dernier et Bentham des loix et de jurisprudence; avec d'autres il avait l'air de n'être occupé que de philanthropie, et toujours comme un ami intime de l'Empereur, qui, à ce qu'il disait, le consultait sur toutes ces matières et avait pleine confiance en lui. Pour ce qui est du porteur de cette lettre, il ne s'embarrasse en rien de tout cela; c'est un mathématicien d'un grand génie et qui applique son savoir à des inventions utiles; c'est un autre Ramsden dans son espèce.

21.

Londres, le 8 (20) Septembre 1805.

Pour avoir trop resté en ville cloué aux affaires, je me suis fait beaucoup de mal: j'ai perdu le sommeil et ma respiration est très-gênée; aussi je suis forcé de m'enfuir de cette ville pour ne pas crever, et je pars après demain pour aller faire une grande tournée dans le Nord du pays de Galles, dans Lancastershire, pour voir Liverpool, Manchester; de là j'irai en Derbyshire, puis à Birmingham revoir notre vieux et bon ami Bolton; je ferai aussi une visite à lord Harrowby dont la terre n'est pas loin; puis, revenant à Londres, je visiterai les campagnes du chevalier Warren et de lord Spencer, qui seront sur mon chemin. Ces courses, la vacance des affaires, qui me deviennent de jour en jour plus pesantes et me font sentir au physique et au moral le besoin urgent d'un repos absolu, cette vacance que je vais prendre, me rendront la santé et me donneront le moyen de supporter mieux l'hiver prochain. C'est ainsi qu'une tournée de deux mois que j'ai faite à la fin de l'été et au commencement de l'automne de l'année passée, me fortifia et me fit bien passer l'hiver.

Je ne vous parle pas d'affaires, mon cher Николай Николаевичъ, parce que je suis rempli de terreur depuis qu'on

commence à parler que l'Empereur veut aller lui-même à l'armée. Cette idée me glace d'effroi. Je ne conçois pas comment ce Prince, qui est bon, qui veut rendre heureux son pays dont il est adoré, peut ne pas sentir que sa vie n'est pas à lui, qu'elle est toute aux 35 millions de sujets qui deviendraient les plus malheureux des hommes s'ils venaient à le perdre. Comment cette vérité n'est pas comprise par lui, ou étant comprise, il peut oublier à un tel point le devoir le plus sacré qui lui a été imposé par l'Etre Suprême? Il doit se dévouer au bonheur de son peuple et lui sacrifier toutes ses propres inclinations, renoncer à la gloire militaire pour acquérir une plus grande infiniment, en se tenant au plus saint de ses devoirs qui lui ordonnent de ne songer qu'au bonheur de son peuple. Il y a eu des rois tués dans des batailles, dont la mémoire n'est pas plus chérie pour cela; il y en a eu plusieurs; mais les souverains qui ont eu le bonheur de rendre heureux leur sujets, ceux-là sont restés chers à la postérité la plus reculée. L'Empereur, en risquant sa vie, peut la perdre, et alors non-seulement il interrompt la félicité de ses sujets, mais il les plonge dans l'abîme des malheurs en les jetant de nouveau dans les temps affreux de Paul. C'est ce que tout bon Russe doit lui répéter sans cesse, et lui rappeler qu'en se complaisant dans son goût de faire la guerre en personne, aux dépens de la félicité de l'état, en mettant sa vie en danger, il comparait comme un égoïste qui préfère son plaisir au bonheur de 35 millions de sujets. Je ne doute pas que vous ne soyez du même avis que moi sur ce sujet et j'espère que votre probité et votre attachement pour la Patrie vous ont imposé le devoir de représenter à l'Empereur tout le mal qu'il peut faire à la Russie en exposant sa personne aux dangers d'une guerre qui ira par soi-même, sans qu'il soit nécessaire qu'il y fût présent. Cette idée de sa présence à la guerre me rend malheureux et je ne puis ôter de ma tête toutes les idées sinistres qui l'accompagnent naturellement. Je ne doute pas que vous, le prince Czartorisky, et tous ceux qui sont attachés à l'Empe-

reur, ne soyez du même sentiment que moi sur ce sujet, et je suis très-persuadé que mon frère lui a fait déjà des représentations très-fortes. Dieu veuille qu'il puisse renoncer à ce malheureux projet d'aller à l'armée! C'est la seule grâce que je demande à Dieu.

Nous avons ici le baron de Strogonow, qui me plaît, et c'est pourquoi je le plains davantage de la commission plus que scabreuse qu'on lui a donnée. Elle est telle du moins, d'après la connaissance que nous avons ici de l'état actuel de l'Espagne, que si on m'avait donné cette commission, je ne m'en serais jamais chargé. Je l'ai exhorté à la plus grande circonspection, à examiner le pays par lui-même, en étudiant les caractères de ceux avec qui et contre qui il doit agir, et de se conduire d'après ce qu'il aura vu plutôt que d'après les bases qui lui ont été fournies chez nous d'après une lettre insignifiante du prince de la Paix au duc de S. Théodore, qui l'a comprise dans un sens exagéré, ce qui ne m'étonne guère: car je le connais personnellement, et ce n'est qu'un sot, ce qui est confirmé par le contenu de ses rapports à sa cour. Quant à Serracapriola, je serais très-étonné si j'apprends que ce bavard ait de l'influence chez nous. En précipitant ces démarches, le baron Strogonow peut se compromettre et compromettre notre cour; car il a affaire au prince de la Paix, qui n'a ni foi ni loi et a plus de pouvoir que n'en avait chez nous Potemkin: rien ne peut renverser cet homme que la chute de Buonaparte, qui le soutient et que l'Espagne craint.

22.

Londres, le 30 Juin n. s. 1806.

Je vous remercie, mon cher Николай Николаевичъ, pour votre lettre du 17 May que j'ai reçue par courrier. Je ne vous remercie que pour l'amitié que vous avez eue de m'écrire, car, en me renvoyant à la lettre que vous avez adressée au comte Strogonow, son contenu est si affligeant qu'il m'a rendu très-malheureux. Dans quelque pays que je me trouve, mon pays natal est ce qui m'intéresse le plus; je preds la

part la plus vive à tout ce qui le concerne; sa gloire et sa prospérité font mon bonheur; son avilissement, qui est toujours le précurseur de sa chute probable, me désespère. Grand Dieu, serait-il possible que l'exemple des monarchies française, espagnole, autrichienne et prussienne ne puissent faire aucune impression sur l'Empereur! La première a été détruite et les autres se détruisent visiblement; la certitude de leur chute est déjà pronostiquée par la perte de leur indépendance, et tout cela est arrivé par la faiblesse de leurs souverains, par leur irrésolution, timidité, et par une crainte puérile des dangers prétendus que les intrigues des imbéciles et des traîtres ont su leur inspirer, et qui ont pris le dessus sur les ministres prévoyants, intègres et fermes, qu'ils ont su écarter de la confiance du souverain. Ce sont les conseils pervers de ces intrigans, de ces imbéciles et de ces traîtres, qui conduisent le souverain et l'état dans l'abîme d'une ruine affreuse et inévitable. Certainement, avec l'armée désorganisée comme elle est sans qu'on songe à la remettre dans cette admirable composition avec laquelle elle a agrandi et illustré l'Empire Russe, avec cette armée anéantie par Paul, découragée et déshonorée à Austerlitz, il ne faut plus faire la guerre; mais on peut, restant chez soi, ne pas se déshonorer par une paix infâme qui avilirait le nom russe et perdrait l'Empire. Fox veut la paix à toute force, sans aucun principe de morale. Admirateur de la fortune du Corse et de Talleyrand, il se réjouit du prétexte du désir de l'Empereur pour la paix, pour en faire une de son côté en sacrifiant le roi de Naples; il ne se croit pas obligé de tenir les engagements de monsieur Pitt. Mais ce que peut faire un gueux qui ne craint aucun opprobre ayant vécu 57 ans dans le mépris des gens honnêtes, un Empereur de Russie de doit pas l'imiter. C'est l'Empereur de Russie qui a contracté l'engagement avec le roi de Naples de ne pas faire de paix sans que le royaume de Naples lui soit restitué. C'est cette assurance qui engage ce roi à rompre sa neutralité; il deviendrait donc victime pour avoir eu confiance dans le pouvoir et la bonne foi de

l'Empereur. Que celui-ci se souvienne de la lettre sublime de Pierre le Grand à Schafirow sur Cantemir; qu'il se rappelle que ce grand Souverain préférait de céder jusqu'à Koursk la plus belle partie de son Empire, que de manquer à la foi qu'il avait donnée, qu'il était persuadé que les souverains n'ont d'autres propriétés que l'honneur, et que d'y renoncer, à cette propriété, c'est cesser d'être Monarque. On doit donc soutenir le roi de Naples, qu'on a livré à la vengeance du Corse en rappelant le corps de Lascy qui aurait aidé à défendre la Calabre et qui aurait aussi aidé à la défense de la Sicile. Il faut lui renvoyer nos troupes, il faut, au lieu de songer à la paix, augmenter notre escadre dans les îles Ioniennes et sur les côtes de la Calabre et de la Sicile; il faut envoyer un secours d'argent au roi de Naples et déclarer au Corse que, sans la restitution du royaume de Naples à son légitime souverain, il n'y aura jamais de paix ni même aucune communication entre la Russie et la France; faire sortir tous les Français de la Russie et prohiber toutes les marchandises françaises. Il n'y a qu'à tenir ferme, être bien armé chez soi, se méfier de la Prusse, se tenir bien uni avec la Suède et prendre un ton ferme et imposant avec les Turcs, après quoi on peut se reposer sur le bénéfice du temps et les futurs contingents, qui ne peuvent pas manquer d'arriver.

Cette lettre est autant pour vous que pour le prince Adam, comme celle que je lui écris est autant pour vous que pour lui. Je ne puis la finir sans vous redoubler mes instances de tenir ferme et de ne pas quitter, même si on vous quitte. Restez à Pétersbourg. L'impéritie de ceux qui oseront vous remplacer et prendre la place du prince Adam, l'embarras où se trouvera l'Empereur, la force des circonstances, l'obligeront à vous prier de rentrer dans vos places; vous serez tous prêts à les accepter pour le bien du pays, et vous seriez criminels en vérité si la pique ou l'humeur prévalaient sur vous et sur le bien de l'état qui doit être votre unique but.

23.

Londres, le 1 (13) Mars 1807

Notre ami commun, le comte Strogonow, vous aura demandé en mon nom et de ma part de me faire l'amitié de me donner votre portrait, mon cher Николай Николаевичъ. Je me flatte que vous ne me le refuserez pas et ne me priverez pas de la satisfaction d'avoir le portrait d'un ami qui m'est cher, et je vous conjure de satisfaire à ma demande.

Depuis que nos armées sont en mouvement si actif et qu'elles ne cessent de combattre et de battre les Français, j'ai été plusieurs fois et pour plusieurs semaines dans des angoisses horribles par rapport à Michel, d'autant plus qu'accoutumé à m'écrire tous les 8 jours, j'ai été deux fois par 3 semaines sans avoir de ses nouvelles. Il a été heureux à Pultusk, comme je l'ai vu dans les gazettes; car par ses lettres que j'ai eues de lui quelques jours après la bataille, j'aurais cru qu'il n'y a pas été. Les dernières nouvelles que j'ai eues de lui étaient de Tykotzin, d'où il m'écrivait du 1 (13) Janvier; il était malade gardant le lit d'un coup de cheval qu'il a reçu à la jambe; il espérait pouvoir en 12 jours partir pour l'armée; mais comme il ne s'est pas trouvé à la bataille d'Eylau, je le crains plus malade qu'il n'a voulu me faire croire. Aussi, quand je pense à l'ignorance de nos chirurgiens d'armée, je suis plus inquiet que jamais.

Je vous demande en grâce de me faire l'amitié, mon cher Николай Николаевичъ, d'ordonner à quelqu'un un de votre chancellerie de m'envoyer par la voie de monsieur Kalinin toutes les relations et les journaux de nos armées à mesure qu'ils paraissent, et quand il y aura des courriers, envoyez moi, je vous prie, des almanachs de toute espèce.

24.

Wilton, 13 (25) Avril 1808.

C'est par votre moyen que j'ai reçu, mon cher Николай Николаевичъ, la réponse de l'Empereur, par laquelle, en approuvant ma résolution, Sa Majesté Impériale a daigné ajouter que je ne devais pas me gêner ni me mettre en danger en m'embarquant par une saison rigoureuse, et que je ne devais partir que quand ma santé me le permettrait dans une saison plus douce. Je n'ai jamais perdu de vue l'objet de mon départ et retour en Russie que j'étais déterminé d'effectuer par la Suède dans la bonne saison; mais ce chemin, par la guerre, qui est survenue, m'étant fermé, et les vaisseaux parlementaires étant exclus des ports de la France et de la Hollande, il ne me reste plus qu'une seule voie, c'est celle d'aller à Riga, sur un bâtiment parlementaire. J'en ai donc fait la demande au ministère anglais, par une lettre dont je vous envoie la copie, et j'en ai reçu la réponse que vous trouverez, et vous verrez aussi ce que j'ai cru devoir répliquer. Par la lecture de ces annexes, vous observerez les difficultés que je rencontre à pouvoir obtenir un vaisseau à pavillon de trône, sans les assurances de notre part, que le dit vaisseau, qui me mènera dans nos ports, puisse y être reçu et qu'on le laissera librement retourner. C'est pour obtenir ces assurances, mon cher Николай Николаевичъ, que j'ai encore recours à votre amitié pour moi, en vous priant de représenter ceci à l'Empereur.

Dès que je serai à même de satisfaire le ministère anglais sur ce point, je presserai autant que possible pour avoir le parlementaire, et je partirai. Vous ajouterez, mon cher Николай Николаевичъ, une nouvelle obligation à celles que je vous ai déjà, en prenant à cœur ma demande et en m'instruisant de la résolution de l'Empereur à ce sujet dans les difficultés qui existent pour la correspondance. Je vous enverrai, par des occasions subséquentes, un duplicata de cette même lettre avec ses annexes. Ayez la bonté de faire de même pour me faire parvenir votre réponse.

25.

Wilton, le 5 (17) May 1808.

Je vous envoie maintenant, mon cher Николай Николаевичъ, le triplicata de ce que je vous ai écrit du 13 (25) Avril et le duplicata de ce que je vous ai écrit du 23 Avril (5 May). Je me trouve forcé de vous incommoder si souvent, par l'incertitude où je suis si mes lettres pourront parvenir à Pétersbourg et par la nécessité absolue où je me trouve de tenter tous les moyens possibles pour vous faire savoir et pour que vous informiez l'Empereur de la situation où je suis à présent. Il est nécessaire pour moi que Sa Majesté Impériale sache que si je n'ai pas quitté ce pays comme je me le proposais, ce n'est pas de ma faute. Quelque soit grande la consolation que j'éprouve d'être ici avec ma fille, quelque horrible que soit pour moi à mon âge et avec ma santé qui se délabre de plus en plus de faire un long voyage par mer, où je suis continuellement malade et souffrant, je suis prêt à le faire, et on ne me refuse pas ici de me transporter à Riga, pourvu que je sois autorisé par l'Empereur de donner l'assurance que le bâtiment de Treves qu'on me donnera pour me transporter sera reçu, ne sera pas détenu et aura la liberté de s'en retourner en Angleterre.

Je suis prêt à partir sans me soucier des souffrances, qui m'attendent dans la traversée; car je suis persuadé que mes ennemis à Pétersbourg ne manqueront pas de m'accuser de ce que je reste ici, quoique je vis en homme privé, sans avoir aucune relation avec la cour et le ministère; que je ne vis que dans la société de ma fille et dans celle des parents de son mari et qu'enfin tous les moyens pour me transporter d'ici en Russie me sont ôtés par des circonstances imprévues et qui ne dépendaient pas de moi. C'est donc avec la plus grande impatience que j'attendrai la réponse que vous

me donnerez de la part de l'Empereur. Je vous conjure de me le envoyer en duplicata et en triplicata pour que, notwithstanding l'inexactitude des postes aux lettres, je puisse recevoir une des trois lettres que vous m'enverrez.

Je vous demande un million de pardons pour la manière impitoyable dont je vous vexe; je n'ai pour excuse que la malheureuse situation dans laquelle je suis et qui est digne de pitié.

ПРИЛОЖЕНІЯ.

Печатаются съ современныхъ списковъ, сохранившихся въ бумагахъ графа С. Р. Воронцова, коему нижеслѣдующіе документы были сообщаемы изъ Россіи.

**ДОКЛАДЪ ГОСУДАРСТВЕННОГО КАНЦЛЕРА ГРАФА
А. Р. ВОРОНЦОВА ИМПЕРАТОРУ АЛЕКСАНДРУ ПАВ-
ЛОВИЧУ.
(1802).**

Записка въ докладъ.

Уже съ нѣкотораго времени, сколько по отношеніямъ г-на Алопеуса, такъ и по отзывамъ графа Гольца можно было видѣть, что изъ недостатка духа и твердости кабинета Берлинскаго, а не менѣе и изъ корыстолюбивыхъ видовъ свойственныхъ издавна двору сему, не подается онъ на мѣры ему отсюда предложенныя, такъ что мы оставались токмо въ ожиданіи, чтобы онъ прямо намъ изъявилъ нежеланіе свое войти въ оныя. Но чего никакъ предполагать было не можно, получили мы то предложеніе, которое дворъ сей, изъ пристрастія своего и раболѣпства къ Франціи, не постыдился намъ учинить и которое Ваше Величество восчувствовали сходственно съ саномъ и величіемъ Россійскаго Государя.

Прежде нежели вамъ представить мысли мои по сему дѣлу, я нахожу нужнымъ войти въ нѣкоторыя подробности о Прусской монархіи, по колику то относится до коренныхъ интересовъ Россіи, а равно объ обстоятельствахъ послѣдней нашей неудачной негоціаціи съ упоминаемымъ дворомъ.

Должно признать, что, отъ начала прошедшаго столѣтія, Берлинской дворъ не упускалъ ни одного случая для новыхъ пріобрѣтеній. Въ теченіи Сѣверной войны воспользовался онъ оною, съ помощію Россіи, для пріобрѣтенія части Померанія, къ чему съ сожалѣніемъ присовокупить должно, что, по стеченію обстоятельствъ, всѣ пріобрѣтенія, Пруссією до самыхъ послѣднихъ временъ учиненныя, были или помощію или попущеніемъ Россіи. Сколько же вредно сіе для коренныхъ нашихъ интересовъ, взглянувъ на карту, нельзя не признать сей истинны. Никогда вредъ сей столько ощутителенъ быть не можетъ, какъ въ то время, когда сей мни-

мый союзникъ, подъ личиною праводушія, ничто иное есть какъ орудіе Французскаго правительства, угрожающаго силою своею, надменностію и вѣроломствомъ управляемою, всю Европу поработить себѣ. Настоящая война едва ли не послужитъ рѣшеніемъ жребія и политическаго быту почти всѣхъ протчихъ державъ; ибо естли она кончится съ выгодною Франціи, слѣдственно съ уничиженіемъ состоянія Англіи, не останется уже, такъ сказать, никакой почти преграды противу властолюбія Франціи.

Выше сего примѣчено было о жадности Берлинскаго кабинета къ приобрѣтеніямъ; долженъ я сказать, что ежели дѣйствовали въ сихъ видахъ предѣлы, къ коимъ благоразуміе и разборчивость приводятъ, то они существовали только въ царствованіе Фридриха Второго. Сей государь хотя и имѣлъ въ виду увеличеніе своей монархіи, но самымъ своимъ благоразуміемъ нерѣдко останавливаемъ былъ, въ разсужденіи мѣстныхъ обстоятельствъ и попеченія о сохраненіи достоинства своего сана, коимъ не жертвовалъ онъ ни для какихъ прибрѣтеній. Преемникъ его, водимъ будучи министромъ Герцбергомъ, самымъ грубымъ Нѣмецкимъ педантомъ, безъ всякаго уже стыда и при всякомъ случаѣ, оказывалъ, что расширеніе областей своихъ, на чей бы счетъ то ни было и безъ разборчивости въ средствахъ, было единственный предметъ имъ управляющій. Тогдашнее Прусское министерство возбудило Поляковъ противу насъ, взявъ личину самой дружественной къ Польшѣ державы и не устыдилось притомъ отъ Польской Республики, сдавшейся въ ея руки, требовать себѣ уступки Данцига, съ нѣкоторою частію воеводствъ Польшѣ принадлежащихъ и сосѣдственныхъ съ Прусскими владѣніями, обѣщая имъ возвращеніе Галиціи и въ тоже самое время, сдѣлавъ союзъ съ Портою противъ насъ и Вѣнскаго двора, предлагалъ сему послѣднему прибрѣтеніе Бѣлграда съ нѣкоторыми областями, на счетъ своего новаго союзника, лишь бы Вѣнской дворъ согласился часть Галиціи возвратитъ Польшѣ. Возбуждая ферментацию въ умахъ Поляковъ, поставя ихъ совершенно противу насъ, ими же пожертвовалъ дворъ Берлинской, сколь скоро увидѣлъ согласіе наше на прибрѣтеніе его на счетъ той же самой Польши.

Извѣстно также, что на войну противу насъ возбудилъ покойнаго Шведскаго короля отчасти дворъ Берлинской, сдѣ-

лавъ ему даже денежную на то ссуду. При озабочиваніи же Россіи какъ Турецкою такъ и Шведскою войнами, кому неизвѣстно, какія грубости и досады здѣшній дворъ имѣлъ переносить отъ покойнаго Прусскаго короля и министра его Герцберга? Величіе Россіи, а такъ сказать и счастье ея, превозмогли однакожъ всѣ сіи ковы и непріязненныя противу ея дѣйствія.

Во время коалиціи, отъ кого скрыты двоякіе поступки Берлинскаго двора? По замиреніи его съ Франціею никакія пожертвованія на счетъ и безопасность Германской Имперіи не стоили ему, когда имѣлась надежда что либо себѣ приобрѣсти. Короли перемѣнялись и министерство также, но жадность къ приобрѣтеніямъ отъ того нисколько не ослабѣвала; да и навѣрно сказать можно, что, не смотря на моральность характера нынѣшняго Прусскаго короля, сіи правила и виды Берлинскаго кабинета никакъ не ослаблены. Поведеніе Пруссіи и въ самыя послѣднія времена въ отношеніяхъ ея съ нами не имѣло другаго предмета. По Германскимъ дѣламъ скрытно трактовалъ дворъ Берлинскій съ Франціею, увѣряя безстыднымъ образомъ, что, не сообщая намъ, никакого шагу не сдѣлаетъ.

По присылкѣ отъ Перваго Консула Дюрока въ Берлинъ, въ свѣжей памяти, какую роль Французскаго орудія онъ на себя принялъ, не стыдись еще предъявлять, что ложный видъ дали поступкамъ его, въ прочемъ для всѣхъ безпристрастныхъ людей довольно очевиднымъ. Въ семъ положеніи, изъ видовъ ли какихъ корыстныхъ, или почувствуя слѣдствія и вредъ, который произойти можетъ для самой Прусской монархіи водвореніемъ Французовъ въ курфиршество Ганноверскомъ, графъ Гаугвицъ вызываться сталъ тайному совѣтнику Алопеусу совсѣмъ въ другомъ тонѣ, нежели дѣянія ихъ до того были, поощряя насъ къ общимъ мѣрамъ, для спасенія Сѣвера Германіи, и даже до того сіи откровенія графа Гаугвица простирались, что вручилъ Алопеусу, но какъ будто отъ себя лично, проектъ конвенціи о соглашеніи мѣръ между нами и Прусскимъ дворомъ. При первоначальномъ семъ шагѣ, совсѣмъ однакоже несходномъ съ прежними дѣяніями Берлинскаго кабинета, я съ откровенностію предъ Вашимъ Величествомъ изъяснялся.

какую бы пользу для спасенія Сѣвера Германіи изъ того ожидать было можно, естли бы оно не произошло отъ кабинета, толь сомнѣніямъ подверженнаго, но что однакоже такихъ откровеній отвергать не должно; поелику прямой интересъ Пруссіи и будущая ея безопасность на такіа мѣры конечно бы ея подвигнуть должны были, тѣмъ паче, что дѣло шло о спасеніи Сѣвера Германіи, для чего, по положенію своему, никакая держава столь дѣйствительно споспѣшествовать не могла какъ Пруссія. Все что въ слѣдствіе сего производимо было по волѣ и съ апробаціею Вашею, такъ памятно Вашему Величеству, что я почитаю излишнимъ здѣсь въ дальнія подробности входить, такъ какъ и упоминать о результатѣ, который изъ того вышелъ, ограничивая себя примѣчаніемъ, что едва ли сія негоціація не послужила новымъ средствомъ къ пространному полю двоякости Прусскаго кабинета, которому удалось, можетъ быть, посылкою Ломбара въ Бриссель, исторгнуть отъ Перваго Консула новыя какія выгодныя для Пруссіи пріобрѣтенія, о коихъ у нихъ чаятельно и условлено.

Представя Вашему Величеству, по долгу знанія моего и по личной моей преданности къ Высочайшей особѣ Вашей съ тою чистосердечностію, съ каковою я обыкъ предъ Вами поступать, не менѣе другимъ долгомъ поставляю себѣ представить на усмотрѣніе Ваше: 1-е, какой отвѣтъ учинить на странныя и отнюдь для насъ несвойственныя предложенія Берлинскаго двора? а 2-е, о мѣрахъ, какія предпринять въ возможности находится Россія въ настоящихъ критическихъ обстоятельствахъ Европы, для собственной нашей безопасности, къ спасенію остатка сѣверной части Германіи, не покоренной еще Французами и для упрежденія потрясенія всей Европы и укорененія надъ оною властвованія Французскаго.

Приступая къ изложенію мыслей моихъ касательно перваго предмета, не могу не повторить, съ какимъ порадованіемъ усмотрѣлъ я то непріятное ощущеніе, которое возродило въ Васъ, Всемилостивѣйшій Государь, послѣднее предложеніе Берлинскаго двора. Раздѣляя оное въ полной мѣрѣ, долженъ однакоже примѣтить, что негодованіе Ваше за сей его поступокъ должно умѣряемо быть тѣмъ рассу-
ж-

деніемъ, что оный послужилъ къ совершенному обнаруженію, какъ корыстныхъ его видовъ, такъ и двоякости поведения его противу Вашего Величества. А по сему самому впредъ уже ухищренія двора сего не вовлекутъ насъ ни въ какіе подвиги для выгодъ его, со вредомъ нашимъ нераздѣльныхъ. Сколько дворъ сей чуждъ всякаго стыда и сколько небрежетъ о славѣ своей, то довольно явствуетъ изъ рескрипта королевскаго къ графу Гольцу, не оставляющаго уже мѣста сомнѣнію, что поработенъ онъ Франціи безъ предѣла, которая, поманкою новыхъ пріобрѣтеній, заставляетъ его безпрекословно ея намѣреніямъ содѣйствовать. Въ замѣну попеченія Вашего о предохраненіи Сѣвера Германіи отъ грозящей ему гибели укорененіемъ среди онаго войскъ Французскихъ, на которыя мѣры онъ самъ насъ поощрялъ, предлагаетъ Вамъ теперь Берлинскій дворъ дать ручательство Ваше Франціи, что никакая держава, въ продолженіи войны ея съ Англіею, не подыметъ противу ея оружія. Ваше Величество желали пріостановить распространеніе Французскаго властвованія; Берлинскій дворъ ищетъ ввести насъ въ виды совсѣмъ тому противныя. Во взаимство налагаемаго обязательства *надѣется* онъ склонить союзника своего: 1-ое, чтобъ въ Ганноверскомъ курфиршествѣ держалъ онъ не болѣе 20 тысячъ войска; 2-ое, прекратить на границахъ Германіи усиленіе Французскихъ армій и военныхъ пріуготовленій, оговаривая при томъ, что несправедливо бы было чинить Бонапарту помѣшательство въ предпріятіяхъ его на Англію, а по сему и должно ограничить себя въ желаніи, чтобы войски Французскія не переходили въ большемъ количествѣ за Иссель; 3-е, воздержаться отъ всякой мѣры на Эльбѣ и Везерѣ, способствующей къ предпріятію оттуда прямой атаки на Англію, и 4-е, отступить отъ прямой мѣры могущей препятствовать свободѣ торговли по Эльбѣ и Везеру, т. е. вывести войски Французскія изъ Ритцебютельскаго округа, имянно изъ Куксгадена и съ береговъ Эльбы. Но относительно сей послѣдней просьбы не скрываетъ онъ безнадёжности къ выполненію оной и ищетъ представить оную яко маловажную. Во ожиданіи податливости Перваго Консула на просьбы свои, Берлинскій дворъ даетъ ему на себя обязательство не токмо

самому не препятствовать намѣреніямъ его, но даже не допускать ни одну изъ державъ Европейскихъ озаботить его новою войною; а такое же обязательство представляетъ и Россіи. Когда дворъ Берлинскій столь мало уважаетъ собственное свое достоинство, что пріемлетъ на себя явное содѣйствіе правительству, коего виды повсемѣстнаго властвованія столь ощутительны, за чтожь полагало оно найти въ насъ стольже постыднаго поборника Франціи? Прозорливость Вашего Величества показала Вамъ сей постыдный шагъ Прусскаго кабинета въ точномъ его видѣ; слѣдственно, дальнѣйшія по оному разсужденія мои излишними считая, обращаюсь къ отвѣту, который по мнѣнію моему прилично оному сдѣлать, примѣтивъ токмо, что донесенія Ломбара, на которыя ссылается рескриптъ короля Прусскаго, не содержатъ предложенія гарантіи, о которой предъявилъ здѣсь дворъ Берлинскій. А какъ полагать нельзя, чтобы мысль о сей гарантіи въ Берлинѣ возродилась, то вѣроятно, что о мѣрѣ сей трактовано и соглашено было въ Брисселѣ, на кондиціяхъ намъ неизвѣстныхъ и кои содержатся въ донесеніяхъ Ломбара, либо актѣ имъ заключенномъ, котораго сообщеніе здѣсь не учинено и коего постановленія для насъ пріятны быть не могутъ.

Отвѣтъ Берлинскому двору можетъ состоять въ слѣдующемъ.

Желаніе Вашего Величества возстановить прерванную тишину въ Сѣверѣ Германіи и обеспечить неприкосновенность областей онаго побудило Васъ податься на вызовъ Берлинскаго двора къ соглашенію общихъ съ Вами мѣръ, которыхъ дѣйствіе сколько вообще полезно, не менѣе славно было бы для обоихъ дворовъ, призванныхъ могуществомъ своимъ предводить предполагаемымъ тогда союзомъ Сѣвера, имѣвшимъ силою своею положить преграду властолюбивымъ замысламъ Франціи. На сихъ предположеніяхъ предложено было тайному совѣтнику Алопеусу соглашаться съ Прусскимъ министерствомъ, а въ подкрѣпленіе Ваше Величество поощрены были и самимъ отзывомъ короля Прусскаго, ожидавшимъ, въ случаѣ настоящія для него опасности, Вашего пособія и защиты, и не отметая таковую для Прусской монархіи опасность въ число вещей несобыт-

ныхъ, изъяснились Вы съ королемъ Прусскимъ со всею довѣренностію, которою доселѣ въ сообщеніяхъ Вашихъ съ симъ государемъ руководствовались. Нынѣ, оставляя въ молчаніи употребленіе изъ онаго сдѣланное, довольствуетесь Ваше Величество объявить, что предложеніе учиненное Пруссіею гарантировать Францію, въ продолженіи наступающей войны ея съ Англіею, бездѣйствіемъ всѣхъ протчихъ державъ, принять Вы не можете, во первыхъ потому, что не раздѣляете отнюдь мнѣнія Берлинскаго двора, чтобы оное выполняло предположенія Ваши относительно безопасности Сѣвера; во вторыхъ, что почитаете оное несомнѣннымъ ни съ достоинствомъ Вашимъ, ни съ тѣмъ уваженіемъ, которое Россія, по могуществу своему, въ правѣ ожидать отъ протчихъ сочленовъ сословія Европейскаго и которое несомнѣнно утратила бы она, принявъ на себя столь несообразныя обязательства, клонящіяся къ явному вреду Англіи, съ которою государство Ваше давнія и на взаимныхъ выгодахъ по торговлѣ основанныя имѣетъ связи и сохраненіе коихъ блюсти намѣрены. Не менѣе сего побуждаетесь Ваше Величество отринуть Прусское предложеніе и тѣмъ разсужденіемъ, что оное, хотя не именуя Вѣнскій дворъ, явно клонится къ наложенію на оный узъ бездѣйствія. Хотя увѣрены Вы, что дворъ сей не токмо не помышляетъ о вчинаніи новой съ Франціею борьбы, но что даже и обстоятельства его къ тому и способовъ не представляютъ; не менѣе однакоже почитаете непристойнымъ дѣлать предварительныя на сей предметъ постановленія. Вслѣдствіе всего вышеизъясненнаго, побуждаетесь Ваше Величество объявить Берлинскому кабинету, что какъ мнѣніе его по предмету водворенія войскъ Французскихъ въ Сѣверѣ Германіи разнствуетъ съ Вашимъ, то властенъ онъ продолжать начатую имъ негоціацію касательно ручательства просимаго Французскимъ правительствомъ, но чтобы отнюдь не вмѣшивалъ въ оную Россію, которая въ томъ участвовать не можетъ; что въ протчемъ Ваше Величество, извѣстясь теперь о точномъ намѣреніи Берлинскаго двора не входить въ соглашеніе мѣръ ему отъ Васъ предложенныхъ, обратите вниманіе свое на огражденіе областей Вашихъ и поставите себя въ готовность на принятіе мѣръ,

могущихъ препятствовать новому потрясенію какъ въ самой Германіи, такъ и способствовать къ удержанію равновѣсія въ Европѣ; что сего долга, подлежащаго Россійскому Государю, связаннаго даже съ будущею безопасностію Россіи, Ваше Величество не можете не выполнять во всемъ его пространствѣ.

Сей въ приличныхъ выраженіяхъ составленный, но твердостію внушенный отвѣтъ постановитъ въ Берлинѣ мѣру того уваженія къ правиламъ и достоинству двора здѣшняго, каковое въ правѣ мы ожидать отъ иностранныхъ дворовъ въ сообщеніяхъ нашихъ съ ними, давъ имъ восчувствовать, что мѣры, на кои Берлинскій дворъ съ охотою подается, не могутъ съ приличностію даже и предложены быть Вашему Императорскому Величеству, и отыметъ какъ отъ самихъ Прусскихъ министровъ, такъ и отъ многихъ Европейскихъ кабинетовъ то предубѣжденіе, что будто Берлинскій дворъ въ виды и мѣры свои такъ легко насъ вводитъ можетъ.

По учиненіи отвѣта на такихъ началахъ, можно будетъ помышлять о средствахъ, кои удобны быть могутъ спасти остальную часть сѣверной Германіи отъ водворенія въ оной Французскихъ войскъ, къ чему способствовать весьма можетъ общее наше съ Датскимъ дворомъ ополченіе. Дворъ сей, въ настоящей для него опасности отъ сближенія Французскихъ армій съ его предѣлами, принявъ поведеніе столь приличное державѣ независимой, что заслуживаетъ о себѣ попеченія нашего. Отзывъ же его на первое откровеніе ему отъ насъ сдѣланное не оставляетъ сомнѣнія, что онъ охотно приступитъ къ соглашенію общихъ съ нами мѣръ, имѣющихъ оградить Гамбургъ, Любекъ, Меклембургъ и Голштинію отъ нашествія Французовъ; а чрезъ то самое охранить и Данію, на которую предпріятіе въ помышленіи Бонапарта хотя скрытно, но существуетъ. Въ разговорахъ его съ Ломбаромъ, въ первомъ (какъ то Ваше Величество усмотрѣть изволили) увѣрялъ онъ, что не предприметъ ничего противу сѣверныхъ державъ и не будетъ имъ предлагать запереть порты свои Аглинскому плаванію; а во второмъ уже сказалъ, что собственные интересы сихъ державъ требуютъ отъ нихъ, чтобы они торговлю свою съ Агли-

чанами прервали, каковое поведеніе Перваго Консула, принявшаго за правило приводить въ исполненіе замыслы свои и потомъ уже объявлять объ оныхъ, подаетъ причину не оставлять безъ вниманія подобныя внушенія, на которыя однакоже дворъ Берлинскій никакого примѣчанія не сдѣлалъ. Намъ же, полагаю я, по полученіи отвѣтовъ изъ Парижа и Лондона на послѣднія предложенія наши, которые, по расчету времени, уже не замедлятся, и буде найдемъ въ нихъ неподатливость къ миру, приступить уже необходимо къ соглашенію мѣръ съ Датскимъ дворомъ: сдѣлавъ ему полное откровеніе объ опасеніи нашемъ на счетъ его владѣній и о готовности охранить оныя, пригласить, чтобы сообщилъ намъ, сколько войска своего на огражденіе вышеупомянутыхъ областей онъ употребить можетъ и какое оныхъ число, по мнѣнію его, отъ насъ нужнымъ будетъ. А за тѣмъ заранѣе помышлять намъ должно, какимъ образомъ то войско наше перевезено быть можетъ въ Голштинію. Требовать прохода чрезъ владѣнія короля Прусскаго было бы тщетно; слѣдственно отправленіе ихъ должно быть водою до Любека, либо Ростока. Но какъ линейныхъ кораблей нашихъ на такой перевозъ недостаточно, то, въ продолженіи зимы, нужно будетъ нанять транспорты въ Англіи, либо Даніи. Все сіе учинить должно безъ огласки; а какъ настоящее позднее время года не представляетъ уже удобства что либо предпринять въ продолженіи сей кампаніи, то употребить оное на негоціаціи, для укорененія сихъ мѣръ и приуготовленія себя къ будущей веснѣ. Необходимо однакоже безъ отлагательства собрать отъ 60 до 80 т. войска въ Брестъ Литовскомъ и Курляндіи, которыя, утверждая добромыслящихъ въ похвальномъ ихъ поведеніи, приостановятъ злонамѣренныхъ въ ихъ предпріятіяхъ.

Съ самаго вступленія моего въ управленіе иностраннымъ департаментомъ, изъяснился я предъ Вашимъ Величествомъ, что направленіе Французской республики ко всемірному владычеству остановить могутъ токмо совокупныя усилія Россіи, Англіи и Австріи; на Берлинскій дворъ я и тогда уже не считалъ. Однакоже быстрое теченіе событій и нашествіе Французовъ на Ганноверъ ввели насъ, такъ сказать по необходимости, въ переговоры съ дворомъ Берлинскимъ,

которые, обнаруживъ еще болѣе поработеніе двора сего Франціи, усугубляютъ необходимость сблизиться съ упомянутыми двумя державами и начально съ Австріею, тѣмъ предпочтительнѣе, что Австрійскій домъ, не принявъ донинѣ участія въ сей войнѣ, не должно и тѣхъ неудобностей, кои существовать могутъ въ принятіи обязательствъ съ державою уже воюющею. Но дабы поступить въ семъ случаѣ безъ опрометчивости, полезнымъ полагаю дать дѣлу сему слѣдующій ходъ.

Показавъ готовность нашу Вѣнскому двору войти въ сношенія, объявимъ ему желаніе наше узнать, какъ онъ взираетъ на возгорѣвшуюся войну и на входъ Французскихъ войскъ въ Германію и Неаполь, а равно и на тѣ опасенія, которыя существуютъ о видахъ Франціи на области Турецкой Имперіи; по всѣмъ симъ предметамъ, интересы Россіи и Австріи не могутъ быть какъ одинаковы. Слѣдственно связи между Россіею и Австріею существующія признаете вы сколько для обоихъ Имперій необходимыми, не менѣе же полезными и для протчихъ державъ, опасющихся ига Французскаго; что Ваше Величество увѣрены, что Вѣнскій дворъ не сомнѣвался въ такихъ расположеніяхъ вашихъ и что воздержность доселѣ въ сообщеніи по симъ предметамъ причину ту имѣла, что обстоятельства не приходили еще въ надлежащую ясность и что при самомъ началѣ распри между Англіею и Франціею не терялась надежда предупредить войну, доведя объ сии державы до полюбовнаго соглашенія. А какъ, тотчасъ по объявленіи войны, войска Французскія вошли въ Ганноверъ и чрезъ то настала опасность для всего Сѣвера Германіи, сами обстоятельства и географическое положеніе областей короля Прусскаго заставляли полагать, что для собственной своей безопасности войдетъ онъ въ мѣры удобныя охранить сію часть Германіи, къ чему и самъ Вѣнскій дворъ не можетъ не признать удобства способовъ Берлинскаго двора. А какъ желаніе наше было и есть, сколько можно охранить, чтобъ сія морская война между Англіею и Франціею не сдѣлалась общею, то и ограничивали мы себя стараніемъ потушить ее въ тѣхъ мѣстахъ твердой земли, гдѣ она возгорѣлась; но не нашедъ въ Берлинскомъ дворѣ тѣхъ

расположеній, кои ожидать должно было даже относительно собственной его впредъ безопасности, необходимость уже заставляетъ имѣть прибѣжище къ общимъ мѣрамъ, ограждающимъ вообще твердую землю какъ отъ дальнихъ на оную видовъ Французскаго правительства, такъ и новаго измѣненія въ состояніи ея. Когда же дворъ Вѣнскій равнымъ съ нами образомъ на сіе взираетъ, то и желали бы мы, чтобы онъ сообщилъ намъ мысли свои относительно настоящаго положенія дѣлъ и буде считаетъ онъ нужнымъ и для собственныхъ своихъ интересовъ и безопасности войти въ соглашеніе мѣръ къ огражденію не только Европы отъ новаго перековеркиванія, но и въ Германіи переходъ областей изъ одного владѣнія въ другое, который бы разрушить могъ равновѣсіе сего центра Европы: то мы оное примемъ съ признательностію и готовы будемъ съ таковою же откровенностію съ нимъ объясниться, будучи не несклонны и на соглашеніе совокупныхъ мѣръ, имѣющихъ послужить къ сему благому концу.

По отзыву, какой получимъ мы отъ Вѣнскаго двора, можетъ учредиться негодіація, о которой заранѣе предсказать можно, что кончится успѣшнѣе въ Берлинѣ производимой и подастъ Вашему Величеству способы съ пользою употребить для общаго успокоенія тѣ средства могущества и силы, кои вамъ отъ Бога ввѣрены и коихъ дѣйствіемъ имѣетъ быть успокоеніе Европы, а можетъ быть небезнужно и для охраненія безопасности собственной Имперіи вашей, къ нарушенію коей умыслы Бонапарта проникли Ваше Величество, чрезъ поведеніе посла Французскаго въ Константинополь, изучающаго повседневно изобрѣтать средства и даже вымышлять клеветы, могущія поставить Порту противу насъ и, приведя ее къ союзу съ Франціею, посредствомъ ея озаботить насъ въ береговыхъ Чернаго моря провинціяхъ нашихъ, яко слабѣйшей части Россіи.

Никто болѣе меня не чуждъ напраснаго употребленія крайнихъ мѣръ, когда иныя средства ихъ замѣнить могутъ, будучи весьма удостовѣренъ, сколь для Россіи нужно сохраненіе покоя и тишины, которымъ, можно сказать, она почти полстолѣтія рѣдко пользовалась; а сверхъ того неменѣе желательно, чтобы благотворная попечительность ва-

ша о внутреннемъ государственномъ устройствѣ не отвлекаема была внѣшними занятіями. Но къ чему послужать Россіи всѣ новыя учрежденія къ просвѣщенію, къ успѣхамъ промышленности и къ благосостоянію народному, подѣ сънію покрова вашего среди ея возникающія, когда гибель, всѣмъ прочимъ государствамъ угрожающая, поработя постепенно оныя, постигнуть можетъ и ее? А если и не упадетъ она власти иноплеменной, то развратъ умовъ, шествующій по слѣдамъ успѣховъ Франціи, не допуститъ тогда подданныхъ вашихъ наслаждаться ни усовершенствованіемъ рукодѣлій, ни распространеніемъ торговли, промысломъ вашимъ имъ дарованныхъ, но для восчувствованія коихъ необходимо состояніе безмятежное.

Во всемъ здѣсь представленномъ Ваше Величество признаете черту мысли моей, которую изъяснилъ я уже вамъ, что съ настоящею войною рѣшится жребій независимости Европы и всемірнаго владычества Бонапарта. А по сему неоспоримо, что ни одинъ сочленъ сословія Европейскихъ державъ не можетъ безъ нареканія устранить себя отъ борьбы, имѣющей испровергнуть все понынѣ въ свѣтѣ существующее и предать ее въ руки одного властителя.

Сердце Вашего Величества конечно далеко отъ таковой незаботливости, и я смѣю надѣяться, что попеченіе Ваше о сохраненіи Россіи въ миру не затмитъ у Васъ той истинны, что, ополчася во-время, предупредить можно дальнѣйшія бѣдствія.

Приписка къ брату.

P. S. Ce докладъ a été remis et a eu l'approbation de l'Empereur, et en conséquence de son contenu on a écrit à Vienne et Copenhague; de même que les réponses ont été faites à la cour de Berlin conformément à mon докладъ. Toutes ces pièces, que j'ai fait faire copier pour vous, mon cher, ainsi que le докладъ, sont pour votre propre information, et aucun de ces papiers ne doit rester dans votre chancellerie, mais sous votre propre clef et pour vous seul.

5 Octobre 1802.

**МНѢНІЕ ГОСУДАРСТВЕННОГО КАНЦЛЕРА ГРАФА
А. Р. ВОРОНЦОВА О ГЕНУЕЗСКОЙ КОМПАНИИ.
1803.**

О Генуэзской компаніи.

Вашему Императорскому Величеству благоугодно было, чтобъ я представилъ мое мнѣніе о предполагаемомъ нѣкоторыми иностраннѣми капиталистами учрежденіи въ Генуѣ компаніи для отправленія торговли въ Россію чрезъ Черное море; а для сего г-нъ камергеръ Новосильцовъ сообщилъ мнѣ, по волѣ Вашего Величества, начертаніе объ оной компаніи, равно и выписку изъ письма тайнаго совѣтника Лизакевича, сопровождающаго тотъ проэктъ и служащаго дополненіемъ къ нему.

Исполняя снѣ Высочайшее соизволеніе Вашего Величества, представляю здѣсь мое мнѣніе съ равною искренностію, съ какою всегда привыкъ я предъ Вами объяснять мои мысли.

Прежде нежели я приступлю къ обнаруженію несовмѣстности затѣйныхъ и своекорыстныхъ требованій помянутыхъ капиталистовъ, осмѣливаюсь въ короткихъ словахъ объяснить прямое на дѣлѣ, а не умозрительное только, состояніе Россійской торговли и средства нужныя для удобства ея, также въ чемъ вообще существенныя пользы оной заключаются.

Россійская торговля совершенно различествуетъ отъ прочихъ Европейскихъ не по той одной причинѣ, что купечество наше дѣла свои ведетъ инымъ образомъ и не столь предприимчиво какъ въ другихъ торговыхъ земляхъ, но по самому достоинству вещей, которыя оно продаетъ. Наши продукты, можно сказать, почти всѣ первой необходимости, а мануфактурныя произведенія, какъ то полотно, парусныя и фламскія, и другія издѣлія едвали не въ ту же статью причислить можно. Однимъ словомъ, все что берутъ у насъ иностранцы, берутъ конечно не изъ прихоти, или не въ удовлетвореніе роскоши, а по нуждѣ. Естественно, что тотъ, кто имѣетъ у себя такое преимущество, не имѣетъ нужды умствовать, какъ бы сбыть свои товары, везя ихъ за даль-

нія моря, когда онъ и дома свой барышъ получить. А потому торгъ нашъ можно представлять таковымъ: что купецъ на торгу, имѣя въ одной рукѣ товаръ и отдавая его покупающему иностранцу, беретъ за него другою наличныя деньги. Даже доселѣ онъ почти таковъ и былъ. Иностранцы покупали у насъ по необходимости; но только въ платежѣ, вмѣсто денегъ, старались замѣнить бездѣлками, вещами ненужными, служащими къ роскоши, а весьма мало въ сравненіи оныхъ полезными продуктами или произведеніями.

Торговое кораблеплаваніе, сей удѣлъ иностранцовъ, поддерживается самою ихъ въ немъ необходимостію. Многочисленность народа, нужда въ пропитаніи онаго, родящееся отъ нея досужество, а отъ него пзбытокъ въ художественномъ произведеніи всякихъ вещей къ роскоши служащихъ, заставляютъ имѣющихъ оныя искать мѣста, гдѣ бы ихъ съ рукъ сбыть; ибо едвали кто за оными придетъ къ нимъ, развѣ въ такомъ намѣреніи, чтобъ ихъ передать въ третьи руки. Напротивъ, товары, коими наша торговля производится, будучи совсѣмъ тому противоположны въ ихъ качествахъ, не налагаютъ на насъ необходимости съ своими товарами набиваться, развозя ихъ по цѣлому свѣту; а отъ того и кораблеплаваніе нашего купечества не имѣло успѣха, не взирая и на то, что, съ самаго открытія торговли при Санктпетербургскомъ портѣ, прилагаемо было стараніе о заведеніи собственнаго кораблеплаванія купеческаго. На сей конецъ дѣлаемы были разныя выгоды такъ называемымъ Россійскимъ кораблямъ, и около семидесяти лѣтъ чинилась уступка въ пошлинахъ за привозимые и отвозимые Россійскими купцами на такихъ корабляхъ товары, доколѣ покойная Государыня Императрица Екатерина Вторая, въ концѣ своего царствованія, не отмѣнила тѣхъ напрасныхъ преимуществъ, примѣтя бесполезность сей мѣры: понеже дѣланное столь долговременно ободреніе отнюдь не умножило нашихъ купеческихъ кораблей, а было только личиною для подъямянщиковъ, пользовавшихся уступкою пошлины подъ названіемъ какого либо Россійскаго купца. Поползновеніе нѣкоторыхъ нашихъ торгующихъ, чтобъ отправлять свои товары на собственной ихъ счетъ за море, было заплачено

потерею капитала; ибо почти всѣ тѣ, кои таковую операцію дѣлать отважились, понесли убытокъ отъ счетовъ и начетовъ наложенныхъ иностранцами на ихъ товаръ. И такъ опытъ доказалъ, что и въ семъ намѣреніи усиленіе нашего купеческаго внѣшняго водоходства еще одновременно.

Изъ сего краткаго изображенія прямого состоянія торговли нашей усмотрѣть можно, что у насъ она держится сама собою, разумѣя о сбываніи съ рукъ нашихъ товаровъ. Всякое же предположеніе, чтобъ поставить нашихъ торгующихъ на одну ногу съ иностранными въ отношеніи внѣшняго торга и кораблеплаванія, сколь трудно, столь и невыгодно; ибо на дѣлѣ оно обратится въ пользу однихъ иностранцовъ. Надобно, чтобъ время само собою открыло путь къ подобнымъ начинаніямъ, но теперь оно еще не стоитъ. Можетъ быть, еще въ теченіе пятидесяти лѣтъ едвали надобно будетъ какой шагъ сдѣлать правительству въ распространеніе купеческой Россійской навигаціи. Все же въ достиженіе сей цѣли донинѣ дѣланное было неудобно, по большей части отъ того, что представляющіе о какихъ нибудь новыхъ расположеніяхъ, кои суть многочисленны и нерѣдко противурѣчуши, основывались въ представленіяхъ своихъ только на чтеніи иностранныхъ книгъ, а не на опытномъ познаніи свойства и способовъ къ пропитанію своей земли, не соображали количества народнаго, недостаточнаго по пространству государства, не хотѣли или не могли сообразить прямого различія нашего отъ иностранцовъ; при всемъ томъ силились ихъ распорядки присвоить здѣшней торговлѣ съ разными пожертвованіями прямыхъ ея польсъ, даже съ тратою денегъ, которыя лучше бы употребить на устройство и ободреніе собственныхъ нашихъ мануфактуръ и разнаго рода издѣлій: ибо всякой признать можетъ, что истинная выгода государства состоитъ въ ободреніи оныхъ; отъ нихъ истекаетъ польза торговлѣ нашей надежнѣе обаятельныхъ выдумокъ, извлеченныхъ изъ книгъ о внѣшнемъ торгѣ, коими только что разстроить можно то благополучное состояніе Россійской торговли, которое, можно сказать, существуетъ отъ временъ Петра Великаго.

Средства пособствующія нашей торговлѣ, по мнѣнію моему, суть слѣдующія: 1, Удобность сообщенія внутренняго съ приморскими мѣстами посредствомъ соединенія водяныхъ комунікацій. 2, Совершенная свобода, ободреніе и споспѣшествованіе рѣчному судоходству. 3, Устроеніе безопасныхъ амбаровъ и надежныя пристанища для складки Россійскихъ товаровъ, къ портамъ привозимыхъ. 4. Добрая вѣра къ качеству товаровъ посредствомъ безпристрастныхъ браковъ. И 5, Сохраненіе сихъ торгующихъ ото всякихъ притѣсненій и облегченіе привозимыхъ ими товаровъ отъ постороннихъ налоговъ. Сіи средства отнюдь нетрудны; но всякое отъ нихъ отступленіе, всякое новое распоряженіе, пособствующее иностранцамъ вмѣшиваться во внутреннюю торговлю нашими произведеніями, не можетъ быть непагубно для нашего купечества. Я считаю, что чѣмъ меньше во внутреннюю торговлю нашихъ купцовъ (ибо вѣшной своими товарами они производить не могутъ) вмѣшиваться какими либо новыми распоряженіями и чѣмъ больше о выгодахъ и свободѣ доставленія къ портамъ Россійскихъ товаровъ пешихъ постановится за правило, тѣмъ счастливѣе она будетъ. Часто новые планы обаятельныя только мечты имѣютъ, а истинная польза въ томъ состоитъ, чтобъ не заходить далеко въ оныя и тѣмъ не отдать своей торговли въ совершенное порабощеніе пришельцовъ.

Существенныя пользы торговли заключаются въ пріобрѣтеніи посредствомъ, такъ сказать, разнѣна вещей на мѣсто тѣхъ, коими мы изобилуемъ, такихъ, какихъ у насъ недостаетъ, а по ихъ пользѣ они намъ нужны. Мало такихъ вещей, кои бы прямо были необходимы, доставляютъ къ намъ иностранцы, а большую часть, какъ я сказалъ, навозятъ къ намъ или бездѣлокъ или къ роскоши служащихъ, или наконецъ такихъ, кои бы мы сами у себя, при распространеніи нашихъ руководѣльныхъ заведеній, имѣть могли. Поощреніе здѣшнихъ манифактуръ, налогъ на привозныя вещи не очень нужны, совершенное запрещеніе ввоза бездѣлушекъ и роскошныхъ товаровъ суть средства ко умѣренію привоза, а вмѣстѣ съ тѣмъ и къ обращенію баланса на нашу сторону. И такъ безъ сомнѣнія ощутительно, что весьма нужно наблюдать о умѣреніи привознаго торга, а не объ его ободреніи.

Соперничество иностранныхъ въ покупкѣ нашихъ товаровъ и въ продажѣ намъ своихъ весьма полезно. Равенство въ выгодахъ должно быть одинаково дѣлаемо для нихъ всѣхъ; ибо чѣмъ больше будетъ покупающихъ, тѣмъ лучшую дадутъ за наши товары цѣну; чѣмъ болѣе продающихъ намъ свои товары, тѣмъ дешевле у нихъ купить можно. Отдавать же въ монополію и, такъ сказать, на жертву одному покупщику или продавцу ни съ чѣмъ не сходно.

Сказавъ, въ чѣмъ вообще пользы торговли состоятъ, долгомъ поставляю примѣтить въ особенности о Черноморской. Ни тамошнихъ нашихъ портовъ, ни тамошней торговли я не могу себѣ представить не подвергающимся вышеизъясненному общему объ ней и мореплаванію ея заключенію; ибо сіи новые ворота привозу въ Россію и вывозу изъ нея товаровъ отнюдь не перемѣняютъ прямого положенія нашей торговли. Удобность сбывать наши Украинскія произведенія конечно полезна для государства столько же, сколь нужно обузданіе ввоза, которой, какою бы дорогою ни сдѣлали, все очутится внутри государства. Все то, что я сказалъ выше о доставленіи къ портамъ продуктовъ нашихъ, можетъ относиться и на Черноморскіе порты. Въ разсужденіи же привозныхъ товаровъ и приходящихъ кораблей въ тамошнихъ портахъ сверхъ того нужно, чтобъ они никакъ не могли завезти къ намъ чумы; а для того надобно, чтобъ карантинны такъ устроены были, дабы ничто безъ наблюденія всѣхъ правилъ осторожности къ намъ входить въ порты Черноморскіе не могло. Мѣстные распоряженія на тамошнюю торговлю не могутъ быть не сообразованы съ общими нашей торговли выгодами; а какое либо особенное положеніе, развѣ временно, доколѣ требуютъ обстоятельства, идти можетъ. Я считаю, что свободной пріѣздъ иностраннымъ въ Тавриду, свобода продавать и покупать, личная и имущества ихъ безопасность, правительствомъ на основаніи законовъ охраняемая, вѣрность въ покупкѣ товаровъ той самой доброты, какую желаютъ, утверждаемая посредствомъ браковъ, правосудіе скорое и безмездное по дѣламъ или спорамъ ихъ, поспѣшное и безостановочное отправленіе товаровъ и судовъ ихъ, не задерживая долѣе какъ законы велятъ въ карантинахъ и таможенныхъ, огражденіе ото всякихъ прицѣпокъ, достаточны

будутъ для всякаго иностраннаго торговца. И нельзя, чтобъ они не почувствовали выгодъ своихъ, когда для всѣхъ ихъ будутъ они безъ лицепріятія равно доставляемы; нельзя, чтобъ не умножились пріѣздъ и торговля ихъ. Сіи то суть пособія, кои правительство обязано дать иностраннымъ и коихъ они желать могутъ, а отнюдь не монополіи.

Въ заключеніи нужнымъ поставлю обратиться къ проекту капиталистовъ, желающихъ учредить Черноморскую компанію въ Генуѣ.

Несообразность того проекта ощутительна изъ требованій, которыя она дѣлаетъ, не имѣя никакого благовиднаго предлога. 1. Ей одной уступать треть пошлинъ. 2. Ввозить всѣ безъ изъятія Италіянскіе товары и произведенія беззапретно. 3. Освободить отъ досмотра товары, непроданные и назадъ затѣмъ отвозимые. 4. Отсрочивать платежъ пошрины за покупаемыя компаніею земныя произведенія. 5. Корабли ея прежде всѣхъ нагружать и выгружать. 6. Дозволить, въ случаѣ надобности, въ какомъ либо портѣ Россійской Имперіи, строить новые конторы и магазейны и на то сверхъ пособій, буде возможно, давать землю. 7. Позволить повѣреннымъ ея на починку кораблей требовать изъ адмиральтействъ все что потребно будетъ за наличныя деньги. Сверхъ того требуетъ она же шести Россійскихъ флаговъ для своихъ кораблей и послѣ патентовъ; также чтобъ опредѣлить вновь двухъ консуловъ, одного генеральнаго въ Генуѣ, а другаго въ Чивитавекіѣ съ жалованьемъ послѣднему отъ 350 до 400 червонцовъ, назначая способныхъ по мнѣнію той компаніи къ тому людей.

Естьли сихъ требованій истолковать прямой смыслъ, то выходитъ: 1. Наградить компанію третью пошрины въ ея монополію за то только, что она будетъ въ Генуѣ и положить въ нее вкладъ Италіянскіе капиталисты. 2. Ей же разрѣшить привозъ контрабанды. 3. Досмотры товаровъ отмѣнить. 4. Пошрины брать въ такое время, когда заблаговременно судить компанія ихъ платить. 5. Остановить выгрузку и нагрузку всѣхъ кораблей, чтобъ дѣлать предпочтеніе ея кораблямъ. 6. Во всѣхъ портахъ Россійскихъ, гдѣ захочетъ она, строить ей конторы и магазейны собственные, то есть: вездѣ завести свое помѣстье. 7. Изъ адмиральтействъ сдѣ-

лать лѣсной ея магазиномъ. Наконецъ, отдать ей право пользоваться Россійскимъ флагомъ и учредить консуловъ въ ея пособіе, изъ коихъ одному и жалованье какое дать, а имена обѣимъ сама предназначаетъ.

Не токмо умѣренности, но никакой пристойности въ означенныхъ требованіяхъ нѣтъ. Возможно ли, чтобъ въ пользу одной компаніи иностранной стѣснить торгъ всѣхъ иностранцевъ, истребить ихъ между собою совмѣстничество, существенную пользу нашей торговли составляющее, не говоря уже о другихъ странныхъ затѣяхъ прожектеровъ, и все сіе сдѣлать только для того, что капиталисты складываются въ Италію? Они сверхъ того хотятъ, чтобъ имъ за столь острую выдумку платили. Не знаю, не за пропойцевъ ли они насъ почитаютъ.

По всѣмъ симъ уваженіямъ и движимъ будучи усердіемъ къ пользѣ Отечества, долгомъ моимъ почитаю представить Вашему Императорскому Величеству чистосердечно мнѣніе мое, что проектъ компаніи Генуеской всемѣрно для нашей торговли вреденъ, которой при семъ обратно подношу и съ выпискою письма тайнаго совѣтника Лизакевича, служащаго дополненіемъ къ оному.

ЗАПISKA ГРАФА КОЧУБЕЯ.

Представлена Его Императорскому Величеству
Марта 27-го 1803.

Вашему Императорскому Величеству угодно было изъявить высочайшую волю, чтобъ министры представили всеподданнѣйше усмотрѣнія ихъ, какимъ образомъ составлены быть могутъ инструкціи, коими, на основаніи манифеста о министерствѣ, снабдены быть они должны, не затрудняясь въ прочемъ формою сего сочиненія, которую Ваше Величество предоставитъ изволили каждому для себя избрать.

Приступая къ исполненію сего, я нужнымъ почитаю, прежде нежели обращусь къ обязанностямъ министерства, всемилостивѣйше мнѣ ввѣреннаго, изложить нѣкоторыя общія правила, о коихъ тѣмъ болѣе почитаю я нужнымъ предварительно согласиться, что министерство въ Россіи будучи вещь новая, не существуетъ у насъ правилъ, опредѣляющихъ обязанности сего званія.

Естьли отдалъ я самъ себѣ отчетъ вѣрный, какую мысль Ваше Императорское Величество имѣть могли, устанавливая министерство, то она состояла въ томъ, чтобъ дать всѣмъ частямъ правительства связь, коей оно не имѣло; чтобъ усилить дѣйствіе его, чтобъ пріобрѣсть средства усовершенствовать пружины, движущія пространное государство Ваше; чтобъ поставить, такъ сказать, Россію въ нѣкоторое равенство съ державами, которыя привели управленія свои въ степень, соотвѣтственную просвѣщенію и обстоятельствамъ настоящаго времени.

Мысль сія дѣйствительно была достойна благихъ Вашихъ намѣреній, и никто безпристрастный здѣсь, а внѣ государства никто изъ недоброхотствующихъ даже намъ не можетъ не признаться, чтобъ установленіе министерства, въ томъ видѣ какъ оно существовать должно, не предвѣщало наилучшихъ послѣдствій.

Ваше Императорское Величество не поступили на мѣру сію единственно по какому либо расположенію къ уновленіямъ, или безъ особливаго изслѣдованія всѣхъ частей, правительство наше составляющихъ. Систематическій разумъ Вашъ (и сію истину не примите за лесть) первое возбудилъ въ васъ желаніе узнать: что мы имѣемъ, что чему принадлежить, и какъ что дѣйствуетъ.

Тутъ предсталъ немалый трудъ изслѣдовать что входитъ въ составъ разныхъ мѣстъ правительственныхъ, ибо никто до того времени отчету себѣ въ семъ не давалъ; да и сопряженъ онъ былъ со многими неудобностями, когда не находилось нигдѣ прочнаго состава, а встрѣчались только отрывки, кое-какъ и въ разныя времена связанные.

Работа сія утвердила Ваше Императорское Величество въ убѣжденіи, что нужно искать лучшаго устройства. Не могла сокрыться отъ Васъ та истина, что несвойственно корпусамъ вѣдать дѣла правительственныя; ибо гдѣ отвѣтственность лежитъ на многихъ по одному дѣлу, тамъ, такъ сказать, ея не существуетъ: ибо корпусамъ несвойственна та дѣйствительность (*sic*), которая движетъ лица, самолюбіе и всѣ другія побужденія, болѣе дѣйствуя въ чловѣкѣ, который самъ собою въ виду показывается, нежели въ обществѣ, раздѣляющемъ его славу или стыдъ.

Не касаясь до другихъ областей, а упоминая только о двухъ сосѣдахъ нашихъ, коп монархическою формою и могуществомъ своимъ наплучше съ нами сравниться могутъ, мы видимъ въ Австріи и Пруссіи министровъ управляющихъ разными государственными частями съ властію весьма распространенною и безъ всякаго другаго отчету, кромѣ государей своихъ. Выходятъ ли изъ сего какія неудобства? Они, смѣло утвердить можно, не существуютъ: ибо въ министры избираются обыкновенно люди полною довѣренностію государей своихъ удостоенные, люди государственные, кои, отлагать долженствуя всѣ малыя страсти, единственно одну только страсть имѣть должны—благо общественное; люди, кои чтить должны превыше всего судъ публики, коему всѣ дѣянія ихъ ежечасно представляютъ; а по тому опасеніе деспотизму министерскаго, о коемъ иногда я слышалъ, не что иное есть какъ химера, тѣмъ менѣе доказательствъ

требуемая, что правила, манифестомъ 8-го Сентября о министерствѣ начертанныя, поставляютъ всякаго министра въ обязанность другъ съ другомъ по дѣламъ своей части сноситься и все доводить до свѣдѣнія Вашего Императорскаго Величества.

Симъ уже однимъ весьма бы ограничилось мнимое самовластіе министровъ; но Ваше Императорское Величество преградили сугубо оное, предоставивъ Сенату право наблюденія, изъ чего и вывожу и послѣдствіе, что министерство Ваше съ сей стороны сугубую беспечность представляетъ.

На основаніи сихъ правилъ, я полагаю, что весьма нужно разграничить предѣлы обязанностей Сената и обязанностей министерства.

Сомнѣнія, кажется, нѣтъ, чтобъ по манифесту Ваше Императорское Величество не имѣли намѣренія отдѣлить отъ Сената дѣла правительственныя, предоставивъ ему то надъ оными вліяніе, которое свойственно первому въ государствѣ корпусу: надзоръ за всѣми частями правительственными и заступленіе за благо общественное; а за симъ Вашему Величеству угодно было предоставить Сенату власть верховнаго судилища.

Таковое раздѣленіе дѣйствительно представляется самымъ свойственнымъ, заключая то понятіе, котораго истина довольно много уже доказана, что никакая часть въ государствѣ не можетъ быть безъ вреда управляема двумя различными началами и что въ благоустроенной системѣ всякая сила излишняя есть существенный порокъ; а въ слѣдствіе того я считаю, что отношенія между Сената и министерства могутъ состоять въ слѣдующемъ.

Объ отношеніяхъ между Сената и министерства.

1. Сенатъ, яко верховное мѣсто въ Имперіи, долженъ быть блюстителемъ добраго управленія.
2. Ему принадлежитъ право требовать отчета въ управленіи отъ тѣхъ, кому оно ввѣрено.
3. Онъ не долженъ непосредственно входить самъ въ управленіе, ибо управлять и ревизовать управленія было бы судить самаго себя.

4. Министры должны управлять частями своими по тому закону, который для каждой части изданъ.

5. На министровъ распространить должно право рѣшенія въ нѣкоторыхъ случаяхъ, до управленія относящихся и нынѣ одному Сенату принадлежащихъ, какъ то:

а) Заключение контрактовъ выше 10 тысячъ рублей.

б) Назначеніе суммъ въ штатѣ неположенныхъ, разумѣя однакожъ, что во всякихъ таковыхъ случаяхъ всегда вноситься будетъ о семъ въ Комитетъ, или докладываемо Вашему Императорскому Величеству; исключая только случаевъ, когда сумма, по маловажности или входя въ число обыкновенныхъ расходовъ, не будетъ заслуживать, чтобъ Ваше Императорское Величество нарочитымъ докладомъ были обременяемы.

в) Соглашеніе противорѣчій встрѣчаемыхъ въ установленіяхъ по части, министерству ввѣренной, или мѣстныхъ затрудненій, происходитъ могущія въ исполненіи указовъ; тутъ разумѣется однакожъ, что разрѣшеніе министерства не можетъ касаться до перемѣны силы оныхъ, а относиться должно до способовъ въ исполненіи ихъ, не рѣдко единообразными быть не могущихъ.

д) Недостатокъ закона на какую-либо часть управленія.

6. Въ случаяхъ сихъ, если министръ не находитъ точнаго разрѣшенія въ законѣ, то онъ, развязывая затрудненіе, буде дѣло времени не терпитъ, особеннымъ предписаніемъ своимъ на то только частное дѣло, которое до него дошло, представляетъ о томъ Вашему Императорскому Величеству.

7. Министръ долженъ представлять отчетъ Сенату во всемъ положеніи его части, какъ въ концѣ года, такъ и во всѣхъ случаяхъ, гдѣ Сенатъ потребуетъ отъ него объясненія *).

8. Сенатъ имѣетъ средства повѣрять сіи отчеты и быть свѣдущимъ о частныхъ случаяхъ, въ коихъ требовать ихъ отъ министровъ можно, посредствомъ тѣхъ свѣдѣній, кои получаетъ онъ отъ прокуроровъ, какъ о теченіи дѣлъ вообще, такъ наипаче, если бы въ предписаніяхъ министер-

*) Тутъ рукою графа С. Р. Воронцова отмѣчено: „Вмѣсто того отчетъ дать Государю, а не Сенату.“

ства содержался каковыя новыя положенія въ отнѣну прежнихъ узаконеній, указовъ или опредѣленій Сената.

9. Сенатъ, получая сія свѣдѣнія и разсматривая ихъ, если находитъ ихъ сомнительными, требуетъ отъ министровъ объясненія.

10. Если объясненія министровъ найдетъ неудовлетворительными, останавливаетъ исполненіе и представляетъ Государю о вредѣ, отъ распоряженій сихъ происходящемъ.

О министерствѣ внутреннихъ дѣлъ.

Изложивъ такимъ образомъ правила генеральныя, обращаюсь я къ начертанію мыслей моихъ относительно министерства внутреннихъ дѣлъ.

„Повсемѣстное благосостояніе народа, спокойствіе, тишина и благоустройство всей Имперіи“, составляютъ главныя, по манифесту о министерствѣ, его обязанности.

Чтобъ достигъ до сего важныя цѣли, какія предоставлены ему средства, или чрезъ кого долженъ онъ дѣйствовать? Манифестъ указалъ ему единый естественный путь: губернскихъ начальствъ, яко власть нѣкоторымъ образомъ управленіе въ провинціяхъ имѣющую, яко власть, которая по силѣ чрежденія имѣетъ хозяйственное о губерніи ей ввѣренной попеченіе. — Изъ сего протекать должно, что губернаторы и Губернскія Правленія состоятъ въ непосредственномъ вѣдѣніи министра внутреннихъ дѣлъ, посылку лица сія или мѣста не дѣйствуютъ по частямъ судной или казенной; но какъ однакожъ не существуетъ между разныхъ частей, управленіе губернское составляющихъ, раздѣленія опредѣлительно положеннаго, то нужно привести здѣсь въ нѣкоторую ясность отношенія Губернскаго Правленія.

Объ отношеніяхъ Губернскихъ Правленій.

Изъ присвоенныхъ по учрежденію Губернскому Правленію обязанностей, можно вывести, что оно дѣйствуетъ по двумъ главнымъ отношеніямъ:

1. Какъ верховное мѣсто губернской полиціи.
2. Какъ мѣсто побужденія присутственныхъ мѣстъ, ему подчиненныхъ.

По первому отношенію.

1. Какъ мѣсто верхней губернской полиціи, Губернское Правленіе имѣетъ въ вѣдомствѣ всѣ полицейскія въ губерніи мѣста и чины.

2. Объявляетъ всѣ указы Императорскаго Величества и предписанія высшаго начальства и отсылаетъ ихъ въ надлежащія мѣста къ исполненію.

3. Вѣдаетъ состояніе продовольствія обывателей.

4. Пресѣкаетъ насиліе и приводитъ въ порядокъ. Сюда принадлежатъ неповиновеніе, жестокости и проч.

По второму отношенію.

Какъ мѣсто побужденія въ теченіи дѣлъ, Губернское Правленіе принимаетъ отъ частныхъ людей жалобы на медленность и злоупотребленія нижнихъ судебныхъ и полицейскихъ мѣстъ, получаетъ увѣдомленія отъ прокуроровъ и стряпчихъ и дѣлаетъ по онымъ надлежащее понужденіе, налагаетъ пѣни, отрѣшаетъ, отсылаетъ къ суду и проч.

Соображая сіи два отношенія Губернскаго Правленія съ раздѣленіемъ министерствъ, вывести должно, что по первому отношенію Губернскія Правленія подчиняются министру внутреннихъ дѣлъ, а по второму министру юстиціи или генералъ-прокурору.

Въ разсужденіи отношенія Губернскихъ Правленій къ министру внутреннихъ дѣлъ два главные предмета входятъ могутъ: 1, полиція городская и 2, полиція земская; почему Губернскія Правленія доносятъ министру внутреннихъ дѣлъ должны:

1. О состояніи губерніи вообще.

2. О случаяхъ неповиновенія или излишней жестокости.

3. О всякомъ насиліи гласномъ или такомъ, коего отвратить совершенно Губернское Правленіе не можетъ.

4. О состояніи народнаго продовольствія хлѣбомъ, солью или другими нужными припасами.

5. Объ опредѣленіи, награжденіи и отставленіи чиновниковъ полицейскихъ, когда утвержденіе ихъ превышаетъ власть Губернскаго Правленія.

6. О всѣхъ затрудненіяхъ и неудобствахъ, встрѣчаемыхъ въ способахъ городской и земской полиціи.

7. Губернаторъ долженъ притомъ относиться по Приказу Общественнаго Призрѣнія.

Объ отношеніяхъ губернаторовъ къ министру внутреннихъ дѣлъ по Казеннымъ Палатамъ.

Сверхъ сихъ по Губернскимъ Правленіямъ отношеній, губернаторъ относится по предметамъ отъ Казенныхъ Палатъ зависящимъ, но въ вѣдѣніе министра внутреннихъ дѣлъ поступившихъ, и имянно:

а. О состояніи публичныхъ зданій, о починкѣ оныхъ, о суммахъ на то потребныхъ, и проч.

б. О состояніи соляныхъ магазейновъ въ отношеніи снабженія ихъ, а не продажи соли.

*

Сообразивъ такимъ образомъ все то, что нужнымъ казалось для приведенія въ нѣкоторую ясность разныхъ отношеній между Сената и министерства и губернскихъ мѣстъ къ министру внутреннихъ дѣлъ, должно пройти разные другія обязанности послѣдняго.

Внутреннее распредѣленіе департамента сего заключаетъ четыре части:

1. Продовольствіе народное.
2. Спокойствіе и благочиніе.
3. Государственное хозяйство, и
4. Общественное призрѣніе.

По первой части вниманіе министра внутреннихъ дѣлъ обращено всегда быть должно къ тому, дабы никогда не было недостатка въ жизненныхъ припасахъ. Для сего имѣетъ онъ производить постоянную переписку со всѣми начальниками губерній о всемъ томъ, что можетъ доставить ему точныя свѣдѣнія о урожаѣ и о цѣнѣ хлѣба, поставя при томъ въ обязанность ихъ заблаговременно увѣдомлять его о предвидимыхъ недостаткахъ, равно какъ и о томъ, если бы скудость существовала на каковыя другія вещи, къ первымъ надобностямъ относящіяся; или если бы вкрались какія злоупотребленія, какъ то: монополія или дру-

гія обстоятельства, равнымъ образомъ пользы общественной предосудительныя.

Здѣсь особенное должно найти мѣсто соляное продовольствіе. Запущенность, частныя и страшныя по ней злоупотребленія требуютъ мѣръ дѣятельныхъ.

Министръ внутреннихъ дѣлъ обязанностію имѣть будетъ приступить къ сему въ самомъ непродолжительномъ времени.

Главная цѣль его должна состоять въ томъ, чтобъ достаточно всѣ мѣста были солью запасены; а за симъ долженъ онъ имѣть стараніе, дабы казна не только не нашла настоящихъ по солянымъ операціямъ своимъ убытковъ, но чтобъ приобрѣла еще для себя доходъ.

Имѣя два предмета сіи въ виду, министръ внутреннихъ дѣлъ долженъ представить Вашему Императорскому Величеству соображенія свои по части сей, коль скоро важность оныя дозволить обнять ее во всемъ пространствѣ. До того же времени, имѣетъ онъ предотвращать непосредственно самъ, или чрезъ Соляную Контору всѣ встрѣчающіяся неудобства или злоупотребленія, на каковый конецъ Соляная Контора, естли существованіе ея продолжится, должна совершенно ему быть подчинена, не затрудняясь двойною зависимостію, въ которой нынѣ она находится, присылая донесенія свои и въ Сенатъ, и къ министру внутреннихъ дѣлъ, который самъ обязанностію имѣть будетъ сноситься съ Сенатомъ тамъ, гдѣ нужда востребуетъ, или доносить Вашему Императорскому Величеству по предметамъ къ Высочайшему разрѣшенію подлежащимъ.

По второй части: о спокойствіи и благочиніи.

Министръ внутреннихъ дѣлъ, ограничиваясь въ настоящихъ отношеніяхъ своихъ съ начальниками губерній, имѣть въ виду долженъ, чтобъ полиція какъ городская, такъ и земская, повсемѣстно была дѣятельна. Въ слѣдствіе сего долженъ онъ, по доходящимъ къ нему, по начальству или иначе свѣдѣніямъ, относиться и руководствовать военныхъ или гражданскихъ губернаторовъ. Онъ обязанъ также входить и во все то, что послужить можетъ къ исправленію

части полицейской, представляя о томъ вашему Императорскому Величеству.

Но тутъ не должно разумѣть полицію въ отношеніи только одного наружнаго надзора, но распространяя ее на всѣ отрасли добраго внутренняго устройства, какъ то: содержаніе дорогъ, мостовъ, переправъ и проч., распределение ярмарокъ и устройства на нихъ, переселеніе казенныхъ крестьянъ или размѣщеніе ихъ; однимъ словомъ, тутъ мѣсто найти должно все то, что для пользы общественной сдѣлано быть можетъ.

По части государственнаго хозяйства.

До сего времени государственное хозяйство заключало у насъ небольшую часть отраслей, особенному попеченію экспедиціи государственнаго хозяйства порученныхъ; а въ прочемъ весьма была мала дѣятельность экспедиціи сей. Нынѣ, кромѣ заведеній ей порученныхъ и распространенія ихъ, въ часть хозяйственную должны входить и всѣ поощренія, кои по земледѣлію или другимъ отраслямъ промышленности полезны быть могутъ. Къ сему присоединить должно и попеченіе, чтобы промышленность никакая не была стѣсняема и находила всегда найдѣятельнѣйшее покровительство, яко средства, такъ сказать, наисущественнѣйшія къ поощренію своему.

Фабрики наши требуютъ особеннаго вниманія. Извѣстно, что наиполезнѣйшія суть тѣ кои, обращаются на издѣлія собственнаго и перваго произрастенія.

Правило сіе Россіи сугубо присвоено быть можетъ. Естьли фабрики ей нужны, то конечно не въ той соразмѣрности, которая принята быть можетъ для земель, гдѣ населеніе достигло до полной мѣры и гдѣ хлѣбопашество доведено до большаго градуса совершенства.

Фабрики въ Россіи, не къ роскоши служащія, но вещей наиболѣе къ употребленію общему служить могущихъ, нужны, какъ напримѣръ: суконъ, полотенъ, кожъ, всякихъ шерстяныхъ и шелковыхъ матерій, къ употребленію обыкновенному служить могущихъ, и другихъ таковаго рода вещей.

Министру въ инструкціи въ виду поставить можно:

Что лучшее, какъ выше сказано о промышленности вообще, поощреніе фабрикъ есть то, чтобъ они не были стѣсняемы.

Чтобъ при случаяхъ каковыхъ-либо полезныхъ заведеній были они поощряемы, или денежными пособіями или другими каковыми выгодами.

Чтобъ предпочтительно вниманіе обращено было на малыя фабрики, нежели на большія, кои государству не такъ полезны.

Чтобъ особенное вниманіе обращено было, дабы исчезли всѣ притѣснительныя распоряженія по части казенныхъ и обязанныхъ фабрикъ, приводя ихъ въ положеніе сколько можно болѣе соотвѣтственное свободѣ таковымъ заведеніямъ свойственной, и безъ коей, такъ какъ и безъ ожиданія барышей, оныя не иначе какъ принужденно существовать могутъ.

Что казна, если бы и должнаствовала тутъ сдѣлать денежныя пожертвованія, то все не меньше обрѣсти можетъ во времени пользу свою, когда фабрики, распространившись и усовершенствуя свои производства, натурально найдутся въ мѣрѣ сбывать издѣлія свои дешевле.

Что Мануфактуръ-Коллегія не должна дѣлать никакихъ притѣсненій, и что министръ внутреннихъ дѣлъ долженъ по части сей все распорядить къ лучшему, не затрудняясь регламентомъ Мануфактуръ-Коллегіи, который отнюдь не можетъ быть сообразенъ съ настоящимъ положеніемъ вещей.

Чтобъ министръ внутреннихъ дѣлъ вошелъ въ положеніе казенныхъ и обязанныхъ фабрикъ и обратилъ все вниманіе свое къ улучшенію жребія рабочихъ и состоянію самихъ обязанныхъ фабрикъ.

Чтобъ наконецъ разсмотрѣлъ онъ и самое положеніе Мануфактуръ-Коллегіи и представилъ виды свои касательно будущаго устройства мѣста сего, или какимъ образомъ другимъ управленіемъ оно замѣнено быть можетъ.

Почтовое управленіе, явно могущее имѣть вліяніе на промышленность внутреннюю, должно найти здѣсь мѣсто; тѣмъ болѣе что, составляя часть министерства внутреннихъ дѣлъ, оно временно отъ него только отдѣлено.

По общему заключенію, часть почтовая требуетъ существенныхъ исправленій; а министръ внутреннихъ дѣлъ, по устройству внутреннему государства, долженъ дѣйствительно быть еще болѣе хозяинъ почтоваго, нежели другихъ управленій ему подчиненныхъ; ибо безъ помощи губернскихъ начальствъ оно шагу дѣлать не можетъ. Исправленіе дорогъ, устроеніе новыхъ, наряды лошадей, содержаніе станцій и почтовыхъ домовъ, дѣлаютъ, такъ сказать, изъ губернаторовъ и предводителей дворянства почтовыхъ чиновниковъ. Въ прочемъ главные предметы, которые по первому взгляду по почтовому управленію на уваженіе представляются, суть:

1. Чтобъ скоростію обращенія почтъ замѣнено было разстояніе, раздѣляющее разныя мѣста пространнаго государства нашего.

2. Чтобъ выгоднымъ распредѣленіемъ вѣсовыхъ денегъ облегчены были средства переписки.

3. Чтобъ умножены были повсемѣстно способы сношеній посредствомъ почты.

4. Чтобъ установлено было, сколько возможно, уравнительное по губерніямъ положеніе въ сборѣ денежномъ для лошадей и чтобъ число лошадей выставлено было по мѣрѣ прямой надобности, а не подобно тому, какъ нынѣ нерѣдко безъ всякаго соображенія чинится по губерніямъ.

5. Чтобъ почта иностранная, буде возможно, дешевле стояла.

6. Чтобъ вниманіе было обращено къ тому, дабы по сношенію съ своими присутственными мѣстами или другими департаментами уменьшить тяжесть почты, которая ежедневно умножается.

7. Чтобъ сдѣлано было разсмотрѣніе самаго устройства почтоваго департамента и частей отъ него зависящихъ, дабы произведены быть могли тѣ перемѣны, кои для приведенія ея въ лучшее положеніе нужными будутъ признаны, и наконецъ

8. Чтобъ за приведеніемъ всѣхъ частей почтоваго управленія въ наилучшій порядокъ, умножены при томъ были доходы онаго столько, чтобъ могли они поставлены быть въ статьи государственныхъ доходовъ.

По части Приказовъ Общественнаго Призрѣнія.

Сюда принадлежатъ дѣла Медицинской Коллегіи и Приказовъ Общественнаго Призрѣнія.

Министру внутреннихъ дѣлъ, предоставляя управленіе первыхъ съ тою развязкою, которая присвоивается въ другихъ частяхъ управленія его, должно препоручить особенное имѣть стараніе, чтобъ часть медицинская приведена была въ наилучшее положеніе, разумѣя:

1. Чтобъ ученіе основано было на правилахъ, сколько можно болѣе соотвѣтствующихъ прямой цѣли онаго.

2. Чтобъ государство и войска имѣли полное число хорошихъ лекарей.

3. Чтобъ устроены были, поколику мѣстныя обстоятельства дозволятъ, институты для повивальныхъ бабокъ, дабы и деревни могли со временемъ оными запастися.

4. Чтобъ медикаменты въ достаточномъ количествѣ и лучшаго свойства вездѣ находились, поощряя купно съ Приказами Общественнаго Призрѣнія заведеніе аптекъ по уѣзднымъ городамъ, нынѣ крайне въ оныхъ нуждающимся.

5. Чтобъ переводимы были на Русской языкъ всѣ лучшія по медицинской части сочиненія, и чтобъ издаваемо было періодическое сочиненіе, включающее въ себѣ новыя открытія или успѣхи медицины, дабы доктора наши могли всегда имѣть вѣрное понятіе о состояніи оной въ другихъ мѣстахъ. Сей журналъ, такъ какъ и книги медицинскія, должны продаваться за весьма умеренную цѣну, дабы доставить наиболѣе средствъ пріобрѣтать оныя тѣмъ, кои въ нихъ надобность имѣть будутъ.

6. Чтобъ стараніе обращено было о заведеніи ското-врачебныхъ училищъ, и чтобъ мѣры сколько можно дѣятельнѣйшія всегда пріемлемы были какъ къ открытію причинъ скотскихъ падежей, такъ и къ пресѣченію оныхъ.

7. Чтобъ употреблены были всѣ старанія привлечь, пока собственныхъ лѣкарей имѣть можно будетъ, иностранныхъ медиковъ.

8. Чтобъ составъ самой Медицинской Коллегіи былъ ближе разсмотрѣнъ и соображено было, долженъ ли департаментъ сей остаться въ настоящемъ его видѣ, или нужно

будетъ перемѣнить устройство его, представивъ, какимъ образомъ сіе наилучше исполнено быть можетъ.

Что касается до Приказовъ Общественнаго Призрѣнія, предметы, нынѣ ихъ упражнять долженствующіе, суть: тюрьмы, больницы, богадѣльни и другія полезныя и богоугодныя заведенія.

Попеченіе обращено быть должно, чтобъ заведенія сіи отвѣтствовали прямой ихъ цѣли, и для того нужно войти въ разсмотрѣніе, въ какомъ положеніи находятся больницы по губернскимъ или уѣзднымъ городамъ установленныя, стараясь, чтобъ они приведены были въ самое лучшее положеніе. Равное наблюденіе мѣсто имѣть должно и въ разсужденіи богадѣленъ или рабочихъ домовъ, обращая вниманіе, дабы, доставляя убѣжище дряхлости или бѣдности, обратилися заведенія сіи на пользу, а не въ тягость обществу.

Министръ внутреннихъ дѣлъ долженъ равнымъ образомъ пещися, чтобъ тюрьмы содержаны были въ наилучшемъ порядкѣ и чтобъ заведенія для оныхъ заведены были вездѣ, гдѣ понынѣ оныхъ не существуетъ.

Въ разсужденіи же школъ, въ вѣдѣніи Приказовъ Общественнаго Призрѣнія состоящихъ, министръ внутреннихъ дѣлъ обязанностію имѣть будетъ принять всѣ нужныя мѣры, дабы привести въ ясность, какія части приказныхъ доходовъ удалены быть могутъ на содержаніе заведеній сихъ, по губернскимъ или уѣзднымъ городамъ, споспѣшествуя, сколько возможно, скорому того исполненію, дабы министерство народнаго просвѣщенія могло привести въ дѣйство предположенія по сему предмету, ему въ виду поставленныя.

О товарищахъ министровъ и объ ответственности послѣднихъ.

Въ заключеніе нужнымъ почитаю присоединить мысли мои по двумъ предметамъ: о товарищахъ министровъ и объ ответственности послѣднихъ.

Я полагаю, что при учрежденіи товарищей министровъ та мысль главнѣйше была, чтобъ въ какихъ-либо непредвидимыхъ случаяхъ, какъ-то болѣзни министра, отлучкѣ, или чего другаго, дѣла департамента никакъ останавли-

ваться не могли; чтобъ товарищъ, пріобрѣтая свѣдѣнія о дѣлахъ, естли онъ въ нихъ не имѣетъ опытности, могъ сдѣлаться полезнымъ службѣ, или чтобъ въ случаѣ, естли бы министръ, поступая вновь въ званіе свое, опытность товарища въ дѣлахъ департамента могла споспѣшествовать лучшему ихъ успѣху и чтобъ такимъ образомъ никогда не прерывалась въ департаментѣ нужная по всѣмъ частямъ связь.

Убѣжденъ будучи въ сей мысли, сообразно оной я себя руководствовалъ, и въ слѣдствіе того я считалъ обязанностію, чтобъ кабинетъ мой былъ всегда товарищу открытъ. Но чтобъ товарищи не имѣли только одного пріятнаго любопытства и чтобъ званіе ихъ сопряжено было съ нѣкоторою дѣятельностію: то я полагаю, что, съ общаго согласія, могутъ имъ предоставлены быть на обдѣлку или разсмотрѣніе нѣкоторыя дѣла, кои иначе однакожъ какъ съ свѣдѣнія и подъ именемъ министра выходить должны; развѣ по болѣзни или другимъ причинамъ товарищъ, по званію своему, замѣняетъ министра, но и въ такомъ случаѣ нужно для порядку упомянуть въ каждой бумагѣ, за подписаніемъ товарища выходящей, почему она подписью министра не утверждена.

Объ отвѣтственности министра.

Что касается до отвѣтственности министра, она по мнѣнію моему состоять можетъ только за то, что министромъ подписывается. Мѣста же отъ него зависящія и въ наполненіи коихъ людьми не имѣетъ и не можетъ онъ имѣть вліянія, дѣйствуя собственнымъ побужденіемъ своимъ, сами натурально и отвѣчать должны предъ Сенатомъ или предъ Вашимъ Императорскимъ Величествомъ за упущенія ихъ.

Въ прочемъ нельзя оставить здѣсь безъ замѣчанія, что при новомъ ходѣ, правительству Вашимъ Императорскимъ Величествомъ данномъ, губерніи врядъ-ли оставлены быть могутъ въ настоящемъ ихъ положеніи; да сего и желать можно: ибо въ правительствѣ хорошо устроенномъ части онаго, существа совершенно разнаго, должны, такъ сказать, другъ отъ друга быть независимы. Я разумю, чтобъ

напримѣръ Губернское Правленіе не имѣло никакого вліянія, само-ли собою, или чрезъ начальника губерніи, на дѣла судныя; чтобъ сіи послѣднія, предоставлены будучи палатамъ, поступали прямо въ Сенатъ; и чтобъ Казенная Палата, вѣдая интересы казны, не имѣла никакой связи съ другими мѣстами, а состояла бы подъ непосредственнымъ вѣдѣніемъ департамента финансовъ. Но важное соображеніе сіе выходитъ изъ круга обязанности, возложенной на меня въ составленіи сей записки, и еслии я осмѣлился о семъ здѣсь упомянуть, то не почему иному, какъ по убѣжденію моему, что таковое событіе было бы желательно.

Изложивъ такимъ образомъ мысли мои касательно тѣхъ предметовъ, кои послужить могутъ къ опредѣленію на первой случай особенною инструкціею правилъ, министра внутреннихъ дѣлъ руководствовать должествующихъ, я счастливымъ себя почту, еслии Ваше Императорское Величество усмотрите тутъ единое побужденіе, которое мною руководствовало, безпредѣльнаго моего усердія къ Высочайшей службѣ.

**ПОЛИТИЧЕСКАЯ ЗАПИСКА ГОСУДАРСТВЕННОГО
КАНЦЛЕРА ГРАФА А. Р. ВОРОНЦОВА. 1803.**

Настоящее положеніе дѣлъ между Англіею и Франціею, до такой степени неудовольствія ихъ доведшее, что едва не должно ли ожидать совершеннаго разрыва между сими двумя державами, заслуживаетъ конечно вниманіе Россіи, особливо когда по всѣмъ вѣроятіямъ оный не ограничится единственно на владѣніи обоихъ спхъ дворовъ, какъ то и ожидать должно даже изъ отзывовъ Перваго Консула, что неминуемо войски Французскія войдутъ въ Германію и въ разныя области Италіи, даже и той ея части, которая еще не подъ игомъ Французскимъ. Почитаю долгомъ служенія моего съ откровенностію представить примѣчанія мои по сей матеріи Вашему Императорскому Величеству; но прежде чѣмъ къ сему приступить, нахожу нужнымъ изобразить вамъ въ кратцѣ объ отношеніяхъ, которыя по сему дѣлу къ намъ имѣли Лондонскій дворъ, Франція и Пруссія.

1-е. Вашему Величеству извѣстны всѣ опасенія, которыя Англія оказывала съ нѣкотораго времени о видахъ Перваго Консула на присвоеніе себѣ нѣкоторыхъ областей Порты Оттоманской и на опасность, которую она полагала въ разсужденіи областей Неапольскаго короля. Симъ сумнѣніямъ приписать должно то, что она, подъ разными предлогами и конечно несоотвѣтственно Аміенскому трактату, войскъ своихъ изъ Мальты доселѣ не выводила. Извѣстно, съ какою, можно сказать, доукою домогались они гарантіи нашей на Мальту. По ихъ требованію Франція чинила у насъ таковое же настояніе; но когда съ нѣкоторыми условіями, сходными конечно съ достоинствомъ Россіи, со стороны здѣшняго двора на таковую гарантію податливость оказана была, весьма примѣтитъ можно было, что Лондонскій дворъ не столько уже усердствовалъ къ окончанію сего дѣла. Таковую перемѣну въ образѣ мыслей сего двора

нельзя отнести иной причинѣ какъ опасенію онаго, чтобы Франція не предприняла чего либо противу областей Порты Оттоманской, въ каковомъ случаѣ, для сопротивленія такимъ видамъ, Англія конечно нужно Мальту въ своихъ рукахъ сохранить.

До какой степени сія опасенія Англія основательны, трудно конечно рѣшить, хотя впрочемъ изъ разныхъ мѣстъ доходили и къ намъ извѣстія о видахъ Перваго Консула на Морею и Египетъ. Многіе изъ агентовъ Французскаго правительства поступками своими сіе опасеніе подтверждали, а равно и самые отзывы Перваго Консула подавали иногда къ тому поводъ. Лондонскій дворъ, слѣдуя сему опасенію, счелъ нужнымъ, хотя не въ очень ясныхъ израженіяхъ, изъясниться съ Французскимъ правительствомъ особою нотою, которая и намъ была сообщена. Въ слѣдъ почти за симъ, король Аглинскій сдѣлалъ извѣстное объявленіе обѣимъ камерамъ Парламента о надобности вооруженія и быть въ готовности на всякой случай. Последнія извѣстія, изъ Лондона полученныя, подтверждаютъ продолженіе сихъ вооруженій, но не показываютъ однакоже дальней какой рѣшимости, хотя впрочемъ Аглинскому министерству должно было уже свѣдѣніе имѣть о публичномъ изъясненіи Перваго Консула съ лордомъ Витвортомъ и о странномъ откровеніи, которое онъ нѣсколько дней предъ тѣмъ учинилъ сему послу о видахъ своихъ на Египетъ, употребля тутъ даже и угрозы. О семъ последнемъ происшествіи извѣщены мы были отъ графа Моркова, который оное свѣдалъ отъ самаго Аглинскаго посла.

Съ прибывшимъ на прошлой недѣлѣ курьеромъ отъ графа Моркова извѣщены мы о разныхъ приготовленіяхъ чинимыхъ во Франціи, а равно и объ изъясненіяхъ съ нимъ самаго консула, о настоящемъ положеніи дѣлъ между нимъ и Англіею. Графъ Морковъ былъ свидѣтелемъ пылкаго изъясненія Перваго Консула съ Аглинскимъ посломъ. Касательно же разговора, который Бонапарте имѣлъ съ графомъ Морковымъ, какъ то видно изъ донесенія его подъ № 10, можно бы весьма успокоиться на счетъ видовъ Франціи, еслибы опытъ не доказывалъ, сколь мало на ихъ увѣренія полагаться можно. Даже и при нынѣшнихъ обстоятельствахъ

Талейранъ говорилъ лорду Витворту совсѣмъ противное тому, что въ слѣдъ за сямъ Первымъ Консуломъ сему послу говорено было: ибо первый увѣрилъ, что они никакого вида на Египетъ не имѣютъ, и что весь предметъ посылки на Востокъ адъютанта Себастіани не другой былъ, какъ токмо по дѣламъ торговымъ; на другой же день Первый Консулъ, призвавъ къ себѣ лорда Витворта, говорилъ ему о завоеваніи Египта.

Вскорѣ послѣ сего рѣшились они на посылку въ Берлипъ генерала Дюрока, а сюда полковника Кольбера. По пріѣздѣ сего послѣдняго, Французскій министръ Гедувиль, бывъ у меня обще съ новопріѣзжимъ, читалъ мнѣ депешу имъ отъ Талейрана полученную, наполненную жалобъ на Англію и упоминая мимоходомъ объ изъясненіи Перваго Консула Аглинскому послу публично учиненномъ, но весьма смягчая въ изразеніяхъ противу того, что отъ графа Моркова о семъ разговорѣ писано было, на которое тѣмъ болѣе положиться можно, что министръ нашъ во время сего разговора стоялъ возлѣ Аглинскаго посла. Въ сей депешѣ Талейранъ не упоминалъ также ни слова о прежнемъ изъясненіи Консула съ лордомъ Витвортомъ касательно видовъ его на Египетъ и не предлагалъ никакихъ средствъ для успокоенія не только Англіи, но и всей Европы с видахъ, приписуемыхъ Франціи, а только требовалъ, чтобы Англія, на основаніи Аміенскаго трактата, очистила Мальту. И, сколько кажется, ожидаютъ они пособія къ тому нашего и Берлинскаго дворовъ. Касательно до сего послѣдняго, весьма видно, что они въ гаданіи своемъ и не ошиблись, имѣя къ тому средства, не безъ дѣйствія въ Берлинѣ употребляемыя, какъ то помянуто нѣкоторыхъ присоединеній въ пользу Пруссіи, которыя при всякомъ случаѣ дворъ Берлинскій не упускалъ изъ виду и, доходя до оныхъ, вошелъ въ силу весьма значущую и заслуживающую конечно вниманіе сосѣдей своихъ, особливо если города Гамбургъ и Бременъ въ руки его попадутъ. При разныхъ сихъ объясненіяхъ, Франція закинула, а Берлинскій дворъ тоже подтверждаетъ (что до насъ донинѣ однакожь не доходило), будто Лондонскій дворъ требуетъ остаться во владѣніи Мальты еще на семь лѣтъ.

Что происходило въ Берлинѣ по случаю пріѣзда г-на Дюрока и сколько на виды Франціи Берлинскій дворъ подался, сверхъ донесеній тайнаго совѣтника Алопеуса, котораго Вашему Величеству представлены были, лучше все оное усмотрѣть можно изъ экстракта рескрипта короля Прусскаго къ графу Гольцу, который, по требованію моему, онъ мнѣ въ откровенности сообщилъ и который у сего подношу.

Оставалось бы мнѣ нѣчто сказать и о письмѣ Перваго Консула къ Вашему Величеству, полковникомъ Кольберомъ поднесенномъ; но предоставляю себѣ у мѣста о семъ ниже сказать.

Изобразивъ предъ Вашимъ Величествомъ, сколько понятія мои то дозволяютъ, существо всего дѣла, осмѣливаюсь, всемилостивѣйшій Государь, представить вамъ примѣчанія мои, имѣя всегда главнымъ себѣ предметомъ пользу и достоинство Россіи, слѣдовательно и самаго Государя надъ оною царствующаго.

1-е. Еслибы война между Франціею и Англіею ограничивалась только на собственные ихъ владѣнія, хотя бы и сія война не иначе какъ сожалительна для человѣчества, была, могла бы однакожъ по нѣкоторымъ не только торговымъ, но и политическимъ соображеніямъ, для насъ быть равнодушною, особливо если пограничныя дѣла наши съ Швеціею введутъ насъ въ необходимость къ нѣкоторымъ крайнимъ мѣрамъ въ разсужденіи сего сосѣда нашего; но какъ изъ сей морской войны и на твердой землѣ спокойными не останутся, и Италія и Нѣмецкая земля, какъ видно, будутъ потревожены (что Франція уже и не скрываетъ), то изъ сего могутъ произойти такія потрясенія во всемъ состояніи Европы, что не могутъ не заслужить вниманіе толь значущей державы, какова есть Россія, и если бы какими внушеніями и подвигами какъ въ Лондонѣ, такъ и въ Парижѣ, можно было упредить сей опасаемый разрывъ, не запинаясь ихъ бы употребить было должно.

Весьма сумнительно, чтобы средства избранныя Берлинскимъ дворомъ къ сей цѣли привели. Самое положеніе Пруссіи, склонность ея къ приобрѣтеніямъ, весьма ихъ съ нами различаетъ; слѣдовательно и поведеніе наше по симъ дѣ-

ламъ не можетъ быть равное тому, что Прусія на себя приняла. Несходно бы было ни съ величіемъ, ни съ достоинствомъ Вашимъ быть, такъ сказать, орудіемъ Французскихъ замысловъ, равно и предложеніями какими для успокоенія Англіи противу видовъ Франціи ею приписуемыхъ подвергнуть себя нелѣпому какому отвѣту Перваго Консула, чѣмъ онъ не весьма дорожить. Избѣгая сіи двѣ крайности, можно бы, кажется, испытать слѣдующее средство, если оно токмо не поздно уже будетъ, будучи невѣроятно съ одной стороны, чтобы Первый Консулъ остановился и въ отъѣздахъ и въ мѣрахъ своихъ, а равно и Аглинское правительство, продолжая свои вооруженія и сдѣлавъ оныя гласными предъ обѣими камерами Парламента, могло оставить такъ долго сію кризу длѣть безъ развязки.

Достоинство Вашего Величества и то уваженіе, которое не могутъ не имѣть къ Вамъ обѣ сіи державы, могло бы конечно побудить насъ сдѣлать по крайней мѣрѣ шагъ весьма невинный въ разсужденіи ихъ обѣихъ, который бы состоялъ могъ въ изъявленіи сожалѣнія двора здѣшняго, по искренней дружбѣ Россіи къ нимъ, что дѣла между ими доходятъ до такой близкости къ разрыву; что по величію и могуществу каждой изъ нихъ въ своемъ родѣ, ни которая не можетъ имѣть нужды въ новыхъ приобрѣтеніяхъ, слѣдовательно отъ войны другаго себѣ ожидать не могутъ, какъ напрасныхъ издержекъ и народнаго отягощенія. А какъ Ваше Величество весьма увѣрены какъ въ праводушіи короля Аглинскаго, такъ и въ расположеніяхъ Перваго Консула, то и не можете приписать всю сію кризу какъ токмо какимъ либо недоразумѣніямъ, нерѣдко случающимся между кабинетами, особливо сосѣдственными; а потому совѣтуете и желаете, чтобы оба сіи кабинеты между собою искренно о томъ объяснились и тѣмъ бы успокоили другъ друга, если настоятъ какія либо взаимныя опасенія; что Ваше Величество, усердствуя благу обѣихъ сихъ земель, предлагаете имъ свои на то добрыя услуги, не отказываясь даже и отъ того, если бы для взаимныхъ своихъ объясненій нашли они удобнымъ употребить посредство наше, въ каковомъ случаѣ Ваше Величество уполномочили бы министровъ своихъ, при обоихъ сихъ правительствахъ пребывающихъ, и если-

бы сіи объясненія доведены были до того, чтобы изъ того вышло письменное постановленіе между обѣими державами, и онѣ сочли бы нужнымъ, чтобы и Россія, для удостовѣренія ихъ въ прочности такого постановленія, приняла въ ономъ участіе: то хотя Ваше Величество и неохотно въ чужія дѣла вмѣшиваетесь и принимаете на себя обязательства безбѣзпостыя; но въ угодность обоимъ сихъ правительствъ не откажетесь отъ сего рода услуги, особливо если къ тому приглашены будутъ и другія первенствующія державы Европы. Тутъ не излишне также будетъ упомянуть объ оказанной прежде съ нашей стороны готовности, въ угодность обѣихъ содоговорившихся сторонъ Аміенскаго трактата, принять на себя ручательство независимости острова Мальты, на условіяхъ отъ насъ предложенныхъ, и когда обѣ сіи державы между собою о сихъ условіяхъ согласятся.

По чистой совѣсти я не нахожу другаго средства, какъ здѣсь представляемаго Вашему Величеству, имѣя въ виду не подвергнуть себя колкому какому отвѣту, или отказу со стороны Франціи, или чтобы отъ Аглинскаго двора не приписуемо намъ было нѣкоторое пристрастіе ко всѣмъ видамъ и намѣреніямъ Перваго Консула, чему бы конечно поданъ былъ поводъ, если бы, слѣдуя примѣру Пруссіи, ограничили мы въ убѣжденіи Англіи, чтобы она всѣ требованія Франціи выполнила. Въ разсужденіи же Франціи, тѣмъ болѣе нельзя какъ въ генеральныхъ только выраженіяхъ изъясниться, что отъ нихъ нигдѣ не упоминается о желаніи въ чемъ либо Англію успокоить, да и въ письмѣ Перваго Консула къ Вашему Величеству испрашивается мимоходомъ пособій вашихъ для приведенія Англіи къ выполненію Аміенскаго трактата касательно Мальты.

Если сіе представленіе удостоится вниманія Вашего Величества и когда повелите, можно будетъ распорядить согласно началамъ симъ и представить на апробацію Вашего Величества проэктъ отвѣта Первому Консулу и рескриптовъ въ Лондонъ, Парижъ и Берлинъ.

Когда же, паче чаянія, къ сожалѣнію общему, дѣла дошли бы до совершеннаго разрыва, и Германія, Неапольское королевство и области Порты Оттоманской подвержены были вновь потрясенію, въ такомъ случаѣ нельзя будетъ не

помышлять о мѣрахъ противоборствующихъ таковому переверкиванію въ состояніи многихъ державъ и областей, о чемъ тогда же не оставляю я чистосердечно Вашему Величеству представить свои мысли. Сами тогдашнія обстоятельства покажутъ конечно, какія средства къ тому удобными полагать можно будетъ.

Апрѣля дня 1803 года.

**Разсужденія и примѣчанія государственнаго канцлера
графа А. Р. Воронцова о настоящихъ обстоятельствахъ
Европы и поколику они Россіи касаться могутъ.
1804.**

Возгорѣвшаяся весьма не ко времени и продолжающаяся уже другой годъ между Англіею и Франціею война и о сую пору довольно сдѣлала потрясеній на твердой землѣ Европы, особливо въ Германіи и въ королевствѣ Неаполитанскомъ насильственными поступками Французскаго правительства.

Не стану я распространяться здѣсь, сколько наглости, чинимыя Франціею въ Сѣверѣ Германіи, облегчаемы были пристрастіемъ къ ней Берлинскаго кабинета. Должно справедливостъ отдать Государю Императору, что вскорѣ послѣ вступленія Французовъ въ Ганноверъ изъ виду упускать не изволилъ пе щись о средствахъ и соглашеніяхъ съ дворами, кои имѣютъ прямой интересъ въ томъ, чтобы не допустить дальнаго распространенія Французовъ въ Сѣверѣ Германіи, спасти Анзеатическіе города и охранить Данію отъ тѣхъ насильственныхъ поступокъ, кои со стороны Франціи ожидаемы были.

Не безъ вѣроятности полагать можно, что оказательства нѣкоторыхъ военныхъ вооруженій со стороны Россіи способствовали удержать Францію отъ дальнихъ наглостей въ семъ краѣ. Негоціаціи, по сему же предмету предпріятыя Россіею, были не совсѣмъ безуспѣшны. Сдѣлано секретное постановленіе съ Даніею при всей робости сего кабинета; удалось намъ и Берлинской дворъ довести до того, что онъ принялъ на себя обязательство, чтобы дальнаго распространенія Французовъ въ Сѣверѣ Германіи не допускать и сп-

лою тому противиться. Остается только желать, чтобы сей кабинетъ, при настоянїи случая, выполнилъ съ доброю вѣрою принятыя имъ обязательства. А король Шведской вызвался самъ о готовности его войти съ нами въ соглашеніе общихъ мѣръ не только для охраненія Помераніи, но и всего Сѣвера Германіи.

И такъ, кажется, касательно до сей небезважной части Германской имперіи, что она таковыми мѣрами на теперешнїй случай охранена отъ дальнихъ насильствъ Французскихъ, и что мы охраненіемъ ея достигли предмета для насъ самихъ важнаго какъ по политическимъ соображеніямъ, такъ и неменѣе по видамъ торговли.

Теперь вопросъ настоятъ: обезпеченіе себя по сей части достаточно ли для совершеннаго охраненія отъ насильствъ Французскаго правительства и отъ новаго какого либо потрясенія въ состоянїи и существованїи нѣкоторыхъ державъ, составляющихъ сословіе Европы? Но и въ семъ случаѣ справедливость отдать должно, что еще съ прошлаго года Россія сего изъ виду не упускала, не скрывая отъ Вѣнскаго двора всѣхъ нашихъ опасеній и внушая оному въ откровенности, сколько такое положеніе дѣлъ по времени гибельнымъ быть должно для существованія Австрійской монархіи. Сія истина не могла не быть признана самими Вѣнскимъ кабинетомъ; но робость ихъ министерства и истощеніе ихъ финансовъ причиною, что весьма оглядываясь вступали они въ соглашенія съ нами объ общихъ мѣрахъ. Однакоже негоціяція съ ними доведена до того, что они предлагали намъ о постановленїи обязательствъ взаимными письмами обоихъ Императоровъ; а наконецъ, сколько мнѣ извѣстно, и проектъ отъ нихъ присланъ о составленїи конвенціи или деклараціи, на какомъ основанїи обоимъ императорскимъ дворамъ принять мѣры противу общаго врага Европы и дѣйствовать совокупными силами.

Признаться должно, что мы, не выпуская изъ виду всѣхъ опасеній, кои Франція не наводитъ не можетъ могуществомъ своимъ и чувствуя надобность принятія мѣръ тому противоборствующихъ, не вызывались однакоже къ той самой державѣ, которая, по могуществу морскихъ своихъ силъ, чрезмѣрнымъ ея денежнымъ оборотамъ, по кореннымъ сво-

имъ интересамъ и сверхъ того будучи въ войнѣ съ Франціею, не оказала бы претительности къ составу общей лиги противу державы, всю Европу устрашающей. Сію истину трудно не признать, что Англія, такъ сказать, дастъ душу и силу коалиціи, если она составиться еще можетъ. Денежныя ея пособія Вѣнскому двору, хотя не до такой чрезмѣрной степени какъ оный то имѣть желалъ, дадутъ движеніе его сухопутнымъ силамъ; а сверхъ того субсидіями своими можетъ она и другіе Германскіе дворы привести въ дѣятельность. Но о сихъ подробностяхъ я предоставляю себѣ ниже сказать.

Донинѣ въ войнѣ, производимой противу Франціи, Лондонской дворъ не имѣлъ не только пособія ни отъ кого изъ державъ, для коихъ могущество Франціи не можетъ не быть опасно, ниже вызову отъ которой нибудь изъ нихъ по сей матеріи; а напротивъ того, отъ нѣкоторыхъ изъ нихъ получалъ разныя досады, такъ какъ отъ Берлинскаго двора, и явныя оказательства его пристрастія къ Франціи. Морскія силы Англіи, хотя и охраняя владѣнія Аглинскія, держатъ, такъ сказать, морскія силы Франціи въ блокадѣ, такъ что и въ Средиземномъ морѣ Французскіе военные корабли, не смотря что почти всѣ порты онаго моря въ зависимости ея, показаться тамъ не смѣютъ.

И такъ не признать нельзя, что Англія есть та стѣна, которая охраняетъ безопасность и независимость Европы и къ которой прислоняться могутъ всѣ тѣ, кои о независимости своей еще помышляютъ.

Долго ль она похочетъ сію обузу на себя брать, не видя ни отъ кого себѣ содѣйствія, мнѣ кажется сей вопросъ заслуживаетъ вниманіе.

Но невѣроятнымъ кажется, чтобы на семъ основаніи Лондонской дворъ похотѣлъ долго войну сію продолжать, не видя, такъ сказать, себѣ и предмета, тѣмъ паче, что мѣрами принятыми для его собственной обороны, кажется, отвращена уже опасность, которая съ начала не невозможной была, о высадкѣ Французскихъ армій въ Англію, коею Бонапарте такъ хвастался. Англія, получа себѣ въ добычу разныя селенія Французскія внѣ Европы, можетъ легко собенный свой миръ съ Франціею заключить и при возвращеніи

части своихъ завоеваній выговорить себѣ нѣкоторыя выгоды служащія къ личному ея успокоенію. А и Бонапарте, удостовѣрясь о затрудненіи въ исполненіи плана его о высадкѣ армій Французскихъ въ Англію, и въ настоящемъ своемъ положеніи достигнувъ до главнаго предмета, императорской короны, и не захотя подвергнуть потрясенію то состояніе, до котораго онъ дошелъ, можетъ быть и не несклоненъ будетъ съ Англіею примириться, такъ какъ въ народѣ Французскомъ оно и весьма желается.

Ничего толь пагубнаго не было бы для независимости Европы, какъ таковое событіе. Извѣстно по прежнимъ примѣрамъ и, можно сказать, по самому роду правленія Аглинскаго, что, примирясь со Франціею, не вскорѣ могутъ они рѣшиться опять на новыя вооруженія; слѣдовательно Бонапарте будетъ имѣть по крайней мѣрѣ на нѣкоторое время совершенную свободу кроить и перековеркивать, какъ похочетъ, на твердой землѣ. Нельзя безъ примѣчанія оставить, что хотя приуготовленіе его на десантъ въ Англію и не исполнилось на дѣлѣ; но собранныя по берегамъ Франціи около двухъ сотъ тысячъ войска, въ сіи полтора года, что война существуетъ, безпрестанно обучавшіяся морскимъ маневрамъ и плаванію, толикое множество судовъ перевозныхъ и канонерскихъ шлюпокъ, прикрыты будучи военными кораблями Французскими, коимъ только Аглинскія морскія силы претили показываться, могутъ Бонапартомъ по замиреніи съ сею державою легко обратиться на другой предметъ: ибо тогда, имѣя отъ Англіи свободныя руки, не найдетъ онъ препятствія оказать явнымъ образомъ своего негодованія и даже непріятельскими предпріятіями на тѣ державы, на кои онъ злость имѣетъ.

Всѣ сіи событія, можетъ, и упредились бы, еслибы главные кабинеты Европы на твердой землѣ болѣе заботы съ своей стороны оказали къ высвобожденію себя отъ угрожаемаго ига Французскаго, не теряя времени для соглашенія о семъ съ Англіею. А масса силъ Европейскихъ еще такова, что при единодушій и съ помощію и съ соглашенія Англіи весьма достаточна учинить преграду властвованію Франціи и обеспечить твердую землю Европы на будущія времена.

По послѣднимъ извѣстіямъ изъ Лондона кажется, что г-нъ Питтъ на вызовъ, нынѣ съ нашей стороны сдѣланной, оказалъ готовость на соглашеніе къ общимъ мѢрамъ и содѣйствію на то со стороны Англіи.

Естьли желается (какъ то и несомнительно), чтобы сею войною обеспечить на будущія времена центръ Европы отъ властвованія Франціи, высвободить Италію отъ рукъ ихъ, Голландію и Швейцарію отъ зависимости Французской, а Германіи доставить прежнюю границу, то до сего иначе достигнуть не можно, какъ дѣйствуя совокупно наибольшими силами. При счастливыхъ успѣхахъ и единодушіи кабинетовъ, кажется, что сіе ожиданіе не тщетно бы быть могло. Но сего иначе заключить не можно, какъ предполагая, что Вѣнской дворъ, которой въ томъ столь интересованъ, рѣшится наконецъ на мѢры дѣятельныя; а безъ того намъ однимъ о семъ и помышлять не можно, а должно бы уже было намъ ограничить себя возможнымъ и что насъ прямо интересуесть, такъ какъ охраненіемъ Сѣвера Германіи и сосѣдственныхъ къ южнымъ нашимъ провинціямъ Турецкихъ областей. По сей матеріи ссылаюсь на прежнія мои представленія.

Обращаясь же къ обширному плану, имѣющему предметомъ освобожденіе всей Европы отъ угрожаемой опасности, изложу я здѣсь средства ведущія къ тому.

1. Когда на сильныя мѢры Вѣнскаго двора полагаться можно и на желаніе Англіи тому содѣйствовать денежною помощію, то и надобно между обоими императорскими дворами и Англіею условиться о планѣ и о мѢрахъ къ общимъ дѣйствіямъ. Вѣнской дворъ, съ помощію Аглинскихъ субсидій, долженъ собрать знатную армію въ Италіи и при счастливыхъ успѣхахъ имѣть предметомъ высвобожденіе сей части Европы.

2. На Рейнѣ нужно также, чтобы Вѣнской дворъ имѣлъ армію отъ 50 до 60 тысячъ, къ которой присоединены быть могутъ войска тѣхъ имперскихъ князей, кои на то податливость покажутъ, посредствомъ и помощію Аглинскихъ субсидій. Въ числѣ сихъ владѣтелей полагаю я курфирстовъ Баварскаго, Виртембергскаго и Гессенкассельскаго. О нашихъ пособіяхъ и содѣйствіяхъ ниже будетъ сказано. Сія

армія на Рейнѣ (желательно, чтобы ею командовалъ эрцгерцогъ Карлъ) должна имѣть предметомъ возвращеніе всѣхъ отторгнутыхъ земель Германскихъ Люневильскимъ трактатомъ и, предпріятіями на Швейцарію, пособствовать къ освобожденію сей земли отъ ига Французскаго.

3. Съ помощію субсидій Аглинскихъ Швеціи, а буде можно и Даніи, съ присовокупленіемъ корпуса нашего, назначеннаго для освобожденія Сѣвера Германіи, составитя третія армія, которая, выгнавъ Французовъ изъ Ганновера, могла бѣ дѣйствія свои продолжать такимъ образомъ, чтобы оно послужило и къ освобожденію Голландіи. А если бы удалось субсидіями Англіи или другими какими выгодами довести Берлинской дворъ, чтобы онъ въ сихъ мѣрахъ участіе принялъ, то и курфюрста Саксонскаго, уповаю я, не трудно бы было къ тому склонить. Въ каковомъ случаѣ сія третія армія такъ бы сильна была, что не безъ основанія ласкаться можно бы было въ исполненіи предметовъ ея.

Что касается до нашихъ содѣйствій, они бѣ состоятъ могли въ слѣдующемъ.

1. На предпріятіе въ Италію отрядить корпусъ 30-ти тысячной, такъ какъ о семъ уже и предложено было Вѣнскому двору. Сей корпусъ, будучи оксильярный, долженъ быть на содержаніи нашемъ, а фуражъ и провіантъ получать отъ Вѣнскаго двора. На какомъ основаніи оному тамъ быть и дѣйствовать, я здѣсь не распространяюсь, ссылаясь на прежнія мои представленія и на изъясненія, кои о семъ уже были съ Вѣнскимъ дворомъ. Сей корпусъ я и потому считаю нужнымъ, чтобы воздержать Австрійское министерство, дабы и при удачныхъ успѣхахъ не кроило оно въ Италіи по прихотямъ и мѣстнымъ своимъ видамъ, какъ то и случилось при покойномъ Императорѣ, что и обратило, такъ сказать, въ ничтожность всѣ невѣроятные успѣхи князя Суворова.

2. Какъ Вѣнской дворъ не имѣетъ уже къ Рейну областей или владѣній себѣ принадлежащихъ, то на дѣйствія въ семъ краѣ, можетъ быть, онъ и не такъ легко поддастся; но сіе отъ него такъ какъ кондиціи *sine qua non* требовать должно, и Лондонской дворъ при дачѣ субсидій въ томъ настоятъ можетъ. А для поощренія Римскаго императора къ тому, я

считаю нужнымъ и удобнымъ, чтобы корпусъ нашихъ войскъ, отъ 30 до 40 тысячъ, къ дѣйствующей арміи на Рейнѣ присоединенъ былъ. Но дача сего корпуса не должна имѣть мѣста иначе, какъ на содержаніи и субсидіяхъ Англіи. Мы менѣе ея, даже Вѣнскаго двора и прочихъ сочленовъ Римской Имперіи интересъ имѣемъ въ доставленіи новой границы Германіи, слѣдовательно и не простительно бы было деньгами себя истощать въ предметъ нѣсколько стороннемъ, не смотря что онъ имѣетъ связь съ возвращеніемъ равновѣсія Европѣ, которое и намъ не можетъ быть чуждо. Къ тому же не могу я не примѣтить, что ресурсы наши денежные въ прямомъ нумерерѣ такъ бы истощились, что едва ли бы въ состояніи мы были другую кампанію продолжать.

3-е. А хотя назначеніе сѣверной нашей арміи имѣетъ предметомъ, можно сказать, коренной нашъ интересъ, освобожденіе Сѣвера Германіи и охраненіе Даніи отъ насильствъ Французскихъ, но не менѣе справедливымъ я нахожу, что по вступленіи войскъ нашихъ въ Ганноверъ и на дальніи предпріятія противу Франціи со стороны Голландіи, чтобы и на сей корпусъ требовать субсидій и содержаніе отъ Англическаго двора; понеже тогда дѣйствія ихъ будутъ уже по плану генеральному, а не мѣстно только до Сѣвера Германіи касающемся.

По симъ тремъ предлогамъ выйдетъ, что кромѣ корпуса Россійскихъ войскъ въ Корфу, силы наши дѣйствующія составляютъ будутъ отъ 100 до 110 тысячъ реальнаго войска. А какъ, введеніемъ короля Шведскаго въ сію борьбу, граница наша со стороны Швеціи будетъ обеспечена, то и часть войска на сей предметъ прежде назначеннаго можетъ обращена быть къ остающимся войскамъ въ Россіи, дабы составить армію обсерваціонную по крайней мѣрѣ отъ 50 до 60 тысячъ, расположа ее на Прусской и Австрійской границахъ, дабы воздержать Берлинской дворъ отъ двоякости своихъ видовъ и связей его съ Франціею, а не менѣе и Вѣнской дворъ, еслибы, при счастливыхъ его успѣхахъ въ Италиі, онъ, по мѣстнымъ своимъ видамъ, сталъ отступать отъ условій о жребіи Италиі сдѣланныхъ. Сверхъ того считаю я небезнужнымъ въ южной части Россіи имѣть корпусъ до 20 тысячъ, которой бы, на основаніи прежнихъ

моихъ представленій, былъ въ готовности вступить въ Молдавію и Валахію, сколь бы скоро Французы показались въ сосѣдственныхъ къ нимъ земляхъ, Портъ Оттоманской принадлежашихъ.

Представи таковой планъ, поколику я сіи предметы обнять могъ, долгомъ поставлю возобновить прежнее мое разсужденіе о надобности самымъ яснымъ образомъ условиться съ Вѣнскимъ дворомъ о удовлетвореніи и приобрѣтеніяхъ, кои онъ ожидать можетъ себѣ въ Италіи, упреждая таковымъ условіемъ прежде бывшія недоразумѣнія. Въ семъ случаѣ не должно упускать изъ виду возстановленія прежнихъ владѣній Сардинскаго короля, съ присовокупленіемъ къ онымъ нѣкоторой части Генуезскихъ владѣній, дабы въ Италіи составить къ границамъ Франціи державу значущую и независимую и которая бѣ въ состояніи была препятствовать входу туда Французовъ. Къ таковому постановленію не только что нужно преклопитъ Вѣнской дворъ, но даже надобно, чтобы и Англія въ ономъ участіе приняла, въ чемъ съ ея стороны тѣмъ менѣе претительности ожидать можно, что и въ бывшую коалицію Лондонской дворъ сего самаго желалъ.

Сверхъ сихъ постановленій какъ о субсидіяхъ, такъ и о дѣйствіяхъ армій, должно отъ Лондонскаго двора требовать точнаго обязательства, чтобы ни въ какомъ случаѣ собеннаго мира съ Франціею не дѣлалъ, а обще съ согласія и условія всѣхъ участвующихъ и съ сохраненіемъ интереса своихъ союзниковъ, въ томъ числѣ и Россіи.

Когда Австрійскія дѣйствія начнутся въ Италіи, кои натурально за собою навлекутъ освобожденіе Неаполитанскихъ областей отъ войскъ Французскихъ, тогда должно будетъ помышлять и о приведеніи въ дѣятельность войскъ короля Неаполитанскаго, на добрую вѣру и расположеніе коего столь надѣяться можно; но и тутъ нужны будутъ пособія Англіи.

Если сей планъ возымѣстъ мѣсто, и успѣхи ожиданію соответствовать будутъ, съ вѣроятностію ожидать можно, что Гишпанія и Португалія, въ сей общей лигѣ не откажутся принять участія, что и можно дать на замѣчаніе Лондонскому кабинету.

Я бы весьма не прочь, еслибы возможно было и Порту Оттоманскую въ сіе общее соединеніе привести; но если въ томъ претительность окажется, министры, нашъ, Англической и Вѣнской должны весьма надзирать на всѣ поступки Французскаго посла въ Царѣградѣ и по крайней мѣрѣ Порту до такой остуды къ Франціи довести, чтобы зловредныя внушенія ея не имѣли тамъ мѣста.

Іюля 23 дня

1804.

Село Андреевское.

OBSERVATIONS DU CHANCELIER DE L'EMPIRE.

1805.

Monsieur le prince de Czartoryski m'ayant fait part de la volonté de l'Empereur, que je donne mon opinion sur les circonstances actuelles de l'Europe et les dernières dépêches apportées de Londres, je m'empresse d'obéir à ses ordres, en soumettant à la décision de Sa Majesté les réflexions et observations suivantes.

Il n'est pas douteux que la situation de l'Europe et surtout du continent ne soit très-alarmante, vu la puissance colossale de la France et la manière despotique dont Bonaparte en fait usage. Cet état de choses ne saurait qu'empirer, si on ne profite de la circonstance de la guerre actuelle entre l'Angleterre et la France, pour mettre des bornes à cette dernière puissance par une réunion de forces et de mesures communes entre la Russie, l'Autriche et l'Angleterre. Il y a assez de masse de forces dans les moyens de ces trois gouvernemens, s'ils s'entendent entr'eux pour pouvoir parvenir à ce but désirable. Cette occasion perdue et l'Angleterre faisant sa paix particulière avec la France, le pouvoir de cette dernière se trouvera consolidé de manière que les puissances même les plus éloignées du centre de l'Europe se trouveront dans le plus grand danger.

Il y a deux ans que cette guerre dure et rien de décisif n'a été tenté pour atteindre ce but; probablement une partie de la campagne prochaine sera perdue aussi, rien n'ayant été encore définitivement réglé pour agir en commun, et l'Angleterre ne pourra pas pourtant continuer longtems sa guerre contre la France et finira peut-être par s'entendre et s'arranger avec elle.

Dans la réunion des moyens et des mesures entre la Russie, l'Autriche et l'Angleterre, on ne peut avoir que deux buts principaux: 1) l'affranchissement de l'Italie, et 2) de procurer à l'Empire Germanique son ancienne frontière.

On ne saurait assurément parvenir à ce but, qu'en employant des forces considérables, et avec une chance heureuse dans les événements militaires, on peut espérer de l'atteindre. Le joug des Français étant si accablant, on ne peut ne pas risquer et ne pas employer les forces qu'on a, pour s'y soustraire.

Il est presque inutile d'observer, que pour parvenir à ce but il faut employer de grandes armées en Italie, ainsi qu'en Allemagne. C'est la masse des forces Autrichiennes qui en ferait le fond, auquel il faudrait joindre un corps d'au moins 30 m. hommes auxiliaires Russes pour agir dans l'Italie septentrionale, et un autre corps de nos troupes de 30 à 40 m. h. sur le Rhin. Quelques succès que prennent les affaires d'Italie, les opérations dans cette partie n'influeraient qu'indirectement sur le sort de l'Allemagne. Ce n'est qu'avec de très-grandes forces, qu'on pourra non seulement avoir l'espérance de procurer à l'Empire Germanique son ancienne frontière, mais délivrer même la Suisse du joug sous lequel elle se trouve.

Le royaume de Naples ne peut être délivré des armées et de la sujétion françaises que par contre-coup, c. à d. par des opérations vigoureuses et accompagnées de succès dans le nord de l'Italie. Ce n'est assurément ni les forces du roi de Naples, ni les secours qu'on peut lui donner de Corfou, qui pourront en chasser les Français, même dans la supposition qu'on portât les troupes, que nous avons à Corfou, jusqu'à 16 à 20 m. hommes; une augmentation plus considérable serait très-onéreuse pour la Russie et sujette à de très-grands inconvénients, devant être transportée par mer. Je crois n'avoir pas besoin d'observer que ce n'est pas les forces françaises qui se trouvent actuellement dans le royaume de Naples qui doivent effrayer, mais les moyens qu'ils ont

de les rafraîchir et de les renforcer tant que les opérations des armées Autrichiennes et Russes ne seront entamées dans le nord de l'Italie. Une fois que celles-ci seront commencées et avec succès, les troupes Napolitaines, jointes aux nôtres de Corfou, suffiront pour chasser les Français du territoire Napolitain. Jusqu'à cette époque, c. à d. jusqu'au commencement des hostilités dans le nord de l'Italie, tout ce qu'on peut attendre et désirer de la cour de Naples, est qu'elle puisse résister quelque tems à l'attaque des Français, au moyen de ses forteresses et des positions avantageuses qu'elle a encore en sa puissance. Le cas arrivant, je crois que nos troupes stationnées à Corfou pourraient, selon les circonstances, venir à son aide.

Quant aux arrangemens éventuels pour l'Italie et l'Allemagne, dans la supposition que les armées Autrichiennes et Russes en Italie seront couronnées de succès, ainsi que nos troupes et celles des Autrichiens sur le Rhin, de même que sur les moyens à employer à cet effet, je ne puis que me référer aux différentes communications qui ont eu lieu entre nous et la cour de Vienne, ainsi qu'au mémoire que j'ai envoyé à l'Empereur le 23 de Juillet de l'été passé, où tout ce qui a rapport à ces objets se trouve énoncé, ne pouvant avoir dans la circonstance actuelle que la même opinion que j'avais manifestée alors.

Après avoir rappelé les faits antérieurs, ainsi que l'opinion que je soumis dans le tems à la décision de Sa Majesté Impériale, je crois devoir faire quelques observations sur les dernières communications de la cour de Londres, qui nous sont rentrées, tant par le dernier courrier que par m-r de Novosiltzow: et nommément: 1) sur l'office adressé par le secrétaire d'état à notre ambassadeur; 2) le projet de traité, et 3) la dépêche de la cour de Londres adressée à lord Gower.

Quant à l'office fait à notre ambassadeur, il paraît que, dans le fond, il diffère peu de nos vues pour les arrangemens en Italie dans le cas de sa délivrance. On sent à Londres, de même que chez nous, la nécessité d'établir la monarchie Sarde

sur un pied solide et imposant, de même que de procurer une frontière plus convenable et un dédommagement à la maison d'Autriche; mais je ne puis partager l'opinion de l'Angleterre relativement au roi d'Etrurie, puisque cela ôterait tout moyen de ramener l'Espagne à une conduite et à des principes plus analogues à ses intérêts. Tout ce qui est entre les mains des Français en Italie, y compris Parme, Plaisance, l'ancienne république de Gènes, le Milanois, le duché de Modène, les trois légations et le Mantouan, tout cela, pris ensemble, forme une assez grande masse de pays pour contenter et le roi de Sardaigne et la cour de Vienne, et pour former un établissement convenable au grand duc de Toscane. Je ne puis m'empêcher d'observer, que cet office du secrétaire d'état à notre ambassadeur renferme des vues aussi vastes que compliquées, tant sur la Flandre et la Hollande que sur l'Allemagne. Pour y parvenir, il faudrait le concours de presque toutes les puissances marquantes et au moins trois campagnes accompagnées des plus grands succès. Ce vaste plan paraît avoir pour fondement le projet de faire entrer la Prusse dans la coalition. Je ne saurais attribuer un tel espoir, si la cour de Londres l'a conçu, qu'à une combinaison bien fautive pour un cabinet, qui serait de mesurer ses espérances sur l'échelle de ses désirs. En se laissant ainsi leurrer, on est dans le cas de faire bien des démarches inconsidérées, ainsi que de prendre de fausses et demi-mesures, toujours inconvenantes pour un cabinet marquant.

La conduite de la cour de Berlin, sa partialité pour la France, son peu d'énergie, et le parti prononcé et manifesté par elle de ne pas sortir de son état de paix, sont des choses si connues, qu'il semblerait qu'aucun cabinet ne pourrait même s'y méprendre. Tout ce qu'on pourrait se promettre, et cela encore avec l'influence de la Russie et les moyens que nous avons en mains, et pas moins qu'en tenant une armée d'observation sur sa frontière, dans le cas d'une guerre générale, ce serait de lui faire observer une stricte neutralité, et qu'avec sa partialité connue pour la France, elle n'entravât

pas les opérations de la cour de Vienne, ainsi que celles des autres puissances dans l'Empire qui pourraient prendre part à la coalition. L'avidité de ce cabinet pour les acquisitions et agrandissemens, pourrait peut-être le faire sortir de cet état passif, si les armées de la coalition avaient des succès marquans, et dans ce cas là, et non quand la coalition se forme encore, on pourrait peut-être, avec l'espérance de réussir, lui proposer d'y prendre part, en lui présentant le mobile qui la fait toujours agir, c. à d. l'espoir de nouvelles acquisitions, conformément au plan contenu dans l'office du secrétaire d'état, et si on réussissait alors à l'entraîner dans un concours de mesures communes, l'armée Prussienne, à laquelle on aurait pu joindre en auxiliaire un corps de troupes Suédoises et peut-être aussi un corps de nos troupes détaché de l'armée du Nord, pourrait être employée à délivrer la Hollande et faire peut-être la conquête du Brabant et de la Flandre ci-devant Autrichienne, tandis que l'Angleterre emploierait des forces suffisantes à faire des descentes en Hollande et sur les côtes de France. Sur ce dernier article de la coopération des Anglais, que la Prusse entre ou non dans les vues communes, on ne saurait insister assez de notre part vis-à-vis la cour de Londres, puisque cela diminuerait les forces de terre que la France pourrait employer en Allemagne et en Italie. Je crois, au reste, de mon devoir d'observer que, quelque appât et quelque acquisition qu'on pût offrir à la cour de Berlin pour la faire entrer, par la suite, dans la coalition, les intérêts de la Russie ne peuvent admettre que les accroissemens de ses domaines se fassent dans le nord de l'Allemagne auprès des côtes de la Baltique, mais en Flandre, dans les Pays Bas, ou dans les provinces de l'Allemagne qui ont été perdues par le traité de Lunéville. Un accroissement de la puissance Prussienne dans ces parties-là, bien loin de nous être désavantageux, aurait même son utilité, en la mettant en contact immédiat avec la France.

Quant au projet du traité avec l'Angleterre, je me réfère aux observations faites en marge et que je sou mets à la dé-

cision de l'Empereur, croyant de mon devoir de lui représenter la nécessité d'avoir ce secours pécuniaire de la cour de Londres, croyant inutile de rappeler de nouveau les motifs qui me portent à cette représentation.

Il me reste à exposer à Sa Majesté mes observations sur la lettre du secrétaire d'état d'Angleterre à leur ambassadeur chez nous, mettant de côté toutes les idées générales sur lesquelles il s'est étendu et dont il a été fait mention dans le premier office de la cour de Londres, n'y trouvant rien de marquant ou qui exigeât une mûre délibération, sinon la proposition que l'Angleterre y fait de l'envoi à Paris d'une personne marquante et qui jouît de la confiance de l'Empereur, pour faire à Buonaparte des propositions de paix et lui demander à cet effet une audience particulière, en employant des menaces d'une coalition générale si ces propositions n'étaient pas admises. Il me paraît, en général, qu'il y a beaucoup de confusion d'idées dans cette dépêche: car, tout en la proposant, il est visible que l'Angleterre elle-même n'en attend aucun succès, ayant peut-être pour but que cette démarche, non acceptée par Buonaparte, indisposerait contre lui dans l'intérieur de la France, et que d'un autre côté elle justifierait peut-être et renforcerait le parti ministériel en Angleterre. Mais s'ils croient y attacher un avantage, dans le tems qu'il ne devrait s'agir que de grandes mesures pour faire mouvoir le continent, je ne vois pas pourquoi la cour de Londres n'a pas recours à un moyen plus simple, celui d'une correspondance entre le secrétaire d'état d'Angleterre et le ministre des relations extérieures en France, au lieu de nous endosser une besogne qui ne pourra que compromettre la dignité de la Russie, en exposant celui qui serait envoyé en France aux inégalités d'humeur, brusqueries et manques d'égards de la part de Buonaparte. Je crois qu'il n'est pas difficile de prévoir l'issue de cette démarche, et si de simples paroles peuvent engager Buonaparte à des condescendances ou des complaisances, surtout sur des objets

aussi majeurs pour lui, et auxquelles même les premiers revers qu'il pourrait essuyer ne le porteraient peut-être pas. Pour se convaincre des dispositions de ce gouvernement de la France, il n'y a qu'à voir les dernières propositions que le s. La Forest nous a fait passer par la cour de Berlin. Il serait à craindre, en outre, qu'un pareil envoi de notre part n'entravât les mesures qu'il y a à prendre et ne servît à la cour de Vienne de prétexte plausible pour différer la communication de son plan d'opérations et des mesures qui y sont relatives.

Ayant exposé à l'Empereur, d'après ma conscience et conviction intérieure, la manière dont j'envisage les choses, ainsi que les dernières communications faites par la cour de Londres, je crois de mon devoir de lui soumettre les observations suivantes:

1-0. Au cas que la coalition ait lieu, ainsi que le traité avec l'Angleterre y relatif, il serait très-important de mettre le roi de Suède en jeu, et que l'Angleterre y participe en lui accordant des subsides modérés. Quelque assuré qu'on soit des dispositions actuelles de sa majesté Suédoise contre la France, il ne peut être indifférent pour nous, en prenant part à la guerre, d'être assurés qu'il n'y aura pas de variation de la part de la cour de Stockholm, pour le tems que ces embarras dureront.

2-0. Ce n'est pas sans étonnement qu'on peut envisager les idées libérales de l'Angleterre à l'effet de réunir les puissances du continent pour le même objet, en offrant entre cinq et six millions de livres sterlings annuellement pour ce but. Il n'y a pas d'état en Europe qui puisse faire de pareils sacrifices; mais il est à considérer aussi, que ces efforts pécuniaires de l'Angleterre ne pourront durer longtemps: une continuité de pareilles dépenses sur le continent absorberait nécessairement tout son numéraire effectif.

Je finis mon exposé par une observation qui peut-être ne se trouvera pas entièrement déplacée, c'est que toutes ces mesures vigoureuses de la cour de Londres tiennent à la fermeté de caractère de s. m. Britannique, très-avancée en âge, et au maintien d'un ministre aussi habile que m-r Pitt.

Signé: Государственный канцлеръ графъ Александръ Воронцовъ.

Moscou,
le 9 Mars 1805.

ЗАМѢЧАНІЯ ФРАНЦУЗСКАГО КОРОЛЯ
ЛЮДОВИКА XVI
НА СОЧИНЕНІЕ РЮЛЬЕРА
О ВОСШЕСТВІИ НА ПРЕСТОЛѢ
ИМПЕРАТРИЦЫ ЕКАТЕРИНЫ ВТОРОЙ.

Любопытныя замѣчанія эти сохранились въ спискѣ, писанномъ рукою Француза Сулави, который представилъ ихъ государственному канцлеру графу А. Р. Воронцову для поднесенія императору Александру Павловичу. Извѣстно, что Рюльеръ, при жизни императрицы Екатерины, не печаталъ своего разсказа о восшествіи ея на престолъ; но разсказъ этотъ о чрезвычайномъ въ исторіи событіи былъ сообщенъ въ рукописи тогдашнему наслѣднику Французскаго престола, впоследствии королю Людовику XVI-му. Рукопись Рюльера ходила по рукамъ высшаго Французскаго общества еще при Людовикѣ XV; замѣчанія же на нее писаны, когда злосчастный внукъ его (какъ бы предчувствующій въ нихъ собственную судьбу) былъ уже королемъ, т. е. послѣ 1774 года.

III. Б.

NOTES

sur les mémoires de feu m-r de Rulbière ¹⁾, écrites de la main de Louis XVI sur le manuscrit en vélin, et copiées après le 10 Août ²⁾ sur ce exemplaire original.

Поднесеніе императору Александру Павловичу.

A Sa Majesté Impériale
Alexandre.

Sire,

Je vous supplie de me permettre de vous présenter quelques notes historiques sur l'histoire de Russie. Elles ont été présumées curieuses par l'ambassadeur de Votre Majesté Impériale ³⁾, ayant été copiées sur le manuscrit d'un prince trop peu connu ⁴⁾.

Je les regarde comme une pièce précieuse à l'histoire de Russie.

Je les crois propres d'ailleurs à confirmer Votre Majesté dans l'estime dont elle honore ma patrie.

Je supplie Votre Majesté Impériale d'agréer le profond respect de votre très-humble et très-obéissant et très-affectionné serviteur

Soulavie l'aîné.

Paris, 1 Décembre 1803.

¹⁾ Рюльеръ, состоявшій подъ покровительствомъ королевскаго брата (впослѣдствіи Людовика XVIII-го) умеръ въ 1791 году. II. Б.

²⁾ Т. е. послѣ 10 Августа 1792 года, когда Тюльерійскій дворецъ былъ разграбленъ народомъ. II. Б.

³⁾ Т. е. графомъ Марковымъ. II. Б.

⁴⁾ Т. е. коего свойства слишкомъ мало извѣстны. II. Б.

Texte de l'auteur.

J'ai vu cette princesse échappée du palais en fugitive, forcer le même jour son mari à lui abandonner son empire.

page 1 du manuscrit.

OBSERVATIONS MARGINALES DE LOUIS XVI.

L'ouvrage de m-r de Rulhière est un composé d'anecdotes la plupart si fabuleuses et si contradictoires entre elles, qu'il mérite le titre de roman historique plutôt que celui de mémoires. Les observations et les faits que je veux conserver démontreront facilement cette vérité.

De grands crimes, sans doute, ont été commis pendant ce siècle, à la cour de Russie. On veut en écrire l'histoire. Soit Mais on croit la rendre intéressante en accusant de tous les crimes les têtes couronnées, quand dans la révolution dont il s'agit c'est une chaîne de circonstances et d'événemens irrésistibles qui en a entraîné le dénouement, plutôt que la volonté et la préméditation du souverain.

Pierre III. avait eu le tort d'avoir trop délaissé à elle-même son épouse. Il n'avait pas assez observé le parti ambitieux qui se forma autour d'elle. L'Impératrice a eu celui d'avoir eu trop peu de complaisance pour son mari. Les deux époux, en partant de ces deux positions, dans lesquelles chacun avait des reproches à se faire, ont été conduits par leurs favoris et leurs courtisans: le prince à une ex

trême situation, et son épouse à des dangers d'où ils ne pouvaient plus se retirer, l'un et l'autre, que par de terribles événemens. Mais il n'y ont été conduits et la crise ne s'est formée, que par la seule opération des favoris et des courtisans qui ont été les ouvriers de tous les crimes qui ont été commis.

Curieux des détails de ces grands événemens, jusqu'à présent je n'ai pas vu autre chose, et m-r de Rulhière ose écrire: j'ai vu.

Son père, souverain d'un petit état et général au service du roi de Prusse, habitait une ville de guerre où elle fut élevée au milieu des hommages d'une garnison.

page 4

L'auteur de cette méchante grossièreté connaît aussi peu l'intérieur des petites souverainetés d'Allemagne, de leurs cours ⁵⁾, de leur étiquette, que les délicatesses de la langue française et les règles de justice dans la composition de l'histoire.

Il est peu de lecteurs qui ne se sentent repoussés, si jamais ils viennent à lire une assertion de cette nature, écrite sans intérêt pour l'histoire, comme sans preuves, avec le style laconique et brutal qu'emploie l'auteur.

Quand il s'agit de dénigrer un prince sans besoin pour l'intérêt de l'histoire, il semble qu'un écrivain est obligé d'articuler des faits et de les prouver. En englobant, au contraire, trop de faits dans des assertions générales, on insulte sans fondement et avec inuti-

⁵⁾ Мать Людовика XVI-го была Саксонская принцесса. П. Б.

lité à l'innocence, à l'abstinence, et souvent à la vertu.

Catherine n'a paru sensible à l'amour que depuis son mariage. L'auteur dit lui-même qu'elle avait été extrêmement réservée à cet égard.

Elevé dans l'horreur de l'esclavage, dans l'amour de l'égalité, dans la passion pour l'héroïsme, il s'attacha fortement à ces nobles idées; mais il aimait le grand avec petitesse, et son génie le retenait dans les puérités.

page 22.

Voilà, si je ne me trompe, de l'incompréhensible! Aimer avec la petitesse la grandeur est un jeu de mots insignifiant. C'est une antithèse dont les deux contraires sont inconciliables.

Et telle est la méthode des historiens romanciers, que la réputation d'un prince, quels que soient son mérite ou ses vertus, ils les sacrifient au système, au plan, au but de leurs ouvrages. Un roi est inepte, simple ou sot, s'il ne vit dans une éternelle représentation, ou s'il est né avec des goûts simples. Quelle que soit sa conduite, elle est l'objet des railleries des romanciers. Si la nature a porté les rois à de grandes choses, m-r de Rulhière leur reproche d'être petits. La plume de l'auteur est un poignard à deux tranchans, et le portrait du bon, du vertueux Pierre III, une caricature indigne.

La grande duchesse méditait de faire passer la couronne à son fils et de s'assurer la régence. Projet sage et dans la plus rigide exactitude des loix de cet empire, mais il fal-

La grande duchesse ne méditait rien de tout cela. Sous le règne de l'impératrice Elisabeth il y avait contre le projet de régence un ministère fortement constitué, cher aux Russes et plein d'activité et de prévoyance. Elisabeth aimait Pierre comme son enfant. Elle fit tout pour qu'il lui succédât. Du moins tous les documens authen-

lait qu'Elisabeth elle même destituât son neveu.

page 31.

tiques du tems le prouvent, et la France le voyait avec plaisir, ne fût-ce que pour savoir à quoi elle pouvait s'en tenir sur une cour sujette aux révolutions et qu'elle ne voulait pas voir devenir l'instrument de ses ennemis. La cour de Russie observait alors la jeune princesse d'un côté, quand les amis de son mari l'observaient de l'autre. Ce n'est pas que les intrigans dont toutes les cours abondent n'envenimassent les trois partis suivant leurs intérêts, vers la fin du règne d'Elisabeth. Mais la jeune princesse était loin alors de penser à des révolutions. M-r de Rulhière imagine non-seulement des projets romanesques, mais encore il les place dans des tems inconvenants.

Il restait une ressource à la mort de l'impératrice Elisabeth: celle de supposer un testament, moyen qui parmi les souverains n'est pas sans exemple. Mais pendant qu'on préparait cette intrigue, une révolution dans les affaires générales del'Europe enleva un des amis de la grande duchesse, chef de ce dessein, le grand-chancelier Bestou-

Il n'y a pas une seule trace de ce projet dans la volumineuse correspondance du tems, et quoique l'idée fût plus analogue au genre d'esprit et au caractère de Catherine, toutes les données et toutes les possibilités qui furent calculées et méditées en France n'offrent rien de semblable. Nous eussions été avertis dans le tems de ce projet, s'il eût lieu. Nos envoyés avaient tous l'ordre de le pressentir; car ce projet était opposé à nos vues sur la maison de Pierre le Grand. Les intérêts de la plupart des puissances Européennes sont de tenir la cour de Pétersbourg dans le désordre au sujet de la succession; nos intérêts, à nous,

chew que le changement des alliances de sa cour renversa du ministère.

page 32.

Avant d'avoir recours aux grands desseins qu'elle avait médités, elle tenta encore en ce moment (à la mort d'Elisabeth, le 5 Janvier 1762) de se saisir de l'autorité par des moyens plus doux. Les ministres, le confesseur, l'amant et les valets furent employés pour inspirer à l'Impératrice mourante la pensée de réconcilier le grand-duc avec sa femme.

page 34.

Pierre III commença son règne par un édit où, de son plein-pouvoir despotique, il accordait à la noblesse Russe les droits des peuples libres; comme si ces droits des peuples

sont d'y voir une maison régnante s'y consolider et de tout faire pour traiter avec elle et être son amie. Nous ne devons pas oublier ce que nous avons fait pour la délivrer du joug et danger, y établir la descendance de Pierre I-er, quoiqu'elle l'ait oublié.

Vous voyez ici un nouveau fait et de nouvelles vérités qui prouvent qu'à cette époque la princesse craignait encore son époux, voulait le fléchir, avait médité de bien vivre avec lui et de persuader à toute la cour sa bonne intelligence avec son mari. Ce fait prouve que l'un et l'autre étaient alors arrivés à des situations réciproquement pénibles, dangereuses et menaçantes, d'une révolution dans une cour où les grands connaissent si profondément l'art des conjurations, les préparent, les exécutent avec tant d'impunité, en y conduisant le prince et en le menant par degrés à des situations pénibles et environnées d'écueils, dont ils ne le tiraient que par des scènes sanglantes.

Vous voyez maintenant quelle est la condition des têtes couronnées!

Quand les rois s'abstiennent de favoriser la liberté, ils sont des tyrans; quand ils la favorisent, m-r de Rulhière et ses pareils leur en contestent le droit. Voilà, en attendant, une preuve bien évidente des bonnes dispositions et des vertus de l'empereur pour sa

dépendaient de pareilles concessions. Cet édit causa des transports de joie si immodérés, que cette nation vaine proposa de lui élever une statue d'or massif.

page 37.

Depuis l'instant que Munick avait enchaîné Biron, lui disputant le rang suprême, la première fois que les deux hommes s'aperçurent, ce fut dans la foule gaie et tumultueuse qui environnait Pierre III. Cet Empereur, les ayant appelés, voulut leur persuader de boire ensemble (l'Empereur les laissa seuls). Les deux anciens ennemis, se flattant qu'il les avait oubliés, se fixèrent, se mesurèrent des yeux et, rendant leurs verres pleins, se tournèrent le dos.

page 47.

АРХИВЪ КНЯЗЯ ВОРОНЦОВА, кн. 11-я.

nation, que s'il ne put exécuter, faute d'un grand caractère, cette grande révolution, le projet que lui reconnaissent ses ennemis annonce combien il était bon prince.

C'est le même monarque qu'on vit depuis abandonné de sa cour, des grands de l'état, des Russes qui accoururent au secours de son épouse et voulurent servir d'ornement à son triomphe, oubliant ce qu'ils devaient au sang auguste de Pierre I-er, leur héros, leur père, leur bienfaiteur et sans lequel ils seraient encore rangés dans le rang des Tartares.

Quelle leçon pour les rois et pour les peuples aussi!

L'anecdote prouve combien était impassible le nouvel Empereur au milieu des factions furieuses qui avaient agité sa cour et l'agitaient alors obscurément. Elle prouve qu'il n'était pas né indigne de l'empire. Elle rappelle le bon Massillon dînant entre les plus furieux Jansénistes et Molinistes et jouant avec eux, quand ils se proscrivaient.

Tous les états commençaient à craindre que ce héros (Frédéric II), usant de son ascendant sur son fanatique admirateur Pierre III, n'eût bientôt à ses ordres une nouvelle armée de cent mille Russes, et l'Europe, attentive à cet événement, se voyait menacée d'une révolution.

page 59.

Les connaissances politiques de m-r de Rulhière sont ici en défaut. L'Europe bien attentive voyait, au contraire, en ce moment-là, avec délices, que Pierre III accourait au secours de Frédéric II, que la France et l'Autriche réunies avaient réduit aux abois, et qui ne se sauva du dernier des malheurs que comme par miracle et par les soins officieux de l'empereur. La Russie était aussi intéressée que nous le sommes, que les terres de Prusse et d'Autriche fussent sous la domination de deux couronnes. L'Europe désirait que la Prusse ne fût accablée ni anéantie par les forces combinées des deux grandes puissances, et que dans sa détresse la Russie vînt l'assister. L'Autriche, forte des possessions prussiennes, pouvait à présent mesurer sa puissance avec celle des Russes, quand la paix est assurée entre les deux couronnes depuis les dispositions pacifiques et amicales de Pierre III, ce qui prouve que ce monarque était aussi bon prince que bon politique.

Pierre III avait pris l'envoyé de Frédéric II dans une singulière faveur. Il voulait que cet envoyé, avant le départ pour

Depuis qu'on écrit les annales des nations, je ne vois pas qu'on ait inventé une histoire burlesque telle que l'ouvrage de m-r de Rulhière. Pierre III n'était pas un prince accompli; mais il était loin de servir avec grossière-

la guerre, eût toutes les jeunes femmes de sa cour. Il l'enfermait avec elles; il se mettait, l'épée à la main, en faction à la porte; il dit une fois au grand chancelier, qui arrivait pour un travail: „Allez rendre compte au prince Georges; vous voyez que je suis soldat“.

page 62.

Pierre III avait songé à rendre la liberté au malheureux Ivan et à le reconnaître pour l'héritier du trône. Dans ce dessein, il l'avait fait amener dans une forteresse voisine de Pétersbourg, et il avait été le visiter dans cette prison. Il avait rappelé des pays étrangers le comte de Soltykow.....

page 66.

L'impératrice faisait dire aux ministres des cours dont le prince avait abandonné l'alliance, qu'elle détestait cette perfidie

un agent étranger. Il avait pour Frédéric II une admiration excessive, souvent outrée, mais elle était fondée sur des raisons d'état si graves que son épouse, plus adroite qu'Elisabeth, suivit, en lui succédant, le système de politique extérieure de son mari. Le fait ci-dessus, je m'en suis informé, est de toute fausseté. Il m'est revenu pourtant que Pierre III portait sur ses uniformes des boutons de Frédéric.

Cet article seul prouve que m-r de Rulhière, bien résolu de publier un roman et d'intéresser par les lectures qu'il en fait, a écrit sous la dictée des agens de tous les crimes de ce tems-là, agens intéressés à les justifier par le récit de tant d'anecdotes suspectes, que les écrivains conservent sans examen et aux dépens d'un prince pour qui la postérité aura tous les égards dûs à ses vertus et à ses bonnes qualités.

Je sais qu'on a accusé la France d'avoir trempé dans la révolution à St. Pétersbourg. Je sais qu'on a dit que la France et la cour de Vienne avaient aidé et préparé le coup fatal... Plein de sollicitude sur cet article, j'ai

die et se mettait en mesure pour demander à ces cours l'argent qui commençait à lui devenir nécessaire. Ces ministres, et surtout celui de France, le baron de Breteuil, accoutumés, depuis plusieurs années, à manier les esprits de cette nation, s'occupaient de la crise présente des affaires générales, de prévenir les projets où l'empereur se laissait entraîner par les ennemis de leurs souverains. Ils saisirent, avec empressement, le moyen que cette conjuration leur offrait, et quoique gênés par les ordres de leurs cours, qui leur avaient prescrit de prendre peu de part à ces mouvemens, ils travaillèrent avec autant d'activité que de succès à donner à l'impératrice tous leurs partisans.

Les ministres, amis de l'empereur, agis-

interrogé toutes les personnes instruites du fait, mais spécialement deux ministres du feu roi, présents au conseil quand on y discutait les affaires de la Russie, lesquels, sans prévoir les mouvemens de ma curiosité et sans avoir le tems de me préparer une réponse, m'ont dit et m'ont assuré que le feu roi avait été d'avis de laisser aller l'eau suivant son cours naturel, sans nous mêler de ce qui pouvait se passer en Russie. „Le roi de Prusse est bien adroit“, ajouta le roi, et je ne doute pas qu'il n'ait déjà prévu le cas du succès de l'impératrice et préparé quelque preuve qu'il avait été son ami dévoué; mais doutons de la reconnaissance de Catherine, puisque dans de pareilles circonstances Elisabeth nous apprit à en douter, et comptons sur son alliance avec l'Angleterre, avec laquelle les Russes ont tant de liaisons d'intérêt, et par conséquent avec le roi de Prusse. Comptons sur une amitié formée entre deux têtes fortes, quand nous avons dans Pierre III un prince qui n'a dans le caractère aucune qualité redoutable et entreprenante, et qui ne se sauvera qu'autant qu'il sera bien servi et qu'il suivra les avis de ses amis“. Tel était le vœu du feu roi, si mal secondé du ministre qui était alors à la tête des affaires étrangères et qui était plus instruit que le roi des dispositions respectives de deux impératrices. Il serait difficile

saient dans le sens tout opposé. Le capitaine aux gardes, l'assig, s'était jeté aux pieds de l'impératrice, nedemandant que son aveu pour prendre l'empereur en plein jour à la tête de sa garde.

page 98.

de suivre le ministre dans des opérations dont il n'a pas laissé de traces; mais il voulait augmenter la ligne contre Frédéric II et affaiblir celle de la Russie et de la Prusse, qui pouvait ranimer contre nous l'Angleterre victorieuse qui penchait vers la paix. Pour parvenir à ses fins, il intrigua sourdement contre Pierre III en faveur de Catherine, parce que ce prince était l'ami juré de Frédéric; et depuis il conspira en secret et à l'insu du roi contre Catherine, parce qu'elle n'épousait pas les intérêts de l'alliance de 1757, comme le roi l'avait prévu. Mais je dois à la mémoire du roi de conserver ici qu'il ne trempa dans aucun des complots de 1762.

Les soldats étaient étonnés de ce qu'ils avaient fait. Ils ne concevaient pas par quel enchantement on les avait conduits jusqu'à détrôner le petit fils de Pierre le Grand pour donner sa couronne à une Allemande. La plupart, sans projets et sans idées, avaient été entraînés par les mouvemens des autres, et chacun, rentré dans sa bassesse, après que le

C'était la destinée d'une nation dans laquelle Pierre Premier, avec tout son génie, avait anéanti la loi de la succession héréditaire pour substituer celle du choix du successeur par le prince régnant. La Russie s'étant depuis longtemps accoutumée au gouvernement des princes étrangers, le sang de Pierre le Grand lui fut moins cher, et quand ce sang remonta sur le trône avec Pierre III, les Russes n'en connurent plus le prix. Et d'ailleurs, comme l'empereur et son épouse s'étaient laissés entraîner par le torrent, au lieu d'en diriger le fil, les deux époux, les grands et l'armée elle-même demeurèrent étonnés des mouvemens de la révolution

plaisir de disposer
d'une couronne fut
évanoui, ne sentit
plus que le remords.

page 185.

et de l'espace qu'elle leur avait fait
parcourir. Mais cette révolution était
si peu arrangée et combinée par les
deux époux, que dans les circonstances
de son dénouement vous avez vu l'im-
pératrice ne vouloir être que régente,
quand Pierre se rapprochait d'elle, per-
suadé définitivement, la veille de sa
chûte, qu'elle consentait à se raccom-
moder avec lui. Faut-il donc être sur-
pris que l'armée fut étonnée de ce
qu'elle avait exécuté, quand les deux
têtes couronnées étaient trompées sur
leurs vues respectives et sur leurs des-
sins définitifs? La crainte d'un sort fu-
neste et ignominieux, préparée et sug-
gérée par des courtisans, éleva la prin-
cesse sur le trône. L'incurie en pré-
cipita le possesseur légitime et la
crainte d'un juste châtiment lui don-
na la fin.

ДВѢНАДЦАТАЯ КНИГА

АРХИВА КНЯЗЯ ВОРОНЦОВА

СОДЕРЖАЩАЯ ВЪ СЕБѢ

письма графа Завадовскаго къ графу С. Р.
Воронцову

печатается.

АЗБУЧНЫЙ УКАЗАТЕЛЬ

КЪ ОДИНАДЦАТОЙ КНИГѢ

АРХИВА КНЯЗЯ ВОРОНЦОВА.

Абукиръ, 311, 315.

Або, 355.

Аддингтонъ, 196, 200, 201, 202,
203, 204, 205, 207, 254.

АДРИАТИЧЕСКОЕ море, 220.

Азовъ, 344.

Актонъ, генералъ, 344, 358.

Алванія, 220.

Александрія, 82, 315.

Александръ Павловичъ, великій
внѣзь, 182.

Александръ I, Павловичъ, импера-
торъ 186, 222, 350, 431.

Алопеусъ, 72, 246, 375, 431,
468.

Альвенслебенъ, 9.

Алькудійскій герцогъ, 297.

Амальфя, 386.

АМЕРИКАВСКІЕ Соединенные Штаты,
212.

Амьенскій трактатъ, 465, 467, 470.

Анзепатическіе города, 472.

Андреевское, село, 480.

Анадія, Испанецъ 295.

Анна Іоанновна, императрица, 193.

Анна, королева, 297.

Анна Ѳеодоровна, великая княгиня,
76, 273.

Анспахъ, 61.

Арабы, 319.

Архангельскъ, 418.

Архипелагъ, 222, 272, 287.

Астарита, 321, 322.

Аустрелицъ, 422.

Ашъ, баронъ, 101.

*

Баварія, 214.

Баварскій курфирстъ, 476.

Баденъ, 269.

Баженонъ, архитекторъ, 307.

Балтійскіе порты, 335.

Балтійское море, 128, 129, 191,
280, 393, 485.

Бальбо, кавалеръ, 163.

Барейтъ, 282, 292.

Баррасъ, 320.

Бартеми, 220.

Барятинскій, князь И. И. 190.

Бауеръ, генералъ, 112.

- Байковъ, 343.
 Безбородко, князь Александръ Андреевичъ, 11, 39, 49, 51, 57, 61, 64, 72, 73, 178, 229, 240, 251, 254, 293, 294, 295, 298, 307, 309, 333, 397, 402, 406, 411.
 Бекъ, баронъ, 8, 73.
 Беллгардъ, аббатъ, 412.
 Белерофовъ, 355.
 Бельтъ, 60.
 Бентамъ, 418, 419.
 Беренсъ, 176, 185.
 Бернадотъ, 17.
 Берновиль, 103, 104.
 Бернсдорфъ, графъ, 210, 212.
 Бертъе, 320.
 Бестужевъ графъ А-й Петр. 495.
 Бирмингемъ, 299, 419.
 Биронъ, 297, 497.
 Бишофсвердеръ, 7, 8, 53.
 Блонденъ, 302.
 Бовилье, герцогъ, 306.
 Богарне, Жозефина, 320.
 Болгарія, 221, 318.
 Больтоны, 419.
 Бонапартъ, 6, 17, 20, 27, 38, 102, 106, 176, 182, 183, 218, 219, 220, 223, 229, 287, 311, 318, 319, 320, 327, 344, 345, 347, 348, 350, 351, 357, 358, 393, 421, 466, 474, 475, 481, 486.
 Боваръ, банкиръ, 337, 338, 340.
 Борнгольмъ, островъ 280.
 Боснія, 221, 318.
 Ботани-вей, 178.
 Ботта, маркизъ, 349.
 Бравантъ, 296.
 Бравденбургъ, 10.
 Брауншвейгский герцогъ, 46, 88, 90, 256, 265.
 Брауншвейгъ, 78, 324.
 Брай, кавалеръ, 214.
 Бременъ, 467.
 Бреславль, 324.
 Бретань, 212.
 Бретель, баронъ, 500.
 Бреша, 80.
 Брейеръ, контръ-адмиралъ, 335.
 Бристоль, графиня, 208.
 Броденъ, банкиръ, 336, 337, 340, 341.
 Броунъ, графъ, 178.
 Брюль Карлъ, графъ, 8.
 Будбергъ, 2, 54, 107, 146, 416.
 Букингамъ, лордъ, 201.
 Бультоны, 299, 300.
 Бурбоны, 102.
 Бургонскій герцогъ, 305, 306.
 Бютцовъ, 101, 102.
 Българдъ, 432.
 Бюлеръ, баронъ, 92, 274.
 *
 Валахія, 221, 318, 479.
 Валентина, городъ 100.
 Вальцъ, 246.
 Варренъ, Джонъ, 312, 419.
 Варшава, 323, 324.
 Васильевъ, 22, 32, 53, 101, 213, 214, 216, 405, 414.
 Ватель, 328.
 Веделъ, графъ, 389.
 Везеръ, 67.
 Венеціанская республика, 349.
 Венеція, 177, 246.
 Вентура, 38.
 Вержень, 356.
 Вестминстерскій договоръ, 292.
 Вестмореландъ, лордъ, 199, 201.
 Веймутъ, городъ, 150, 197, 198, 209, 216, 218, 225, 239, 241, 350, 410.
 Вигавони, пѣвецъ, 321.
 Виддинъ, 318.
 Викфартъ, 328.
 Вильна, 6.
 Вильтоны, 425, 426.
 Виндгамъ, 195, 199, 201, 207.
 Виндзоръ, 198, 209, 241, 308.
 Винчестеръ, 176.
 Вюмениль, графъ, 285, 386.

- Витвортъ, кавалеръ, 16, 34, 42, 43, 57, 61, 92, 107, 108, 109, 112, 115, 116, 117, 123, 151, 171, 230, 245, 276, 281, 287, 328, 329, 387, 388, 466, 467.
- Владиміръ, городъ 323.
- Волга, 345.
- Вольвей, 38, 318.
- Вольтеръ, 202.
- Вольфъ, 328.
- Воронцова, графиня Екатерина Семеновна, 389.
- Воронцовъ, графъ Александръ Романовичъ, 141, 148, 149, 159, 396, 431, 465, 472, 487.
- Воронцовъ, графъ Михаилъ Семеновичъ, 317, 323, 325, 381, 389, 394, 395, 396, 406, 414, 415, 424.
- Воронцовъ, графъ Семенъ Романовичъ, 1, 218, 223, 271, 276, 281.
- Вутъ, 17, 387, 411.
- Вюртембергскій герцогъ, 399, 403.
- Вюртембергскій курфирстъ, 476.
- Вяземскій, князь А. А. 336, 390.
- Вязьма, городъ 122.
- *
- Гавксбюри, лордъ, 122, 125, 128, 147, 149, 152, 153, 191, 199, 201, 204, 205, 208, 209, 210, 211, 213, 214, 215, 216, 218, 223, 224, 225, 226, 230, 239, 240, 254, 354, 355, 357, 384, 387.
- Гага, городъ, 1, 71, 190.
- Гагарина, княгиня, 165.
- Гагаринъ, князь, 359, 392, 395.
- Гагарины, князья, 392.
- Галеди, докторъ, 305.
- Галиция, 272, 286, 432.
- Галлія, 419.
- Галло, маркизъ, 94, 95, 96, 97.
- Гальскій принцъ, 307.
- Гальяръ, 6, 12, 13, 14, 20, 73.
- Гамбургъ, 45, 49, 101, 276, 277, 278, 279, 280, 323, 324, 379, 384, 467.
- Ганноверъ, 15, 45, 191, 227, 393, 398, 472, 477, 478.
- Гаравикъ, милордъ, 201.
- Гарденбергъ, баронъ, 417.
- Гарлей-Стритъ, улица, 375, 376.
- Гарликъ, 36, 44, 45, 48, 54, 55, 56, 57, 60, 62, 87, 108, 109, 121, 147.
- Гаррисъ, лордъ, 399.
- Гаррови, лордъ, 372, 373, 419.
- Гатчина, 93, 100, 162.
- Гаугвицъ, графъ, 6, 10, 14, 25, 27, 29, 30, 34, 35, 36, 37, 38, 44, 46, 47, 48, 53, 54, 55, 60, 61, 66, 79, 82, 83, 102, 103, 104, 249, 252, 253, 256, 265, 280, 282, 399.
- Гайвудъ, полковникъ. 403.
- Глэта, 370.
- Гедувиль, посолъ Французскій, 467.
- Гелесъ, 115, 116, 416.
- Гельветическая республика, 219.
- Гевуэзскія владѣнія, 479.
- Гевуэзская республика, 484.
- Гевуя, 246, 319.
- Георгъ II, 182, 202.
- Георгъ III, 209, 260, 218—223.
- Георгъ, принцъ Голштинскій. 499,
- Германская имперія, 4, 5, 32, 266, 269, 481, 482.
- Германія Сѣверная, 485.
- Гернзей, островъ, 285, 335.
- Герцбергъ, министръ Пруссіи, 432.
- Гессенъ-Кассель, 252.
- Гессенкассельскій курфирстъ, 476.
- Гёцъ, генералъ, 24.
- Гибралтаръ, 373.
- Гиръ, баронъ, 108.
- Гларисъ, 80.
- Гнейзенау, 46.
- Говартъ, лордъ, 201.

Говеръ, лордъ, 14.
 Голенищевъ-Кутузовъ, М. И. 284.
 Голиковъ, 181.
 Голицынъ, князь, 190.
 Голландская республика, 267.
 Голландія, 270, 296, 297, 335, 425, 476, 477, 478, 484, 485
 Головинъ, графъ Н. Н. 111.
 Гольдвересъ, лордъ, 307.
 Гольцъ, графъ, 431, 468.
 Готенебургъ, 173.
 Гоу, лордъ, 297, 399, 418.
 Гоуеръ, лордъ, 483.
 Гоцка, 68.
 „Гошъ“, корабль, 312.
 Грацъ, замокъ, 349.
 Гребенъ, генералъ, 274, 277, 278.
 Греки, 221.
 Гренвилъ, лордъ, 10, 16, 29, 31, 41, 43, 44, 47, 48, 49, 54, 55, 61, 62, 65, 67, 69, 76, 77, 78, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 91, 106, 109, 116, 117, 118, 120, 171, 172, 173, 174, 175, 195, 197, 199, 201, 204, 205, 207, 208, 209, 235, 276, 281, 299, 308, 328, 330, 335, 384.
 Гренвилъ, Томасъ, 59, 123, 147, 171, 252.
 Гренжъ, 146.
 Грейгъ, лейтенантъ, 370.
 Гриниъ, баронъ, 3.
 Гровель, 173.
 Гропиусъ, 328.
 Гудовичъ, графъ, И. В. 284.

*

Даль, курьеръ 50, 51, 63, 64, 83, 88.
 Даміенъ, 182.
 Даміетта, 38.
 Данковский, священникъ, 283.
 Давцигъ, 280, 432.
 Дарданелы, 42, 287.
 Дармутъ, графъ, 205.
 Девизонъ, 406.

Девоенъ, генералъ, 319.
 Делиль, консулъ, 31.
 Деренширъ, 419.
 Дерябинъ, 414, 416.
 Джаксонъ, 417.
 Джезаръ-баша, 38, 39.
 Джерзей, островъ, 285, 335.
 Дидрихштейнъ, 96.
 Дилонъ, 297.
 Димздалъ, баронъ, 132.
 Двѣстръ, рѣка, 373.
 Дорсетъ, герцогъ, 388.
 Дотишанъ, маркизъ, 284.
 Дофинъ, 212.
 Дрезденъ, 101, 283, 324.
 Дрейеръ, 173.
 Дувръ, городъ, 329, 339.
 Дугино, помѣстье графа Панина, 165.
 Дувай, 318.
 Дундасъ, 195, 199, 201, 205.
 Дундасъ Вильямъ, 207.
 Дундасъ Генрихъ, 206.
 Дунканъ, адмиралъ, 171, 179.
 Дюло, 415.
 Дюрокъ, генералъ, 149, 214, 229, 467, 468.
 Дюфренуа, 49.

*

Евренновъ, 85.
 Египетъ, 38, 138, 145, 155, 174, 183, 213, 219, 221, 230, 318, 319, 466, 467.
 Екатерина II-я, 1, 70, 113, 179, 186, 233, 298, 352, 409, 494, 495, 500, 501.
 Елагинъ, И. П. 321, 322.
 Елена Павловна, великая княгиня, 283.
 Елисавета Петровна, императрица, 292, 349, 350, 352, 360, 409, 494, 495, 496, 500.

Жардинъ, гувернантка, 383.
Жеревцовъ, 339, 387.
Жоли, секретарь, 295.
Журданъ, 68.

Завадовскій, графъ Петръ Васильевичъ, 157, 213, 316, 324, 325.
Загуринскій, вице-консулъ, 12.
Занте, островъ, 6, 12.
Застровъ, генералъ, 53.
Зельцъ, 28.
Зиновьевъ, Василій Николаевичъ, 301.
Зубовъ, графъ Валерьянъ, 157.
Зубовы, графы, 157, 392.
Зундъ, проливъ, 127, 129.

Ивнка, 410.
Иллеръ, 284.
Индійская компанія, 205, 206.
Индія, 203.
Индія Восточная, 201, 205, 367.
Индія Западная, 187, 296, 367.
Ирландія, 196, 197, 198, 201, 205, 279, 312.
Искія, 370.
Испавія, 349, 357, 410, 421, 479, 483.
Италинскій, Андрей Иван. 101.
Италія, 477, 478, 479, 482, 483, 485.

Юаняъ Антоновичъ, императоръ, 349, 499.
Юркъ, 201, 207.

*

Казамаюръ, 108, 109, 330.
Казань, 345.
Канръ, 38.
Калаврія, 423.

Кале, городъ, 339, 340, 383, 388.
Калининъ, курьеръ, 424.
Кальяръ, 259.
Камбденъ, лордъ, 195, 199, 201.
Камберійскій архіепископъ, 305.
Кампо-Форміо, миръ, 95, 269.
Кантемиръ, князь, 344, 423.
Кантербурійскій, архіепископъ 198.

Капуи, 370.
Караманъ, 379.
Карелія, 324.
Карисфорда, лордъ, 123, 147, 252.
Карлсвадъ, 82, 83, 84, 87, 88, 89, 273, 278, 282.
Карлскрона, 127.
Карлъ Великій, 220.
Карлъ XII, 345.
Карлъ, принцъ Меклембургскій, 399.

Карлъ, эрцгерцогъ, 255, 477.
Карповъ, 102.
Кассель, 78.
Кастельрей, лордъ, 197, 198, 201.
Кастельчикала, князь, 95, 358.
Кексгольмъ, 72.
Келлерманъ, 319.
Келлеръ, полковникъ, 311.
Кембриджъ, университетъ, 403.
Кенигсбергъ, 324.
Кефалонія, 6.
Киликія, 38.
Кюмбей, 127.
Кларксонъ, 296.
Клеверъ, 174.
Клери, 308.
Клейстъ, генералъ, 8, 10.
Клингспоръ, генералъ, 53.
Клюфель, 102.
Кновельсдорфъ, 39.
Ковенцель, графъ, 27, 30, 32, 34, 41, 42, 43, 263, 265, 266, 274, 286.

Ковентъ-Гарденъ, 383.
Кокерицъ, 8, 53.
Колоредо, 255.

- Колычевъ, С. А. 1, 65, 73, 75, 100, 146, 149, 190, 214, 339, 340, 347, 358.
 Кольбергъ, полковникъ, 7, 467, 468.
 Константинополь, 213, 311, 312, 350.
 Константинъ Павловичъ, великій князь, 392.
 Констанцское озеро, 68, 80.
 Копенгагенъ, 101, 212, 389.
 Корнваллисъ, маркизъ, 197, 205, 354.
 Корфу, 478, 482, 483.
 Костюшко, 34, 47, 49, 263, 318.
 Кохъ, 102.
 Кочубей, графъ Викторъ Павловичъ, 49, 73, 75, 78, 85, 92, 97, 100, 160, 190, 213, 229, 240, 254, 294, 295, 314, 316, 342, 356, 392, 397, 404, 413, 450.
 Кошутаръ, госпожа, 412.
 Крепишъ, курьеръ, 60.
 Кретовъ, 83.
 Крошадтъ, 183, 387, 396.
 Кроунъ, 366.
 Крузе, адмиралъ, 280.
 Крымъ, 177, 178.
 Крюдверъ, баронъ, 98, 102, 103, 104, 106, 138, 398.
 Куксгаверъ, 59, 60, 61, 62, 120, 332, 394.
 Куракины, князья, 2, 15, 43, 228, 254, 286, 313, 336, 346, 392, 481.
 Курскъ, 423.
 Кюстринъ, 63.
 Кутайсовъ, графъ, 75, 80, 110, 111, 154, 190, 227, 228, 240, 400.
 Кутузовъ, генералъ, 53.
 Кушелевъ графъ, Григорій Григорьевичъ, 315, 333, 405.
 Лагарпъ, 135, 144, 154, 159, 213, 214, 238, 250, 252, 359, 361.
 Ламаркъ, 31.
 Ламбертъ, 343.
 Ламбъ, генералъ, 157.
 Ланкастерширъ, 419.
 Ла-Пе, князь, 421.
 Ласси, 423.
 Латона, фрегатъ, 146, 396.
 Лаугбору, лордъ, 201, 204.
 Лафонтенъ, 395.
 Ла-Форестъ, 417, 486.
 Лашкаревъ, 102.
 Лебенъ, 320.
 Левендаль, 135.
 Левисгамъ, лордъ, 201, 205, 206, 207.
 Лехъ, 284.
 Лейпцигъ, 324.
 Лявенъ, графъ, 242, 342.
 Ливерпуль, лордъ, 199, 201, 205.
 Ливерпуль, 410, 419.
 Лизакевичъ, 101, 117, 175, 332, 333, 337, 389, 449.
 Ликургъ, 360.
 Лиль, городъ, 329.
 Линдгерстъ, 209.
 Литва, 71, 72, 280, 318, 345.
 Лихтенау, госпожа, 7, 8, 10.
 Ломбардія, 100.
 Ломовосовъ, 307.
 Лопухинъ, князь, Петръ Васильевичъ, 75, 157, 313, 359, 395.
 Лопухины, 392.
 Луиза, принцесса, 61.
 Луиза, королева, 53.
 Любекъ, 281.
 Людовикъ XIV, 220, 305, 306, 349.
 Людовикъ XV, 182, 326, 349, 500.
 Людовикъ XVI, 308, 396, 491, 492.

*

- Людвикъ XVIII**, 308, 379, 491.
Люневильскій трактатъ, 477, 485.
- *
- Магалоуъ**, Французскій консулъ, 38.
Магометъ, 319.
Мадейра, 251.
Мазарини, 356.
Макаровъ, адмиралъ, 179, 285.
Македонія, 221, 318.
Мале-дю-Панъ, 16, 30.
Мальмсбюри, лордъ, 329.
Мальта, 20, 49, 171, 183, 188, 214, 272, 358, 373, 465, 466, 467, 470.
Мавтуа, 484.
Манчестеръ, 419.
Марагонъ, 279.
Мароко, 183.
Маршалъ, 366.
Массильонъ, 497.
Майнцъ, 89, 282.
Меклембургъ-Шверинская, княг-
 цесса, 283.
Мендоза, кавалеръ, 184.
Менженъ, 68.
Миланъ, 483.
Минденъ, 79, 80.
Миньосъ, 360.
Мянихъ, графъ 497.
Минто, лордъ, 96.
Мираво, 296.
Мятава, 273, 308.
Мишеронъ, 344.
Моденское герцогство, 484.
Молдавія, 221, 318, 344, 479.
Молендорфъ, маршалъ, 23, 24.
Молинисты, 497.
Монтанье, герцогъ, 307.
Монтозье, герцогъ, 305, 306.
Моравія, 272.
Моравиновъ, адмиралъ, 101, 246, 366.
Морели, 321.
Морея, 220, 466.
- Морковъ**, графъ Аркадій Ивановичъ, 146, 190, 214, 229, 343, 345, 346, 347, 351, 352, 354, 412, 466, 467, 491.
Моченно, графъ, 139, 293.
Муравьевъ-Апостолъ, И. М. 66, 161, 167, 279, 281, 367, 368, 369, 370, 371.
Мураль-Бей, 38, 39.
Мурино, село, 402.
Мускицъ, 51.
Мюльгравъ, лордъ, 417.
Мюнхенъ, 92, 101, 497.
- *
- Назаревскій**, 389.
Наперъ-Тенди, 279.
Нарышкина, М. А., 325.
Нарышкинъ, Левъ Александр., 325.
Науендорфъ, генералъ, 68.
Неаполитанское королевство, 175, 344, 470, 472, 482.
Неаполитанскій король, 220, 222, 223, 339, 422, 423, 465, 479, 482.
Неаполь, 56, 71, 101, 345.
Негры, 296.
Неклюдовъ, Петръ Васильевичъ, 301, 303.
Нелдова, Е. И. 70.
Нельсонъ, адмиралъ, 27, 125, 126, 143, 158, 311, 315, 370.
Нейманъ, курьеръ, 39, 108, 114, 173, 330.
Нидерланды, 268, 270, 297, 485.
Нижній-Новгородъ, 345.
Николаи, баронъ, 101, 102, 105, 226, 304, 325, 339, 368, 374, 387, 389, 401.
Николай Павловичъ, великій князь, 304.
Нилъ, рѣка, 49, 311.
Нислотъ, крѣпость, 237.
Ноаль, виконтъ, 296.
Новгородъ, 324.

Новосильцовъ, Николай Николаевичъ, 379, 380, 382, 383, 385, 388, 396, 404, 411, 413, 414, 417, 418, 419, 421, 424, 425, 426, 483.

Норвегія, 184, 221.

Норкепингъ, 108.

Нормандія, 212.

Нортъ, лордъ, 245.

Нума, царь, 360.

Нѣманъ, рѣка, 345.

Нѣмцевичъ, 318.

Оболяниновъ, П. Х. 341.

Обрзковъ, Петръ Алексѣевичъ, 308, 309.

Оксфордъ, университетъ, 403.

Овсловъ, 202.

Оравскій князь, 49, 50, 269.

Орлеанскій герцогъ, 349.

Осса, 355.

Остерманъ, графъ, 229, 230, 240, 251, 254.

Острахъ, 68.

Острязъ, 58, 59.

Отенскій епископъ, 296.

Отто, 340.

Офариль, 104.

Павелъ Петровичъ, 1, 58, 71, 76, 190, 218, 222, 262, 267, 283, 285, 367, 400, 420, 422.

Паленъ, графъ, 124, 134, 135, 153, 164, 165, 186, 188, 392, 393, 395.

Палестрина, князь, 399.

Пальмерстонъ, лордъ, 379.

Павина, графиня Софья Петровна, 63, 122, 132.

Павиъ, графъ, 1, 2, 57, 69, 72, 83, 93, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 218, 219, 242, 259, 260, 262,

263, 264, 266, 267, 273, 278, 283, 342, 343, 345, 346, 347, 350, 351, 354, 358, 359, 361, 393, 395, 397, 398, 400, 404, 405, 409, 410, 411, 412, 413.

Паркеръ, адмиралъ, 127, 128, 157, 388.

Парма, 484.

Пассаванъ-Оглу, 49, 221, 318.

Пассекъ, 501.

Пельгамъ, лордъ, 205, 207.

Персія, 183, 395.

Петергофъ, 89.

Петровское-Разумовское, 166.

Петръ I, 181, 188, 344, 352, 394, 409, 423, 495, 496, 497, 501.

Петръ III, 292, 492, 494, 496, 497, 498, 499, 500, 501.

Пирмонтъ, 339, 340, 341, 388.

Питтъ, 40, 41, 175, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 235, 296, 297, 372, 386, 417, 422, 487.

Пишегрю, 273.

Пишель, 302, 336, 338, 340, 341.

Пій VI, 344.

Плимутъ, 179, 310.

Подколызны, 367, 368, 369, 370, 371.

Подолія, 318.

Пожарскій, князь, 390.

Польская республика, 261.

Польша, 193, 318, 432.

Померанія, 473.

Порта Оттоманская, 465, 466, 470, 479, 480.

Портландскій герцогъ, 199, 205, 308.

Портсмутъ, 335.

Португалія, 410, 479.

Потемкинъ, князь, 177, 179, 360, 399, 421.

Потсдамъ, 10, 66, 67.

Пофамъ, кавалеръ, 106, 335.
 ПРАГА, 88.
 Провансъ, 212, 319.
 Протасова, Анна Степановна, 74.
 Прочнда, 370.
 Пруссійскій король, 52, 259, 260,
 261, 275, 329, 500.
 Прутъ, миръ. 193, 344.
 Пултускъ, 424.
 Пушкинъ, графъ, 101.
 Пуфелдорфъ, 68.
 Пьемонтъ, 100.

*

Радзивилъ, князь 53.
 Разумовскій, графъ, 14, 42, 50,
 51, 65, 75, 166, 190, 272, 307.
 Рамсденъ, 419.
 Ратисбонъ, 101.
 Раштадтъ, конгрессъ, 56, 60, 269,
 275.
 Ревель, 125, 183, 335.
 Регенсбургъ, 274, 275.
 Рейпницъ, князь, 17, 18, 19, 29,
 32, 34, 35, 37, 39, 40, 56,
 71, 72, 73, 260, 262, 263,
 286, 287.
 Рехтернъ, графъ, 384.
 Рейнъ, 15, 21, 67, 80, 268, 286,
 477, 478, 482, 483.
 Рейсъ, князь, 9, 18, 25, 29, 37,
 39, 50, 51, 264, 265, 266,
 267.
 Рига, 178, 324, 425, 426.
 Римеръ, 343.
 Римскій императоръ, 48, 65, 172,
 259, 260, 261, 264, 266, 272,
 275, 284, 285, 477.
 Римъ, 344.
 Рица, маркизъ, 396.
 Ричмондъ, 331.
 Робеспьеръ, 319.
 Рожерсонъ, 18, 22, 73, 310, 392,
 393.
 Розенбергъ, генералъ, 286.

Розенкранцъ, 104, 140, 141, 143,
 227.
 Розъ, 209.
 Романовы, 390.
 Ромодановской, 390.
 Ронсеттн, 343.
 Рославлевъ, 301, 302.
 Рослякъ, графъ, 201.
 Ростокъ, 283.
 Ростопчинъ, графъ Федоръ Василье-
 вичъ, 74, 75, 77, 78, 85, 88,
 89, 93, 95, 96, 98, 99, 100,
 106, 107, 110, 111, 116, 118,
 119, 135, 154, 162, 163, 180,
 189, 190, 229, 273, 285, 317,
 323, 339, 383.
 Руанъ, 214.
 Румовскій, 307.
 Румяновъ, графъ П. А., 307.
 Руничъ, 83.
 Рындинъ, Кирила Степановичъ, 314,
 316, 325.
 Рюльеръ, 491, 492, 493, 494,
 495, 496, 498, 499.
 САВАРИ, 318.
 Саксенъ-Кобургъ, 252.
 Саксонскій курфюрстъ, 477.
 Саладинъ, 327.
 Салоники, 318.
 Салтыковъ, Сергѣй Васильевичъ,
 499.
 Салтыковъ, графъ, маршалъ, 157,
 167, 499.
 Сандозъ, 20, 36, 104.
 Савъ-Доминго, 296.
 Савтъ-Убесъ, 410.
 Сардинская монархія, 483.
 Сардинскій король, 103, 220, 222,
 223, 267, 343, 347, 354, 358,
 479, 484.
 Саутгау, 68.
 Себастьяни, адъютантъ, 467.
 Севинье, госпожа, 247.
 Сентинионъ, 7.
 Септъ-Эленсъ, лордъ, 136, 138,

- 141, 142, 143, 144, 145, 146,
147, 149, 152, 153, 155, 160,
208, 214, 218, 223, 224, 225,
226, 227, 228, 230, 239, 241,
245, 248, 249, 252, 253, 350,
359, 394, 396.
СЕНЬ-ВЕНСАВЪ, лордъ, 200, 204.
СЕНЬ-МАРСАНЪ, 358.
СЕНЬ-ТЕОДОРЪ, герцогъ, 421.
СЕРБИЯ, 318.
СЕРРА-КАПРИОЛА, герцогъ, 141, 227,
421.
СИБИРЬ, 88.
СИБЕРСЪ Карлъ, 76, 83, 84, 85,
88, 90, 93, 100, 102, 118, 278,
283, 401.
СИДНЕЙ СМИТЪ, 173, 174, 175, 311,
312.
СИЕСЪ, 19, 20, 21, 24, 36, 38,
44, 45, 47, 50, 51, 62, 79,
274.
СЛЕЗИЯ, 292.
СИЛЬБЕРГЕЙМЪ, 415.
СИМОЛИНЪ, 65, 291, 333, 375.
СИРИЯ, 311.
СИЦИЛИЙСКИЙ король, 94, 267.
СИЦИЛИЯ, 175, 356, 410, 423.
СКОТЛАНДИЯ, 310.
СКОТЪ, Джонъ, 204.
СМИРНОВЪ, 101, 105.
СМИРНОВЪ, Ив. Ив., 317, 383, 401.
СМИРНОВЪ, священникъ, 218, 313,
314, 337, 362, 368, 371, 383.
СМОЛЕНСКЪ, 323.
СОЛОНЪ, 360.
СОЛЫМСЪ, князь, 61.
СОТГАУ, 68.
СОУТГАМПТОНЪ, 185, 196, 209,
234, 239, 249, 336, 402.
СПАВДАУ, 79.
СПЕНСЕРЪ, лордъ, 195, 199, 200,
204, 419.
СРЕДИЗЕМНОЕ море, 42, 174, 261,
286, 287, 367, 384, 474.
СТАКЕЛЬБЕРГЪ, графъ, 101, 273.
СТАРЕМБЕРГЪ, графъ, 41, 43, 412.
СТЕДНИГЪ, 190, 191, 237.
СТИРЛЕРЪ, баронъ, 274.
СТОКИШЪ, 68.
СТОКГОЛЬМЪ, 237, 416, 487.
СТРЕКАЛОВЪ, 321, 322.
СТРОГОНОВЪ, графъ, 375, 421, 424.
СТРУВЕ, 101.
СТРУЕНЗЕ, 61.
СТЮРЛЕРЪ, 79.
СУВОРОВЪ, князь Александръ Ва-
сильевичъ, 65, 80, 82, 99, 112,
284, 477.
СУЛАВИ, 490, 491.
СУТГОФЪ, 246.
СУТЕРЛАНДЪ, баронъ Александръ,
336.
СЪВЕРНОЕ море, 272.
СЮРРЕЙ, 208.
*
ТАВАРО, аббатъ, 327.
ТАЛЕЙРАНЪ, 102, 104, 214, 346,
347, 355, 356, 412, 422, 467.
ТАЛЕНЪ, 319.
ТАМАРА, Василий Степановичъ, 39,
101, 311, 354.
ТАРСЪ, 38.
ТАТАРЫ, 178, 497.
ТАУЕНЦИНЪ, графъ, 8, 11, 282.
ТЕКСЕЛЬ, 179.
ТЕМЗА, 331.
ТЕПЛИЦЪ, 87, 92.
"ТИГРЪ" корабль, 311.
ТЯЗИГЕРЪ, 366.
ТЯКОЦИНЪ, 424.
ТОЛЕНТИНО, 344.
ТОМСОНЪ, банкиръ, 337, 338, 340.
ТОРСИ, 356.
ТОСКАНА, 267, 349.
ТОСКАНСКИЙ великій герцогъ, 484.
ТРАПАНИ, 410.
ТРЕВЕНИНЪ, 366.
ТРЕВЕСЪ, 426.
ТРОШНИНСКИЙ, Дмитрій Прокофьевичъ,
157, 293.

Трувериджъ, кавалеръ, 370.

Тугутъ, баронъ, 19, 25, 37, 39,

41, 42, 50, 51, 52, 75, 94,

96, 100, 176, 255, 266 327.

Тулонъ, 38.

Туринъ, 56, 82, 101, 273, 297.

Тюрго, министр финансовъ, 326.

*

Убриль, 343, 346, 415.

Ульянка, вѣнне графа Павина, 148.

Упсала, 173.

Ушаковъ, вице-адмиралъ, 287.

*

Фалькстонъ, лордъ, 10.

Фальмутъ, 295.

Фаркюаръ, кавалеръ, 331.

Фердинандъ, Виртембергскій, 292.

Ферно, 68.

Финкенштейнъ, графъ, 9, 66, 82.

Финляндія, 69, 72.

Фландрія, 212, 296, 297, 484, 485.

Флоренція, 101, 344.

Фоксъ, 419, 422.

Формей, 59.

Франконія, 19.

Франкфуртъ, 59, 76, 101, 358.

Фрееронъ, 319.

Фрейръ, кавалеръ, 295.

Фридрихъ Вильгельмъ II, 1, 8.

Фридрихъ Второй, 1, 10, 432, 498, 499, 501.

Фримантель, 127.

Фронтъ, графъ, 357.

Фюрстенбергъ, князь, 68.

*

Ханенко, 100, 101, 102, 105, 339.

Ханниковъ, вице-адмиралъ, 171.

Хитровъ, Николай, 419.

*

Царьградъ, 311, 312, 480.

Цезарь, 82.

Цеплинъ, графъ, 403.

Цизмеръ, 58, 288.

Цисальпинская республика, 219.

Цюрихъ, 80.

*

Чарторижскій, князь Адамъ, 372, 374, 420, 423, 481.

Чатамъ, лордъ, 199, 202, 205.

Черное море, 287.

Черноморскій флотъ, 288.

Чернышова, графиня А. Р. 166.

Чичаговъ, контръ-адмиралъ, 128, 404.

*

Шлафировъ, 344, 423.

Шведскій король, 432, 473.

Швеція, 335, 357, 409, 410, 116, 425, 477, 478, 487.

Швейцарія, 476, 477, 482.

Шербургъ, 297.

Шерметевъ, 390.

Шимельманъ, госпожа, 173.

Шотландія, 302.

Шуазель, 356.

Шуленбургъ, 10, 53.

Шусенъ, 68.

*

Экенъ, кавалеръ, 293, 294.

Эль-Аришъ, 174.

Эльва, 67, 102.

Эльгинъ, лордъ, 3, 6, 7, 10, 12, 13, 15, 26, 56, 81, 175, 297, 354.

Элдонъ, лордъ, 201, 204.

Эльзевьеръ, 389.

Библиотека "Руниверс"

